UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesociale0405pari

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — PREMIÈRE ANNÉE.

1re livraison (janvier 1904).

Constitution et statuts de la Société. — Correspondants et Chefs de groupes. — Liste générale des membres. — Bibliothèques abonnées à la Revue. — Recrutement et propagande. — Études sociales, par M. Edmond Demolins. — Correspondance. — Reliures instantanées. — Bulletin bibliographique, par M. G. d'Azambuja.

2e livraison (février 1904).

Nouveaux membres. — Correspondants et Chefs de groupes. — Lettres des Correspondants. — Études sociales, par Edmond Demolins. — L'idéal américain, d'après le président Roosvelt, par M. Paul de Rousiers. — Les thèses sociales au théâtre, par M. G. d'Azambuja. — Correspondance: Lettre de M. le Cte A. de R. — Bulletin bibliographique.

3e livraison (mars 1904).

Réunion du Bureau de la Société. — Membres Fondateurs et Donateurs. — Nouveaux membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Lettres des Correspondants. — Une initiative à imiter; lettre de M. Louis Ballu. — Sections d'études sociales (cotisations à 3 et à 8 fr.), par M. Edmond Demolins. — Études sociales, par M. Paul de Rousiers. — L'Angleterre protectionniste, par M. G. d'Azambuja. — Henry Georges jugé par un Américain, lettre du Dr L. Ettinger. — Bulletin bibliographique.

4e livraison (avril 1904).

Nouveaux membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Correspondance. — La crise agricole. Les moyens de développer notre exportation, par Ch. Dumont, Président de la Chambre de commerce de Dijon. — L'A B C de l'argent, par M. G. d'Azambuja. — La crise de l'industrie du coton, par M. E. Fournier de Flaix. - Quelques relations entre l'Art et la vie, par M. G. d'Azambuja. — Les salaires au Japon. — Bibliographie. — Communications.

5e livraison (mai 1904).

1325-22
291

Nouveaux membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Correspondance. — Essai d'une classification naturelle des sociétés humaines, par M. Edmond Demolins. — Études

sociales : Une hypothèse pour expliquer le type flamand, par M. J. Scrive-Loyer. — Observations sur le type flamand, par M. Edmond Demolins. — Un moyen de propagande, lettre de M. A. R. — Enquête sur la Révolution agricole. — Bulletin bibliographique.

6e livraison (juin 1904).

Réunion du Conseil de la Société, par M. G. d'Azambuja. — Membres Fondateurs et Donateurs. — Nouveaux membres titulaires. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Correspondances et réponses, par M. E. Demolins. — La question des Ports francs, par M. Paul de Rousiers. — Les Jardins ouvriers, par M. G. d'Azambuja. — Influence du travail sur les facultés intellectuelles, par M. M. C. — Bulletin bibliographique.

7e livraison (juillet 1904).

Nouveaux membres titulaires. — L'institution des « Husmand » dans le gaard norvégien, par M. Paul Bureau. — Le Congrès de la British Association. — La question des ports francs (*suite*), M. Paul de Rousiers. — Le crise agricole. Les moyens de développer notre exportation (*suite*), par M. Ch. Dumont, Président de la Chambre de commerce de Dijon. — La réglementation du travail, par M. P. R. — Bulletin bibliographique.

8e livraison (août-septembre 1904).

Nouveaux membres. — Correspondance. — Nécessité d'une organisation commerciale, par M. L. P. — Une monographie historique, par M. M. Bures. — Types sociaux malfaisants, par M. G. d'A. — Bulletin bibliographique. — Ouvrages reçus. — Pour développer notre commerce ; groupes d'expansion commerciale, par M. Edmond Demolins.

9e livraison (décembre 1904).

I. **Société internationale de Science sociale** : Nouveaux membres. — Correspondance. — Le prochain fascicule. — Les Cours de Science sociale. — L'Histoire de la Formation particulariste. — L'École libre de demain. — II. **Groupes d'expansion commerciale** : Comité de patronage. — L'organisation des groupes, par M. Jean Roger. — Bureau des études : 1° Association, ou contrat individuel ; 2° Nos premiers représentants ; 3° Section de Londres. — Bulletin bibliographique.

ANNÉE 1904 1re LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Constitution et statuts de la Société. — Correspondants et Chefs de groupes. — Liste générale des membres. — Bibliothèques abonnées à la Revue. — Recrutement et propagande. — Études sociales, par M. Edmond Demolins. — Correspondance. — Reliures instantanées. — Bulletin bibliographique, par M. G. d'Azambuja.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Elle entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société. Ce *Bulletin* comprend la liste des nouveaux

membres et des sections d'études récemment ouvertes dans les diverses régions, l'indication des questions mises à l'étude dans ces sections, l'indication de questions à étudier avec des hypothèses à vérifier, la Correspondance, une Chronique des principaux faits sociaux, un Bulletin bibliographique, etc.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale*, ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

La Société met également en rapport les membres appartenant à la même profession, afin de leur faciliter les études sur la situation de cette profession et sur les réformes à y introduire.

Congrès annuels. — La Société se propose d'organiser un Congrès annuel pendant le mois d'août, dans une région déterminée. Ce Congrès aurait plus particulièrement pour but l'étude sociale de cette région. Les travaux du Congrès pourront former, chaque année, un des fascicules de la Revue.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours

Il est délivré, du 15 Octobre au 15 Mai dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, pour les stations hivernales suivantes : **Hyères** et toutes les gares situées entre **Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10% du prix du billet collectif. — Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

ANNÉE 1904 1re LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

CONSTITUTION ET STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil de la Société s'est réuni le lundi 4 janvier, au siège social, sous la présidence de M. Paul de Rousiers.

M. Paul de Rousiers soumet à l'approbation de la réunion les statuts de la Société, qui, après certaines modifications, sont votés à l'unanimité article par article.

En voici le texte :

Objet. Siège social.

ARTICLE 1er. — Il est institué, sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, entre les personnes qui adhèrent ou qui adhéreront aux présents statuts, une Association sous le nom de Société internationale de Science sociale.

ARTICLE 2. — L'Association a pour objet d'encourager par des bourses de voyages ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, les travaux de science sociale.

L'Association se propose en outre de vulgariser les conclusions de la Science sociale, notamment de développer l'initiative privée et le sentiment de la responsabilité individuelle.

Elle pourra tenir des congrès.

Elle a son siège à Paris.

Cotisations.

ARTICLE 3. — Les ressources de la Société consistent dans les cotisations annuelles de ses membres.

Les membres titulaires versent annuellement une cotisation de 20 francs en France, de 25 francs à l'étranger.

Les membres donateurs versent annuellement une cotisation de 100 francs.

Les membres fondateurs versent annuellement une cotisation de 300 à 500 francs.

ARTICLE 4. — Le *Bulletin* de la Société et les travaux publiés par ses soins sont servis gratuitement à tous les membres de la Société.

Administration.

ARTICLE 5. — L'Association est administrée par un Bureau nommé par le Conseil.

Le Conseil est composé, au moment de la fondation de la Société, de MM. G. d'Azambuja, Paul Bureau, Ph. Champault, Vte Ch. de Calan, A. Dauprat, Edmond Demolins, Robert Dufresne, Maurice Firmin-Didot, Hte Hemmer, G. Melin, V. Muller, Jean Périer, L. Poinsard, Robert Pinot, Paul de Rousiers.

Le Conseil peut s'adjoindre des membres nouveaux. Cette adjonction doit être prononcée à la majorité des trois quarts des membres du Conseil, lesquels pourront, dans ce cas spécial, exprimer leur vote par correspondance, s'ils sont absents de Paris.

Le Conseil pourvoit lui-même, et dans les conditions ci-dessus indiquées pour l'adjonction de nouveaux membres, aux

vacances qui viendraient à se produire dans le Bureau.

ARTICLE 6. — Le Bureau de la Société comprendra : 1 Président, 2 Vice-Présidents, 1 Trésorier et 1 Secrétaire.

ARTICLE 7. — Le Bureau a les pouvoirs les plus étendus pour l'Administration de la Société. Il choisit les titulaires des bourses de voyages ou d'études, accepte ou refuse de publier leurs travaux.

ARTICLE 8. — Le Conseil se réunit au moins deux fois dans le courant de chaque année en assemblée ordinaire. Il approuve les comptes qui lui sont soumis par le Bureau, décide, s'il y a lieu, la date des congrès et en fixe l'ordre du jour.

Modification aux Statuts.

ARTICLE 9. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée extraordinaire du Conseil réunie sur convocation du Bureau. Cette convocation est de droit, si elle est réclamée par les deux tiers des membres du Conseil. Les modifications proposées doivent être mentionnées sur les convocations, et celles-ci doivent être adressées à chaque membre du Conseil dix jours francs avant la date de la réunion.

Pour être valables, les décisions de l'assemblée extraordinaire du Conseil doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. La représentation ne peut être confiée qu'à un membre du Conseil et chaque membre ne peut représenter qu'une seule personne.

ARTICLE 10. — Il est donné plein pouvoir au porteur des présents statuts pour faire la déclaration prescrite à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901.

M. Paul de Rousiers soumet ensuite à l'approbation du Conseil le projet de traité à intervenir entre la Société et M. Edmond Demolins, propriétaire et directeur de la Revue *la Science sociale*, pour la publication du *Bulletin* de la Société et des travaux subventionnés par elle.

Après un échange d'observations, ce traité est accepté à l'unanimité.

Le Conseil procède ensuite à la constitution définitive de son Bureau, dont voici la composition :

PRÉSIDENT : M. Paul de Rousiers, Secrétaire général du Comité central des armateurs de France.

VICE-PRÉSIDENTS : M. Edmond Demolins, Directeur de la *Science sociale*, Président du Conseil d'administration de l'*École des Roches ;* — M. Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de droit de Paris et à l'École des Hautes Études sociales, chargé du cours de Science sociale à Paris.

TRÉSORIER : M. Maurice Firmin-Didot, éditeur.

SECRÉTAIRE : M. G. d'Azambuja, publiciste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

* * *

Correspondants et Chefs de groupes.

La liste des Correspondants et Chefs de groupes, en France et à l'étranger, est en préparation. Elle sera publiée dans le prochain fascicule.

Ceux de nos collègues qui seraient disposés à nous donner leur concours comme Correspondants et à organiser des groupes d'études dans leur région sont priés de nous le faire savoir le plus tôt possible. Après leur admission par le Conseil, nous leur enverrons tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la *Société*, ne figurent pas sur cette liste.

1° **Paris** : MM. ARQUINVILLIERS (baron d'). — AYNARD (Ed.), député.

BABONNEAU (R. P.). — BACLÉ (L.), ingénieur. — BAELEN. — BARBIER (Théophile), ingénieur. — BARY (A. de). — BÉGUINS (Félix), Dr ès sciences. — BERTRAND (Dr). — BERNON (J.-A. de). — BESSAND, directeur de la *Belle Jardinière*. — BIZOS (E.). — BLANCHON (G.). — BON-

DIN (Frédéric). — BORDE (Mme). — BORDEREL (Jean). — BOUCHER (Mlle Louise). — BOURET (Mme Vve), commissionnaire. — BOUTTER (l'abbé). — LE BRET (Robert), avocat. — BUREAU (Paul), professeur à la Faculté libre de Droit.

CAMARA (M.). — CHAMPAULT (Ph.). — CHARRIER (l'abbé). — CHATILLON (R. P. HENRY). — CHOPARD. — COPPEAUX (Émile). — COPPEAUX (Théophile). — COUSIN (Jules). — CUINAT (H.).

DESEILLEGNY. — DUFAURE (Amédée). — DUPRÉ LA TOUR (Félix). — DURIEU. — EYSSÉRIC.

FÈVRE (L.), ingénieur en chef des Mines. — FILLEUL-BROHY, industriel. — FIRMIN-DIDOT (Alfred). — FIRMIN-DIDOT (Maurice). — FRANCE (Henry de). — FRANCIS (l'abbé G.). — FROMENT (André). — FROMENTIN (l'abbé), curé de St-Germain l'Auxerrois.

GALLIARD (Gabriel-Olphe). — GAUCHER (Victor), architecte. — GEBHARDT (J.-J.). — GODEVILLE.

HARCOURT (comte Pierre d'). — HAUDRICOURT. — HÉLIAND (comte d'). — HEMMER (l'abbé Hipp.). — HESS (Jean), publiciste. — HUARD (Gustave), avocat. — HUBER (Charles).

ISAMBERT (Paul).

JARRY (Louis). — JOUIN (l'abbé), curé de St-Augustin.

LANZAC DE LABORIE (S. de). — LEBAUDY (Paul), député. — LEGAY (Robert). — LEMONNIER (Paul). — LÉVÊQUE. — MARAGE (Dr René). — MARTIN (Tommy). — MONET (Pascal), agrégé de l'Université. — MONIN (J.), ingénieur. — MOUTIER (Dr A.).

NIVARD (Paul). — NOÉMIE (Mlle).

OLLIVIER.

PACHECO (Alfred), négociant. — PERCHE (l'abbé de la), curé de l'Immaculée-Conception. — PICARD (l'abbé). — PLINVAL (Mlle). — PINOT (Robert), secrétaire général du Syndicat des constructeurs. — PROVOT (Mme).

QUINTON (N.).

RAFFIN (l'abbé L.). — RAVERAT (G.), négociant. — Rivière (l'abbé Pierre).

SAINTE-CROIX (de). — SEILHAC (Léon de), secrétaire du Musée social. — SAINT-PAUL DE SINÇAY.

TANQUEREY (l'abbé). — TISSIER (PAUL). — TRIPET (Dr Jules). — TURPAUD. — TURQUET (Henri).

VIDAL. — VILLECHEMOUX. — VILMORIN (Philippe de).

2e **Province** : MM. ABEBE (Édouard), Châlons-sur-Marne. — AGNIEL (Georges), ingénieur, Sailly-Labourse (Pas-de-Calais). — ALEXANDRE (l'abbé), chanoine de la cathédrale, Angoulême. — AMBLARD (Auguste), Vitry-le-François (Marne). — AMBLARD (Émile), ingénieur, Dieppe. — ANDRIEUX (l'abbé P.), Limoges. — ARDANT (l'abbé), Limoges. — ARNAULT (l'abbé Ed.), Pessines (Charente-Inférieure). — ASTOUL, professeur à la Faculté de droit, Caen. — AUBRY (H.), Chatou (Seine-et-Oise). — AUCLAIR, Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise). — AZAMBUJA (G. d'), Meudon.

BACHELET, Jarnioux (Rhône). — BALEY (Pierre), Revigny (Jura). — BALLU (l'abbé Louis), curé à Parnay (Maine-et-Loire). — BARBOTIN, à Penhoët (Ille-et-Vilaine). — BASTIDE (DE LA), Chan de Pressac par Chabanais (Charente). — BAYARD (l'abbé L.), Lille. — BAZOCHE, notaire, Mesnil-aux-Bois (Meuse). — BEAUQUIER (Jean), Nîmes. — BELLANGER, Fontainebleau. — BELLEVILLE (Alphonse), Versailles. — BÉNÉZULO (Adrien), propriétaire-viticulteur, Gignac (Hérault). — BENOIST (Dr Émilien), Guéméné-Penfao (L.-Infér.). — BENOIST (Olivier), propriétaire-agriculteur, Plailly (Oise). — BERNAUD (l'abbé), curé de la cathédrale, Poitiers. — BERTIER, professeur à l'École des Roches, par Verneuil (Eure). — BERTIN, Salon (Bouches-du-Rhône). — BERTSCHY (F.), Dijon. — BOISSIEU (DE), Ch. de Varambon par Pont-d'Ain (Ain). — BOITEAU (Léonce), négociant, Angoulême. — BOTREL (l'abbé), Essémane, près Béja (Tunisie). — BOUILLON (Mgr), vicaire général, Sens. — BOULANGER (H.), Choisy-le-Roi (Seine). — BOUSQUET, Courrières (Pas-de-Calais). — BOUYGUES (Joseph), Lyon. — BOYER (l'abbé), Villery-St-Étienne (Meurthe-et-Moselle). — BROUE (Mlle de la), Beurlay (Charente-Inférieure). — BRUN (Henri), avocat, Château de la Barre (Loiret). — BRUNIE,

notaire, Ussel. — BUFFAULT (Ed.), ingénieur en retraite, Moulins. — BURES Maurice), avocat, Saintes. — BUTEL (Fernand), avocat, Pau.

CADOT (J.), Villeurbanne (Rhône). — CADOT (Petrus), Lyon. — CALAN (Vte Ch. de la Lande de), Redon. — CARFORT (de), Lorient. — CARBONNIÈRES (F. Carles de), avocat, Castres. — CARREZ (Victor), ingénieur, Acat-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). — CARTIER-BRESSON (Pierre), Pantin (Seine). — CHATEL (Laurent), Toulon. — CHEVALLIER (Émile), Chartres. — LE COULTRE (Albert), Alger. — COLCOMBET (V.), négociant, St-Étienne. — COLLONGE (Ph.), professeur au séminaire d'Alix par Anse (Rhône). — COUILBARD, professeur, Montauban. — COURRÉGES (B.), président du tribunal civil, Montauban. — COUTURIÉ, Savigné-l'Évêque (Sarthe). — COUZINET (Rémy), Itteville par Bourray (Seine-et-Oise). — CROSNIER, capitaine, officier d'ordonn. du général comm. la 20e division, St-Servan. — CUÉNOD (Dr A.), Tunis.

DAHER (Paul), négociant, Marseille. — DALLOZ (A.), St-Claude (Jura). — DAMAS D'ANLEZY (le Cte), château d'Anlezy (Nièvre). — DASSÉ (l'abbé Joseph), curé d'Ourouer par Guérigny (Nièvre). — DAUPRAT (A.), Le Breuil-St-Michel par Chambourg (Indre-et-Loire). — DAUPRAT (Ét.), 4, rue de la Paix, Nice. — DAVID (Gaston), Ch. Bicardo par St-Yrieix (Hte-Vienne). — DAVID (Aristide), St-Michel-en-l'Herm (Vendée). — DECOSSE (Paul), avocat, Neufchâteau (Vosges). — DELAFOY (Camille), Mainvilliers (Loiret). — DELAGE (X.), Mustapha (Alger). — DELBET (Dr E.), député, la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). — DELCLUSE (l'abbé J.), curé de Tortefontaine (Pas-de-Calais). — DEMOLINS (Edmond), administrateur de l'École des Roches, la Guichardière par Verneuil (Eure). — DEPALLIER (R.), industriel, Orléans. — DESPLANQUES, Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). — DEVALORS (Michel-Laurent), Chasse (Isère). — DÉZOBRY, Montmorency (Seine-et-Oise). — DOLIVEUX (G.), administrateur de la Société du Chocolat Poulain, Blois. — DONNODEVIE (André), Rignac (Gers). — DORGUIN (Charles), La Châtre (Indre). — DOUTRIAUX (André), avocat, Valenciennes. — DUBOIS (L.), Puteaux (Seine). — DUDOIGNON-VALADE, avocat, Moulin de Repéroux, par Champdeniers (Deux-Sèvres). — DUFRESNE (Augustin), Dieppe. — DUFRESNE (Robert), Manoir de Calmont, par Dieppe. — DUPRÉ LA TOUR, Versailles. — DUTET (Victor), juge de paix, Azazga (Alger).

ENCAUSSE DE LABATTUT (Bernard d'), Toulouse.

FAUVEL (l'abbé E.), Bayeux. — Fard (P.), Rouen. — FAVRICHON (l'abbé J.), curé à Fontanès (Loire). — FEUILLADE DE CHAUVIN, Bordeaux. — FIRMIN-DIDOT (Mlle Élisabeth), château d'Escorpain (Eure-et-Loir). — FOUGERON (Émile), Orléans. — FURNE (Constant), Boulogne sur-Mer.

GALLAND (Charles), Puteaux (Seine). — GALLAND (Emmanuel), notaire, Tournus (Saône-et-Loire). — GARAS, Mézin (Lot-et-Garonne). — GARNIER (l'abbé Joseph), recteur de Fourvières, Lyon. — GARNIER (Paul), Nancy. — GASPARIN (Cte de), Nîmes. — GASTEBOIS (Louis de), Lourdes. — GENSOLLIN (Louis), avocat, Toulon. — GAIDE-ST-GENIÈS (Mme la Bonne de), Pau. — GÉRARD (Pierre), Marseille. — GÉRARD (l'abbé), professeur à l'École St-Étienne, Meaux. — GIRARD (Paul), Bourges. — GODARD, ingénieur de la Cie du Chemin de fer du Midi, Béziers. — GOURDET, Amiens. — GUERRIN (Eugène), Cambrai. — GUILBELON (Cte de), maire de Beauvoir (Oise). — GUINET (Antoine) fils, Lyon.

HALLOUIN, Versailles. — HERVEY, Ch. de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure). — HONORÉ (Maurice), Chambourg (Indre-et-Loire). — HOUDARD (Adolphe), Neuilly-sur-Seine). — HUBERT (Maurice), ingénieur, Marseille.

IZARN (Armand), avocat, Perpignan.

JAMBERNAT (Emm.), Marseille. — JACQUOT (Dr), Creil (Oise). — JOFFRION (Dr), Benet (Vendée). — JOLIET, avocat, Dijon. — JONANOLOU (l'abbé), École Jeanne-d'Arc, Tarbes. — JONCARD, Montrichard (Loir-et-Cher).

KIENER (Roger), Eloyes (Vosges). — KLEIN (l'abbé Félix), Bellevue (Seine-et-Oise).

LACHESNAIS (E. de), Marseille. — LAFARGE (Albert de), directeur de l'usine de Lafarge, Viviers (Ardèche). — LAPEYRE (Fernand), la Roche-Chalais (Dordogne). — LAROCHE (Joseph), Arras. — LAUDET (René), Cieutat (Gers). — LAVALETTE (Roger de), château de Sessale par Villefranche-Lauragais (Hte-Garonne). — LAYE (l'abbé), aumônier, Toulouse. — LAYER (Jules Scrive), industriel, Lille. — LEBOUTEUX (P.), Verneuil (Vienne). — LECALLIER (E.), Elbeuf (Seine Inférieure). — LECŒUR (Edmond), ingénieur, Rouen. — LEFEBURE (P. E.), Ronfeugeray (Orne). — LEDOUX (l'abbé A.), curé de Guemps (Pas-de-Calais). — LEFÈVRE (Frédéric), Rouen. — LEFÈVRE-DESURMONT, Lille. — LEGROS (R.), directeur de la station centrale d'Électricité, Fécamp. — LELOUP, président de la Chambre de commerce, Arras. — LENDEVILLE (de), Villotte (Côte-d'Or). — LENGLET, Fécamp. — LENOIR, adjoint au maire, Versailles. — LION (Camille), Rouen. — LOISY (J. de), Noyon. — LOUISSET (Frédéric), Bordeaux.

MAISTRE (Cte de), Pont-Audemer. — MALHERBE, Pont-Audemer. — MAME (Paul), éditeur, Tours. — MANAUD, Marseille. — MARCHON (l'abbé), Orléans. — MARTIN (Léonce), avoué, St-Affrique. — MARETTE, curé-doyen, Aire-sur-Lys (Pas-de-Calais). — MARQUET (Emile), Montoir de Bretagne (Loire-Inférieure). — MARQUÈS (Georges), avocat, Cahors (Lot). — MARTIN (l'abbé), St-Brieuc. — MAUBEC, professeur à l'Institut Join-Lambert, Rouen. — MAUREL (Marc), armateur, Bordeaux. — MELIN (G.), professeur à la Faculté de droit, Nancy. — MESURE (Charles), directeur des Forges de St-Jacques, Montluçon. — MÉZIÈRE (l'abbé), curé d'Abbeville (Seine-et-Oise). — MIEG (Thierry), Le Havre. — MIGNAL (J.), ingénieur, aux Herbiers (Vendée). — MIMAUD (Jules), juge d'instruction, Ruffec. — MILLON (l'abbé), professeur au petit séminaire, Carcassonne. — MISTRAL (Bernard, Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône). MONTCHEUIL (Paul de), château de Montcheuil, par Nontron. — MONTFORT (R. de), Bouay (Cher). — MONTI DE REZÉ (Louis), Bordeaux. — MORANT (Mis de), Montdidier (Somme). — MOREL (D^r), Courlon (Yonne).

NEYRET (Jean), ingénieur, Saint-Etienne. — NONSEVILLE (Vte de), capitaine au 135e de ligne, Angers.

OLLIER (Paul), Béziers. — OUDAILLE (Dr G.), Le Cannet (Var).

PARMENTIER (l'abbé), Perpignan. — PASQUIN (Paul), instituteur, Moyenmoutier (Vosges). — PERCHE (l'abbé R. de la), curé de Puteaux (Seine). — PERRAUD (le cardinal), évêque d'Autun, de l'Académie française. — PETERS (Louis), Épinal. — PHILIPPON (Georges), château de Mazargues par Marseille. — POCHET, ingénieur agronome, Verneuil-sur-Avre (Eure). — POCQUET (Barthélemy), publiciste, Rennes. — PONTAL (Cte de), château de Jauberthes (Gironde). — POTHIER (H.), capitaine au 108e d'infanterie, Bergerac. — POU (Georges), ingénieur, Blois. — PRAT (Louis), Marseille. — PRÉVILLE (A. de), château du Bonéthèves par Chabanais (Charente). — PREVILLE (l'abbé de), chanoine, Blois.

QUINTIN (Jean), Tanay (Ain).

RAFFESTIN (Ferdinand), receveur de l'enregistrement, Palaiseau (Seine-et-Oise). — RÉALS (de), Dinan.

RAYMOND CAHUZAC (Ch. de), Toulouse. — REBOUX (A.), directeur du *Journal de Roubaix*, à Roubaix. — RÉVIEN (Cte de), Ch^au de Montgiroux (Mayenne). — RICHARD, industriel, Jujurieux (Ain). — RICHER (A.), lieutenant de vaisseau, Lorient. — ROCHE (Victor), juge, Dieppe. — ROGIE (Narcisse), receveur de l'enregistrement, Versailles. — ROOLF, Neuilly-sur-Seine). — ROUGERIE (Mgr), évêque de Pamiers. — ROUSIERS (Paul de), château du Rhus, par Confolens (Charente). — ROUSIERS (Mme Vve de), Rochechouart. — ROUX (Ferdinand), avocat, Ch^au de Javode, par Issoire. — RUELLE (D^r de), Marseille. SAINT-MARTIN (André de), Périgueux. — SAINT-RAYMOND (Edmond), Toulouse. — Saffroy (Louis), notaire, Brienon-sur-Armançon (Yonne). — SALES, Toulouse. — SAQUET (le D^r), Nantes. — SAZERAC DE

FORGE (Albert), Angoulême. — SCHWALM (R. P.), Nice-Cimiez. — SENN (Olivier), Le Havre. — SILANS (de), capitaine de vaisseau, Lorient. — SILVESTRE, Barle-Duc. — SIMON (Stanislas), St-Dizier. — SOURY-LAVERGNE (H.), juge, Rochechouart. — STAEMMEL (l'abbé), secrétaire général à l'évêché, Nancy. — SURCIN (l'abbé), curé de Ferolles, Loiret.

TEILLAIS (de la), capitaine, Saumur. — TEISSIER (Georges), Marseille. — TENAILLE (Jean), Bastia. — TIXIER (Emm.), avocat, Clermont-Ferrand. — TOURNIER (Henri), Aiguefonde (Tarn). — TOURVILLE (Mme A. de), Chau de Tourville par Pont-Audemer. — TRAGIN (Georges), notaire, Eu. — TRETAIGNE (Baron de), Chau de Festieux, Aisne. TRINCAND LA TOUR (de), Bordeaux. — TROLLIET (Félix), Morestel (Isère).

VALDELIÈVRE (Georges), Lille. — VELTEN (Gaston), Versailles. — VERNAZOBRES (Henri), Raboulet (Hérault). — LA VERNETTE (Ph. de), lieutenant au 28e d'infanterie, Evreux. — VIALOLLE (Dr), Carbon-Blanc (Gironde). — VIGER (Dr), Abbeville. — VIGNON (l'abbé Paul), curé de Brignais (Rhône). — VILLARD, Lyon. — VILLARMOIS (Cte de la), Chau de Trans (Ille-et-Vilaine). — VILLERABEL (l'abbé de la), secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc. — VINCELLES (Cte de), Chau de Penanrun (Finistère). — VINCENT (André), St-Etienne. — VOMÉCOURT (Bon de), château de Chassey (Hte-Saône).

3° **Étranger.** — ALFONSO (A. José), Santiago, Chili. — AMMAN (Alfred d'), ingénieur, Fribourg (Suisse). — ARCHAMBAULT (Mgr), Montréal (Canada).

BERINDER (C. A.), ingénieur, Bucarest (Roumanie). — BOCHANOW (A.), notaire, Riga (Russie). — BOURNIVAL (L.-O.), médecin-pharmacien, Saint-Barnabé (Canada). — BRAAMCAMP MATTOS (José), Mont'Estoril, Lisbonne (Portugal). — BRUGES (Paul de), au Sart-St-Eustache (Belgique). — BRUNHES, professeur à l'Université catholique, Fribourg (Suisse).

CAMARA (Gonzalo), licencié en droit, Mérida, Mexique. — CASO (Sr D. Higinio G.), Gijon (Espagne). — CARRY (l'abbé Eugène), Genève (Suisse). — CASTELAR (Sr Marquis de), Madrid. — CERVERA (Pascual), contre-amiral, Puerto Réal (Espagne). — CONAN (Mgr J.), Port-au-Prince (Haïti) — COURTHION (Louis), Genève (Suisse). — CRAWFORD (W. C.), Edimburgh (Angleterre).

DEJACE (Charles), avocat, Liège (Belgique). — DOYEN (l'abbé), prof. au séminaire à Beauregard près Thionville (Lorraine). — DUBOIS, Gand (Belgique). — DUMON (Henri), ingénieur, Tournai (Belgique).

H. EPSTEIN (Jacques), Varsovie. — ERNOULT (Hip.), Marquisat (Guadeloupe).

LE FEUVRE (René F.), Direcleur de l'Institut agricole, Santiago (Chili).

GASPAR (Dr Félix), Rio-de-Janeiro (Brésil). — GEIGY (Alfred), Bâle (Suisse). — GERBERT (Béla), Pétroseny (Hongrie). — GÉRIN (Léon), Ottawa (Canada). — GICQUEL, lieutenant de l'infanterie coloniale, Ha-Giang (Tonkin). — GOODBODY (Ed. E.), M. D. Brodkhouse, Great Bardfield Braintree, Essex (Angleterre). — GAPEZYNSKI (l'abbé E.), Posen, Allemagne. — GREY (José), Nova Friburgo, Estado de Rio de Janeiro (Brésil). — GUILHOMIL (visconte de), Cadouços, Foz de Douro (Porto), Portugal. — GUZMAN (Louis Perez de), Jerez de los Caballeros, Badajoz (Espagne).

HEYD, capitaine d'artillerie coloniale, Dakar (Sénégal).

JANMOT (Maurice), Arraras (Brésil).

LAMING (H.), directeur de la compagnie du gaz, Moscou.

MARTINEZ (Candido Ruiz), Madrid. — MONJARRAS (Dr J. E.), Mexico. — MONTENEGRO (D. Feliz), Cordobilla, Espagne. — MULLER (Victor), avocat, Liège.

NAEL (l'abbé), à l'archevêché de Port-au-Prince (Haïti).

OLIVEIRA (Gabriel de), Sao Paulo (Brésil).

PICHON (l'abbé), sénior général de l'archevêché, Port-au-Prince (Haïti). — PEREIRA DOS SANTOS (D. J.), Sao Paulo (Brésil). — PÉRIER (Jean), consul suppléant de France, Londres. — PIRAZZO DA CUNHA (D. Luiz), Melres (Portugal). — POBEDONOSTZEF (Constansza), Procureur du St-Synode, St-Pétersbourg. — POINSARD (Léon), Berne. — Portugal (A. de), Durâo, Fort Salisbury, Rhodesia.

REPAINS (Prince N.), Kiew (Russie).

SALAS EDWARDS (Ricardo), Santiago (Chili). — SÉPULCHRE (Léon), Herstal (Belgique). — SÉPULCHRE (Louis), Herstal (Belgique). — SILVA (V. de), Freira, Saô Paulo (Brésil). — SILVEIRA CINTRA (Dr), Sao Paulo, (Brésil). — STACO (Justin), Port-au-Prince (Haïti). — SZWANSKI (Jean), Wilna (Russie).

TOQUENNE, chef de bataillon, Maintirano (Madagascar).

URECHIA (Nestor), ingénieur, Bucarest.

VALVA (G. d'Ayala), Naples. — VAEICHOFF (Alexandre), professeur à l'Université Legorka, St-Pétersbourg. — VASCONCELLOS (Joao de), sous-lieutenant de l'infanterie, Porto (Portugal).

WILLEMS (Pierre), industriel, Gand.

ZAGGLOUL (Ahmed Fathy Bey), président du tribunal indigène, Le Caire.

(*La suite de la liste, contenant les nouveaux membres, sera publiée dans le prochain fascicule.*)

BIBLIOTHÈQUES ABONNÉES A « LA SCIENCE SOCIALE »

On peut consulter la collection de la *Science sociale* dans les Bibliothèques suivantes, qui sont abonnées à la Revue :

A Paris : Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Bibliothèque de la Faculté de Droit. — Bibliothèque centrale du Ministère des Finances. — Comité de Législation étrangère au Ministère de la Justice. — Bibliothèque du Ministère du Commerce. — École des Sciences politiques. — Bibliothèque Cardinal.

En province : Bibliothèque de l'École spéciale militaire à Saint-Cyr. — Bibliothèque publique de Nancy. — Bibliothèque de l'Université, à Dijon. — Bibliothèque universitaire, à Bordeaux. — Bibliothèque universitaire, à Caen. — Bibliothèque universitaire, à Alger. — Bibliothèque municipale de Lyon. — Bibliothèque commerciale, à Lille. — Chambre de commerce de Marseille. — Bibliothèque de la Chambre de commerce de Saint-Étienne. — Bibliothèque du grand Séminaire de Toulouse. — Bibliothèque de l'École des Roches, à Verneuil (Eure). — Bibliothèque de la Société des Études économiques de Marseille. — Bibliothèque de la Société Turgot, Le Havre. — *Circular-Revue*, Toulouse. — Bibliothèque de l'Œuvre des Revues, à Tarbes.

A l'Étranger : Camera Deputati Biblioteca, à Rome. — Ministero Agricultura, Industria et Commercia, Biblioteca, à Rome. — Biblioteca de Bréro, Milan. Congreso de los Diputados (Biblioteca), Madrid. — Ateneo y Sociedad de Excursiones, Séville. — Ateneo Barcelone, Espagne. — Escola Naval, Lisbonne. — La Bibliothèque publique, Genève. — Bibliothèque de la Société économique, Fribourg. — Bibliothèque du Conseil d'État, Saint-Pétersbourg. — University Library, Torento. — Académie commerciale, Montréal.

RECRUTEMENT ET PROPAGANDE

Avec le présent fascicule, nous adressons à tous les membres une brochure sur la *Société de Science sociale*. Cette brochure est destinée à faciliter à nos confrères le recrutement et la propagande. Elle contient un *Bulletin d'admission* que nous les prions de remplir au nom d'un nouveau membre et de nous renvoyer.

Nous tenons des exemplaires de cette brochure à la disposition de nos confrères. Ils les recevront gratuitement s'ils veulent bien nous en faire la demande.

Nous avons le ferme espoir que tous voudront contribuer activement à la propagande de cette Science sociale, dont ils comprennent la haute portée. Ils y contribueront non seulement en augmentant le nombre de nos adhérents, mais aussi le nombre de nos publications, puisque nous publierons un fascicule de plus par cent nouveaux membres.

ÉTUDES SOCIALES

Sous cette rubrique, nous tiendrons nos lecteurs au courant des études entreprises,

soit individuellement, soit dans les groupes locaux qui se constituent.

Nous rappelons que les travaux faits d'après la méthode sociale pourront former des fascicules spéciaux, qui seront ensuite mis en vente, au nom et au profit des auteurs, dans les conditions indiquées sur la couverture de la Revue.

Nous sommes à la disposition de nos confrères pour examiner avec eux les questions à étudier et pour les aider, s'ils le désirent, à les faire d'après la Méthode de la Science sociale.

Pour mettre plus d'ordre dans cette partie du *Bulletin*, nous distribuons les renseignements, suivant les 13 séries adoptées pour le classement de nos fascicules en volumes.

Série I : Méthode. — Le fascicule qui est joint à ce numéro du *Bulletin* est consacré tout entier à exposer la Méthode sociale. Tous ceux qui désirent faire des observations, ou des études, y trouveront donc les indications nécessaires pour les entreprendre avec rigueur et exactitude. Ce fascicule doit être pour eux une sorte de *Vade-mecum*, qu'ils devront consulter souvent.

Nous pouvons annoncer dès maintenant que notre collaborateur, M. Ph. Champault, dont nos lecteurs apprécient l'exactitude et la méthode, prépare, sur le désir que lui a exprimé Henri de Tourville, un *Manuel de Science sociale*. Cette publication sera un précieux moyen d'étude pour tous les travailleurs.

Série II : Géographie et sciences. — Cette série comprend la géographie physique, la géologie, la météorologie, la botanique et la zoologie. Elle intéresse donc particulièrement les spécialistes qui désirent, sans s'éloigner de leurs études ordinaires, apporter leur contribution à la Science sociale et, en même temps, rattacher leur spécialité à des études plus générales. Un savant ne doit pas rester confiné dans son petit compartiment, il doit chercher les rapports qui existent entre ses études très spéciales et les autres ordres de connaissance. Il doit s'ouvrir des percées sur l'ensemble du monde social, afin de connaître toutes les répercussions de ses propres études.

La règle à suivre, pour un spécialiste des sciences que nous énumérons plus haut, nous paraît être la suivante : *il doit rechercher les rapports qui existent entre sa science et les divers phénomènes sociaux.*

S'il s'intéresse à la géologie, par exemple, il devra rechercher si la nature du sous-sol a une influence, et laquelle, sur les formes du travail, plus particulièrement de la culture, de l'industrie ou des transports. Pour établir ces rapports, il devra examiner successivement les différentes divisions de la Nomenclature sociale, que nous publions à la fin du premier fascicule de la Revue.

Il y a, dans cet ordre d'idées, des découvertes très intéressantes à faire et qui apporteraient à la Science sociale une contribution précieuse.

M. A. Roujol, professeur à l'École des Roches, entreprend en ce moment un travail de ce genre. Il commence par la géologie de la Normandie et compte ensuite étudier, au point de vue social, les grandes régions géologiques de la France. Les personnes qui seraient disposées à entreprendre des études géologiques au point de vue social, sont invitées à se mettre en rapport avec lui.

Il y aurait aussi d'intéressantes études à faire à propos de la botanique et de la zoologie, au point de vue de l'influence sociale des plantes et des animaux. Nous avons publié dans la Revue un article sur l'influence sociale du cheval; M. A. de Préville a tiré d'importantes conclusions de l'espèce animale qui domine dans les diverses régions du Sahara. On a signalé aussi l'action sociale du blé, du maïs, de la vigne, etc. Ces études seraient à développer et à préciser, en suivant plus spécialement les indications de la botanique et de la zoologie.

Nous devons signaler une autre série très importante et entièrement nouvelle d'études scientifiques. Il s'agirait de déterminer l'évolution historique des diverses sciences, naturelles, mathématiques, physiques et chimiques, en l'*expliquant d'a-*

près les conditions mêmes du milieu social aux diverses époques et dans les différents pays. C'est là une œuvre de longue haleine et qui devrait être poursuivie par une collection de collaborateurs spéciaux, traitant chacun un compartiment scientifique, ou une période de l'histoire des sciences.

Cette histoire est à écrire et, à mesure qu'elle s'élaborera, on sera surpris des progrès qu'elle fera faire, d'une part, à la Science sociale et, d'autre part, à la connaissance de l'évolution scientifique.

Nous signalons particulièrement cette section aux professeurs et aux hommes de science, disposés à s'intéresser aux études sociales et à étendre le cercle de leur propre spécialité.

Série III : Monographie de familles et de régions. — Cette série sera certainement la plus féconde en travaux, car elle embrasse l'étude des groupements sociaux les plus importants et les plus compréhensifs.

Plusieurs de ces travaux sont commencés, ou vont l'être incessamment.

Dans le prochain fascicule, nous publierons une très intéressante étude de notre Secrétaire, M. G. d'Azambuja, sur le *Conflit des races en Macédoine, d'après une observation monographique*.

Nous donnerons ensuite la synthèse de huit monographies de familles, qui ont été soumises à un travail de revision d'après la Nomenclature. Nous exposons plus loin l'origine et les éléments de ce travail [1].

Nous avons, en outre, en préparation une étude des différentes variétés du type normand, classées méthodiquement [2].

Pour rendre ce travail plus complet et pour nous faciliter les observations sur place, nous avons besoin du concours de nos confrères qui habitent la Normandie. Nous leur demandons de se mettre personnellement en relation avec nous, pour nous aider dans ce travail. Dès maintenant, ils peuvent nous donner une collaboration très utile, en rectifiant, s'il y a lieu, et certainement en développant les renseignements que nous publions dans le 1er fascicule ci joint, pages 77 à 86.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un de nos confrères, M. Jean Hess, le publiciste bien connu, poursuit en ce moment, d'après notre méthode, une description générale de l'Algérie. Nous invitons les membres de notre Société qui résident en Algérie à lui prêter leur plus dévoué concours, pour l'aider à mener à bien cette entreprise complexe et si intéressante.

Un autre de nos collègues, très ancien et très dévoué, M. F. Roux, avocat à Issoire, m'écrit :

« J'ai lu avec le plus grand intérêt, dans la dernière livraison de la *Science sociale*, l'exposé des transformations qu'elle va subir. J'y ai vu que les voyages d'études ne tiendraient pas moins de place que par le passé dans le programme de la Société. En ce moment même, mon fils qui a été en 1894 et 1895 au nombre des auditeurs de votre cours de Science sociale et qui est demeuré, depuis cette époque, un lecteur fidèle de la Revue se dispose à faire en Allemagne, comme les années précédentes, un séjour assez prolongé.

« La pensée m'est venue qu'il pourrait se mettre en rapport avec ceux de vos collaborateurs que la Société a déjà envoyés de l'autre côté des Vosges, s'associer dès à présent, dans la mesure de ses forces, à leurs recherches, et faire sous leur direction un apprentissage, qui pourrait le rendre digne de figurer dans leurs rangs. Je serais particulièrement heureux qu'il pût entrer en relation avec M. Paul de Rousiers, dont j'ai suivi les remarquables études sur le développement économique de l'Allemagne.

« Mon fils modifierait volontiers son itinéraire, de façon à y comprendre les diverses localités où vos collaborateurs auraient à recueillir des renseignements complémentaires. Il pourrait abréger son séjour d'hiver et retourner en Allemagne dans le courant de l'été, à l'époque que vous lui indiqueriez... »

J'ai répondu à M. F. Roux que nous acceptions avec le plus grand plaisir le concours de son fils, M. Paul Roux, et que nous étions convaincus qu'il nous rapporterait une bonne étude sociale sur une région de l'Allemagne.

Un autre de nos confrères, M. Jaminet, professeur à l'*École des Roches*, est actuel-

1. Voir dans le 1er fascicule, série I, Méthode, p. 70.

2. Voir ce que nous en disons, *ibid.*, p. 77.

lement en Picardie, où il commence la description sociale de cette province.

Pour l'étude des diverses régions de la France, ou de l'étranger, j'adresse un appel à tous nos collègues et je les prie de nous envoyer sur leur pays les mêmes renseignements que je demande plus haut au sujet de la Normandie.

J'adresse cet appel tout parculièrement à ceux de nos confrères qui nous avaient envoyé autrefois une première contribution à notre enquête pour l'établissement de la carte sociale de la France. Nous avions reçu des réponses, notamment sur la Vallée de l'Authie, la Limagne d'Auvergne, la vallée de Chambéry, l'Armagnac, le Quercy, etc. Il serait intéressant de développer ces études et de les mettre au point, à l'aide de la Nomenclature, comme nous l'indiquons à propos de la Normandie.

Pour les études régionales, on pourra consulter le volume *Les Français d'aujourd'hui*, qui donne une première ébauche de la carte sociale de la France. Cet ouvrage peut donner d'utiles indications pour l'étude et le classement des pays, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Série IV : Travail, questions économiques et ouvrières. — Cette série intéresse tout spécialement les chefs d'industries, les commerçants, les ingénieurs, les économistes. Nous les prions de nous indiquer les observations qu'ils pourraient faire sur ces questions, auxquelles nous consacrerons dans peu de temps un fascicule.

Nous recevons la lettre suivante, qui précise la situation de notre commerce d'exportation :

A M. Edmond Demolins.

« Cher Monsieur,

« Voici quelques renseignements qui peuvent vous intéresser au sujet de notre situation commerciale.

« En France, tous les produits du sol et du sous-sol, aussi bien que ceux de la grande industrie, sont protégés contre la concurrence étrangère par des tarifs de douane établissant des droits prohibitifs, dits compensateurs, à l'entrée des frontières.

« Vous pouvez consulter à cet égard le tarif des douanes qui vous en apprendra davantage que tous les raisonnements possibles.

« Comment pourrions-nous espérer réussir à exporter des marchandises pour lesquelles nous sommes forcés d'avoir recours à la protection douanière afin de conserver seulement le marché intérieur français?

« L'industrie française serait certainement ruinée par le libre-échange sur son propre marché, si l'on supprimait les droits de douane.

« Les commerces et industries de luxe, les vins, fruits, fleurs et légumes, volailles et autres commerces dont vous trouverez ci-joint la liste sont seuls susceptibles d'exportation.

« Il reste à expliquer comment un pays qui importe plus de marchandises qu'il n'en exporte, et par conséquent débourse plus d'argent qu'il n'en reçoit, n'arrive pas à se ruiner.

« Voici, à mon avis, partagé du reste par beaucoup d'autres, l'explication de ce fait.

« La France est un pays économe dans lequel le bas de laine joue un grand rôle. L'argent y est plus abondant que partout ailleurs et la fortune de notre pays est presque égale à celle de l'Angleterre. La France a prêté à toutes les nations du monde des sommes fabuleuses, dont les revenus rentrent chaque année et sont dépensés dans le pays. — De plus, les étrangers riches viennent tous faire de grosses dépenses dans nos villes d'eaux, bains de mer, stations d'hiver. Vous ne trouverez presque nulle part dans le monde de grosses fortunes dont les titulaires ne viennent pas à Paris, pour y dépenser sans compter une partie de ce qu'ils gagnent chez eux. Le climat, les théâtres, la cuisine et les distractions de toutes sortes attirent et retiennent en France les étrangers riches.

« Notre article d'exportation, c'est l'*argent* que nous prêtons à l'étranger et notre article le meilleur à l'importation, *encore l'argent* que l'étranger vient dépenser chez nous.

« Les industries et commerces de luxe peuvent seuls exporter ; pour le reste, nous sommes de plus en plus remplacés par les Allemands, les Anglais et même les Italiens.

« Voici la « Liste des objets exportables » :

« Vins, conserves alimentaires, liqueurs, fruits frais, beurre, œufs, volailles.

« Modes : fleurs, plumes, passementerie.

« Habillements : soieries, dentelles, rubans, lainages de Roubaix, lingerie.

« Meubles de luxe (*Mobiliers de bureaux et*

communs de plus en plus livrés par les États-Unis).

« Tissus pour ameublement.

« Objets d'art.

« Jouets riches (*les types ordinaires sont fabriqués à Nuremberg*).

« Articles de Paris : bijouterie vraie et fausse, éventails, bibelots, petits objets d'art ou de fantaisie, manches de parapluies, etc.

« Cuirs fins : chevreaux de Milhau, etc.

« Produits chimiques et photographiques (*Exportation de plus en plus gênée par les Allemands*).

« Appareils photographiques.

« Mécanique de précision : appareils, compas, etc.

« Machinerie spéciale : par exemple, Machine à chocolat, automobiles, dont la vente prend actuellement, un grand développement, etc.

« Coutellerie de Thiers.

« Quincaillerie (*elle passe de plus en plus aux Allemands*).

« Pianos.

« Chapellerie (de plus en plus remplacée par les articles anglais pour le feutre dur et par les articles italiens pour le mou).

« Veuillez agréer, etc.

« F. D., *armateur*. »

A cette liste d'article exportés, on peut ajouter les locomotives, pour lesquelles nos usines ont reçu un certain nombre de commandes de l'étranger, la ganterie de Grenoble, les glaces de Saint-Gobain.

Nous serons heureux d'enregistrer les observations, ou les rectifications, que nos lecteurs voudront bien nous adresser.

Série V : Enseignement et Éducation. — L'expérience qui se poursuit à l'*École des Roches*, permettra de donner à cette série un intérêt très particulier et très actuel. La question que nous aurons à étudier en premier lieu et sur laquelle j'ai déjà réuni de nombreux documents, est celle d'une meilleure coordination des matières de l'enseignement. Cette coordination doit se faire, dans les classes inférieures, en prenant pour base les leçons de choses classées suivant les formes du travail; dans les classes supérieures, en prenant pour base l'histoire. Mais c'est là un très gros sujet, que je ne veux ni effleurer, ni déflorer.

C'est cette section qu'intéressent les *Cours de Science sociale*. Il y en a actuellement quatre :

Le Cours de M. Paul Bureau, à Paris, dans l'Hôtel de la Société de géographie. Il a lieu tous les mercredis, à 5 heures de l'après-midi. Le sujet traité cette année est la Méthode sociale. Nous le signalons à ceux de nos lecteurs qui habitent Paris.

Le Cours de M. Edmond Demolins, professé à l'École des Roches, auquel assistent quelques professeurs et les grands élèves de la section spéciale. Cet enseignement comprend un exposé de la méthode et des résultats de la science, ainsi que des travaux pratiques, qui auront pour objet, cette année, l'étude monographique des diverses régions de la Normandie.

Le Cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy, qui a pour objet l'exposé de la Science sociale.

Le Cours du Vte Ch. de Calan, à la Faculté des lettres de Rennes, consacré à l'histoire de Bretagne, étudiée d'après la Science sociale.

Série X : Histoire sociale. — C'est à cette section que se rattache l'*Histoire de la formation particulariste*, d'Henri de Tourville, qui est une mine d'études sociales inépuisables. Dans l'état où elle a été publiée, elle est une ébauche magnifique de l'origine et de l'évolution des sociétés de l'Occident. Mais ce n'est qu'une ébauche tracée à grands traits par un maître incomparable. Il faut maintenant la reprendre, époque par époque, en poussant la démonstration aussi loin que possible. Nous avons le plan du monument; c'est à nous de le construire dans toutes ses parties.

Nous faisons appel pour cela à tous ceux qui s'intéressent aux études historiques : il y a du travail pour tous et on n'aura que l'embarras des questions à traiter.

Notre confrère le Vte Ch. de Calan veut bien se mettre à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désireraient aborder une étude d'histoire sociale. Par sa grande compétence et sa large documentation, il sera pour tous un guide précieux. On peut

lui adresser les lettres au siège de la Société.

On pourra se mettre au courant de l'état actuel de la Science sociale au sujet de la distribution des populations sur le globe, de leurs caractères et de leur classement, en consultant les deux volumes : *Comment la Route crée le Type social*. Cet ouvrage renvoie, à la fin des chapitres, aux diverses études sociales publiées sur le même sujet. Il peut ainsi servir de guide pour les lectures à faire dans un ordre méthodique.

Nous n'avons plus assez de place pour parler des travaux qui se rattachent aux autres séries. Ce sera pour une autre fois.

Edmond DEMOLINS.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de nombreuses lettres de félicitations au sujet du nouveau plan adopté pour la publication de la *Science sociale*. La division par fascicules formant un tout complet, l'augmentation du nombre des fascicules proportionnellement au nombre des membres, la mise en vente, soit des fascicules, soit des volumes et l'attribution de droits d'auteurs ont rencontré l'approbation générale. Nous remercions nos correspondants et nous demandons maintenant à tous nos confrères de nous témoigner leur approbation par un recrutement énergique.

Sous cette rubrique « Correspondance », nous publierons toutes les lettres qui nous paraîtront de nature à intéresser les lecteurs.

Reliures instantanées de la « Science sociale ».

La publication de fascicules formant un tout complet permet de les réunir par volumes, suivant la série à laquelle ils se rapportent. Nos lecteurs peuvent ainsi se constituer une Bibliothèque sociale toujours tenue au courant, toujours tenue en ordre, où chaque étude pourra toujours être facilement retrouvée

De même, ils auront à détacher les fascicules de ce *Bulletin*, pour les réunir ensemble de manière à ce qu'ils constituent un volume distinct.

Chacun de nos collègues a donc besoin, dès maintenant, de deux reliures, l'une pour les fascicules de la *Science sociale*, l'autre pour ceux du *Bulletin*. Ils pourront s'en procurer d'autres plus tard, à mesure qu'ils auront assez de fascicules d'une section pour constituer un volume à part, ou lorsque les fascicules à classer seront trop nombreux pour tenir dans une seule reliure.

Nous avons fait établir par la Maison G. Borgeaud, très connue pour ses articles de bibliothèques et de classements, un type spécial et très pratique de reliure, pouvant réunir de six à huit cents pages. Il sera livré aux membres de la Société au prix extraordinairement réduit de 1 fr. chaque, ou de 1 fr. 25, port compris.

On est prié de s'adresser directement à la Maison G. Borgeaud, 41 *bis*, rue des Saints-Pères, à Paris; elle se charge de faire l'expédition contre l'envoi du montant.

Les dix dernières collections de la « Science sociale ».

En faisant l'inventaire des volumes qui restent de la *Science sociale* (1re série), nous avons pu reconstituer dix collections complètes.

Nous mettons la collection, soit 36 volumes, à la disposition du public au prix de 350 francs. C'est une occasion unique et de courte durée.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Phéniciens et l'Odyssée, par Victor Bérard. — Deux vol. gr. in-8°. 1200 pages, 242 cartes et gravures. — Armand Colin, Paris.

Notre collaborateur, M. Champault, a eu souvent l'occasion de citer le curieux et savant ouvrage de M. Bérard qui, en effet, mérite l'attention et la discussion.

M. Bérard soutient cette thèse que l'*Odyssée* a été calquée, par son auteur, — la croyance à un seul ou à un principal auteur reprend de la force, — sur des *périples* géographiques, autrement dit sur des sortes d' « indicateurs » qui lui auraient été fournis par les Phéniciens. De même que M. Jules Verne a composé des romans pour inculquer des connaissances scientifiques à la jeunesse, de même Homère — ou tout autre qu'on voudra lui substituer — s'est inspiré d' « instructions nautiques » décrivant minutieusement des caps, des golfes, des ports, des îles, des îlots, des détroits, des comptoirs, des colonies diverses, et a brodé là-dessus les aventures d'un certain Ulysse pour égayer son récit. Il admet d'ailleurs l'hypothèse de romanciers sémites qui avaient servi d'exemples, ou d'intermédiaires, au poète grec.

Il faut admirer hautement l'ardeur avec laquelle M. Bérard s'est attelé à la démonstration de sa thèse, le luxe d'érudition qu'il déploie, le zèle avec lequel il s'est transporté en personne sur la plupart des points constituant l'itinéraire réel ou hypothétique de son Ulysse, et surtout le talent avec lequel, en maints endroits de son long ouvrage, il se sert des faits modernes pour expliquer les faits anciens.

Ce procédé est emprunté à la *Science sociale*. Nos lecteurs se rappellent que cette manière d'atteindre le passé par l'observation du présent fait partie de notre méthode, et que nos collaborateurs ont appliqué plusieurs fois la recette avec un heureux succès. Évidemment M. Bérard est au courant de cette méthode. Il est regrettable qu'il n'ait pas cru devoir rendre hommage à celle-ci [1].

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons volontiers que M. Bérard a dit sur Ulysse, sur les aventuriers de la mer aux âges préhistoriques, sur la « thalassocratie » des Phéniciens, sur leurs comptoirs, sur leurs modes favoris d'établissement, sur les différences entre les ports phéniciens et les ports grecs, sur les ressemblances entre Phéniciens antiques et Vénitiens modernes, des choses pleines de valeur et d'intérêt. S'ensuit-il que toutes ses affirmations et reconstitutions soient acceptables? Loin de là, et nos lecteurs, qui ont dans la mémoire les articles si solides et si lumineux de M. Champault, savent que la Science sociale peut apporter, pour la solution des problèmes soulevés par l'itinéraire d'Ulysse, des clartés beaucoup plus complètes, dont M. Bérard, malgré sa prodigieuse érudition, n'a pu malheureusement jouir.

Les Phéniciens et l'Odyssée n'en constituent pas moins un superbe ouvrage de bibliothèque, utile à lire, passionnant pour les « humanistes » comme pour les observateurs des sociétés, et extrêmement intéressant pour ceux qui aiment à évoquer de leurs cendres les peuples évanouis. Au point de vue de la forme, on peut faire à M. Bérard le reproche de ne pas traduire toujours les textes grecs qu'il cite. S'il a pensé n'être lu que par les hellénistes consommés, il a eu trop peu d'ambition. Il mérite des lecteurs, même parmi les lettrés qui ont plus ou moins oublié leur grec, ou même qui ne l'ont jamais bien su. En outre, une trop large place est donnée aux discussions philologiques, avec mots hébreux ou arabes à l'appui. Ces discussions sur des racines sémitiques auraient dû, sauf exceptions, être reléguées dans des notes ou des appendices, car il

1. Constatons pourtant que M. Bérard cite une fois M. Champault. T. II, p. 573.

n'y a peut-être pas en France trois douzaines de professionnels capables de les suivre avec compétence. Mais de nombreux passages, même au point de vue du style, rachètent ces imperfections. Ajoutons, comme dernier détail, que Mme Bérard a vaillamment accompagné son mari dans cette odyssée scientifique, et qu'elle a pris un grand nombre des photographies reproduites dans les deux volumes. Voilà certes qui est édifiant et pittoresque. Comme l'Homère de ses rêves, M. Bérard a su agrémenter son « périple » d'une poésie du meilleur aloi.

G. D'AZAMBUJA.

L'Enfance coupable, par Henri Joly, Lecoffre, Paris.

Le vice et le crime ont augmenté parmi les enfants. M. Henri Joly, qui s'est fait, comme on le sait, une réputation de criminaliste et de moraliste, étudie dans ce volume les différentes phases de la corruption chez les enfants et les tout jeunes gens. Ce sont d'abord les « impulsions mauvaises », puis les « dénuements » et les « défaillances », autrement dit les mauvaises conditions où se trouvent bien des familles pour réprimer chez les enfants le penchant au vice. L'auteur passe ensuite aux quatre premières « déviations », puis aux « chutes ». Il traite la question si triste des suicides enfantins, puis celle des délits, puis celle des crimes commis par ces jeunes êtres que les particularités envisagées précédemment ont enfin conduits à la révolte contre toutes les lois sociales. Il étudie, dans un dernier chapitre, « les relèvements possibles ».

C'est dans les œuvres, dans les patronages, dans les maisons de correction et dans les prisons, que l'auteur a puisé les nombreux faits qui lui ont servi à écrire son livre. Il a donc pratiqué une certaine méthode d'observation, quoique ce ne soit pas la nôtre, et en a tiré les conclusions que pouvait en tirer un homme de bon sens. Il a examiné, interrogé par lui-même les enfants vicieux et criminels et a recherché, pour beaucoup d'entre eux, la genèse de leurs vices ou de leurs crimes. Ce qu'il a vu l'a quelquefois effrayé, mais la rigueur maladroite avec laquelle on s'y prend parfois pour corriger l'adolescence pervertie ne l'a pas moins effrayé que cette perversité. Les correcteurs de l'enfance ont donc besoin de se corriger eux-mêmes, et ce sont eux — car les enfants ne sauraient être atteints directement par un tel ouvrage — qui pourraient puiser dans le livre de M. Joly d'utiles leçons.

A.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

La Compagnie de l'Ouest délivre toute l'année, de toute gare ou halte à toute gare ou halte de son réseau, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classe sur les prix doublés des billets simples à place entière.

Durée de validité des billets :

2 jours	pour	les	parcours	jusqu'à...	125 kilomètres.
3 —	—	—		de 126 à 250	—
4 —	—	—		de 251 à 400	—
5 —	—	—		de 401 à 500	—
6 —	—	—		de 501 à 600	—
7 —	—	—		au-dessous de 600	—

non compris les dimanches et fêtes.

Cette durée peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix initial du billet.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Le plus complet, le plus moderne, le mieux illustré

DES DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES

Paraît chaque samedi en fascicules de 16 pages, à **50** centimes

Demander gratis un fascicule-spécimen

à la **LIBRAIRIE LAROUSSE**, 17, rue Montparnasse, **PARIS**

ANNÉE 1904 2e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondants et Chefs de groupes. — Lettres des Correspondants. — Études sociales, par M. Edmond Demolins. — L'idéal américain, d'après le président Roosevelt, par M. Paul de Rousiers. — Les thèses sociales au théâtre, par M. G. d'Azambuja. — Correspondance : Lettre de M. le Cte A. de R. — Bulletin bibliographique.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région ; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité ; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société. Ce *Bulletin* comprend la liste des nouveaux

membres et des sections d'études récemment ouvertes dans les diverses régions, l'indication des questions mises à l'étude dans ces sections, l'indication de questions à étudier avec des hypothèses à vérifier, la Correspondance, une Chronique des principaux faits sociaux, un Bulletin bibliographique, etc.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

La Société met également en rapport les membres appartenant à la même profession, afin de leur faciliter les études sur la situation de cette profession et sur les réformes à y introduire.

Congrès annuels. — La Société se propose d'organiser un Congrès annuel pendant le mois d'août, dans une région déterminée. Ce Congrès aurait plus particulièrement pour but l'étude sociale de cette région. Les travaux du Congrès pourront former, chaque année, un des fascicules de la Revue.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours

Il est délivré, du 15 Octobre au 15 Mai, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, pour les stations hivernales suivantes : **Hyères** et toutes les gares situées entre **Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10% du prix du billet collectif. — Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. Arqué, élève chancelier de France, Nuremberg (Allemagne), présenté par M. Maurice Bures.

Dr Julien Bailhache, Dourdan (Seine-et-Oise). Omis sur la liste générale.

Paul Bessand, négociant, Paris, présenté par M. Charles Bessand.

Jean Bessand, élève à l'Ecole des Roches, présenté par M. Charles Bessand.

D. Bossi, pasteur, Luino (Italie), présenté par E. Demolins.

M. Charpentier, ancien négociant, Saint-Mandé (Seine), présenté par le même.

Corcuera (M.), industriel, Guadalajara, Mexique, *idem.*

Liévin Danel, Lille, présenté par M. Scrive-Loyer.

E. Daniel, négociant, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), présenté par M. E. Demolins.

Albert David, ingénieur agronome (I. N. A.), agriculteur, ferme et distillerie de Stains, Villeneuve-sous-Dammartin (Seine-et-Marne), *idem.*

Ernest Desenfans, avocat, Mons (Belgique), *idem.*

L'abbé Octave Desmonts, Verneuil (Eure), *idem.*

Charles Dumont, président de la Chambre de commerce, conseiller du commerce extérieur, Dijon (Côte-d'Or), *idem.*

L'abbé Maurice Gamble, aumônier de l'École des Roches, Verneuil, *idem.*

M. Géral, attaché à la Banque de France, Charenton, présenté par M. Ollivier.

Camille Glaenzer, négociant, Paris, présenté par M. E. Demolins.

René Jaminet, professeur à l'École des Roches, Verneuil, *idem.*

Paul Jenard, professeur à l'École des Roches, Verneuil, *idem.*

Paul Lafollye, architecte diplômé, Paris, *idem.*

Alfred Landrin, agriculteur et fabricant de sucre, Bertaucourt-Épourdon (Aisne), *idem.*

Maurice Larivière, ingénieur, Lille, présenté par M. J. Scrive-Loyer.

F. Mentré, professeur à l'École des Roches, Verneuil, présenté par M. E. Demolins.

Armand Parent, professeur de violon, Paris, *idem.*

Vladimir-Sergevich Poljanskii, Yalta (Russie), *idem.*

M. Poncin, Brizambourg (Charente-Inférieure), présenté par M. Maurice Bures.

Armand Roujol, professeur à l'École des Roches, Verneuil, présenté par M. E. Demolins.

Dr Sabouraud, ancien interne des hôpitaux, Paris, présenté par M. le Dr Triboulet.

Mme Scrive de Negri, Lille, présentée par M. Scrive-Loyer.

Dr Henri Triboulet, médecin des hôpitaux, Paris, présenté par M. Armand Parent.

Étienne Watel, ingénieur, Paris, présenté par M. E. Demolins.

Henri Willem, Milan (Italie), *idem.*

CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPES

Voici une première liste de nos Membres Correspondants, qui veulent bien prendre l'initiative de constituer un groupe local Nous prions ceux de nos confrères qui

habitent dans la région d'un Membre Correspondant de se mettre en rapport avec lui.

M. Alfred d'Amman, ingénieur, Beauséjour, près Fribourg (Suisse).

M. Ch. Astoul, professeur à la Faculté de droit, rue Holdot, 25, Caen.

M. le Dr J. Bailhache, Dourdan (Seine-et-Oise).

M. A. Bochanow, notaire, Riga (Russie).

M. Duilio Bossi, pasteur, Luino (Italie).

M. Henri Brun, Dr en droit, propriétaire-agriculteur, La Barre, par Ouzouer-sur-Trezée (Loiret).

M. Maurice Bures, avocat, Saintes (Charente-Inférieure).

M. Fernand Butel, avocat, rue Marca, 14, Pau (Basses-Pyrénées).

M. Doliveux, industriel, Blois (Loir-et-Cher).

M. Gonzolo Camara, licencié en droit, calle 57, n° 512, Merida, Yucatan (Mexique).

M. l'abbé Eugène Carry, rue des Granges, 18, Genève (Suisse).

M. Manuel Corcuera, industriel, Guadalajara (Mexique).

M. Couillard, professeur, avenue St-Michel, 55, Montauban (Tarn-et-Garonne).

M. A. Doutriaux, avocat, docteur en droit, rue d'Oultreman, 12, Valenciennes.

M. Constant Furne, propriétaire-agriculteur, Saint-Léonard, par Pont-de-Briques (Pas-de-Calais).

M. Garas, docteur en droit, Mezin (Lot-et-Garonne).

M. Léon Gérin, propriétaire-agriculteur, Coaticooke, province de Québec (Canada).

M. Godard, ingénieur de la Cie du Chemin de fer du Midi, Béziers (Hérault).

M. Eugène Guerrin, ingénieur des Arts et Manufactures, place d'Armes, 17, Cambrai (Nord).

M. G. Melin, professeur à la Faculté de droit, rue de la Visitation, 1, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. J. Mignal, ingénieur des Arts et Manufactures, Les Herbiers (Vendée).

M. Victor Muller, avocat, rue Sainte-Véronique, 20, Liège (Belgique).

M. le Dr Oudaille, le Cannet (Alpes-Maritimes).

M. Barthélemy Pocquet, Directeur du *Journal de Rennes*, rue Leperdit, 4, Rennes (Ille-et-Vilaine).

M. Wladimir Sergevich Poljanskii, Petjoukinskaya strato, Yalta, Crimée (Russie).

M. Paul Rasquin, instituteur, Moyenmoutier (Vosges).

M. Jules Scrive-Loyer, industriel, rue Léon-Gambetta, 294, Lille (Nord).

M. le Bon de Vomécourt, Chassey, par Cognières (Haute-Saône).

M. Nestor Uréchia, ingénieur, Strada Polizu, 46, Bucarest (Roumanie).

M. Henri Willem, Via San Andrea, 11, Milan (Italie).

Lettres des Correspondants.

Riga, le 27 janvier. — « ... Les nouveaux plans de réorganisation de la Société et de la Revue me plaisent beaucoup. Je suis très flatté de votre demande et j'accepte très volontiers d'être votre Correspondant. J'ai le plus vif désir de répandre le plus possible dans mon pays les lumières de la *Science sociale*, et je pense lui rendre ainsi un des meilleurs services dont je sois capable... » — A. Bochanow.

Luino, Italie. — « Très honoré Monsieur, nous nous mettons entièrement à votre disposition, mon frère et moi, pour la fondation d'un groupe italien de la *Société de Science sociale*. Si vous désirez avoir des renseignements sur l'Italie du Nord, nous serons très heureux de vous en envoyer... Le moment, pour faire connaître vos livres en Italie, est très favorable. J'apprends que votre volume, *l'Éducation nouvelle*, se trouve sur la table de notre Ministre de l'Instruction publique, qui s'en est servi pour ses projets de réforme de l'École secondaire italienne... » — Duilio Bossi.

Nous serons reconnaissants à M. Bossi des renseignements qu'il voudra bien nous envoyer sur l'Italie du Nord. Nous lui demandons, pour commencer, de déterminer les conditions de lieu et de travail de sa province, suivant le plan que nous avons

indiqué pour l'étude de la Normandie. (Voir le précédent fascicule, p. 77 et suiv.) *Nous adressons d'ailleurs la même demande à tous nos Correspondants et à tous nos confrères*, pour leur région. Nous leur donnerons, soit par lettres, soit dans le *Bulletin*, tous les renseignements qu'ils voudront bien nous demander.

La Barre, le 22 janvier. — « ... Je suis à votre disposition et ferai tout ce que je pourrai pour aider au recrutement de nouveaux membres. Je vous prie de m'envoyer une cinquantaine de brochures de propagande. J'approuve complètement la transformation de la Revue, que je possède du reste depuis la fondation. J'ai, à l'étude, plusieurs travaux de science sociale et j'espère pouvoir vous envoyer prochainement la matière d'un fascicule... » — HENRI BRUN.

M. Henri Brun a déjà publié, dans la Revue, une étude très remarquable sur la Champagne; le travail qu'il nous annonce contribuera, nous n'en doutons pas, à faire avancer la *Science sociale*.

Saintes, le 25 janvier. — « ... J'accepte avec empressement l'offre qui m'est faite d'être le Correspondant de la Société pour ma région et je vous envoie le nom de deux nouveaux adhérents que je viens de recruter... Je termine en ce moment mon étude sur le Saintongeais. Il me semble que j'ai réussi à découvrir certains effets de la vigne, qui n'avaient pu encore être relevés en science sociale, du moins qui ne se manifestent pas ailleurs avec autant d'intensité. Je veux dire le rôle du grand commerçant d'eaux-de-vie.

« J'ai ensuite le projet d'étudier la vigne dans le Bordelais, où elle produit un type très remarquable de grand propriétaire et, à Bordeaux, un type intéressant de grand commerçant... » — MAURICE BURES.

Mezin, le 22 janvier. — « ... Je ne puis mieux faire que de vous exprimer mon vif désir d'être utile à la Société comme Membre Correspondant. Je crois que l'on peut trouver à Toulouse les éléments pour constituer un groupe d'études. L'année dernière, M. de Lacger a inauguré un Cours de *Science sociale* à l'Institut catholique de cette ville. Je compte aller à Toulouse dans quelques jours pour recruter quelques adhérents.

« La géographie sociale de nombreuses régions du midi (Haut et Bas Languedoc, Quercy, Roussillon, Cerdagne, Ariège) n'a pas encore été entamée. On peut faire en Gascogne de nombreuses études particulières. Je me tiens à votre disposition pour vous donner tous les renseignements nécessaires... » — GARAS.

Nous prions M. Garas de nous envoyer quelques déterminations de Pays, au point de vue du Lieu et du Travail, suivant les indications données plus haut.

Béziers, le 24 janvier. — « J'accepte bien volontiers d'être le Correspondant de la Société pour ma région et je me mets à votre disposition pour toutes les études qu'on voudra entreprendre. J'espère arriver à recruter des adhérents dans les six départements sur lesquels s'étend mon cercle d'exploitation. Je vous prie de me faire envoyer des brochures de propagande... » — GODARD.

Notre confrère, M. Marc Maurel, armateur à Bordeaux, et notre adhérent dévoué depuis plus de vingt ans, regrette de ne pouvoir, à cause de sa santé, nous donner son concours comme Correspondant. « Mais si vous m'indiquez, ajoute-t-il, le nom d'un Correspondant dans notre région, je pourrai le stimuler pour qu'il vous rende le plus de services possibles... » La grande valeur personnelle et la haute situation qu'occupe M. Marc Maurel seront un précieux appui pour notre Correspondant à Bordeaux.

M. G. Melin nous a demandé 30 exemplaires de notre brochure de propagande et il nous annonce qu'il va les distribuer dans sa région aux personnes qui s'intéressent à la *Science sociale*.

Le Cannet, le 25 janvier. — « C'est avec le plus grand plaisir que j'accepte l'honneur que vous me faites, en me demandant d'être le Correspondant de la *Science sociale* pour ma région. Je ferai tous mes efforts pour propager les idées auxquelles je dois tant et vous pouvez être assuré que

mon entier dévouement vous est acquis. J'ai quelques notes sur la Thiérache et le Vermandois; je les mets bien volontiers à la disposition de M. Jaminet, si elles peuvent lui être utiles pour l'étude qu'il prépare sur la Picardie... » — Dr OUDAILLE.

Rennes, le 31 janvier. — « J'accepte bien volontiers d'être le Correspondant de la Société. Vous savez que je consacre mes loisirs à l'étude de questions historiques. J'ai déjà publié cinq gros volumes qui ont été couronnés par l'Académie française. Enfin je suis Président ou Vice-Président de plusieurs sociétés locales. C'est vous dire à quel point je suis occupé. Vous pouvez cependant compter sur mon entière bonne volonté. Je trouve la nouvelle organisation de la Société heureuse et pratique. Je vais la recommander à ceux que ces études intéressent, particulièrement aux jeunes gens... » — BARTHÉLEMY POCQUET.

Lille, le 2 février. — « J'accepte très volontiers d'être le Correspondant de la Société dans ma région et je vous adresse dès aujourd'hui le nom de trois nouveaux membres. Je vais pouvoir en recruter d'autres, si vous voulez bien m'envoyer quelques brochures de propagande.

« Je me préoccupe, pour entrer dans les vues de la Société, de recueillir des documents en vue de l'étude de ma région, c'est-à-dire de la Flandre française et belge. Je vous serai reconnaissant de me signaler les travaux qui auraient déjà été faits et les documents que vous auriez pu recueillir... » — JULES SCRIVE-LOYER.

M. Scrive-Loyer doit venir me voir prochainement à l'*École des Roches* et nous pourrons établir ensemble les bases d'une étude sur la Flandre.

Chassey, le 25 janvier. — « Je suis tout à votre disposition comme Membre Correspondant. Si vous jugez à propos d'envoyer quelqu'un ici pour étudier notre région, je me ferai un plaisir de le recevoir pour le temps qu'il voudra. La Franche-Comté me semble mériter une étude particulière. Les mœurs des habitants sont restées communautaires et doivent se ressentir beaucoup de la domination espagnole. Mais j'aurai besoin d'être aidé pour établir exactement les caractères de ce type. Si vous voulez bien m'adresser quelques brochures de propagande, j'en enverrai autour de moi avec ma carte... » — Bon DE VOMÉCOURT.

Je signale au Bon de Vomécourt quelques pages que j'ai publiées dans la *Science sociale*, sur le type Franc-Comtois (t. XXIV, liv. d'octobre 1897), p. 260-269). C'est une simple ébauche; elle pourrait du moins lui servir de base, pour une étude plus complète. Mais le premier point à établir serait une détermination générale des divers pays qui composent la Franche-Comté, suivant les indications que je donne plus haut. Cette détermination par les caractères dominants du lieu et du travail est facile à faire pour toute personne connaissant le pays d'une façon générale. Ces renseignements connus, on pourra faire une hypothèse avant d'entreprendre l'observation directe de chacun des pays constituant une région.

Un de nos anciens confrères m'écrit de Cambrai que, tout en s'intéressant aux observations scientifiques qui sont le fondement de nos études sociales, il serait désireux de s'occuper plus spécialement des questions d'applications et de réforme. Cette préoccupation est très légitime et nous devons en tenir compte. Chacun peut en effet trouver, dans la *Science sociale*, le moyen de satisfaire ses goûts et ses aptitudes.

La *Science sociale* comprend deux points de vue distincts, mais étroitement liés. Ceux qui se livrent surtout aux observations scientifiques ne doivent pas perdre de vue que ces observations aboutissent à donner à chacun une direction pour se conduire et pour réussir dans la vie. De leur côté, ceux qui voient surtout le côté pratique de nos études doivent être convaincus qu'ils retomberont rapidement dans toutes les erreurs communes et dans tous les échecs retentissants, s'ils ne s'appuyent pas fermement sur les données de la science.

La Revue donnera à chacun ce dont il a besoin pour marcher avec sûreté dans la voie qu'il aura choisie : aux premiers une

méthode rigoureuse pour observer; aux seconds des conclusions précises pour tenter des applications et des réformes.

Nous avons l'intention de consacrer à ces dernières questions quelques-uns de nos fascicules, afin de donner à tous une direction.

D.

ÉTUDES SOCIALES

Série III : Monographies de famille et de régions. — Notre confrère, M. Paul Roux, dont nous avons annoncé le prochain départ pour un voyage d'études sociales, est actuellement en Allemagne. Il se propose de faire des observations en Norvège et dans la Plaine saxonne. Il doit vérifier et compléter sur place les résultats déjà acquis à la suite de nos précédentes enquêtes dans ces pays.

On sait quelle est l'importance de la Norvège au point de vue social. C'est là, sur les rivages des fjords, que s'est effectuée une des plus grandes transformations découvertes par la Science sociale : l'évolution de la formation communautaire à la formation particulariste [1]. C'est là qu'a pris naissance ce type fameux de pêcheur-agriculteur qui a été l'origine du Saxon. Nous connaissons aujourd'hui les causes fondamentales de cette évolution, mais certains points sont encore à préciser. Il est en outre intéressant de constater dans quelle mesure l'état de choses traditionnel a pu être modifié par des circonstances nouvelles.

Il en est de même, pour la Plaine saxonne, où ce type a pris sa forme complète, avec tous les caractères apportés par le Franc en Gaule, par le Saxon en Angleterre.

Nous espérons donc que le voyage de M. Paul Roux apportera à la *Science sociale* de précieuses indications.

Le *groupe de l'École des Roches* a commencé l'étude du type normand, suivant le plan qui a été exposé dans le précédent fascicule consacré à la Méthode (voir p. 77 à 86). Ce groupe va se mettre en communication avec ceux de nos confrères qui résident en Normandie, afin de leur demander leur concours.

Série IV : Travail, questions économiques et ouvrières. — Pour faciliter à nos confrères les études sur une industrie en particulier, ou sur un groupe d'industries, nous leur proposons d'adopter, en totalité ou en partie, le plan suivant qui nous paraît le plus méthodique :

1° *Géographie de l'industrie*, c'est-à-dire indication des régions du globe où domine cette industrie, avec les caractères généraux qu'elle revêt dans chacune.

2° *Production de la matière première.* Les pays d'où on la tire, la manière et les procédés par lesquels on l'obtient : matière première d'origine extractive, ou agricole, ou fabriquée. Les moyens et les prix de transports pour l'amener au lieu de fabrication. Les prix de revient, etc.

3° *Fabrication du produit.* Procédés de travail; série des transformations du produit. Forme de l'atelier : petit atelier, fabrique collective, grand atelier. Nature du moteur : la main, l'eau, le vent, la houille, l'électricité. Prix de revient du produit fabriqué. Rapports du patron et de l'ouvrier.

4° *Distribution et vente du produit.* Par quelles voies il se distribue et dans quels pays il est exporté. La concurrence qu'il rencontre et les moyens de la combattre. Les formes, les agents et les intermédiaires de ce commerce. Les pays exportateurs et importateurs. Leur situation respective sur le marché, etc.

5° *Histoire de l'industrie.* Déterminer et caractériser les périodes principales de cette histoire. Pour traiter chaque période d'une façon méthodique, l'auteur pourra passer plus ou moins longuement en revue les quatre divisions précédentes. De la sorte, il sera certain de ne rien omettre d'essentiel.

6° *Avenir de l'industrie.* Il faut ici tirer les conclusions qui se dégagent de toute

1. Voir, à ce sujet, le début de *l'Histoire de la formation particulariste*, par Henri de Tourville. *Science sociale*, t. XXIII et suiv., et *Comment la route crée le type social*, par E. Demolins, t. II, liv. V.

l'étude, au point de vue de la situation favorable ou défavorable de cette industrie, des chances de prospérité, ou des craintes de décadence que l'on peut concevoir.

7° *Effets sociaux de l'industrie.* Cette dernière division est très importante. Il s'agit de déterminer les répercussions de cette industrie sur le milieu social et inversement du milieu social sur cette industrie. Pour établir son exposé, l'auteur devra se servir de la Nomenclature sociale en consultant successivement chacune de ses divisions [1]. Il est bien entendu qu'il ne retiendra, parmi ces divisions, que celles sur lesquelles il constatera une répercussion quelconque.

Il nous est difficile d'entrer dans de plus grands détails, mais la Direction de la Revue est à la disposition de ses collaborateurs pour leur donner les indications dont ils pourraient avoir besoin.

Edmond Demolins.

L'IDÉAL AMÉRICAIN

d'après

le président Roosevelt [2].

Le président Roosevelt a réuni, sous le titre d'*Idéal Américain*, une série d'articles publiés par lui sur des sujets très divers.

Pourtant le livre a son unité. Il est, d'un bout à l'autre, l'expression de la mentalité américaine; il peut aider le lecteur français à déchiffrer cette énigme qu'est pour lui un Américain.

Les peuples sont en effet des énigmes les uns pour les autres et l'Amérique est tout particulièrement une énigme pour nous, Français. Sans doute une sympathie très sincère nous unit aux citoyens des États-Unis; sans doute aussi nous sommes moins ignorants qu'autrefois de ce qui se passe sur l'autre rive de l'Atlantique; nous savons que les jeunes filles américaines sortent seules, que les politiciens sont souvent corrompus, que de gigantesques trusts se sont constitués dans plusieurs industries, que Chicago, New-York et les autres grandes villes possèdent des maisons d'une hauteur inouïe et d'un nombre d'étages extraordinaire; nous savons bien d'autres choses encore; nous sommes mieux informés, mais, d'ordinaire, nous ne comprenons pas. Nous sommes renseignés sur quelques faits, mais nous ne nous rendons pas compte de leur sens, ni du lien qu'ils ont entre eux.

Avant d'être investi de la magistrature suprême, Théodore Roosevelt comptait déjà parmi les hommes de marque de son pays. La guerre de Cuba et le rôle qu'il y avait joué à la tête de ses *Rough Riders* avait mis une glorieuse auréole autour de son nom déjà connu comme celui d'un administrateur intègre et énergique. La ville de New-York avait bénéficié, en effet, de sa vigoureuse ardeur à combattre le désordre. Il avait assaini la police municipale avec clairvoyance et promptitude; il s'était acquis par là la reconnaissance de tous les bons citoyens. Les élections de 1900 le portèrent à la vice-présidence de la République, situation honorifique, mais relativement effacée, d'où la mort malheureuse du président Mac-Kinley devait le tirer promptement.

Sa fortune politique, portée au plus haut point par ces événements imprévus, repose donc cependant sur de grands services rendus. Ce n'est pas le hasard des circonstances, encore moins la basse intrigue politique, qui l'a mis à la tête de la nation. Il est réellement un Américain éminent, et voilà déjà une raison de s'intéresser aux idées qu'il exprime.

Mais il en existe une autre, meilleure et plus forte. Le président Roosevelt n'est pas seulement un Américain éminent, c'est aussi un Américain typique. Il est un remarquable échantillon de la race. Il a vécu sur les Ranches et travaillé dans les grandes fermes de l'Ouest; il a pris sa part des fatigues et des plaisirs que comporte cette existence, galopant à travers

1. Voir le tableau de la nomenclature à la fin du précédent fascicule de la Revue sur la Méthode.

2. Cet article est la Préface mise par le Président de notre Société en tête de l'édition française de l'ouvrage du Président Roosevelt : *L'idéal américain*, traduit par A. et E. de Rousiers. Librairie Armand Colin.

la prairie pour opérer le *roundup* des troupeaux, chassant le fauve, aussi endurant et aussi hardi que le plus invétéré des *frontiermen*. Il se souviendra toujours de ces débuts vigoureux et frustes, conservera le goût des chevauchées ardentes, et se trouvera tout prêt à entrer en campagne quand il faudra faire la guerre. Mais il s'associera au bureau du négociant, deviendra un *business man* avisé, apte à conduire les hommes, mettra de l'ordre dans les intérêts publics qui lui seront confiés, comme dans les intérêts privés dont il aura la charge. Ainsi il n'est pas l'homme d'une seule profession, le spécialiste compétent, mais rétréci aux limites étroites de sa besogne ; il a traversé différents métiers, acquérant dans chacun d'eux une expérience nouvelle, fortifiant par chacun d'eux la faculté maîtresse, celle dont le rôle est universel et dominant, la connaissance des hommes.

Rien de plus habituel aux États-Unis que cette diversité de professions chez un même individu. C'est une caractéristique de l'Américain de se plier promptement aux circonstances, de saisir successivement tous les échelons à sa portée pour monter plus haut. L'absence de traditions imposées, la quantité d'occasions favorables offertes par un pays neuf qui se développe, la simplicité des moyens, par-dessus tout l'entrain général et cette « aisance des coudes » (*elbow room*) dont les effets se retrouvent partout, sont autant d'éléments qui concourent à ce résultat.

Un *ranchman*, ou un *farmer*, un commerçant rivé à son comptoir, un ingénieur enfermé dans ses calculs, n'est pas un représentant véritable du type américain, fût-il descendant authentique des fameux pèlerins ou des compagnons de Penn. Il y faut plus de mélange et de diversité. Le Président Roosevelt est profondément américain par la variété même des sources où il a puisé l'expérience de sa vie. C'est donc un bon interprète de l'esprit américain, un bon guide pour qui veut pénétrer dans le domaine mal connu des idées américaines.

Et de fait, à lire son livre, certaines opinions courantes sur l'Amérique se modifient ; connaissant mieux les mobiles des actions, on s'étonne moins des succès obtenus.

* * *

Un des préjugés les plus ordinaires chez les Européens consiste à ne voir dans l'Américain qu'un bipède conduit par un instinct à la chasse du dollar, un *dollar hunting animal*. C'est là une opinion de pauvres gens, persuadés que l'argent va par une pente naturelle aux mains peu scrupuleuses et que l'honnêteté est une surcharge gênante dans la course au profit. Le Président Roosevelt n'est pas de cet avis. Il partage l'optimisme très répandu dans la partie saine de la population américaine, et reste persuadé que l'honnêteté est une chance de succès. Comme tous les enfants des États-Unis, il a fait à l'école des pages d'écriture en copiant la fameuse maxime de Franklin : *Honesty best policy* (l'honnêteté est la meilleure des politiques), et il y croit fermement.

En cela, il se distingue évidemment de beaucoup de ses compatriotes. Les scrupules de conscience ne tourmentent pas tous les spéculateurs de Wall Street, ni la plupart des politiciens, ni un grand nombre de citoyens américains appartenant à des professions quelconques.

Mais, outre que tous les pays du monde ont leurs malhonnêtes gens, ce qui est une excuse négative, l'Amérique se distingue de beaucoup d'entre eux par une qualité précieuse, l'énergie de ses honnêtes gens. C'est là l'élément de progrès, d'assainissement, de vraie civilisation, qui assure sa marche en avant. M. Roosevelt s'en rend bien compte, et il réserve ses colères les plus vigoureuses à ceux qui, par la correction de leur vie, seraient dignes de renforcer l'élite des bons citoyens, mais qui, par leur insouciance, leur maladresse, ou leur dédain des rudes labeurs et des âpres luttes de la politique, se condamnent à la stérilité. Il juge sévèrement l'homme qui va à la chasse un jour d'élections au lieu de surveiller le bureau de vote de sa circonscription. Il raille sans pitié le théoricien qui, du fond de son cabinet, donne des conseils à ceux qui agissent, sans vouloir

lui-même affronter la bataille. Il méprise l'homme du monde qui dit du mal du gouvernement avec quelques amis triés sur le volet, et qui croit avoir rempli son devoir de citoyen, parce que ses conversations du fumoir ont diverti agréablement un petit nombre de ses pareils.

Quant aux coquins, il se contente de les appeler par leur nom. Ce sont ses adversaires ; il les combat durement ; mais j'ose dire qu'il leur en veut moins qu'aux braves gens inutiles. En effet, ils n'ont pas trompé ses espérances. Il sait fort bien que la réforme n'a rien à attendre d'eux. Ils font leur métier de coquins et ne sauraient être responsables du progrès moral de la société. Au contraire, tout honnête homme a sa part de responsabilité dans cette œuvre commune à laquelle sa qualité d'honnête homme lui donne une vocation. Il représente une force perdue pour le bien quand il reste honnête sans devenir actif. C'est le sentiment profond de cette perte qui irrite le Président Roosevelt.

Il n'est pas tendre non plus pour le matérialiste à vues bornées, l'économiste étroit, qui résout le problème social par Doit et Avoir et qui n'aperçoit même pas la souveraine importance des éléments supérieurs de ce problème. On trouvera dans son livre de cruelles appréciations, parfaitement justifiées d'ailleurs, sur ces hommes réputés pratiques, auxquels les questions paraissent claires parce qu'ils les réduisent aux limites mesquines de leur propre champ visuel.

Si maintenant on veut bien réfléchir que l'auteur du livre n'est pas un penseur isolé dans sa tour d'ivoire, mais un citoyen actif et éminent, qui dirige les destinées politiques de la grande République américaine, d'accord avec la majorité de ses membres, on sera amené à penser que l'Américain, simple chasseur de dollars, n'est peut-être pas l'Américain-type, l'Américain représentant l'ensemble, ni surtout l'Américain dirigeant.

Et peut-être comprendra-t-on alors pourquoi les États-Unis ont donné au monde, au cours du XIXe siècle, le spectacle merveilleux de leur essor. Ce n'est pas le vil amour de l'argent qui suffit à expliquer cet extraordinaire développement. A lui seul, il produirait l'état social des camps miniers, où le revolver est le seul argument employé, où la brute qu'est l'homme dominé par la passion du gain apparaît dans toute son horreur. Mais les États-Unis ne sont pas demeurés à ce moment de leur évolution. Ils ont dépassé cette ère chaotique parce qu'un élément s'est rencontré chez eux pour faire respecter et prédominer le droit des honnêtes gens à mener une vie honnête et libre. Et c'est seulement à partir de cette victoire de la moralité sur la brutalité qu'une contrée de l'ouest nouvellement envahie par des aventuriers, peut devenir assez « respectable » pour se constituer en État et ajouter une étoile de plus au drapeau américain.

La civilisation américaine n'est pas due au *dollar hunting animal*. Elle est l'œuvre des hommes qui, ayant assuré leur domination sur les moyens matériels de vivre, ont assuré en plus la domination de l'élément moral, sans lequel une société organisée ne saurait exister.

.
. .

Comment cette domination de l'élément moral s'est-elle accordée avec le régime d'une grande liberté, cela est encore un problème obscur. Beaucoup d'Européens le résolvent d'une manière facile, soit en niant la domination de l'élément moral, soit en niant le règne de la liberté en Amérique.

C'est ainsi qu'une foule d'émigrants débarquent aux États-Unis dans l'illusion que tout y est permis. Leur conception de la liberté étant celle de l'anarchie, ils sont presque surpris d'apprendre qu'on n'a pas le droit d'assassiner un passant dans Broadway à New-York.

Et s'il leur arrive de passer dans un État où la vente publique des boissons spiritueuses est interdite, leur surprise devient de l'ahurissement. « Comment, disent-ils, dans ce pays de liberté on n'a pas même celle de prendre un bock ? »

Cette contradiction apparente a pourtant une explication. Quand les Américains parlent de liberté, ils entendent parler uniquement de la liberté de se développer,

d'agir utilement, de s'élever. Pour eux, cette liberté est réellement sacrée. Mais ils ne se font aucun scrupule de restreindre ou de détruire toute liberté qui ne s'exerce pas dans ce sens. S'il leur est prouvé qu'une notable proportion d'individus soit incapable, dans un État donné, d'user de la liberté de boire sans un sérieux dommage, ils suppriment dans cet État la liberté de boire, et cela avec excès et d'une main maladroite. Ils se disent qu'après tout cette suppression ne nuit en rien au développement, ni à l'activité, ni à l'élévation de personne. S'il leur est prouvé que l'introduction dans leur pays d'éléments inférieurs, difficilement assimilables, constitue un danger pour son avenir, ils hésitent moins encore à édicter les lois que l'on sait pour interdire l'immigration des Chinois, des illettrés, des gens sans ressources. De même, et pour les mêmes raisons, ils ont aboli l'esclavage dans les États du Sud, malgré la liberté qu'invoquaient les planteurs d'avoir des esclaves. De même, ils ont refusé d'admettre le territoire de l'Utah au rang et aux privilèges d'un État membre de l'Union, aussi longtemps que la polygamie y a été officiellement reconnue. On pourrait multiplier les exemples.

En réalité, leur idée de la liberté est l'idée de la liberté du bien. Et la liberté règne vraiment chez eux parce qu'ils sont suffisamment d'accord sur la distinction du bien et du mal, sur ce qui est utile à l'homme, et aux hommes groupés en société, pour se développer, pour agir et pour s'élever. Grâce à cette unité de vues, il n'arrive guère qu'un citoyen se trouve entravé dans l'exercice d'une liberté considérée par lui comme essentielle, au nom d'une majorité considérant l'exercice de cette liberté comme contraire au bien général.

En d'autres termes, il y a aux États-Unis un certain nombre de vérités morales acceptées universellement pour que, chacun y trouvant une limite nécessaire à sa liberté individuelle, tout le monde puisse admettre que la loi reconnaisse et impose cette limite, si cela est nécessaire.

Cet état d'esprit éclate à chaque instant dans le livre du Président Roosevelt. Les convictions sont simples, fermes, bien assises, indiscutées. Certains principes fondamentaux ne sont jamais mis en question et, pour tout dire, on a, en le lisant, l'impression très nette que c'est un *christian gentleman* qui parle. Ce qui est plus caractéristique encore, c'est que ses opinions de *christian gentleman* sont généralement acceptées par l'ensemble de ses concitoyens. Ce n'est pas à dire que tous appartiennent à une confession définie, ou même se préoccupent de préciser la base religieuse sur laquelle repose la morale qu'ils reconnaissent; mais, en fait, c'est à la morale de l'Évangile qu'ils s'en tiennent.

Les racines profondes de la liberté américaine vont chercher leur nourriture dans ce *substratum* général de l'esprit américain. Ainsi s'explique l'apparente contradiction de gens qui ont fait une révolution et se sont résolus à une guerre civile épouvantable pour sauvegarder la liberté, tandis qu'ils s'interdisent par une contrainte légale le libre usage de l'alcool.

*
* *

Aux yeux de beaucoup d'Européens, ce règne de la liberté américaine ne serait pourtant que très éphémère. Volontiers ils diraient de l'Amérique, comme Joseph de Maistre : « C'est un enfant au maillot, laissez-le grandir. » L'erreur était excusable il y a cent ans. Elle l'est moins aujourd'hui que l'enfant s'est débarrassé de ses langes depuis beau temps et que, sans conteste, il marche tout seul. Cependant, on peut se demander si les États-Unis sont en mesure de supporter les complications qu'entraîne pour un grand pays un rôle dans la politique extérieure. Jusqu'ici les États-Unis avaient vécu politiquement isolés. Ils travaillaient à leur développement intérieur, repoussant, quand il convenait, quiconque aurait songé à les troubler dans cette opération, mais n'entreprenant en aucune manière sur les États d'Europe. Aujourd'hui, la situation a changé. La guerre de Cuba a montré que désormais il faudrait faire place à une nouvelle puissance dans le concert européen, ou plus exactement dans l'arène où jusqu'ici

les Européens seuls se disputaient. Et alors la question se pose de savoir si les Américains ne vont pas, peu à peu, devenir de simples Européens, connaître les charges de la conscription militaire, le joug tracassier des bureaucraties centralisatrices, les coups d'État, le césarisme et ces mille maux qui paraissent à beaucoup d'entre nous comme la rançon d'une civilisation avancée et d'un rang politique important.

A tous ceux que ces problèmes préoccupent il faut recommander la lecture de l'*Idéal Américain*. Le Président Roosevelt est parfaitement résolu — et la nation qu'il représente avec lui — à endosser toutes les responsabilités nouvelles auxquelles les succès récents des États-Unis les exposent. Il faudrait bien mal connaître le caractère ambitieux, impérieux et hardi de l'Américain pour s'en étonner. Non seulement il envisage sans effroi la constitution d'une armée régulière américaine autrement puissante que les 25.000 hommes de troupes occupés à protéger les réserves indiennes, mais il y pousse et il y travaille avec son impétuosité de *Rough Rider*. Il veut une marine de guerre forte. Il veut un contrôle plus effectif du gouvernement fédéral sur la législation économique et financière des États particuliers. On connaît sa campagne contre les trusts. Et il n'est aucunement effrayé ni du militarisme, ni du césarisme, ni de la centralisation excessive.

Deux choses lui donnent confiance, sans doute. La première, ce sont les fortes assises de la liberté américaine, assises capables de résister à tout effort et contre lesquelles d'imprudentes entreprises se briseraient comme verre. Non seulement le sentiment de la liberté est très vif et très ombrageux aux États-Unis; mais l'usage de la liberté est sérieusement garanti par la séparation effective des pouvoirs. Le gouvernement fédéral a une grande somme de puissance, mais dans une sphère définie. La Cour Suprême est armée d'une autorité sans contrôle, mais pour un but étroitement déterminé, l'interprétation de la Constitution. De même, le gouverneur d'un État, le juge, le chef d'une municipalité sont maîtres chacun chez lui et pour sa fonction spéciale. Lorsque, dans un pays ainsi constitué, un intérêt autrefois particulier ou local prend un caractère plus étendu, plus général, il est utile de le confier à une autorité plus large, de l'enlever à la municipalité pour le faire passer au Comté ou à l'Etat, ou au gouvernement fédéral. Mais la liberté n'est pas compromise par cette attribution justifiée. Que les milices d'État, reconnues insuffisantes pour la défense du pays, soient transformées et réunies en un seul corps; que leur commandement soit centralisé à Washington; cela ne mettra pas dans la main du Président des États-Unis un instrument de césarisme, on peut en être assuré. Il ne possède pas en effet un droit de domination suffisant sur les gouvernements locaux pour abuser — à supposer que la folle tentation lui en vînt — de la force armée mise à sa disposition.

Mais il existe une seconde raison de ne pas craindre pour le sort de la liberté américaine. Un Américain éminent me la signalait un jour dans une phrase que je me permets de rapporter ici : « Nous n'avons pas en Amérique, me disait-il, l'héritage de haines qui vous divise si malheureusement en France. » On ne saurait apprécier assez haut cette heureuse condition. C'est une des impressions les plus profondes que laisse un séjour aux États-Unis que cette absence de haines, de rancunes accumulées, d'antagonisme aigu entre les hommes d'origines diverses. Les « morts qui parlent » là-bas ne parlent pas des situations perdues, ni des dominations subies, mais de la grande œuvre accomplie en commun. Dans un pays sans haines traditionnelles, la liberté jouit de la plus précieuse et de la plus efficace des garanties. L'optimisme du Président Roosevelt trouve là son explication et sa justification.

Paul DE ROUSIERS.

LES THÈSES SOCIALES AU THÉATRE [1]

Les pièces à thèses sont à la mode, et nous avons étudié dans cette Revue, à propos du théâtre de Dumas fils, les causes qui font fleurir ce genre.

M. François Veuillot étudie dans un volume récent tout ce que ce genre a produit durant les dernières années. La collection est importante, car les œuvres à tendances, ou à prétentions sociales, n'ont pas manqué sur la scène. Mais que valent ces « prédications » qui, soit dit en passant, ont souvent pour effet d'affaiblir notablement la valeur littéraire et le naturel des dialogues où on les enchâsse?

Ce classement comporte trois parties : 1° la famille; 2° la question sociale; 3° science et religion.

Dans la première, M. François Veuillot discute les théories qui vont « à l'assaut du mariage ». Le mariage, en effet, a son procès instruit sur la scène. Les uns l'attaquent en néo-moralistes (*l'Enigme*, de M. Paul Hervieu; *le Torrent*, de M. Maurice Donnay). Les autres le bafouent en amuseurs publics (*le Nouveau Jeu*, de M. Henri Lavedan; *le Marquis de Priola*, du même auteur; *les Deux Écoles*, de M. Alfred Capus). Toutefois, le mariage a aussi quelquefois ses défenseurs, et M. François Veuillot met en relief, avec plaisir, le *Berceau*, de M. Brieux, qui constitue un réquisitoire assez bon contre le divorce.

Après la question du mariage vient celle de l'éducation des enfants (*la Petite Amie*, de M. Brieux; *la Conscience de l'enfant*, de M. Gaston Devore). Ce qui se dégage de cette première partie, c'est que la famille est attaquée au théâtre plus vigoureusement qu'elle n'est défendue. Ceux même qui la défendent n'osent pas appuyer sur les meilleurs arguments et font des concessions aux auditoires, de niveau moral peu relevé, qui décident du succès.

Dans la deuxième partie, l'auteur groupe les pièces selon la subdivision suivante :

1° Le féminisme. — *La Vassale*, de M. Jules Case; *Les Trois Filles de M. Dupont*, de M. Brieux; *La Petite Amie*, du même auteur, envisagée à ce nouveau point de vue; *les Remplaçantes*, du même auteur. — M. François Veuillot constate la place prépondérante qu'occupe M. Brieux parmi ses « prédicateurs », mais les œuvres énumérées ci-dessus ne valent pas le *Berceau*. — *Les Tabliers blancs*, de M. Louis Bénière. Beaucoup de vague, pas mal d'erreurs et quelques malentendus.

2° La misère et la charité. — Pièces analysées : *la Cage*, de M. Lucien Descaves; *les Bienfaiteurs*, de M. Brieux. Déclamations vaines et solutions nulles.

3° Patrons et ouvriers. — Encore *les Bienfaiteurs*, de M. Brieux; *Le Repas du Lion*, de M. de Curel, *Les mauvais Bergers*, de M. Octave Mirbeau. Plus que jamais éclate l'impuissance des auteurs dramatiques à nous faire voir clair dans les nuages qu'ils s'amusent à agiter.

4° Les plaies sociales et les abus. — Il y a des abus dans la magistrature (*la Robe rouge*, de M. Brieux); le pari aux courses corrompt et mine une foule de gens (*Résultat des courses*, du même auteur); la débauche menace la santé publique (*les Avariés*, du même auteur). Sur ces points, comme sur bien d'autres, les « prédicateurs » indiquent assez bien le mal, en l'exagérant quelquefois; mais où ils ne brillent pas, c'est quand il s'agit d'en arriver aux remèdes.

5° La noblesse et l'argent. — Les moralistes de la scène aiment beaucoup à pourfendre la noblesse. Ils parviendront, s'ils continuent, à persuader qu'elle est toujours une institution très importante, puisqu'on a besoin de l'attaquer si souvent et si fort. Pièces analysées : *le Prince d'Aurec* et *les Deux Noblesses*, de M. Henri Lavedan; *Les affaires sont les affaires*, de M. Octave Mirbeau. — Beaucoup de fiel dans tout cela, surtout dans la dernière œuvre. L'auteur du volume aurait pu dire que bien des gens qui crient contre les nobles et les financiers cherchent surtout à gagner de l'argent comme ceux-ci et à se pousser dans les salons où l'on se fait une gloire de coudoyer ceux-là.

6° La noblesse de la terre. — *Le Domaine*, de M. Lucien Besnard; *les Fossiles*,

1. *Les Prédicateurs de la scène*, par François Veuillot. — 1 vol. in-12. Victor Rétaux, Paris.

de M. de Curel. Mêmes réflexions que ci-dessus.

Dans sa troisième partie, M. François Veuillot discute les pièces où la science et la religion se trouvent en jeu. Il range dans cette catégorie : *Blanchette*, de M. Brieux, où se trouvent stigmatisés les inconvénients sociaux de l'instruction mal comprise et mal utilisée ; *l'Évasion*, du même auteur, qui combat l'orgueil scientifique ; *la Nouvelle Idole*, de M. de Curel ; *l'Aînée*, de M. Jules Lemaître, où la question ecclésiastique est mise au théâtre ; *la Passion*, de M. Edmond Haraucourt ; *la Samaritaine*, de M. Edmond Rostand ; *la Douceur de croire*, de M. Jacques Normand ; *la Fille sauvage* de M. de Curel.

M. François Veuillot constate, en terminant, que « la majorité des théories défendues par les prédicateurs de la scène est erronée, méchante et pernicieuse ».

Gabriel D'AZAMBUJA.

CORRESPONDANCE

Monsieur, Dans le dernier numéro du *Bulletin* je trouve une lettre signée F. D., armateur, dans laquelle on peut lire le passage suivant : « En *France* tous les *produits du sol* et du sous-sol, aussi bien que ceux de la grande industrie, sont protégés contre la concurrence étrangère par des tarifs de douane établissant des droits prohibitifs dits compensateurs à l'entrée des frontières ».

Qui dit tarifs prohibitifs dit évidemment tarifs ne permettant pas la traversée des frontières gardées par les dits tarifs. Or, si M. F. D. veut se reporter au tableau de nos importations, il pourra relever, pour les entrées en France, les chiffres ci-dessous qui concernent spécialement les *produits du sol :*

Objets d'alimentation importés en 1903.

Céréales	fr.	175.024.000
Farineux		53.556.000
Fruits de table		54.056.000
Bestiaux		52.615.000
Vins		150.949.000
Viande		22.442.000
Poissons		50.794.000
Fromages, beurre		50.109.000
Total :	fr.	609.545.000

Matières premières importées en 1903.

Peaux brutes	fr.	166.520.000
Laines		369.413.000
Soies		289.670.000
Lin		105.843.000
Pâtes de bois		48.100.000
Graines oléagineuses		248.287.000
Bois à construire		125.962.000
Merrains		28.037.000
Total :	fr.	1.381.632.000

Ainsi, il est entré en France pour près de deux milliards de produits que notre sol pourrait donner non pas peut-être dans l'état actuel de la culture, mais si cette même culture était intensive comme elle devrait l'être. On ne peut donc pas dire que les tarifs de douane sont prohibitifs.

M. F. D. semble croire que, de toutes les nations, la France est seule à posséder des tarifs dits compensateurs. Qu'il me soit permis de rappeler quelles conditions onéreuses sont mises à l'entrée des produits du sol dans tous les pays protectionnistes : États-Unis, Allemagne, Russie. Même dans les États libre-échangistes, comme la Belgique et l'Angleterre, des formalités abusives, quarantaines, exceptions tirées de maladies imaginaires, analyses, tendancieuses empêchent l'introduction de notre bétail et de nos vins.

Les produits du sol pourraient être exportés beaucoup plus largement, si les cultivateurs savaient être à la fois des producteurs et des négociants.

Aujourd'hui, l'on se rend compte, chez les agriculteurs, qu'il faudrait des commerçants pour écouler la production agricole, qui menace d'être prochainement formidable ; seulement on ne sait comment créer les organes adéquats et les hommes nécessaires.

C'est de l'issue des recherches en cours que dépend l'avenir de l'agriculture française, puisqu'elle ne peut compter sur un accroissement de la population pour consommer les excédents de produits qu'elle est en droit d'escompter. Veuillez agréer... Comte A. DE R.

Nous publierons prochainement un article sur *la Crise agricole et les moyens de développer nos exportations*. Cet article répond au désir exprimé par notre Correspondant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La protection légale des travailleurs, par Raoul Jay, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. — Un vol. in-12, Larose, Paris.

L'auteur de ce volume pense qu'il faut intervenir de plus en plus, par voie législative, pour assurer la protection des travailleurs, et s'attache à montrer que cette protection légale n'aura aucune influence fâcheuse sur l'industrie. Il souhaite pourtant que les pouvoirs publics ne soient pas seuls à remplir vis-à-vis de l'ouvrier ces fonctions de tutelle, et que les travailleurs puissent constituer des organismes se protégeant eux-mêmes. Ce ne serait pas la corporation d'autrefois; mais ce seraient les groupements professionnels adaptés à la société moderne.

Comme documents annexes, l'auteur joint à son volume les statuts de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, les statuts de l'Association nationale française sous cette même protection légale, et les statuts de la Ligue sociale d'acheteurs.

Annuaire-almanach de l'Action populaire. Guide social, 1904. — Lecoffre, Paris.

Cet Annuaire-almanach traite des matières suivantes : Mouvement social en France et à l'Étranger. — Syndicats d'ouvriers et d'employés. — Syndicats agricoles. — Syndicats patronaux. — Enseignement social. — Organisation du travail. — Grèves. — Trusts et cartels. — Monographies ouvrières. — Mutualités. — Assurances mutuelles agricoles. — Habitations ouvrières. — Jardins ouvriers. — Caisses rurales. — Crédit populaire. — Employés de commerce. — Coopératives de consommation et de production. — Maîtres économistes. — Œuvres féminines sociales. — Syndicats féminins. — Action des Jeunes. — Bibliothèque sociale, etc.

Un paragraphe (page 233) a été consacré à notre vénéré et regretté maître Henri de Tourville :

« Henri de Tourville était le méditatif solitaire. Il recevait de rares initiés dans son appartement de la rue de la Bienfaisance... Plus tard il se replongea dans sa province normande, et il fallut aller le chercher en pleins bois, comme les oracles antiques. Sa coordination était puissante. Il systématisa l'œuvre du grand observateur (Le Play). Sa méthode enfermée dans une nomenclature sortit des cadres monographiques eux-mêmes. Il fut le glorificateur des Anglo-Saxons par la plume de son élève, Edmond Demolins. Son action personnelle fut égale à celle de Quesnay, le physiocrate. Comme Saint-Simon, il forma une pléiade de jeunes qui se retrouvent aujourd'hui dans la littérature, les sciences, les situations industrielles. »

Une table des matières par ordre alphabétique est jointe à cet Annuaire qui contient, comme on a pu le voir par l'énumération donnée plus haut, un certain nombre de renseignements utiles.

Les enfants d'époux divorcés, par Mme Renée Pingrenon, 1 br. in-8°. Paris, Dujarric et Cie, éditeurs, 1903.

L'auteur de : *Le Divorce, ses causes, La Faute du Mari*, s'est proposé, cette fois, de démontrer l'infériorité du sort des enfants d'époux divorcés au triple point de vue moral, social et matériel.

Un exposé précis, s'appuyant, d'une part, sur des exemples vécus, se référant, d'autre part, à l'expérience incontestable de personnalités les plus compétentes en matière d'éducation de l'enfance, se termine par un appel aux législateurs pour sauvegarder, tout au moins, les intérêts immédiats des enfants, innocentes victimes de tant de désaccords conjugaux.

La brochure de Mme Pingrenon part d'une âme généreuse, mais il sera difficile d'obtenir, par quelque loi que ce soit, que les enfants d'époux désunis ne soient pas victimes de la désorganisation de leur foyer. La haine des conjoints séparés se rit des précautions légales, et l'éducation

des enfants ainsi « écartelés », comme on l'a dit, entre leur père et leur mère ne peut pas profiter des ressources normales dont jouit l'éducation des autres enfants. Ce que Mme Pingrenon démontre donc le mieux — indirectement et sans le vouloir — c'est que le meilleur moyen d'épargner à d'autres enfants les épreuves qui affligent les enfants des divorcés actuels, ce serait de supprimer le divorce.

La grève devant la loi et les tribunaux, par Maurice Hamelet, docteur en droit, licencié ès lettres, un vol. in-12, Larose, Paris.

Ce volume constitue une revue consciencieuse et assez complète, nous semble-t-il, de tous les points de droits qui peuvent se poser à propos des grèves. L'auteur, après avoir défini et classé celles-ci, envisage : 1° la préparation de la grève (coalition, menaces de grève, provocation à la grève, conciliation et arbitrage); 2° la déclaration de la grève (effets sur le contrat de travail, question des délais d'avertissement, de dommages et intérêts, de publicité, de mise à l'index); 3° l'état de grève (atteintes à la liberté du travail et de l'industrie, interventions des tiers, résolutions de contrats, dommages, etc.); 4° la fin de la grève (question de la reprise de l'ancien contrat ou de la formation d'un nouveau, répercussion sur la question des indemnités pour accidents de travail); 5° les projets de réforme.

Dans sa conclusion, M. Hamelet insiste sur la nécessité d'une puissante et régulière organisation syndicale. Il cite notre collaborateur M. Paul de Rousiers et fait siennes les réflexions suivantes, empruntées à *La Question ouvrière en Angleterre* : « On ne traite pas avec des indisciplinés; on traite avec des corps constitués capables de faire respecter les conventions qu'ils signent, avec des mandataires réguliers représentant réellement les intérêts au nom desquels ils agissent. » L'auteur veut que ces syndicats aient une existence durable, car (dit encore M. Paul de Rousiers) « là où les syndicats ouvriers groupent momentanément leurs adhérents dans l'effervescence d'une grève et se voient ensuite abandonnés par eux, les patrons ne se montrent pas disposés à traiter avec eux ».

En attendant cette forte organisation, que l'auteur n'espère pas voir se réaliser de sitôt, il émet le vœu de voir se constituer des conseils permanents de conciliation et d'arbitrage.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau**, et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classe;

2° Des billets d'aller et retour de famille de 1re, de 2e et de 3e classe comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue; avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, enfants, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours, moyennant un supplément de 10 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

ANNÉE 1904 3e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Réunion du Bureau de la Société. — Membres Fondateurs et Donateurs. — Nouveaux membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Lettres des Correspondants. — Une initiative à imiter; lettre de M. Louis Ballu. — Sections d'études sociales (cotisations à 3 et à 8 fr.), par M. Edmond Demolins. — Études sociales, par M. Paul de Rousiers. — L'Angleterre protectionniste, par M. G. d'Azambuja. — Henry Georges jugé par un Américain, lettre du Dr L. Ettinger. — Bulletin bibliographique.

ÉCOLE DES ROCHES,
près Verneuil (Eure).
Maison de la Guichardière.

Téléph. et télégr. : Roches, Verneuil.
Gare : Verneuil (ligne de Granville).

M. Edmond Demolins recevra à l'*École des Roches* tous les membres de la *Société* qui voudront bien lui faire le plaisir de venir le voir pendant les vacances de Pâques.

On le trouvera le jeudi et le dimanche de chaque semaine, du 7 au 21 avril. Prière d'aviser du jour de la visite.

M. Edmond Demolins prie les membres de la Société de lui faire le plaisir de déjeuner et de dîner à la Guichardière, avec les membres de leur famille qui s'intéressent à la Science sociale.

Départ de Paris (gare Montparnasse), à 8 h. 45 du matin. — Arrivée à Verneuil, à 10 h. 44.

Départ de Verneuil, à 8 h. 23 du soir. — Arrivée à Paris (gare St-Lazare), à 10 h. 25.

Lire dans le *Bulletin*, page 30, **Une initiative à imiter**, et page 31, **Sections d'études sociales** (cotisations à 3 fr. et à 8 fr.).

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui for-

ment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres*.

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale*, ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

La Société met également en rapport les membres appartenant à la même profession, afin de leur faciliter les études sur la situation de cette profession et sur les réformes à y introduire.

Congrès annuels. — La Société se propose d'organiser un Congrès annuel pendant le mois d'août, dans une région déterminée. Ce Congrès aurait plus particulièrement pour but l'étude sociale de cette région. Les travaux du Congrès pourront former, chaque année, un des fascicules de la Revue.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 francs.

ANNÉE 1904 3e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

RÉUNION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Le bureau du Conseil de la Société internationale de Science sociale s'est réuni le 15 mars, à 7 heures et demie, chez M. Maurice Firmin-Didot, sous la présidence de M. Paul de Rousiers. Tous les membres étaient présents.

M. Edmond Demolins a donné lecture de la liste des nouveaux adhérents, qui ont tous été acceptés comme membres. Il a informé le bureau que d'autres adhésions sont sur le point de se produire et que nos correspondants de province manifestent le plus grand zèle, tant pour l'organisation d'observations locales que pour la propagation de la Société.

Le bureau a examiné divers moyens propres à rendre la *Science sociale* accessible à un plus grand nombre de personnes.

M. Maurice Firmin-Didot, trésorier, a déclaré que, grâce au concours des *membres fondateurs et donateurs,* les ressources financières de la Société permettaient, dès maintenant, d'organiser un voyage d'études sociales.

Comme il importe que ce voyage, le premier qui sera entrepris sous les auspices de la Société nouvelle, soit effectué par un observateur en pleine possession de la méthode, M. Paul de Rousiers, président, a demandé à M. Paul Bureau s'il voudrait bien se charger de faire, pendant six semaines ou deux mois, une enquête sociale en Norvège, pour y vérifier certains points de l'évolution sociale si importante qui s'est effectuée dans ce pays.

M. Paul Bureau a répondu qu'il pensait pouvoir accepter.

M. de Rousiers, rappelant la mémoire de notre regretté maître Henri de Tourville, a demandé au bureau s'il ne conviendrait pas, à l'occasion de l'anniversaire de son décès, de faire célébrer un service funèbre à son intention. Cette motion a été accueillie à l'unanimité.

La séance a été levée à 11 heures et quart.

Le Secrétaire :

G. D'AZAMBUJA.

MEMBRES FONDATEURS ET DONATEURS

Se sont fait inscrire comme Membres Fondateurs [1] :

MM. MAURICE FIRMIN-DIDOT.
ROBERT DUFRESNE.
P. E. LEFÉBURE.

Comme Membres Donateurs [2] :

MM. ALBERT DAUPRAT.
EDMOND DEMOLINS.
G. MÉLIN.
ALCIDE D'ORBIGNY.
ROBERT PINOT.
JEAN PÉRIER.
PAUL DE ROUSIERS.
MM. SÉPULCHRE.

NOUVEAUX MEMBRES

MM. D. Alfred AGACHE, Paris, présenté par M. Paul Bureau.

1. Ils versent une cotisation annuelle de 300 à 500 francs.
2. Ils versent une cotisation annuelle de 100 fr.

Alfred AGACHE, Paris, *idem*.
Auguste AGACHE, Bizy-Vernon (Eure), présenté par M. D. Alfred Agache.
Niconor de la ALAS PUMARINO, Madrid, présenté par M. Edmond Demolins.
Paul AUSSET, négociant, Nîmes, présenté par M. J. Beauquier.
Pierre BABEY, Arbois, Jura, présenté par M. Edmond Demolins.
Mgr BARILLON, vicaire général, Sens (Yonne), présenté par M. A. Dauprat.
Le Dr BATUAUD, Paris (omis sur la liste générale).
Raoul BEAUCHARD, étudiant en droit, Poitiers, présenté par M. Louis Ballu.
Georges BEDEL, négociant, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.
Le comte de SAN BERNARDO, Madrid, *idem*.
L. BRÉART DE BOISANGER, chef d'escadron, Lunéville, *idem*.
W. DE BONSTETTEN, Cannes, *idem*.
M. BOSQUET, président du Tribunal, Douai, *idem*.
M. BOUJARD, négociant, Villefranche, *idem*.
G. BOUTHILLIER, Saint-Martin-de-Ré, *idem*.
Mlle A. BUISSON, Verneuil, *idem*.
L'abbé CAILLET, curé à Mondrepuis (Aisne), présenté par M. le Dr Oudaille.
M. Girolomo CALVI, Milan, présenté par M. l'abbé Klein.
Le Dr CARCOPINO, Verneuil, présenté par M. Edmond Demolins.
Mme CARRAU, Paris, *idem*.
M. CASTAN, négociant, Paris, *idem*.
L. DE CHAMPVALLIER, capitaine au 14e Hussards, Alençon, *idem*.
Louis CHARPENTIER, ancien négociant, Saint-Mandé, *idem*.
Marcel CLÉMENT, avoué, Nîmes (Gard), présenté par M. Jean Beauquier.
M. CORBIN DE MANGOUX, château de Vorly (Cher), présenté par M. E. Demolins.
P. CRÉPIN, Berck-Plage, présenté par M. Georges Bertier.
L'abbé DABRY, Paris, présenté par M. Robert Dufresne.
BIGO DANEL, imprimeur, Lille, présenté par M. Scrive-Loyer.
Le Dr DAVEL, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.
SAINT-CLAIR DELACROIX, chef d'escadrons au 7e Chasseurs, Rouen, *idem*.
P. FAVÉ, Rouen, *idem*.
Auguste FERRAND, industriel, Moscou, *idem*.
M. FOISSEY, courtier maritime, Calais, *idem*.
J.-B. GERIN, architecte, Paris, *idem*.
Mlle Marie GIER, Gottenhausen, *idem*.
Manuel IZAGA, Chiclayo, Pérou, *idem*.
Ch. JASSON, receveur des postes françaises, Han-Kéou, Chine, *idem*.
M. LABROUSTE, Paris, *idem*.
Jacques LEGRELLE, Versailles, *idem*.
Auguste LAGNY, près Gien (Loiret), présenté par M. Henri Brun.
Mme LOUBET, Genève, présentée par M. E. Demolins.
L. MAROTTE, industriel, Redon, *idem*.
M. de la MARQUE, Bois-Guillaume (Seine-Inférieure), *idem*.
L'abbé MITTOU, professeur au petit séminaire, Carcassonne, *idem*.
M. de MONTAUDOIN, Marseille, *idem*.
Mme MUNIER, Bessé-sur-Braye (Sarthe), *idem*.
M. NŒTINGER, inspecteur des contributions directes, Évreux, *idem*.
A. NOZAL, artiste-peintre, Paris, *idem*.
Alcide d'ORBIGNY, armateur, La Rochelle, présenté par M. Jean Périer.
O. PILLET, La Benestière (Maine-et-Loire), présenté par M. Edmond Demolins.
Émile PHILIPPE, industriel, Genève, *idem*.
M. PLOCQUE, notaire, Paris, *idem*.
Charles PRIEUR, Paris, *idem*.
F. PRIEUR, major au 120e bataillon d'infanterie, Péronne, *idem*.
M. RASQUIN, instituteur, Chababais (Vosges), présenté par M. G. Melin.
M. de RÉALS, Dinan, présenté par M. Edmond Demolins.
M. de RIGAUD, Béziers, *idem*.
Fernand ROCHER, château de Beauregard, Isère, *idem*.
M. ROOLF, Paris, *idem*.
Louis ROUSSELET, publiciste, Paris, *idem*.
Le prince SABAHEDDINE, Suresnes, *idem*.
La baronne de SAINT-GENIÈS, Pau, *idem*.
M. de SAINT-PIERRE, près Montpellier, *idem*.
M. de SAINT-PIERRE, Bangkok, Siam, *idem*.
Le Dr Paul SIMONET, Nîmes, présenté par M. Jean Beauquier.
Le Dr Edg. SNYERS, Liège (Belgique), présenté par M. Edmond Demolins.

Georges TESSIER, Paris, *idem*.
Lucien THIERCELIN, industriel, Pithiviers, *idem*.
M. THURET, La Presle (Allier), *idem*.
H. de TOYTOT, château de Bar (Cher), *idem*.
Teixeirra de VASCONCELLOS, Amarante, Portugal, *idem*.
Louis VINSON, fabricant de rubans, Saint-Étienne, présenté par M. H. de Boissieu.
Laurent de ZARA, Dr en droit, Bucarest, présenté par M. N. Uréchia.

NOUVEAUX CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPES

M. Louis Ballu, Parnay, par Montsoreau (Maine-et-Loire).

M. Jean BEAUQUIER, négociant, rue Nationale, 1, Nîmes (Gard).

M. BELA GERBERT, banquier, Petroseny (Hongrie).

M. H. DE BOISSIEU, Varambon, par Pont-d'Ain (Ain).

M. l'abbé PH. CALLONGE, professeur au séminaire de philosophie, Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône).

M. H. CHARIER, Arradon (Morbihan).

M. Laurent CHATEL, architecte, rue Dumont-d'Urville, 2, Toulon.

M. CORBIN DE MANGOUX, château de Mangoux, Levet, par Vorly (Cher).

M. A. DAUPRAT, rue de la Paix, 4, Nice (Alpes-Maritimes).

M. A. DONNODEVIE, Rignac, par Castera-Lectourois (Gers).

M. B. D'ENCAUSSE DE LABATTUT, allée Saint-Étienne, 4, Toulouse (Haute-Garonne).

M. A. FEUILLADE DE CHAUVIN, cours du Jardin-Public, 104, Bordeaux (Gironde).

M. Pierre GÉRARD, négociant, rue Grignan, 60, Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. HERVEY, propriétaire-agriculteur, N.-D.-du-Vaudreuil (Eure).

M. le Dr Joffrion, Benet (Vendée).

M. Pierre JOLIET, Tart-l'Abbaye-Genlis (Côte-d'Or).

M. Joseph LAROCHE, Terrée de Cité, 16, Arras (Pas-de-Calais).

M. le Dr MORET, Courlon (Yonne).

M. F. ROUX, avocat, Javode par Issoire (Puy-de-Dôme).

M. Henri TOURNIER, industriel, conseiller général, Aiguefonde, par Mazamet (Tarn).

M. le Bon DE TRÉTAIGNE, conseiller général, château de Festieux (Aisne).

Lettres des Correspondants.

Nous donnons plus loin des extraits de la lettre que nous adresse M. Louis Ballu; non seulement il accepte d'être correspondant, mais il a pris l'initiative de créer des *Sections d'études sociales*, suivant un plan que nous exposons plus loin et sur lequel nous attirons l'attention de tous nos lecteurs.

Nîmes, le 24 février. — « Je me mets volontiers à votre disposition, je répondrai de mon mieux à tout ce que l'on pourra me demander sur Nîmes et la région du Gard... » — J. BEAUQUIER.

Petroseny (Hongrie), le 4 février. — « M. Bela Gerbert accepte avec le plus grand plaisir d'être correspondant et chef de groupe en Hongrie. Nous avons plusieurs projets en perspective, par exemple de créer ici une Revue, pour propager la méthode et les conclusions de la science sociale. En attendant, nous venons de terminer la traduction en hongrois de votre beau volume *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons;* elle paraîtra prochainement. M. Bela Gerbert me charge de vous dire que, pendant les vacances, il recevrait avec plaisir les élèves de l'*École des Roches* dans la propriété qu'il possède au milieu de la steppe hongroise. Il pourra leur faire faire des visites intéressantes et instructives. Je crois pouvoir vous assurer que nous irons vous faire une visite en France pendant le mois de mai. Dès maintenant nous sommes à votre disposition pour répondre à tous les renseignements que vous pourriez nous demander. » — J. BOUCHET.

Nous remercions MM. Bela Gerbert et M. Bouchet de leur concours dévoué. Nous leur demandons de constituer un

groupe hongrois, qui pourrait entreprendre l'étude méthodique du pays. Comme préparation, ils feraient une œuvre très utile s'ils pouvaient déterminer les subdivisions sociales de la Hongrie d'après les différences que présentent les conditions de lieu et de travail.

Varambon, le 2 mars. — « Je vous adresse mon acceptation comme correspondant et je suis toujours disposé à collaborer à la Revue que sa transformation rendra encore plus instructive et plus utile. Je vous adresse le nom d'un nouveau membre de la Société... » — H. DE BOISSIEU.

Sainte-Foy-les-Lyon, le 7 mars. — « Je n'ai commencé à me faire une idée de la méthode que par la lecture des articles que vous avez donnés dans le fascicule de janvier... Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour votre ouvrage : *Comment la route crée le type social.* Cette lecture a été pour moi une révélation. Pour la première fois, j'ai compris l'histoire, qui m'avait paru jusqu'alors une indéchiffrable énigme. Je m'en suis servi souvent, même dans mon cours au séminaire ; je l'ai recommandé à mes élèves, en leur disant mon admiration. Dans les maisons d'éducation, il devrait être entre les mains des jeunes gens des classes supérieures. Veuillez agréer, Monsieur, spécialement à l'occasion de cette œuvre magistrale, qui certainement fera époque, l'expression de mon admiration et aussi l'expression de ma reconnaissance pour la marque de confiance que vous avez bien voulu me donner en me demandant d'être le correspondant de la Société. » — L'Abbé PH. CALLONGE.

Arradon, le 25 février. — « ... Je ferai de mon mieux pour remplir les fonctions de correspondant de la Société et je vais distribuer les brochures de propagande de la façon qui me semblera la plus utile au progrès de notre œuvre dans ce pays. Vous me parlez dans votre lettre de l'étude du type breton. Je trouve que le jugement que vous portez sur les Bretons dans les *Français d'aujourd'hui* est un peu sévère... peut-être parce que je suis Breton. Je me suis demandé s'il n'y avait *qu'un seul* type breton, car, à une demi-lieue d'Arradon, on trouve un type tout à fait différent de celui d'ici : je veux parler de l'île aux Moines. Mettez en face de qui que ce soit une îloise à côté d'une paysanne d'Arradon, on les croira venues des deux points les plus opposés de l'horizon... » — H. CHARIER.

Il n'est pas douteux qu'il y a plusieurs types bretons, ou, plus exactement, plusieurs variétés de ce type. La science progresse précisément par la détermination des variétés nouvelles. M. Charier a donc dans son voisinage une excellente occasion de doter la science d'une nouvelle variété. Nous lui serons reconnaissants de nous en envoyer la description avec l'indication des causes qui lui ont donné naissance. Il pourrait la décrire par différence avec le type breton le plus général que j'ai essayé d'esquisser.

Toulon, le 5 mars. — « J'accepte volontiers d'être le correspondant de la Société et je ferai tout mon possible pour recruter des membres dans ma région... » — L. CHATEL.

Lectoure, le 6 mars. — « Votre appel en vue de constituer un groupe de la Société de science sociale a trouvé de l'écho chez moi. J'admire beaucoup vos généreuses tentatives pour modifier nos routines en matière d'éducation et de carrières. On peut faire beaucoup de bien dans notre région, en y propageant vos idées. Je suis donc tout à votre disposition pour vous aider et je vous prie de croire à mon admiration pour votre entreprise... » — A. DONNODEVIE.

Bordeaux, le 7 mars. — « Abonné depuis quelques années à la *Science sociale*, j'ai appris et suivi avec intérêt sa réorganisation sur des bases plus étendues. Je tiens à vous témoigner tout l'intérêt que je porte à la divulgation de vos idées, si précieuses pour le relèvement de notre pays et la mise en valeur de toutes ses intelligences.

Je me tiens donc à votre disposition autant qu'il me sera possible et je vous prie de me faire envoyer quelques brochures de propagande... » — A. FEUILLADE DE CHAUVIN.

Je prie M. Feuillade de Chauvin de se mettre en rapport avec notre dévoué et ancien confrère, M. Marc Maurel, qui lui donnera un concours précieux, soit pour l'aider à organiser un groupe local, soit pour les études à entreprendre dans la région. Il pourrait intéresser à la Science sociale quelques membres de la Société d'Économie politique de Bordeaux, dont M. Marc Maurel est un des fondateurs et des représentants éminents.

Marseille, le 14 mars. — M. Pierre Gérard nous assure de son concours dans la mesure du temps dont il dispose. Il va distribuer nos brochures de propagande, et espère trouver, parmi les nouveaux membres qu'il recrutera, des collaborateurs pour l'aider dans ses fonctions de correspondant.

Benet (Vendée), le 4 mars. — « Je vous remercie de la preuve de confiance que vous voulez bien me témoigner en m'offrant d'être votre correspondant pour la région que j'habite. Vous pouvez disposer de moi et être persuadé de mon vif désir de concourir au développement de la Société... » — Dr JOFFRION.

Dijon, le 14 mars. — « Ce sera avec le plus grand plaisir que je serai votre correspondant pour la région dijonaise. Je vais m'occuper de recruter quelques membres. Je crois qu'il serait bon, dans le courant de cette année, de faire une conférence à Dijon sur la méthode et sur les avantages qu'on peut en tirer au point de vue de la science proprement dite et de l'action sociale. Je crois que cette conférence pourrait vous donner des adhérents parmi la jeunesse de l'Université. Ce serait un très précieux élément pour l'avenir... » — PIERRE JOLIET.

En réponse à la question posée par M. Joliet, je puis annoncer dès aujourd'hui que je suis disposé, ainsi que quelques-uns de nos amis, notamment MM. Paul de Rouviers et Paul Bureau, à organiser des tournées de conférences, dans les groupes qui seront constitués. Nous engageons donc ceux de nos correspondants qui apprécieraient l'utilité de ces conférences à hâter le plus possible la constitution et le recrutement de leur groupe.

Arras, le 29 janvier. — « Vous demandez des correspondants et des chefs de groupes; je crains d'être trop jeune pour vous représenter dignement. Cependant si un grand goût pour les études sociales et une bonne volonté dirigée par vos conseils pouvaient vous être quelque peu utilisables, je les mets à votre disposition... » — JOSEPH LAROCHE.

Courlon (Yonne), le 12 mars. — « Je serai volontiers le correspondant de la Société pour la région que j'habite et je tâcherai d'y constituer un groupe. J'espère arriver à un résultat avec l'aide de M. Dauprat, qui passe les vacances à Sens... » — Dr MORET.

Javode, par Issoire, le 9 mars. — « Je serais heureux autant que flatté du titre de correspondant de la Société... On me signale, en Souabe, sur la rive nord-est du lac de Constance, une région assez étendue, où l'on ne voit presque pas de bourgs et de villages (la population est éparse dans la campagne). Ce n'est pas sans doute un critérium de la formation particulariste, mais j'incline cependant à croire qu'il faut en tenir grand compte... » — F. ROUX.

La Souabe, dans son ensemble, ne paraît pas se rattacher à la formation particulariste; mais certaines parties peuvent faire exception. Ce serait à vérifier. M. Roux, qui étudie en ce moment l'histoire de Florence, nous signale la tendance des enfants à rester groupés, non seulement autour du père, mais même autour d'un cousin, plutôt que d'aller se créer au dehors des situations indépendantes. C'est la confirmation d'un fait déjà signalé et expliqué par la Science sociale[1].

1. On peut consulter à ce sujet *Comment la route crée le type social*, t. I, le chapitre sur le type vénitien.

Mazamet, le 25 février. — « Je me mets bien volontiers à votre disposition pour constituer un groupe et recruter des adhérents et je vous prie de m'adresser quelques brochures de propagande. Je parlerai de notre Société à la prochaine réunion de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, dont je fais partie et je m'efforcerai d'intéresser ses membres à nos recherches. Je suis tout à fait de l'avis de M. Garas, il y a beaucoup de sujets à étudier dans notre région, dans le Haut-Languedoc en particulier. Je suis placé moi-même, à Mazamet, dans un centre social extrêmement intéressant. L'industrie s'y développe avec une extrême prospérité, alors qu'elle a disparu de tous les centres du midi. Il y aurait des observations très curieuses à faire. Je voudrais que la Société envoyât un jeune homme sur place. Je lui faciliterai toutes les recherches par ma situation et mes relations et je suis convaincu qu'il serait frappé du contraste qui existe entre Mazamet et les autres villes du Midi. » — Henry Tournier.

Nous demandons à M. Tournier de constituer un groupe local et de partager entre quelques-uns des membres l'étude monographique de la région de Mazamet, d'après la nomenclature sociale. Lorsque ce travail sera en voie d'exécution, je serai très heureux de comprendre Mazamet dans une tournée de conférences, pour examiner, de concert avec nos confrères, les premiers résultats obtenus et les nouvelles recherches à poursuivre.

Festieux (Aisne), le 16 mars. — « C'est avec d'autant plus de plaisir que j'accepte d'être le correspondant de la Société, dans notre région, que je n'ai pas cessé de suivre ses travaux et d'en propager les principes. Vous pouvez donc compter sur moi. » — Baron de Tretaigne.

Montréal, Canada, 19 février. — « Mon cher Maître, j'approuve tout à fait la transformation de la Revue. L'idée me semble excellente et devra donner une nouvelle impulsion à la Science sociale. Dès que j'aurai reçu les brochures de propagande, je m'occuperai de les distribuer et de former un groupe. J'ai en vue particulièrement quelques jeunes gens qu'on m'a signalés et qui pourront nous aider sérieusement. » — Léon Gerin.

Lille, le 25 février. — Notre dévoué correspondant, M. Jules Scrive-Loyer, nous écrit au sujet d'une étude qu'il a commencée sur le type flamand. Nous examinerons ce sujet dans un prochain fascicule.

UNE INITIATIVE A IMITER

Nous appelons tout spécialement l'attention sur l'initiative suivante que vient de prendre un de nos confrères. Nous indiquons ensuite les moyens de la régulariser et de la généraliser.

Parnay, par Montsoreau, Maine-et-Loire.

A M. Edmond Demolins.

Cher Maître,

Je vous adresse le compte rendu d'une conférence que je viens de faire à Poitiers, sur la science sociale.

Il m'a suffi, pour être écouté, de me servir des notes recueillies dans la Revue et à la suite de mes entretiens avec M. de Tourville. Un groupe de socialistes, venu pour soulever des objections, s'est trouvé réduit au silence par le simple exposé de la méthode et des faits.

Mais le résultat sur lequel j'appelle surtout votre attention et qui me paraît le plus important, c'est, qu'à la suite de la conférence, j'ai réussi à constituer, avec quatre de mes auditeurs, un groupe d'études sociales.

Ce groupement répondait si bien aux préoccupations des esprits qu'en moins de huit jours, j'ai pu réunir dix-huit membres, plus ou moins au courant de la science sociale, mais tous décidés à l'étudier sérieusement.

Suivant le règlement qui vient d'être établi, nous devons nous sectionner par groupes. Chaque groupe souscrit un abon-

nement à *la Science sociale*, la fait circuler parmi ses membres, ainsi que les divers volumes de la Bibliothèque sociale.

Le premier groupe est déjà organisé. Les autres le seront prochainement.

Votre respectueusement et activement dévoué

Louis BALLU.

Voici le compte rendu de la conférence faite par M. Louis Ballu :

« La conférence de samedi dernier à l'Institut Populaire a été particulièrement intéressante. M. Louis Ballu, un de nos voisins de l'Anjou, est venu nous donner l'exposé de la sociologie traitée scientifiquement par la méthode d'observation. Tant de choses sont jetées dans les discussions passionnées sous le nom de « théories sociales », « sciences sociales », « sociologie » et autres formules vagues, que c'est avec une surprise mêlée de satisfaction qu'on entendit le conférencier poser nettement cette triple affirmation :

« 1° Il existe des lois immanentes qui régissent les phénomènes sociaux ;

« 2° On a à l'heure actuelle un faisceau d'observations, scientifiquement démontrées, suffisamment complet pour pouvoir donner des énoncés (il est vrai fragmentaires, mais certains) de ces lois ;

« 3° L'humanité est en possession d'une méthode qui lui permet de rechercher, de formuler et de contrôler ces lois.

« Ces affirmations qui semblaient au premier abord osées, furent établies d'une façon claire, méthodique, en suivant la nomenclature rationnelle de M. de Tourville. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer ici la méthode scrupuleusement scientifique que le conférencier sut mettre dans son exposé véritablement lumineux de la science sociale. Nous adressons nos félicitations et nos remerciements à M. Louis Ballu qui est venu offrir à toutes les bonnes volontés sa compétence technique et sa bibliothèque sociale ; il a bien voulu se faire ici le héraut d'une découverte accomplie dans un ordre scientifique et nous savons déjà que son appel au travail n'est pas resté vain. »

Un Auditeur.

(*Le Sillon du Poitou.*)

M. Louis Ballu vient de nous apprendre qu'à la suite de cette conférence, il avait constitué des groupes destinés à propager les études sociales.

Cette initiative nous a paru si heureuse que nous entreprenons de la généraliser suivant les conditions indiquées ci-après :

Sections d'études sociales

(*Cotisations à 3 francs et à 8 francs*).

Pour propager les études de Science sociale et les mettre à la portée de tous les lecteurs, nous adoptons la combinaison suivante, sur laquelle nous appelons l'attention de tous nos confrères et en particulier de nos correspondants.

Nous leur demandons de nous aider à créer partout des *Sections d'études sociales.*

Chaque section comprend :

1° Un chef de section payant une cotisation de 8 francs par an ;

2° Quatre membres payant chacun une cotisation de 3 francs par an.

Ces cotisations sont versées au chef de section qui souscrit un abonnement à la Revue.

La Science sociale est envoyée directement au chef de section.

Celui-ci la communique successivement aux quatre membres affiliés, suivant un ordre établi. Chacun d'eux la garde seulement huit jours.

Elle revient ensuite au chef de section, qui en conserve la complète propriété.

Les noms des membres des Sections d'études sociales sont publiées par la Revue. Ces membres ont la faculté d'assister aux réunions locales et aux congrès ; ils jouissent des droits d'auteurs en cas de publications dans les fascicules, etc.

Pour créer une Section d'études sociales, il suffit de recruter un chef de section.

Ce recrutement est d'autant plus facile que la cotisation est abaissée à 8 fr. au lieu de 20.

Ce chef de section doit ensuite trouver lui-même ses quatre associés, de préférence dans son voisinage et dans ses relations, afin de faciliter la circulation des fascicules.

Ce nouveau recrutement est encore plus

aisé, puisque cette dernière cotisation est réduite à 3 francs.

Pour vulgariser plus complètement les études sociales, nous ferons circuler, dans chaque section, les principaux ouvrages de notre Bibliothèque. On n'aura à payer que les frais de port : les volumes seront envoyés en port dû et ils devront être renvoyés en port payé, dans les dix jours, à l'adresse qui sera indiquée.

Ainsi, pour la somme de 3 francs par an, on pourra recevoir en communication tous les fascicules de la Revue et les ouvrages de la Bibliothèque, et, pour 8 francs, on aura, en outre, la propriété de tous les fascicules de la Revue [1].

Cette organisation est comme une échelle, qui permet à chacun de s'élever à la science sociale exactement dans la mesure de ses désirs et des ressources qu'il veut bien y consacrer.

C'est un moyen de diffusion et de vulgarisation puissant. Nous avons l'espoir qu'il sera fécond.

Nous le signalons avec confiance à tous nos confrères et nous demandons à tous, à nos correspondants comme à nos membres, de recruter dès maintenant autour d'eux des chefs de sections et de nous faire parvenir leurs noms.

Edmond Demolins.

ÉTUDES SOCIALES

Série III : Monographies de familles et de régions. — Notre confrère M. Paul Roux poursuit en Allemagne le cours de ses investigations et a bien voulu nous tenir au courant de la marche de ses travaux. Après avoir déterminé avec soin le lieu sur lequel il compte faire porter son observation, M. Paul Roux vient de s'installer à Egertorf, dans le Lunebourg. Il compte étudier ensuite, soit le sud du Lunebourg, pays pauvre connu sous le nom de *Luneburger Heide*, soit le Nord-Est de la Westphalie. Ces deux régions présentent cette intéressante particularité que les domaines ruraux isolés y prédominent. Les familles de paysans-propriétaires paraissent s'y maintenir depuis des temps reculés et ce pourrait être un point favorable pour saisir dans les faits présents la trace encore vivante des familles particularistes de la plaine saxonne. Voici d'ailleurs ce que nous écrivait M. Paul Roux, le 28 février dernier, en signalant la distinction très caractéristique entre les pays à domaines isolés (*Einzelhöfe*) et ceux à villages agglomérés (*Gewanndörfer*) : « La région des *Einzelhöfe* est limitée brusquement par le cours de la Weser à l'est, et au sud par une ligne qui va de Rentelu sur la Weser à Neuss sur le Rhin ; dans cette région, il y a une tache de villages aux environs de Dortmund. En outre les *Einzelhöfe* reparaissent sur la *Lüneburger Heide.* » La tache de villages des environs de Dortmund s'explique tout naturellement par la présence des grandes exploitations minières. De même, la tache de domaines isolés dans le sud du Lunebourg s'explique sans doute par le peu de fertilité de cette partie du pays, *Heide* correspondant à notre mot de *lande* : la terre ne paierait pas les gros frais de la grande culture et s'accommode, au contraire, d'une exploitation peu intensive et peu coûteuse. Telle est du moins l'hypothèse que l'on peut faire. Elle est, bien entendu, à vérifier, et nous comptons que M. Roux nous apportera la réponse.

Au sujet de la transmission de ces petits domaines, M. Roux donne les indications suivantes sur l'*Anerbenrecht*, qui a permis, dans certaines parties de l'Allemagne du Nord, la succession non interrompue de plusieurs générations d'une même famille sur le même domaine : « L'*Anerbenrecht* semble être un produit un peu artificiel dérivant du *Neierecht*. Le *Neier*, d'abord intendant, était, dans les derniers siècles, l'usager héréditaire, moyennant une redevance fixe, non susceptible d'augmentation, d'un bien appartenant en nue propriété à une autre personne. Ce bien (*Neiergut*) étant la base de l'impôt, son détenteur était tenu de le transmettre intégralement à un héritier. Les accessoires (bâtiments, ma-

1. A la fin de chaque année, les volumes de la *Bibliothèque circulante* seront mis en vente à moitié prix.

tériel, etc.) nécessaires à l'exploitation étaient pris par l'héritier à moitié prix, mais tous les autres biens étaient également partagés entre les cohéritiers. Lorsque les Neier ont pu racheter leur redevance par le versement d'un capital, une loi a maintenu expressément la transmission intégrale de leur ancien *Neiergut.* »

Ainsi l'*Anerbenrecht* aurait été institué dans un intérêt purement fiscal, pour la facilité de la perception des impôts. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il a agi dans le sens de la conservation du foyer et du domaine familial, et qu'il n'a pas été sans influencer grandement l'évolution sociale des familles qui s'y trouvaient soumises. On voit d'ailleurs assez bien ce qui a pu, dans l'ancienne Allemagne, maintenir les situations acquises et les coutumes traditionnelles. On voit moins bien ce qui a pu favoriser l'essor des enfants obligés de quitter le foyer et de se faire une situa- au dehors. Cependant, quand des circonstances favorables se sont produites, lorsque les pays d'outre-mer se sont ouverts largement à l'émigration, lorsque l'industrie nationale a fondé ses vastes établissements et que le commerce s'est développé, les Allemands du Nord se sont trouvés prêts à peupler le Far-West américain, à fournir des ouvriers aux usines allemandes, à se lancer dans les trafics les plus variés et cela avec rapidité et succès. Il y avait donc antérieurement dans cette population une force d'expansion latente. Comment s'était-elle créée et conservée : c'est ce que révélerait l'étude de la vieille Allemagne ; c'est ce que l'observation des familles les moins transformées, de celles qui restent actuellement comme des témoins de l'ancien état de choses, doit permettre de découvrir.

Nous signalons aux lecteurs du *Bulletin* un travail des plus intéressants dû à un de nos nouveaux adhérents, M. Louis Arqué, élève consul à Nuremberg, et publié sous le n° 314 dans la Collection des Rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires de France (Annexe au *Moniteur Officiel du Commerce* du 18 février 1904). M. Arqué a étudié dans son Rapport la situation économique de la Bavière du Nord ; mais, au lieu de s'en tenir à d'inintelligentes énumérations de produits et de chiffres, à des statistiques toujours sans vie et parfois sans réalité — comme il arrive dans plus d'un Rapport consulaire — il prend soin d'expliquer les phénomènes économiques dont les chiffres mesurent seulement l'intensité commerciale. Il est amené de la sorte à nous présenter un tableau très curieux des petites cultures de houblon dans les campagnes franconiennes ; puis, ayant déterminé les conditions de production du houblon, il le suit dans son passage de la ferme à la brasserie à travers les intermédiaires commerciaux et nous décrit le commerce des houblons ; enfin, il nous fait pénétrer dans la brasserie où le houblon se transforme, dans la taverne où la bière se consomme, et étudie les questions de tarifs douaniers au sujet desquelles brasseurs et cultivateurs sont profondément divisés. Les informations générales sur la récolte bavaroise et la récolte universelle de houblon, sur le marché et les cours du houblon, sur son importation et son exportation, sur le commerce de la bière, prennent à la suite de ce travail une valeur et une vie qui leur feraient complètement défaut s'ils étaient livrés au lecteur sans commentaires.

Un autre chapitre très curieux de ce rapport a trait à l'industrie caractéristique de Nuremberg, celle des jouets. M. Arqué nous montre comment ce genre de travail s'est établi en Bavière, pourquoi il s'y maintient, de quelle manière il évolue sous l'influence de conditions nouvelles. A côté du petit artisan qui trouve un refuge dans la fabrication des jouets, nous voyons naître et se développer le type de l'ouvrier de la grande usine moderne. Toute la troisième partie du Rapport de M. Arqué est consacrée à la construction des machines et à l'industrie électrique. La nouvelle Allemagne y apparaît avec sa savante préparation technique et son labeur opiniâtre, avec l'organisation de son commerce et de ses cartells. Enfin la description des moyens de communication, l'étude des problèmes douaniers, la détermination

des rapports d'affaires établis entre la France et la Bavière, des indications accompagnées de vues très personnelles sur l'art moderne, complètent le travail de M. Arqué.

Nous avons le devoir de féliciter très chaudement notre jeune confrère, mais nous pouvons aussi attribuer à la Science sociale une part de son succès. Les préoccupations inspirées de notre méthode transparaissent à chaque instant dans le Rapport de M. Arqué; on sent qu'elles l'ont guidé, qu'elles l'ont aidé à voir clair, qu'elles l'ont rendu curieux de détails caractéristiques et exigeant vis-à-vis de lui-même. Elles lui ont permis de débrouiller pour son propre usage, et de présenter à ses lecteurs, dans un ordre *réel*, les phénomènes complexes qu'il avait sous les yeux. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que nos consuls ont recours à la Science sociale pour la préparation de leurs travaux. Les Rapports de notre confrère, M. Jean Périer, consul de France à Londres, sont conçus d'après notre méthode et on sait quelle est leur valeur. Il est à souhaiter que le succès obtenu par nos amis encourage leurs collègues à suivre leur exemple. La *Science sociale* y gagnerait d'intéressantes contributions et les publications officielles n'y perdraient rien, tout au contraire.

Paul DE ROUSIERS.

L'ANGLETERRE PROTECTIONNISTE

M. Paul de Rousiers, président de notre Société de Science sociale, a fait au Cercle du Luxembourg une intéressante conférence sur « l'Angleterre protectionniste ».

Il y a vingt ans, a remarqué le conférencier, ce seul titre eût paru une monstruosité. Aujourd'hui, on le sait, le mouvement protectionniste est devenu très puissant chez nos voisins d'outre-Manche, et M. Chamberlain lui a donné une vigoureuse impulsion.

Les sentiments et les principes ne sont pas en jeu. Il s'agit de voir quels sont les intérêts de l'Angleterre. Et pour comprendre l'intérêt qu'elle peut avoir à devenir protectionniste, la première chose à faire est de rechercher l'intérêt qu'elle a eu, pendant longtemps, à être libre-échangiste.

Trois causes poussaient l'Angleterre au libre-échange.

1° Le peuple anglais, plus que d'autres, a intérêt à avoir la vie à bon marché, car, plus qu'ailleurs, il achète ce qu'il consomme, et consomme ce qui est produit hors du pays. Les ouvriers d'industrie, chez nos voisins, l'emportent depuis longtemps sur les ouvriers agricoles, et si ces derniers vivent souvent de leurs produits, la chose est impossible aux ouvriers industriels, qui doivent acheter leur nourriture, et l'acheter à l'étranger si leur pays n'en fournit pas suffisamment. D'autre part, la terre étant souvent un luxe en Angleterre, on a moins intérêt qu'en d'autres pays à lui faire produire un revenu important.

2° Le peuple anglais est intéressé à ce que l'industrie donne des profits, puisqu'il en vit, et, pour que l'industrie soit prospère, il faut qu'on puisse en écouler les produits au dehors. Or, l'Angleterre, il y a un demi-siècle, tenait la tête du monde industriel. Elle avait intérêt à réclamer la lutte à armes égales puisqu'elle était la plus forte.

3° La suprématie de la marine anglaise, tant marchande que militaire, faisait bénéficier l'Angleterre d'un régime d'échanges aussi développé que possible, et lui permettait de les pratiquer avec sécurité.

Le libre-échange devint donc un dogme.

Ces trois causes ont agi longtemps, et n'ont cessé d'agir, mais depuis 1880, elles agissent avec moins d'ensemble, et des faits nouveaux sont venus les contrecarrer en partie :

1° La concurrence allemande. On connaît le fameux cri d'alarme : *Made in Germany*. Cette concurrence se manifeste tout particulièrement en ce qui concerne le charbon, la fonte, l'acier, produits où éclatait jadis la supériorité britannique.

2° La concurrence américaine. Voués d'abord exclusivement à la production agricole, les États-Unis se lancent désor-

mais brillamment dans le mouvement industriel, et développent leur production minière. Par exemple, ils ont produit, en 1902, 18 millions de tonnes de charbon; l'Angleterre n'en a produit que 8 millions et demi.

3° Les trusts et cartels nuisent à l'Angleterre, car, pouvant vendre cher à l'intérieur des pays, grâce aux droits de douane, ils peuvent écouler dehors, à vil prix, leur surproduction. Les Américains vendent à Beyrouth des rails meilleur marché qu'aux États-Unis. Ces bas prix enlèvent des clients à l'Angleterre et portent un coup à son exportation.

De là une idée curieuse de M. Balfour : L'Angleterre doit obliger les autres peuples à adopter le libre-échange... et les y obliger *par la protection*.

Le problème recevrait une solution si l'empire britannique pouvait se suffire. C'est la solution Chamberlain.

Mais on ne voit pas que le système soit pratique. Sur 4 milliards 700 millions d'aliments que consomme l'Angleterre, les colonies anglaises ne lui en fournissent que 900 millions. Il est impossible que la production coloniale se développe assez pour combler cette formidable différence. Il n'y a guère que le thé que l'Angleterre puisse obtenir en quantité suffisante de ses colonies.

Pour les matières premières, même insuffisance. A la rigueur, l'Angleterre tirerait de ses colonies assez de laine ; mais pour le coton et bien d'autres denrées, il lui faut absolument recourir à l'étranger.

D'autre part, les colonies n'absorbent que les 39 p. 100 de la production britannique. Où placera-t-on le reste? On ne peut espérer que ces capacités de production et d'absorption changent de sitôt.

Mais peut-être M. Chamberlain espère-t-il rattraper, du côté de la prospérité maritime, ce qu'on perdra d'un autre côté. Réserver au pavillon britannique la navigation *entre tous les pays anglais*, ce serait la ruine de toutes les autres marines du monde. Avec ce système de « cabotage impérial monopolisé », les relâches des navires étrangers dans les ports anglais deviendraient impossibles ou inutiles. Voilà le péril.

L'orateur qui, en sa qualité de secrétaire du Syndicat des Armateurs de France, et après ses enquêtes en divers pays, est un des plus compétents qu'on puisse entendre sur ces questions, a été vivement applaudi par un auditoire d'élite.

G. d'A.

HENRY GEORGES

Jugé par un Américain

New-York.

A M. Edmond Demolins.

« Cher Monsieur,

« C'est avec un bien grand intérêt que j'ai lu votre admirable chapitre sur « l'Anglo-Saxon et le Socialisme » dans votre ouvrage *A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons*. Toutefois je regrette que vous ayez omis le jugement si anglo-saxon exprimé par la philosophie et l'enseignement d'un grand Américain Henry Georges. Les doctrines d'Henry Georges présentent un caractère bien anglo-saxon; en effet, elles assurent à l'individu une entière *liberté d'action, par la suppression de toute restriction légale, gouvernementale et sociale*. Elles ne laissent au gouvernement que les pouvoirs strictement nécessaires pour protéger les droits de chaque individu. L'autorité publique exerce seulement les fonctions qu'il n'est pas possible de laisser à l'initiative individuelle. En d'autres termes, le *gouvernement est simplement constitué pour assurer la paix, et rien de plus*.

« Ces doctrines sont donc entièrement opposées aux conceptions de l'état socialiste. Certainement, M. Georges et ses disciples ne considèrent pas seulement les doctrines des socialistes comme fondamentalement erronées et inutiles, mais, comme également impraticables, déloyales, injustes et même tyranniques et despotiques. Ils en regardent d'ailleurs la réalisation comme impossible.

« De plus, dans le nom de « Socialisme chrétien », M. Georges voit une contradiction de termes. C'est du moins ce qui me semble ressortir de sa lettre ouverte au pape Léon XIII sur les « Conditions du Travail » :

« Le socialisme fait dériver les maux inhérents à notre civilisation du manque d'harmonie des relations naturelles, relations qu'il veut organiser artificiellement pour les améliorer. Dès lors, il incomberait à l'État d'organiser avec plus d'intelligence les relations industrielles entre les hommes. Pour cela, il s'agirait de construire une grande machine, dont les rouages compliqués devraient marcher par l'impulsion et sous la direction de l'intelligence humaine. Le socialisme tend naturellement à l'athéisme : ne voyant pas l'ordre et la symétrie des lois naturelles, il est porté à nier l'existence de Dieu.

« Si vous voulez bien étudier les œuvres de M. Georges, vous aurez probablement l'impression d'une certaine ressemblance avec les doctrines de votre grand compatriote Quesnay, médecin de Louis XVI, qui est appelé : le Père de l'Économie politique, et qui fut probablement l'inspirateur d'Adam Smith. Mais cette ressemblance est purement accidentelle. Georges avait élaboré sa philosophie avant de connaître les écrits de Quesnay. Tout en étant un chaud admirateur de ce dernier, il présenta sa doctrine sous une forme entièrement différente, tout en aboutissant à l'idée originale de Quesnay exprimée dans ce terme de l'Impôt Unique, ou *Single Tax*, nom malencontreux qui a nui au mouvement.

« Si vous étudiez les œuvres de M. Georges, vous vous apercevrez que ce soi-disant « impôt unique » n'est pas en réalité un impôt et que son adoption équivaudrait à la suppression de tout impôt.

« M. Georges, tout en ayant l'intérêt d'un romancier, est caractérisé par sa merveilleuse lucidité et sa logique. En Angleterre, il a une grande influence et, de fait, ses idées font partie, dans une certaine mesure, du programme du parti libéral de Newcastle; ceci fut principalement amené par les radicaux écossais qui sont presque tous disciples de M. Georges.

« J'ose espérer que, dans les futures éditions de l'ouvrage dont j'ai cité plus haut un chapitre, votre plume nous donnera le plaisir d'une analyse complète de cette philosophie sociale d'individualisme, si anglo-saxonne, et qui a nom *Single Tax*.

« Veuillez agréer...

« Dr L. Ettinger. »

J'ai répondu à M. Ettinger pour le remercier des renseignements contenus dans sa lettre et je lui ai envoyé l'article publié dans la *Science sociale* de décembre 1890, par M. Paul de Rousiers. Cet article, intitulé *Un réformateur américain; Henry Georges est-il socialiste?* répond aux préoccupations de notre correspondant et confirme en grande partie son appréciation. Il explique en même temps pourquoi je n'ai pas cru, en publiant mon volume, revenir sur une question qui avait été si bien traitée au point de vue de la Science sociale.

E. D.

CORRESPONDANCE

Les membres dont les noms suivent nous ont écrit, soit pour remercier de leur admission, soit pour promettre leur concours, soit pour donner ou demander des renseignements :

MM. Et. Dauprat, R. de Montfort, l'abbé Eug. Maubec, Stanislas Simon, C. Buffault, vice-amiral Pascual Cervera, Louis de Gastebois, Bazoche, J. de Loisy, Aug. Lenglet, J. Richard, C. de Carfort, Aug. Amblard, G. Agniel, Roger Kiener, Laurent Devalorst, Henri Vernazobres, M. Bousquet, J. Cadot, le marquis de Castelar, A. Jourdet, E. Chevallier, A. Mesuré, H. Géral, A. Izarn, Léon Gérin, Henri Willem, le Dr Cuenod, Alfred D'Amman, A. Depallier, V. Bouygues, Dr Saboureau, Jean Perier, Jules Scrive-Loyer, Paul Laffolye, Henri Brun.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du choix d'une carrière indépendante, par Victor Bettencourt. — Poussielgue, Paris.

Ce volume est dédié aux familles qui, par leurs opinions, se trouvent exclues des faveurs gouvernementales et de l'espoir de caser leurs membres dans les fonctions publiques. Toutefois, l'auteur énumère encore, parmi les carrières dont son livre s'occupe, certaines situations salariées par l'État, comme le commissariat colonial et le commissariat de la marine. Mais il insiste avec raison sur les carrières agricoles et industrielles, et concentre, à ce sujet, tous les renseignements qu'il juge de nature à éclairer, soit les intéressés, soit les pères de famille. Le volume, à vrai dire, est une sorte de manuel pratique, sans prétentions littéraires, mais soigneusement documenté. Nous signalerons particulièrement la troisième partie [1], où M. Bettencourt réunit d'intéressantes indications sur la Tunisie, Madagascar et le Canada, indications propres à fournir des données positives à ceux qui ne perdent pas de vue la solution colonisatrice.

Pro Macedonia, par Victor Bérard, Armand Colin, Paris.

La Crise macédonienne, par Maurice Gandolphe, Perrin et Cie, Paris.

M. Victor Bérard, déjà connu par son volume sur *La Macédoine*, paru il y a quelques années, réunit, sous le titre de *Pro Macedonia*, une série de documents authentiques, accablants pour le gouvernement turc. L'auteur est d'autant plus qualifié pour faire valoir ces documents que lui-même, à ses risques et périls, a voyagé dans le pays, et y a été témoin d'actes de violences. Il termine en demandant la nomination d'un gouverneur responsable sous le contrôle effectif des puissances.

M. Gandolphe, au contraire, prétend qu'on a beaucoup exagéré le mouvement insurrectionnel, et plaide pour les Turcs, contre les Bulgares, ce qui nous paraît une cause assez difficile à soutenir. Il admet des réformes — celles que la Turquie promet toujours et ne donne jamais — mais il ne veut pas que les puissances interviennent. Cela ne ferait, assure-t-il, que gâter les choses.

Les conclusions de M. Bérard, bien plus solidement étayées, nous semblent bien préférables. Du reste, les événements iront peut-être plus loin, et, en guise de réformes, il ne serait pas étonnant de voir se produire des conquêtes et des annexions.

Pierre Leroux : sa vie, son œuvre, sa doctrine, par Félix Thomas, docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au lycée de Versailles. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de la philosophie contemporaine*, Félix Alcan, Paris.

Cet ouvrage fait revivre une physionomie originale et peu connue du XIVe siècle. Pierre Leroux a pris part, pendant près de cinquante ans, à toutes les grandes luttes littéraires, religieuses et politiques qui se sont engagées en France. Ceux qui ont lu son œuvre et lui doivent le plus, semblent s'être donné le mot pour n'en parler jamais. En retraçant, dans la première partie de son étude, la vie de Pierre Leroux, et en nous montrant quelle influence il a exercée et par ses discours et par ses écrits, c'est une partie de l'histoire de notre siècle que retrace l'auteur. La seconde partie de l'ouvrage est exclusivement consacrée à l'exposé méthodique de la doctrine du philosophe. Ce n'est pas la moins importante. En effet, en parcourant ses différents chapitres sur *la Nécessité d'une Religion philosophique, la Science du moi et la Science du nous, la Solidarité comme fait et comme devoir, l'Égalité et la Perfectibilité, la Famille, l'État, la Propriété, l'Éducation, la Religion nationale*, on se convaincra bien vite qu'il n'est pas une seule des questions qui nous passionnent aujourd'hui qui n'ait été non seulement entrevue, mais formulée par Pierre Leroux.

1. P. 350.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours

Il est délivré, du 15 Octobre au 15 Mai, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, pour les stations hivernales suivantes : **Hyères** et toutes les gares situées entre **Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet collectif. — Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau**, et les autres stations hivernales du Midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classe ;

2° Des billets d'aller et retour de famille de 1re, de 2e et de 3e classe comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue ; avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, enfants, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours, moyennant un supplément de 10 % du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

CHEMINS DE FER DU NORD

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

5	express dans chaque sens entre		Paris et Bruxelles.	Trajet en	4 h. 30
3	—	—	Paris et Amsterdam.	—	9 h.
5	—	—	Paris et Cologne.	—	8 h.
4	—	—	Paris et Francfort.	—	12 h.
4	—		Paris et Berlin.	—	18 h.
2	—	—	Paris et St-Pétersbourg.	—	51 h.
		Par le Nord-Express, bi-hebdomadaire.		—	46 h.
1	express dans chaque sens entre		Paris et Moscou.	—	62 h.
	—	—	Paris et Copenhague.	—	28 h.
2	—	—	Paris et Stockholm.	—	43 h.
2	—	—	Paris et Christiania.	—	53 h.

ANNÉE 1904 4e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. Correspondance. — La crise agricole. Les moyens de développer notre exportation, par M. Ch. Dumont, Président de la Chambre de commerce de Dijon. — L'A B C de l'argent, par M. G. d'Azambuja. — La crise de l'industrie du coton, par M. E. Fournier de Flaix. — Quelques relations entre l'Art et la Vie, par M. G. d'Azambuja. — Les salaires au Japon. — Bibliographie. — Communications.

FASCICULES PRÉCÉDENTS

La Méthode sociale, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

Le Conflit des races en Macédoine, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

Le Japon et son évolution sociale, par A. de Préville.

L'Organisation du travail. Réglementation ou liberté, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir*

la supériorité dans sa profession. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger) ;

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs ;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

ARMÉE ET MARINE, ARMES ET SPORTS RÉUNIS

Directeur : JULES DE CUVERVILLE

Magnifique Revue illustrée militaire, maritime, sportive et d'actualités.
La plus documentée, la plus intéressante, la mieux rédigée, la mieux illustrée des Revues hebdomadaires.

Paraissant sur 20 à 24 pages de texte et papier de luxe

BUREAUX : 26, Boulevard des Italiens — Téléph. 145-95.

ABONNEMENTS

Paris et Départements : **16** francs. — Étranger : **20** francs.

Le numéro 50 centimes

ANNÉE 1904 4e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. L'abbé Baillard, professeur d'histoire, Rouen, présenté par M. l'abbé Maubec.

René Bourgoin, ingénieur-agronome, Dijon, présenté par M. Pierre Joliet.

Fernand de Brederode, Lisbonne, présenté par M. Braamcamp Mattos.

W. Carlson-Fevrell, professeur, Lundsberg, Suède, présenté par M. Edmond Demolins.

Dr A. Vieira de Castro, Foz de Douro (Portugal), par le même.

Paul Descamps, ingénieur-électricien, Lille, présenté par M. J. Scrive-Loyer.

Mlle Jeanne Desmonts, Paris, présentée par M. O. Desmonts.

Dubois, Directeur de l'Institut supérieur du commerce, Anvers, présenté par M. Edmond Demolins.

Joseph Gardies, Maruéjols-les-Gardon (Gard), présenté par M. Clément.

M. Godard, Paris, présenté par M. Demolins.

Henri de Lavevre, château de Lavevre, (Cher), présenté par M. P. Corbin de Mangoux.

Casimir Lutoslawski, docteur en médecine, Varsovie, présenté par M. Edmond Demolins.

Paul Magnier, Grandchamp, par Saint-Julien-le-Faucon (Calvados), présenté par M. O. Desmonts.

Louis Maubec, industriel, Elbeuf, présenté par M. l'abbé Eug. Maubec.

Albert Neuville, Liège (Belgique), présenté par M. Victor Muller.

Le baron Jean d'Olce, ancien officier, Saintes, présenté par M. Maurice Bures.

Mme Maurice Pellevoisin, Le Cannet (Alpes Maritimes), présentée par M. le Dr Oudaille.

Eugène Pilut, entrepreneur de menuiserie, Verneuil (Eure), présenté par M. Edmond Demolins.

J. Frava Rendon, avocat, Mérida, Yucatan. Mexique, présenté par M. Gonzalo Camara.

NOUVEAUX CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPES

M. P. S. Brunie, notaire, Ussel (Corrèze).

Le Dr Silveira Cintra, rue do Boin Retiro, Saint-Paul (Brésil).

M. L. Dudoignon-Valade, secrétaire général de la Coopérative agricole du Périgord, rue du 4-septembre, 2, Périgueux.

M. Louis Hallouin, inspecteur principal de l'exploitation commerciale des chemins de fer, avenue de Paris, 39, Versailles.

M. P. Lebouteux, Verneuil, par Migné, Vienne).

Le Dr Casimir Lutoslawski, Dr en médecine, rue Smolna 21, Varsovie.

M. l'abbé Martin, rue du Lycée, 7, St-Brieuc.

M. l'abbé Eugène Maubec, professeur à l'institution Join-Lambert, rue de l'Avalasse, Rouen.

M. Louis Peters, avenue Gambetta, Épinal. (Vosges).

CORRESPONDANCE

Ussel, le 24 mars. — « Volontiers j'offre mon concours à la Société de Science sociale et je serai heureux d'être votre

correspondant dans ma pittoresque région et de vous aider à y constituer un groupe. Je vous félicite chaleureusement de votre initiative et de l'heureuse transformation que vous avez apportée à la Revue. Dans quelque temps, j'espère pouvoir vous donner quelques monographies sur la Corrèze.

« Le pays mérite d'être étudié suivant la méthode de la Science sociale. Au nord, c'est la région dite « la Montagne » avec ses landes à perte de vue, ses bois, ses prairies, ses pâturages, ses maigres champs dépourvus de calcaire. Au sud et au sud-ouest, c'est « le Pays bas », avec ses vallées étroites, mais fertiles, bordées de collines plus ou moins pierreuses, où croissent la vigne et le châtaignier. Au nord, l'altitude varie entre 7 et 800 mètres; au sud entre 80 et 150 mètres. Naturellement, le climat, les productions, le travail, le type des habitants, leurs mœurs, leur caractère varient beaucoup d'une région à l'autre dans ce même département... » P. S. Brunie, correspondant.

S.-Paul, Brésil. — « J'accepte bien volontiers d'être le correspondant de la Société, car j'ai le plus vif désir de voir propager et appliquer au Brésil les idées de la Science sociale.

« Pour pouvoir constituer un groupe à S.-Paul, je vais m'efforcer tout d'abord de recruter des membres et je vous prie de m'envoyer quelques exemplaires de la brochure de propagande.

« J'ai lu : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, au moment de son apparition et, depuis lors, j'ai suivi avec le plus vif intérêt toutes vos publications. J'ai toujours saisi les occasions qui se sont présentées pour propager les idées de la Science sociale et pour recommander l'*École des Roches*, ainsi que vos ouvrages si clairs et si instructifs.

« Tout ce que vous dites sur les peuples latins de l'Europe n'est que trop vrai pour le Brésil. Je crains que la réforme ne se fasse trop tard, et que nous ne soyons absorbés auparavant par les Anglo-Saxons. » Dr Silveira Cintra.

Périgueux, le 18 avril. — « J'accepte volontiers de prêter mon concours. Étant un des plus anciens abonnés de la *Science sociale*, que je lis toujours avec plaisir, je serai très heureux de contribuer à sa vulgarisation. Dans les diverses publications que je rédige, je trouve souvent l'occasion de placer quelques réflexions suggérées par l'étude de la Science sociale. Je viens de faire une conférence au grand séminaire de Périgueux sur le rôle social de la vigne, d'après la Science sociale... » M. L. Dudoignon-Valade, correspondant.

Versailles, le 15 avril. — « Si vous croyez que je puisse vous être utile, j'accepte bien volontiers d'être correspondant de la Société. Je tâcherai de recruter quelques adhérents et de constituer le groupe de Versailles. » Louis Hallouin, correspondant.

Saint-Brieuc, le 16 avril. — « Ma bonne volonté est acquise depuis longtemps à la *Science sociale* et, si je puis être utile, j'accepte d'être votre correspondant... » N. Martin, correspondant.

Rouen, le 30 mars. — «... Mon acceptation du titre de correspondant signifie toute ma reconnaissante sympathie à la *Science sociale* et mon intention de contribuer à ses progrès dans la mesure de mon influence, — toute naturelle pour ainsi dire, — sur mes élèves et mes amis. Je vous adresse les noms de deux nouveaux membres de la Société... » Eugène Maubec, correspondant.

Varsovie, le 18 avril. — « J'accepte avec le plus grand plaisir d'être le correspondant de la *Société internationale de Science sociale*. J'essayerai de vous être utile, en vous envoyant des informations sur l'état social de la Pologne et en répondant aux questions que vous pourrez me poser. Il y a beaucoup de personnes en Pologne qui s'intéressent vivement à la Science sociale, surtout parmi les jeunes gens.

« Je me propose d'aller cet hiver à Paris, où je consacrerai une partie de mon temps à étudier la méthode sociale, afin de contribuer plus utilement à la diffu-

sion de cette science. Je lis en ce moment votre volume *l'Éducation nouvelle*, qui m'intéresse particulièrement, car je voudrais introduire dans notre pays une réforme du même genre... » O. LUTOSLAWSKI, correspondant.

Nice, le 18 avril. — « J'ai l'honneur de vous informer que j'accepte avec plaisir les fonctions de correspondant de la Société pour la région d'Épinal. Je tiens cependant à vous prévenir qu'en partie à cause de la nature particulière de mes études, je passe neuf à dix mois dans le Midi ainsi qu'en Algérie et Tunisie. Mais je vous mettrais volontiers en relations avec des personnes disposées à s'intéresser aux études sociales. » Louis PÉTERS, correspondant.

Les membres dont les noms suivent nous ont écrit, soit pour remercier de leur admission, soit pour donner ou demander des renseignements :

MM. A. Verdet, G. Blanchon, L. Corbin de Mangoux, Félix Silvestre, R. Depellier, Henri Brun, A. Joncard, E. Fougeron, A. David, Léonce Boiteau.

LA CRISE AGRICOLE

Les moyens de développer notre exportation.

La production du blé forme le fond de la culture française. Mais cette culture est bien menacée depuis que des pays, comme la Russie et les États-Unis, modifiant nos antiques modes de culture, disposant de sols pour ainsi dire neufs, d'étendues de terrains illimitées, d'un matériel agricole des mieux perfectionnés, n'ayant à supporter que de très faibles charges fiscales, sont arrivés à produire, à des prix extrêmement bas, des quantités de blé assez considérables pour alimenter notre vieille Europe.

Joignez à cela des frais de transport infimes, tels que le prix de 0 fr. 25 par 100 kilos de New-York au Havre, des frais de chargement et de déchargement insignifiants, et vous jugerez comme nous que, depuis des années, notre petite culture française si morcelée, en partie si arriérée encore, aurait sombré sous cette formidable concurrence, si le gouvernement, pour protéger l'agriculture nationale, n'avait frappé les blés étrangers, à leur entrée en France, d'un droit de douane fort élevé puisqu'il est de 7 francs par 100 kilos.

En raison de mauvaises récoltes, nous voyons vendre actuellement le blé sur nos marchés à raison de 24 francs les 100 kilos; c'est un prix tout à fait exceptionnel, car depuis des années le prix du blé en France n'a guère dépassé 18 à 19 francs les 100 kilos.

Sans le droit de protection de 7 francs qui frappe les blés étrangers à leur entrée, le blé se vendrait couramment de 11 à 12 francs. Il valait, ces années dernières, 10 fr. 50 à 11 francs en Belgique et 10 francs à 10 fr. 50 en Angleterre.

Il est évident pour tous que si ce droit de 7 francs venait à être aboli, il serait impossible à la culture de produire du blé à 10 ou 11 francs; aussi est-il certain que le jour de la suppression de ce droit marquerait le jour de la ruine de l'agriculture française.

Pourtant 100 kilos de blé représentent 100 kilos de pain : il s'ensuit que la nation française tout entière paie son pain sept centimes par kilo de plus qu'elle ne le devrait, à seule fin de protéger son agriculture!

La nation acceptera-t-elle indéfiniment cette charge?

L'agriculture songe-t-elle à l'instabilité d'une situation que certains jugent anormale et qu'un événement politique ou les nécessités de l'avenir peuvent bouleverser?

En ce qui me concerne, je souhaite que cela dure, mais je crois que nos agriculteurs feraient acte de prudence et de sagesse en recherchant, à côté de cette culture, des ressources nouvelles de nature à ramener l'activité et l'aisance dans nos campagnes.

Nous allons examiner les grands marchés étrangers sur lesquels il nous serait possible et même facile de développer notre

exportation en produits divers provenant du sol. Nous établirons leur puissance d'absorption, la place infime que nous y occupons et la somme de revenus que nous négligeons en abandonnant la lutte et en cédant le terrain à des concurrents bien moins avantagés, mais bien mieux organisés.

ALLEMAGNE. — *Importation de fruits frais.* — L'Allemagne a importé 350.000 quintaux de raisins de vendange, qui lui ont été fournis :

200.000	quintaux par	l'Italie.
50.000	—	l'Autriche.
50.000	—	la France.
50.000	—	la Suisse, la Grèce et divers.

1.500.000 quintaux de pommes, sur lesquels 300.000 quintaux seulement ont été importés de France. Le surplus, soit 1.200.000 quintaux, a été fourni par l'Autriche, la Hollande, la Belgique, la Serbie, la Russie, le Canada et les États-Unis.

350.000 quintaux de poires, sur lesquels 12.000 quintaux seulement ont été importés de France, le surplus provenant des pays cités plus haut.

Importation de volailles. — En 1902, l'Allemagne a importé 500.000 quintaux de volailles dont la valeur est estimée à environ *cent millions de francs.*

Sur cette quantité, 7.500 quintaux valant 2.250.000 francs sont importés de France, le surplus est fourni par l'Autriche, la Russie et l'Italie.

Ces chiffres sont éloquents et se passent de commentaires. Il est évident qu'en ce qui concerne les raisins de table ou de vendange, les fruits frais et la volaille, nous n'occupons pas, sur ce marché en plein développement, la large place à laquelle nous donnent droit notre sol si fertile, notre excellent climat, nos moyens de production que nous pourrions développer à l'infini et enfin la proximité de cette grande nation avec laquelle nous avons, sur un important parcours, une frontière commune et d'accès facile.

Importation de légumes frais. — Les statistiques nous manquent pour établir l'importation générale de l'Allemagne en légumes frais; nous savons toutefois que, grâce à nos printemps doux et précoces qui nous donnent sur l'Allemagne et autres pays producteurs une avance considérable, la France, et principalement les environs de Paris, sont les centres d'approvisionnement et d'expédition pendant les premiers mois de l'année, de janvier à mai, des *petits pois*, *haricots verts*, *salades* et autres légumes.

Pendant la même période, l'Italie et la France rivalisent pour la vente du *choux-fleur*. En France, c'est principalement l'Anjou et, depuis quelque temps, les environs d'Avignon qui l'expédient par quantités considérables.

Plus tard, c'est la Hollande qui se substitue à la France et à l'Italie pour l'exportation en Allemagne du choux-fleur et autres légumes.

Les *asperges* et les *épinards* sont exclusivement fournis par la France.

Comme on le voit, nous avons conservé jusqu'à présent la tête du mouvement d'exportation des primeurs de toutes espèces en Allemagne, mais nous aurions tort de nous endormir sur le terrain acquis, car on constate depuis un certain temps que la clientèle allemande reçoit beaucoup d'offres directes de nouveaux pays tels que l'Espagne qui s'organise vigoureusement, et l'Algérie dont il faut signaler les progrès constants sur le marché allemand.

Nous ne saurions trop recommander à nos négociants et agriculteurs de rompre avec les vieilles traditions; car il ne faut pas qu'ils s'imaginent qu'ils pourront lutter longtemps contre des rivaux mieux organisés, s'ils se contentent du simple envoi de catalogues ou de prix courants, rédigés dans une langue étrangère à l'acheteur, et sans jamais se déplacer pour s'instruire sur les besoins et les goûts des pays où ils trafiquent.

RUSSIE. — *Importation de fruits frais.* — Nous sommes moins documentés sur l'importation russe. Toutefois nous savons, par les rapports de nos consuls et les renseignements de l'*Office national du com-*

merce extérieur, que, quoique cette nation tire d'assez grandes quantités de fruits frais de la Crimée, de la Bessarabie et de la région du Don, les envois qu'elle reçoit de ces contrées ne lui suffisent pas, soit comme quantité, soit comme qualité, puisqu'elle est obligée d'avoir recours pour son approvisionnement aux nations étrangères. C'est ainsi que le *raisin forcé de table* lui vient principalement de la France; mais l'Autriche, avec sa magnifique région fruitière du Tyrol, s'efforce de nous concurrencer sur ce marché; nul doute que l'Italie, que nous avons vue à l'œuvre en Allemagne, ne cherche prochainement à y introduire sa production. Le *raisin ordinaire* est demandé à la France, à l'Autriche, à la Bessarabie et à la Crimée.

Les *pommes* et *poires* sont importées de France, d'Autriche, d'Allemagne et même de Smyrne.

Quelle que soit la valeur comme beauté de conformation ou comme saveur des fruits étrangers produits sur n'importe quel point du monde, aucun n'égale nos fruits de France. Aussi est-ce à la France seule que la Russie demande comme *poires* : nos duchesses, le beurré d'Arenberg et le doyenné d'hiver. Et comme *pomme*, notre inimitable Calville, que produisent les environs de Paris.

Si le marché russe n'a pas actuellement l'importance de ceux que nous indiquons d'autre part, n'oublions pas que nous sommes en présence d'un vaste pays qui compte 130 millions d'habitants et dont chaque jour marque un progrès vers la civilisation.

Organisons-nous et surveillons cet immense débouché d'avenir, afin de ne pas laisser à d'autres la place et les affaires considérables que nous sommes appelés à y traiter.

Suisse. — Voici une nation plutôt pauvre comme sol et climat : elle nous donne cependant un merveilleux exemple de ce que peuvent produire le travail, la persévérance, l'initiative et surtout l'union pour la défense des intérêts communs.

Quoique bien isolée dans ses montagnes, avec des communications plutôt difficiles, ne produisant ni charbon, ni minerai, c'est pourtant un des pays d'Europe les mieux organisés au point de vue métallurgique.

Grâce à ses syndicats communaux, elle est arrivée à exploiter judicieusement ses montagnes qui nourrissent les vaches dont elle tire le lait qui fournit à l'Europe entière son excellent fromage de gruyère.

Grâce à son syndicat d'hôteliers, elle exploite les visiteurs étrangers qui ont laissé dans les hôtels suisses, en 1902, plus de 250 millions de francs.

Pour nourrir cette affluence de voyageurs qui grossit d'année en année, la Suisse, déshéritée comme production du sol, a dû demander à l'étranger la plus grande partie de sa farine de blé, de sa viande, volailles, légumes, vins et fruits.

Là encore nous nous trouvons en présence d'un marché important situé à nos portes, d'accès facile, que nous aurions dû accaparer, mais dont nous ne savons pas profiter. Par suite de notre manque d'initiative et d'entente, nous en laissons l'exploitation à l'Italie et à l'Autriche.

(*A suivre.*)

Ch. Dumont.

Président de la Chambre de commerce de Dijon, Conseiller du commerce extérieur.

L'A B C DE L'ARGENT [1]

Nous avons rendu compte, dans notre livraison de décembre 1903, du premier volume que, sous ce titre, *l'Empire des affaires*, M. Arthur Maillet a extrait des discours et des articles de M. Andrew Carnegie. *L'A B C de l'argent* est la suite de ce premier volume, et achève de mettre en lumière, non seulement les idées, mais le caractère du célèbre milliardaire américain.

Le premier chapitre, intitulé *l'Évangile de la richesse*, est constitué par deux articles qui parurent en juin et décembre 1889 dans la *North American Review*, et qui firent

1. *L'A B C de l'argent*, par Andrew Carnegie, traduit de l'anglais par Arthur Maillet. Ernest Flammarion, Paris.

sensation, au point d'attirer à l'auteur une réponse de M. Gladstone. M. Maillet donne justement quelques extraits de cette réponse, où le célèbre homme d'État anglais approuve l'essentiel des opinions émises par le riche Américain, tout en faisant des réserves sur son enthousiasme démocratique. M. Carnegie, dans cet opuscule célèbre, montre que l'opulence a ici-bas une magnifique mission, et étudie la question de l'emploi de la richesse. La meilleure chose que puisse faire un homme très fortuné, c'est de dépenser son capital *de son vivant*, en fondant des œuvres de bien public. Bien moins louables sont ceux qui se contentent de *léguer* à ces œuvres leur fortune, d'abord parce qu'ils n'y ont pas de mérite, ensuite parce qu'on ne sait jamais si la volonté du testateur sera respectée ou comprise intégralement. Quant à ceux qui se contentent de laisser des millions à leurs enfants, ils leur rendent plutôt un mauvais service. Parmi les œuvres de bien public, M. Carnegie classe en première ligne les universités et les bibliothèques, parce qu'elles servent à élever les gens de bonne volonté. Règle générale : il ne faut aider que ceux qui s'aident eux-mêmes. N'encourageons pas la paresse des paresseux. Secourir les mendiants est chose souvent dangereuse, ou même criminelle. « Seul il peut prétendre au titre de bienfaiteur celui qui prend autant de soin à ne pas secourir les gens indignes qu'à secourir les gens méritants. » Même quand on donne à une ville ou à une communauté quelconque, il faut exiger que cette ville ou cette communauté contribue pour quelque chose à cette libéralité. Par exemple, on doit, une fois l'immeuble fourni, imposer aux donataires les frais d'entretien. Cela est nécessaire pour que ceux à qui l'on donne s'intéressent vraiment à ce don.

Parmi les autres chapitres, signalons le plus court, qui est intitulé : « Le tabouret à trois pieds ». Ce ne sont, à vrai dire, que deux ou trois courtes pages, mais des pages fort belles et profondément pensées. M. Carnegie constate que toute entreprise industrielle réclame le concours de trois éléments : le Capital, l'Intelligence des affaires et le Travail. Il ajoute :

« On peut écrire des volumes pour savoir lequel des deux associés est le premier, le second ou le troisième en importance. Cela ne changera rien à la question.

« Des économistes, des philosophes spéculatifs et des prédicateurs ont exposé leurs vues sur le sujet, pendant des centaines d'années, mais la réponse n'a pas encore été trouvée, et elle ne le sera jamais, car chacun des trois a une importance absolue et est également indispensable aux deux autres.

« Il n'y a pas de premier, de second ou de dernier. Il n'y a pas de préséance. Ils sont les membres égaux de la grande triple-alliance qui dirige le monde industriel.....

« De nos jours, le Capital, l'Intelligence et le Travail manuel sont les pieds d'un tabouret à trois pieds. Lorsque les trois pieds sont solides et d'aplomb, le tabouret tient debout; mais que l'un des trois faiblisse ou se casse, qu'on l'arrache ou qu'on le brise, voilà le tabouret à terre. Et il ne peut plus servir à rien tant que le troisième pied n'aura pas été réparé.

« Le capitaliste a donc tort qui croit que le Capital est plus important que l'un ou l'autre des deux pieds. Le support de ces pieds lui est indispensable. Sans eux, ou seulement avec l'un d'eux, il s'écroule,

« L'Intelligence se trompe quand elle croit que le pied qu'elle représente est le plus important. Sans le pied du Capital et du Travail, elle est sans utilité.

« Et enfin, n'oublions pas que le Travail se trompe aussi quand il prétend avoir plus d'importance que l'un ou l'autre pied. Cette idée a été dans le passé la source de beaucoup d'erreurs déplorables [1]. »

Cette saisissante comparaison ne correspond-elle pas admirablement à la réalité des choses?

Nous passons sur plusieurs chapitres d'un intérêt plus économique que social, et relatifs à la question monétaire, au gaz, au pétrole, aux chemins de fer. Mais nous devons une mention particulière au dernier, consacré à l' « Harmonie du capital et du travail ».

1. P. 234.

Dans ce chapitre, M. Carnegie montre l'intérêt qu'il y a, pour les patrons, à s'associer d'une certaine manière tous ceux qui concourent avec eux à l'œuvre de production. Mais, s'il est bon de les intéresser pécuniairement, il ne l'est pas moins de les rendre dévoués et fidèles, en agissant sur eux du côté moral.

« Des ressources qu'on ne soupçonne pas, dit-il, existent à l'état latent dans des hommes de bonne volonté qui nous entourent. Pour obtenir d'eux des résultats surprenants, il suffit d'apprécier leur valeur et de les mettre à même de se développer. Mais l'argent ne suffit pas. Les natures les plus sensibles et les plus ambitieuses ont besoin de sympathie, d'égards et d'amitié. Le génie, sous toutes ses formes, est susceptible. Or, c'est le génie, et non pas une intelligence ordinaire, qui produit des résultats, même dans le domaine des affaires. Si vous voulez qu'un homme de premier ordre tire de son cerveau tout ce qu'il contient, commencez par gagner son cœur. Cette règle, je vous l'affirme, n'a pas de limites. Le simple manœuvre produit davantage quand il estime son patron. Qu'il s'agisse du travail manuel ou du travail de tête, c'est le cœur qui compte. Le travail n'est jamais complètement payé par l'argent seul. »

A ce propos, M. Carnegie donne d'intéressants renseignements sur ses propres usines et sur le système de l' « échelle mobile » qui existe chez lui pour faire varier le salaire des ouvriers selon les bénéfices de l'entreprise. Il rappelle que la « Carnegie Steel Company » a toujours tenu à faire de ses jeunes employés des associés et s'est toujours efforcée de récompenser les services exceptionnels. En un mot, l'auteur a le droit de prêcher dans ses écrits, car il a d'abord prêché d'exemple.

Le langage de M. Carnegie est celui d'un homme d'affaires qui, en bon fils d'Écossais, ne dédaigne pas d'être penseur à ses moments perdus. C'est simple, énergique, avec quelques répétitions qui trahissent les idées dominantes, mais aussi avec des trouvailles de mots assez pittoresques et, par-ci par-là, de fières envolées.

G. d'Azambuja.

LA CRISE DE L'INDUSTRIE DU COTON

Cette crise est l'un des grands faits contemporains. Sourdement préparée en 1902, elle a éclaté en 1903. Ce n'est point une de ces crises passagères, qui cèdent devant une élévation plus ou moins rapide et prolongée du taux de l'escompte, elle n'a rien à espérer du crédit. C'est une crise partie agricole, partie industrielle. Ses éléments sont nombreux et complexes.

1° La culture du coton sur le globe, car il s'agit d'une crise mondiale, n'a pas autant progressé que la consommation du coton, c'est la cause économique principale. Il est plus facile de fabriquer des filés et des tissus de coton que de produire du coton brut. Le coton, au point de vue agricole, exige des terres spéciales, fécondes et humides, un climat très chaud, un personnel préparé de longue main.

On peut presque partout faire venir l'orge et le seigle ; l'avoine, le riz et le blé sont déjà bien plus difficiles. M. Demolins vient d'expliquer, dans deux volumes des plus intéressants, combien l'homme pasteur avait mis de temps à devenir un cultivateur intermittent, puis permanent. Eh bien, il est encore plus difficile de transformer un laboureur qui sème l'avoine ou le blé en un cultivateur tropical assez attaché à la terre pour pourvoir aux besoins du cotonnier, arbuste charmant mais fort exigeant.

Le cotonnier, de même que le dattier, demande un soleil ardent et de l'eau. Les territoires cotonniers sont peu à peu devenus rares et occupés. Les États-Unis du Sud, l'Égypte, l'Inde, le Turkestan fournissent les meilleurs. Aujourd'hui il faut en trouver d'autres, on en cherche d'autres de toutes parts. Des essais ont eu lieu au Mexique, en Perse, en Indo-Chine, en Afrique centrale. Il semble que le Soudan et le Congo soient appelés à procurer les terrains que l'on cherche. Si les essais qui s'y multiplient obtiennent un succès certain, le coton pourrait transformer l'Afrique centrale et la civiliser. Mais, pour cette grande culture, il ne suffit pas de capitaux et de terres appropriables, il faut encore

un personnel qui s'assujettisse à la culture très pénible du coton sous un climat tropical. C'est le problème qui va se poser dans l'Afrique centrale. Il ne faut pas oublier que la culture du coton aux États-Unis et en Égypte a été intimement liée avec l'asservissement des populations, comme la plupart des cultures permanentes.

2° D'autre part, l'industrie de la soie a continué à se développer sur une échelle gigantesque, non seulement en Angleterre, mais aux États-Unis et partout. C'est une industrie prospère parce que l'ensemble de l'humanité s'améliore, malgré tout le sophisme socialiste, et que le premier besoin de l'homme, quand il s'est élevé au-dessus de l'animalité, est de couvrir sa nudité. Livingstone a raconté l'histoire d'une pauvre femme, mère d'un roitelet africain, qui avait vendu sa mère en échange d'une chemise de coton.

Ainsi la consommation de la Chine en dix ans, en cotonnades, est passée de 43.332.000 à 80.350.000 de pounds.

En outre, le coton est le meilleur marché des textiles. Beaucoup de pauvres gens achètent les tissus de coton, ne pouvant payer les autres. Les chiffres ci-après, empruntés au *Moniteur officiel du Commerce*, novembre 1903, montrent l'importance du développement de l'industrie du coton :

Le Portugal, la Suède, la Norwège, la Hollande, la Belgique, la Roumanie, la Chine, le Brésil, le Caracas, le Mexique représentent ensemble 4.500.000 broches et 118.000 métiers.

C'est un armement gigantesque qui consommerait une matière première beaucoup plus considérable que celle que peuvent livrer les terrains cotonniers. La production varie actuellement entre 30 et 32 millions de balles.

Aux États-Unis, en particulier, l'industrie a devancé sensiblement l'agriculture ; les filatures et les métiers sont installés dans le Sud sur les terrains cotonniers eux-mêmes et ont absorbé une notable partie de la matière première. Ce mouvement était inévitable. Le territoire des États sud-américains est d'une admirable fertilité, et jouit aussi d'un beau climat. La population s'y porte avec préférence, en particulier les immigrants italiens qui y retrouvent plusieurs des conditions de l'Italie.

La hausse du coton, résultant de ces diverses influences, a été lente et persistante. Le prix moyen de la livre de coton a été, aux États-Unis, de 5,57 cents en 1898, 6,47 cents en 1899, 8 1/2 cents en 1902 et 10 7/16 cents en 1903. Le prix a donc doublé de 1898 à 1903. Sur le marché du Havre on cotait 48,47 pour novembre 1902. On a coté en décembre 1903 87,50, février 101,25 la balle de 40 kilogrammes.

De là pour les producteurs de coton brut des bénéfices considérables. On évalue que la récolte de 1903 donnera 1.600 millions de francs de plus que celle de 1905.

Jusqu'à présent, l'industrie française paraît avoir moins souffert de ce mouvement que l'industrie anglaise, parce que celle-ci, avec ses 49 millions de broches et son immense exploitation de filés et de tissus de coton, a besoin d'un approvisionnement énorme. Il a fallu, en Angleterre, fermer beaucoup de manufactures. En outre, la production des cotonnades n'a pas le même objet en France qu'en Angleterre. En Angleterre, on vise, avant tout, l'exportation ; en France, on se contente à peu près de pourvoir aux besoins du marché intérieur. Les prix peuvent être peu à peu élevés sur les marchandises de consommation intérieure ; il n'en est pas de même pour les marchandises d'exportation dont les prix sont soumis au contrôle de la concurrence.

Il y a eu en Europe, de 1862 à 1867, une crise sur le coton qui n'est pas sans quelques rapports avec la crise actuelle ; la culture du coton souffrit beaucoup de la guerre de la Sécession et les exportations de coton brut en Europe furent interrompues. C'est alors que la culture du coton fut activée en Égypte, au Turkestan et dans l'Inde, mais ce n'était qu'une crise passagère. La paix fut rétablie et la culture du coton reprit de plus belle dans les États-Unis du Sud.

Pendant cette crise, il y eut un très grand mouvement de spéculation sur tous les cotons. Les premiers spéculateurs le-

vèrent de beaux bénéfices, mais il n'en fut pas de même des derniers. Il y eut en Angleterre des pertes très sensibles qui n'ont pas été étrangères à la grande crise de 1867. Inutile de dire que, depuis quelque temps, les marchés de New-York, Chicago et New-Orléans sont enfiévrés en ce qui est du coton et que cet enfièvrement a déjà donné lieu à beaucoup de pertes. Aux prix actuels, la plus grande prudence doit profiter aux opérations à terme. Sur les cotons, l'audace, le goût du jeu, la frénésie de la spéculation exercent sur les Américains un attrait à peu près inconnu en Europe. Il y a eu déjà, il y a maintenant des rois du coton au Stock-Exchange marchandises de New-York.

La hausse des cotons a une certaine répercussion sur tous les autres textiles.

La récolte de 1904 est partout attendue avec anxiété. Elle donnera lieu à une lutte acharnée entre les industriels, mais serait-elle très considérable, — celle de 1903 a été fort belle, — qu'elle ne changerait que légèrement la condition actuelle de l'industrie du coton qui n'est pas une industrie de luxe, mais de première nécessité.

E. Fournier de Flaix.

QUELQUES RELATIONS ENTRE L'ART ET LA VIE

La saison des « Salons » ramène vers l'art les préoccupations de ceux que l'art intéresse, et même celles des gens qui affectent seulement de s'y intéresser. Elle ramène aussi les discussions esthétiques, car l'art, comme tout, a ses « questions », et si quelques-unes de celles-ci sont purement techniques, plusieurs empiètent sur le domaine social, ce qui les rend plus attrayantes pour nous.

Cinq de ces questions, qui se rattachent directement, ou indirectement, au « progrès moderne » et à la récente évolution des mœurs, viennent d'être traitées dans un curieux volume[1], par un écrivain que nous avons eu déjà l'occasion de citer plusieurs fois, M. Robert de la Sizeranne. Ces questions, « posées ou imposées à notre attention par la vie moderne », sont exposées et discutées par l'auteur sous les titres suivants :

L'esthétique du fer ;
Le bilan de l'impressionnisme ;
Le vêtement moderne dans la statuaire ;
La photographie est-elle un art?
Les prisons de l'art.

C'est sous ce dernier titre que M. Robert de la Sizeranne désigne énergiquement les musées.

La première étude envisage les conditions nouvelles créées à l'architecture par l'emploi du fer. Faut-il s'enthousiasmer en faveur des constructions métalliques? Faut-il s'en méfier systématiquement et se laisser décourager par certaines œuvres franchement laides que les constructeurs modernes nous ont données? M. de la Sizeranne ne tombe ni dans un excès ni dans l'autre. Il admire le pont Alexandre III et croit que les ingénieurs, dans cette branche spéciale de la construction, peuvent tirer du fer de beaux effets esthétiques. Mais, en ce qui concerne non plus les ponts, mais les édifices proprement dits, le fer n'a pas encore fait ses preuves. Il n'a rien produit de vraiment original. Pourquoi? Parce qu'avec le fer on a trop de vides, et que le problème n'est plus, comme autrefois, de percer des ouvertures sans compromettre la solidité de l'édifice, mais de mettre des *muscles* sur les *os*, autrement dit de remplir les interstices d'une façon qui plaise à l'œil. Cela ne veut pas dire d'ailleurs que le problème soit insoluble, mais seulement que la solution n'est pas encore trouvée. M. Robert de la Sizeranne pense que l'art de la ferronnerie, avec sa fantaisie exubérante, peut fournir aux architectes d'œuvres en fer d'utiles indications. En attendant, le fer se borne à copier assez maladroitement la pierre. On lui doit, pour le quart d'heure, des monuments plus grands, non plus beaux.

La querelle entre les impressionnistes et leurs adversaires se rattache moins directement aux phénomènes nouveaux de

1. *Les questions esthétiques contemporaines*, Hachette, Paris.

la vie moderne. Elle s'y rattache cependant, car le mouvement impressionniste est une des nombreuses formes de ce besoin violent de nouveauté qui s'est manifesté non seulement dans l'art, mais encore en littérature, en philosophie et partout. C'est une de ces réactions systématiques contre les traditions, dont on trouve des exemples à diverses époques, mais dont le XIXe siècle, dans tous les cas, a fourni des exemples éclatants. Faire du neuf coûte que coûte : tel est alors l'objectif des intellectuels; et, lorsqu'il leur arrive de réagir contre des traditions vraiment surannées et poncives, l'esprit révolutionnaire peut produire d'heureux résultats. En revanche, lorsqu'on jette à bas les lois fondamentales de l'art, fondées sur la nature, on n'est plus soutenu par rien, et l'on tombe dans le grotesque ou le monstrueux. M. Robert de la Sizeranne, avec une grande impartialité, s'efforce de déterminer l'actif et le passif dans ce « bilan » artistique.

Une autre chose assez moderne, c'est la statuomanie, et la statuomanie, par malheur, coïncide avec l'usage de vêtements fort laids. De là une difficulté particulière, que ne connurent pas les sculpteurs d'autres époques. Longtemps on a essayé de l'éluder en drapant les hommes modernes de toges antiques, ou même en ne les habillant pas du tout, mais on tombe alors dans un genre conventionnel qui finit par devenir insupportable. On a essayé alors de démontrer, *par le raisonnement*, que nos redingotes et nos chapeaux haut-de-forme *devaient* être beaux et des artistes novateurs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour les introduire dans la sculpture. Le résultat a été lamentable, et la plupart des grands hommes contemporains n'ont été glorifiés que par d'assez piteuses effigies. M. Robert de la Sizeranne conclut que l'artiste, aujourd'hui, doit plutôt s'attacher à symboliser la pensée du grand homme qu'à représenter le grand homme lui-même. Il insinue également qu'on ne ferait pas mal de glorifier un peu moins de grands hommes... peut-être parce qu'il y en a effectivement moins qu'on ne le dit.

La photographie a été une des grandes inventions du XIXe siècle, et cette invention a contribué à augmenter les charmes de la vie. Mais elle a inspiré aux peintres des inquiétudes. Et, d'autre part, les photographes, fiers de leurs œuvres, ont prétendu substituer leur objectif au pinceau. Il y a eu dans ces ambitions quelque chose d'exagéré; mais, d'autre part, il n'est pas dit que la photographie doive être reléguée en dehors des choses artistiques. La photographie est un art lorsqu'elle réalise certaines conditions. Quelles conditions? Il y a d'abord le *choix* de la chose à photographier ou la *composition* préalable de la scène; il y a ensuite l'ingénieux développement du cliché, qui permet de graduer l'ombre de la lumière et de mettre en relief précisément ce que l'on veut; il y a enfin le tirage de l'épreuve, qui peut être particulièrement heureux si l'opérateur a vraiment l'instinct artistique. C'est pourquoi certaines œuvres photographiques, tant par le choix intelligent des sujets et des poses que par la direction soigneuse des opérations matérielles, ressemblent, à s'y méprendre, à des dessins de maîtres. Et tout cela n'empêche pas, d'ailleurs, la peinture d'avoir son domaine inviolable où la photographie ne la suivra jamais.

La dernière étude de M. de la Sizeranne : *Les prisons de l'art*, est peut-être la plus sociale de toutes. L'auteur s'y élève avec force contre la manie que l'on a de reléguer dans les musées toutes les œuvres intéressantes, alors qu'on détruit sans pitié tant de choses ou de monuments pittoresques situés dans de plus beaux cadres et sur le chemin de tous. « Deux courants, dit-il, traversent le monde, l'un pour la beauté dans les musées, l'autre pour la laideur dans la vie. » Mais combien d'œuvres d'art qui, une fois arrachées de l'*endroit* pour lequel elles avaient été faites, et empilées avec une foule d'autres dans des immeubles administratifs, perdent une grande part de leur valeur esthétique et ne remplissent plus le but social auquel elles étaient destinées. M. de la Sizeranne demande avec ironie si l'on va mettre aussi tous les oiseaux et toutes les fleurs dans les musées pour en débarrasser tous les

autres emplacements du monde. Partout en effet les édiles et les autorités prétendent « parquer le pittoresque, l'éloigner de la vie, ôter des pas de la foule cette chose encombrante, distrayante, qu'est le Beau, le ramasser, l'emporter au loin..... ». L'auteur raille ceux qui, « ayant découvert qu'un beau *Christ en croix* de Jordaens se trouve encore dans la cathédrale de Bordeaux, n'ont pu supporter plus longtemps de voir un Christ dans une église ». ceux qui, sachant que de belles tapisseries ornent nos palais d'ambassade, demandent qu'on les décroche pour les remiser aux Gobelins. Citons ici l'auteur :

« Ce sont là les signes de la plus grande erreur esthétique qui fût jamais. Car, précisément, de les envoyer garnir nos palais d'ambassade, c'est la seule manière que nous ayons d'en jouir. Quelques-uns d'entre nous seulement, dira-t-on..... Oui, quelques-uns. Mais, dans un musée, qui peut jouir d'une tapisserie? Personne. Car l'esthétique d'un ameublement ne s'insinue pas aussi vite dans l'esprit que celle d'un tableau ou d'une statue..... Il faut demeurer longtemps devant une aiguière ou une crédence pour que leur rythme s'associe à nos pensées. Il faut vivre au milieu des objets de bon style pour qu'ils vivent en nous. C'est même là précisément ce qui donne à l'art décoratif une physionomie bien différente de l'art imitatif. Il ne faut pas qu'il frappe, il faut qu'il s'insinue. Et, pour qu'il s'insinue, il faut qu'on vive avec lui familièrement, comme on vit avec la tapisserie de sa chambre, non pas le mettre dans un musée où on va lui rendre une visite rare, solennelle et pressée.

« Mais c'est le seul moyen de faire durer les œuvres, dira-t-on. — De les faire durer, oui ; mais comment? Mortes ou en vie ? Agissantes ou neutres? Tout est là. La somme dure plus que l'homme. La pièce d'or, renfermée dans un coffre ou dans une tombe. dure plus que la monnaie qui roule de main en main, usant son cordon et ses empreintes, mais activant les échanges, soulageant les misères. Il est de toute évidence que, moins une œuvre d'art sera exposée au soleil, à la poussière, au vent et à la vue, plus elle durera. Mais elle durera sans remplir son but. Son but, c'est de vivre de vie, et de périr, s'il le faut, de notre mort. A ce prix elle enseigne, elle charme, elle console. Autrement, elle ne fait que durer. Quand j'entends les cris des pourvoyeurs de musées, il me semble entendre des gens qui chercheraient les grains de blé que le semeur a mis dans les champs et qui les rentreraient au plus tôt dans le grenier de peur qu'ils ne pourrissent. Et, en effet, ils ont empêché la pourriture, mais ils ont empêché la germination. Ils ont empêché la mort, mais ils ont empêché la vie ! »

Cet extrait suffit à donner une idée du style savoureux et plein de verve de M. Robert de la Sizeranne. Son livre, bien que rentrant dans un ordre d'idées différent du nôtre, conçu en dehors de notre méthode, contient de nombreuses pages qui invitent ainsi à penser fortement et ouvrent des aperçus lumineux sur les rapports de l'art et de la vie.

Gabriel d'Azambuja.

LES SALAIRES AU JAPON

Le Japon est à l'ordre du jour.

A cette occasion, diverses statistiques ont été données sur les ressources de l'empire du Soleil Levant. Une de celles qui nous intéressent le plus directement est celle des salaires.

Voici, d'après les statistiques, ce que gagnent les ouvriers japonais, dans les principaux métiers, pour une journée de travail :

HOMMES	
Mécaniciens	2 80
Brodeurs, décorateurs, sculpteurs, surveillants, ouvriers de premier ordre	1 20
Très bons artisans	0 90
Moyenne des ouvriers ordinaires d'usines, filatures, tissages, etc	0 70
Hommes de peine	0 60
FEMMES	
Brodeuses, peintres, etc	0 52
Surveillantes femmes de premier ordre	0 42
Bonnes ouvrières	0 35
Moyenne des ouvrières ordinaires d'usines, filatures, tissages, etc	0 28
Petites filles et apprenties	0 14

Ces chiffres sont calculés d'après les prix en usage dans les centres les plus importants et notamment à Osaka, la grande ville manufacturière du Japon.

Ce sont ces chiffres qui font craindre, à des économistes et à des hommes d'État, l'invasion en Europe de la main-d'œuvre jaune. Mais il faut observer que le Japonais, au contact croissant de la civilisation occidentale, acquiert peu à peu les besoins des Occidentaux, ce qui le portera et l'a déjà porté à exiger des accroissements de salaires. Il n'est pas dit que ce phénomène doive conjurer entièrement le « péril jaune », mais il est de nature à l'atténuer, tout au moins, dans une large mesure.

A. R.

BIBLIOGRAPHIE

Le Japon d'aujourd'hui, *Étude sociale*, par G. Weulersse. Un volume in-18 jésus, librairie Armand Colin.

Ce livre est le résultat d'un voyage d'études. La société japonaise contemporaine y est étudiée sur le vif, de première main : mais l'auteur a pris soin d'appuyer et de compléter ses observations personnelles par les documents. Il s'est attaché à ce qui dans cette civilisation, si mêlée et si fuyante, du Nouveau-Japon offre une prise sûre au sociologue. Une description sommaire, mais méthodique du pays, qui a tant contribué à former la race : — une peinture à la fois animée et précise des trois grandes villes où se marque le plus nettement la transformation accomplie ; — une analyse du développement économique et un examen approfondi des périls que peut faire courir à l'Occident la concurrence japonaise : — un tableau et une critique du système d'enseignement, aboutissant naturellement à une discussion des problèmes moraux qui sont pour le nouvel État des questions vitales : — enfin quelques considérations sur les intérêts français au Japon et sur le rôle qui là-bas revient à la France : — telle est la substance de ce volume.

Pauvre et douce Corée, par M. Ducrocq. Un vol. in-12, H. Champion.

Cet ouvrage arrive à son heure, au moment où deux partis en présence font de la Corée un enjeu final et où tous les yeux se tournent vers elle. Sans entrer dans des considérations politiques, l'auteur a noté ses impressions récentes : coup d'œil d'ensemble, allure générale, mœurs, coutumes et chansons populaires, vie de la rue et de la cour. Nous étions bien mal renseignés à ces points de vue sur cette contrée : on saura gré à M. Ducrocq d'y conduire le lecteur. De nombreuses photographies ajoutent à l'intérêt du texte.

COMMUNICATIONS

Nous prions *tous nos confrères, et en particulier nos correspondants*, de nous aider à constituer partout des **sections d'études sociales** à abonnements réduits, dans les conditions indiquées sur les deux pages suivantes. Ces deux pages peuvent être détachées pour la propagande.

Les huit dernières collections de la « Science sociale ». — En faisant l'inventaire des volumes qui restent de la *Science sociale* (1re série), nous avons pu reconstituer dix collections complètes. *Il n'en reste plus aujourd'hui que huit.*

Nous mettons la collection, soit 36 volumes, à la disposition du public au prix de 350 fr. — C'est une occasion unique et de courte durée.

Aux abonnés par libraires. — Les lecteurs de la *Science sociale* qui reçoivent la Revue par l'*intermédiaire d'un libraire*, peuvent faire partie de la Société sans avoir à payer un supplément de prix. Il leur suffit d'adresser une demande au Secrétariat. S'ils désirent ensuite continuer à recevoir la Revue par l'intermédiaire d'un libraire, ils n'ont qu'à nous faire connaître le nom de ce dernier.

Reliures des fascicules. — Nous rappelons à nos lecteurs que des reliures spéciales et instantanées sont mises à leur disposition. Chacun peut ainsi réunir lui-même en volumes les fascicules se rapportant à une même série. Chaque reliure 1 fr.; franco, 1 fr. 25.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

SECTIONS D'ÉTUDES SOCIALES

(*Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 francs.*)

Personne ne peut aujourd'hui rester étranger aux études sociales. Tout le monde parle de ces graves problèmes et chacun veut avoir une opinion. Mais cette opinion ne doit pas être fondée sur un sentiment vague, sur des conceptions *à priori*; elle doit reposer sur la base scientifique de l'observation méthodique.

Pour permettre à chacun de se faire une opinion éprouvée, nous avons cherché un moyen de mettre la *Science sociale* et les volumes de notre *Bibliothèque* à la disposition du grand public dans des conditions de prix qui les rendent accessibles à tous les lecteurs.

C'est dans ce but que nous avons adopté le système des *Sections d'études sociales*.

Chaque section comprend :

1° Un chef de section payant une cotisation de 8 francs par an;

2° Quatre membres payant chacun une cotisation de 3 francs par an.

Ces cotisations sont versées au chef de section qui souscrit un abonnement à la Revue.

La *Science sociale* (avec le *Bulletin* annexé) est envoyée directement au chef de section.

Celui-ci la communique successivement aux quatre membres affiliés, suivant un ordre établi. Chacun d'eux la garde seulement huit jours.

Elle revient ensuite au chef de section qui en conserve la complète propriété.

Le chef de section reçoit et fait circuler de la même manière les volumes de la *Bibliothèque*. Le prêt de ces volumes est

A détacher pour la propagande.

gratuit. Les membres n'ont à payer que les frais de port : les volumes sont envoyés en port dû et ils doivent être renvoyés en port payé, dans les dix jours, à une adresse indiquée.

Les noms des membres des sections d'études sociales sont publiés par la Revue. Ces membres ont la faculté d'assister aux réunions locales et aux congrès ; ils jouissent des droits d'auteurs en cas de publications dans les fascicules, etc.

Pour créer une section d'études sociales, il suffit de recruter un chef de section. Ce recrutement est d'autant plus facile que la cotisation est abaissée à 8 francs au lieu de 20.

Ce chef de section doit ensuite trouver lui-même ses quatre associés, de préférence dans son voisinage et dans ses relations, afin de faciliter la circulation des fascicules. Ce nouveau recrutement est encore plus aisé, puisque cette dernière cotisation est réduite à 3 francs.

Ainsi, pour la somme de 3 francs par an, on peut recevoir en communication tous les fascicules de la Revue et les ouvrages de la Bibliothèque ; pour 8 francs, on a, en outre, la propriété de tous les fascicules de la Revue.

A la fin de chaque année, les volumes de la *Bibliothèque circulante* sont mis en vente à moitié prix.

Lorsqu'un simple membre est assez intéressé à la Science sociale, pour avoir le désir de conserver la propriété des fascicules, il n'a qu'à se faire remplacer dans sa section et à en fonder lui-même une nouvelle.

Toute personne qui désire créer une section d'études sociales doit en informer le secrétaire de la *Science sociale*, rue Jacob, 56, à Paris. Il est prié d'envoyer en même temps les noms et les adresses des membres de sa section.

On lui fera parvenir immédiatement les fascicules parus depuis le commencement de l'année.

ANNÉE 1904 5e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Correspondance. — Essai d'une classification naturelle des sociétés humaines, par M. Edmond Demolins. — Études sociales. Une hypothèse pour expliquer le type flamand, par M. J. Scrive-Loyer. — Observations sur le type flamand, par M. Edmond Demolins. — Un moyen de propagande, lettre de M. A. R. — Enquête sur la Révolution agricole. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PRÉCÉDENTS

La Méthode sociale, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

Le Conflit des races en Macédoine, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

Le Japon et son évolution sociale, par A. de Préville.

L'Organisation du travail. Réglementation ou liberté, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir*

la supériorité dans sa profession. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie,* à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs :

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

Victor RETAUX, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 82, PARIS (6e)

TOME TROISIÈME (1855-1869)

DE

LOUIS VEUILLOT

Par Eugène VEUILLOT

Un fort vol. in-8 orné d'un portrait, d'après GAILLARD ..... **7** fr. **50**

Publiés précédemment : **les Tome I et II.** Chaque volume ..... **7** fr. **50**

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Par le marquis COSTA DE BEAUREGARD, *de l'Académie française*

Un joli volume in-18 jésus, **80** c.; *franco* ..... **1** fr.

O Liberté que de crime on commet en ton nom! (Mme ROLAND).

En pénitence chez les Jésuites, par **Paul KER.** *Nouvelle édition considérablement augmentée.*

Un volume in-18 jésus ..... **3** fr. **50**

ANNÉE 1904 5e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. A. de Boissieu, Verneuil (Eure), présenté par M. Louis Ballu.

Louis de Buggenoms, Liège, présenté par M. Victor Muller.

Gaston Clanis, négociant, Cayenne (Guyane française), présenté par M. G. d'Azambuja.

François Drion, consul de Belgique (Bruxelles), présenté par M. Victor Muller.

Domingo Villar Grangel, Dr en droit, publiciste, Madrid, présenté par M. Edmond Demolins.

Joseph Guichard, gérant d'immeubles, Lyon, présenté par M. J. Cadot.

Oriol Marti, Barcelone (Espagne), présenté par M. Edmond Demolins.

T. Monegal, avocat, Barcelone (Espagne), présenté par le même.

Edmond Ouinet, professeur de l'Université, Avesnes (Nord), présenté par M. Eugène Pilut.

Le Dr Pantaloni, Marseille, présenté par M. Edmond Demolins.

Ranuzzi Segui Cte Cav. Cesare, Bologne, Italie, présenté par le même.

Mme Spyker, Versailles, présenté par le même.

Maurice Storez, architecte, Paris, présenté par M. Armand Parent.

Alfonse Sunol, Barcelone (Espagne), présenté par M. Edmond Demolins.

L. Traian, T. Severin, Roumanie, présenté par M. Nestor Uréchia.

Jean Verges Barris, Palafrugell, Catalogne (Espagne), présenté par M. Edmond Demolins.

Paul de Vuyst, inspecteur du Ministère de l'agriculture, Bruxelles, présenté par M. Victor Muller.

NOUVEAUX CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPES

M. José A. Alfonso, Santiago (Chili).

M. Adrien Bénézech, propriétaire-viticulteur, Gignac (Hérault).

M. E. Benoist, Dr en médecine, Guemené Penfao (Loire-Inférieure).

M. Domingo Villar Grangel, Dr en droit, publiciste, Madrid.

CORRESPONDANCE

Madrid, le 11 mai. - « Je suis très heureux de faire partie de votre Société et tout disposé à entreprendre la monographie d'un ouvrier de la Galice. L'habitant de cette province est un type social très caractéristique qu'il serait intéressant d'étudier. Je viens d'apprendre que M. Santiago Alba va publier la troisième édition espagnole de votre ouvrage : « *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* » et qu'il va traduire également votre volume : « *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir?* » Si vous désirez que l'on traduise en espagnol un autre de vos ouvrages, je serai très heureux de l'entreprendre... » D. Vilar Grangel, correspondant.

Je prie M. Villar Grangel de m'envoyer quelques renseignements sur le type social de la Galice, en insistant plus particulièrement sur les conditions du Lieu et du Tra-

vail. (Voir ci-après l'Hypothèse sur le type flamand et fascicule 1er, p. 65 : *Comment on analyse et comment on classe les types sociaux*.

Je crois que l'ouvrage qu'il serait le plus utile actuellement de traduire en espagnol est : *Comment la route crée le type social*. C'est celui qui prépare le mieux à entreprendre des études sociales.

Santiago (Chili), le 28 avril. — « Je suis à votre disposition pour être correspondant de la Société internationale de science sociale et tout disposé à vous aider dans la mesure où cela me sera possible... » José A. Alfonso, correspondant.

Liège, le 12 mai. — M. Victor Muller, correspondant, nous transmet les noms de plusieurs nouveaux membres et nous donne d'intéressants renseignements au sujet de la propagande qu'il organise en Belgique.

Château de Lavèvre (Cher), le 21 mai. — « Je ne saurais assez vous dire, Monsieur, combien je suis heureux de faire partie de votre Société et quel intérêt je prends à vos travaux. Je n'avais encore lu qu'un livre de vous : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, qui m'avait beaucoup frappé par sa haute portée et qui m'avait été signalé par un officier de la garde impériale allemande que j'avais eu le plaisir de rencontrer, il y a quelques années. Je désire m'instruire dans la science sociale et j'irai ces jours-ci à Paris au siège de la Société pour y prendre un certain nombre d'ouvrages. Je ferai tous mes efforts pour propager cette science et vous pouvez être sûr d'avoir en moi un partisan enthousiaste. Je crois que, dans les temps difficiles que traverse la France, les méthodes scientifiques sont les meilleures à employer pour résoudre les crises, et la vôtre me paraît excellente. Le *Bulletin* de la Société est très intéressant, je le lis avec avidité... » Henri de Lavèvre.

Guemené-Penfao, Loire-Inférieure. — « ... L'assiduité avec laquelle je lis votre intéressante Revue et le désir que j'ai d'en propager la lecture sont mes seuls titres pour être correspondant de votre Société dans ma région. Je serai très heureux de travailler à fonder un groupe dans mon voisinage et vous pouvez compter sur mon concours... » Dr E. Benoist, correspondant.

Lisbonne, le 19 avril. — « Je fais le plus de propagande possible pour répandre la science sociale. En ce moment, j'organise chez moi des conférences pour expliquer la méthode. Je voudrais arriver à susciter un collaborateur qui ferait sa spécialité des études sociales... Braamcamp Mattas.

Arras, le 28 avril. — « Je remercie le Bureau de la Société de l'honneur qu'il m'a fait en m'acceptant comme Correspondant à Arras. Cet honneur comporte de très sérieux devoirs dont je serai heureux de m'acquitter. Je compte bien trouver de nouveaux adhérents dans mon voisinage. Permettez-moi de formuler un souhait : c'est que le *Manuel de science sociale* de M. Champault paraisse bientôt. Le fascicule sur la méthode sociale est déjà un instrument très utile : le *Manuel* en sera le complément naturel... » J. Laroche.

Nous transmettons ce souhait à M. Champault et nous sommes heureux de faire savoir qu'il travaille activement à son *Manuel*.

Liège, le 19 mai. — « J'ai été très heureux d'être admis comme membre titulaire de votre Société. Il me semble qu'il n'est permis à personne aimant un peu l'humanité de se désintéresser de la science sociale. Je n'étais, il y a trois ans, qu'un profane et un curieux, mais vos deux livres : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* et les *Français d'aujourd'hui*, ainsi que la *Vie américaine* de Paul de Rousiers m'ont conquis. A l'érudition allemande pleine de minuties rebutantes vous opposez la belle clarté française qui nous montre un ensemble. Votre méthode est un fil conducteur admirable. J'ai été surpris de comprendre avec tant de facilité et d'agrément, et, n'ayant pas l'ambition d'instruire mon prochain, je me contenterai

d'être dans le modeste coin des lecteurs qui s'instruisent en lisant vos observations et celles de mes collègues. Je tâcherai aussi, si vous voulez bien m'envoyer quelques brochures de propagande, de vous recruter des adhérents parmi mes amis.... » Albert NEUVILLE.

Poitiers, le 28 mai. — « ... Depuis que M. Ballu est venu apporter ici la bonne semence de la science sociale, les résultats ne se sont pas fait attendre : nos *Sections d'études sociales* fonctionnent aujourd'hui avec méthode et régularité. Je ne saurais vous exprimer la joie que j'ai ressentie lorsqu'on m'a ouvert les yeux sur les études de la science sociale, à la fois si intéressantes et si fécondes. Vous pouvez compter sur mon plus dévoué concours... » Raoul BAUCHARD.

Dans une autre lettre, M. Ballu nous écrit : « ... Nous avançons. Nos *Sections d'études sociales* comptent actuellement 42 membres. Nous ne nous arrêterons pas là, je vous écrirai prochainement à ce sujet. »

Montauban, le 29 avril. — « J'éprouve un plaisir particulier à me poser des problèmes de science sociale et à m'efforcer de les résoudre. Dans quelques jours, je vous enverrai un petit travail, indiquant comment une forme de politesse peut conduire à l'alcoolisme.

« J'ai formé il y a quatre ans, sans le savoir, une *section d'études sociales*, analogue à celle que vous préconisez dans le dernier *Bulletin*. Trouvant que le montant de l'abonnement à la Revue était un peu élevé pour moi seul, j'ai fait de la propagande dans mon intérêt et celui de la science sociale. J'ai pu trouver cinq coabonnés, qui paient chacun 2 fr. 50 (au lieu de 3 francs), et me laissent à payer 7 fr. 50 (au lieu de 8 francs), en gardant la Revue. Si le chef de section a des privilèges, il a aussi quelques obligations qui ne sont pas une sinécure. Il doit avoir le soin de faire circuler les fascicules pour satisfaire tout le monde en temps opportun.

« Quelques volumes de la *Bibliothèque de Science sociale* ont été acquis d'une façon analogue. Telle somme pour lire l'ouvrage une première fois et telle somme en sus pour celui qui le conserve, mais le met ensuite à la disposition de tous gratuitement. La circulation que vous avez projetée des ouvrages de science sociale me paraît une idée heureuse, mais la durée du prêt me semble trop courte. Il vaudrait mieux, je crois, accorder un mois au lieu de 10 jours et, dans chaque section, ne laisser circuler qu'un seul ouvrage. (Il appartient à chaque section de fixer elle-même la durée du prêt. — N. de la R.)

Les conférences sont fréquentes et suivies à Montauban, qui est l'un des principaux centres intellectuels du midi. Mais, comme toute la région, elle est fortement empreinte de la formation communautaire. Nous sommes persuadés, mes collègues et moi, qu'une conférence faisant connaître la méthode et quelques résultats frappants de la science sociale serait bien accueillie à Montauban. Tous les membres de notre section se feraient d'ailleurs un plaisir de recruter des auditeurs nombreux et sérieux. » — M. COUILLARD, correspondant, professeur au Lycée.

Nous prenons bonne note du désir exprimé par notre honorable correspondant au sujet d'une tournée de conférences.

Beaucoup de membres nous ont écrit soit pour remercier de leur admission dans la Société, soit pour donner ou demander des renseignements. Nous leur adressons nos remerciements et il sera donné à ces lettres la solution qu'elles comportent.

ESSAI D'UNE CLASSIFICATION NATURELLE DES SOCIÉTÉS HUMAINES

Je crois qu'il y a intérêt à annoncer dès maintenant un travail que je prépare et qui formera la matière d'un de nos prochains fascicules.

Je fais cette communication pour répondre immédiatement à un désir qui m'est exprimé assez souvent par des personnes désireuses de collaborer aux études

sociales et d'entreprendre des observations personnelles.

Elles sont parfois arrêtées par la difficulté de décrire, d'expliquer et de classer le type sur lequel portent leurs observations. Elles me demandent de les aider dans ce travail, ce à quoi je suis toujours disposé, car j'estime que je ne puis faire une œuvre plus utile et plus féconde.

J'ai donc cherché à leur faciliter le plus possible les observations sociales qui sont le meilleur moyen de faire avancer la science.

D'autre part, j'ai à résoudre le même problème pour mon enseignement de science sociale aux élèves de la section spéciale de l'*École des Roches*. Ces jeunes gens ont eu, comme exercice, à analyser, d'après les divisions de la nomenclature, d'anciennes monographies de Le Play, et ils ont dû ensuite les comparer entre elles et les classer.

Mais lorsqu'il s'est agi d'opérer ce classement, la classification de Le Play, qui n'est qu'une classification très élémentaire et purement artificielle, s'est révélée vraiment insuffisante. Il a été évident pour moi qu'elle n'était plus au courant de l'état actuel de la science. Elle a pu servir à faire un premier débrouillage et à établir une première orientation, mais elle a besoin aujourd'hui d'être complètement remaniée.

Dans les sciences, on est bien obligé de débuter par des classifications artificielles, avant d'arriver à des classifications naturelles, c'est-à-dire à des classifications qui ne sont plus établies seulement d'après un seul caractère choisi plus ou moins arbitrairement, mais d'après l'ensemble des caractères mieux connus.

Le Play a créé deux instruments : une méthode pour analyser et une classification artificielle pour disposer dans un certain ordre les types sociaux.

Les progrès même obtenus grâce à cette méthode ont bientôt révélé son insuffisance. On sait comment Henri de Tourville a perfectionné la méthode par l'établissement de la nomenclature sociale.

La nomenclature a ouvert la seconde période de la science sociale qui a marqué, par rapport à la première, un progrès extraordinaire. Elle a rendu l'observation infiniment plus précise et plus complète.

Mais, à son tour, ce progrès dans l'analyse nous amène à constater maintenant l'insuffisance de la classification artificielle de Le Play. Nous sentons le besoin impérieux d'une classification naturelle et, ce qui est plus important, nous avons enfin le moyen de l'établir, grâce aux connaissances acquises.

C'est une troisième période qui s'ouvre et j'ai la certitude qu'elle sera aussi féconde que la seconde, qu'elle portera encore plus loin la science sociale, qu'elle la rendra plus accessible aux esprits et d'un maniement singulièrement plus facile pour tous les observateurs. J'en fais en ce moment l'expérience.

Et il m'est agréable de penser que ce nouveau progrès a pris naissance au sein même de l'*École des Roches* et par l'effort que j'ai dû faire pour mettre la science sociale à la portée des jeunes intelligences de notre section spéciale.

Edmond Demolins.

ÉTUDES SOCIALES

Une hypothèse pour expliquer le type flamand.

Le type flamand n'a pas encore été analysé et expliqué par la *Science sociale*. Cette lacune est d'autant plus regrettable que ce type présente des caractères tout à fait distinctifs qui doivent lui assigner une place à part dans la série des sociétés humaines.

Nous avons l'espoir que cette lacune sera prochainement comblée grâce aux recherches d'un de nos confrères de Lille, M. Jules Scrive-Loyer. Dès à présent, il nous est possible de faire tout au moins une hypothèse, qui permettra de mieux orienter les observations à faire.

Le graphique suivant permettra au lecteur de se rendre compte d'une façon générale des diverses natures de sol qui se succèdent en Hollande et en Belgique,

et qui vont nous servir de point de départ pour formuler une hypothèse sociale.

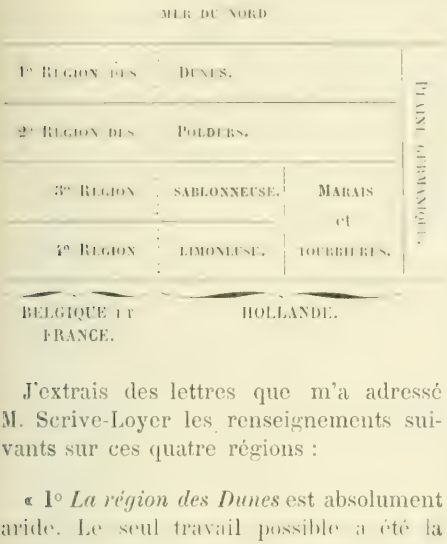

J'extrais des lettres que m'a adressé M. Scrive-Loyer les renseignements suivants sur ces quatre régions :

« 1° *La région des Dunes* est absolument aride. Le seul travail possible a été la pêche et la navigation, par conséquent le commerce. Mais il faut noter que, dans la Flandre française et belge, le développement commercial est relativement récent.

« Dunkerque, Nieuport, Ostende, ont été développés artificiellement, soit pour donner un débouché à la partie de la Flandre devenue française (Dunkerque), soit pour remplacer des ports de commerce (Gand et Anvers) ruinés par la fermeture de l'Escaut. Cette fermeture avait été imposée par la Hollande. Ces ports ne prennent une existence historique que sous les d'Alsace, lorsque la barrière des Dunes a définitivement bouché l'accès des ports créés sur les marigots intérieurs (Saint-Omer, Bergues, Furnes, Dixmude, Bruges), qui font partie de la région des Polders.

« 2° *La région des Polders* est une zone de terres basses, où le travail des habitants a créé un domaine de pâturage, d'engraissement et de culture d'une fertilité remarquable, mais constamment menacé d'un engloutissement par les flots. Cette région se prolonge depuis la plaine germanique jusqu'en France.

« Le Polder a pu influer sur le type, à différents points de vue.

« *a*) Au point de vue du développement *pastoral*. Il a pu contribuer à rendre le type casanier, traditionnel et même routinier.

« *b*) Au point de vue du développement de l'*esprit commercial*, par suite de la nécessité d'écouler la viande et le laitage, en surplus des besoins de la consommation.

« *c*) Au point de vue du développement de l'*esprit d'association*. En effet, l'aménagement d'un polder et la lutte contre les envahissements de la mer exigent une entente commune et des efforts collectifs. Une fois créé, le polder ne peut être entretenu qu'au moyen d'un capital considérable. Aussi se réunit-on en associations appelées *Bond* et ayant à leur tête des *Water graaf*. Ceux-ci distribuent l'eau, font faire les travaux de réparation nécessaires, etc.

« C'est dans cette région que se trouvaient particulièrement, au moyen âge, les exemples des communes rurales solidement organisées. C'est de là, et de la région sablonneuse voisine, que paraissent être parties les associations, ou *ghildes*, qui furent le point de départ des fameuses communes flamandes.

« En effet, c'est à ces régions que se rapportent les Capitulaires de Charlemagne qui interdisent aux serfs des Flandres et de Mempisque de se réunir en associations de secours mutuels, pour réparer les désastres dus aux naufrages (ou inondations) et aux incendies.

« Il y aura lieu de rattacher à cette région les zones de pâturage, qui s'étendent le long des rivières, dans les régions voisines.

« 3° *La région sablonneuse*. Elle se subdivise en deux parties, suivant la différence du sous-sol :

« *a*. La zone *campinienne*, à la frontière de la Belgique et de la Hollande. Le sous sol y est formé d'une couche de sables tertiaires et de dépôts tourbeux. La population y est assez misérable et peu progressive. En effet, par suite de la faible fertilité du sol, il doit être très difficile de reconstituer l'épargne nécessaire à la culture. Or cette région a été le théâtre principal des guerres entre l'Espagne et la Hollande. Elle a été plus cultivée autrefois

qu'aujourd'hui. Sous l'influence de propriétaires intelligents (de négociants anversois en particulier) cette région est en voie de s'améliorer, au moins dans certaines parties, mais je n'ai pas encore de documents précis.

« *b*. La seconde partie de la région sablonneuse, la zone *flamande*, me paraît avoir eu une influence bien plus décisive sur la formation du type. Elle est caractérisée par un sol de sables quaternaires et *un sous-sol argileux*. Ce sous-sol, comme le dit Norz, « est tout le secret de la supériorité de la Flandre sur la Campine ».

« Mais comment rendre fertile cette région naturellement infertile ? (Voyez Reclus, p. 44.) C'est en *ramenant à la surface le sous-sol argileux*. Et comment a-t-on ramené ce sous-sol qui est à une trop grande profondeur pour pouvoir être atteint par la charrue ? C'est par la bêche, qui est « la mine d'or du paysan », selon un proverbe flamand. Voyez-vous dès lors la grande culture impossible dans cette région, l'agglomération populaire énorme que permet ce genre de culture, etc.

« Voici en effet les conséquences :

« 1° Ce genre de culture réduit considérablement l'étendue de surface exploitable par un seul homme, puisqu'il interdit l'emploi de toute machine, même de la charrue (au moins primitive). C'est ainsi que l'on trouve 55 % des exploitations dans la Flandre Orientale n'ayant pas *1 hectare* ; 2 % ayant 20 hectares ; moins de 1 0/000 ayant 100 hectares.

« 2° D'où possibilité et même nécessité d'une main-d'œuvre énorme ; par suite densité extraordinaire de la population agricole.

« 3° Cette densité de population amène :

« *a*) La pratique de cultures nécessitant une main-d'œuvre abondante et par cela même plus productrice, puisque le produit est plus cher : lin, chicorée, culture maraichère, horticulture, tabac, etc., en un mot beaucoup de *cultures industrielles*.

b) Ces cultures ne demandent ce nombre de bras qu'à certaines époques de l'année. Pour employer ces bras en hiver et dans les intervalles, la fabrication intervient très vite en procurant les ressources accessoires et probablement les moyens d'épargne et d'élévation du type dans le sens de la fabrication et du commerce.

« *c*) En effet, ce genre de culture ne permet pas l'élévation du type au point de vue agricole ; le propriétaire de grands espaces ne peut les mettre en valeur qu'à force d'ouvriers. Mais ces ouvriers aiment mieux travailler pour leur compte. Aussi, étant donné leur nombre, qui leur permet de résister à l'oppression, le genre de culture qui ne demande qu'un outillage très rudementaire et son intérêt bien compris, le propriétaire arrive très vite au système du fermage (XIIIe siècle).

« *d*) La grande propriété et le patronage agricole sont rendus difficiles, car la culture ne demande pas l'emploi de procédés mécaniques perfectionnés. Le type agricole reste donc peu enclin à la nouveauté et au changement, et cette influence persistera ensuite même dans l'industrie et le commerce.

« *e*) Le *patronage* passe donc (vu l'impossibilité d'un patronage agricole) *au négociant* centralisateur des produits de l'atelier rural, il ne fait du commerce *que parce qu'il a quelque chose à vendre*. Aussi les commerçants étrangers viennent-ils plutôt dans le pays que les commerçants locaux ne créent des comptoirs au dehors. Le développement de la marine n'est pas en proportion du développement industriel et agricole. L'*émigration* se compose surtout de spécialistes agricoles, ou artisans, allant sur demande créer l'agriculture intensive, ou l'industrie, dans des régions où un organisateur intelligent les appelle. — Il semble cependant y avoir eu des périodes d'expansion.

« *f*) L'exiguïté des exploitations agricoles crée des rapports de voisinage plus nombreux et fréquents et développe l'esprit d'association pour le commerce et l'industrie (*ghildes et hanses* [1]). (Ne pas confondre la Hanse de Londres, ou Hanse flamande, avec la Hanse des villes libres d'Allemagne). Aussi ne s'établit-il qu'une féodalité presque nominale et la classe des hommes libres y conserve-t-elle ses droits

1. Les *ghildes* et hanses doivent venir de la région des polders.

et ses institutions dont les chartes communales ne sont qu'une *reconnaissance* (et pas une origine), lorsque quelques seigneurs devenant plus puissants essayent de soumettre ces pays au système centralisateur qui doit aboutir à la monarchie. En outre, l'association est imposée par les ressources primitives limitées de chacun. Elle remplace probablement *dans ses bons effets* la communauté dissoute par la route précédemment suivie ; par contre, à la longue, elle devient oppressive et contribue à empêcher l'élévation du type en le ramenant dans une certaine mesure à des idées communautaires.

« Cela devient surtout sensible dans les ghildes d'artisans ayant perdu peu à peu l'habitude de la culture par une spécialisation plus industrielle. Ils créent, *contre* les grands patrons négociants, des gouvernements populaires ou démocratiques. Cela fait souhaiter la mainmise politique d'un gouvernement centralisateur assez fort pour tenir ce prolétariat en respect.

« Tout contribue donc à faciliter, *dans la période de décadence*, la domination d'un maître étranger : incapacité des classes agricoles et industrielles (d'alors) à créer spontanément un type de patron, etc. Le seul patron, gros négociant, finit par avoir intérêt à la domination étrangère. Le commerce, comme nous l'avons vu plus haut, l'a du reste déformé au point de lui donner tous les défauts du *type des villes de commerce*.

« *g*) L'émigration, dans ce type, ne se fait guère que de la campagne à la ville où presque toujours existent des centres de fabrication. Cette situation s'est maintenue jusqu'à nos jours, même sous le règne de la machine (après des crises très sensibles néanmoins), par suite de la richesse *du sous-sol* dans les régions wallonnes et françaises avoisinantes et la présence de la grande industrie dans ces mêmes régions. Cette persistance a eu pour résultat de maintenir la culture dans une situation prospère en augmentant la consommation. Chose curieuse, on semble avoir encore intérêt à mettre en valeur des terrains de peu de fertilité comme certaines régions de la Campine, malgré la concurrence des pays neufs.

« Cela explique jusqu'à un certain point le manque de rayonnement de cette population de *cultivateurs renforcés*.

« 4° *Région limoneuse*. — C'est ici que je commence à voir moins clair : *a*) à cause de la division entre plusieurs province politiques, historiques de cette région et entre deux portions linguistiques (Flamands et Wallons) et peut-être ethnographiques ; *b*) parce que cette région me paraît elle-même devoir être décomposée en plusieurs sous-régions, mais je n'ai pas trouvé la division toute faite comme pour les régions précédentes.

« Tout ce que j'ai pu noter à ce sujet, c'est que la féodalité semble *s'être implantée plus profondément*, ce qui supposerait la possibilité d'une plus grande culture au moins dans certaines parties. Pourtant le mouvement communal paraît aussi ancien, et aboutit à un régime plus égalitaire et démagogique (Liège, Cambrai).

« Voici les déterminations que j'aperçois et pour lesquelles je fais appel à vos lumières.

« 1° Régions à sol limoneux (analogue au Loös Rhénan (?) et à sous-sol sablonneux sud de la Flandre orientale, Brabant méridional au sud de Bruxelles et Louvain, le *Hageland*, région au sud de la Demer à l'est de Louvain et de la Dyle au nord de la Velp, affluent de la Demer), ces régions paraissent encore être de petites cultures et sont du domaine de la langue flamande, sauf le sud du Brabant.

« 2° Régions à sol limoneux et à sous-sol argileux, comprenant la Hesbaye (sud d'Hasselt, est de Velp et nord de la Meuse). Cette région est signalée comme particulièrement fertile et comme ayant une agriculture très perfectionnée.

« Ce sont des régions naturellement très fertiles. Aussi ce sont celles où les établissements romains avaient quelque importance (Tournay et Tongres), où les Pépin avaient leurs domaines (Landen, St-Trond). A proximité se trouvent des dépôts de marne qui ont été employés de tout temps, *même avant l'occupation romaine*. Je sais que, pour la région d'Ypres, les fermes ne

sont pas encore ce que l'on peut appeler de la grande culture. Il est vrai que le voisinage de la Lys, particulièrement favorable au rouissage du lin par suite de l'absence *de sels calcaires,* a orienté cette région vers la culture du lin, qui nécessite une main-d'œuvre très grande et, par suite, a dû empêcher, jusqu'à un certain point, la formation de grands domaines.

« 3° Région à sol limoneux et à sous-sol calcaire (région de Mons, nord de la Sambre et de la Meuse, de la province de Namur, mais aucun détail sur cette région).

« 4° Région à sol limoneux et à sous-sol de grès et de calcaire carbonifère (nord de Mons, bassin de la Mehaigne). Le sous-sol des régions 3 et 4 ci-dessus donne lieu à d'importantes industries extractives, depuis le charbon jusqu'aux carrières de toutes espèces, surtout pour les pavés (Soignies, Écaussines, etc.).

« C'est dans ces régions que se notent les accroissements de populations depuis 1830, époque où la richesse s'est le plus développée, où l'agriculteur paraît le plus à l'aise et où l'on paraît plus progressiste.

« Plusieurs de ces régions, comme vous le voyez, ne sont plus de langue flamande et pourtant me paraissent devoir être étudiées en même temps à cause de leur caractère commun avec certaines régions flamandes. Comme c'est dans ces régions que se trouvent la plupart de nos confrères belges de la science sociale, peut-être quelques-uns pourraient-ils se charger de l'étude de certaines localités. Elles me paraissent d'autant plus intéressantes que c'est par là que s'est faite l'invasion, ou plutôt l'occupation franque, par la voie romaine dite d'Agrippa et qui passait par Maestricht, Tongres, Gembloux, Tournay; que les Francs y sont restés très longtemps avant d'avancer plus loin, moins probablement par suite de la difficulté de vaincre les forces romaines, que parce que pour la première fois depuis le départ de la plaine saxonne, ils trouvent un *territoire naturellement fertile*, la Hesbaye. De là probablement l'origine de certaines transformations sociales. C'est encore dans cette région que se trouvent les domaines de Pépin de Landen et que la réaction carolingienne prend naissance (Austrasie), que peu à peu se forme la langue vulgaire (la cantilène de sainte Eulalie se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes, avec à côté un chant en *Thiois*, Flamand ou ancien Franc, célébrant une victoire sur les Normands) peut-être autant sous l'influence d'une culture intellectuelle plus avancée que par suite de la présence d'une nombreuse population romanisée.

« Enfin, suivant la plupart des auteurs belges, les institutions communales, notamment celles de Liège, y procèdent plus directement de la loi salique, probablement par suite de la présence d'une population d'origine franque plus importante que dans la Gaule.

« De plus, la centralisation monarchique s'y est fait sentir beaucoup plus tard qu'en France et les pouvoirs locaux y ont résisté plus longtemps contre la monarchie française que contre l'Empire d'Allemagne dont les principautés faisaient nominalement partie. Lorsqu'elle s'est faite, sous les derniers ducs de Bourgogne et sous Charles-Quint, elle n'a pas eu absolument les mêmes caractères qu'en France, à cause de l'éloignement du pouvoir central espagnol ou autrichien.

« Voilà donc, cher Monsieur, où j'en suis et avant d'aller plus loin, j'ai voulu vous donner le résultat de mes premières recherches et les hypothèses que j'en déduisais pour avoir votre avis à ce sujet. Croyez-vous que les conclusions que je tire soient bien celles que contiennent les quelques faits que j'ai recueillis jusqu'à présent sur le lieu et le travail ? En voyez-vous d'autres possibles, auxquelles je n'ai pas songé? Enfin, étant données les indications sur le lieu, quels seraient les types de famille à choisir pour faire des monographies permettant de vérifier les hypothèses? Des monographies des ouvriers des deux mondes que vous aviez trouvées comme pouvant se rapporter au sujet, deux sont des types de pêcheurs (un des environs d'Ostende, l'autre de l'île de Marken en Hollande) qui n'ont pas dû influer grandement sur la formation sociale du type; même d'après Reclus, la population de l'île de Mar-

ken serait à part des autres Hollandais[1]. Une troisième est celle d'un fabricant de balais de la Flandre, que je soupçonne fortement de n'être qu'un de ces « Bosck Rerles », débris des premiers occupants qui n'ont pu se plier à la culture et qui se rabattent sur des occupations industrielles tenant de la cueillette pour une grande partie. Le tisserand des environs de Gand me paraît plus typique, mais encore trop éloigné du type normal du paysan flamand, ou plutôt un paysan trop industrialisé.

« Je crois donc qu'il faudrait plutôt choisir comme base de nouvelles monographies :

« 1° Un paysan cultivant un hectare comme occupation principale et s'appuyant peut-être sur une occupation industrielle, pour la région sablonneuse flamande;

« 2° Pour la région poldérienne, un éleveur ayant une ferme d'une quarantaine d'hectares;

« 3° Pour la région limoneuse, il y aura lieu probablement d'examiner plusieurs types, dès que j'aurai quelques données plus précises sur l'étendue ordinaire des fermes dans les différentes sous-régions et sur les cultures qui y sont possibles.

« J. Scrive-Loyer. »

Observations sur le type flamand.

La première question que nous devons nous poser, pour répondre aux questions de M. Scrive-Loyer, est la suivante : *Où prend naissance le type flamand?*

Ce n'est certainement pas dans la région limoneuse, puisqu'elle est en grande partie wallonne et que le type flamand y est moins caractérisé.

Il est également difficile d'admettre que ce soit dans la région sablonneuse, puisque cette région n'est cultivée que depuis une époque relativement récente et d'après des procédés qui sont nettement importés des Polders.

Au contraire, la région des Polders nous apparaît comme exclusivement et complètement occupée par les Flamands, non seulement de nos jours, mais dès les origines de l'histoire. Le domaine de la langue flamande coïncide avec la région des Polders, depuis la Frise, frontière de la plaine germanique, jusqu'à l'Artois, dans la Flandre française. Aujourd'hui, la langue flamande recule devant l'allemand ou le français. Or elle se rejete vers la région des Polders, ce qui témoigne bien que c'est là son centre naturel et originaire. C'est d'ailleurs l'opinion générale des géographes et des historiens et je crois qu'il est inutile d'insister.

Cette hypothèse est singulièrement fortifiée par l'examen des caractères sociaux du type flamand. Ce type présente une originalité extraordinaire. Cette originalité ne peut s'expliquer que par un centre de formation très particulier et très rare. Le Polder répond bien à ce desideratum, ainsi qu'on le verra.

De plus, il peut seul expliquer les traits caractéristiques du type flamand, suivant les divers compartiments de la Nomenclature sociale : travail, propriété, famille, patronage, associations, institutions politiques, mode d'expansion. On verra à quel point ces divers caractères sortent de la nature des Polders et ne peuvent sortir que de là.

Sans le Polder, il n'y a pas de type flamand.

Je propose donc de définir provisoirement ce type dans les termes suivants :

Le Flamand est essentiellement un habitant des Polders (terrains bas, inondés et constamment menacés par l'Océan). Il aménage et exploite le Polder par le pâturage et la petite culture à la bêche.

Par conséquent, si le sol, au lieu d'être au-dessous du niveau de la mer, était de quelques centimètres au-dessus, il n'y aurait pas de type flamand. Il ne se serait pas dégagé du type germain ou du type wallon. Voilà à quoi a tenu l'existence de ce type et le grand rôle qu'il a joué dans l'histoire et dans le monde.

Mais si on examine de plus près ce type et cette région des Polders, on ne tarde

1. Parce qu'elle représente un type ancien, qui n'en est que plus intéressant. E. D.

pas à constater certaines différences entre le Flamand-Hollandais et le Flamand-Belge. Ces différences permettent de déterminer deux variétés bien caractérisées.

1° *La Variété du Flamand-Hollandais.*

En Hollande, la région des Polders s'étend sur une largeur beaucoup plus grande qu'en Belgique; elle couvre la plus grande partie du pays. Ces terres basses, très humides et souvent inondées, sont particulièrement favorables à la croissance de l'herbe. C'est donc l'*exploitation pastorale* qui domine en Hollande. Elle y est beaucoup plus développée qu'en Belgique.

Si on analyse les divers caractères sociaux du type hollandais, en les soumettant aux compartiments de la Nomenclature, on constate qu'ils sont profondément influencés par cette exploitation pastorale.

Je signale en passant la persistance partielle de la communauté du sol et parfois de la communauté de famille, le développement des associations, le caractère apathique, l'attachement aux traditions, aux coutumes, aux habitudes anciennes, etc.

Ces divers caractères sont bien sensibles chez les Boers qui ont émigré de la Hollande dans le Transvaal : en dépit de tout, ils sont restés, eux aussi, des pasteurs.

Enfin, la Hollande présente un trait caractéristique des sociétés où domine l'élément pastoral : elle est essentiellement une démocratie.

Après l'exploitation pastorale, le travail dominant en Hollande est le *commerce maritime*. C'est encore la conséquence du développement des Polders (région à la fois maritime et terrestre). Mais ce phénomène est accentué ici par l'étendue des rivages, leur extraordinaire découpure et les nombreuses îles de la côte.

De plus, la Hollande est le point d'aboutissement et de convergence sur un petit espace de trois grands fleuves, le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Elle domine ainsi le trafic d'un vaste territoire continental. Et ces trois embouchures s'ouvrent en face de l'Angleterre, c'est-à-dire d'un pays très riche, qui, pendant des siècles, a été exclusivement agricole et dépourvu de marine marchande. Pendant toute cette période, le Hollandais a pu être le transporteur presque exclusif des produits anglais.

Je propose donc de définir le Flamand-Hollandais de la façon suivante :

Variété du type flamand qui a surtout évolué vers l'exploitation pastorale et le commerce maritime. Les caractères essentiels de cette variété s'expliquent par la combinaison de ces deux natures de travaux.

Pour obtenir le type boër, issu du type hollandais mais établi dans un milieu différent, il suffit de retrancher l'influence du commerce maritime et de retenir seulement l'influence de l'exploitation pastorale.

2° *La Variété du Flamand-Belge.*

Cette variété est d'abord *moins pastorale,* parce que la région des Polders y est à la fois plus étroite et plus élevée par rapport au niveau de la mer.

Cette variété est en outre *moins adonnée au commerce maritime,* pour la même raison et en outre par suite de l'absence de ports naturels. On sait que Bruges, par exemple, a été peu à peu séparée de la mer par le développement des dunes et par l'envasement du sol. Anvers, qui est le grand port maritime de la Belgique, est situé sur l'Escaut dont l'embouchure appartient à la Hollande. Il est donc tributaire de la Hollande qui, pendant longtemps, a entravé son commerce en mettant obstacle à sa communication avec la mer. Le grand développement commercial d'Anvers est récent; il est dû au voisinage du grand bassin houiller de la Belgique.

Mais cette variété a été de tous temps, et dès l'origine du moyen âge, *beaucoup plus industrielle* que la Hollande.

Par suite de la limitation de l'exploitation pastorale et du commerce maritime, le Flamand-Belge a dû exploiter le Polder surtout par la culture. Ces terres d'alluvion, soumises à une humidité prolongée, sont en effet très fertiles. Mais elles sont particulièrement favorables à la *culture industrielle,* représentée ici par le lin, le chanvre et le houblon.

Or ces plantes industrielles, exigeant

des façons nombreuses et minutieuses, développent surtout la *petite culture*.

La culture de ces plantes a eu naturellement pour effet de créer l'industrie, plus spécialement l'industrie du tissage (les fameux tisserands de Flandre, si célèbres dans l'histoire au moyen âge).

Cette industrie a encore été développée par le voisinage de l'Angleterre. Ce pays, qui, au moyen âge, était exclusivement rural, produisait la laine en abondance, mais n'était pas encore organisé pour la tisser. Elle fut exportée et tissée également en Flandre.

Enfin l'exploitation du grand bassin houiller du Nord a donné à l'industrie belge une énorme impulsion. Mais c'est là un phénomène récent, qui n'a eu, par conséquent, aucune influence sur la formation originaire du type social.

L'industrie du tissage a amené le développement des centres urbains industriels (les célèbres cités flamandes de la région belge).

La création de ces cités a eu une répercussion sur la culture : elle a développé la culture maraîchère en vue de l'alimentation de la population urbaine. Le sol riche et humide des marais poldériens était d'ailleurs particulièrement favorable à cette culture (culture maraîchère vient de marais).

Enfin, le développement et la richesse de ces cités a amené de bonne heure la puissance du régime municipal bourgeois, bien plus et bien plus tôt qu'en Hollande. Les cités flamandes du moyen âge, en Belgique, étaient des puissances qui traitaient d'égal à égal avec les rois.

En somme, le Flamand-Belge a eu une base plus agricole et le Flamand-Hollandais plus pastorale.

En Hollande, la classe supérieure a été traditionnellement représentée par des commerçants; en Belgique, par des artisans. Cela a donné à ces deux pays un développement social précoce et brillant.

Mais il leur a manqué à tous les deux une classe supérieure agricole. En effet, l'agriculture flamande est plutôt une petite culture soigneuse qu'une grande culture intense.

Je propose donc de définir ainsi le Flamand-Belge :

Variété du type flamand qui a surtout évolué vers la petite culture industrielle et maraîchère, la fabrication urbaine et le régime municipal.

Je réserve pour un prochain fascicule d'autres observations suscitées par la correspondance si intéressante de M. Scrive-Loyer, notamment au sujet de l'origine historique du type flamand.

J'ajoute que je suis à la disposition de ceux de nos confrères qui voudront bien me communiquer des notes sur l'état social de leur région.

Edmond Demolins.

UN MOYEN DE PROPAGANDE

On nous écrit :

« Je crois devoir signaler aux membres de la Société un moyen de propagande dont j'ai éprouvé moi-même l'efficacité.

« Certains ouvrages de science sociale, particulièrement ceux de M. Edmond Demolins, de M. Paul de Rousiers, etc., ont eu une large diffusion et ont vivement impressionné l'opinion. *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* en est actuellement au 25e mille pour la seule édition française et a été traduit dans les principales langues. *Les Français d'aujourd'hui* en sont au 10e mille et l'*Éducation nouvelle* au 11e mille. L'ouvrage, *Comment la route crée le type social*, dont le second volume vient de paraître récemment, promet d'avoir également une grande diffusion.

« Chaque exemplaire ayant eu nécessairement un certain nombre de lecteurs, cela représente une publicité sérieuse et profonde de trois ou quatre cent mille lecteurs de langue française, sans compter un nombre peut-être égal de lecteurs pour les traductions de ces divers ouvrages.

« La plupart de ces lecteurs ont été gagnés, ou tout au moins sérieusement impressionnés par la méthode rigoureuse, et par les conclusions de la science sociale qui se dégagent de ces œuvres. Ce sont des

adhérents tout préparés pour entrer dans notre Société, pour s'intéresser à nos études et pour concourir à leur développement.

« Chacun de nous a sans doute, dans son voisinage, des lecteurs de ces œuvres. Il s'agit de les découvrir et d'éveiller en eux le désir latent de se tenir au courant des travaux dont ils ont pu apprécier la portée.

« Beaucoup ignorent que ces études si captivantes se continuent et se développent dans une publication périodique. C'est notre devoir de le leur faire savoir et de rallier à notre œuvre sociale ces amis inconnus, répandus un peu partout

« Beaucoup n'attendent qu'une invitation pour venir à nous et ils nous remercieront de la leur adresser.

« Demandons autour de nous : Avez-vous lu telle œuvre? Vous a-t-elle intéressé? Désirez-vous en suivre le développement? Si on vous répond affirmativement, ce qui arrivera souvent, communiquez quelques fascicules de la Revue et vous verrez combien il est facile de recruter de nouveaux adhérents et ensuite de constituer de groupes locaux.

« Nous en avons d'ailleurs la preuve par le recrutement spontané qui se fait actuellement, non seulement en France, mais dans tous les pays. Cette diffusion à l'étranger démontre bien le caractère international de la science sociale et elle prouve que notre cercle de recrutement et d'influence s'étend au monde entier.

« Veuillez agréer...

« A. R. »

ENQUÊTE

SUR

LA RÉVOLUTION AGRICOLE

On lira plus loin la démonstration méthodique et décisive que fait M. A. Daupprat au sujet de la *Révolution agricole*, déjà commencée et qui s'imposera de plus en plus. Cet exposé d'un intérêt si vital doit se continuer sous la forme d'une *Enquête*, pour laquelle nous faisons appel à tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux questions agricoles.

Nous leur demandons de nous faire part des observations qu'ils auraient pu faire dans leur voisinage, et, particulièrement, des *cas de spécialisation agricole*, en nous indiquant les résultats obtenus, par comparaison avec les méthodes traditionnelles de la culture intégrale.

(*Adresser les communications à M. E. Demolins, École des Roches, Verneuil, Eure*).

La politique franco-anglaise et l'arbitrage international, par Gabriel-Louis Jaray. Un volume in-16... Perrin.

Tous ceux qui s'intéressent à la politique étrangère de la France et aux grands mouvements des esprits qui agitent le monde civilisé, se sont demandé ce qu'il fallait penser de certains événements auxquels nous assistons : le rapprochement franco-anglais suivant de si près les terribles angoisses de Facáoda; les convoitises nationales et la guerre russo-japonaise éclatant, alors qu'on ne parlait en notre pays que de paix, de traités d'arbitragr, voire de désarmement et qu'on signait les traités récents d'arbitrage permanent avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.

Ce livre répond à ces questions. Il est présenté au public par M. Gabriel Hanotaux, qui formule ainsi son appréciation : « Réunir dans cet ouvrage une documentation solide, sincère, complète, un exposé clair, vif, réel, — pas de fatras, rien de poncif, — et, en plus, l'avis fidèlement reproduit de la plupart des hommes compétents. »

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La condition des Ouvriers des arsenaux de la Marine, *étude économique et sociale*, par G. Dagnand, chef de bureau au Ministère de la Marine. Paris, Girard et Brière, 1904.

La gestion des arsenaux de la Marine, au double point de vue du rendement industriel et de la condition des ouvriers, est depuis longtemps un exemple qu'aiment à citer en France tous ceux qui, fidèles à la méthode d'observation, refusent d'adhérer à l'utopie collectiviste. A ce titre la très belle, étude que vient de publier M. Gaston Dagnand mérite une mention spéciale; l'auteur, qui est un ancien ouvrier d'arsenal, a connu la vie étroite et dure qu'impose à cette catégorie d'ouvriers l'extrême modicité de leur salaire et, à la différence de tant d'autres, il n'a pas oublié ses anciens camarades; bien plus, sa nature généreuse l'inclinèrent naturellement à manifester quelque sympathie pour les théories socialistes. Pourtant l'étude consciencieuse et méthodique est là, et, la loupe et le scalpel à la main, l'auteur constate à son tour combien l'outillage industriel de ces arsenaux est suranné et insuffisant, combien le rendement industriel est maigre, combien le salaire est faible encore, malgré des améliorations récentes, combien enfin l'ouvrier est mou et indolent dans l'accomplissement de sa tâche. On le voit, le tableau est complet et on constate à la fin tous les effets ordinaires qu'entraîne la substitution de l'État à l'initiative industrielle. M. Dagnand traite son sujet de main de maître : sa fonction même lui a permis de se procurer sur chaque matière des renseignements minutieux et sa documentation, très abondante, est toujours judicieusement choisie; comme, d'autre part, l'auteur a l'esprit très méthodique et connaît les lois sociales qui régissent le contrat de travail, son étude est aussi attachante qu'instructive.

En pareille matière, il est impossible d'appliquer le remède radical, puisqu'il faut bien maintenir les arsenaux de la marine : aussi M. Dagnand propose plusieurs améliorations partielles, notamment la substitution du salaire à la tâche au salaire à la journée et la séparation des ateliers de construction et des ateliers de réparation, afin de soumettre les premiers à un régime purement industriel de production économique. Ces réformes seraient excellentes, mais si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que leur réalisation même suppose des réformes plus profondes du tempérament français. Ainsi les combinaisons électorales s'opposent à la première réforme et la seconde a peu de chance d'aboutir avec nos méthodes d'éducation qui déjà tendent à donner un tempérament de fonctionnaire aux jeunes gens qui doivent plus tard exploiter à leur compte des établissements privés. A plus forte raison, les fonctionnaires authentiques sont-ils très peu enclins à faire preuve d'initiative et d'ardeur au travail et la proposition qu'on leur fait d'industrialiser les ateliers de marine ne peut que les séduire médiocrement.

P. B.

H. Taine. — **Sa vie et sa Correspondance** (*Le critique et le philosophe*, 1853-1870). — Un volume in-16, Hachette.

A travers cette correspondance vive et familière, mais si prodigieusement riche de pensées, à travers ces confidences et ces analyses de soi-même si parfaitement probes, pénétrantes et sincères, c'est tout le système de Taine que nous voyons s'édifier, jour par jour.

Cette période de 1853 à 1870, c'est le temps du *Voyage aux Pyrénées* et des *Essais de critique et d'Histoire*, des *Notes sur Paris* et de l'*Histoire de la Littérature anglaise*, du *Voyage en Italie* et de la *Philosophie de l'Art*. Le volume qui s'ouvre au lendemain de l'*Essai sur La Fontaine*, le premier livre de Taine, se clôt au moment où l'*Intelligence* vient de paraître, à la veille du grand drame national qui devait exercer sur son génie une dernière et si profonde influence.

LA "QUINZAINE"

Revue Sociale, Littéraire, Artistique et Scientifique

Directeur : George FONSEGRIVE

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois. — **PARIS, 45, Rue Vanneau, VIIe**

Le 1er novembre 1903, **LA QUINZAINE** est entrée dans sa dixième année d'existence. Dans ce bref espace de temps, elle a pris une place importante au premier rang de la presse périodique, et son succès va s'affermissant tous les jours. Le patriotisme et l'amour pour les institutions sociales les plus nouvelles et les plus hardies qu'on y professe n'empêche pas qu'on y admette l'expression documentée de toutes les opinions libres.

LA QUINZAINE publie régulièrement, en dehors des articles de fond, des *Chroniques scientifique, littéraire, politique, dramatique, musicale*, une *Revue des Revues* et une *Bibliographie* très soignée, qui tiennent ses lecteurs au courant du mouvement général et des faits en même temps que de toutes les découvertes, de toutes les publications.

LA QUINZAINE envoie un spécimen gratuit sur demande affranchie.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois	Trois mois
Paris, France	24 fr.	14 fr.	8 fr.
Étranger (Union postale)	28 fr.	16 fr.	9 fr.

Abonnement spécial pour le Clergé et l'Université :

France, un an	20 fr.
Etranger, un an	24 fr.

Ces abonnements ne peuvent être pris pour moins d'un an.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, Rue Bonaparte, 19. — PARIS, VIe

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	Un an	Six mois
France, Algérie, Tunisie et colonies	15 fr. 00	8 francs
Étranger et Union postale	20 fr. 00	12 —
Prix de la livraison : France et Colonies		0 fr. 75
Prix de la livraison : Étranger		1 fr. »

On s'abonne à partir du 1er de chaque mois

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui veut bien en faire la demande.

42e Année GAZETTE DES CAMPAGNES **42e Année**

REVUE HEBDOMADAIRE D'ÉCONOMIE RURALE ET DE PRATIQUE AGRICOLE

Rédacteur en chef : M. S. CRÉPEAUX ✠

PROFESSEUR A L'INSTITUT AGRICOLE DE BEAUVAIS

PRIX D'ABONNEMENT : 6 fr. par an

Adresser lettres et mandats à M. CRÉPEAUX, 10bis, Rue Piccini, PARIS, 16e

Ce journal se recommande à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'agriculture de la Métropole et des Colonies; absolument indépendant, il ne se contente pas de vulgariser les meilleures méthodes culturales, ses rédacteurs commentent au point de vue agricole les faits et les mœurs politiques.

Chaque numéro contient une revue de la semaine politique, un article sur un sujet économique, la description des procédés agricoles de la saison, des renseignements très précis sur les prix de tous les produits.

Envoi gratuit de spécimens

ANNÉE 1904 6e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Réunion du Conseil de la Société, par M. G. D'AZAMBUJA. — Membres Fondateurs et Donateurs. — Nouveaux membres titulaires. — Nouveaux Correspondants et Chefs de groupes. — Correspondance et réponses, par M. E. DEMOLINS. — La question des Ports francs, par M. PAUL DE ROUSIERS. — Les Jardins ouvriers, par M. G. D'AZAMBUJA. — Influence du travail sur les facultés intellectuelles, par M. M. C. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par EDMOND DEMOLINS, ROBERT PINOT et PAUL DE ROUSIERS.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. D'AZAMBUJA.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. DE PRÉVILLE.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou liberté**, d'après l'enseignement des faits, par EDMOND DEMOLINS.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par ALBERT DAUPRAT.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie,* à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétaria

---

LA SCIENCE SOCIALE

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION ANGLAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

La *British Association for the advancement of science* doit tenir son Congrès annuel à Cambridge, du 17 au 24 août.

Le Comité de l'Association a adressé à M. Edmond Demolins une invitation spécial pour y assister.

M. Demolins a accepté cette invitation et il a l'intention d'exposer au Congrès la *Nomenclature sociale* d'Henri de Tourville, et la *Classification sociale,* dont il vient d'établir le plan général.

Ce plan sera publié dans le prochain fascicule de la Revue.

ANNÉE 1904 6e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

RÉUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil de la Société internationale de science sociale s'est réuni le 15 juin 1904, au siège social de la Société, 56, rue Jacob.

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Paul de Rousiers, président.

Sont présents : MM. Paul de Rousiers, président, Edmond Demolins et Paul Bureau, vice-présidents, Maurice Firmin-Didot, trésorier, H. Hemmer, Robert Pinot, vicomte Ch. de Calan et G. d'Azambuja, secrétaire. Les membres absents sont excusés.

M. Paul de Rousiers annonce officiellement au Conseil que M. Paul Bureau a accepté d'aller faire un voyage d'observation en Norvège et qu'il partira le 15 juillet.

Il annonce également que M. Louis Arqué, élève consul à Nuremberg, est prêt à entreprendre un travail d'observation sociale sur la Franconie. M. Arqué compte étudier spécialement la culture du houblon et les petits métiers qui font l'originalité de la Bavière. Il espère pouvoir donner son travail vers le commencement de l'année prochaine.

M. le président rappelle que M. Paul Roux a passé plusieurs mois en Allemagne. Il a étudié le Lunebourg et une partie de la Westphalie, mais il éprouve le besoin de compléter ces études.

M. le trésorier rend compte de la situation financière. Les souscriptions des mombres donateurs, ou fondateurs, diminuées de 20 francs (de 25 francs pour les membres domiciliés hors de France) ont produit, jusqu'à ce jour, la somme de 1.823 fr. 75.

Il faut en retrancher 77 francs de frais de bureau et de circulaires ; mais M. Maurice Firmin-Didot déclare vouloir contribuer à ces frais jusqu'à concurrence de 50 francs. Les mêmes frais se trouvent donc réduits à 27 francs.

Sur cette somme, 200 francs ont été remis à M. Louis Arqué.

Il reste donc en caisse : 1.596 fr. 75. qu'on peut consacrer entièrement aux voyages d'études et qui seront mis à la disposition de M. Paul Bureau.

En outre, M. le trésorier a reçu de M. Paul Bessand la promesse d'un versement de 100 francs et M. Ch. de Calan, membre donateur, doit opérer un versement, sur lequel 80 francs reviennent à la Société. Enfin M. H. Hemmer a reçu de M. Charles Fournier la promesse d'un versement de 500 francs. Cela fait 680 francs à encaisser dans un bref délai et qui viendront s'ajouter aux sommes actuellement en caisse. Tout porte à croire que le budget de l'année sera en excédent.

M. Paul Bureau demande l'avis du Conseil sur la façon de conduire son enquête en Norvège.

Un échange de vues a lieu à ce sujet, principalement entre MM. Edmond Demolins, Robert Pinot, Paul de Rousiers et Paul Bureau.

M. Demolins pense que l'observateur doit se rendre compte tout d'abord des caractères généraux de la Norvège et s'informer du lieu où le phénomène à vérifier se produit de la façon la plus intense. Il convient de prendre une famille comme point de départ, et, dans cette famille, de vérifier toutes les affirmations d'Henri de Tourville. Il faudrait ensuite, en partant

du type initial, déterminer un certain nombre de variétés. En un mot, il est nécessaire de partir d'une hypothèse, sauf à la modifier si elle n'est pas confirmée par les faits. En ce qui concerne la vie publique, il importe de vérifier si les pouvoirs publics se sont peu développés en Norvège, en vertu des causes précédemment indiquées par la science sociale.

M. Robert Pinot dit que l'observateur doit être toujours prêt à abandonner les opinions précédemment acceptées, si elles sont contredites par des faits mieux observés. Il faudrait voir s'il ne s'est pas constitué en Norvège quelque type nouveau, et différent du type ancien, par suite du développement des transports.

M. de Rousiers insiste, comme M. Demolins, sur la nécessité de partir des hypothèses déjà formulées pour choisir le sujet de l'observation. Il remarque, à propos des diverses façons dont les Norvégiens ont exercé leur activité, que ce type a toujours éprouvé le besoin de se compléter d'une manière quelconque.

M. Ch. de Calan désirerait que le sujet de l'observation fût choisi à un endroit de la Norvège où l'émigration, fait capital pour ce pays, serait spécialement développée.

M. Maurice Firmin-Didot parle du tourisme, qui a pu influer sur la vie sociale en Norvège, et qui — lui-même l'a constaté au cours d'un voyage — s'est extraordinairement développé dans ce pays.

La séance est levée à 10 heures un quart.

Le Secrétaire,

G. D'AZAMBUJA.

MEMBRES FONDATEURS ET DONATEURS

Nouveau Membre Fondateur :

M. Charles FOURNIER, 500 fr.

Nouveau Membre Donateur :

MM. Paul BESSAND, 100 fr.
le vte Ch. de CALAN, 100 fr.

NOUVEAUX MEMBRES TITULAIRES

MM. Carlos d'ABREN E SOUSA, Belem, Lisbonne, Portugal, présenté par M. Edmond Demolins.

Le Dr A. de AMARAL, S. Paulo (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

Manuel BERTRAND Y SATRAS, industriel, Barcelone (Espagne), présenté par M. T. Monégal.

Le Dr André CLAISSE (Biarritz), présenté par M. Honoré.

Arthur FERREIRA NACHADO GUIMARAES, Rio de Janeiro (Brésil), présenté par M. Edmond Demolins.

Le Dr D. JAQUARIBE, directeur de l'Institut Psycho-physiologique, S.-Paulo (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

M. JOTTRAS, capitaine d'infanterie coloniale, Andriamena (Madagascar), présenté par M. Edmond Demolins.

Joseph MONÉGAL Y NOGUÈS, président de la Chambre de commerce de Barcelone, présenté par M. T. Monégal.

M. PERNOTTE, attaché à la banque de l'Indo-Chine, Han-Kéou (Indo-Chine), présenté par M. Edmond Demolins.

Eusèbe de QUERCIZE, propriétaire agriculteur, Lucenay-L'Évêque (Saône-et-Loire), présenté par le même.

Le Dr Paul de REZENDE CARVALHO, Santos (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

Anatole ROUSSEL, lieutenant d'artillerie, à la direction de l'École Photo-électrique, le Havre, présenté par M. Edmond Demolins.

Charles de ROUVRE, député, Paris, présenté par le même.

Antoine SALLÈS, rédacteur du *Salut public*, Lyon, présenté par le même.

Le Dr L. G. de SILVA LEME, S.-Paulo, (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

A. SUHA BEY, ingénieur, Constantinople, présenté par M. Edmond Demolins.

L'abbé XHAARD, Bruxelles, présenté par M. Victor Muller.

NOUVEAUX CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPES

MM. PERNOTTE, attaché à la banque de l'Indo-Chine, Han-Kéou. Indo-Chine.

Antoine SALLÈS, rédacteur au *Salut public*, Lyon.

CORRESPONDANCE

Han-Kéou (Indo-Chine), le 12 mai. — « Vous savez combien je suis attaché à la science sociale. Vous pouvez compter sur mon concours dévoué. J'espère, malgré mes occupations, pouvoir vous envoyer quelques études sur ce pays, qui est extrêmement intéressant ». M. PERNOTTE, Correspondant.

Lyon, le 17 juin. — « Je suis très flatté d'être choisi comme correspondant dans la région lyonnaise et je vais travailler à propager votre méthode et votre programme social. Tous mes efforts et mon dévouement vous sont acquis... » A. SALLÈS.

Le Havre, le 6 juillet. «... Très vivement impressionné, il y a cinq ans, par la lecture de votre ouvrage sur la Supériorité des Anglo-Saxons, j'ai été naturellement intéressé par les études sociales. J'ai lu et relu Le Play et je suis devenu un adepte fervent de la méthode de la science sociale. Je vais suivre avec une attention particulière les travaux de la Revue et je vous exprime tout le plaisir que j'ai à entrer dans la Société... » A. ROUSSEL.

Montauban, le 9 juillet. — «... J'ai l'honneur de vous adresser la petite étude d'observation sociale que je vous ai annoncée. J'ai distribué des brochures de propagande et j'espère recruter des adhérents à une science si intéressante. Il serait utile d'attirer l'attention du public intellectuel au moyen de conférences. J'y songe toujours pour l'hiver prochain... » M. COUILLARD, Correspondant.

Lille, le 8 juin. — « Je poursuis mon étude sur le type flamand. Je lis en ce moment l'*Économie rurale de la Belgique*, par Laveleye, qui est une mine de renseignements intéressants... J'ai trouvé un témoignage encore plus précis des rapports qui ont existé entre le desséchement des Polders et la formation des ghildes. C'est une lettre, ou contrat, d'Eginhard, abbé de Saint-Bavon à Gand, donnant à un autre couvent différentes rentes de terres, notamment sur un marais occupé par 50 membres des ghildes. Je vous enverrai des détails à ce sujet. Il y aurait un autre point intéressant à examiner, au sujet de la prépondérance du clergé régulier sur le clergé séculier en Belgique jusqu'à la Révolution. Cette prépondérance vient peut-être tout simplement de ce que les abbayes semblent être des ghildes de défrichement, un peu plus religieuses que les autres et qui sont devenues plus riches, par suite du maintien en communauté des bénéfices acquis... » J. SCRIVE-LOYER, Correspondant.

Je prie M. Scrive-Loyer de continuer ses recherches, qui seront facilitées par la publication de la classification sociale. Dans le prochain fascicule, j'espère pouvoir apporter une petite contribution à son travail. E. D.

Poitiers, le 26 juin. — «... Je continue à me mettre au courant de la science sociale. En ce moment, je recherche comment on peut concilier l'existence de la liberté humaine avec celle des lois sociales. C'est là en effet l'objection la plus usuelle et la plus commune qui m'ait été adressée par les partisans du libre arbitre. R. BOUCHARD.

L'homme est en face des lois sociales comme il est en face des lois naturelles. Il appartient à chacun de se soumettre aux lois sociales dans la mesure qui lui convient. En cela, on est libre, comme on est libre de ruiner sa santé, malgré les lois de l'hygiène. Mais voici en quoi on n'est pas libre : On n'est pas libre d'obtenir la prospérité sociale en se plaçant dans les conditions qui, partout et toujours, produisent l'instabilité, la souffrance et la désorganisation.

Mais à mesure que la science progresse, la liberté humaine s'accroît, par le fait que l'homme devient plus maître des choses et qu'il peut s'en servir en connaissance de cause et à sa volonté. Autrefois l'homme était simplement tué par l'électricité, ce qui restreignait singulièrement sa liberté; aujourd'hui il a plié l'électricité à son service et en a fait son esclave, ce qui a singulièrement augmenté cette même liberté, etc., etc. E. D.

Dinan, le 1er mai. — « Je tiens à vous assurer de ma plus vive sympathie pour la science sociale. Permettez-moi en même temps de vous dire combien la distribution de la Revue en fascicules, ayant un objet unique, est pratique et intéressante.

« En lisant les *Français d'aujourd'hui*, j'ai été très heureux de voir confirmer par vous cette idée que déjà j'avais eue, à savoir que les Bretons ont reçu une civilisation à laquelle ils n'étaient pas préparés.

« On peut distinguer, à certain point de vue, trois parties en Bretagne :

« 1° Les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine (celle-ci surtout), qui ont été en contact plus direct avec la civilisation avoisinante. Mais la population n'en a guère pris que l'alcoolisme, les tendances socialistes auxquelles la formation communautaire la prédisposait, et l'indifférence religieuse, par suite du relâchement de l'ancien patronage familial.

« 2° Le Morbihan, très peu en contact avec la civilisation, s'est moins modifié à tous les points de vue. On y retrouve assez le Breton d'autrefois, avec ses qualités routinières, il faut l'avouer.

« 3° Le Finistère, particulièrement le Nord, s'est mis en contact, depuis longtemps déjà, avec la civilisation, principalement par le commerce. Une petite partie du littoral des Côtes-du-Nord a subi la même influence, mais elle se ressent beaucoup des idées des populations voisines de l'intérieur. La culture, qui a surtout pour objet l'élevage du cheval et le commerce, est essentiellement alimentée par les produits agricoles.

« Dans beaucoup de parties du Finistère, surtout dans le Léon et le Brestois, la culture est assez intensive. Peu de pâturages, et *cependant beaucoup d'élevage*. Celui-ci se fait presque entièrement à l'écurie. Pour résoudre ce problème agricole, le Breton de ces régions a certainement fait preuve d'ingéniosité; il est devenu débrouillard, depuis longtemps déjà. Il est moins enclin à la routine. Le commerce y a beaucoup aidé.

« Le producteur chevalin est commerçant. Il va souvent au loin, jusque dans le Midi. Des acheteurs étrangers viennent souvent chez lui, Allemands et Italiens surtout. Ces rapports avec l'étranger l'éveillent aux idées nouvelles.

« Pour tirer parti de son sol humide dans les prairies basses, où il fait du foin abondant sinon très bon, il a acquis un réel talent pour les irrigations. Le Léonard va exercer cette aptitude dans d'autres parties de la Bretagne. J'ai vu un gros fermier propriétaire, à l'embouchure de la rivière de Châteaulin, qui avait transformé des terrains réputés inutilisables en prairies basses, grâce au concours de paysans du Léon.

« Enfin, il est à noter que, dans la formation du type breton, le patronage a eu une influence minime sinon nulle jusqu'ici. Pourtant aucune province française ne compta une noblesse résidante aussi nombreuse. Mais celle-ci étant peu fortunée, et ayant beaucoup d'enfants, la terre a été rapidement morcelée. Si ces familles se sont maintenues si longtemps, c'est que la noblesse bretonne fournissait un fort appoint aux armées, et que le célibat était le lot de beaucoup de filles nobles.

« Malgré tout cela, l'existence de ces familles était bien modeste, et souvent différait peu de celles d'un fermier à l'aise. Chateaubriand la dépeint très exactement dans son premier volume des *Mémoires d'Outre-Tombe*. L'absence de grandes fortunes rendit le patronage plus difficile et moins efficace. Aussi le Breton a-t-il toujours eu des tendances très égalitaires, ce qui concorde bien avec sa formation communautaire. Les qualités qu'il a acquises sont donc le résultat d'un développement tout individuel.

« Quant à la noblesse, si sa position de fortune ne lui permet pas les grandes entreprises agricoles et l'influence qui en découle, il faut lui reconnaître le mérite d'avoir exercé la charité dans la limite de ses ressources et de s'être attaché la population... » Vte de R.

Paris, le 28 mai. — « Monsieur et cher Maître, Permettez-moi de vous donner ce titre, car je vous dois, par la lecture de vos livres, des clartés nombreuses sur des sujets jusqu'alors inconnus pour moi. Je lis la Revue avec un intérêt grandissant et je suis enchanté à l'idée de pouvoir la communiquer à un de mes amis, qui suit très attentivement le mouvement d'idées auquel vous apportez un si grand appui.

« Dans la Préface où vous exposez, pour ainsi dire, le but et les origines de la Science sociale, vous parlez en quelques phrases fort claires de la crise actuelle et des moyens d'y remédier, et vous dites : « Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte. Il y a une crise de l'Éducation, une crise agricole, industrielle, ouvrière, commerciale, ecclésiastique, littéraire, administrative, financière, militaire, politique, coloniale. » On peut ajouter une *crise artistique*. Cela rentre, il me semble, dans le cadre si large d'études auxquelles vous vous attachez.

« Il y a une crise artistique incontestable dont il serait intéressant de rechercher les causes, et si je me permets d'appeler ainsi votre attention sur ce sujet, c'est que c'est celui qui me touche de plus près. Je suis sorti de l'École des Beaux-Arts, et je suis frappé douloureusement de l'enseignement que j'y ai constaté. Sans médire de mes excellents maîtres, je n'ai jamais pu tirer d'eux une donnée exacte du but de l'art dans une société moderne; ils n'ont fait que me répéter des phrases banales sur la beauté, les proportions admirables des monuments de l'antiquité grecque et romaine, et je les soupçonne fort de n'en avoir pas saisi la vraie beauté. Quant aux monuments de notre pays, fruits d'une tradition savamment entretenue par des gens qui ne se donnaient pas le titre pompeux d'artistes, mais qui faisaient de l'art, comme M. Jourdain, de la prose « sans le savoir » : quant, dis-je, à ces merveilleux monuments dont les Révolutions politiques ont laissé subsister quelques traces, il n'en est jamais question à l'École des Beaux-Arts. Notre architecture du moyen âge, si bien appropriée aux besoins de nos pères, répondant si bien « aux fonctions » qu'on exigeait d'elle, nous ne la connaissons pas. Nous n'en sommes plus au temps où on la méprisait comme aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais, c'est pis, on n'en parle plus. Des vestiges de cet art merveilleux sont dans la cour de notre École, des professeurs même font des conférences à son sujet avec projections à l'appui, mais ils n'en déduisent aucune conséquence, et, quant aux élèves, ils l'étudient peu ou pas. Nous passons devant nos cathédrales sans comprendre un mot des raisons de leur édification, nous employons à leur égard les mêmes phrases creuses de beauté, de proportions admirables, mais nous ne savons pas dire comment et pourquoi cet art, né cependant des vestiges de l'antiquité romaine, s'est dégagé peu à peu des lisières qui l'enserraient pour arriver à son plein épanouissement au XVe siècle. Nous en sommes à admirer encore cette période néfaste, dite Renaissance, où le mauvais goût des Italiens a submergé et annihilé les merveilleuses qualités de bon sens (et de bon goût par suite) de nos pères. Ils nous ont appris les trompe-l'œil, le mensonge en art, et nous continuons leurs errements, nous débattant piteusement contre cet enseignement qui nous oblige à admirer et, qui plus est, à copier, sous peine de passer pour des barbares, des monuments que notre bon sens ne peut que trouver absurdes.

« Avec la méthode que vous préconisez dans la *Science sociale* et grâce à elle, ne pourriez-vous pas encourager ces idées que je ne suis pas le seul à partager, mais que beaucoup ne savent pas, ou n'osent pas exprimer. Je crois qu'il serait bon d'ouvrir un paragraphe à votre étude sur la crise actuelle et qu'il serait bon d'étudier sérieusement les raisons de la crise artisti-

que en général et de la crise architecturale en particulier.

« Ramener les esprits à ne considérer une œuvre d'art vraiment digne de ce nom que si *d'abord* elle correspond aux fonctions qu'on exige d'elle, ne plus séparer l'idée de beauté de l'idée d'adaptation, combattre ce préjugé que les *artistes* sont d'une race spéciale, que l'art n'est pas soumis, comme le reste, aux raisonnements de la science. Ne plus considérer comme une laideur, une machine, une usine, un instrument quelconque, sous prétexte qu'il est utilitaire. Ne plus cataloguer les animaux en races belles ou laides, suivant qu'elles peuvent être traitées ou représentées par des artistes ou soi-disant tels. Combattre chez les artistes ce préjugé qu'ils ont contre tout ce qui touche à la vie pratique.

« Voilà, je crois, une série d'idées jetées pêle-mêle sur le papier, mais qu'il appartiendrait à des hommes de votre valeur de classer ou au moins d'aider à classer.

« Pardonnez, cher Monsieur, d'avoir ainsi abusé de votre temps et de votre patience, je me suis laissé entraîner par un sujet qui m'est cher, et je vois, en me relisant, que tout cela n'a ni queue, ni tête. Il me manque la méthode dont vous possédez si bien le secret, méthode qu'il serait bon à tous de posséder, méthode sans laquelle les meilleures idées ne peuvent porter les fruits qu'on en attend. Ne voyez, dans cette longue lettre que la reconnaissance bien sincère d'un malheureux architecte, né dans une pitoyable époque d'anarchie. » M. Storez.

Salon, le 3 mai. — « Je suis tout dévoué aux travaux de la Société et je serais heureux si je pouvais vous fournir des renseignements. Je crois que le meilleur centre régional pour un groupe d'études, serait la ville d'Aix en Provence. C'est une ville d'études, qui rayonnerait dans toute la région. Salon était, il y a une vingtaine d'années, une petite ville d'environ cinq mille âmes, et qui en compte, aujourd'hui, plus de douze mille. Mais cette augmentation provient d'une population pauvre, ayant une instruction très rudimentaire, venue ici pour se livrer au commerce des huiles. Elle a pu, par ses aptitudes spéciales, développer un commerce de détail qui se chiffre par plus de cinquante millions d'affaires, et le commerce va toujours progressant d'année en année. C'est vous dire que la vie commerciale y est très intense et absorbe toutes les facultés. Cette population nouvelle, illettrée, a peu de loisirs et, en aurait-elle, que sa formation sociale ne la porte pas aux études scientifiques. Salon a toujours été un pays de petite culture, le sol y étant très morcelé. Jadis la culture principale, rémunératrice, était l'olivier; aujourd'hui, c'est la culture maraîchère qui tend à la remplacer pour diverses causes... » P. Bertin.

La ville d'Aix est certainement un excellent milieu pour le développement des études sociales, mais la ville de Salon, centre de 12.000 habitants, n'a pas besoin d'attendre que la lumière lui arrive d'Aix. Le soleil de la science sociale luit pour tout le monde, et il ne faut pas attendre que les autres y voient clair pour ouvrir soi-même les yeux à la lumière. Il y a des patrons à Salon: il faut les atteindre, les grouper et les amener à la connaissance de la Science sociale, qui leur est si nécessaire. Quant aux ouvriers, trop livrés jusqu'ici aux rhéteurs et aux sophistes, il n'est pas moins utile de les amener à nous. Cela est facile, grâce à l'organisation de nos Sections d'études, dont la cotisation est abaissée à 8 francs et à 3 francs. Nous prions instamment M. Bertin de prendre l'initiative de ce groupement à Salon et nous allons, de notre côté, provoquer une organisation semblable à Aix.

Nous remercions tous ceux de nos confrères qui nous ont adressé des renseignements. Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés de renvoyer plusieurs communications au prochain fascicule.

E. D.

La spécialisation agricole.

A la suite de l'étude de M. Dauprat sur la *Révolution agricole*, nous avons reçu diverses communications. D'autre part, plusieurs publications économiques, ou agricoles, ont consacré des articles à cette étude, qui excite partant un grand intérêt. Nous y reviendrons dans notre prochain fascicule.

LA QUESTION DES PORTS FRANCS

Un mouvement d'opinion s'est dessiné en France, depuis une dizaine d'années environ, en faveur de l'établissement de zones franches dans les Ports maritimes. Comme la plupart des mouvements d'opinion, il s'est manifesté d'une manière irréfléchie. On avait entendu dire vaguement que Hambourg, Gênes, Copenhague, possédaient des zones franches; on savait que la prospérité de ces ports s'affirmait de plus en plus; c'était assez pour conclure qu'il y avait entre ces deux phénomènes relation de cause à effet. Du moins, c'était assez aux yeux de beaucoup de gens. Et, comme leur conviction était faiblement éclairée, mal assise, elle leur permit des espérances trompeuses. A plusieurs reprises, j'ai pu constater personnellement que des négociants ou des industriels habitant les ports, mêlés activement au mouvement d'affaires qui s'y produit, se faisaient, au sujet de l'efficacité des ports francs, des illusions extraordinaires. Par contre, ils suscitaient des oppositions déclarées aussi peu fondées à leur tour que les illusions contre lesquelles elles luttaient.

Il importe donc de ramener le problème à ses véritables proportions. Si les ports francs ne sont pas une panacée infaillible pour activer notre mouvement maritime; si, d'autre part, ils ne constituent pas une menace pour l'industrie nationale, ils ont cependant un rôle important à jouer. C'est ce rôle qu'il faut déterminer tout d'abord. Nous verrons ensuite à quelles conditions nos ports français peuvent le remplir et comment le Projet de Loi déposé par le gouvernement[1], et modifié par la Commission parlementaire du Commerce et de l'Industrie, leur permet de s'organiser à cet effet.

I. — Le rôle des Ports francs autrefois et aujourd'hui.

Ce serait une grosse erreur de considérer l'idée du port franc comme une conception nouvelle. Le port de l'ancien type était presque toujours, au contraire, un port franc. Plus exactement, la ville dont il dépendait, et qui se groupait autour de lui, était une ville franche.

Et il ne pouvait guère en être autrement sans dommage pour la fonction que remplissaient alors les ports. C'étaient à peu près uniquement des comptoirs de commerce maritime. Ils avaient des relations les uns avec les autres. Ils n'en avaient que peu avec la terre ferme avoisinante. La plupart du temps, même, ils s'isolaient volontairement de la terre ferme.

L'exemple des ports de la Hanse est caractéristique à ce point de vue. Les villes hanséatiques constituaient une sorte de syndicat, un groupement d'intérêts communs, parce qu'elles avaient entre elles le lien d'un même travail. Et elles se groupaient à part des territoires qui les bordaient, parce que ces territoires restaient en dehors de leur zone d'activité, qu'ils étaient étrangers au commerce de mer.

De plus, elles redoutaient de tomber sous leur domination. Elles se montraient très jalouses de leur indépendance parce qu'elles y trouvaient une garantie nécessaire à leur commerce. A l'époque où la fortune mobilière avait peu d'impor-

1. V. *Projet de loi relatif à l'établissement de zones franches dans les Ports maritimes*, présenté au nom de M. Émile Loubet, Président de la République Française, par M. G. Trouillot, ministre du Commerce et de l'Industrie, etc.; Rouvier, ministre des Finances, et M. E. Maruéjouls, ministre des Travaux publics. Séance du 4 avril 1903. Chambre des députés, n° 884. V. aussi le Rapport de M. Chaumet au nom de la Commission du Commerce et de l'Industrie, Chambre des députés, n° 1178. Séance du 14 juillet 1903.

tance, elle était exposée à beaucoup de vicissitudes; les légistes écrivaient sentencieusement : « *mobilium vilis possessio* » et les pillages, les confiscations rendaient en effet la possession des richesses mobilières assez précaire. Dans ces conditions, les comptoirs de marchandises de mer qu'étaient les ports avaient intérêt à se défendre contre les entreprises de leurs voisins terriens sur le trésor qu'ils accumulaient. Venise, Anvers, Hambourg, s'isolaient au milieu de lagunes et de marais, coupées de la terre par des obstacles naturels, ouvertes seulement vers la mer, leur domaine. Le doge de Venise épousait l'Adriatique et considérait les habitants de la terre ferme comme des étrangers ou des ennemis.

Ce besoin de s'isoler était d'autant plus grand que les marchandises de mer se composaient alors presque uniquement de marchandises précieuses, épices, ivoires, poudres d'or, etc. Les navires ne pouvaient guère en transporter d'autres en raison de leur faible tonnage, et les routes terrestres n'auraient pas permis la distribution de marchandises encombrantes. Par suite, il n'y avait pas besoin de communications faciles pour écouler, par petites quantités, les objets coûteux que l'on recevait. Par suite aussi, leur rassemblement dans un même endroit constituait une proie enviable et tentante.

C'est pourquoi, jusqu'à une époque récente, les villes de marchés maritimes, les grands ports d'autrefois, ont fait les plus grands efforts pour garder intacte leur indépendance. Les trois villes libres de Hambourg, Brême et Lübeck, sont les derniers vestiges de cet état de choses.

Jusqu'en 1888, Hambourg resta même en dehors de la vaste union douanière qui avait donné à l'Allemagne son unité économique. Par tradition, et aussi pour ne pas compromettre son commerce de mer, elle était demeurée ville franche, isolée. Les navires entraient et sortaient de son port, débarquaient leurs cargaisons et en rechargeaient de nouvelles sans l'entrave d'aucune formalité douanière, sans la charge d'aucune taxe douanière. Par contre, elle était étroitement enserrée, du côté de la terre, par le *zollverein* des États allemands tout proches. Ses faubourgs, Altona, Harburg, se trouvaient séparés d'elle par une frontière de douane. C'était là, d'ailleurs, une situation ancienne; mais tandis qu'autrefois elle avait été acceptée et même voulue ainsi, elle devenait désormais un obstacle au développement de la grande cité maritime. L'ancienne conception du port franc ne se trouvait plus d'accord avec les besoins nouveaux.

Et, en effet, le rôle des grands ports s'était beaucoup amplifié, sous l'influence de causes diverses.

Les ports pouvaient encore être des places de commerce maritime, des lieux d'échange et de transbordement pour les marchandises de mer; cette fonction subissait des modifications importantes; cependant elle se maintenait, notamment à Hambourg, et elle exigeait la libre entrée et la libre sortie des marchandises de mer.

Mais les grands ports jouaient un autre rôle. Avec le creusement des canaux et l'amélioration des voies navigables de l'intérieur, avec le progrès des moyens de communication terrestre, avec l'invention des chemins de fer, en particulier, ils s'étaient transformés en véritables carrefours où venaient se rencontrer les voies terrestres, fluviales et les lignes maritimes. Au lieu de s'isoler de l'arrière-pays qui s'étendait derrière eux, il leur fallait, au contraire, le desservir le mieux possible, lui apporter tout ce qu'il était capable d'absorber, drainer tous les produits de son sol ou de son industrie, jouer en somme vis-à-vis de lui le rôle de port *régional*.

Cela était d'autant plus important que la nature des marchandises de mer était complètement changée, par suite des transformations opérées dans les moyens de transport. On ne remplit pas un navire moderne d'épices, de poudre d'or, ou autres produits précieux. Il faut à ses cales énormes des marchandises lourdes ou encombrantes, du charbon, du minerai, du blé, des balles de laine, de coton, des fers, des machines, etc.

Or, toute région qui travaille d'après les procédés modernes est susceptible d'ache-

ter des marchandises de ce genre. L'agriculteur européen amende ses terres avec des nitrates originaires du Chili, avec des phosphates d'Algérie, de Tunisie, de Floride. Il fauche et moissonne à l'aide de machines inventées par les colons du Far-West, souvent encore fournies par les constructeurs américains. En retour, il exporte des produits agricoles, blés, sucres de betterave, foins et pailles, beurres, œufs, légumes, fruits, vins, alcools, viandes, etc. L'industriel traite des matières premières venues de toutes les parties du monde et distribue en tous lieux les produits qu'il en tire. L'ingéniosité des machines qu'il emploie pour fabriquer à bon marché lui permet de supporter les frais de transports dont il grève sa production. Un champ nouveau se trouve ainsi ouvert aux entreprises de navigation, et un port en communication facile et directe avec une région industrielle, voit augmenter son tonnage à l'entrée et à la sortie en raison de l'activité de cette région. Nous voilà bien loin de la conception ancienne du port isolé de la terre ferme, ouvert seulement du côté de la mer. Pour revenir à l'exemple de Hambourg, le jour où l'approfondissement de l'Elbe et des canaux adjacents, joint à la création des chemins de fer, lui a permis de desservir une région s'étendant de Bâle à Cracovie, en passant par Prague; le jour où les forces productrices de l'Allemagne se sont développées sous l'influence combinée d'une poussée économique générale et de l'application des sciences; ce jour-là, Hambourg a cessé de considérer avec mépris la contrée de sables et de marécages qui l'avoisine; elle s'est rendu compte qu'il y avait pour elle une énorme source de richesses dans l'essor du vaste arrière-pays qu'elle pouvait atteindre.

Et, en même temps, elle comprit que son organisation en ville franche n'était plus d'accord avec son rôle nouveau. La ville franche, c'était l'isolement douanier par rapport à la région dont Hambourg voulait être le point d'aboutissement à la mer. C'était donc un obstacle à la *fonction régionale*.

C'était aussi un obstacle à une autre fonction que les grands ports modernes sont appelés à remplir et que les ports anciens ne connaissaient qu'à un bien moindre degré, la *fonction industrielle*.

Les grands navires modernes opèrent les transports à des prix extrêmement bas par rapport aux distances qu'ils parcourent. Les matières premières, très lourdes et de peu de valeur, atteignent donc facilement un port maritime, alors que souvent leur transport dans l'intérieur des terres entraînerait des frais qui le rendent pratiquement impossible. Il résulte de là que les industries transformant ces matières premières ont intérêt à s'installer dans le port même. Lorsque la situation le permet, elles s'établissent de manière qu'un bateau mis à quai puisse décharger sa cargaison directement dans l'usine. Les fabriques de produits chimiques, les raffineries de pétrole, les huileries qui traitent des plantes ou fruits d'origine lointaine, arachides, coprahs, etc., les rizeries et minoteries, les usines à briquettes, les fonderies, deviennent aussi de plus en plus l'accompagnement obligé d'un grand port moderne. Hambourg avait déterminé ainsi un véritable essor industriel dans son voisinage; mais, au lieu de se créer dans les limites de l'État de Hambourg, dans la ville franche, les usines s'élevaient sur le territoire douanier tout proche, à Altona, à Harburg.

C'est qu'un petit État isolé dans sa franchise, au milieu de pays fermés par des barrières douanières, se trouve dans une situation très défavorable pour développer ses industries. Il ne peut travailler qu'en vue de l'exportation lointaine; il n'a pas de zone d'écoulement rapprochée et assurée; il est à la merci du tarif douanier de ses voisins. Quand il s'agit de produits lourds — et c'est le cas, nous venons de le voir, pour les industries propres aux ports maritimes — cette absence de débouchés proches est particulièrement grave. C'est pourquoi les industries, attirées par le port toujours grandissant de Hambourg, avaient soin de construire leurs usines en dehors du territoire hambourgeois. A Altona, à Harburg, elles sortaient de l'isolement, elles avaient à leur disposition la large zone d'écoulement du *zollverein*.

Ainsi la solution de la ville franche isolée qui avait, pendant des siècles, assuré et protégé la fortune de Hambourg, devenait insuffisante, et même nuisible pour les développements nouveaux auxquels l'appelait le régime moderne. C'était une solution hanséatique, propre à favoriser le commerce de mer tel qu'il se comportait jadis, s'adaptant fort bien à la fonction commerciale actuelle des transbordements de marchandises de mer, mais contradictoire à la fonction régionale et à la fonction industrielle du port.

Après d'infructueux essais pour créer à l'intérieur de Hambourg une enclave douanière consacrée à l'industrie, on adopta en 1888, sur les instances de Bismarck qui prit à la négociation une part très personnelle, le régime actuel qui concilie à merveille les différentes fonctions du port.

L'État de Hambourg fait désormais partie du *zollverein* et, du coup, il se trouve s'adjoindre un marché pour ses produits industriels, en même temps qu'il supprime une barrière gênante entre lui et la région qu'il dessert. Sa fonction industrielle devient ainsi possible; sa fonction régionale s'affirme et se complète; mais que va-t-il arriver de sa fonction commerciale traditionnelle?

Paul DE ROUSIERS.

(*A suivre.*)

LES JARDINS OUVRIERS

M. Louis Rivière s'est fait une spécialité de la question des jardins ouvriers. On sait que cette œuvre, ou plutôt les œuvres diverses créées sous ce nom, ont tenu l'année dernière un important congrès qui a témoigné des résultats remarquables obtenus par leurs promoteurs. M. Louis Rivière, dans un volume qu'il vient de publier[1], met aujourd'hui le grand public au courant de cette intéressante question, en la traitant sous toutes ses faces.

Dans un chapitre historique, l'auteur rappelle d'abord les diverses institutions grâce auxquelles, à travers les siècles, le jardinage a souvent fourni une occupation accessoire aux artisans. Il montre comment la concentration industrielle de notre époque battit en brèches ces institutions anciennes, rendant ainsi nécessaires de nouvelles œuvres et de nouvelles combinaisons.

Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul y préludèrent par quelques essais. Puis vint l'œuvre de Sedan, qui rendit Mme Hervieu célèbre, puis celle de Saint-Étienne, si ingénieusement organisée par un jésuite, le P. Volpette. Ces expériences, suivies d'un plein succès, servirent d'exemple à beaucoup d'autres. Particuliers, associations, municipalités, rivalisèrent de zèle. Des jardins ouvriers se créèrent un peu partout. En octobre 1903, il existait en France 134 œuvres de ce genre, possédant ensemble 6.592 jardins d'une contenance totale de 269 hectares et assistant environ 40.000 personnes. Ne sont pas compris dans la statistique les jardins mis par certains patrons et par certaines compagnies à la disposition de leurs ouvriers ou employés. Une Ligue, dite « du coin de terre et du foyer », s'est créée depuis quelques années pour propager ce mouvement qui prend, comme on le voit, d'encourageantes proportions.

Après avoir passé en revue les jardins ouvriers de France, M. Louis Rivière nous fait jeter un coup d'œil rapide sur les institutions analogues qui existent à l'étranger. Il décrit ensuite le mécanisme intérieur des principales institutions françaises : fondation, direction, choix du terrain, règlements, etc. Il compare les divers systèmes. Il enregistre ensuite les résultats matériels et moraux des jardins.

Comme résultat matériel direct, il faut mentionner tout d'abord la multiplication du don par le travail. L'ouvrier, grâce à celui-ci, reçoit, sous forme de légumes, plus que les bienfaiteurs n'ont déboursé pour lui. En outre, il se forme à la culture et acquiert des aptitudes nouvelles qui augmentent sa valeur.

Mais les résultats moraux et indirects sont encore plus appréciables. L'énergie

1. *La terre et l'atelier. Jardins ouvriers.* — Lecoffre, Paris.

se réveille, la famille se reconstitue, la femme et le vieillard trouvent à s'occuper utilement, l'esprit de solidarité se développe, l'alcoolisme disparaît, la tuberculose trouve un terrain moins propice, les habitudes de prévoyance et d'épargne s'enracinent, la mortalité infantile est réduite, la dépopulation des campagnes est partiellement enrayée, des distractions saines sont fournies aux travailleurs. Enfin les jardins ouvriers poussent à la création d'œuvres annexes, et exercent, en particulier, une heureuse répercussion sur celle des maisons ouvrières à bon marché.

Il arrive aussi que le jardin ouvrier guérit du socialisme. M. Louis Rivière rappelle, à cette occasion, une anecdote caractéristique :

« Un ouvrier socialiste de Saint-Étienne sollicite du R. P. Volpette un carré de jardin. Après lui avoir énuméré les quatre articles de son règlement, le Père lui dit : « Acceptez-vous cela? — Parfaitement; mais, vous savez, je ne veux pas aller à la messe, moi... — Je ne vous demande pas d'aller à la messe. Acceptez-vous mes quatre articles? — Oui. — Eh bien! vous pouvez vous rendre à tel champ et prendre possession du lot numéro tant. » Notre homme prit goût à son jardin, travailla tôt ou tard, nettoya la terre avec soin. Au printemps, il avait les plus beaux légumes de tout l'enclos. Le Père, passant un jour par là, le voit suer, la tête penchée sur ses sillons, et l'interpelle : « Eh bien! père un tel, vous avez de belles pommes de terre. C'est cela qui va arranger la moyenne! — Quoi! quelle moyenne? reprend l'ouvrier en se redressant interloqué. — Mais vous savez bien : quand la Saint-Jean va venir, on arrachera toutes les pommes de terre, on en fera un gros lot dans ce carré vide, et chacun viendra recevoir sa provision, un baquet par tête, composant chaque famille... — Ah! ça, mon Père, vous moquez-vous de moi? Vous croyez que j'ai trimé depuis six mois pour donner mes pommes de terre à ceux qui ont cinq ou six enfants et n'ont rien fait? Elles sont à moi, mes pommes de terre; je veux les manger ou les vendre; gare à qui y touchera!... »

Cette petite expérience de psychologie sociale était tout à fait concluante. Le travail individuel, fécond, énergique, sur un sol dont le produit constitue une propriété bien nette et bien précise, est un excellent antidote des utopies collectivistes. Ajoutons que les visites faites aux ouvriers, dans leurs jardins, par les fondateurs ou membres de l'œuvre contribuent grandement, par les bonnes relations qui en résultent, à ce rapprochement des classes dont la société actuelle a tant besoin.

M. Louis Rivière a recueilli d'autres aveux intéressants, celui, par exemple, de cette femme de Reims qui disait : « Le plus grand profit de notre jardin ne consiste pas tant dans les légumes que nous avons mangés que dans les petits verres que mon mari n'a pas bus. » Comme toute chose, en effet, les jardins ouvriers produisent « ce qu'on voit » et « ce qu'on ne voit pas ». Des deux côtés leur influence est des plus salutaires, et il faut louer M. Louis Rivière d'avoir vulgarisé davantage, par un volume qui est lui-même une bonne œuvre, ces institutions déjà si honorablement connues parmi des groupes d'élite.

G. D'A.

INFLUENCE DU TRAVAIL

SUR LES FACULTÉS INTELLECTUELLES

Si l'on examine le corps nu d'un cultivateur âgé de 40 à 50 ans, on remarque qu'il n'est pas symétrique. Tous les muscles situés d'un même côté sont plus développés et plus fermes que ceux du côté opposé. Cette différence tient à ce que, dans le maniement des principaux outils : bêche, râteau, fourche, faux, etc., ce sont toujours les mêmes muscles qui agissent le plus. L'ouvrier manuel est gaucher ou droitier.

Dans un travail physique évidemment moins énergique, celui de l'employé de bureau, par suite d'une simple attitude, certains muscles éprouvent plus de tension que les autres. Aussi, si l'on observe la démarche d'un employé de bureau, on remarque qu'il penche soit à droite soit à

gauche, suivant le maintien qu'il adopte ou subit dans ses fonctions habituelles.

Une déformation analogue se produit dans nos facultés intellectuelles quand nous leur donnons une direction trop exclusive.

En voici deux exemples :

Professeur au lycée de X..., j'ai été, pendant six ans, membre du conseil de discipline de cet établissement. Dans les questions soumises à notre examen, il était visible que chacun de nous apportait les dispositions d'esprit créées par son travail habituel.

Le proviseur avait un double souci : celui de la discipline générale de l'établissement dont il avait la direction et la responsabilité et celui de l'effet moral qu'aurait au dehors, auprès des familles, la décision à prendre. Maintenir l'ordre et ne pas compromettre le recrutement des élèves, telle était la double préoccupation du proviseur. Son action est presque toujours paralysée par cette idée que l'administration supérieure appréciera ses mérites d'après le nombre et non d'après la qualité des élèves qu'il aura su attirer et maintenir au lycée.

Le censeur, qui personnifie la discipline de l'établissement, se préoccupait surtout de ne pas accroître les difficultés de sa tâche, de fortifier plutôt que d'affaiblir son autorité.

Le professeur de philosophie, à qui j'ai soumis ces réflexions, et qui a bien voulu les corroborer, examinait avec le plus grand soin toutes les conditions et circonstances de la cause, avant d'émettre lui-même une opinion. L'analyse psychologique à laquelle il se livrait était fort apparente.

Le professeur de grammaire avait constamment l'attitude de quelqu'un qui compulse et examine un texte avec la minutie la plus scrupuleuse. Il ne s'élevait que difficilement à une vue d'ensemble, à des idées générales. L'effort pour bien saisir tous les mobiles de l'acte incriminé était visible.

Je fais partie d'un cercle qui compte environ deux cents membres et qui comprend quelques agriculteurs, quelques industriels, un plus grand nombre de commerçants, mais surtout des fonctionnaires ou employés d'administrations diverses.

Dans le but de provoquer des observations analogues aux miennes, et de voir si mes conclusions seraient confirmées, j'ai posé à plusieurs de mes collègues la question suivante :

« Avez-vous remarqué une différence entre la façon de juger et de raisonner des commerçants et industriels, d'une part, et des fonctionnaires, d'autre part? — S'il y a une différence, comment la caractériser? »

Je tenais surtout à connaître l'opinion des commerçants ou industriels, étant moi-même un fonctionnaire, et, parmi les fonctionnaires, un professeur.

Immédiatement, on me répond que la différence est très frappante, mais on paraît très embarrassé pour l'exprimer.

L'un me répond que la même différence existe entre les sciences et les lettres, ou que je trouverai la réponse dans les livres. — Le commerçant et l'industriel ne sont pas familiarisés avec la méthode d'analyse que je leur imposais.

Un autre, principal en retraite, m'ayant entendu formuler ces différences, les a trouvées évidentes, toutes naturelles. Les voici :

Quand, dans un entretien particulier, sur un sujet quelconque, on demande à un commerçant ou à un industriel d'exprimer une opinion, il cherche sur quel *fait* il pourrait bien l'appuyer. Le fonctionnaire se demande plutôt à quelle *idée* il devra la rattacher par un lien qu'il appelle *la logique*. Dans ses raisonnements, le commerçant emploie surtout la méthode *inductive* et le fonctionnaire la méthode *déductive*.

M. C.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Mutualité française ; doctrine et applications, par M. Mabilleau. 1 vol. in-12.

Dans cet ouvrage, le directeur du *Musée social* analyse dans toute son ampleur, cette question de la mutualité qui intéresse avec raison tous ceux qui comptent sur le développement de la prévoyance pour l'amélioration du bien-être des classes ouvrières.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur met en relief les caractères propres de la mutualité française. En des chapitres remarquables par une grande hauteur de vues, il étudie la mutualité dans ses rapports avec l'assistance, avec la prévoyance individuelle et avec l'assurance. Il définit avec sagacité le rôle qu'elle peut remplir et l'esprit qui la fait vivre.

Dans la deuxième et troisième partie, M. Mabilleau, qui est président de la Fédération nationale de la Mutualité, se montre mutualiste pratique. Il expose le fonctionnement des sociétés, des unions et fédérations régionales, de la Fédération nationale, et il délimite le rôle qui appartient à chacun de ces groupements dans le partage des services mutualistes.

C'est toute la mutualité qui est passée en revue.

Des préoccupations sociales vivifient ce livre attachant, et en font une œuvre plus élevée qu'une simple nomenclature. L'auteur se montre guidé, on peut le dire, par la vision constante d'un idéal mutualiste. Il montre comment les initiatives de ceux qui s'occupent de mutualité peuvent et doivent se mettre au-dessus des calculs trop secs ou trop sordides. Un peu d'audace intelligente ne nuit pas à la fécondité de leurs créations. « Alors se réalise, dit-il, la vraie mutualité, ou plutôt le vrai « secours mutuel », qui n'est pas une fédération d'égoïsmes s'entr'aidant pour se mieux satisfaire, mais un foyer de sympathies et de services réciproques rayonnant sur la société tout entière. »

Une pépinière d'émigration vers les villes, par M. Henri de Boissieu. — *Rapport présenté à la Société d'économie politique de Lyon.* — A. Bonnaviat, 13, rue Sainte-Catherine, Lyon.

Notre collaborateur, M. Henri de Boissieu, dans cette brochure de cinquante pages, expose les causes sociales qui produisent, dans la demi-vallée de l'Ain, une émigration intéressante à étudier, et qu'il a précisément étudiée dans cette revue, comme nos lecteurs s'en souviennent. La population de cette demi-vallée, douée d'un certain « don de retournement » qui n'est pas précisément l'esprit d'initiative, va chercher du travail dans le Bugey et la Bresse. M. de Boissieu montre que cette émigration, au point de vue social, n'est pas un phénomène heureux, et engendre une désertion regrettable d'un sol cultivé jadis. Il croit toutefois que certains des habitants de cette région seraient capables de réussir aux colonies.

L'éducation populaire. — Les œuvres complémentaires de l'École, par M. Max Turmann. — 2e édition. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française*, Lecoffre, Paris.

Nous avons signalé, lorsqu'il a paru, l'ouvrage de M. Max Turmann. La seconde édition, qui paraît aujourd'hui, a été considérablement augmentée, en vue de signaler tout ce qui a été créé d'œuvres « postscolaires » depuis 1900. L'auteur décrit les œuvres postscolaires non confessionnelles, les universités populaires, les settlements français, les colonies de vacances, les œuvres postscolaires catholiques, et les associations de « jeunes ». Comme tous les ouvrages de M. Max Turmann, celui-ci a été laborieusement documenté.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**43** fr. **25**	1re Classe	**72** fr. **75**
2me Classe	**32** fr. »	2me Classe	**52** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

MM. les Voyageurs effectuant, **de jour**, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 francs par billet simple et de 10 francs par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 francs par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2me classe.

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 40 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	8 h. 50 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 50 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 15 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons lits) du train de luxe " Paris Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1904 7e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

SOMMAIRE : Nouveaux membres titulaires. — L'institution des « Husmœnd » dans le gaard norvégien, par M. Paul Bureau. — Le Congrès de la British Association. — La question des ports francs (*suite*), par M. Paul de Rousiers. — La crise agricole. Les moyens de développer notre exportation (*suite*), par M. Ch. Dumont, Président de la Chambre de commerce de Dijon. — La réglementation du travail, par M. P. R. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulga-

riser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres*.

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale*, ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 francs (25 francs pour l'étranger) ;

2° Pour les *membres donateurs* : 100 francs ;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES TITULAIRES

MM. le marquis d'ALELLA, Barcelone (Espagne), présenté par M. Edmond Demolins.

M. AULNEAU, Dr en droit, Paris, présenté par M. Jean Périer.

J. BERTRAND, industriel, Barcelone (Espagne), présenté par M. Edmond Demolins.

Le Dr CROCOLANO BURGOS, médecin, Saô Paulo (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

Le Dr Vicente de CARVALHO, avocat, Santos (Brésil), présenté par le même.

J. da Silveira CAMPOS, planteur de café, Saô Paulo (Brésil), présenté par le même.

Amand de CHAPERON, négociant, Libourne (Gironde), présenté par M. A. Feuillade de Chauvin.

Louis DOUET, les Sables-d'Olonne (Vendée), présenté par M. Edmond Demolins.

Maurice LATUNE, agriculteur, Etoile (Drôme), présenté par le même.

Le cte P. LECOINTRE, château de Grillemont, par Ligueil (Indre-et-Loire), présenté par le même.

M. LEVEILLÉ-NIZEROLLE, La Guette, Nibelle (Loiret), présenté par le même.

C. S. LOCH, Secretary Charity Organisation Society, Londres, présenté par le même.

J. de MELLO ABREU, Saô Paulo (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

Janvier de la MOTTE, lieutenant au 2e régiment malgache, Tamatave (Madagascar), présenté par M. Edmond Demolins.

Dr Joaquim Miguel Martins de SIGUEIRA, Santos (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

André MOUSSY, industriel, Moscou (Russie), présenté par M. Edmond Demolins.

Dr Alfredo Patricis de PRADO, avocat, Saô Paulo (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

Paul SALATHÉ, Paris, présenté par M. Georges Bertier.

Er. THIBAULT, notaire, La Rochelle, présenté par M. Jean Périer.

N. ZANNÉ, ingénieur, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Bucarest, présenté par M. Nestor Uréchia.

INSTITTUO HISTORICO E GEOGRAPHICO de Saô Paulo (Brésil), présenté par le Dr Silveira Cintra.

Par suite de l'abondance des matières, la *Correspondance* est renvoyée au mois prochain.

L'INSTITUTION DES « HUSMŒND » DANS LE GAARD NORVÉGIEN

On sait que le Conseil de la Société a confié à M. Paul Bureau une mission en Norvège, en vue de vérifier et de compléter les conclusions formulées par la Science sociale sur les origines de la formation particulariste.

M. Bureau exposera les résultats de son enquête dans un Rapport qui formera un fascicule de la Revue. En attendant, il adresse à notre Président, M. Paul de Rousiers, la lettre suivante, qui contient des indications très intéressantes sur l'organisation d'un gaard norvégien, c'est-à-dire du domaine rural qui a donné sa première empreinte à la famille particulariste.

Jelse 1, 1er août 1904.

Je suis ici depuis hier soir sept heures et il me faut attendre le bateau de six heures qui doit m'emmener à Sand, à une heure d'ici où je prendrai une *karriol;* celle-ci, à son tour, me ballottera pendant deux heures et demie, pour me faire franchir 19 kilomètres à travers la montagne. Au bout du chemin, je trouverai un petit vapeur qui dessert le lac de Suldal et qui, en deux petites heures, me conduira à une autre station postale, tout en me faisant visiter une des plus belles parties de la Norvège. Là, je n'aurai plus qu'une étape de 75 kil. en *karriol,* pour rejoindre le second fjord que je dois explorer, le Hardanger fjord. Je mettrai ainsi deux jours pour franchir 145 kilomètres, un peu plus que la distance de Paris à Rouen, et encore aurai-je dû attendre au préalable 23 heures et me livrer à un examen attentif des horaires, pour arriver à cet heureux résultat!

Mais j'aurais mauvaise grâce à me plaindre, car je viens d'avoir la grande joie de visiter minutieusement et méthodiquement le *gaard* de Herr Johannes Furre Oextra et il me semble que le moment est bien choisi pour vous écrire, puisque je suis sous l'impression très vive de cette fructueuse excursion. Que de fois, depuis vingt années, les amis de la Science sociale ont parlé et entendu parler de ce fameux *gaard* norvégien auquel Le Play et Henri de Tourville nous apprirent à attacher une si particulière importance ; or ce gaard célèbre, un des nôtres vient de le voir : il a pu coucher sous le toit du gaardbruger, s'asseoir à sa table et, grâce au bienveillant concours du prêtre catholique de Stavanger, qui m'accompagne depuis une semaine, poser à loisir les très nombreuses questions que requièrent nos études.

Il ne peut être question de vous faire aujourd'hui le récit de ma visite — vous savez par expérience qu'un missionnaire social est très occupé — je voudrais seulement insister sur quelques traits dominants qui me paraissent se mieux prêter à une brève indication, en vous priant expressément toutefois de remarquer que la présente note ne se refère qu'à tel *gaard* déterminé que je viens de visiter : je suis encore au début de mon enquête et il importe d'éviter les généralisations hâtives.

D'abord il faut signaler l'inexprimable, l'indicible solitude, la solitude intégrale de ces gaards.

On ne se doute pas, quand on franchit en bateau à vapeur les grandes étapes des fjords renommés auprès des touristes, de l'inextricable enchevêtrement de toutes les anses et de toutes les baies qui s'ouvrent les unes dans les autres et il faut naviguer en canot pour connaître les détours de ces petits fjords qui ne semblent si bien fermés sur trois de leurs côtés que pour mieux inviter le navigateur à venir découvrir le chenal des autres fjords qui se cachent derrière eux. Aussi, quel isolement ! quand nous débarquons, après deux heures de navigation à la voile ou à la rame, nous n'apercevons plus aucune autre habitation que celle du *gaardbruger;* sans doute il y a d'autres *gaardbrugers* dans la contrée, et surtout il y a dans le voisinage les maisonnettes des *husmœnd.* Mais si la distance n'est pas très grande à vol d'oiseau, elle s'accroît en réalité de tous les obstacles que la nature met aux communications : aucune route convenable n'existe, car la paroi inclinée du granit ne peut être entamée et *la barque est le seul moyen de transport qui soit à la disposition de ces hommes...* Et pourtant, quand, au moment du départ, je demande au sieur Furre s'il ne ressent jamais le poids de la solitude et le besoin de la société de l'homme, il me répond que *ce besoin lui est inconnu* et, au ton de sa réponse, on perçoit aisément qu'il trouve parfaitement bonne et agréable la solitude où il se trouve. Bien plus, sur une nouvelle question de ma part, il ajoute que plusieurs *gaardbrugers* qu'il connaît ont pendant une partie de leur vie suivi d'autres professions qui les mettaient en contact journalier avec d'autres hommes et pourtant ils ont été heureux de retrouver la pleine et forte indépendance du gaard. Aux quatre

1. Jelse, dans le fjord de Stavanger, est un promontoire où se rencontrent plusieurs petits bateaux à vapeur.

saisons de l'année, Herr Furre va à Stavanger pour ses affaires, mais il y va sans satisfaction spéciale, uniquement parce qu'un besoin précis et déterminé l'y appelle.

Dans cette solitude vivent deux ménages. Quand on débarque, à quelques mètres du ponton et non loin du ruisseau. — car il y a un ruisseau, comme si une bonne fée avait voulu que je tombasse du premier coup sur le type classique de gaard que Le Play a décrit, — on trouve d'abord la maisonnette, plutôt semblable à un petit châlet, des beaux parents du sieur Furre ; celui-ci en effet, fils aîné lui-même d'un gaardbruger, a renoncé à son droit au gaard paternel et habite le gaard de sa femme qui est fille unique. Cette maisonnette est d'ailleurs toute neuve, car on vient de la construire, pour remplacer l'ancienne « qui ne paraissait pas assez confortable » ; la visite intérieure que nous en faisons atteste bien en effet que ceux qui l'habitent veulent s'y trouver à l'aise et confortablement. A quelque distance de la maison des beaux parents et en montant la pente escarpée de la colline, on trouve la maison du jeune ménage ; c'est la demeure propre du ménage qui exploite le gaard et le droit d'y habiter commence et finit avec cette exploitation même. Au rez-de-chaussée, nous trouvons quatre grandes pièces, la cuisine où Herr Furre et sa femme mangent d'ordinaire avec leurs domestiques, la chambre à coucher, la salle à manger et le salon. La disposition des pièces et leur ameublement attestent la même habitude de vie aisée et confortable ; dans la chambre à coucher, les trois fenêtres sont garnies de rideaux blancs dont une paire est tendue à l'italienne et le lustre et l'orgue du salon trouveraient avantageusement leur place dans beaucoup de nos salons français.

A notre arrivée, l'accueil est manifestement froid et réservé, car le Norvégien parle peu et ne se livre pas de prime abord ; mais bientôt la nature et la précision même des questions posées indiquent que nous ne sommes pas venus en excursion de touristes, mais qu'au contraire notre visite a un but précis. A partir de ce moment, la disposition de nos hôtes est des plus bienveillantes, leur hospitalité gardant toujours le même caractère de simplicité.

Naturellement, je cherche de suite à analyser les conditions du travail et les relations sociales qui en découlent. Au bout de deux heures de conversation, j'apprends que M. Furre emploie, en outre de quatre garçons et servantes de ferme, les services de neuf *husmænd* et c'est sur la situation très spéciale de ces auxiliaires que je voudrais insister, car elle me paraît mériter de retenir toute notre attention.

Pour la comprendre, il faut d'abord savoir qu'un *gaard* norvégien ne ressemble en rien à une propriété rurale, française ou anglaise. On pourrait, semble-t-il, le diviser, au point de vue agricole, en trois parties.

Sur la première, réduite à quelques ares à peine, la terre est toute disposée pour la culture, tant à raison de la très faible pente du sol que de la présence d'une couche suffisamment épaisse de terre végétale : elle se trouve au point où le petit torrent se jette dans le fjord, au bas du vallon qui est comme le prolongement du fjord.

Une autre partie, intransformable et à peu près inaccessible, au point où la roche granitique, souvent taillée à pic, laisse seulement pousser, dans ses fentes ou sur les talus chaotiques de ses éboulements, des arbres qui n'atteignent le plus souvent qu'un développement insuffisant, faute de terre capable d'alimenter leurs racines. Naturellement cette deuxième partie comprend, à plus forte raison, le sommet même de ces hauteurs granitiques où l'on se contente, si on le peut — car on ne le peut pas toujours — d'envoyer paître les vaches et les moutons, pendant les neuf ou dix semaines d'été, sous la surveillance d'une *sœterspige*, qui vit là-haut comme elle peut, dormant dans une simple hutte et se nourrissant des aliments qu'on ne peut souvent lui apporter qu'une fois par semaine, ou même plus rarement encore.

Enfin le gaard comprend une troisième partie, relativement petite si on la com-

pare à la seconde, mais assez grande si on la compare à la première. Elle est composée des parcelles éparses et semées au hasard le long de la propriété, qui sont susceptibles d'être cultivées, si on amende le sol par des fumures, *après* qu'on aura enlevé les cailloux et les morceaux de roche qui s'y trouvent dans des proportions naturellement variables. Ce défrichement, nécessairement laborieux et d'un produit immédiat assez maigre, puisque la qualité et l'épaisseur de la couche de terre végétale sont minimes, se poursuit sans cesse, mais lentement. En passant, M. Furre nous invite à regarder un petit champ de deux à trois ares qu'il a ensemencé en avoine et dont la maigre apparence semblerait peu encourageante à nos fermiers dela Beauce ou de la Brie, ou même de la Charente.

Mais laissons de côté ce détail, pour noter, ce qui nous intéresse davantage en ce moment, que ces parcelles cultivables sont, comme je viens de le dire, éparses dans les diverses sections de la propriété, Souvent elles sont très petites, trois ou quatre ares ou même moins, parfois plus grandes, un hectare ou même un peu plus et séparées les unes des autres par des distances variables, suivant les caprices des collines rocheuses et des éboulements. Naturellement ces parcelles sont plus nombreuses au fond du fjord, à l'endroit où se trouve l'habitation du gaardbruger, et elles sont exploitées directement par le propriétaire. Mais les autres sont inaccessibles pour lui, commercialement parlant, et il ne faut pas songer à transporter au fenil le foin qu'on peut, après culture, y récolter : de là, la pratique très curieuse du contrat de *husmand*. On pourrait définir ce contrat, un contrat par lequel le propriétaire d'un *gaard* concède à un ouvrier agricole le droit de se bâtir une maison et de défricher un coin de terre, appelé husmandplads et d'envoyer, pendant la belle saison, pacager sur les parties incultes de la propriété tel nombre de vaches et de moutons qu'il peut nourrir pendant l'hiver avec le foin récolté sur le husmandplads : ce droit est concédé pour toute la vie du husmand et de sa femme. En échange, celui-ci s'engage à fournir un nombre déterminé de journées de travail, soit au moment de la fenaison, soit en septembre, à l'époque de la récolte des avoines, des orges et des seigles — je n'ai pas encore vu un champ de froment — soit pendant l'hiver, pour la coupe et le transport du foin. A la mort du survivant des deux époux, et à toute époque, si le husmand abandonnait sa tenure, comme il a toujours le droit de le faire, le concessionnaire ou ses héritiers ont le droit d'emporter la maison bâtie. L'exercice de ce droit est rendu très facile par la structure de ces chaumières construites uniquement en madriers et en planches, sur un soubassement, que suffisent à former des cubes de granit simplement superposés et non cimentés.

La limitation du nombres d'animaux que le *husmand* a le droit d'envoyer pacager sur la propriété patronale se fait ainsi automatiquement, car le nombre et l'étendue des parcelles susceptibles d'être défrichées dans le *husmandplads* sont loin d'être illimités. Et comme la mauvaise saison est longue dans ce pays, il est fort important de pouvoir se ménager la quantité suffisante de foin et de navets pour nourrir les bestiaux pendant l'hiver. Au surplus, il va sans dire que le nombre des journées de travail dues au *gaardbruger* varie suivant la qualité du husmandplads ; ce nombre dans le gaard du sieur Furre varie de dix à vingt-cinq journées.

Il ne m'est pas loisible d'insister ici sur les conséquences sociales de ce contrat qui, assurant à l'ouvrier agricole l'indépendance de son foyer et de son travail, favorise son ascension sociale : je signale seulement que ce contrat, suivant l'avis unanime, remonte en Norvège à une très haute antiquité et ainsi, si je ne m'abuse, cette étude éclairerait singulièrement l'origine du régime féodal et de notre moyen âge. S'il est vrai, comme tout semble le confirmer, que le système de relations entre l'homme et la terre substitué à un système de relations de travail purement personnelles, d'homme à homme, était inconnu des Goths avant leur arrivée en Norvège, ce serait bien dans ces fjords et sous l'ac-

tion des conditions de lieu et de travail que je viens d'essayer de déterminer que se serait faite cette substitution mémorable qui devait avoir une si grande influence sur les progrès des sociétés humaines.

Voilà, cher Monsieur, une bien longue lettre et si la multiplicité des interwiews et la nécessité d'apurer mes notes ne me pressaient, je la ferai bien plus longue encore, car ce pays est infiniment intéressant au point de vue social. J'ai tenu, naturellement, à vous entretenir de ce qui est l'objet propre de la mission dont j'ai été chargé, mais que de renseignements curieux on a l'occasion de glaner à chaque instant. En les recueillant, il m'arrive sans cesse de me rappeler tel ou tel passage de votre ouvrage sur *la Vie américaine* et, en effet, les traits de ressemblance ne manquent pas : même sentiment de l'indépendance personnelle, même liberté de la jeune fille, même importance attachée aux écoles et à tout ce qui peut développer et perfectionner la race. La presse n'est pas moins russophobe que celles des États-Unis et en entendant des Norvégiens me parler de « l'autocratisme russe et de la noblesse russe, oisive et corrompue par les malversations et l'exercice incontrôlé des fonctions publiques », il me semblait continuer des conversations que j'ai eues autrefois en Angleterre, ou dans les prairies du Minnesota. Pourtant, sur bien d'autres points, la différence est grande et frappe l'attention; il sera intéressant de l'indiquer avec précision dans le rapport que je présenterai à notre Société.

Veuillez agréer...

Paul Bureau.

AU CONGRÈS DE LA BRITISH ASSOCIATION

M. Edmond Demolins a été invité à assister au Congrès de la *British Association for the advancement of science*, qui s'est réuni à Cambridge du 17 au 24 août.

Il y a fait une communication sur la nouvelle Classification sociale qui a paru intéresser vivement l'assistance, ainsi que le constate la presse anglaise :

« La plus remarquable communication du Congrès de la *British Association*, dit le *Manchester Guardian*, a été sans aucun doute celle de M. Edmond Demolins sur « la Classification sociale » dans la section d'Anthropologie. L'auteur bien connu, a parlé dans une salle complètement remplie d'auditeurs attentifs. Il a eu un si grand succès que le Président et l'auditoire lui demandèrent de prolonger sa communication au delà du temps prescrit sur le programme et bien que son discours fut prononcé en français.

« Dans sa péroraison, il nous pria de ne pas nous enorgueillir d'être anglais, puisque notre seul mérite était d'être né sur le sol anglais et d'avoir reçu la formation anglo-saxonne. Il réclama, à l'honneur des Français, un héritage intellectuel que ces derniers ont acquis de leurs ancêtres les Romains, et qui leur a permis d'introduire dans les sciences plus de méthode de logique et de clarté. Je dois ajouter que lui-même a complètement déployé devant nous ces éminentes qualités intellectuelles. »

Le *Daily News*, après avoir donné le résumé de la communication de M. Demolins, ajoute : «... Dans la discussion qui a suivi cet exposé, le Dr Haddon, le professeur Bidgway et M. Fordham ont rendu hommage à la méthode suivie par M. Demolins, en regrettant que le temps ne lui permette pas d'exposer plus longuement cette classification sociale si intéressante.

« Enfin, Sir John Evans et M. H. Balfour, président de la Section, ont adressé, au nom de l'auditoire, leurs remerciements à M. Edmond Demolins. »

Le *Times*, résume également la Classification et fait l'éloge de cette tentative intéressante.

Nous publierons, dans notre prochain fascicule, le plan général de cette Classification et nous en donnerons ensuite le développement dans une série de communications successives.

LA QUESTION DES PORTS FRANCS

(Suite) [1].

Pour maintenir la fonction commerciale traditionnelle de Hambourg, on a pris le parti de conserver l'organe essentiel dont elle a besoin : une zone franche dans son port. Cela seul est nécessaire pour assurer le libre accès du port aux navires qui viennent se décharger, ou se charger partiellement, pour permettre à Hambourg l'échange des marchandises de mer. Cet échange comporte souvent des mélanges, des reconditionnements, des modifications légères apportées aux marchandises qui en sont l'objet. Tel vin s'additionnera d'alcool, coupera un vin plus chargé avant de reprendre la mer pour une destination lointaine. Tel café se mélangera avantageusement avec un autre, ou recevra une coloration appropriée au goût d'une certaine clientèle. L'aptitude inférieure mais lucrative de l'Allemand à présenter sous une forme acceptable un produit médiocre s'exercera librement et de mille manières dans l'enceinte de la zone franche qui comprend une superficie terrestre avec sa superficie en eau. D'autres produits y seront simplement déposés en attendant d'être rechargés pour reprendre la mer. Hambourg est en effet tête de ligne pour une quantité considérable de points du globe. Le colis une fois parvenu à Hambourg trouve à bref délai un navire pour le conduire à sa destination quelle qu'elle soit. Il complète un chargement constitué en majeure partie par l'exportation allemande. Dans son port d'origine, au contraire, les occasions manquent ; c'est pourquoi il a été d'abord dirigé par son expéditeur vers ce grand carrefour maritime que reste Hambourg grâce à la zone franche de son port.

Ce court aperçu des transformations de Hambourg nous permet de déterminer avec exactitude l'utilité précise du port franc, ou mieux de la zone franche dans un port maritime moderne.

La zone franche est l'organe d'une des fonctions remplies actuellement par les grands ports, la fonction purement commerciale, le transbordement des marchandises venues par mer et destinées à reprendre la mer.

Il est évident que, dans le pays où le libre-échange est largement pratiqué, la question des ports francs ne saurait se poser. La liberté commerciale acceptée par l'arrière-pays et par l'industrie locale, supprime les contraintes nuisibles à la fréquentation du port, de sorte que la fonction régionale, la fonction industrielle et la fonction commerciale s'accommodent du même régime. C'est ainsi que Londres, Liverpool, Anvers, pour ne citer que des exemples connus, n'ont pas recours à cette combinaison, bien que le transbordement des marchandises de navire de mer sur navire de mer y ait une importance sérieuse.

Au contraire, dans les pays protectionistes, il y a contradiction entre le régime adopté pour l'arrière-pays et l'industrie locale d'une part, et les nécessités du commerce de mer, d'autre part. Les zones franches peuvent y jouer un rôle très utile là où le commerce de mer est possible.

Voyons maintenant comment la question se pose en France et quelle solution le projet de loi déposé par le gouvernement et modifié par la Commission du Commerce et de l'Industrie, propose d'y apporter.

II. — L'Utilité de zones franches maritimes en France.

Placée comme elle l'est, entre l'Océan et la Méditerranée, la France est très apte d'une manière générale, à jouer un rôle dans le commerce de mer. Ses ports de l'Océan se trouvent sur la grande route maritime du Nord de l'Europe vers le Continent Américain. Son grand port de la Méditerrannée est la dernière escale européenne des navires se rendant aux Indes et en Extrême-Orient par Suez. En fait, et malgré des transformations profondes qui ont diminué son importance à ce point de vue, la France reste encore le siège d'un trafic maritime international. En dehors de ses importations et de ses exportations,

1. Voir le fascicule précédent.

elle reçoit par mer des marchandises qui ne séjournent sur son territoire que temporairement et sont destinées à reprendre la mer. Marseille, le Havre et Bordeaux sont les ports dans lesquels ce genre de mouvement se trouve de plus développé.

Il y a donc intérêt à soutenir par un régime convenable, cette fonction commerciale de certains de nos ports, fonction qui trouve un obstacle sérieux dans notre législation douanière actuelle, mais qui a pu se maintenir quand même.

Jusqu'ici elle n'a vécu que grâce à l'entrepôt réel. L'entrepôt réel est essentiellement un magasin placé sous l'autorité de la douane, et dans lequel une marchandise venue de l'étranger peut être déposée sans acquitter le droit de douane. L'entrepôt réel permet donc tous les transbordements que l'on pourrait faire dans un port franc ; mais il ne les permet qu'avec l'intervention des douaniers, et c'est une énorme différence. Leur présence étant nécessaire pour l'opération du déchargement ou du chargement, le navire qui apporte la marchandise et celui qui la reprend se trouvent soumis aux règlements administratifs de fonctionnaires qui ouvrent et ferment leurs bureaux à heure fixe sans aucun souci des conséquences commerciales d'un retard de 24 heures. D'où pertes de temps considérables entrainant des surestaries et se résolvant pour les armateurs en pertes d'argent considérables. En plus, il faut reconnaître la marchandise, s'assurer qu'elle est demeurée dans le même état pendant son séjour dans l'entrepôt, vérifier son poids, son emballage, en sorte qu'on ne se résout d'ordinaire à toutes ces formalités que lorsqu'on a un intérêt sérieux à entreposer dans un port français. Cet intérêt existe notamment pour les cotons, pour les marchandises auxquelles certains de nos ports offrent un marché actif. Le Havre garde ainsi dans ses entrepôts plus de trois millions de sacs de cafés, représentant une valeur de plus de 120 millions de francs.

Mais la marchandise qui passe, qui ne séjourne pas, qui doit être transbordée à bref délai, qui est venue dans le port pour chercher non un marché, mais une occasion d'embarquement, ne saurait s'accommoder des complications du régime de l'entrepôt. Ce qu'il lui faut, c'est le port franc dans lequel on entre librement et d'où on sort de même, sans avoir affaire à la douane. Elle ne le trouve pas chez nous et se détourne de nos ports, préférant Gênes à Marseille, Anvers au Havre ou à Dunkerque.

L'entrepôt réel a une autre infériorité sur le port franc. Il garde les dépôts qu'on lui confie dans l'état où on les lui confie. Les quelques exceptions admises sont rigoureusement limitées, et aucune modification ainsi autorisée ne peut avoir lieu autrement que sous la surveillance minutieuse de la douane. D'où impossibilité des mélanges, des triages, des petites opérations destinées à faciliter la distribution avantageuse d'un produit, et qui, pour cette raison, ont un caractère plutôt commercial qu'industriel.

Bien entendu, l'entrepôt réel ne permet pas non plus les transformations industrielles véritables, celles du grain en farines, du vin en eau-de-vie, etc. Notre législation a établi, il est vrai, pour faciliter le traitement en France de certaines matières soumises aux droits de douane, le régime de l'admission temporaire qui permet d'introduire ces matières franches de droits, à la charge d'en réexporter l'équivalent sous leur forme nouvelle. Mais, là encore, la transformation de ces matières en zone franche supprimerait une série de formalités. Et cette suppression favoriserait à la fois le développement de nos industries d'exportation et celui de notre commerce maritime.

On peut donc dire, d'une manière générale, que la création de zones franches dans nos ports maritimes se justifie par l'existence d'un courant d'échanges maritimes internationaux déjà établi et contribuerait sérieusement à en augmenter l'importance.

III. — Les voies et moyens.

Reste la question des voies et moyens, c'est-à-dire tous les détails de l'exécution.

Et d'abord, où convient-il de créer des zones franches?

Il faut que les points choisis répondent à une série de conditions, et d'abord qu'ils soient déjà le centre d'un certain commerce maritime international. Un port dans lequel aucune marchandise n'est transbordée de bateau de mer sur bateau de mer n'aurait que faire d'une zone franche.

Il faut aussi que le commerce national y soit développé. Les ports modernes, où il se fait un grand échange de marchandises de mer, où la zone franche a, par suite, sa raison d'être, sont en même temps de très importants ports régionaux. Le commerce national sert en quelque sorte de base aujourd'hui au commerce international. On ne peut guère citer qu'une exception notable celle de Hong-Kong, port sans douanes, isolé sur un îlot; mais elle s'explique facilement. Hong-Kong rentre précisément dans le cas des ports de l'ancien type; c'est un comptoir commercial établi par des navigateurs entreprenants dans une partie du monde qui est restée fermée jusqu'à une époque toute récente, au va-et-vient du trafic international.

Ainsi la création de zones franches doit être conçue en vue de servir et de développer des courants déjà existants, là ou ils se sont sérieusement manifestés.

Mais en plus il convient de créer ces zones franches là où leur installation matérielle est pratiquement justifiée, là où les dépenses qu'elle entraînera pourront être couvertes par une augmentation de trafic. Car les dépenses seront considérables. Il n'existe en France qu'un seul port où on puisse trouver une zone franche immédiatement disponible; c'est La Pallice. Le magnifique bassin étant beaucoup trop grand pour les besoins actuels, la portion qu'on en distrairait pour l'établissement d'une zone franche ne ferait défaut à personne. Malheureusement cette constatation même indique qu'il n'y a pas à La Pallice un courant commercial suffisant pour espérer des résultats sérieux d'une zone franche en cet endroit. A Marseille, le manque de place est notoire, les navires ne peuvent pas se mettre à quai par le flanc, et les frais de manutention sont très augmentés par cette circonstance défavorable. Au Havre les services réguliers occupent une grande partie des quais; celle qui reste à la disposition du commerce est faible. Partout, la création d'une zone franche équivaut ainsi au creusement de nouveaux bassins, à la construction de nouveaux quais. Le problème économique se double ainsi d'un problème financier.

Dans ces conditions, l'embarras du Gouvernement eût été extrême si, ayant une fois admis le principe de l'établissement des zones franches, il s'était trouvé chargé de choisir lui-même les ports où elles devaient être établies. Il a su échapper aux sollicitations intéressées dont il eût été l'objet en laissant la responsabilité de l'entreprise aux intérêts locaux qu'elle concerne et aux Chambres de commerce qui représentent ces intérêts. Le texte même du projet de loi présenté par lui, et adopté par la commission compétente de la Chambre des Députés, explique la combinaison adoptée. Les deux premiers articles sont ainsi conçus :

Article premier. — Dans les villes pourvues d'un port maritime, il peut être décidé, par décret rendu en Conseil d'État après enquête, que les marchandises seront admises en franchise de tous droits de douane et de taxes extérieures de consommation dans une portion du port et des territoires adjacents.

Le décret précité ne peut intervenir que sur la demande de la chambre de commerce et après avis favorable du conseil municipal.

Article 2. — Les portions du domaine public comprises dans la zone franche restent soumises chacune en ce qui les concerne, au régime qui leur est propre.

Les terrains dépendant du domaine public maritime qui seront reconnus nécessaires pour le fonctionnement de la zone franche, en vue d'y établir des magasins ou des entrepôts, peuvent être concédés à la chambre de commerce par décret rendu en Conseil d'État.

En outre, des décrets peuvent déclarer d'utilité publique l'acquisition, par la Chambre de Commerce, en dehors du domaine public, des terrains utiles à la bonne

exploitation de la zone franche. Il sera procédé à l'expropriation desdits terrains dans la forme prescrite par la loi du 3 mai 1841.

L'article 4 confie à la Chambre de commerce l'établissement des magasins, hangars, voies ferrées et outillages divers. Toutes les dépenses nécessitées par cette organisation sont à la charge de la Chambre de commerce, à laquelle pourra être conféré, en retour, le droit de percevoir à son profit des arrérages et des taxes.

En résumé, dans les ports où on voudra une zone franche, il faudra que la Chambre de commerce prenne la responsabilité de l'aléa financier que comporte sa création. De la sorte, les compétitions électorales, les courses à la subvention de faveur se trouvent écartées. On ne peut qu'applaudir à cette disposition, aussi conforme au bon ordre des finances publiques que favorable à l'éducation générale du pays. Nous n'avons que trop souffert de la dispersion irraisonnée des millions de l'État entre une foule de petits ports commercialement sans importance, mais représentés par un député influent. Il est temps de s'apercevoir que de pareilles dépenses ne sont justifiées que là où elles sont susceptibles de devenir productives, et la meilleure garantie de sincérité des témoignages locaux recueillis à cet égard consiste à en laisser la responsabilité à ceux qui les formulent.

L'article 6 règle la question des industries qui seront autorisées dans la zone franche. Ce point est extrêmement délicat et fera certainement l'objet de vives discussions au Parlement.

Tant qu'il ne s'agit que « des opérations de manutention, de triage, de mélange, d'assortiment et de manipulation », prévues par le paragraphe premier de cet article, il ne saurait y avoir de difficulté sérieuse. Ces opérations relèvent plus en effet du commerce que de l'industrie. Mais dès qu'on entre dans le domaine de la fabrication, de la transformation, la faculté de créer en zone franche de véritables industries ne peut manquer de soulever des objections de la part des industries similaires existant en territoire douanier. C'est en effet une concurrence qu'on leur crée sur une partie du territoire national fictivement soustrait au régime douanier. On comprend qu'il y ait là de quoi alarmer des industriels jouissant d'un régime de protection. Le projet de la Commission autorise l'établissement en zone franche, sauf des exceptions de détail, d'une seule catégorie d'industries, celle qui jouit actuellement du bénéfice de l'admission temporaire. Cette solution paraît sage. Elle permet, dans des conditions plus faciles et sans formalités administratives, le traitement en France de matières premières qui y sont actuellement transformées sans supporter de droits de douane. Elle ne peut donc pas porter de trouble dans notre organisation industrielle.

Au surplus, c'est faire fausse route que d'accorder une grande importance au rôle industriel de la zone maritime franche. Sa fonction est essentiellement commerciale. L'exemple de Hambourg a été, à cet égard, l'occasion d'une véritable méprise. On a constaté qu'il existait des industries dans la zone franche de Hambourg; on en a conclu que le port franc type comportait un grand dévelopement industriel. On a oublié que Hambourg était ville franche jusqu'en 1888; que, malgré les inconvénients qui en résultaient pour son avenir industriel, certaines industries y avaient forcément pris naissance, notamment toutes celles qui se rattachent à la construction navale; que, grâce à la situation de l'emplacement qu'elles occupaient, il était difficile de ne pas les comprendre dans la zone franche; que, d'ailleurs, cela leur conservait le régime sous lequel elles avaient vécu jusqu'alors. Bref, on ne s'est pas aperçu que l'existence actuelle de ces industries dans le port franc de Hambourg est le reste, le témoin d'un état de choses ancien, non un élément caractéristique de l'organisation présente.

Ainsi le problème des industries à établir en zone franche ne réclame pas impérieusement une solution immédiate. On peut établir une sorte de *Deposito Franco* comme à Gênes, à moindres frais et en soulevant moins de questions que si on envisage la création d'une zone franche suffisante pour

abriter des usines. Et cela serait plus sage.

Au surplus, d'après le Projet de Loi, les Chambres de commerce sont parfaitement libres de faire l'essai dans ces conditions. Le Décret qui autorisera l'établissement d'une zone franche au Havre ne contiendra pas forcément les mêmes dispositions que celui qui l'autorisera à Marseille. Ce peut être dans chaque endroit une création originale répondant non seulement aux besoins spéciaux du port, mais aux moyens dont il dispose, à la direction particulière de l'esprit d'entreprise chez ses négociants, ses industriels et ses armateurs, aux chances d'avenir qu'il croit avoir.

Et la question des ports francs se trouve ainsi ramenée à sa véritable importance. Il ne faut plus y voir un remède à la situation de notre marine marchande, ni une menace contre l'industrie nationale, mais un moyen de favoriser, dans certains de nos ports, le développement d'une des fonctions qu'ils sont appelés à remplir.

Paul de Rousiers.

LA CRISE AGRICOLE

Les moyens de développer notre exportation. (*Suite.*) [1].

Angleterre. — Nous nous trouvons ici en présence d'un des marchés les plus extraordinaires qui soient au monde et dont on ne saurait trop signaler l'immense importance à tous nos producteurs français.

En effet, alors qu'en France nous équilibrons, à 180 millions près, nos importations avec nos exportations (importations 4.420 millions, exportations 4.240 millions), les importations anglaises dépassent les exportations de 4.600 millions.

Ce qui veut dire qu'en France notre sol suffit, et bien au delà, à l'alimentation de la nation, quand au contraire les sujets anglais, pour subsister chez eux, sont obligés d'emprunter aux nations étrangères pour 4.600 millions de produits divers.

La puissance de consommation de nos voisins est énorme parce qu'ils sont riches ; d'autre part, la superficie réduite de leur territoire, leur sol ingrat dans beaucoup de ses parties, leur climat désavantageux ne leur permettent pas d'assurer, au moyen de leurs propres ressources, l'alimentation de 37 millions d'habitants.

Ils sont donc obligés d'acheter des quantités considérables de produits agricoles que nous pourrions, grâce à notre propre sol et à notre climat merveilleux, leur fournir en grande partie, si nous savions mieux nous organiser pour l'exploitation de ce vaste marché, dont nous allons examiner les principaux points intéressants pour nos contrées.

Cognacs et eaux-de-vie. — La France est la seule au monde à produire l'eau-de-vie véritable ; elle seule, depuis des siècles, fournit cette précieuse liqueur à l'Angleterre. C'est un privilège qui ne peut nous échapper, ainsi que le démontrait dernièrement M. le professeur Ravaz dans son bel ouvrage : *Le Pays du cognac :*

« Notre cépage peut être cultivé partout et d'après les mêmes méthodes que dans les Charentes ; la distillation peut être pratiquée partout comme à Cognac et dans les mêmes alambics ; l'eau-de-vie peut être logée dans des fûts identiques à ceux qu'on emploie dans notre région. Mais le terrain et le climat ne peuvent se présenter ailleurs avec les mêmes caractères qu'ici. Il y a peu de chance pour que les éléments qui influent sur la nature des produits soient réunis dans une contrée quelconque comme dans les Charentes ; et dès lors aucune autre région ne pourra jamais produire le cognac. »

Aussi les chiffres montrent à quel point la France et l'Angleterre sont liées l'une à l'autre pour le commerce des eaux-de-vie :

L'importation totale des eaux-de-vie en Angleterre a été de 35 millions de francs en 1901. Or la France entre dans ce mouvement pour 34 millions de francs, soit la presque totalité.

Vins. — La consommation du vin a baissé ces années dernières en Angleterre : est-ce par suite de la campagne dont nous avons été nous-mêmes victimes en France ?

[1] Voir le 4e fascicule, p. 39.

Est-ce par suite, comme on le prétend, de la guerre du Transwaal? Nous ne savons; mais toujours est-il que l'Angleterre consommait, en 1897, pour 165 millions de francs de vins, et que cette consommation est tombée, en 1902, à 125 millions.

Si nous devons cet abaissement à l'une des causes citées plus haut, nous pouvons espérer qu'il ne sera que passager et que nous reverrons, à brève échéance, sur les vins, les accroissements de consommation que nous constatons sur tous les produits de bouche en Angleterre.

Nous pourrions ne pas nous occuper de ce mouvement, si nous ne constations avec peine que ce sont les vins français qui supportent presque exclusivement à eux seuls la chute que nous signalons.

En effet, de 94 millions de francs de vins fournis à l'Angleterre en 1897, notre exportation est tombée à 64 millions en 1902, soit une diminution de 30 millions de francs pour l'exportation française sur la diminution générale de 40 millions constatée par les chiffres donnés plus haut.

Il y a donc, pour le commerce français des vins, un vigoureux effort à produire pour arrêter cette décroissance inquiétante, ressaisir nos anciens débouchés et les augmenter si possible, en luttant contre la concurrence des vins de Californie, d'Australie, d'Espagne, d'Italie, du Chili, qui arrivent sur le marché anglais à meilleur marché que les nôtres.

Fruits frais. — L'Angleterre importait 125 millions de fruits frais en 1897; ses importations montaient à 175 millions en 1900 et à 200 millions en 1902, se répartissant ainsi qu'il suit :

	Total des importations générales.	Livraisons par la France.
	fr.	fr.
Oranges et citrons	65.000.000	500.000
Raisin frais	18.000.000	1.000.000
Pommes	32.000.000	1.500.000
Poires	13.000.000	5.000.000
Amandes	14.000.000	1.800.000
Noisettes	15.000.000	7.000.000
Cerises	9.000.000	7.000.000
Prunes	10.000.000	9.000.000
Pêches, abricots	1.000.000	850.000
Groseilles, cassis	3.000.000	2.000.000
Fraises	2.200.000	2.000.000
Pruneaux	7.000.000	1.800.000
Fruits non dénommés, conservés ou en bouteilles	10.000.000	4.000.000

Cet exposé nous démontre quel immense marché nous offre l'Angleterre pour les fruits frais! La France pourrait accaparer à elle seule ce marché qui grandit d'année en année; nous constatons que nous en fournissons à peine le vingtième!

Nous pourrions regretter notre inertie avec la Chambre de commerce française de Londres, dont le secrétaire écrit : « Admirablement placés comme nous le sommes, n'est-il pas affligeant de remarquer, par exemple, que dans le commerce des *pommes*, la Grande-Bretagne n'a reçu de la France que pour 1.500.000 francs de ce fruit, alors que les États-Unis lui en ont fourni pour 13 millions, le Canada pour 11 millions, la Tasmanie (Australie) pour 3 millions, etc. »

Nous pourrions en dire autant pour les *oranges, citrons* et *amandes*, dont nous devrions pousser la production aussi bien dans le midi de la France qu'en Corse, et surtout dans nos possessions d'Algérie et de Tunisie, qui se prêteraient admirablement à cette culture.

Est-il nécessaire de faire remarquer l'infériorité regrettable et inexplicable de notre pays dans la fourniture à l'Angleterre des *raisins frais*, que nous livrons seulement dans la proportion de 1 million sur une consommation de 16 millions.

Quoi de plus facile à produire que la *noisette*, qui pousse naturellement dans tous nos bois de France. L'Angleterre consomme 15 millions de francs de noisettes: nous lui en fournissons pour 7 millions, mais ne devrions-nous pas lui fournir toute sa consommation!

Nous livrons à l'Angleterre pour 5 millions de *poires* sur une importation de 13 millions : la poire est pourtant par excellence un fruit français et nous sommes coupables de laisser d'autres pays accaparer cette fourniture.

Nous pouvons en dire autant du *pruneau :* nul mieux que nous ne sait produire l'excellent et magnifique pruneau, la spécialité d'Agen, mais que nous pourrions tout aussi bien obtenir dans une grande partie de notre pays. N'est-il pas regrettable de nous voir concurrencer et annihiler, même pour cette spécialité que de tous

temps les nations étrangères demandaient à la France!

Nous fournissons à l'Angleterre la presque totalité de ses importations en *cerises, prunes, pêches, abricots, groseilles* et *fraises*, pour la bonne raison que notre beau pays est encore le seul à produire en abondance ces excellents fruits.

En effet, nulle part au monde on ne trouverait, dans chacune de ces espèces, une telle variété réunissant en même temps les qualités de la beauté de la forme, la finesse de la chair et le parfum qui restent le royal apanage de tous les fruits de France!

Nous sommes donc parfaitement outillés et favorisés pour produire beaucoup et produire bon; malheureusement nous ne savons pas profiter de nos avantages, et, dans la poussée des peuples vers l'accaparement des marchés, seuls nous sommes inertes, nous laissant chaque jour un peu plus distancer et oublier!

De plus en plus, les pays même éloignés développent le commerce des fruits et nous font une concurrence acharnée, et l'on ne peut être que saisi d'admiration quand on constate les efforts que font des pays comme le Cap, la Tasmanie, le Canada, la Californie et bien d'autres pour produire de superbes fruits qu'il nous serait si facile de produire en France tout aussi beaux et surtout bien meilleurs.

Légumes frais. — L'Angleterre importe chaque année environ 90 à 100 millions de francs de légumes frais, qui se répartissent comme suit :

	Total des importations générales.	Livraisons par la France.
	fr.	fr.
Pommes de terre	40.000.000	15.000.000
Tomates	18 000.000	1.700.000
Oignons	21.000.000	1.250.000
Asperges, salades, choux-fleurs	6.000.000	5.000.000
Divers	»	»

Nous avons en France des terres d'une fertilité admirable; la différence si sensible des deux climats est toute à notre avantage; de plus, le travail minutieux de nos maraîchers et paysans-propriétaires l'emporte de beaucoup sur le travail mercenaire de l'ouvrier rural britannique; nous devrions à nous seuls accaparer le marché anglais des légumes frais; malheureusement nos exportations baissent d'année en année et nous nous sommes laissé enlever ce marché par la Belgique, la Hollande, l'Allemagne pour la *pomme de terre;*

par les îles Canaries et les États-Unis, pour la *tomate;*

par l'Espagne, l'Égypte, la Hollande et l'Allemagne, pour l'*oignon.*

Nous primons pour la *salade*, l'*asperge*, le *chou-fleur*, les *petits pois*, etc., parce que, là encore, seul notre merveilleux pays, jouissant d'un sol et d'un climat uniques, produit en abondance ces succulents légumes qu'il peut livrer à l'Angleterre à une époque de l'année où ils sortent à peine de terre dans les autres pays.

Volailles. — Les importations totales de l'Angleterre en volailles s'élèvent à environ 30 millions de francs, sur lesquels la France fournit seulement 5 millions.

Grâce à notre sol et à notre climat essentiellement favorables, nous pouvons faire partout en France de la volaille de qualité très supérieure à celle produite dans les autres pays.

Nous fournissons en Angleterre, comme en Allemagne, en Russie et jusqu'aux États-Unis, où elles sont très estimées sur les tables opulentes, nos inimitables volailles fines de Bresse et du Mans.

La volaille commune que nous devrions livrer exclusivement à l'Angleterre, lui est fournie par les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Hongrie, la Russie, l'Italie et la Hollande.

Nous ne saurions trop répéter qu'on abandonne trop en France la production de la volaille comme, d'ailleurs, celle des fruits.

L'élevage de la volaille commune dans nos grandes fermes aussi bien que dans la petite culture, quoique réclamant peu de soins et de travail, est pourtant très rémunérateur. Outre que la volaille se vend généralement cher sur nos marchés intérieurs où elle est toujours rare, elle trouverait de gros et faciles débouchés sur les marchés étrangers que nous avons signalés, car même notre *volaille commune* est préférée partout où elle pénètre en raison

de son poids et de la qualité de sa chair, fine et savoureuse.

Œufs. — Voici encore un de ces marchés tout à fait extraordinaires dont en France on ignore généralement l'importance.

L'Angleterre a importé, en 1902, pour 160 millions de francs d'œufs, sur lesquels la France a fourni seulement 11 millions 1/2.

La consommation de l'œuf se développe dans ce pays d'une façon tout à fait prodigieuse; les statistiques des cinq dernières années nous permettent de constater que cette consommation, qui n'atteignait que 100 millions en 1897, a passé à 136 millions en 1900, pour arriver, en 1902, au chiffre fabuleux de 160 millions que nous citions tout à l'heure.

Nous nous réjouirions de ces besoins toujours plus grands chez nos voisins qu'il faut satisfaire, si nous n'avions le poignant regret de constater, là comme ailleurs, le recul de notre pays, concurrencé à outrance par d'autres nations bien moins avantagées, mais bien mieux organisées.

C'est ainsi que nous fournissions pour 30 millions d'œufs à l'Angleterre en 1897, quand son importation était seulement de 100 millions de francs.

Notre exportation s'abaissait à 22 millions en 1900, alors que son importation s'élevait à 136 millions.

Enfin nous tombons à 11 millions 1/2 en 1902, alors que l'importation anglaise arrive au chiffre de 160 millions de francs!

Et pourtant, sur ce point comme sur tant d'autres que nous avons signalés, la supériorité de la France ne saurait être contestée, et nous répéterons avec la commission des douanes, dans un de ses derniers rapports : « *Nul pays au monde* n'est mieux placé que la France pour écouler ses produits de basse-cour, et nulle contrée ne possède des *conditions culturales et climatologiques* aussi favorables que la France pour l'*élevage économique* de la volaille et la production des œufs. »

Nos volailles et nos œufs sont sans pareils : la volaille comme force, finesse de chair et de goût, nos œufs comme poids et saveur.

Notre volaille est naturellement plus volumineuse, plus charnue et plus tendre que la volaille étrangère; nos œufs pèsent une moyenne de 60 grammes quand la moyenne des œufs étrangers n'est que de 45 à 50 grammes. Nos volailles et nos œufs sont recherchés des gourmets de tous les pays, même à New-York.

La France est le pays qui peut les produire à l'infini et le plus économiquement; et malgré tous ces avantages dont la nature nous a si largement gratifiés, nous ne fournissons plus qu'une part minime de ce marché anglais que nous aurions dû accaparer, mais que nous abandonnons à l'Italie, au Danemark, à l'Allemagne, à la Belgique, à la Russie et au Canada.

Beurres. — L'Angleterre, dont le sol est particulièrement propice à la prairie, fait beaucoup d'élevage; elle produit des quantités très importantes de lait et de beurre; malgré cela, son pouvoir d'absorption est tel qu'elle est obligée de demander à l'étranger d'énormes quantités de beurre dont elle fait une consommation de plus en plus considérable.

Son importation en beurre pour 1902 a été de 520 millions de francs, qui lui ont été fournis, savoir :

Par le Danemark,	pour	235	millions.
— la France,	—	56	—
— la Russie,	—	55	—
— la Hollande,	—	49	—
— le Canada,	—	31	—
— la Suède, Allemagne, États-Unis et divers,	—	91	—

Comme nous le voyons, nos ventes n'entrent que pour 10 % dans l'importation britannique; elles ne sont pas ce qu'elles devraient être, ni même ce qu'elles ont été.

En effet, nos excellents beurres de Normandie et de Bretagne, malgré leur réputation justifiée qui leur vaut la plus haute cote sur les marchés anglais, voient diminuer d'année en année leur importation dans le Royaume-Uni. Depuis 1896, la chute interrompue de nos envois se chiffre à plus de 21 millions de francs!

Ce très regrettable état de choses, sur lequel nous ne saurions trop attirer l'at-

tention, doit être attribué au manque d'entente et d'union de nos producteurs.

Comme pour nos fruits et nos produits de basse-cour, la création de *syndicats d'exportation* devient de plus en plus urgente. C'est à des organisations de ce genre, parfaitement conçues, que le Danemark, ce petit pays qui compte à peine 2.200.000 habitants, doit l'accroissement de ses ventes, qui a été de plus de 50 millions depuis 1896, et le chiffre énorme de son exportation de beurre en Angleterre, laquelle se chiffre, pour l'année 1902, à 235 millions de francs!

Fromages. — Malgré la réputation de quelques espèces de fromages britanniques, la population rurale de l'Angleterre n'a que peu d'aptitudes pour cette fabrication. Aussi cette nation est-elle obligée d'avoir recours aux étrangers pour s'approvisionner de l'énorme quantité de fromages qu'elle consomme annuellement.

L'importation anglaise de fromage a été, pour l'année 1902, de 161 millions de francs, sur laquelle la France a fourni seulement. 1.100.000 francs!

La consommation du fromage en Angleterre suit la loi générale de toutes les denrées alimentaires; elle s'est accrue de plus de 40 millions depuis 1896.

Les principaux fournisseurs sont :

La Hollande et le Canada, pour 93 millions;
Les États-Unis..... — 24 millions;
La Nouvelle-Zélande et la Suisse pour le reste.

Là encore, nous constatons avec regret notre infériorité et la décroissance de nos exportations. Et pourtant, pour ce produit, comme pour les autres, on peut affirmer qu'il n'existe pas au monde un autre pays que le nôtre qui puisse offrir aux gourmets une collection de fromages aussi belle, aussi variée et de qualité aussi succulente. Il n'est pas en France une seule contrée qui ne produise son fromage spécial toujours apprécié.

Le peu que nous livrons en Angleterre provient de la Normandie et du Jura; mais, en raison de leur finesse, ces fromages sont relativement d'un prix élevé qui ne leur permet pas de lutter contre les produits à bon marché, et naturellement bien moins bons, que fournissent les pays que nous venons de citer.

Nous sommes convaincu que des syndicats de producteurs pour l'exportation, susceptibles de faire étudier sur place les fromages consommés en Angleterre, pour les imiter en les améliorant, organisés pour grouper leurs envois afin de profiter des abaissements de tarifs de chemin de fer, accapareraient vivement ce marché dont l'importance mérite toute l'attention et tous les efforts de notre population rurale.

Divers. — Afin de terminer la démonstration de la puissance des importations anglaises en matières d'alimentation, je termine par les chiffres suivants donnés à titre de document :

Laits et crèmes.....	15	millions.
Viandes abattues.....	980	—
Bétail sur pied.....	208	—
Foins.....	20	—
Sucres.....	500	—
Céréales.....	1.628	—

Nos exportations en lait et crèmes, viandes abattues ou sur pied, et céréales sont insignifiantes; nous avons livré 14 millions de foins sur les 20 millions importés par l'Angleterre.

Quant à la situation de nos sucres, elle est déplorable. Rien que pour l'année 1902, nos exportations de sucre en Angleterre ont baissé de 85 millions de francs au profit de l'Allemagne principalement. Cette nation trouvait, en effet, le moyen d'accroître ses ventes de 118.000 tonnes métriques, tandis que, pendant la même période, nous perdions 253.000 tonnes!

∴

Comme la plupart des gens ayant une grande fortune, nous négligeons les petits profits, voire même les gros. C'est pourquoi, malgré les facilités de tous genres dont la nature nous a gratifiés, nous vivons sur notre bien, tant bien que mal, mais sans chercher, par un effort nécessaire, à augmenter notre richesse et notre bien-être.

Que faudrait-il pourtant à notre pays pour accaparer les puissants et riches

marchés qui sont autour de nous? Bien peu de choses : c'est-à-dire renoncer à nos vieilles routines; remplacer en bien des endroits, petit à petit, des cultures peu productives par la culture intensive plus rémunératrice; un peu d'initiative, quelques explorations dans les domaines voisins pour connaître leurs goûts, leurs besoins, leurs méthodes; et surtout beaucoup plus d'entente et d'esprit d'union dans tous nos centres agricoles.

Autant il est difficile à un simple particulier abandonné à ses propres moyens, à moins qu'il ne soit un très important récoltant, de tirer parti, en dehors de son rayon direct, de sa production, quelle qu'elle soit, autant la tâche est facilitée à un groupement d'intérêts similaires pour rechercher les débouchés, guider les intéressés dans les moyens de produire, de récolter, d'emballer, toutes choses si importantes, pour grouper les produits, les expédier à bon compte en faisant profiter les grosses masses des tarifs de chemin de fer réduits, inapplicables aux petites expéditions, pour enfin toucher et répartir les sommes représentant le prix de vente des denrées livrées.

C'est afin de faciliter ces opérations, de les rendre possibles moyennant des frais généraux réduits à l'extrême limite, que la création de *syndicats de producteurs pour l'exportation* s'impose dans toute la France.

S'il fallait des exemples, je citerais les syndicats du Midi, accaparant presque exclusivement le marché anglais pour la cerise.

Un autre bel exemple, celui du *syndicat du Comtat*, unissant les producteurs de *fraises* des environs de Carpentras, pour leur permettre et faciliter des envois considérables en Angleterre. Ce syndicat, formé en 1897, expédiait, cette année-là, 15.000 kilos de fraises; en 1899, il en expédiait 210.000 kilos, et cette quantité était, paraît-il, plus que doublée en 1902, le tout vendu à des prix fort élevés.

Il est à notre connaissance qu'il s'est fondé dans la région lyonnaise des syndicats très prospères pour la production et l'exportation du fruit frais.

Ce sont des syndicats semblables qui permettent aux Italiens d'exporter avec succès du raisin et des fruits frais en Allemagne, de la volaille et des œufs en Angleterre; à la Suisse d'approvisionner l'Europe de fromages de gruyère; à ses hôtels syndiqués d'exploiter le voyageur étranger qui, comme nous l'avons déjà dit, laisse 250 millions de francs par an dans ce pays. Ce sont donc les syndicats qui enrichissent ce pays si pauvre par lui-même.

Ce sont les syndicats danois qui permettent à ce petit pays, qui compte 2.200.000 habitants, d'exporter en Angleterre pour 235 millions de francs de beurre!

Ce sont enfin les syndicats qui se forment de tous côtés, sous la poussée des peuples qui se développent et ont besoin de vivre, qui marchent à l'assaut et conquièrent les fabuleux marchés que nous vous avons signalés, en prenant partout la place que nous leur abandonnons.

Formons donc des syndicats. Le ministère du commerce leur a facilité la tâche le jour où il a institué l'*Office national du commerce extérieur*, près duquel les chefs de ces syndicats trouveront tous les renseignements possibles sur tout ce qui concerne l'exportation.

Avec de tels guides, la partie commerciale devient un jeu pour ceux qui savent s'en servir.

Ch. Dumont,

Président de la Chambre de commerce de Dijon,
Conseiller du commerce extérieur.

Le vœu exprimé par notre collaborateur, M. Ch. Dumont, va être réalisé.

Nous mettrons nos lecteurs au courant de cette initiative dans le prochain fascicule, qui paraîtra sous ce titre :

Pour développer notre commerce. Groupes d'expansion commerciale, organisés par « la Science sociale ».

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

On a souvent cherché à résoudre par principes la question de la Réglementation du Travail : deux camps se sont formés qui décident *a priori* tous les problèmes qui s'y rattachent. Les interventionnistes réclament toujours des lois nouvelles; les non-interventionnistes les repoussent avec la même imperturbable persévérance. Dans un fascicule récent sur l'organisation du travail, M. Demolins exposait comment des solutions différentes ont dû être appliquées à des états de faits différents et ramenait ainsi la question sur son véritable terrain. Le nouvel ouvrage de M. Béchaux[1] se rapporte uniquement à la situation présente en France et à l'étranger, mais prend également pour base des réformes à accomplir l'observation méthodique des faits sociaux, la consultation loyale des intéressés, les enquêtes précises. Il sera lu utilement par tous les hommes que leurs études, ou leurs devoirs professionnels, obligent à connaître les détails de la législation du travail.

Cette législation est-elle, comme on le dit trop souvent, la rançon nécessaire des complications créées par les nouvelles méthodes de travail? Elle semble être bien plutôt la consécration officielle des bienfaits que ces nouvelles méthodes ont produits. Prenons quelques exemples : Il y a des lois sur la durée de la journée de travail. Là où ces lois sont trop en avance sur les progrès réels des méthodes, elles ont de graves inconvénients. Là où elles sont d'accord avec ces progrès, là où elles s'inspirent des usages de fait suivis dans les usines bien menées, là où elles ne gênent que le patron en retard sur l'évolution de son industrie et imposant à ses ouvriers les conséquences de l'infériorité de son outillage, elles sont salutaires et justifiées. Cela revient à dire que la législation normale sur les heures de travail n'est possible qu'en raison et en proportion des progrès accomplis. Avec un outillage puissant et efficace, vous *pouvez* faire travailler les ouvriers moins longtemps tout en leur donnant un salaire élevé. Mais à quoi aurait-il servi de décréter un maximum de temps de travail, alors que ce maximum de temps était insuffisant, vu le peu de productivité des procédés employés, pour permettre un minimum de salaire? Aujourd'hui, on travaille moins longtemps, surtout parce qu'on peut travailler d'une façon plus productive.

Autre exemple : On a maintenant des règlements sur la salubrité des ateliers. On exige un certain cube d'air, certaines conditions d'aération, etc. Ces règlements seraient restés lettre-morte à l'époque où le travail industriel était dispersé entre une multitude d'ateliers familiaux. Leur exécution se fût heurtée à de véritables impossibilités, car il eût été inhumain et fou de priver une famille de ses moyens de travail sous prétexte que son installation — qui se confondait avec l'atelier — manquait de confort et violait les règles de l'hygiène. Mais ce qu'on ne pouvait pas exiger du pauvre ouvrier en chambre, on peut l'imposer au patron d'une usine. Lui, a des capitaux, tout au moins du crédit; il se mettra en règle avec les dispositions de la loi, et cela au grand profit des salariés qu'il emploie. Ici la réglementation est possible grâce aux heureuses transformations de l'industrie.

Ces réflexions montrent le vrai rôle de la législation ouvrière. Elle enregistre les améliorations accomplies plutôt qu'elle ne les provoque. M. Béchaux met bien en relief les espoirs exagérés fondés sur elle. Ses chapitres sur la suppression légale et sur la suppression illégale de la liberté du travail sont particulièrement intéressants à ce point de vue. Ils complètent heureusement les exposés contenus dans son ouvrage et en préparent la conclusion.

P. R.

1. *La réglementation du travail*. libr. Victor Lecoffre. Paris.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Vertu du sol, par Marcel Mielvaque. — Plon et Nourrit, Paris.

Ce roman, dont l'auteur connaît évidemment la science sociale, a pour but de montrer, par le spectacle des discordes d'une petite ville, comment la puissance de l'argent, à l'époque où nous sommes, combat l'antique influence du lieu. C'est l'histoire d'une lutte entre deux notabilités de clocher pour une élection municipale complémentaire, mais dans laquelle se trouvent rassemblés, en raccourci, toutes les aspirations, tous les préjugés, toutes les passions, toutes les ignorances, toutes les rivalités qui peuvent tenir dans un chef-lieu de canton. Le conflit électoral entre M. Clavert, modeste propriétaire de vignobles, et M. Esperat, banquier usurier, c'est un événement capital au point de vue de la valeur « représentative », car c'est tout simplement la lutte entre les *conditions anciennes* qui ne peuvent plus subsister et les *phénomènes nouveaux*, qui démolissent à la fois les vieux moyens d'existence et les vieilles mœurs.

L'auteur a du talent, mais il est pessimiste. Il n'est pas tendre pour les personnages qu'il met en scène, et leur octroie généreusement de fortes doses de stupidité, de canaillerie, de fatuité ou de platitude. Mlle Eugénie, qui incarne l'ancien régime, est une terrible mégère, et Espérat, qui représente le nouveau, est un prosaïque gredin. A ce point de vue, la manière de l'auteur tient un peu de celle de Flaubert, qui se moque si impartialement de tous ses héros. Peut-être ce pessimisme tient-il à l'absence de croyances religieuses. M. Mielvaque, sans doute, n'est pas anticlérical, mais on voit clairement qu'il considère la religion en bloc comme un préjugé nécessaire, une erreur utile, et nous ne saurions nous placer à ce point de vue. Nous pouvons constater simplement que des préjugés et des erreurs se mêlent souvent à la religion et en altèrent plus ou moins la pureté : mais le fond même ne saurait être confondu avec ces végétations parasites.

Comme style, l'auteur est très simple, d'une simplicité qui frise même le terre-à-terre, sauf dans les tirades placées dans la bouche des personnages dont le rôle est d'en prononcer. On peut relever çà et là quelques exagérations, notamment en ce qui concerne la rivalité de deux couvents et l'émeute qui en résulte. Des scènes de ce genre ne se voient plus guère aujourd'hui. Ajoutons que la pensée intime de l'auteur paraît en certains endroits un peu flottante, car le docteur Lambressac, le plus sympathique de ses personnages, et qui exprime visiblement des opinions assez rapprochées de celles de M. Mielvaque, reçoit de temps en temps « son paquet », lui aussi, et le lecteur en conclut que l'auteur, sans doute par scrupule et modestie, n'a pas grande confiance en lui-même.

G. D'A.

Pauvre et douce Corée, par M. Ducrocq. Un vol. in-12, H. Champion. — Cet ouvrage arrive à son heure, au moment où deux partis en présence font de la Corée un enjeu final et où tous les yeux se tournent vers elle. Sans entrer dans des considérations politiques, l'auteur a noté ses impressions récentes : coup d'œil d'ensemble, allure générale, mœurs, coutumes et chansons populaires, vie de la rue et de la cour. Nous étions bien mal renseignés à ces points de vue sur cette contrée ; on saura gré à M. Ducrocq d'y conduire le lecteur. De nombreuses photographies ajoutent à l'intérêt du texte.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1 2 (1re et 2me classes seulement

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**43** fr. **25**	1re Classe	**72** fr. **75**
2me Classe	**32** fr. »	2me Classe	**52** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

MM. les Voyageurs effectuant, **de jour**, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 francs par billet simple et de 10 francs par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 francs par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2me classe.

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 40 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	8 h. 50 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 50 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 15 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1904 8e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — Nécessité d'une organisation commerciale, par M. L. P. — Une monographie historique, par M. M. Bures. — Types sociaux malfaisants, par M. G. d'A. — Bulletin bibliographique. — Ouvrages reçus. — Pour développer notre commerce; groupes d'expansion commerciale, par M. Edmond Demolins.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un

travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNÉE 1904 8e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. A. S. Azaveda, Santos (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Dr Juan M. Bosch, Paris, présenté par le Dr Davel.

Comte de Bosredon, château de Serruelles (Cher), présenté par M. P. Corbin de Mangoux.

Lucien Canaud, La Rochelle, présenté par M. Jean Périer.

D. J. Gonçalves de Castro Cincura, largo 2 de Julho, Bahia (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Le comte François Cavazza, Bologne (Italie), présenté par M. E. Demolins.

Félix Coquelle, maire de Rosendael (Nord), présenté par M. J. Scrive-Loyer.

M. Cronier, industriel, Paris, présenté par M. E. Demolins.

Oscar Dahl, armateur, La Rochelle, présenté par M. J. Périer.

Dr Dinamerico Rangel, avocat, S. Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

J. F. de Figueiredo, S. Paulo (Brésil), présenté par M. E. Demolins.

Dr H. Forestier, Aix-les-Bains (Savoie), présenté par le même.

Auguste Gomez, Paris, présenté par le même.

Georges Jannin, Paris, présenté par M. l'abbé G. Picard.

E. Labussière, agent principal des Messageries Maritimes, Colombo (Ceylan), présenté par M. E. Demolins.

Cel A. de Lacerda Franco, São Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

M. Lacroix, négociant, Londres, présenté par M. Jean Périer.

H. Landru, industriel, Moscou, présenté par M. E. Demolins.

J. Ribeiro de Oliveira e Souza, à Juiz de Fora (Brésil), présenté par le même.

M. Solloso, Paris, présenté par le même.

L. Stibing, Munich (Bavière), présenté par M. F. Roux.

Victor Tailhades, négociant, Buenos-Aires, présenté par M. E. Demolins.

Albert Thiébaut, administrateur délégué de l'Union des explosifs, Madrid, présenté par le même.

M. Zénide, Bucarest (Roumanie), présenté par M. Nestor Uréchia.

M. Ouinet, professeur de l'Université à Avesnes, nous annonce qu'il vient de former, dans cette ville, un groupe d'études sociales qui se compose des membres suivants : le Dr Girard, médecin ; M. Joselier, professeur de l'Université ; M. Mazin, principal du Collège ; M. Raux, pharmacien.

CORRESPONDANCE

Athènes, le 4 octobre 1904.

M. André Andréadès, professeur agrégé près la Faculté de Droit d'Athènes, adresse à M. G. d'Azambuja la lettre suivante :

« Monsieur,

« C'est avec le plus vif intérêt que je viens de lire votre étude monographique sur le conflit des races en Macédoine. Vous avez analysé avec un rare bonheur les traits distinctifs de notre race, et j'estime que tout Grec doit vous être reconnaissant pour avoir montré si bien, non seulement

nos qualités, mais même nos défauts. Bien connaître ces derniers, c'est pour nous le seul moyen, sinon de nous en guérir, du moins de les empêcher de croître. Parmi les défauts des Grecs, race commerçante, vous signalez un certain obscurcissement d sens de l'honneur et de la probité. Je ne dis pas que, pour les Grecs non libres, l'observation ne soit pas juste, mais je crois que cela est plutôt le résultat des conditions où le commerce se fait en Turquie, qu'un trait essentiel de la race. Les Grecs vivant dans un milieu plus sain, notamment en Angleterre, n'ont-ils pas mérité un renom très grand d'honnêteté?

« Me permettrez-vous maintenant de présenter deux observations secondaires. Vous dites, en passant il est vrai, que les Koutzovalaques sont de race roumaine. Voilà une affirmation bien risquée. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les Koutzovalaques ont peut-être du sang romain dans les veines et que les Roumains en ont aussi une *très petite quantité*. Mais pourquoi dès lors les Français, Italiens et Espagnols, plutôt que les Roumains, ne réclameraient-ils pas ces Koutzovalaques, par ailleurs hellénisés de sentiment, de mœurs et aujourd'hui de langue!

« Seconde observation. Vous semblez croire que les Byzantins ont appelé les Croisés à leur secours. Rien n'est moins exact; les Croisés sont venus tous seuls. Voyez au surplus là-dessus la remarquable thèse de M. Chalandon sur Alexis Comnène.

« Excusez cette trop longue lettre et croyez, cher Monsieur, à l'expression de la très vive estime que m'a inspirée votre travail.

« A. Andréadès. »

M. André Andréadès défend éloquemment ses compatriotes, ce que nul ne saurait blâmer. Il nous fait observer que l'obscurcissement du sens moral est surtout le fait des Grecs qui vivent sous la domination ottomane. Il est fort possible, en effet, que cette domination ait renforcé chez les Grecs le besoin de recourir à la ruse, et que ce besoin ait acquis par là des proportions exagérées. Mais, jusqu'ici, les éléments nous manquent pour établir une comparaison entre les Grecs de l'Empire ottoman et ceux du Royaume de Grèce. Il va sans dire, de toute façon, que cet obscurcissement du sens moral n'est pas le fait de tous les individus. On trouve de fort honnêtes gens dans tous les pays. Nous avons voulu simplement signaler une *tentation plus forte* en ce sens, créée par le milieu social, et contribuant à la physionomie de la race. Beaucoup, croyons-nous, succombent à cette tentation, mais ceux qui n'y succombent pas n'en ont que plus de mérite. En fait, nous convenons que bien des commerçants grecs, établis dans telle ville d'Europe que nous connaissons, ne prêtent aucunement le flanc à la critique en ce qui concerne la probité. Ils sont parfaitement au niveau de leurs milieux.

Nous n'avons pas étudié particulièrement la question de l'origine des Koutzo-Valaques. Mais il est certain qu'un mouvement « nationaliste » existe parmi eux, et que ce mouvement tend à les rattacher aux Roumains. Il est incontestable que ces derniers ont une forte proportion de sang slave; mais il faut constater néanmoins que l'influence des colons romains établis jadis dans ce pays par Trajan a été assez grande pour y perpétuer, malgré tant d'invasions, l'usage d'une langue latine. La chose ne s'expliquerait pas sans l'action forte et durable d'un élément social romain ou romanisé.

Quant aux Croisés, nous accordons à M. André Andréadès qu'ils sont allés en Orient de leur plein gré; mais, sans vouloir entamer ici une discussion historique, il est généralement admis que les Byzantins ont tout de même invoqué leur secours, et en ont profité à plusieurs reprises. C'était d'ailleurs tout indiqué, car on appelle naturellement à son aide, contre un ennemi, ceux qui ont aussi à se plaindre de ce dernier.

Nous n'en remercions pas moins M. André Andréadès de son intéressante communication, qui pourra toujours nous guider en certains points pour nos études futures.

G. d'A.

M. F. Roux nous écrit d'Issoire pour présenter un nouveau membre. En même temps il nous annonce que son fils, après avoir étudié les populations du Lunebourg hanovrien, entreprend en ce moment l'étude des populations rurales de l'Allemagne du Sud. — Nous sommes convaincus que M. Paul Roux nous rapportera une abondante moisson de faits, qui se raune utile contribution à la Science sociale.

Port-au-Prince, le 15 septembre 1904.

A M. E. DEMOLINS.

« Monsieur et cher Maître,

« En cette petite République où les variations sont de chaque jour, seule la science sociale permet de se reconnaître et aussi d'espérer quand même dans l'avenir de la « race noire », en constatant que tous les bouleversements superficiels laissent intact, jusqu'ici, l'esprit essentiellement agricole de la race.

« Volontiers je m'associerais à vos études et vous indiquerais les observations faites sur un sujet assez rare : « une race transplantée et isolée ».

« Dès aujourd'hui je vous demanderai s'il ne vous serait pas possible, dans un de vos prochains fascicules, de rassembler les études déjà parues et dispersées sur la race noire. Ce serait nous rendre un service signalé. La question de l'éducation de l'enfant et des études préoccupe en ce moment ; nos hautes écoles ont adopté le double cycle. Je recevrais avec plaisir, pour les communiquer aux principaux chefs d'institution, quelques exemplaires de l'*École nouvelle*.

« En attendant l'honneur d'aller vous saluer à mon prochain voyage en France, en 1905, je vous prie d'agréer l'expression de mon profond respect.

« J. PICHON. »

Lille, le 15 octobre 1904.

« Cher Monsieur,

« J'ai dû interrompre mes recherches au sujet du type flamand, mais je vais avoir le loisir de les reprendre. Je crois du reste que j'irai beaucoup plus vite quand j'aurai pu étudier les articles concernant la méthode et la valeur exacte des termes de la nomenclature, qui ont paru dans les diverses années de la *Science sociale*. Nous parlerons alors la même langue et le rendement de mes efforts sera plus grand.

« En attendant, je vous envoie une copie de la lettre d'un de mes fermiers à qui j'avais écrit à la suite de la lecture du dernier *Bulletin* concernant l'institution des Husmœnd dans le gaard norvégien. Je savais qu'il avait concédé, dans les mêmes conditions qu'en Norvège, des parcelles à des ouvriers et il me semblait qu'il devait y avoir des analogies entre les deux manières de faire. Cela ne m'étonne pas du reste, étant donné tout l'ensemble de renseignements déjà recueillis et qui me persuadent de plus en plus de l'*origine particulariste* du type que j'étudie. Il a depuis subi des déformations, probablement par suite des trois causes suivantes : 1° Mélange avec une population antérieure ; 2° influence du lieu ; 3° influence du travail. Quoi qu'il en soit, vous jugerez par vous-même des différences et des analogies.

« Le fait ne me paraît pas récent ni accidentel. En effet, il se produit actuellement encore dans d'autres régions du pays flamand, ainsi que le prouve l'usage suivant :

« Dans la région sablonneuse des Flandres, le personnel ouvrier se recrute sur place ; il est logé en grande partie dans *des maisons appartenant au fermier, ou que celui-ci donne en sous-location*. Cette circonstance assure à l'ouvrier un travail continu et garantit au fermier le concours de son personnel. Par contre, l'ouvrier n'a pas la liberté voulue pour s'engager essentiellement dans des travaux, ou des entreprises avantageuses, étrangères à l'exploitation du fermier.

« Le même procédé a été employé comme méthode de *défrichement*, dans la même région des Flandres, au commencement du XIXe siècle. J'aurai prochainement des détails à ce sujet.

« Agréez, etc.

« J. SCRIVE-LOYER. »

Voici la lettre adressée à M. Scrive-Loyer par son fermier. Nos lecteurs en apprécieront l'intérêt.

« Il y a trois ans que *j'ai concédé à titre de bail*, sans engagement et sans écrit, à deux excellents ouvriers, dont l'un a quatre enfants et l'autre trois, deux parcelles de terre qui ensemble contiennent environ 70 ares. Ce qui m'a donné cette idée, *c'est l'exemple de quelques bons fermiers mes voisins* qui font la même chose, pour leurs domestiques principalement.

« Nous sommes dans un pays où la main d'œuvre est relativement facile, mais déjà les industries, les fabriques nous enlèvent les meilleurs ouvriers. Rares sont les jeunes gens, ayant terminé leur service militaire, qui reviennent à la ferme; l'un veut entrer dans la douane; l'autre reste en ville; la plupart recherchent un emploi qui leur assure une petite retraite plus tard. Il faut donc, à celui qui veut s'attacher un petit noyau de bons ouvriers, consentir un léger sacrifice; c'est ce que j'ai fait, en leur abandonnant ces quelques parcelles. Quand on a de bons ouvriers, le reste marche bien. J'ai donc un bon domestique, charretier hors ligne, conducteur de machines agricoles, mécanicien au besoin, que je tiens par ce système et qui, j'en suis persuadé, ne me quittera pas facilement. L'autre est un ouvrier très intelligent et qui, au besoin, ferait le travail de deux et trois; je suis donc, par le fait, à l'abri de toute éventualité. Car, parmi les jeunes serviteurs, vachers et servantes, c'est un changement continuel. Il n'est pas rare de changer de serviteurs huit et dix fois par an, ce qui a lieu au détriment du travail.

« L'ouvrier, ainsi installé sur la terre, travaille pour lui, pendant ses jours de liberté, et aussi les jours de « ducasses », qui sont autant de jours de chômage à différentes époques de l'année. Je ne vois pas que ce travail personnel influe en quoi que ce soit sur le travail que cet ouvrier doit à son patron. D'ailleurs, les *travaux de labour et autres façons* sont faits sur sa terre par les attelages de la ferme; il ne lui reste plus que les soins de propreté, ce qui constitue plutôt un passe-temps et l'éloigne du cabaret.

« La culture est invariablement la même chez tous ces petits occupants; elle consiste en blé et pommes de terre. Le blé est toujours consommé par la famille, les pommes de terre sont en partie consommées et en partie vendues. Dans le cas de départ de l'ouvrier, voici comment on procède : si ce départ a lieu avant le 24 juin, il abandonne tout, moyennant *paiement des semences et engrais;* si c'est à la moisson, ou après, il enlève sa récolte. Sa terre est toujours très bien fumée, car il entretient de nombreux lapins et quelques chèvres et ses semences du début proviennent de glanage et de son potager. L'exactitude est de règle chez ces ouvriers, qui paient en argent le montant de ce qu'ils doivent.

« Les parcelles ainsi concédées sont *toujours de petites pièces isolées* et souvent *assez mal placées;* souvent aussi des pièces *irrégulières* et *qui prennent un temps précieux* aux fermiers pour leur façon. »

Ce dernier point accuse encore la similitude complète entre ce mode d'installation sur le domaine du patron, et celui qui se pratique en Norvège. Je considère que cette constatation a la plus grande importance au point de vue de la classification sociale, car elle nous permet de rattacher, par un nouveau lien, le type des Polders flamands à celui des Fjords scandinaves. Nous reviendrons, à propos de la classification, sur ce sujet, dont les conséquences sont considérables.

E. D.

NÉCESSITÉ D'UNE ORGANISATION COMMERCIALE

Nous recevons l'intéressante communication qui suit. Elle émane, ainsi qu'on s'en rendra compte, d'une personnalité très au courant des choses du commerce. Nous la reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle est une introduction naturelle à la question traitée dans le présent fascicule.

On a dit, à bien des reprises, dans les ouvrages et les journaux spéciaux, ainsi que

dans les rapports consulaires, que notre commerce d'exportation supporte difficilement la concurrence étrangère pour deux motifs : d'abord, il se heurte à une concurrence de plus en plus active, qu'il ne connaissait point autrefois ; ensuite, il est organisé sur un type ancien, qui ne répond plus à la situation actuelle des relations économiques.

Le développement énorme de la concurrence est un fait constant, sur lequel on n'a pas besoin d'insister. Des nations entières, autrefois surtout agricoles, sont devenues puissamment industrielles et fabriquent aujourd'hui, non seulement pour elles-mêmes, mais encore pour l'exportation. Il faut donc lutter contre elles à la fois sur leur marché et sur les autres. C'est là assurément une difficulté grave de notre époque, mais il se trouve que notre pays est un des mieux placés pour résister avec succès à cette pression formidable de la concurrence, et cela pour deux raisons principales : nous avons des spécialités très difficiles, sinon impossibles à contrefaire, et notre éducation traditionnelle a donné à nos fabricants et à nos ouvriers des qualités spéciales très précieuses, qui impriment à leur production un cachet d'élégance, ou une qualité de choix très appréciées par la meilleure des clientèles : la clientèle aisée. Toutefois, ces avantages ne constituent pas un monopole, sauf exception bien rare. Par des soins particuliers, ou par une imitation habile, le concurrent étranger peut toujours tenter de substituer son produit aux nôtres, et il y réussit trop souvent. Heureux même quand il n'emploie pas des procédés déloyaux, comme les marques de fabrique imitées ou les fausses indications de provenance. C'est pour parer à ces attaques de plus en plus nombreuses et vives que le commerce français a besoin d'une organisation nouvelle, répondant à des conditions également nouvelles du marché international.

En France, à l'heure présente, et bien que des progrès aient été réalisés déjà, le commerce d'exportation peut encore se caractériser par les traits suivants : il est inorganisé, et il est livré aux intermédiaires. Il est inorganisé en ce sens qu'à une époque de puissante concentration des forces et des capitaux, alors que tout marche par grandes masses et par des moyens concentrés, l'exportateur français reste souvent livré à ses seules forces, qui sont naturellement limitées. Dans ces conditions, absorbé d'ailleurs par les soins de son usine ou de son exploitation, le producteur reste trop engagé dans la routine des vieux procédés commerciaux, et, surtout, il demeure asservi aux intermédiaires. Ceci est, pour ainsi dire, la plaie vive du commerce français d'exportation. De tout temps il s'en est plaint, sans jamais réussir à y porter un remède suffisamment efficace.

Les intermédiaires du commerce international sont de trois sortes. Il y a d'abord le représentant, qui se borne à placer les marchandises d'autrui sans aucun risque pour lui-même. Il cherche le client et passe la commande, laissant le producteur expédier directement. Un lien s'établit ainsi entre le vendeur et l'acheteur, ce qui est précieux. En second lieu, il y a des commissionnaires qui, après avoir trouvé l'acheteur, se font adresser la marchandise et gardent le client à leur disposition. Aussi, lorsqu'ils trouvent avantage à placer les produits d'une autre fabrique, ils ne s'en font pas faute, et c'est ainsi que bien des articles français ont été remplacés par des imitations, commandées bien souvent par les commissionnaires eux-mêmes, et exécutés sur des échantillons français fournis par ces mêmes commissionnaires. Rien n'est plus logique ; en affaires, on cherche avant tout son intérêt personnel, c'est à chacun de se défendre au mieux. A côté du commissionnaire, vient le négociant qui achète ferme pour revendre à sa propre clientèle, qu'il garde pour lui, cela va sans dire, au moins aussi jalousement que le commissionnaire, et à laquelle il cherche à passer le produit qui laisse aux mains du marchand intermédiaire le plus gros profit.

Ainsi, les intermédiaires dont nous venons de parler sont tour à tour les auxiliaires utiles ou les ennemis dangereux du producteur. Ils peuvent à leur gré le

favoriser ou le ruiner, selon le jeu de leur propre intérêt. C'est là précisément que réside le vice grave de cette organisation surannée. Il faudrait donc lui substituer quelque chose de nouveau, qui fût mieux adapté à la situation actuelle des affaires, et qui, en servant utilement le producteur, ne puisse jamais se tourner contre lui. Or, cette combinaison nouvelle, il faut la chercher dans une organisation collective de l'exportation. Cette organisation, si elle est bien conçue, peut en effet répondre aux besoins actuels de ce commerce, qui sont : la réduction des intermédiaires, l'exploration continue des marchés extérieurs, la régularisation des débouchés, la lutte contre les imitations plus ou moins déloyables, les relations plus directes avec la clientèle et la recherche méthodique de celle-ci.

Comment pourrait-on arriver à fonder une telle organisation, et quelle forme conviendrait-il de lui donner? La réponse à cette question découle assez logiquement de ce qui précède.

Nous venons de voir que la dispersion des efforts et des forces est, pour notre commerce extérieur, une cause grave de faiblesse. Il convient donc d'organiser un système d'action collective, au moyen d'un groupement des exportateurs français, dont le but sera précisément de procéder à ces investigations, à cette recherche de la clientèle, que l'exportateur peut rarement faire par ses seuls moyens, parce que ces moyens sont limités, tandis que les frais à faire sont considérables, hors de proportion souvent avec le profit que peut espérer une seule maison. Ce groupement devrait avoir à sa tête des hommes rompus aux affaires, capables par conséquent de diriger et de contrôler la marche des services communs. Au-dessous de ce Conseil, serait un Secrétariat général, comprenant trois services principaux : Études, Correspondance, Comptabilité.

Ce Secrétariat procéderait aux enquêtes économiques, soit sur documents, soit sur place. Il centraliserait les renseignements propres à guider les adhérents dans le choix de leurs types de fabrication, d'emballage, le mode d'expédition, etc. Il se procurerait tous les avis utiles touchant les frais de transport, les formalités en douane, les moyens de recouvrement, la solvabilité des acheteurs. Soit par des correspondances particulières, soit par des circulaires, il ferait connaître aux adhérents ces précieuses informations et ce serait déjà beaucoup, car un grand nombre de ces éléments nécessaires du commerce international ne sont pas aisés à obtenir pour un chef de maison affairé et peu au courant des sources, des procédés de renseignements. Le nombre et la nature des questions de cet ordre qui sont posées à nos consuls, montrent bien que la plupart des chefs de maison n'ont aucune idée de la meilleure voie à suivre pour s'informer à l'étranger, et cela n'a rien qui puisse étonner. Pour se renseigner commodément et exactement, il faut savoir la langue et les usages du pays où l'on s'adresse, ou bien y avoir un correspondant sûr, chose difficile et onéreuse. Il ne faut donc pas trop vite condamner nos exportateurs, au moins les petits, et songer que leur inertie et leur faiblesse viennent surtout de leur isolement et de l'étroitesse de leurs moyens d'action.

Donc cette organisation centrale serait le moteur du système, qui aurait en outre ses organes extérieurs, répondant à un double besoin.

En premier lieu, il faut se rappeler que les exportateurs se heurtent tout d'abord à une première difficulté, qui les arrête dès le début; c'est l'élévation des frais de transport. En créant des centres régionaux d'expédition, où les colis seraient groupés de façon à bénéficier des réductions accordées aux gros chargements, on réaliserait des avantages sensibles, tant au point de vue de l'économie qu'à ceux de la régularité et de la sécurité. Ces bureaux de groupages seraient en même temps des agences de triage qui, sur des ordres venus du centre, dirigeraient les expéditions selon les besoins connus des divers marchés, de façon à éviter l'encombrement sur un point, tandis que la rareté se produit ailleurs, par suite de l'incohérence des expéditions. Ils procéderaient enfin à la revision

des colis et à la réfection des emballages défectueux, en vue de diminuer les chances d'avarie en cours de route.

En troisième lieu, l'Association devrait avoir des agences de vente dans tous les pays. A ce propos, remarquons que ces pays, n'étant pas tous dans la même situation, au point de vue de l'organisation de leur marché, ne devraient pas avoir tous un type d'agence uniforme, mais bien un type approprié au milieu. Ainsi, le marché anglais est tout à la fois un grand marché de consommation et un grand marché intermédiaire. Tout en cherchant à vendre autant que possible directement dans les centres de consommation, il faut naturellement tenir compte de la vieille et puissante organisation du commerce britannique, et s'arranger de manière à conserver sa clientèle. Les agences d'Angleterre devraient donc être organisées en conséquence. D'autre part, si nous considérons les pays d'Orient et d'Extrême-Orient, ou ceux de l'Amérique du Sud, nous y trouvons une situation très différente ; ce sont là surtout des pays de consommation, où il y aurait peut-être lieu d'établir des magasins de vente au détail. Quoi qu'il en soit, chaque agence devrait être organisée après enquête, au moyen d'agents connaissant la langue du pays et ayant l'expérience de la place où ils auraient à agir. Ils seraient assistés par des jeunes gens qui, après un stage dans une maison de France, iraient au loin commercer et suivre leur carrière commerciale dans des conditions particulièrement favorables. Les agences extérieures auraient donc à étudier leur marché, à transmettre les informations utiles quant à la nature et à l'étendue des besoins, aux exigences de la clientèle, à sa solvabilité. Elles rechercheraient les acheteurs, soit dans le commerce de gros et de détail, soit parmi les consommateurs directement, selon le cas. Elles recevraient les expéditions, les vérifieraient, évitant ainsi bien des contestations et bien des déboires causés par des avaries survenues en cours de transport, ou par des erreurs, des oublis, ou même par la mauvaise foi de l'acheteur. Les agences assureraient en outre les recouvrements et feraient des remises collectives à l'agence centrale, ce qui procurerait encore des facilités et des économies. Avec ce système, on pourrait plus sûrement accorder au commerce local des délais et du crédit, chose fort importante dans le commerce d'exportation, mais que nos exportateurs se décident difficilement à concéder, à cause des risques que leur fait courir le défaut de renseignements sûrs.

Tel serait le système. Il se résume en ceci : par l'effort collectif, arriver à réduire les intermédiaires, à diminuer les frais et les risques, à mieux trouver la clientèle, à répartir équitablement les commandes entre les maisons syndiquées, en un mot à augmenter le trafic et, par conséquent, les occasions de profit. Encore une fois, ce but ne peut être atteint, à l'heure actuelle, que par une puissante organisation. Les maisons assez riches pour se la donner réussissent ; pour les autres, il faut opérer un groupement de forces. La chose n'ira pas sans dificultés, cela va sans dire, mais elle est parfaitement faisable. Quelques hommes de bonne volonté et d'expérience y arriveraient sûrement s'ils avaient derrière eux un assez grand nombre de participants. Les syndiqués auraient à payer d'abord une cotisation fixe, d'ailleurs peu élevée, plus un tant pour cent sur les affaires faites à leur profit. Ces fonds serviraient à solder les frais de personnel, d'études, de missions, de correspondance, etc.

L. P.

Henri de Tourville, qui a tout fait pour promouvoir l'étude des faits sociaux d'après la méthode de l'observation scientifique, aimait à répéter que c'est à tout objet de connaissance que cette méthode peut et doit être appliquée. On ne sait pas assez qu'il a fait la preuve de cette assertion en ce qui concerne l'étude des faits religieux.

Longuement formé à l'école de ce grand et puissant penseur, un des membres de notre société, M. l'abbé Picard, s'est attaché, lui aussi, à faire cette preuve.

Il a fondé un cours dont le but est d'appliquer à l'étude de la religion la méthode rigoureuse des sciences.

Il croit utile d'indiquer ce cours aux membres de notre Société, et il se propose d'envoyer à ceux d'entre eux qui habitent Paris une carte d'entrée, qu'ils recevront prochainement.

Le cours est gratuit.

Il aura lieu, cette année, du 27 novembre au 20 février.

Il se fait rue de Furstenberg, 6, près de Saint-Germain des Prés, le Dimanche matin, à 9 heures 3/4 *très précises*, pour finir toujours avant 11 heures.

UNE MONOGRAPHIE HISTORIQUE

Pénétré de cette idée que « l'histoire générale et l'histoire locale doivent se prêter un mutuel appui », que c'est à la lueur de l'une qu'il faut éclairer l'autre, M. Lafarge essaie de faire l'application de sa thèse à son pays natal, le Limousin. On ne saurait trop se louer de la faveur dont jouissent, à l'heure actuelle, en France, ces études spéciales reposant sur des documents précis. La monographie doit rénover l'histoire proprement dite, comme elle a revivifié la Science sociale.

Il ne nous est pas possible d'entrer dans l'examen détaillé de chaque partie du travail de M. Lafarge. Nous voudrions cependant donner une idée du plan de l'auteur et de sa méthode.

Son point de départ est excellent. Il commence par bien délimiter son sujet, dans l'espace (étude géographique et géologique du Limousin) et dans le temps (état de l'agriculture dans cette province au XVIIIe siècle). Mais qu'il nous permette ici une petite critique. Que nous aurions aimé, à ce moment-là, une étude un peu approfondie de l'état social actuel du Limousin. M. Lafarge n'a pas l'air de croire (oh! tant d'autres ont commis cette erreur avant lui qu'il est bien pardonnable), que la science procède du connu à l'inconnu, du simple au complexe. Que l'étude des sociétés anciennes doit être précédée de celle des sociétés actuelles, qui sont, puisqu'elles existent, infiniment plus commodes à comprendre. On les observe directement tandis que les autres on ne les juge que d'après des documents plus ou moins précis, plus ou moins suffisants. Une fois le type actuel connu, au contraire, on peut facilement remonter dans le passé, et, avec ce fil conducteur, le comprendre beaucoup plus sûrement.

Que la connaissance du Limousin actuel, où vit un des types sociaux les plus communautaires de France, partant peuplé de gens indolents, peu doués d'initiative, peu susceptibles de progrès (en ce qui concerne les campagnes tout au moins), nous eût servi à comprendre les difficultés que rencontra Turgot quand il essaya de le remuer un peu, de le faire profiter de ses réformes. « La goutte dont il souffrait depuis si longtemps, et aussi l'*indolence limousine* à laquelle il se heurtait toujours, contribuait encore à irriter son caractère, dit M. Lafarge en parlant de Turgot. » Comme on eût mieux compris, les colères, les dégoûts, les irritations de ce malheureux ministre, las de se battre pour ou contre des gens si apathiques.

Nous sommes donc en plein XVIIIe siècle, les Physiocrates sont en grande faveur et l'agriculture devient à la mode. Il est de bon ton de causer économie politique dans les salons, comme aujourd'hui questions sociales, et l'on connaît la célèbre boutade de Voltaire : « La nation, saturée de romans et de tragédies, se mit à disserter sur les blés. » M. Lafarge va essayer de « montrer ce qui fut fait pour l'agriculture dans un pays essentiellement agricole, par un grand esprit imbu des idées physiocratiques ».

Mais pour comprendre les réformes de Turgot, il faut connaître l'état de l'organisation administrative du Limousin au XVIIIe siècle. C'est ce que commence par faire l'auteur. Puis il faut donner une idée des habitants, faire le dénombrement de ces habitants par catégorie, par classes, le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, la classe rurale, laboureurs, métayers, etc... Il faut indiquer, aussi, le régime de la propriété, grande, moyenne, petite, son mode d'ex-

ploitation, faire-valoir direct, par domestiques, métayages, et les produits du sol à ce moment-là. C'est ce que ne manque pas d'essayer de faire M. Lafarge. Tantôt s'appuyant sur les travaux de M. J. Loutchisky, principalement sur son livre, *la Propriété rurale en France avant la Révolution, et particulièrement en Limousin*, tantôt sur ses observations personnelles, dans un pays où tout lui est familier. L'auteur arrive à nous fournir des chiffres précis qui paraissent devoir être exacts.

Sans doute, il n'y a, dans le travail de M. Lafarge, qu'un essai, qu'une tentative, mais ils sont des plus intéressants. Là est l'œuvre personnelle et nous regrettons qu'elle n'occupe qu'une si petite place dans le travail complet. Nous sommes persuadés, en effet, que l'avenir est là, et que le jour où l'on voudra appliquer la méthode rigoureuse de la science sociale à l'étude de la propriété sous l'ancien régime, on arrivera à des résultats précis en une matière où il semble que surtout l'imagination se soit jusqu'à présent donné carrière.

Les conclusions de M. Lafarge sur ces questions-là, sont que, dans son ensemble, le Limousin produisait déjà plus de céréales qu'il n'était nécessaire à la consommation de ses habitants et que le plus important pour cette province était d'obtenir un allégement de ses charges, et la création des débouchés.

Turgot va essayer de résoudre ces deux problèmes qui, sous la monarchie centralisée et déjà besoigneuse d'alors, n'étaient guère plus faciles à résoudre qu'aujourd'hui...

Il y réussit en partie cependant. Impôts, services militaires, l'intendant s'occupe de tout. Il créé des Ecoles d'Agriculture qui permettront d'améliorer les produits. Puis il facilitera les débouchés. A cette époque, dans beaucoup de provinces comme dans celle qui nous occupe, on produit plus qu'on ne consomme, il faudrait écouler les denrées. Mais le commerce de la principale, les grains, n'est pas libre. Turgot bataille et obtient, après s'être heurté à combien de mauvaises volontés, que les grains circulent librement.

Aux voies de transport maintenant. Il y a la Charente, « la Charente dont les ports de Rochefort et de Charente, écrit-il au contrôleur général, forment l'abord, est le débouché naturel de toutes les denrées de la Saintonge et de l'Angoumois. Plusieurs parties du Périgord, du Poitou, du Limousin n'ont de communication avec la mer et avec l'étranger que par le moyen de cette rivière ». Mais Rochefort était port de guerre, et on ne voulait point permettre aux navires marchands d'y séjourner. D'un autre côté, la Rochelle proteste déjà contre la création d'un nouveau port. Il fallut l'arrivée de Turgot au ministère pour obtenir la réalisation de ses projets.

Il en avait bien d'autres, mais qui eurent un moins heureux sort : il voulait, par exemple, rendre la Vezère navigable jusqu'à sa jonction avec la Dordogne. Il fit faire des plans très poussés, mais jamais il ne put arriver à leur réalisation.

En revanche, il eut plus de succès avec les routes. Il parvint, par le rachat de la Corvée qui ne donnait rien de bon, à construire ces magnifiques voies qu'Arthur Young devait si fort admirer quelques années plus tard.

Enfin, M. Lafarge nous fait assister à sa lutte, contre la fameuse disette de 1770. On y voit avec quel dévouement il s'occupa de ce pays auquel il consacra les meilleures années de sa vie. Aussi comprend-on facilement que son départ fut considéré comme un deuil général. On disait : « C'est bien au roi de le prendre, mais c'est un grand malheur pour nous de le rendre. »

Et pourtant, il n'est presque rien resté d'une administration si dévouée, M. Lafarge le déplore. Il faut en voir la raison dans le type social des habitants qui les rendait peu aptes à profiter des améliorations dont il essayait de les doter. Ce qui prouve entre parenthèses, et c'est la moralité qui se dégage du livre, que le rôle de ministre ou d'État-Providence, quelque bien rempli qu'il soit, n'apporte jamais une solution vraie et définitive aux difficultés sociales : on peut en attendre quelque soulagement éphémère, mais la guérison radicale jamais. C'est surtout au point de vue

social qu'il est juste de dire que le salut est en nous.

M. Bures.

TYPES SOCIAUX MALFAISANTS

Sous le titre *Psychologie du député* [1], M. Jules Delafosse a réuni diverses études sur le rôle malfaisant des politiciens dans la société contemporaine.

Bien que l'auteur appartienne à un parti et, en divers endroits de son volume, rompe des lances en faveur de la cause qui lui est chère, beaucoup de ses réflexions s'appliquent au politicien en général, et les observations qu'il a pu faire au cours de sa carrière législative constituent, d'une certaine manière, une « contribution à l'étude » de toute une classe fort intéressante, sinon par ses mérites, du moins par l'étendue de son intervention et de ses dégâts.

Citons quelques fragments :

« L'extrême centralisation qui pèse sur la société française fait de la plupart des citoyens des clients de l'État, et c'est le député qui sert d'intermédiaire entre eux et lui. Voici, par exemple, une famille composée de trois garçons et de deux filles. L'aîné rentre du service militaire et demande une place. Car il a pris, pendant ses trois années de caserne, tous les métiers libres en horreur. Il lui faut un emploi dans une administration quelconque : c'est le député qui est chargé de la lui trouver. Le second est conscrit; mais avec un peu de protection, on pourrait peut-être le faire exempter. C'est le député qui est chargé de la manœuvre. Si elle ne réussit pas, on essaiera de réduire son temps de service par des permissions et des congés répétés, et c'est encore le député qu'on charge d'écrire au colonel, au général, au ministre de la guerre. Le troisième fait ses études : ne serait-il pas possible de lui obtenir une bourse? Nouvelle requête au député. La fille s'est mise en tête d'être institutrice; il faut que le député la recommande aux examinateurs, à l'inspecteur d'académie, au recteur, au préfet. La seconde se mariera peut-être, et c'est au député que le père recommandera son gendre. A-t-il un procès? C'est au député qu'il s'adresse pour qu'on le recommande aux juges. Multipliez cette famille par quelques millliers d'autres qui ont des besoins analogues à satisfaire, et considérez qu'à ces requêtes individuelles s'ajoutent incessamment les requêtes plus pressantes encore de collectivités qui s'appellent sociétés de tir, sociétés colombophiles, comices, harmonies, orphéons, communes, cantons, etc., et vous aurez une idée approximative de la fonction du député. »

M. Delafosse décrit ensuite la grande salle des conférences, au Palais-Bourbon, où, autour d'une immense table en fer à cheval, les députés écrivent leur correspondance :

« Ils sont là une centaine qui écrivent éperdument des lettres, et cet exercice dure de deux à six heures, sans interruption... Les malheureux, tout en écrivant leurs lettres, se font parfois des confidences sur les ennuis du métier, et l'on entend alors des dialogues comme celui-ci : « Ces électeurs ont des idées vraiment incroyables! En voilà un qui me demande..... Non! vous n'imaginez pas ce qu'il me demande! — Oh! vous pouvez me le dire sans m'étonner. Quelle que soit sa demande, soyez certain que j'ai la pareille. — Eh bien! il me demande d'aller lui acheter un parapluie au *Bon Marché*..... — Peuh! c'est une commission relativement facile. J'en ai un, moi, qui m'envoie son fils et me charge de lui trouver une place de cocher dans une bonne maison! — J'ai mieux que cela, moi, fait un troisième émoustillé par ces propos de révolte. Un électeur m'écrit qu'un vieil oncle à lui vient de mourir dans le quartier des Halles, et il me charge d'élucider ses titres à la succession!.... » Après cette intermède, tous trois se remettent à écrire, et les lettres s'accumulent par paquets devant eux. Car il faut non seulement répondre à l'électeur, mais il fau écrire encore au ministre, au sous-secrétaire d'État, au direc-

1. Plon et Nourrit.

teur, au général, au colonel, au préfet, au sous-préfet, au procureur, au président du tribunal, à l'agent voyer : bref, à tous ceux qui peuvent disposer d'une place ou d'une faveur. »

Une légende courante, accréditée par ceux qui ont intérêt à la répandre, dit que le législateur est un homme fort laborieux... dans les commissions. M. Delafosse réduit à néant cette légende. D'abord les membres des commissions ne viennent pas aux séances, puis celles-ci servent de prétexte à enterrer toutes les réformes utiles. « Il y a, dit-il, dans notre constitution politique et sociale, dans nos institutions, dans nos lois, dans notre procédure, des abus criants à détruire, des progrès urgents à réaliser. On a déposé des projets à cet effet; mais les projets n'aboutissent pas, tantôt parce que la commission chargée de statuer sur eux néglige de les rapporter, tantôt parce que la Chambre, dévorée par la politique, refuse de les inscrire à son ordre du jour. ».

Comment beaucoup de politiciens *arrivent-ils*? Par l'outrance de leurs opinions : « Les opinions extrêmes confèrent à celui qui les professe l'avantage de pouvoir tout critiquer sans avoir rien appris et c'est là une carrière aussi fructueuse qu'elle est facile. Pour peu qu'on puisse mettre une plume incisive et une parole ardente au service de ses diatribes, on conquiert rapidement une renommée. Mais il n'y a le plus souvent sous ces renommées hâtives qu'une anarchie d'idées qui suffit à la tâche tant qu'il s'agit uniquement de détruire, mais qui condamne sûrement son homme à l'extravagance, dès qu'il faut en venir à l'action. »

L'initiative énergique, dans le domaine politique comme dans tous les autres, a des résultats (bons ou mauvais selon les hommes) que M. Delafosse constate en cette formule concise : « Ce sont les minorités qui mènent le monde, parce qu'elles sont naturellement combatives, et que les majorités ne se défendent pas. »

L'importance exagérée prise par certaines « affaires » et la façon dont elles mettent toutes les têtes à l'envers paraît à l'auteur un bien fâcheux symptôme. « On note chez tous les peuples en décadence, dit-il, comme un symptôme de la décomposition prochaine, des accidents de cette espèce, c'est-à-dire un soulèvement de l'opinion publique pour des affaires de rien... La querelle des Bleus et des Verts qui faillit emporter le trône de Justinien est le plus bel exemple de cette névrose qui est l'affection commune aux nations finissantes. »

Et ailleurs :

« Le politicien pérore, discute, ergote, s'agite, combat : il ne travaille jamais. Il est incurablement stérile, parce qu'il n'a ni puissance ni savoir... Ils ne sont rien, ne représentent rien, et pourtant ils sont mes maîtres. Ils n'apportent aucun élément actif ou fécond dans la communauté, et ce sont eux qui la régissent. C'est le comble de l'absurdité. »

Parler des politiciens, c'est parler des Méridionaux. Aussi un chapitre du livre de M. Delafosse est-il intitulé : *le Démon du Midi*. L'auteur met en relief les avantages que donnent au Méridional, dans la lutte politique, ses qualités et ses défauts. L'éloquence, prise dans son sens le plus large, joue un grand rôle dans ce phénomène :

« Tous les Méridionaux ne sont pas éloquents, mais tous paient tribu à l'éloquence. Car tous ont le tempérament oratoire; je veux dire que tous tiennent de leur climat et de leur soleil, de leur sol et de leur race, une nature impulsive qui vibre sous le musique des mots, comme la corde d'un violon sous l'archet. Aussi sont-ils une proie d'élection pour les sophistes et les charlatans. Et cette espèce pullule dans tout le Midi. L'éloquence proprement dite y est plutôt rare, comme partout. Mais elle a, comme toutes les nobles choses, sa contrefaçon. C'est un don subalterne qui s'appelle le bagout. »

Ces extraits suffisent à montrer que le volume de M. Jules Delafosse correspond à un sentiment qui grandit de plus en plus chez les esprits sérieux et pratiques : le dégoût des politiciens. C'est une œuvre utile que de diminuer le prestige de ceux-

ci, et d'écarter des carrières politiques les jeunes gens, qui, en se vouant aux besognes vraiment fécondes, éviteront le péril de constituer, selon le mot que l'auteur donne pour titre à un de ses chapitres, des « forces perdues ». G. D'A.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Politique africaine (Maroc, Afrique Occidentale, Algérie, Tchad, l'effort étranger), par Lucien Hubert, avec une préface de M. Étienne. — Dujarric et Cie, Paris.

M. Lucien Hubert, député, s'est fait une spécialité des questions africaines. Il réunit dans ce volume divers articles et discours qu'il a publiés ou prononcés sur ces questions. L'auteur, au moment où l'on s'occupe du péril jaune, a jugé utile « d'opposer aux craintes venues d'Asie l'espoir surgi d'Afrique ». Il est ce qu'on appelle un « colonial » ; il est partisan d'une politique d'intervention et de protectorat au Maroc, apprécie le fonctionnement des « délégations algériennes », et s'occupe, avec un grand luxe de chiffres et détails techniques, des divers moyens de mettre en valeur notre domaine colonial : chemins de fer, outillage des ports, assainissements, emprunts coloniaux, etc. Il se place beaucoup plus au point de vue administratif qu'au point de vue social. Le style contraste parfois, par une certaine emphase, avec la sécheresse voulue du sujet. Du reste, il y a çà et là quelques réflexions assez justes, qui dénotent l'homme compétent. Il proteste, par exemple, contre « cette puérile manie de vouloir étonner le monde civilisé et les populations indigènes par des blocs de maçonnerie et de grandioses ouvrages d'art, manie qui certes flatte notre vanité, mais trop souvent nous a amenés à ne brosser que des façades à nos colonies. »

En Corée, par Émile Bourdaret. — Plon et Nourrit, Paris.

M. Bourdaret a parcouru la Corée en touriste, peu de temps avant la guerre russo-japonaise. Il nous décrit ce pays d'une façon pittoresque et nous initie à quelques particularités intéressantes des mœurs coréennes.

Selon l'auteur, l'impression générale du visiteur est qu'il a en face de lui une nation intelligente, bonne, hospitalière, mais dont la mentalité est retardataire. La terre de la « Fraîcheur matinale », ainsi que les Extrêmes-Orientaux appellent la Corée, ne s'est réveillée de son sommeil séculaire, hantée de rêves merveilleux, que pour devenir la proie de convoitises rivales. M. Bourdaret a noté l'activité des Japonais dans cette péninsule si rapprochée de leur empire, et qui fournit un commode débouché à l'excès de leur population.

Le volume est illustré de vingt-quatre magnifiques gravures hors texte. La partie la plus intéressante, au point de vue social, est celle où l'auteur s'occupe de la famille coréenne et de ses usages si éminemment patriarcaux.

Évadée, par une institutrice laïque. P. Lethielleux. — Paris.

Dans une série de lettres adressée à une amie, Renée Montreux, institutrice adjointe dans un bourg du Limousin, nous met au courant de son état d'âme et des petits ennuis du métier. Comme elle est d'un caractère indépendant et veut jouir de la vie, elle se cabre sous les épreuves et les agaceries qui lui tombent en partage. Elle veut donc « s'évader », c'est-à-dire aller à Paris, se faire actrice, récolter des applaudissements, vivre de l'existence factice et enfiévrée du théâtre. Des réflexions, des conseils et finalement une salutaire crise morale viennent heureusement changer ce plan d'évasion. Renée s'évade bien, mais d'une autre côté. Elle entre dans l'enseignement libre, où elle pourra désormais, non pas seulement inculquer aux fillettes quelques bribes de connaissances sous la surveillance jalouse de l'administration, mais former véritablement leur âme et faire œuvre d'éducatrice dans le sens le plus large du mot.

Ces lettres sont intéressantes, bien écrites, et contiennent des scènes piquantes, qui ouvrent un jour curieux sur les infiniment petits du monde de l'enseignement.

OUVRAGES REÇUS

Chez Félix Alcan : *Vues du dehors*, par Nordau. — *Psychologie des peuples européens*, par Fouillée. — *Le Véda*, par Oldenberg. — *Exode rural*, par Vandervelde. — *La Morale*, par Cresson. — *L'énigme sociale*, par Peufon. — *Morale sociale*, par Deschamps. — *Nouveau programme de Sociologie*, par Roberty. — *Annales de Sociologie* 1900-1901. — *Pierre Leroux*, par P. Félix Thomas.

A la Librairie de la Société du Recueil général des lois et des arrêts : *Du remembrement de la propriété foncière dans les pays germaniques*, André par Poisson.

Chez Albert Fontemoing : *Études d'histoire*, par Arthur Chuquet (in-8°, 3 fr. 50).

Chez Victor Lecoffre : *La Politique chrétienne*, par A. D. Sertillanges.

Chez P. Lethielleux : *Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec*, par L. Laberthonnière (in-12, 2 fr. 50). — *Hippolyte Taine*, par Lucien Roure (in-12, 2 fr. 50). — *Vie intime de Pie X*, par C. Albin de Cigala (in-12, 3 fr. 50).

Chez Perrin et Cie : *L'Empire de la Méditerranée*, par René Pinon (in-8° écu, 5 francs). — *La Question d'Orient*, par C. R. Geblesco (in-16, 3 fr. 50). — *La Politique franco-anglaise*, par Gabriel Louis Jaray (in-16, 3 fr. 50). — *Cent années de rivalité coloniale*, par Jean Daray (in-8°, 7 fr. 50). — *Les Jacobins au pouvoir, nouvelles études sur la Franc-Maçonnerie contemporaine*, par Paul Nourrisson (in-12, 3 fr. 50). — *Autour de l'Afrique par le Transvaal*, par Robert Huchard (in-12, 3 fr. 50). — *Traité de l'Occident*, par Adrien Mithouard (in-12, 3 fr. 50). — *Syndicats, mutualités, retraites*, par Ludovic de Contenson (in-12, 3 fr. 50).

Chez Armand Colin : *La Démocratie en Nouvelle-Zélande*, par André Siegfried (in-18 jésus, 4 fr.).

Chez Marchal et Billard : *De l'inconvénient devant la justice française de faire éclater son innocence avant le moment opportun*, par Henri Coulon.

Chez Guillaumin et Cie : *H. Taine*, par Émile Lefèvre.

Aux Éditions coloniales et maritimes : *Les Pêcheurs Bretons en Tunisie*, par Marc Parker (in-8° jésus, 2 fr.).

Chez Waltener et Cie (Lyon) : *Étude sur le crédit personnel*, par Auguste Larue.

Chez Plon et Nourrit : *Concordat ou séparation*, par Georges Noblemaire (in-16, 3 fr. 50). *La Bosnie populaire*, par Albert Bordeaux (in-18, 3 fr. 50).

Chez Dujarric et Cie : *Yang-Hun Toy* (*le diable étranger*) *roman de mœurs chinoises*, par Venceslas Sieroszeweski, traduit par B. Kozakiewicz (in-12, 3 fr. 50). — *Le mystère de Quiberon*, par Ad. Lanne (in-12, 3 fr. 50). — *La Grande-Bretagne jugée par un Américain*, par Andrew Carnegie, traduit par Albert Savine (in-12, 3 fr. 50).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**43** fr. **25**	1re Classe	**72** fr. **75**
2me Classe	**32** fr. »	2me Classe	**52** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

MM. les Voyageurs effectuant, **de jour**, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 5 francs par billet simple et de 10 francs par billet d'aller et retour en 1re classe ; de 3 francs par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2me classe.

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 40 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	8 h. 50 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 50 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 15 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

BULLETIN

SOMMAIRE : I. **Société internationale de Science sociale** : Nouveaux membres. Correspondance. — Le prochain fascicule. — Les Cours de Science sociale. — L'Histoire de la Formation particulariste. — L'École libre de demain. — II. **Groupes d'expansion commerciale** : Comité de patronage. — L'organisation des groupes, par M. Jean Roger. — Bureau des études : 1° Association, ou contrat individuel : 2° Nos premiers représentants : 3° Section de Londres. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un

travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie,* à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BULLETIN

I. — SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. A. Biol, à St-Chamond (Loire), présenté par M. Edmond Demolins.

E. Brunet, à Laon (Aisne), présenté par le même.

Le Dr Alfonso Celso, avocat, Rio-de-Janeiro (Brésil), présenté par M. A. Guimaraes.

J. Durand, ingénieur chimiste, professeur à l'*École des Roches*, présenté par M. R. Jaminet.

Le général Gautrot, Paris, présenté par M. Storez.

Bernardo Horta, député, Rio-de-Janeiro (Brésil), présenté par M. A. Guimaraes.

M. Jacquinot, ingénieur, Langres (Haute-Marne), présenté par M. Edmond Demolins.

H. Landru, industriel, Moscou, présenté par le même.

Pascal Lohest, avocat, Liège, présenté par MM. Xhaard et Louis Sépulchre.

M. Lehoux, juge de paix, Malaucène (Vaucluse), présenté par M. Hallouin.

Theodoro Monteiro de Macedo, ingénieur, Directeur des Travaux publics, Quelimane (Afrique Orientale Portugaise), présenté par M. G. de Portugal Durão.

Le Dr José Piza, avocat, Rio-de-Janeiro (Brésil), présenté par M. A. Guimarães.

Pierre Pochet, Montreal (Canada), présenté par M. A. Pochet.

Édouard Prudhomme, gérant de la Cie du Boror, Quelimane, présenté par M. Durão.

Le Dr Sylvio Romero, professeur, Rio-de-Janeiro, présenté par M. A. Guimarães.

J. Sallin, négociant, Londres, présenté par M. J. Périer.

Charles Sépulchre-Dor, industriel, Liège, présenté par M. Louis Sépulchre.

Charles Sépulchre-Lemaire, industriel, Herstal-lez-Liège, présenté par le même.

Édouard Sépulchre, ingénieur, Marche-les-Dames (Belgique), présenté par le même.

François Sépulchre, industriel, Liège, présenté par le même.

Louis Siou, industriel, Moscou, présenté par M. Edmond Demolins.

Ernest Stoberg, Stockholm (Suède), présenté par le même.

Charles Waddington, château de Vert (Eure-et-Loir), présenté par le même.

NOUVEAUX CORRESPONDANTS ET CHEFS DE GROUPE

MM. A. de Portugal Durao, Quelimane. (Afrique Orientale Portugaise).

Le Dr Silvio Romero, professeur, Rio-de-Janeiro.

CORRESPONDANCE

Rio-de-Janeiro, le 27 octobre, 1904. — « Monsieur et cher Maître, j'ai reçu votre lettre du 5 octobre et je suis bien reconnaissant pour votre proposition. Je suis heureux de votre invitation à fonder un groupe de la Science sociale à Rio-de-Janeiro. Je vous demande seulement la permission d'en donner la direction à mon Maître le Dr Silvio Romero, qui a été mon initiateur à vos études sociales.

« Je vous adresse les noms de quatre personnes qui désirent faire partie de la société comme membres titulaires.

« Permettez-moi d'être votre élève admirateur...

« Arthur Guimaraes. »

M. Arthur Guimarães, nous adresse un volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Questions économiques nationales*[1], avec une préface du professeur Silvio Romero, le nouveau correspondant de notre Société.

Cet ouvrage, directement inspiré par la Science sociale, contribuera beaucoup à répandre notre méthode et ses résultats dans les pays de langue portugaise.

Dans une remarquable préface, le Dr Silvio Romero, après avoir exposé le programme de son enseignement économique et social, donne une analyse détaillée de la Nomenclature sociale d'Henri de Tourville et des classifications établies dans les ouvrages de M. Edmond Demolins.

Il termine en ces termes :

« Je me propose d'étudier la situation du Brésil, et son véritable état social. Malheureusement, ce ne sera qu'à larges traits et dans les lignes générales, parce qu'une étude régulière et complète du pays par une telle méthode, exigerait trois ou quatre volumes, et deux cents ou trois cents monographies qui sont encore à faire.

« Il faudrait apprécier avec beaucoup de soins, sous de multiples aspects, chacun des peuples, qui entrent dans la formation de la nation actuelle ; diviser le pays en zones de production, zones sociales ; analyser dans chaque zone, une à une, toutes les classes de la population et, une à une, toutes les branches de l'industrie, tous les éléments de l'éducation, les inclinations spéciales, les mœurs, la manière de vivre des familles des diverses catégories, les conditions de voisinage, de patronage, de groupes, de parties, apprécier spécialement la vie des bourgs, villages et villes, les conditions des classes ouvrières dans chacune d'elles et dans les plantations, les sucreries, dans les champs, dans les élevages, les ressources des patrons et cent autres problèmes.

« Cependant, en dépit des difficultés, je mènerai, si je vis assez longtemps, l'entreprise à bonne fin. Pour commencer, j'ai chargé mon disciple et ami, l'auteur de ce livre, de tracer une esquisse du Brésil économique... »

Le volume de M. Guimarães comprend les dix études suivantes : Le Brésil économique et financier ; Renseignements pour l'étude des causes de la crise commerciale brésilienne (1889-1899) ; Notes et réflexions sur la crise des banques en septembre 1900 ; Les classes productives et la représentation nationale ; La crise économique au Brésil ; Une des faces du problème commercial ; Autre face du problème commercial ; L'histoire commerciale du Brésil ; Le commissariat des cafés au Brésil ; Synthèse historique du commerce national et de ses principaux représentants à Rio-de-Janeiro.

Toutes ces études sont inspirées par la Science sociale et l'auteur en fait de très heureuses applications à son pays.

Il reproduit les deux graphiques donnés par M. Demolins sur la composition de la Chambre des députés française et sur la Chambre des Communes en Angleterre et les fait suivre d'un graphique sur la Représentation du Brésil. Or, ce dernier est la copie à peu près exacte du graphique français : l'agriculture, l'industrie et le commerce ne sont presque pas représentés, tandis que les professions libérales comptent, à elles seules, 157 députés sur 212, c'est-à-dire les trois quarts !

Nous prions MM. Romero et Guimarães de poursuivre, ainsi qu'ils nous l'annoncent, ces études si bien commencées.

Ils trouveront les indications nécessaires dans le prochain fascicule qui sera consacré à la *Classification sociale*. Mais, en attendant, ils peuvent se mettre à l'œuvre.

La première chose à faire, pour s'orienter, est de déterminer les diverses contrées qui constituent les grandes divisions sociales du Brésil. Ces divisions doivent être établies d'après les conditions du Lieu et le Travail dominant. On trouvera des indications sur la manière de procéder dans les *Français d'aujourd'hui* où une étude de ce genre a été essayée pour la France. On peut consulter également ce qui a été fait pour diviser la Normandie en pays, dans le 1er fascicule de la *Science sociale*, 2me Période, p. 77 à 86.

1. *Questões economicas nacionaes*, com um prefacio de Silvio Romero, typographia da « A Editora », largo do Conde Barão 50, Lisboa.

Ce travail préliminaire n'aboutira qu'à une hypothèse, mais elle est nécessaire pour fournir un point de départ aux études ultérieures. Pour établir ce premier classement, MM. Romero et Guimarães peuvent se mettre en rapport avec nos nombreux confrères de Sao Paulo, notamment avec M. Silveira Cintra. Nous sommes d'ailleurs à leur disposition pour les aider dans ce travail, s'ils le désirent, et nous les prions instamment de le réaliser.

Nous adressons la même demande à tous les membres de la Société pour le pays qu'ils habitent.

Constantinople, le 18 novembre 1904. « A M. Edmond Demolins. Cher Maître. Aussitôt mon retour du Hedjaz, où j'étais envoyé en mission, j'ai pris connaissance de la lettre de M. G. d'Azambuja m'annonçant mon admission comme membre de la Société internationale de Science sociale; j'en suis très honoré et je ne puis mieux exprimer mon contentement qu'en vous adressant mes remerciements les plus chaleureux. Très attaché à la Science sociale, je l'étudie avec beaucoup d'ardeur. Malheureusement, le résumé de la méthode, publié dans le premier fascicule de la *Science sociale*, est insuffisant pour permettre à un commençant d'entreprendre une étude quelconque avec l'espoir de réussir; aussi j'attends impatiemment la publication de la classification, que vous annonciez dernièrement. Je vous serais dès lors très reconnaissant de bien vouloir me guider, en me donnant votre avis sur le choix de l'étude la plus utile à la Science sociale, que je pourrais entreprendre dans ma région. Je me mettrais aussitôt à l'œuvre et je prendrais toutes les notes qui l'intéresseraient de près ou de loin. Dans cette attente, veuillez agréer, cher Maître, l'assurance de mes sentiments les meilleurs. — A. Suha Bey, ingénieur. »

Nous avons envoyé à M. Suha Bey les renseignements nécessaires pour entreprendre une étude soit sur le Hedjaz, soit sur la Turquie.

Un de nos confrères nous annonce qu'il vient de terminer une monographie d'ouvrier parisien et qu'il va nous l'envoyer prochainement.

Quelimane (Afrique Orientale), le 5 octobre 1904. — « J'ai exactement reçu votre aimable billet m'invitant à être le correspondant de la Société, dans la région où j'habite. Très sensible à cet honneur, c'est avec beaucoup de plaisir que j'accepte d'être un de vos plus modestes collaborateurs. Enthousiaste du but que vous poursuivez, je mets au service de la Société, en même temps que les connaissances qu'un long séjour et de fréquents voyages dans toute la région m'ont permis d'acquérir tout le zèle possible au recrutement de nouveaux adeptes. J'ai l'avantage, comme début, de vous présenter deux nouveaux adhérents...

« A. de Portugal-Durao. »

Verneuil, par Migné (Vienne), le 16 novembre 1904. — « Cher Monsieur, je travaille en ce moment à classer les divers pays du Poitou, suivant les caractères du lieu et du travail. Pour que vous puissiez voir plus exactement leur situation géographique, je vous adresse trois cartes à ce sujet.

« Voici les divisions géographiques et sociales que j'aperçois dès maintenant et que j'accepte provisoirement :

« 1° Gatine de Parthenay : Reproduction des bovidés.

« 2° Bocage angevin : Engraissement.

« 3° Herbauge, ou Bocage vendéen : Élevage et céréales.

« 4° Niortois : Laiteries.

« 5° Pareds : Reproduction du cheval.

« 6° Mellois : Mulet.

« 7° Plaine vendéenne : Élevage du mulet et culture.

« 8° Marais : Cultures diverses, production du mulet et élevage du cheval.

« 9° Plaine de Poitiers : Prairies artificielles et céréales.

« 10° Beauce Montmorillonnaise : Défrichement (?).

« 11° Mirebalais : Vignes de carrières.

« 12° Loudunais : Cultures diverses.

« 13° Châtelleraudais : Culture maraîchère.

« Ceci n'est qu'un premier aperçu, qui se précisera et se rectifiera peu à peu. Je vous tiendrai au courant des résultats de mon travail. — P. LEBOUTEUX. »

Cette énumération est, par elle-même, bien caractéristique, en ce qu'elle accuse la prédominance de la culture sur la fabrication et de l'élevage sur la culture. Les bœufs de Vendée sont aussi célèbres que les ânes et les mulets des Deux-Sèvres. Cette tendance si nettement pastorale aidera certainement à expliquer le caractère si traditionnel qui prédomine encore dans le Poitou. Mais n'anticipons pas sur l'étude que nous annonce M. P. Lebouteux.

Nigoline (Italie). — « Monsieur, je viens de lire votre beau livre *Comment la route crée le type social*. Permettez-moi de vous féliciter et de vous dire que j'en suis enchanté... Je suis prêtre catholique et je m'occupe de l'éducation d'un garçon de douze ans, intelligent et désireux d'apprendre. Or le but que je me suis proposé dans l'accomplissement de cette tâche si complexe, a toujours été de pouvoir devenir, pour le bien de mon élève, non un spécialiste, mais un de ces humbles médecins de campagne qui doivent connaître un peu toutes les parties de leur profession, et dont vous avez parlé si bien dans les premières pages de votre chapitre sur les *Pasteurs*. Recueillir dans un ensemble simple, élémentaire — et en même temps le plus possible large et complet — l'enseignement des différentes sciences que mon élève doit étudier : voilà mon but, ou plutôt mon rêve.

« Déjà, un passage de votre *Éducation nouvelle* m'avait fait entrevoir la beauté et les avantages de cette méthode ; là où, parlant de l'enseignement de la géographie, vous l'élevez à une importance et à des honneurs que — sans votre révélation — je ne lui aurais jamais soupçonnés. Mais cette méthode si séduisante et si rationnelle, comment l'appliquer ? Comment la traduire en des leçons simples et saisissantes ? La solution du problème qui me hantait continuait à m'apparaître toujours impossible, lorsque votre livre *Comment la route crée le type social* me l'a révélée d'une façon lumineuse et ravissante...

« Et cependant, il y a, dans ce livre, quelque chose que vous ne pouvez pas nier d'y voir aussi : même, c'est vous qui l'avez vu avant tous, et les dernières lignes de la « Préface » l'annoncent très clairement. Vous dites que cet ouvrage doit servir de base à l'enseignement de la géographie et de l'histoire à l'*École des Roches*. Eh bien ! voilà la prière que je me permets de vous adresser. Ces leçons de géographie et d'histoire que l'*École des Roches* a entendues, moi aussi je voudrais les entendre ; et comme il m'est impossible de venir jusque-là, je vous prie de vouloir me dire si elles ont été publiées. Que je serais heureux de les acheter !

« Peut-être que la publication n'en a pas été faite ; et alors est-ce que vous ne pourriez pas me suggérer quelque autre ouvrage qui puisse servir à mon enseignement ? Et — si je ne suis pas trop importun — je voudrais avoir votre conseil aussi pour les autres enseignements qui, outre la géographie et l'histoire, entrent dans le programme de mes études : les sciences naturelles, par exemple. Maintenant vous connaissez la méthode que j'aimerais suivre. C'est vous qui me l'avez inspirée. Veuillez donc couronner votre œuvre envers moi, en me dirigeant dans le choix des ouvrages que vous jugez les plus opportuns pour mon cas. Je vous suivrai avec joie, en disciple docile et reconnaissant, en admirateur très dévoué.

« Giovanni CROVATO. »

Les lettres de ce genre font toujours plaisir, car elles vous révèlent ces « amis inconnus » dont parlait souvent Le Play, et qui aujourd'hui nous arrivent de tous côtés. J'ai répondu à M. l'abbé Crovato que nous poursuivons, à l'*École des Roches*, la coordination synthétique de l'enseignement, qu'elle donne des résultats remarquables et que nous ferons paraître prochainement une publication pour présenter au public les premiers résultats. La nouvelle classification sociale répond également à ce désir et à ce besoin de coordination des connaissances.

M. Louis Ballu nous écrit que ses *Sections d'études sociales* de l'Anjou se développent. Les membres sont reliés entre eux, non seulement par la Revue et par les livres de la Bibliothèque, mais encore par des cahiers autographiés qui circulent entre les adhérents. Ces cahiers contiennent, soit des essais, soit des questions sociales, soit des résumés de Science sociale, soit des analyses d'ouvrages. Voici les noms des membres :

MM. Beauchard, Proteau, Chavenaud, Puibarand, Bienvenu, étudiants en droit à Poitiers ; Camille Charier, éditeur à Saumur ; Dr Levraud, à Saumur ; P. Grignon, avocat, à Saumur ; M. Coutard, à Saumur ; Dr Rousseau, Gizeux (Indre-et-Loire) ; Dr Leroux, doyen d'Airvault (Deux-Sèvres) ; Bois, curé à Airvault ; Adrien Morin, à Brion ; Morisset, vicaire à Coulonges ; Aconneau, à Poitiers ; V. Dumont, à Versailles ; Cormilleau, curé à Fontevrault (M.-et-Loire) ; C. Noël, à Saumur ; L. Ranaud, à Saumur ; Cte de Béjarry, à Montsoreau ; Mme Beauchard, à Saumur ; M. Briier, à Doué-la-Fontaine ; M. Blagy, à Paris ; M. A. Charlet, à Paris.

Paris, le 1er décembre 1904. — « ... Je me propose d'écrire, d'après la méthode de la Science sociale, le résultat de mes observations en Roumanie, où j'administre 30.000 hectares de terre. J'y ai créé une véritable colonie française. C'est un pays féodal, où le servage existait, il y a quarante ans, un État purement rural encore à notre époque. La grande propriété et la minuscule propriété paysanne sont face à face sans classe intermédiaire, avec un organisme créé de toutes pièces par des lois écrites. Je sens que tout cela doit s'expliquer et s'éclairer par la Science sociale et je suis décidé à entreprendre cette œuvre, si vous voulez bien m'aider... M. M. »

Je dois voir prochainement l'auteur de cette lettre pour faire avec lui le plan d'une étude sur la Roumanie.

E. D.

LE PROCHAIN FASCICULE

Le prochain fascicule sera consacré à l'exposé général de la nouvelle *Classification sociale*.

Il comprendra un nombre de pages double de celui des fascicules ordinaires et une matière quatre fois plus considérable.

Outre le texte, composé en caractères ordinaires, il contiendra, en notes et en petit texte, l'analyse complète et classée méthodiquement des principaux travaux publiés dans les 36 volumes de la *Science sociale* (1re période) et la liste, également classée, de toutes les monographies de familles publiées dans les *Ouvriers européens* et les *Ouvriers des deux Mondes*.

C'est la première fois que cet ensemble considérable de travaux, poursuivis sans interruption depuis 75 ans, sera présenté au public, classé suivant un ordre méthodique, de manière à en faire comprendre le plan général. Cette classification aura en outre pour résultat de rendre la Science sociale accessible à tous et de donner aux études futures une orientation et un cadre.

Un des prochains fascicules sera consacré au Maroc, qui est particulièrement à l'ordre du jour en ce moment.

LES COURS DE SCIENCE SOCIALE

M. Paul Bureau a ouvert, le 23 novembre, à la Société de Géographie, ses cours de Science sociale.

Le conférencier a choisi pour sujet la Norvège, où il vient de faire, pendant six semaines, un intéressant voyage d'études sociales.

A la conférence d'ouverture, notre président, M. Paul de Rousiers, a adressé à l'auditoire une courte allocution sur les avantages intellectuels que la Science sociale, grâce à sa méthode d'observation, peut procurer aux travailleurs de bonne volonté.

La seconde conférence, donnée le 30 novembre, a été consacrée, grâce à

l'obligeant concours de M. Fournier, à de curieuses projections destinées à bien évoquer le milieu norvégien.

Les conférences ont lieu tous les mercredis, à 5 heures, à la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain. Une interruption aura lieu durant les semaines de Noël et du Jour de l'An.

Cours de M. Edmond Demolins. — Ce cours a lieu à l'*École des Roches*, pour les élèves de la *Section spéciale*.

M. Edmond Demolins expose, cette année, la *Classification naturelle des sociétés humaines*. Comme travail pratique, il entreprend d'analyser le type flamand et d'en classer les éléments. Cette analyse est faite avec le concours d'un auditeur frison, M. Molenaar, et d'après d'autres observations communiquées par M. Scrive-Loyer.

Cours de M. Melin. — M. Melin, de la Faculté de droit de Nancy, a repris son cours de Science sociale le lundi 28 novembre, à 5 heures, et le continuera tous les lundis à la même heure (salle des examens).

Ce cours est ouvert aux étudiants de toutes les Facultés et au public.

Le sujet traité cette année est l'*Éducation* (considérée dans ses rapports avec la constitution sociale).

Sujet de la première leçon : « Exposé de la méthode ; Observation des faits ; l'Éducation en famille patriarcale ».

L'HISTOIRE DE LA FORMATION PARTICULARISTE

Notre éminent confrère, M. C. Pobedonostzef, Procureur du Saint-Synode, nous écrit de Saint-Pétersbourg :

« Il est temps que l'œuvre particulièrement importante de M. Henri de Tourville, l'*Histoire de la formation particulariste*, paraisse en volume complet. Personne ne la connaît hors du cercle restreint des lecteurs de la Revue, et encore faut-il la rechercher dans les livraisons de plusieurs années. On ne voit cependant aucune annonce de la publication de ce livre. »

Nous avions déjà exprimé le même désir à la famille d'Henri de Tourville et nous venons de le lui renouveler en lui communiquant la lettre de M. Pobedonostzef.

En attendant sa réalisation et pour permettre à ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir cette série d'articles si remarquable et qui est un élément fondamental de la Science sociale, nous leur offrons la combinaison suivante.

L'*Histoire de la formation particulariste* est répartie en trente livraisons de la Revue, dont il nous reste quatre-vingt-dix exemplaires, en dehors des collections complètes. Dans l'intérêt de la diffusion de la Science sociale nous livrerons ces trente livraisons au prix extraordinairement réduit de 15 francs au lieu de 60. Ceux de nos lecteurs qui désirent se les procurer sont priés de nous adresser leur demande le plus tôt possible, s'ils ne veulent pas s'exposer à arriver trop tard.

Nous rappelons qu'il ne nous reste actuellement que *sept collections complètes* de la *Science sociale* (1re Période). Nous livrons chaque collection, dont la valeur scientifique est unique, au prix de 350 fr. C'est une occasion de courte durée.

« L'ÉCOLE LIBRE DE DEMAIN »

Sous ce titre, M. Jean Bornet, vient de publier une plaquette[1] envisageant la situation faite à l'école libre par des lois récentes et indiquant ce qu'il y aurait à faire pour la fortifier.

La thèse de M. Jean Bornet repose sur cette observation fondamentale : les parents se sont trop désintéressés des écoles qu'on a fondées pour leurs enfants, ou encore les bienfaiteurs de ces écoles n'ont pas assez pris le soin de rattacher à leur cause ceux qui bénéficient, en définitive, de tant de sacrifices pécuniaires. De là cette indifférence qui, dans les

1. Chez A. Geneste, 71, rue Molière, Lyon.

masses, a accueilli la fermeture arbitraire de seize mille écoles privées.

Quelques personnes généreuses donnaient de l'argent, et se reposaient ensuite sur le curé. Le curé faisait venir des Frères ou des Sœurs et se reposait ensuite sur la congrégation. D'où il résulte que, la congrégation étant atteinte, l'école devait crouler avec elle.

M. Jean Bornet demande que les parents des enfants soient co-associés, co-administrateurs, co-propriétaires ou collaborateurs de l'entreprise scolaire. Celle-ci en sera plus stable.

« Il s'agit, dit-il, de se mettre en face de son temps, de comprendre l'état social et politique au milieu duquel on vit, et d'obéir à cette loi fondamentale des institutions, qui veut que rien ne se construise qui ne soit en harmonie avec l'âme de son siècle pour faire l'œuvre juste, avec la législation de son pays pour la faire légale, avec une organisation rationnelle pour la faire viable.

« Il s'agit, — et tout le problème est là, — de donner à l'école libre, au moment où se brise la forme ancienne qui contenait sa vie, une forme appropriée au temps présent, de lui assurer la protection d'un régime légal, et de lui créer, enfin, le mode nouveau, et cependant naturel, de son fonctionnement. »

En conséquence, l'école devrait devenir une *association*, englobant tous ceux qui s'y intéressent : tant les familles des élèves que les bienfaiteurs. Il y aurait un conseil d'administration, une assemblée générale, etc. Les parents, versant une cotisation, prendraient plus d'intérêt à l'œuvre qu'avec le système de la gratuité pure, qui les porte à ne faire qu'un cas médiocre des bienfaits de l'instruction. Ces mêmes parents pourront être admis dans le conseil d'administration.

« Quelques personnes, dit à ce propos M. Bornet, pourront voir, dans cette introduction, un danger pour l'école. La participation des chefs de famille à l'éducation des enfants, par leur groupement autour de la maison scolaire, apparaît cependant légitime, rationnelle et pleine de ressources.

« Ceux qui ne l'ont pas vu de près ignorent le dévouement éclairé dont est capable l'homme du peuple quand on veut bien l'associer sincèrement aux entreprises qui touchent à ses intérêts. Il y est dévoué jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'au sacrifice. Il est à peine croyable qu'on se soit si longtemps privé de son concours. Administrez sans lui une œuvre faite pour lui, il en reçoit les bienfaits, mais s'en désintéresse, ou il croit que vous l'exploitez par ce moyen. Donnez-lui une part d'administration, traitez-le en homme libre et non plus en protégé, vous vous étonnerez des services qu'il voudra et qu'il saura vous rendre. »

Il y a dans cette petite brochure des idées qui méritent d'être creusées et qui d'ailleurs, en certains endroits, ont déjà reçu un commencement d'application.

G. D'A.

II. — GROUPES D'EXPANSION COMMERCIALE

COMITÉ DE PATRONAGE

MM.

Pierre Baudin, député, ancien Ministre des Travaux publics.

A. Bélières, propriétaire-directeur de la Pharmacie normale, président du Syndicat général des pharmaciens de France, conseiller du commerce extérieur.

Paul Bessand, directeur de la Maison de *la Belle Jardinière*, à Paris.

Gabriel Bonvalot, député, président du Comité Dupleix.

Maurice Bouts, avocat consultant, à Paris.

Paul Delombre, député, ancien Ministre du Commerce, rédacteur au *Temps*.

Edmond Demolins, administrateur de l'*É-*

cole des Roches, directeur de la *Science sociale*.

Maurice FIRMIN-DIDOT, imprimeur-éditeur.

Charles DUMONT, président de la Chambre de commerce de Dijon, conseiller du commerce extérieur.

Louis HALLOUIN, inspecteur principal de l'exploitation commerciale des Chemins de fer.

Émile LABUSSIÈRE, agent général des Messageries maritimes, agent consulaire français, à Colombo (Ceylan).

Alfred LANDRIN, agriculteur et fabricant de sucre.

Paul LEBAUDY, député, raffineur de sucre à Paris.

André LEBON, ancien Ministre du commerce, président du Conseil d'administration de la *Compagnie des Messageries maritimes*.

A. MAILLET, rédacteur en chef de la *France de demain*.

Marc MAUREL, armateur, président honoraire de la *Société d'Économie politique de Bordeaux*.

André MOUSSY, fabricant de soieries, à Moscou.

Léon POINSARD, secrétaire général du Bureau international de la propriété industrielle.

Georges POU, ingénieur des Arts et Manufactures, fabricant d'automobiles.

Georges RAVERAT, négociant, conseiller du commerce extérieur.

J. RÉGLEY, fabricant de bonneterie et gants, Troyes et Paris.

A. RIBOT, député, ancien président du Conseil des ministres.

Louis ROUSSELET, géographe, directeur du *Journal de la jeunesse*, librairie Hachette.

Maurice SCHWOB, auteur du *Danger allemand*, directeur du *Phare de la Loire*.

Jules SIEGFRIED, député, ancien Ministre du commerce.

Louis SIOU, industriel, à Moscou.

Albert THIÉBAUT, administrateur-délégué de la Société « l'Union des explosifs » et de la « Société générale de l'Industrie et du Commerce ».

Adrien DE TURCKEIM, fabricant des automobiles Dietrich.

Alphonse VIVIER, directeur du *Moniteur de Cognac*.

L'ORGANISATION DES GROUPES

Notre dernier fascicule a été particulièrement bien accueilli.

L'idée des groupes d'expansions commerciale correspondait à un besoin ressenti individuellement par un grand nombre de nos industriels et de nos producteurs agricoles. Mais la formule pouvant y donner satisfaction était encore à trouver.

Tout nous fait croire qu'elle est trouvée maintenant.

Dès la première heure, des demandes de représentants nous ont été adressees pour huit pays : Angleterre, Irlande, Belgique, Hollande, Suède, Norvège, Canada, États-Unis.

Parmi les industries, ou genres de productions qui demandent, par notre intermédiaire, à être ainsi représentés, citons : les vins, les cognacs, les cidres, les noix, les truffes, les marrons, la résine, les poteaux de mines, l'eau-de-vie, le chocolat, les rubans, galons et velours, les corsets, etc.

Mais, notre circulaire étant à peine lancée, au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons encore reçu que les premières adhésions venues par la Revue.

De hauts personnages, ayant rempli d'importantes fonctions touchant d'un côté à la politique et de l'autre aux affaires, ont bien voulu nous informer de leur sympathie. Leur double expérience d'hommes d'État et d'économistes leur fait prévoir notre succès.

Deux catégories de maisons paraissent prendre un intérêt spécial à notre tentative.

Ce sont d'abord les grosses maisons ayant déjà un représentant à elles dans certains pays où se fait une grande consommation de leurs produits, mais qui recourent à notre intermédiaire pour pénétrer, avec des frais réduits, dans les pays qu'elles n'ont pas encore abordés.

Ce sont ensuite des maisons moyennes

qui ne pouvant pas faire, même dans les pays de grande consommation de leurs produits, les frais d'une représentation particulière, sont heureuses d'utiliser notre combinaison pour pénétrer dans ces pays.

Les exemples suivants peuvent donner une idée des services que commence à rendre notre organisation.

Une coopérative agricole du Centre nous écrit qu'elle est en mesure d'exporter en Angleterre des noix, des truffes, des marrons, des œufs et quelques autres denrées agricoles, mais qu'elle est à la merci de trois ou quatre représentants de maisons étrangères qui souvent, en se concertant entre eux, opèrent la baisse factice des produits.

Nous avons transmis à la section de Londres l'exposé de cette situation, et cette section nous a signalé un Français établi à Londres depuis une quinzaine d'années, industriel et négociant, plaçant lui-même ses produits dans les confiseries anglaises. Ce Français ne demande qu'à profiter de son organisation particulière d'agents et de son installation propre pour vendre à sa clientèle d'autres produits français non concurrents des siens.

La section de Paris, munie de ces renseignements, les a transmis à la coopérative, lui envoyant en même temps les prix de transport par voie ferrée jusqu'au port d'embarquement, ainsi que les prix du fret et de l'assurance de ce port jusqu'à Londres.

Malgré la saison avancée, les premiers envois sont en partance.

Un autre cas est celui d'une bonne et importante fabrique de corsets qui, ne trouvant pas de Français pour la représenter à Londres, était en pourparlers, dans ce but, avec un jeune Allemand.

Cette maison nous ayant exposé sa situation, nous avons écrit à Londres à un représentant français qui s'occupe déjà de l'habillement féminin depuis des années, parle très bien l'anglais et connaît admirablement la place de Londres. Ce représentant a accepté la représentation que nous lui offrions, et les échantillons de corsets sont partis dès les premiers jours de décembre.

Voilà des services bien positifs rendus par notre intervention. En voici un qui, pour être négatif, n'en prouve pas moins qu'elle est précieuse.

Une importante maison de cognacs nous a demandé de lui procurer un représentant pour la Norvège. Or il n'y a *qu'un seul représentant du commerce français* dans ce pays. Documentés sur lui et le sachant très sûr, nous nous sommes adressés à ce compatriote, qui nous a rappelé que les droits de douane imposés récemment par le gouvernement norvégien sur l'importation des spiritueux ont rendu ce commerce absolument impossible pour le moment.

Et voilà une maison à laquelle nous aurons du moins évité un échec certain, en attendant que des circonstances plus favorables permettent de donner suite à son projet.

Jean Roger.

BUREAU DES ÉTUDES

1° Association, ou contrat individuel.

Quelques-uns de nos correspondants nous demandent si les Groupes d'expansion commerciale doivent revêtir la forme d'une association, ou d'un syndicat.

Nous répondons négativement.

L'expérience a démontré qu'une telle forme nuirait notablement à la plasticité du système.

L'essai a eu lieu ; il n'a pas réussi.

En 1897, M. Régnault, consul de France en mission, proposait un modèle de *syndicats d'exportations*, et rédigeait le contrat-type qui devait servir à l'organisation de ces sociétés.

Le projet est resté lettre morte. Il y a en effet une grande difficulté initiale : c'est celle qui consiste à trouver un certain nombre de producteurs, inconnus les uns aux autres, et disposés néanmoins *à s'associer entre eux avant toute tentative* d'exportation.

En outre, même en supposant l'association formée, d'autres difficultés peuvent surgir si des membres se retirent ou si,

pour des causes quelconques, l'on est obligé d'éliminer tel ou tel d'entre eux.

C'est pourquoi notre combinaison ne comporte que des contrats individuels entre chaque adhérent et le représentant qu'il veut bien accepter sur notre présentation.

Nous rapprochons nos adhérents, nous ne les associons pas; nous leur fournissons un cadre tout fait, un instrument d'exportation dont ils peuvent user individuellement, mais qui n'a sa valeur, bien entendu, que si plusieurs individualités se rencontrent pour en faire usage.

S'il y avait syndicat ou association, il faudrait attendre qu'un groupe fût au complet pour fonctionner, après un contrat collectif.

Au contraire, avec notre système, chaque comptoir existe dès qu'il y a un adhérent et un représentant; puis il se complète au fur et à mesure des adhésions spontanées ou provoquées par nous.

Si un représenté se retire, sa retraite ne porte aucune atteinte au fonctionnement du comptoir. On le remplace le plus tôt possible, et voilà tout. Il n'y a pas de situation à liquider, de nouvelle société à former.

Grâce à ce système, nous avons pu fonctionner immédiatement. Le premier envoi fait par notre premier adhérent est parti de Nantes pour Londres durant la seconde quinzaine de novembre. D'autres sont annoncés. Les adhésions vont se classer automatiquement, pour ainsi dire, dans les compartiments que nous leur aurons ménagés.

Grâce aux concours de tout genre qui nous sont venus dès la première heure, notre combinaison est en bonne voie. La réussite complète dépend maintenant du nombre et surtout de la qualité des adhérents de la deuxième heure, qui d'ailleurs auront l'avantage de s'engager à bon escient, munis de plus amples informations et sur l'exemple des autres.

Toutefois, pour prévenir une dernière objection, il est bien entendu que nul ne sera admis dans un groupe sans que nous ayons pris l'avis des premiers adhérents qui ont commencé à le constituer. De même, nous nous empresserons de faire connaître aux nouveaux adhérents, demandant à faire partie d'un groupe, les noms des premiers représentés. Chaque fabricant ou producteur d'un article quelconque a en effet un intérêt évident à ce que les autres fabricants ou producteurs, faisant partie du même groupe, présentent toutes les garanties voulues de bonne production et de loyauté en affaires. Il est bien clair, en outre, que les divers articles confiés à un même représentant doivent s'entr'aider et non s'entre-nuire. Pour toutes ces causes, il convient que chaque adhérent sache parfaitement à quoi s'en tenir sur les personnes et l'industrie de ceux qui forment son groupe.

2° Nos premiers représentants.

Nous nous sommes assurés, d'ores et déjà, pour le service des groupes d'expansion commerciale, le concours de plusieurs représentants choisis, dont la plupart connaissent particulièrement le marché de Londres.

Pour donner à nos lecteurs une idée sommaire de ce qu'on peut attendre de ces spécialistes, nous croyons utile de résumer ici les principaux traits de leur physionomie, tels que nos correspondants les ont crayonnés. Pour des raisons que l'on comprendra, nous conserverons l'anonyme aux personnages que nous mentionnons.

Pour un comptoir d'habillement féminin : représentant disponible, M. A***. Est à tous les points de vue un homme de premier ordre. Il connaît parfaitement M. B*** qui serait tout à fait propre à remplir, dans le même comptoir, le rôle de commis, et a pleine confiance en lui. M. B***, qui a vingt-cinq ans, sort du régiment, et avait, avant son service, passé plusieurs années en Angleterre. Ces deux messieurs parlent admirablement l'anglais.

Pour un comptoir d'articles de Paris, du Jura et du Havre : représentant disponible, M. G***. Est à Londres depuis cinq ou six ans. Paraît intelligent, actif et honorable. Est marié, père de famille, et gen-

dre d'un ex-commissaire de police d'un arrondissement de Paris, qui vit avec lui. Est membre de la chambre de commerce française de Londres. A été longtemps employé chez un grand commissionnaire de Paris. Est correspondant à Londres de deux journaux commerciaux français. Age : de trente-cinq à quarante ans.

Pour un comptoir d'accessoires d'automobiles et d'articles de Paris. — Représentant disponible : M. D***. A été recommandé à M. A*** par des négociants très sérieux. Appartient à une excellente famille de Paris et a produit le meilleur effet sur ceux qui ont été en relations avec lui. Répond bien au type nouveau du représentant français qu'il faut répandre : allures d'un parfait gentleman, calme, l'air intelligent, insinuant. Est à Londres depuis deux ans et représente divers articles de Paris, notamment le découpage des métaux. Age : vingt-sept à trente ans.

Pour un comptoir d'épicerie et confiserie : représentant disponible, M. E***. Chaudement recommandé par un des conseillers du commerce extérieur de Londres dont l'opinion mérite confiance et qui fait le plus grand cas de ce jeune homme. M. E*** est belge, mais a beaucoup de sympathie sincère pour tout ce qui est français. Il est en ce moment à Lille, mais il a vécu plusieurs années à Londres et désirerait vivement y revenir. Il sait très bien l'anglais et connaît à fond tout ce qui concerne le commerce d'alimentation. Est considéré comme pouvant faire un représentant de premier ordre.

Pour certains articles d'épicerie, ou pour des articles agricoles de consommation non immédiate : représentant ou commis disponible, M. F***. Agé de vingt-cinq à trente ans, est à Londres depuis un an seulement, mais paraît sérieux et très énergique. Originaire de la Savoie, est parti il y a cinq ou six ans pour la Norvège, où l'attirait un parent. Les droits de douane sur les spiritueux rendant son commerce impossible, il s'est rendu à Londres, où il a retrouvé d'autres parents, savoyards comme lui. Une lettre du consul général de France à Christiania atteste sa parfaite honorabilité. C'est un homme calme, tenace, énergique, tout à fait le type du montagnard savoyard. Représente actuellement des fruitières des Alpes. A su « lancer » et implanter à Londres des fromages à pâte molle dont le débit était difficile, vu que la clientèle n'y était pas habituée. Sait très bien le norvégien et son rêve serait de retourner en Norvège. Pourrait être utilisé d'abord à Londres comme sous-agent, puis être envoyé, s'il y a lieu, comme représentant en Norvège.

Pour un comptoir de produits chimiques et de certains articles très employés par les confiseurs anglais, tels que conserves de cornichons et noix : représentant disponible, M. G***. Habite Londres depuis douze ou quinze ans. Originaire de Saint-Étienne; très *gentleman*. Dirige actuellement, avec un associé, une affaire de gélatines et colles qui marche fort bien. Son usine, assez importante, est en Belgique. C'est un commerçant-industriel faisant de bonnes affaires et ayant déjà des sous-agents à lui dans plusieurs villes d'Angleterre. Très intelligent et fort actif. Est vivement intéressé par notre projet et déclare qu'à la clientèle qu'il visite déjà il pourrait présenter des articles très variés : produits chimiques ou d'alimentation. Placerait des cornichons et des noix, par exemple, chez les confiseurs auxquels il vend des gélatines fines. De tous nos représentants éventuels, est de beaucoup celui qui a la plus grosse situation commerciale. Serait néanmoins heureux de profiter de notre organisation pour présenter à sa clientèle des produits similaires aux siens, mais ne leur faisant pas concurrence.

Pour aider à la concentration de produits agricoles de consommation immédiate. Représentant disponible : M. H***. Employé dans une importante maison française de facteurs-commissionnaires en œufs et beurres, à Londres. Commence à voyager en France pour sa maison. Age : environ vingt-quatre ans. Son cas est intéressant. Fils de famille, ayant fait des études classiques, a trois frères aînés qui se sont engagés dans les carrières dites libérales. Voyant ceux-ci végéter, M. H***, après une année de droit et une année de

service militaire, a lâché le Code pour aller « tenter sa chance » à Londres, où il paraît avoir bien réussi. Il est, en tout cas, enchanté de son sort. Tout à fait *gentleman*, intelligent et sérieux. Ne se considère nullement comme déshonoré parce qu'il achète des œufs, du beurre et des dindons. Compte prochainement faire une grande tournée en France. Voudrait convaincre nos producteurs de la nécessité de la concentration des produits pour obtenir l'uniformité des types, à l'instar des produits danois que son patron vend en grandes quantités. Le patron de M. H*** est un spécimen curieux de Normand arrivé tout jeune à Londres avec un magot paternel de 200.000 francs qu'il a commencé par perdre. Puis, ayant « appris sa leçon », il a constitué une des plus fortes maisons de facteurs-commissionnaires de Londres, maison qui vend des produits de France, de Danemark, de Russie et même de Sibérie. Un neveu du patron est son agent rabatteur en Sibérie et son propre fils opère dans la Russie centrale.

Comme représentant disponible désireux d'avoir seulement deux ou trois grosses représentations, *sans fixe*, mais avec un tant pour cent, on nous signale M. I***. Age : une trentaine d'années. Vient à peine de faire connaître ses intentions, de sorte qu'on a encore peu de renseignements sur son compte. Est, paraît-il, fils d'un médecin français qui exerçait à Londres. Lui-même est dans les affaires et dirige la succursale d'un important magasin.

De tout ce qui précède, il résulte très clairement qu'il existe déjà à Londres une excellente pépinière d'agents français *du nouveau type à développer*. En dehors des candidats que nous venons de mentionner, cinq ou six autres se sont présentés, et nos correspondants sont en train d'examiner leurs références. Il s'en présentera certainement d'autres, car, nous écrit-on, le projet intéresse vivement tous ceux qui en entendent parler.

Plusieurs de nos agents de Londres, vivement intéressés par la combinaison à laquelle ils adhèrent, ont écrit à la section de Paris pour l'assurer de leur concours et demander des explications qui leur ont été données. D'autres sont venus en France pour s'entendre au sujet de la prochaine ouverture des premiers comptoirs.

3e Section de Londres.

On nous écrit de Londres :

« J'avais prévu qu'il nous arriverait immédiatement des demandes pour d'autres pays que l'Angleterre. Aussi me suis-je préoccupé, dès maintenant, de trouver des représentants éventuels un peu partout. Pour cela, je me suis assuré le concours de hautes personnalités commerciales sur un grand nombre de marchés étrangers. Mais, vu les distances, tout cela demandera un certain délai.

« J'espère cependant pouvoir procurer un agent au Canada. Il m'a été signalé avec éloges par la chambre de commerce de Londres... J'écrirai dès demain à New-York pour le représentant demandé par MM. B***. J'attends d'un jour à l'autre une excellente adhésion de Dublin, un agent d'une grande valeur, et qui nous rendra d'immenses services. Il y a beaucoup à faire en Irlande pour la vente directe de nos produits, qui, actuellement, passent par l'Angleterre, et que maintenant, grâce à la ligne Tréport-Dublin organisée à l'instigation de notre consul, on pourra envoyer directement.

« Il y a aussi beaucoup à faire, pour l'article de Paris, à Jersey, en raison de l'énorme passage de touristes anglais qui s'y fait remarquer depuis quelque temps. Nous y avons un ami qui est en train de s'initier à la Science sociale et qui nous trouvera un représentant.

« Ci-joint encore des renseignements sur un homme de haute valeur qui, d'ici à quinze mois, ira en Extrême-Orient et par l'entremise duquel nous pourrons organiser un comptoir.

« L'organisation d'un *réseau* de représentants, englobant les principaux marchés du monde, est donc en bonne voie. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le fils de l'Esprit (roman social), par Yves Le Querdec. — Lecoffre, Paris.

La thèse de ce roman social se résume dans les paroles qu'un personnage adresse au héros de M. Yves Le Querdec : « Si l'on dépensait en action directe la moitié des efforts que l'on disperse en vaines paroles publiques, si les jeunes gens pieux et fortunés s'attelaient à l'œuvre de reconquérir, une par une, les âmes, au lieu de s'acharner à les vouloir prendre toutes ensemble comme d'un coup de filet, quel travail de rénovation serait fait dans ce pays! Il faut édifier, et l'on n'édifie que pierre par pierre. Vous avez compris ce que c'est que d'être fils de l'Esprit. »

L'observation est excellente, et conformément à ces bons avis, Norbert de Péchanval, jeune homme riche et noble, va s'établir à la campagne pour faire de l'agriculture. Là, sans se donner l'air de patronner la population, il se met en état d'être utile aux autres et de changer autour de soi l'orientation des esprits.

Les détails, dans ce volume, nous plaisent, moins que l'idée mère. Il y a trop de polémique, trop d'allusions, trop de passages agressifs.

La Grande-Bretagne jugée par un Américain, par Andrew Carnegie. *Traduit de l'anglais,* par Albert Savine. 1 vol. in-18. Dujarric et Cie.

Le nouveau livre d'Andrew Carnegie, dont M. Albert Savine publie chez l'éditeur Dujarric une traduction, *la Grande-Bretagne jugée par un Américain*, est l'amusant et curieux récit de cette traversée de l'Angleterre et de l'Écosse de Liverpool à Inverness par Londres, qu'exécuta, il y a quelques années, le milliardaire américain accompagné de quelques amis. Chemin faisant, l'auteur de *l'Empire des Affaires* expose ses idées très personnelles sur la Grande-Bretagne, juge les mœurs et les usages de sa patrie d'origine avec un humour et un sans-gêne tout à fait remarquable.

Sous la couronne d'Angleterre, *l'Irlande et son destin.* Impressions d'Écosse au pays de Galles, par Firmin Roz, un vol. in-16. Plon-Nourrit et Cie.

L'auteur ne s'est pas contenté de visiter trois beaux pays, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles; il s'est attaché à éclairer un des problèmes les plus passionnants de l'histoire moderne : Comment la nationalité de ces trois « patries » a-t-elle survécu à leur indépendance? Tour à tour et en même temps voyageur et historien, peintre et psychologue, il a essayé d'évoquer le destin de ces nations politiquement anéanties depuis des siècles, et dont la personnalité s'affirme encore si vivante.

Chez Chevalier et Rivière : *Le Peuple chinois, ses mœurs et ses institutions*, par Fernand Farjenel.

Chez Ch. Delagrave : *Histoire des littératures comparées*, par Frédéric Loliée.

Chez E. Flammarion : *Avant la Bataille*, par Maurice Schwob (in-18). — *Les Influences ancestrales*, par Félix Le Dantec (in-18).

Chez A. Fontemoing : *Les Carrières libérales*, par Paul Bastien (in-18).

Chez V. Girard et E. Brière : *L'Année administrative*, par M. Hanrion, G. Jèze, et C. Rabany (in-8°, 10 p.). — *Philosophie des Sciences sociales*, par René Worms.

Chez Guillaumin : *La Vie communale en Bohême*, par Victor Maré. — *Le Sahara, le Soudan, et les chemins de fer transsahariens*, par Paul Leroy-Beaulieu (in-8°).

Chez Hachette : *Schopenhauer. L'Homme et le philosophe*, par A. Bossert.

Chez Victor Lecoffre : *Corporations et syndicats*, par Gustave Fagniez (in-12).

Chez Plon-Nourrit : *Sous la Couronne d'Angleterre*, par Firmin Roy.

A la Société du Mercure de France : *Lettres inédites de Choderlos de Laclos*, par Louis de Chauvigny (in-12).

Chez P. Téqui : *La vie de Mgr Borderies*, par Mgr Dupanloup (in-12). *La vie du vénérable Justin de Jacobis*, par Mgr Demimuid (in-8°).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons lits) du train de luxe " Paris Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — DEUXIÈME ANNÉE

10e et 11e livraisons (janvier 1905).

Liste générale des membres. — Réunion du Conseil, compte rendu par G. D'AZAMBUJA. — Le mouvement libéral en Russie, par H.-B. — Au pays de la vie intense, par M. G. D'A. — Avis sur les groupes d'expansion commerciale. — Bulletin bibliographique.

12e livraison (février-mars 1905).

Nouveaux membres. — Réunion annuelle de la Société. — Correspondance. — Une conférence de M. Demolins, par A. R. — Groupes d'expansion commerciale en formation, par M. S. M. — Nécessité de relever la situation de nos consuls, par un Exportateur français. — Observations à ce sujet, par P. R. — Les échanges d'enfants, par M. G. D'AZAMBUJA. — Bulletin bibliographique.

13e livraison (avril 1905).

Nouveaux membres. — Correspondance. — Réunion annuelle. — Les Syndicats coopératifs; pourquoi ils échouent, par M. M. B. — Deux discours. — La Classification sociale appréciée par le *Journal de Genève*. — Pathologie sociale espagnole, par S. DUFOUR. — Les grèves et la politique, par M. G. D'AZAMBUJA. — Les cruautés dans les colonies, par H. B. — Jules Verne. — A travers les Revues : les chemins de fer souterrains à Chicago. — Bulletin bibliographique.

14e livraison (mai 1905).

Nouveaux membres. — Correspondance. — Ce qui fait l'unité nationale aux État-Unis, par M. Paul DE ROUSIERS. — La Science sociale appréciée par le *Mercure de France* et la *Revue de philosophie*. — A travers les faits récents, par M. G. D'AZAMBUJA. — Bulletin bibliographique.

15e livraison (juin 1905).

Nouveaux membres. — Notre Assemblée générale, par M. G. D'AZAMBUJA. — Histoire de la Formation particulariste d'Henri de Tourville, par M. Edmond DEMOLINS. — Correspondance : L'émigration russe en Sibérie, par M. Léonide STILING. — A travers les faits récents, par M. G. D'AZAMBUJA. — Groupements commerciaux. — Bulletin bibliographique.

16e livraison (juillet-août 1905).

Nouveaux membres. — Correspondance. — A travers les faits récents, par G. D'AZAMBUJA. — Études économiques sur l'antiquité, par H. B. — L'atonie de notre commerce. — La gymnastique utilitaire, par R. J. — Bulletin bibliographique.

17e livraison (septembre 1905).

Nouveaux membres. — Correspondance. — Nos missions à l'étranger : Lettres de MM. A. KOSZUL, H. HEMMER, Paul ROUX et L. ARQUÉ. — La Science sociale au Japon, par MM. NAKOURATSU. — A travers les faits récents, par G. D'AZAMBUJA. — Une justification de la classification sociale, par E. D. — Le présent fascicule. — Bulletin bibliographique.

18e livraison (octobre 1905).

Nouveaux membres. — Correspondance. — La Science sociale appréciée par un professeur allemand, par Edmond DEMOLINS. — A travers les faits récents, par G. D'AZAMBUJA. — Le pillage du budget et les fonctionnaires, par H. B. — Bulletin de l'*École des Roches*. — La jeune fille et l'évolution moderne. — Le présent fascicule.

19e et 20e livraisons (novembre-décembre 1905).

Nouveaux membres. — Correspondance. — Une conférence à Londres sur la science sociale. — A travers les faits du mois, par G. D'AZAMBUJA. — Manifestations internationales, par H. LA BOURDONNIÈRE (D'AZAMBUJA). — Les récentes élections en Suisse, par B. R. — Bulletin de l'*École des Roches*, par E. D. — Le nouvel ouvrage de L. POINSARD. — Les ouvriers de l'État. — Bulletin bibliographique.

ANNÉE 1905 10e et 11e LIVRAISONS

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Liste générale des membres. — Réunion du Conseil, compte rendu par M. G. d'Azambuja. — Le mouvement libéral en Russie, par M. H. B. — Au pays de la vie intense, par M. G. d'A. — Avis sur les groupes d'expansion commerciale. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

RECOUVREMENTS

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, ou de leur cotisation, pour 1905, sont priés de nous le faire parvenir avant le 1er février.

Après cette date, les recouvrements seront faits par la poste (avec un supplément de 80 cent. pour les frais), pour tous les abonnés qui n'auraient pas renvoyé le présent fascicule.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales.

Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres*.

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale*, ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

ANNÉE 1905 10e et 11e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la Société, ne figurent pas sur cette liste.

Les noms des **Membres correspondants** sont imprimés en **lettres grasses**.

1° Paris et la banlieue.

D. Alf. Agache, rue de Vaugirard, 10.
Alfred Agache, rue Weber, 11.
Aubry, rue Cambacérès, 6.
Joseph Aulneau, Docteur en droit, rue de Rennes, 56.
R. P. Babonneau, rue de Courcelles, 76.
L. Bacle, Ingénieur, rue Baudin, 17.
M. Baelen, rue Bonaparte, 31.
Dr Batcaud, boul. Haussmann, 127.
Georges Bedel, Directeur du Garde-Meuble public, av. Victor-Hugo, 67.
J. A. de Bernon, rue des Saints-Pères, 3.
Charles Bessand, Directeur de la « Belle Jardinière », rue du Pont-Neuf, 2.
Paul Bessand, Directeur de la « Belle Jardinière », rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
E. Bizos, rue de Châteaudun, 44.
M. Blanchon, boul. Saint-Michel, 65.
Frédéric Bondin, rue Saint-Placide, 31.
Jean Borderel, rue de Clignancourt, 135.
Dr J.-M. Bosch, rue du Colisée, 41.
Mlle Louise Boucher, rue Delaborde, 32.
Mme Vve Bouret, rue Visconti, 23.
L'abbé Boutter, av. Portalis, 8.
Robert Le Bret, Avocat, av. Marceau, 2.
Paul Bureau, Professeur de droit, rue du Cherche-Midi, 33.
M. Camara, rue Auguste Vacquerie, 22.
Cte de Caraman, Député, av. de l'Alma, 3.
Mme Carraux, rue de Rennes, 145.
E. Castan, Industriel, Chaussée de la Muette, 2.
Ph. Champault, rue Popincourt, 59 *bis*.
Charles Chatillon, rue Cortambert, 18.
M. Chopard, rue Cail, 16.
André Colliez, Avocat, Dr en droit, rue de Monceau, 66.
Emile Coppeau, rue du Général-Foy, 6.
Jules Cousin, boul. Poissonnière, 10.
J. Cronier, Industriel, boul. Saint-Germain, 250.
Dr Davel, av. de Breteuil, 39.
Dr Delbet, Député, rue des Beaux-Arts, 2.
Edmond **Demolins**, Directeur de la *Science sociale*, rue Jacob, 56.
M. Deseilligny, av. Henri-Martin, 47.
Mlle Jeanne Desmonts, rue de Sèvres, 64.
Amédée Dufaure, av. des Champs-Elysées, 118.
Félix Dupré La Tour, rue Las Cases, 15.
M. Durieu, rue Campagne-Première, 8 *bis*.
M. Eysseric, Ingénieur, rue Censier, 29.
Filleul-Brohy, Industriel, rue Lavoisier, 4.
Alfred Firmin-Didot, ancien Éditeur, rue de Varennes, 61.
Maurice Firmin-Didot, Éditeur, boul. Saint-Germain, 272.
Charles-Félix Fournier, r. de l'Université, 119.
Henry de France, rue de l'Université, 22.
L'abbé François, Faub. Saint-Martin, 119.
André Froment, rue de Vauvenargues, 1.
L'abbé Fromentin, Curé de Saint-Germain l'Auxerrois, place du Louvre, 3.
G.-O. Galliard, Dr en droit, rue Davioud, 17.
J.-J. Gebhardt, rue d'Alésia, 70.
J.-B. Gérin, Architecte, rue de Bassano, 37.
Camille Glaenzer, Négociant, rue Daru, 13.
M. Godard, av. de la République, 1.
M. Godeville, rue de Bourgogne, 17.
Paul Godeville, rue de Rivoli, 158.
Le Comte Pierre d'Harcourt, rue Vaneau, 11.
M. Haudricourt, rue de Lubeck, 25.
Gustave Huard, Avocat à la Cour d'appel, rue d'Amsterdam, 52.
Charles Hubert, place Delaborde, 12 *bis*.
M. Isambert, rue des Écoles, 46.

Georges Jannin, rue de la Sorbonne, 2.
M. Jarry, rue Monge, 63.
L'abbé Jouin, Curé de Saint-Augustin, av. Portalis, 8.
M. de Lanzac de Laborie, rue de Bourgogne, 19.
M. Labrouste, av. de Wagram, 165.
M. Lafollye, Architecte, rue Condorcet, 34.
M. Laudet, boul. Malesherbes, 27.
Robert Legay, rue Cazotte, 2.
Paul Lemonnier, rue Taitbout, 80.
Dr René Marage, rue Duphot, 14.
Tommy Martin, rue Frédéric-Bastiat, 3.
Pascal Monet, Agrégé l'Université, rue Madame, 60.
J. Monin, Ingénieur, rue de Miromesnil, 91.
Louis Monnier, Banquier, rue Monceau, 33.
L. de Monti de Rezé, rue de Lille, 25.
Dr A. Moutier, rue de Miromesnil, 11.
Paul Nivard, rue de Clichy, 17.
A. Nozal, Artiste peintre, rue du Ranelagh, 82.
M. Ollivier, rue du Bac, 42.
Alfred Pacheco, Négociant, av. Bugeaud, 24.
Armand Parent, Chef du Quatuor Parent, rue de l'Université, 37.
L'abbé de la Perche, Curé de l'Immaculée-Conception, rue du Rendez-Vous, 36.
L'abbé Picard, rue de la Sorbonne, 2.
Mlle Plinval, rue de Chateaubriand, 14.
M. Plocque, Notaire, rue d'Hauteville, 1.
Robert Pinot, Secrétaire général du Syndicat des constructeurs de chemins de fer, rue de l'Université, 70 *bis*.
R. de Planhol, rue de Bourgogne, 31.
Charles Prieur, av. Henri-Martin, 51.
M. Quinton, av. de Villiers, 71.
Mme Provot, boul. de Courcelles, 82.
L'abbé L. Raffin, rue de la Cerisaie, 27.
G. Raverat, Industriel, rue Legendre, 1.
L'abbé Pierre Rivière, rue de l'Université, 16.
M. Roolf, rue de l'Entrepôt, 13.
Paul de **Rousiers**, Secrétaire général de la Société des Armateurs de France, rue de Monceau, 9.
Louis Rousselet, Directeur du *Journal de la Jeunesse*, boul. Saint-Germain, 126.
Charles de Rouvre, Député, av. de l'Alma, 11.
Le Dr Sabouraud, rue Caumartin, 62.
M. de Sainte-Croix, rue des Sts-Pères, 11.
Paul Salathé, Ingénieur, boul. Lannes, 31 *bis*.
M. Solloso, rue Madame, 39.
Saint-Paul de Sincey, rue Richer, 19.
Maurice Storez, Architecte, r. de l'Abbaye, 14.
L'abbé Tanquerey, Professeur au Séminaire St-Sulpice.
Georges Tessier, boul. St-Germain, 216.
M. Thiéry, rue Pestalozzi, 6.
Paul Tissier, rue de l'Arbalète, 35.
Le Dr Henri Triboulet, Médecin des Hôpitaux, cité d'Antin, 5.
Le Dr Jules Tripet, rue de Compiègne, 2.
M. Turpaud, rue Lemercier, 82.
Henri Turquet, av. Victor-Hugo, 95.
M. Vidal, rue du Sommerard, 12.
Philippe de Vilmorin, quai d'Orsay, 23.
Etienne Watel, Ingénieur, av. Hoche, 3.

Auclair, Agriculteur, Ferme de Crosne, Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.).
G. d'**Azambuja**, rue de l'Arrivée, 5, Meudon (S.-et-O.).
Dr **Baillache**, Dourdan (S.-et-O.).
Alphonse Belleville, agrégé de l'Université, rue Carnot, 12, Versailles.
H. Boulanger, Choisy-le-Roi (Seine).
Pierre Cartier-Bresson, route de Flandre, 124, Pantin (Seine).
Louis Charpentier, ancien Négociant, av. Herbillon, St-Mandé (Seine).
R. Cousinet, à Itteville, par Bouray (S.-et-O.).
M. Dezobry, rue Grétry, 10 *bis*, Montmorency (S.-et-O.).
L. Dubois, rue Sadi-Carnot, 51, Puteaux (Seine).
Dupré la Tour, rue de la Paroisse, 4, Versailles.
Henri Géral, attaché à la Banque de France, rue Camille-Mouquet, 20, Charenton (Seine).
L. **Hallouin**, Inspecteur principal de l'exploitation commerciale des Chemins de fer, av. de Paris, Versailles.
L'abbé H. Hemmer, rue Ernest-Renan, Issy (Seine).
Ad. Houdard, ancien Sous-Préfet, rue Thomas-Lemaître, Nanterre (Seine).
L'abbé Félix Klein, Bellevue (S.-et-O.).
Jacques Legnelle, rue Berthier, 39, Versailles.
M. Lenoir, rue Duplessis, 43, Versailles.
Ferdinand Raffestin, Receveur de l'Enregistrement, Palaiseau (S.-et-O.).
L'abbé R. de la Perche, Curé, à Puteaux (Seine).
M. Rogie, Receveur de l'Enregistrement, rue Carnot, 23, Versailles.
Le Prince M. Sabaheddine, rue du Mont-Valérien, 96, Suresnes (Seine).
Mme Spyker, Villa Andhrée, rue Jacques-Boyceau, Versailles.
Gaston Welten, rue Maurepas, 17, Versailles.

2e France : Sud-Est.

Paul Ausset, Négociant, rue Rivarol, Nîmes.
M. Bachelet, Directeur de l'École du Sud-Est, Jarnioux (Rhône).
Jean **Beauquier**, rue Nationale, 1, Nîmes.
Adrien **Benezech**, Propriétaire, Viticulteur, Gignac (Hérault),
M. Bertin, Salon (B.-du-Rh.).
W. de Bonstetten, villa Alpina, Cannes.
Françis Boujard, Industriel, Villefranche-s.-Saône.
Joseph Bouygues, av. de Saxe, 172, Lyon.
Pétrus Cadot, quai de la Guillotière, 9, Lyon.
Jean Cadot, cours La Fayette prolongé, 82, Villeurbanne (Rhône).
Laurent **Chatel**, rue Dumont-d'Urville, 2, Toulon.
Marcel Clément, Avoué de 1re instance, place des Arènes, Nîmes.
L'abbé Ph. **Collonge**, Professeur de philoso-

phie au Séminaire, Ste-Foy-les-Lyon (Rhône).
Paul Daher, Négociant, rue de l'Arsenal, 5, Marseille.
E. **Dauprat**, rue de la Paix, 1, Nice.
M. Fabrice, place de la Révolution, 3, Perpignan.
Joseph Gardies, Propriétaire, à Maruéjols-les-Gardon, par Ledignan (Gard).
L'abbé Joseph Garnier, recteur de Fourvières, cloître de Fourvières, 8, Lyon.
Comte de Gasparin, Propriétaire, quai de la Fontaine, 24, Nîmes.
Louis Gensollen, Avocat, Toulon.
Pierre **Gérard**, rue Grignan, 60, Marseille.
M. **Godard**, Ingénieur de la Cie des Chemins de fer du Midi, Béziers.
Joseph Guichard, cours Gambetta, 12, Lyon.
A. Guinet fils, rue du Griffon, 13, Lyon.
Maurice Hubert, Ingénieur, av. du Prado, 200, Marseille.
Armand Izarn, Avocat, Perpignan.
E. de Lachesnais, château du Roucas-Blanc, Corniche, 401, Marseille.
Albert de Lafarge, Directeur de l'Usine de Lafarge, Viviers.
M. Latune, Propriétaire, domaine de Clavel, Etoile (Drôme).
M. Laurent-Devalors, à Chasse (Isère), par Givors (Rhône).
M. Lehoux, Juge de paix, Malaucène (Vaucluse).
B. Mistral fils, St-Rémy (B.-du-R.).
L'abbé Mittou, Professeur au Petit Séminaire, Carcassonne (Aude).
M. de Montaudoin, cours Pierre-Puget, 57, Marseille.
Le Dr **Oudaille**, Le Cannet (Alpes-Mar.).
Dr Pantaloni, rue Armény, 11, Marseille.
L'abbé Parmentier, Maître de Chapelle à la Cathédrale, Perpignan.
Maurice Pellevoisin, villa Flore, Le Cannet (Alpes-Mar.).
Georges Philippon, château de Mazargues, Mazargues (B.-du-R.).
Louis Prat, rue Paradis, 167, Marseille.
M. de Rigaud, rue Française, 22, Béziers.
Fernand Rocher, Industriel, château de Beauregard, La Côte St-André (Isère).
Mgr Rougerie, Évêque de Pamiers, Pamiers.
Le Dr de Ruelle, rue Sainte, 19, Marseille.
M. Saint-Pierre, au Rochet, près Montpellier, (Hérault).
Antoine **Sallés**, Rédacteur au *Salut public*, Lyon.
Le R. P. Schwalm, Châlet St-Vincent, près le Grand Séminaire, Nice-Cimiez (Alpes-Mar.).
M. de Silans, Capitaine de vaisseau, av. Vauban, 1, Toulon.
Le Dr Paul Simonot, place de l'Ecluse, 1, Nîmes.
Jean Tenaille, Villa St-Raphaël, Bastia (Corse).
Georges Tessier, rue Wulfram-Puget, 6, Marseille.
Félix Trolliet, Morestel (Isère).
Henri Vernazobres, Baboulet, par Capestang (Hérault).
L'abbé P. Vignon, Curé du St-Sacrement, rue Etienne-Dolet, 12, Lyon.
M. Villard, quai d'Occident, 6, Lyon.
André Vincent, rue d'Arcole, 17, St-Etienne.

3e France : Sud-Ouest.

Mme P. de La Bastide, Château de Pressac, par Chabanais (Charente).
Léonce Boiteau, place du Parc, Angoulême.
Le Dr Bories, place d'Armes, 7, Montauban.
G. Bouthillier, Armateur, St-Martin-de-Ré.
Mlle de la Broue, Beurlay (Charente-Inférieure).
Maurice **Bures**, Avocat, Saintes.
Fernand **Butel**, rue Marca, 14, Pau.
Lucien Canaud, rue Villeneuve, 32, La Rochelle.
Carles de Carbonnières, rue du Consulat, 4, Castres.
Armand de Chaperon, Négociant propriétaire, rue de Chanzy, 15, Libourne.
Le Dr André Claisse, Biarritz.
M. **Couillard**, Professeur, avenue Saint-Michel, 55, Montauban.
R. Courrèges, Président du Tribunal civil, rue Corail, 36, Montauban.
Oscar Dahl, Armateur, La Rochelle.
A. **Donnodevie**, à Rignac, par Castéra-Lectournois (Gers).
Baron d'**Encausse de Labattut**, allée St-Étienne, 4, Toulouse.
Mme Ferré, rue du Lycée, 25, Pau.
A. **Feuillade de Chauvin**, cours du Jardin-Public, 104, Bordeaux.
M. **Garas**, Mézin (Lot-et-Garonne).
Louis de Gastebois, villa Marie Albert, Lourdes.
Maurice Honoré, Chalet Olga, Biarritz.
Fernand Lapeyre, à La Roche-Chalais, Dordogne.
R. de Lavallette, Château de Cessales, Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne).
Labbé Laye, Aumônier, rue de la Fonderie, 6, Toulouse.
Frédéric Louiset, cours du Jardin-Public, 108, Bordeaux.
Marc Maurel, Armateur, rue du Chapeau-Rouge, 48, Bordeaux.
Jules Mimaud, Juge au Tribunal, Ruffec.
Paul de Montcheuil, Château de Montcheuil, par Nontron.
Jean d'Olce, rue Notre-Dame, 23, Saintes.
Alcide d'Orbigny, Armateur, rue Réaumur, La Rochelle.
M. Poncin, Propriétaire, Brisambourg.
Comte de Pontac, Château de Jauberthes, par Langon (Gironde).
Le Capitaine H. Pothier, 108e Régiment d'Infanterie, Bergerac.
A. de Préville, Château de Bonethèves, par Chabanais (Charente).
Ch. de Raymond Cahuzac, Toulouse.
La Baronne de St-Geniès, rue Montpensier, 21, Pau.

Edmond Saint-Raymond, rue Merlane, 5, Toulouse.
Paul de Rousiers, Château du Rhus, par Confolens.
A. Sazerac de Forge, Angoulême.
Er. Thibault, Notaire, La Rochelle.
Henri **Tournier**, Aiguefonde, par Mazamet.
M. de Trincaud La Tour, cours du Jardin-Public, 7, Bordeaux.
Le Dr Vialolle, Carbon-Blanc, Gironde.

4e France : Centre.

L'abbé P. Andrieux, Aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, Limoges.
L'abbé Ardant, place de l'Ancienne-Comédie, 3, Limoges.
A. Biol, Institution Sainte-Marie, près St-Chamond.
Henri **Brun**, Avocat, Château de la Barre, Ouzouer-s.-Trezée (Loiret).
M. **Brunie**, Notaire, Ussel.
M. Buffault, faubourg Ste-Catherine, Moulins.
Ph. Champault, Châtillon-s.-Loire (Loiret).
V. Colcombet, rue de la République, 5, St-Etienne.
M. **Corbin de Mangoux**, Propriétaire, Vorly, près Levet (Cher).
L'abbé Dasse, Curé à Ourouer (Nièvre).
A. Dauprat, Propriétaire-Agriculteur, Le Breuil-St-Michel, par Chambourg (Indre-et-Loire).
Gaston David, Les Biards, par St-Yrieix.
C. Delafoy, Mainvilliers, Malesherbes (Loiret).
M. Depallier, faubourg St-Jean, 13, Orléans.
G. **Doliveux**, Industriel, Société du Chocolat Poulain, Blois.
L'abbé Favrichon, Curé à Fontanès, par St-Héaud (Loire).
Emile Fougeron, rue de la Bretonnerie, Orléans.
Le Général Gautrot, Moulins.
Paul Girard, rue Moyenne, Bourges.
M. Joncard, Grande-Rue, Montrichard (Loir-et-Cher).
Auguste Lagny, Le Chetif-Puits, par Gien.
P. **Lebouteux**, Ingénieur-Agronome, à Verneuil, par Migné (Vienne).
Comte P. Lecointre, Propriétaire, Château de Grillemont, par Ligueil (Indre-et-Loire).
M. Léveillé-Nizerolle, La Guette, Nibelle (Loiret).
Georges Marquès, Avocat, Castelnau-de-Montratier (Lot).
Charles Mesuré, Ingénieur Conseil de la Cie de Châtillon, Montluçon.
R. de Montfort, à Bourg, par Mehun-sur-Yèvre (Cher).
Jean Neyret, Industriel, Bel-Air, St-Etienne.
L'abbé de Préville, au couvent de la Providence, Blois.
Mme Vve de Rousiers, Rochechouart.
Ferdinand **Roux**, Château de Javode, par Issoire.
H. Soury-Lavergne, Magistrat, Rochechouart.
Lucien Thiercelin, rue de Saintes, Pithiviers.
M. Thuret, La Presle, Pouzy-Mésangy, Allier.
L. Tixier, Avocat, rue de l'Oratoire, Clermont-Ferrand.
H. de Toytot, Propriétaire, Château de Bar, par Nérondes (Cher).
Henri de la Vèvre, Château de la Vèvre, par Dun-sur-Auron (Cher).
Le Capitaine de la Teillais, rue Jean-Nouailhier, 8, Limoges.
L. Vinson, rue Michelet, 57, St-Etienne.

5e France : Est.

Auguste Amblard, place d'Armes, Vitry-le-François.
Pierre Babey, Arbois, Jura.
Mgr Barillon, Vicaire général, Sens.
M. Bazoche, Notaire honoraire, Commercy.
G. Bertier, Directeur des études à l'Ecole des Roches, Tonnoy (M.-et-Mos.).
F. Bertschy, avenue Victor-Hugo, 31, Dijon.
L. Bréart de Boisanger, Chef d'escadron de cavalerie, place Victor-Hugo, Lunéville.
M. de **Boissieu**, Château de Varambon, près Pont-d'Ain (Ain).
René Bourgoin, Ingénieur-Agronome, rue de Mirande, 7, Dijon.
Albert David, Ferme et Distillerie de Stains, Villeneuve-sur-Dammartin (S.-et-M.).
Paul Decosse, Avocat, Neufchâteau.
Charles Dumont, Président de la Chambre de Commerce, rue des Moulins, 78, Dijon.
Emile Galland, Notaire, Tournus.
Paul Garnier, rue de la Source, 8, Nancy.
L'abbé Gérard, Curé à Esbly (Seine-et-Marne).
M. Jacquinot, Ingénieur, rue Diderot, 37, Langres.
M. **Joliet**, Avocat, rue Notre-Dame, 8, Dijon.
Roger Kiener, Eloyes (Vosges).
M. de Leudeville, à Villette, près Veney-sous-Salmaise (Côte-d'Or).
G. **Mélin**, Professeur de Droit à la Faculté, rue de la Visitation, 1, Nancy.
Le Dr **Moret**, Courlon (Yonne).
Louis **Peters**, avenue Gambetta, Epinal.
M. Ramspacher, Industriel, St-Dié.
M. **Rasquin**, Instituteur, Chababois, par Granges (Vosges).
Eusèbe de Quercize, Lucenay-l'Evêque (Saône-et-Loire).
Jean Quinson, Tenay (Ain).
M. Richard, Industriel, Jujurieux (Ain).
Louis Saffroy, Notaire, Brienon-sur-Armançon (Yonne).
M. Silvestre, quai Victor-Hugo, 29, Bar-le-Duc.
Stanislas Simon, Manufacturier, Closmartin, par St-Dizier.
L'abbé E. Staemmel, Secrétaire général de l'Évêché, à Nancy.

Baron de **Vomécourt**, Propriétaire, château de Chassey, près Cognières (Hte-Saône).

6e France : Ouest.

Auguste Agache, Bizy-Vernon (Eure).
Louis Allainguillaume, Caen.
Emile Amblard, Ingénieur, rue Toustain, 2, Dieppe.
M. **Astoul**, Professeur à la Faculté de droit, rue Holdot, 25, Caen.
L'abbé Baillard, Professeur d'Histoire, Institution Join-Lambert, Rouen.
L'abbé L. **Ballu**, curé à Parnay, par Montsoreau (Maine-et-Loire).
Raoul Beauchard, Etudiant en droit, rue des Vieilles-Boucheries, 11, Poitiers.
Le Dr E. **Benoit**, Guéméné-Penfao (Loire-Inf.).
Georges Bertier, Directeur des études, Ecole des Roches, Verneuil (Eure).
Jean Bessand, Elève à l'Ecole des Roches, Verneuil (Eure).
A. de Boissieu, Propriétaire, rue du Canon Verneuil.
Mlle M. A. Buisson, La Guichardière, Verneuil.
Ch. de la Lande de Calan, à la Houssaye, par Redon.
Le Dr Carcopino, Verneuil (Eure).
M. de Carfort, cours des Quais, 7, Lorient.
L. de Champvallier, Capitaine au 14e Hussards, Alençon.
L'abbé H. **Charier**, à Arradon (Morbihan).
Emile Chevallier, rue du Petit-Beauvais, 2, Chartres.
M. Couturié, au Mesnil, par Savigné-l'Evêque (Sarthe).
Le Capitaine Crosnier, Officier d'ordonnance du général commandant la 20e Division, St-Servan.
Edouard Daniel, Armateur, Saint-Servan.
Aristide David, St-Michel-en-l'Herm (Vendée).
Saint-Clair Delacroix, Chef d'escadrons au 7e Chasseurs, rue d'Elbeuf, 32, Rouen.
X. Delage, Propriétaire-Agriculteur, avenue Victor-Hugo, Verneuil (Eure).
Edmond **Demolins**, Directeur de la *Science sociale*, administrateur de l'Ecole des Roches, Verneuil.
Jules Demolins, Étudiant, Verneuil.
L'abbé O. Desmonts, Ecole des Roches, Verneuil.
Louis Douet, quai Franqueville, 15, Sables-d'Olonne.
M. **Dudoignon-Valade**, Avocat, Moulin de Repéroux, par Champdeniers (Deux-Sèvres).
Augustin Dufresne, Manoir de Calmont, par Dieppe.
Robert Dufresne, Manoir de Calmont, par Dieppe.
J. Durand, Ingénieur Chimiste, Professeur à l'Ecole des Roches, Verneuil.
P. Favé, rue de l'Ecureuil, 14, Rouen.
M. Fauvel, Bayeux (Calvados).
Mlle Firmin-Didot, Château d'Escorpain, par Laons (Eure-et-Loir).
L'abbé Gamble, Aumônier à l'Ecole des Roches, Verneuil, Eure.
M. **Hervey**, Château de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure).
René **Jaminet**, Professeur à l'Ecole des Roches, Verneuil (Eure).
Paul Jenart, Ingénieur-Agronome, Professeur à l'Ecole des Roches, Verneuil.
Le Dr **Joffrion**, à Bénet (Vendée).
P.-E. Lefébure, à Ronfeugeray, par Athis (Orne).
Frédéric Lefèvre, rue du Champ-des-Oiseaux, Rouen.
R. Legros, Directeur de la Station d'Electricité, place de l'Hôtel-de-Ville, 11, Fécamp.
M. Lenglet, rue Félix-Faure, 24, Fécamp.
Camille Lion, rue Lenôtre, 26 *bis*, Rouen.
Paul Magnier, Grandchamp, par St-Julien-le-Faucon (Calvados).
Le Cte de Maistre, château de Tourville, Pont-Audemer.
M. Malherbe, Pont-Audemer.
L. Marotte, Industriel, Redon.
M. de La Marque, route de Neufchâtel, 2, Bois-Guillaume (Seine-Inférieure).
Émile Marquet, Montoir-de-Bretagne (Loire-Inférieure).
L'abbé N. **Martin**, rue du Lycée, 7, St-Brieuc.
Louis Maubec, Industriel, Elbeuf.
L'abbé Maubec, Professeur à l'Institution Join-Lambert, Rouen.
F. Mentré, Professeur à l'Ecole des Roches, Verneuil.
J. **Mignal**, Ingénieur, Les Herbiers (Vendée).
Mme Munier, Bessé-sur-Braye (Sarthe).
M. Noetinger, Inspecteur des Contributions Directes, Evreux.
Vte de Nonneville, Capitaine au 135e d'infanterie, Angers.
M. de Réals, Villa des Tourelles, Dinan.
O. Pillet, La Benestière, par Jarzé (M.-et-L.).
Eugène Pilut, Entrepreneur de menuiserie, Verneuil.
A. Pochet, Ingénieur agronome, Verneuil.
Barth **Pocquet**, Directeur du *Journal de Rennes*, Rennes.
A. Richer, Lieutenant de vaisseau, Lorient.
Le comte de Robieu, château de Montgiroux, par Alexain (Mayenne).
Victor Roche, Magistrat, Dieppe.
A. Roujol, Professeur à l'Ecole des Roches, Verneuil.
Olivier Senn, Négociant, Le Havre.
M. Thierry-Mieg, rue de la Côte, Le Havre.
Mme Vve de Tourville, château de Tourville, Pont-Audemer.
M. de la Vernette, Lieutenant au 28e d'infanterie, Gaillon (Eure).
Comte de la Villarmois, château de Trans, par Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine).
Comte de Vincelles, château de Penaurun, par Concarneau (Finistère).
Charles Waddington, Ingénieur, château de Vert (Eure-et-Loir).

7e France : Nord.

G. Agniel, Ingénieur, Sailly-Labourse, par Beuvry (Pas-de-Calais).
Olivier Benoist, Propriétaire-Agriculteur, Plailly (Oise).
Bigo-Danel, boul. de la Liberté, 95, Lille.
M. Bosquet, Magistrat, Douai.
V. Bousquet, Ingénieur, Courrières (Pas-de-Calais).
L'abbé Caillet, Curé à Mondrepuis, par Hirson (Aisne).
Victor Carrez, Ingénieur, Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).
P. Crépin, Maison St-François de Sales, Berck-Plage (Pas-de-Calais).
Liévin-Danel, rue Boucher-de-Perthes, 49, Lille.
L'abbé J. Delcluse, Curé à Tortefontaine, par Hesdin (Pas-de-Calais).
Paul Descamps, Ingénieur-électricien, rue des Poissonceaux, 3, Lille.
André **Doutriaux**, Avocat, rue d'Oultremont, Valenciennes.
G. Foissey, Courtier maritime, Calais.
Constant **Furne**, St-Léonard, par Pont-de-Briques (Pas-de-Calais).
M. Gourdet, rue de Noyon, 1, Amiens.
Eugène **Guerin**, Industriel, place d'Armes, 17, Cambrai.
Le Dr Jacquot, à Creil (Oise).
A. Landrin, Agriculteur-Industriel, Berteaucourt-Epourdon, par La Fère (Aisne).
Maurice Larivière, Ingénieur, boul. de la Liberté, 137, Lille.
Joseph **Laroche**, Terrie de Cité, 16, Arras.
L'abbé A. Ledoux, Curé à Guemps, par Audruicq (Pas-de-Calais).
P. Lefèvre-Desurmont, rue de Douai, 103, Lille.
M. Leloup, Président de la Chambre de commerce, Arras.
J. de Loisy, Noyon.
L'abbé Marette, Curé-Doyen, Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).
Mr de Moranl, Mondidier.
P. Oudin, Ingénieur, St-Germain, par Soissons.
Edmond Ouinet, Professeur au Collège, Avesnes.
Georges Pou, Industriel, Noyon.
F. Prieur, Major au 120e régiment d'infanterie, Péronne.
A. Reboux, Directeur du *Journal de Roubaix*, Roubaix.
Jules **Scrive-Loyer**, Industriel, rue Léon-Gambetta, 294, Lille.
Mme Scrive de Negri, rue Gambetta, 292, Lille.
Le baron de **Trétaigne**, Château de Festieux (Aisne).
G. Waldelière fils, rue des Fossés-Neufs, 6, Lille.
Le Dr Vigier, Abbeville.

8e Étranger.

Allemagne. — Louis Arqué, Elève Consul, Consulat de France, Nuremberg.
L'abbé Doyen, Professeur au Séminaire de Beauregard, Thionville.
L'abbé E. Gapczynski, Schützenstrasse, 17, Posen.
Mlle Marie Gier, Gottenhausen, près Saverne.
L. Stibing, Barerstrasse, 38, Munich.

Angleterre. — W. C. Crawford, Lockharton Gardens, 1, Clinton Road, Edinburgh.
Edmund E. Goodbody, Brook House, G. Bardfield Braintin (Essex).
M. Lacroix, Jervin Street, 19, Londres E. C..
H. Lefeuvre-Méaulle, Consul de France, Ailesbury R., 47, Dublin.
C. S. Loch, Drylaw Hatch, Oxshott (Surrey).
Jean Périer, Consul suppléant, Madeira Road, 33, Streatham (S. W.).
J. Sallin, Négociant, Londres.

Belgique. — Paul de Bruges, Sart St-Eustache, près Fosses-Namur.
L. de Buggenoms, P. de Bronckart, 19, Liège.
Ernest Desenfons, Avocat, rue du Mont-de-Piété, 11, Mons.
François Drion, consul de Belgique, rue des Cultes, 23, Bruxelles.
M. Dubois, Directeur de l'Institut supérieur de commerce, rue des Peintres, 51, Anvers.
Henri Dumon, faub. de Valenciennes, Tournai.
Pascal Lohest, Avocat, Liège.
Victor **Muller**, Avocat, rue Ste-Véronique, 20, Liège.
Albert Neuville, rue Louvrex, Liège.
Charles Sépulche-Dor, Industriel, Liège.
Charles Sépulchre-Lemaire, Industriel, Herstal-lez-Liège.
Édouard Sépulchre, Ingénieur, Marche-lez-Dames.
François Sépulchre, Industriel, Liège.
Léon Sépulchre, Herstal.
Louis Sépulchre, Herstal.
Dr Edg. Snyers, rue St-Denis, 10, Liège.
Pierre **Villems**, rue Plateau, 47, Gand.
L'abbé Xhaabd, rue Stéphenson, 67, Schaerbeck, Bruxelles.

Espagne. — Nicanor de la Alas Pumarino, Calle de Ricoletos, Madrid.
Mis d'Alella, Ramble de Canaletas, 6, Barcelone.
José Bertrand, Calle Modolell, 15, San-Gervasio, Barcelone.
Manuel Bertrand y Salsas, Industriel, Trafalgar, 50, Barcelone.
Dr Higinio G. Caso, Trinidad, 7, Gijon.
Mis de Castelar, Magdalena, 12, Madrid.
Pascual Cervera, Amiral, Puerto Réal, p. Cadix.
Oriol Marti, Puerta Ferrisa, 17, Barcelone.
José Monégal y Noguès, Calle de Moncada, 19, Barcelone.
Trinidad Monégal, Avocat, Conde del Asalto, 22, 2e, Barcelone.
Dr Feliz Montenegro, por Caceres, Cordobilla.
Dr Luis Perez de Guzmann, Jerez de los Caballeros, Badajoz.

Candido Ruiz Martinez, Villaneva, 15, Madrid.
Cte de San Bernardo, Castellana, 27, Madrid.
Alfons Sunol, rue Simon-Oller, 1, Barcelone.
Jean Vergès-Barris, Palafrugell (Catalogne).
Dr **Villar Grangel**, Ateneo cientifico literario y artistico, Madrid.

Grèce. — Jean Dragoumis, av. d'Amélie, Athènes.

Hongrie. — M. **Béla Gerbert**, Pétroseny.

Italie. — Mis d'Ayala Valva, Rione Sirignano, 2, Naples.
Duilio **Bossi**, Pasteur, Luino.
Nobile Girolamo Calvi, via Bassano Parrone, 2, Milan.
Cte Franc. Cavazza, via Farini 3, Bologne.
L'abbé Giovanni Crovato, Nigoline, prov. de Brescia.
Ranuzzi-Segui Conte Cav. Cesare, via Mazzini, 15, Bologne.

Pologne. — Dr K. **Lutoslawski**, Varsovie.

Portugal. — Carlos d'Abren e Sousa, Paseo das Vaccas, Belem, Lisbonne.
José Braamcamp de Matos, Azaruja, Castello Ventoso.
Fernando de Brederode, rua do Salitre, 314, Lisbonne.
Dr Luiz Pizarro da Cunha Porto Carrero, casa d'Oleiras, Felgueiras.
Visconte de Guilhomil-Cadouços, Foz do Douro, Porto.
Dr Serras e Silva, professeur à la Faculté de médecine, Coimbra.
Teixeira de Vasconcellos, Amarante.
João de Vasconcellos, sous-lieutenant d'Infanterie, Porto.
Dr Armando Vieira de Castro Cadouços, Foz do Douro.

Roumanie. — C. A. Berindei, Ingénieur, Gara Beoca.
Liceul Traian, T. Severin.
Nestor **Uréchia**, Ingénieur, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Strada Poliza, 16, Bucarest.
N. Zanné, Professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Strada Negustori, 1, Bucarest.
Laurent Zara, Docteur en droit, Strada Lucaci, 13, Bucarest.
M. Zénide, Strada Dionisie, 18, Bucarest.

Russie. — A. **Bochanow**, Notaire, Riga.
Jacques H. Epstein, rue Graniczna, 15, Varsovie.
Auguste **Ferrand**, Industriel, Kojevniki, Derbenorskaïa naberejnaïa, 36, Moscou.
H. Landru, Industriel, Moscou.
André Moussy, Dr de la Manufacture de soieries, Moscou.
H. Laming, Direct. de la Cie du Gaz, Moscou.
C. Pobedonostzeff, Procureur du St-Synode, Liteina, 62, St-Pétersbourg.
Louis Simon, Industriel, Moscou.
Alexandre Vaïkout, Professeur à l'Université, St-Pétersbourg.

Suède. — W. Carlson-Feorell, Professeur, Lundsberg (Nässundet).
Ernst Sjöberg, Drottninggatan, 45, Stockholm.

Suisse. — Alfred **d'Amman**, Ingénieur, Beauséjour, par Fribourg.
Jean Brunhes, Professeur a l'Université catholique, Fribourg.
L'abbé E. **Carry**, rue des Granges, 13, Genève.
Alfred Geigy, Fossé St-Léonard, Bâle.
J. Loubet, avenue des Vollandes, 1, Genève.
Émile Philippe, Industriel, rue des Voirons, 2, Genève.
Léon Poinsard, rue Beaulieu, 72, Berne.

Turquie. — A. Suha Bey, Ingénieur, Constantinople.

Amerique : Brésil. — Dr Arriowaldo do Amaral, rua da Guitanda, 1, São Paulo.
A. S. Azevedo, rua de Rosario, 4, Santos.
José Gonçalves de Castro-Cincura, Largol de Julho, 2, Bahia.
Dr Corcolano Burgos, Amparo, São Paulo.
Dr Vicente de Carvalho, Santos.
Dr Dinamerico Rangel, Avocat, Traversa do Commercio, 1, São Paulo.
Arthur Ferreira Machado Guimaraès, rua Ourives, 173, Largo de Santa Rita, Rio de Janeiro.
V. da Silva Freira, Caixa, 18, Saô Paulo.
Bernardo Horta, Député, Rio de Janeiro.
Maurice Janmot, Estado de São Paulo, Araras.
Dr Domingos Jaquaribe, Director do Instituto Psicho-Phisiologico, São Paulo.
C. A. de Lacerda Franco, rue Conselheiro Nebias, 75, São Paulo.
J. de Mello Abren, rua 15 de Novembre, 58, São Paulo.
Dr Joaquim Miguel, rua Frei Gashar, 3, Santos.
Gabriel A. de Oliveira, S. João da Boa Vista, São Paulo.
Dr Alfredo Patricio, Amparo, São Paulo.
Dr José Piza, Avocat, Rio de Janeiro.
Dr Plinio Barrello, São Paulo.
Dr Raul de Rezende Carvhalo, Santos.
Jôaô Ribeiro de Oliveira e Souza, Juiz de Fora.
Lycen de Sagrado Coraçao, São Paulo.
Dr L. G. da Silva Leme, rua de Liberdade, 45, São Paulo.
José da Silveira Campos, Planteur de café, Ribeirao Preto, São Paulo.
Dr **Silveira Cintra**, rua da Bonn Retiro, 23, São Paulo.
Dr **Silvio Romero**, Professeur, Rio de Janeiro.

Canada. — Mgr A. Archambault, à l'Archevêché, Montréal.

Dr L. O. Bournival, Saint-Barnabé, comté de St-Maurice (prov. de Québec).
Léon **Gerin**, Coaticooke, prov. de Québec.
Pierre Pochet, Étudiant, Montréal.

Chili. — José **A. Alfonso**, hijo, Casilla, 896, Santiago.

Guadeloupe. — Hip. Ernoult, Ste-Rose, par Pointe-à-Pitre.

Guyanne. — Gaston Clanis, Négociant, Cayenne.

Haiti. — Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince.
R. M. Marie Anne des Anges, Supérieure des Filles de la Sagesse, Jérémie.
L'abbé P. Noel, à l'Archevêché, Port-au-Prince.
L'abbé Pichon, Vicaire général, Port-au-Prince.

Mexique. — Gonzalo **Camara**, Calle 57, n° 512, Mérida, Yucatan.
M. **Corcuera**, Industriel, Calle de Palacio, 21, Guadalajara.
José Frava Rendon, Avocat, Calle 64, n° 517, Merida (Yucatan).
Dr J.-E. Monjaras, 2a de Yturbide, n° 1, Mexico D. F.

Pérou. — Manuel Maria Izaga, Chielayo.

République Argentine. — Carlos Daireaux, Lieutenant de vaisseau, Calle Esmeralda, 61, Buenos-Aires.
Victor Tailhades, Calle Uspallata, 750 (Buenos-Aires).

Afrique orientale portugaise. — Monteiro de Macedo, Ingénieur, Quelimane.
A. de **Portugal Durão**, Quelimane.
Édouard Prudhomme, Gérant de la Cie du Boror, Quelimane.

Égypte. — Ahmed Fathy Zaglout Bey, Président du tribunal indigène, Le Caire.

Madagascar. — Jottras, Capitaine d'infanterie coloniale, Andriaména, par Maévétanana.
Janvier de la Motte, Lieutenant au 2e Régiment malgache, Tamatave.
M. Toguenne, Chef de bataillon, Maintirano.

Tunisie. — L'abbé Botrel, à Essemane, par Béja.

Asie : Chine. — Ch. Jasson, Receveur des postes françaises, Han Kéou.
M. **Pernotte**, Attaché à la banque de l'Indo-Chine, Han-Kéou.
Cochinchine. — Ed. L. Achard, Inspecteur d'agriculture, Thoi-Loi (Cantho).
Inde. — E. Labussière, Agent consulaire, Colombo, Ceylan.
Siam. — M. Saint-Pierre, Banque de l'Indo-Chine, Bangkok.

La suite de la Liste, contenant les nouveaux membres, sera publiée dans le prochain *Bulletin*. Ceux de nos confrères qui auraient recruté de nouveaux adhérents sont priés de nous faire parvenir leurs noms le plus tôt possible.

RÉUNION DU CONSEIL

Le Conseil de la *Société de Science sociale* s'est réuni le 23 décembre dernier, au siège social, 56, rue Jacob.

La séance est ouverte à 8 heures 3/4 du soir, sous la présidence de M. Paul de Rousiers, président.

La parole est donnée à M. Maurice Firmin-Didot, trésorier, pour l'exposé de la situation financière.

Cette situation, très satisfaisante pour une première année, a permis de faire face aux frais généraux, à ceux de l'enquête accomplie en Norvège par M. Paul Bureau et à ceux de la subvention accordée à M. Arqué pour ses observations en Bavière. La balance des comptes laisse un solde créditeur de 115 francs.

M. Paul de Rousiers constate que ces débuts sont encourageants. Il rappelle les travaux désintéressés accomplis en Allemagne par M. Paul Roux, et met sur le tapis la question des enquêtes futures.

M. l'abbé Hemmer, interrogé sur la possibilité qu'il y aurait pour lui de faire un voyage d'observation sociale dans la région de l'Allemagne du Nord, où s'est élaboré le type du Saxon particulariste, déclare qu'il a besoin de réfléchir à ce sujet, mais qu'il espère donner au Conseil une réponse favorable.

M. Bureau fait savoir que des auditeurs de son cours de science sociale, nouvellement formés à la méthode d'observation, sont disposés à entreprendre des enquêtes, et que l'un d'eux serait, par ses aptitudes, tout à fait qualifié pour s'occuper d'une monographie en Angleterre.

Cette monographie, qui aurait pour

théâtre un lieu à déterminer dans les comtés saxons du sud de l'Angleterre, est réclamée depuis longtemps par nos amis.

Elle éclairerait, par l'observation des faits présents, l'hypothèse historique relative aux origines de la famille particulariste en Angleterre. Jointe à l'étude de M. Paul Bureau sur la Norvège et aux travaux projetés en Allemagne, elle constituerait une contribution nouvelle à l'histoire de la formation particulariste entreprise par notre maître Henri de Tourville. La Société de science sociale arriverait ainsi, dès la seconde année de son existence, à réaliser un programme déjà conçu depuis de longues années.

M. Demolins expose la situation grandissante de la Revue, grâce à l'augmentation croissante du nombre des lecteurs.

Dans le courant de l'année dernière, le nombre des nouveaux membres admis dans la Société s'est élevé à près de trois cents. Les modifications apportées dans la publication de la Revue ont rencontré dans le public une approbation générale.

M. Bureau, sur la demande du Conseil, fait un récit fort intéressant de son voyage en Norvège. Il rend compte des observations nouvelles qu'il a enregistrées, des concours précieux qui l'ont aidé dans son enquête, et des perspectives scientifiques ouvertes désormais par certaines de ses constatations. Il pense pouvoir rectifier sur quelques points les assertions de Le Play et préciser, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, le type du paysan norvégien.

M. Paul Bureau est vivement félicité de son enquête et de son récit. Des échanges de vue ont lieu ensuite sur certaines questions amenées par cet exposé, notamment sur le rôle de la pêche du saumon et sur l'établissement primitif du paysan norvégien. M. Demolins constate que le milieu physique de la Norvège a surtout eu pour résultat de développer chez l'habitant de ce pays l'aptitude à l'isolement, ce qui est le fait capital qui a fait évoluer la formation communautaire vers la formation particulariste.

M. Paul Bureau espère pouvoir remettre son rapport dans le courant du mois d'avril prochain.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire,

G. D'AZAMBUJA.

LE MOUVEMENT LIBÉRAL EN RUSSIE

Les revers éprouvés par la Russie au cours de ses opérations militaires contre le Japon ont eu un contre-coup dans l'opinion publique. Le « mouvement libéral », c'est-à-dire le mécontentement de ceux qui veulent la cessation du pouvoir absolu et l'établissement d'une constitution parlementaire, s'est manifesté avec une certaine force, bien qu'il ne dépasse pas les limites de la classe lettrée, relativement peu nombreuse en Russie.

Ce mouvement date de loin. Dès 1825, les libéraux d'alors, excités par l'effervescence qui se produisait dans presque tous les pays de l'Europe, tentaient une révolution contre le tsar Nicolas Ier, accusé d'incarner à cette époque l'esprit réactionnaire.

Depuis lors, la question d'une « constitution russe » a été agitée plusieurs fois, mais les efforts déployés en ce sens sont restés infructueux. L'agitation, en effet, a toujours été superficielle. L' « esprit nouveau », à la différence de ce qui se passe ailleurs, ne souffle guère que dans la classe supérieure, à laquelle il faut joindre çà et là les individualités de la classe inférieure qui, « déracinées » par un concours de circonstances quelconques, ont eu le bénéfice d'une forte instruction. Bien entendu, d'ailleurs, les tendances révolutionnaires ne soulèvent pas, contre l'ordre de choses établi, la fraction importante de l'aristocratie qui, grâce aux fonctions publiques et aux faveurs, bénéficie de cet ordre. On conçoit donc que les mécontents, soit nihilistes, soit « libéraux », ne forment en définitive qu'une poignée. Mais cette poignée est en communion d'idées, par les livres, les journaux, l'enseignement et toutes les branches du commerce intel-

lectuel, avec des groupes d'esprits beaucoup plus nombreux qui s'agitent depuis longtemps dans d'autres pays de l'Europe. C'est cette communion d'idées, en définitive, qui rend forts les apôtres de la nouveauté. Ils sentent derrière eux toute une armée intellectuelle.

Le tsar, lui, sent derrière sa personne une autre armée : celle du peuple, des paysans, qui forment la grande masse de la société russe. Si, dans cette société, l'élément révolutionnaire est en haut, l'élément conservateur est en bas. C'est le formidable appui moral de cette masse qui a permis jusqu'ici au souverain de conserver son autorité patriarcale, c'est-à-dire absolue, et de demeurer, selon l'expression connue, le « petit père » de son peuple.

Pourtant, on conçoit que les idées marchent, et qu'il y ait des concessions à faire. En ce qui concerne la guerre russo-japonaise, il est bien clair que cette guerre manque de popularité, non seulement auprès des intellectuels et des libéraux, mais encore auprès des paysans, qui, incapables d'élargir leur patriotisme aux gigantesques dimensions de l'empire moscovite, ne comprennent pas la nécessité d'aller se faire tuer si loin. Aussi les manifestations en faveur de la paix qui ont eu lieu à Saint-Pétersbourg et en diverses villes, ont-elles quelque chance de rencontrer de l'écho. Les partisans des réformes en profitent pour faire entendre de nouveau leurs revendications et leur donner plus de force.

L'empereur voit ce mouvement et en mesure l'étendue. Aussi a-t-il pris les devants et adressé au Sénat un rescrit où il annonce de grands changements.

« Si le besoin de telle ou telle modification s'affirme avec certitude, dit Nicolas II dans ce document, nous considérons comme nécessaire de procéder à sa mise à exécution, alors même que cette modification provoquerait l'introduction dans la législation d'innovations essentielles. »

Du reste, la première pensée du souverain est précisément pour ces paysans dont le respect traditionnel et filial constitue le plus ferme rempart de son trône :

« Notre plus vive sollicitude va tout d'abord à la classe la plus nombreuse de celles qui composent notre peuple ; à la classe des paysans que nous voulons organiser au mieux de ses intérêts et de son bonheur. Nous faisons connaître que, conformément à nos instructions, cette question est en préparation. Elle est soumise à un examen approfondi, ainsi que les projets primitifs du ministère de l'Intérieur, dont l'indication détaillée a été donnée en son lieu.

« En ce moment, ont lieu des délibérations auxquelles prennent part les membres les plus éminents et les plus compétents de l'administration et qui portent sur les questions les plus importantes intéressant les paysans. Ces questions sont étudiées à la lumière de la science, et d'après les données des enquêtes faites sur les besoins généraux de la classe agricole par des commissions locales. »

Le tsar ajoute que, par son ordre, ces innovations seront incorporées à la législation générale de l'Empire.

Après cette question des paysans, qui occupe une large place dans le rescrit, vient l'énoncé de diverses mesures tendant à donner satisfaction, au moins en partie, aux désirs de l'opinion « libérale ».

Par exemple, on tâchera de faire entrer plus d'égalité dans les mœurs judiciaires, et « on facilitera, aux personnes victimes de traitements arbitraires, les moyens de se faire rendre justice ».

On sait que ce genre d'abus est un de ceux que l'on reproche le plus au gouvernement russe, à ses magistrats et à ses agents. Tout le célèbre roman de Tolstoï, *Résurrection*, a pour objet la satire de ces procédés arbitraires. Mais, ici, le problème qui se pose est de savoir si les bonnes intentions du souverain sauront se faire jour, efficacement, à travers les résistances intéressées des agents subalternes.

Le tsar veut aussi multiplier les corps élus et les associer, d'une façon moins rudimentaire, à la question des intérêts locaux. Il a donc résolu « de confier aux institutions locales et municipales le soin de prendre la plus grande part possible à l'administration en faisant droit aux re-

vendications locales de divers ordres ». Il entend également « convoquer à faire partie de ces institutions, les représentants de toutes les fractions de la population intéressées aux affaires locales, afin de donner satisfaction, dans la plus large mesure possible, aux desiderata de cette population ». En conséquence, il va être créé, « outre les *zemstvos* de gouvernement et les *zemstvos* de districts, et en corrélation étroite avec eux, des institutions publiques devant s'occuper de l'administration locale et de la prospérité des affaires sur des territoires de faible étendue ».

Il y aura des mesures en faveur des ouvriers, notamment un système d'assurances par l'État. On revisera et on adoucira les lois d'exception, provoquées par les attentats nihilistes ou autres ; on élargira la liberté religieuse en faveur des personnes qui ne professent pas le culte orthodoxe ; on diminuera les mesures de précaution et de surveillance vis-à-vis des étrangers ; on relâchera dans une certaine mesure les liens qui brident la presse. Enfin, le rescrit fait prévoir, sans les définir, « une série de grandes innovations intérieures, dont une partie, préparée conformément aux instructions par nous précédemment données, est déjà prête à être soumise à un examen préliminaire ».

Ce rescrit, comme l'on devait s'y attendre, a fait une énorme sensation. Il est difficile de prédire tout ce qui en sortira. Ceux qui parlent déjà de révolution radicale, de bouleversement fondamental, oublient peut-être l'immense force d'inertie qu'opposera sans doute, à des réformes trop prononcées, le corps de la nation russe. D'autre part, il est assez naturel que la Russie, tournée depuis longtemps vers l'Occident en ce qui concerne la constitution de son organisme politique, se décide à évoluer, dans les limites de ce qui touche à cet organisme, selon la direction prise presque partout par les gouvernements civilisés. En disant que tout cela finira, pour la société russe, par un « remaniement de façade », on a de fortes chances pour ne pas se tromper.

H. B.

AU PAYS DE LA VIE INTENSE

M. l'abbé Félix Klein, bien connu de nos amis pour ses remarquables ouvrages : *Autour du dilettantisme*, *Quelques motifs d'espérer*, etc., qui a fait connaître à la France les curieuses figures de Mgr Ireland (*L'Église et le siècle*) et de Mgr Spalding (*Opportunités*), vient de faire un nouveau voyage aux États-Unis et en revient avec un volume encore plus intéressant, s'il est possible, que les premiers.

S'inspirant du récent ouvrage de M. Roosevelt, M. l'abbé Klein a intitulé le sien : *Au Pays de la vie intense*, et ce sont bien, en effet, de merveilleux exemples de vie qu'il est allé voir là-bas. L'auteur a vu New-York, Boston, Montréal, Rochester, Chicago, Péoria, Saint-Louis, Pittsburg, Washington, Baltimore, Philadelphie. Il a été « piloté », d'une façon fort intelligente, par les représentants les plus actifs du clergé catholique américain, et a recueilli des observations fort suggestives, qui n'étaient pas toujours, il faut le dire, pour remplir d'orgueil son âme de Français.

L'auteur a entremêlé, d'une façon fort attrayante, le récit pittoresque de son voyage et les résultats de son enquête. Celle-ci portait principalement sur la situation du catholicisme et de l'enseignement aux États-Unis. Cette situation, comme on le sait, est admirablement prospère. Ce qui est admirable aussi, et ce qui frappe à chaque instant le lecteur, c'est la pleine et entière liberté dont jouit, dans ce pays protestant, l'enseignement catholique. On le considère comme un auxiliaire et non comme un ennemi. Les hommes d'initiative, les fondateurs généreux peuvent aller de l'avant sans crainte d'être arrêtés par les filets et les chausse-trapes d'une législation ou d'une administration tracassières. Le contraste entre les deux rives de l'Atlantique, à ce point de vue, était d'autant plus « intense » pour M. l'abbé Klein, qu'il s'était embarqué, au Havre, avec une véritable « cargaison » de religieux et de religieuses, obligés d'aller chercher au delà des mers une terre plus hospitalière que leur patrie. L'accueil

qu'on leur fait là-bas est, en effet, singulièrement encourageant, et l'auteur rappelle le mot typique du président Roosevelt : « Des émigrants de cette espèce, on ne nous en enverra jamais assez ».

C'est qu'aux États-Unis, pour les ouvriers de l'apostolat et de l'enseignement comme pour les travailleurs manuels, ce n'est pas la besogne qui manque. Les « opportunités » d'agir et de multiplier la vie autour de soi sont innombrables. A chaque instant ce sont des diocèses, des paroisses qui se fondent. Des universités poussent comme des champignons. Des écoles s'ouvrent, saluées avec enthousiasme par les familles de toutes les confessions et où institutrices catholiques et protestantes fraternisent parfois sans la moindre gêne. Et, ce qui est superbe, c'est l'élan de tous, le dévouement des prêtres, la libéralité des fidèles, la rapidité des organisations. Ouvrons au hasard le volume à la page où il est question de Philadelphie :

« Ils (les catholiques) sont 375.000 dans le diocèse, avec 374 prêtres séculiers et 103 réguliers, 106 grands séminaristes, 98 frères des écoles chrétiennes, 2.135 religieuses réparties en 19 congrégations. Sans parler des sept collèges ni des deux écoles industrielles qui leur appartiennent, ils élèvent 3.913 enfants dans leurs orphelinats et 45.353 dans leurs écoles paroissiales. Ils ont, dans la ville même de Philadelphie, 84 paroisses, 14 de plus que n'en compte Paris. Et que de vie dans chacune! Je suis descendu au presbytère de Notre-Dame de la Merci, dans North Broad street. La paroisse, qui n'a pas quinze ans d'existence, possède une des églises les plus artistiques et les plus pieuses qu'on puisse rêver, un presbytère assez grand et confortable, une école où les sœurs instruisent 510 enfants, et le tout a coûté dans les trois millions. En Amérique, dès qu'il se bâtit une ville nouvelle, ou un quartier neuf dans une ville ancienne, ou bien encore dès qu'une paroisse est devenue trop populeuse pour être suivie de près, l'évêque fait venir un jeune prêtre et lui assigne comme champ d'action tel ou tel territoire : « Vous êtes curé de tel pays, ou curé de telle rue à telle autre. Allez et faites de votre mieux ». De constructions ou d'argent, il n'est pas question. Il s'agit de se débrouiller. En quelques années, tout est créé, organisé, à peu près payé; l'évêque peut venir consacrer l'église, bénir l'école, féliciter le curé et ses paroissiens ».

M. l'abbé Klein, qui a « interviewé » au cours de son voyage d'éminents personnages, comme le président Roosevelt et le « cardinal Gibbons, a aussi, par raccroc, rendu visite à Mgr Mac Quaid, évêque de Rochester, représenté en Europe comme « réactionnaire » parce qu'il a été en polémique avec Mgr Ireland, mais qui est plus progressif en réalité que beaucoup d'autres et a consacré le meilleur de ses soins à la création d'un séminaire modèle, où tous les progrès modernes sont hardiment utilisés. Ailleurs, c'est l'Université Notre-Dame, de South Bend, dont l'agencement a émerveillé le visiteur.

En un mot, les catholiques d'outre-mer, pour employer une expression triviale mais expressive, sont tout à fait « dans le train ». Il faut savoir gré à M. l'abbé Klein de nous le faire si bien voir, et le féliciter de son beau livre, qui est en même temps une bonne œuvre.

G. D'A.

Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligés de renvoyer la *Correspondance* au prochain *Bulletin*.

AVIS

Certaines personnes ayant tenté d'abuser des renseignements publiés au sujet des **groupes d'expansion commerciale**, nous sommes obligés de modifier les conditions de cette publicité.

A l'avenir, ces renseignements ne seront plus communiqués qu'aux adhérents régulièrement inscrits dans un des Comptoirs et seulement pour les articles qui les intéressent.

On est prié d'adresser les demandes au Secrétariat de la *Science sociale*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La politique franco-anglaise et l'arbitrage international, par Gabriel Louis Jaray. Un volume in-16... Perrin.

Tous ceux qui s'intéressent à la politique étrangère de la France et aux grands mouvements des esprits qui agitent le monde civilisé, se sont demandé ce qu'il fallait penser de certains événements auxquels nous assistons : le rapprochement franco-anglais suivant de si près les terribles angoisses de Fachoda ; les convoitises nationales et la guerre russo-japonaise éclatant, alors qu'on ne parlait en notre pays que de paix, de traités d'arbitrage, voire de désarmement et qu'on signait les traités récents d'arbitrage permanent avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.

Ce livre répond à ces questions. Il est présenté au public par M. Gabriel Hanotaux, qui formule ainsi son appréciation : « Réunir dans cet ouvrage une documentation solide, sincère, complète, un exposé clair, vif, réel, — pas des fatras, rien de poncif, — et en plus, l'avis fidèlement reproduit de la plupart des hommes compétents, voilà certes des mérites rares et qui assurent au livre un succès actuel et une autorité durable. L'auteur a une façon gentille et douce d'avoir raison, qui est très convaincante : lisez ce livre »

L'Alcoolisme et les moyens de le combattre jugés par l'expérience, par le Dr Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la Ville de Paris. Un vol. in-12. Lecoffre, Paris.

La question si importante de l'Alcoolisme a déjà été traitée à bien des points de vue. M. Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la Ville de Paris, a voulu surtout étudier les mesures prises pour combattre le fléau, et il a entrepris de découvrir, par les faits, par la comparaison des statistiques, quelles avaient été, quelles pouvaient être encore les plus efficaces. C'est là la nouveauté et c'est là la grande utilité de ce volume. Il est composé d'ailleurs avec beaucoup de science et l'on y sent la pratique familière des procédés les plus délicats de la statistique comparée. L'auteur sait les mettre en œuvre avec clarté.

La première partie du volume, sorte de préface, montre la consommation de l'alcool dans les principaux pays de l'Europe ; la seconde établit que l'alcool est un aliment vénéneux ; la troisième examine les résultats obtenus par les différentes mesures employées pour restreindre l'alcoolisme.

Hippolyte Taine, par Lucien Roure. — P. Lethielleux, Paris.

Taine occupe une place considérable dans le mouvement de la pensée au dix-neuvième siècle. Son esprit très averti a touché à de multiples questions et notamment à des questions qui touchent aux bases de la science sociale. De là la difficulté de porter sur son œuvre un jugement d'ensemble.

M. Lucien Roure, dont nous avons quelquefois cité dans cette revue les articles philosophiques, a essayé de porter ce jugement. Dans son ouvrage, il examine la pensée philosophique, religieuse, politique et sociale de Taine. Il la suit dans ses diverses manifestations ; il l'éclaire à l'aide des divers travaux critiques parus jusqu'à ce jour, à l'aide aussi des deux volumes de correspondance récemment publiés. Ainsi apparaît devant nous un Taine bien vivant et authentique.

En particulier, M. Roure s'est efforcé de dégager plus nettement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici le fond de la philosophie de Taine, par où s'explique toute son œuvre. D'un intérêt très actuel sont les pages sur sa conception de l'organisation politique et sociale de l'État moderne. Le dernier chapitre étudie un problème captivant soulevé par des controverses récentes : Y a-t-il deux Taine : le Taine d'avant les *Origines de la France contemporaine*, le Taine après les *Origines ?*

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant : ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 12e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Réunion annuelle de la Société. — Correspondance — Une conférence de M. Demolins, par M. A. R. — Groupes d'expansion commerciale en formation, par M. S. M. — Nécessité de relever la situation de nos consuls, par un Exportateur français. — Observations à ce sujet, par M. P. R. — Les échanges d'enfants, par M. G. D'AZAMBUJA. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par EDMOND DEMOLINS, ROBERT PINOT et PAUL DE ROUSIERS.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. D'AZAMBUJA.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. DE PRÉVILLE.

N° 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par EDMOND DEMOLINS.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par ALBERT DAUPRAT.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon POINSARD.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par EDMOND DEMOLINS.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. DE PRÉVILLE.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par EDMOND DEMOLINS. (Fasc. double.)

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs

travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs :

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNÉE 1905 12e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. Ed. L. Achard, inspecteur d'agriculture, Thoi Lai, Cantho (Cochinchine), présenté par M. E. Demolins.

Louis Allainguillaume, présenté par le même.

R. M. Marie-Anne des Anges, supérieure des Filles de la Sagesse, Jérémie (Haïti), présentée par M. l'abbé Pichon.

Le Dr Erasmo de Assumpçao, avocat, Santos (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Pedro Martinez Baselgo, professeur de pathologie, Saragosse (Espagne), présenté par M. E. Demolins.

M. Belleville, Rouen (Seine-Inférieure), présenté par le même.

F. Bertholon, négociant, Londres, présenté par M. Jean Périer.

Le Comte de Caraman, député, avenue de l'Alma, 3, Paris, présenté par le Dr L. Bailhache.

Le Dr Chabanaix, Nontron (Dordogne), présenté par M. E. Demolins.

Alexis Chaussepied, président du Tribunal de Commerce et membre de la Chambre de Commerce de Saumur, présenté par M. Louis Hallouin.

André Colliez, Dr en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris, présenté par M. Louis Hallouin.

L'abbé Giovani Crovato, Nigoline (Italie), présenté par M. E. Demolins.

Jules Demolins, étudiant, Verneuil (Eure), présenté par M. A. Roujol.

Jean Dragoumis, Athènes, présenté par M. G. d'Azambuja.

M. Fabrice, Perpignan, présenté par M. Izarn.

Mme Ferré, Pau, présentée par M. F. Butel.

Max Fleiuss, secrétaire de l'Institut d'Histoire et de Géographie de Rio-de-Janeiro, présenté par M. A. Guimarães.

Maurice Guillot, commissionnaire, Paris, présenté par M. L. Hallouin.

Jules Krayenbuhl, agriculteur, Aïn el Asker (Tunisie), présenté par le Dr Cuénod.

H. Lefeuvre-Méaulle, consul de France à Dublin (Irlande), présenté par M. Jean Périer.

Louis Monnier, banquier, Paris, présenté par M. E. Demolins.

Henri Pilate, Lille, présenté par M. J. Scrive-Loyer.

Émile Pierret, publiciste, Paris, présenté par M. E. Demolins.

R. de Planhol, Paris, présenté par M. G. d'Azambuja.

Le Dr Plinio Barrello, Redacçao do Commercio de S. Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Lucien Poisat, négociant, Heysel. Bruxelles, présenté par M. Jean Périer.

Gaston Pommey, négociant, Buenos-Ayres, présenté par M. V. Tailhades.

Henri Raffard, secrétaire de l'Institut d'Histoire et de Géographie à Rio-de-Janeiro, présenté par M. A. Guimarães.

A. Ramspacher, industriel, St-Dié (Vosges), présenté par M. L. Hallouin.

Lyceu do Sagrado Coração, S. Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Le Dr Serras e Silva, professeur à la Faculté de médecine, Coïmbra (Portugal), présenté par M. E. Demolins.

M. Thierry, Paris, présenté par le même.

Daniel Touzaud, avocat, Angoulême (Charente), présenté par M. P. de Rousiers.

La Bibliothèque du Ministère des Affaires étrangères, Rome.

Omis sur la liste générale :

Le Dr Cuenod, à Tunis.

Albert Thiébault, administrateur délégué de la société l'Union des explosifs, Villanueva, 11, Madrid.

Henri Willem, Milan, Italie.

RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu *le mardi* 9 *et le mercredi* 10 *mai*, dans l'hôtel de la *Société de géographie*, 184, boul. Saint-Germain, à Paris.

Le programme comprendra :

Séance du mardi après midi :

1° Communication de M. Paul de Rousiers sur les *Travaux de la Société*, son but scientifique, son programme des missions pour l'année : Mission de M. H. Hemmer en Westphalie; mission dans les comtés saxons en Angleterre;

2° Communication de M. Arqué, élève chancelier de France à Nuremberg, sur la *Petite industrie en Franconie;*

3° Communication de M. Paul Roux, sur sa *Monographie d'une famille de paysans du Lunebourg.*

Séance du mardi soir :

Conférence de M. Paul Bureau, sur son *Voyage d'études sociales en Norvège.* Cette conférence sera illustrée par des projections.

Séance du mercredi après midi :

1° Communication de M. Edmond Demolins, sur la *Classification sociale* et le moyen de s'en servir pour faire des observations sociales en France et à l'étranger;

2° *Communications des membres* sur les études locales en préparation;

3° Discussion sur les questions à mettre à l'étude.

Séance du mercredi soir :

Dîner.

Des démarches sont faites en vue d'obtenir des compagnies de chemin de fer la réduction à demi-places pour les membres de la Société qui viendront à la Réunion annuelle.

CORRESPONDANCE

Notre nouveau confrère, M. P. Martinez Baselga, professeur de pathologie à l'Université de Saragosse, nous adresse un important ouvrage qu'il vient de publier sur l'état social de l'Espagne : *Las penas del hombre, Patologia social española.*

Il nous écrit en même temps : « J'aime beaucoup la méthode de la Science sociale, dont je me sers pour mes études personnelles, j'étudie avec le plus grand soin votre publication, pour bien me pénétrer de son esprit et afin de pouvoir y collaborer. Je suis entièrement à votre disposition, si je puis vous être utile pour des observations à faire sur l'Espagne... »

Thoi-Lai, Cochinchine. — « Lecteur de vos ouvrages sur les causes de la supériorité des Anglo-Saxons et sur les routes des peuples modernes, lecteur de presque tous les ouvrages de M. de Rousiers, j'ai désiré connaître le détail des études que poursuit la Science sociale et suis heureux que le spécimen que j'ai reçu soit précisément celui où sont exposés les procédés et les applications de cette science. Avec les encouragements que j'y trouve de votre bienveillant concours, j'entrevois la possibilité de dresser le plan d'un travail que je désire entreprendre : *Étude des rapports qui existent entre le sol de la Cochinchine* (delta du Mékong) *la race annamite et la culture du riz.*

« Plus tard, quand mes occupations me permettront de compléter mes notes, je compte étendre cette étude aux pays voisins de topographie analogue, Siam, Birmanie, Bengale.

« Depuis 1899, j'habite la Cochinchine dont, pendant cinq ans, à titre d'Inspecteur de l'Agriculture, j'ai étudié la situation agricole. Grâce à diverses missions dont

j'ai été chargé par le gouverneur général, j'ai pu étudier cette culture dans les autres pays de l'union indo-chinoise et à l'étranger.

« L'intérêt que présente la production du riz pour l'avenir de notre colonie a si fortement retenu mon attention que j'ai sollicité ma mise en congé pour entreprendre la transformation en rizières de vastes étendues de terrain dans l'ouest de la Cochinchine. Au cours de mon séjour ici, j'ai accumulé un certain nombre de notes que je désire classer. Jusqu'à maintenant, j'ai hésité à entreprendre ce travail, ne voulant pas décrire dans leur banale succession les diverses opérations qu'exige cette culture. En lisant votre ouvrage sur les routes des peuples, j'ai été frappé par l'exposition du rôle que jouent certaines cultures. J'ai pensé que, mis sous une forme analogue, mon travail emprunterait à plus d'originalité un intérêt qui trop souvent fait défaut aux monographies agricoles.

« Je vous serai donc reconnaissant de me dire si, à votre avis, mon étude peut être poussée dans ce sens et si j'ai chance, en recherchant les actions et les réactions du sol, de la race qui l'occupe et de la culture établie, de donner une idée assez nette de cette culture et de ce qu'on peut en attendre... » — L. Achard.

J'ai répondu à M. Achard pour l'engager vivement à entreprendre cette étude et pour lui donner des indications à ce sujet.

M. Santiago Alba, député aux Cortes, nous écrit de Valladolid, qu'après avoir traduit en espagnol : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* il vient de traduire *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir?* Cette traduction sera précédée d'une étude préliminaire pour faire l'application à l'Espagne des idées exposées dans l'ouvrage.

Un de nos confrères de Paris nous écrit :

« Permettez-moi de vous féliciter de votre dernière étude de la *Science sociale* sur la Classification. J'attendais depuis longtemps cet exposé lumineux des résultats de la Science sociale qui me dispensera de recourir aux études antérieures, ou, plus exactement, qui m'indiquera toutes les références nécessaires pour mes recherches, sans perdre un temps considérable à parcourir les tables de matières.

« J'aimerais à voir un de vos collaborateur tenter une « étude d'ensemble des religions » dans leurs rapports avec l'état social des peuples. Il est indiscutable, pour vos disciples, que les religions ont subi des changements profonds selon les races qui les ont accueillies, qu'elles sont même quelquefois des « produits sociaux ». Il y a là matière à rapprochement qui illuminerait le problème religieux, le montrerait sous un tout autre aspect, ignoré du public et même des théologiens, et délimiterait la sphère d'influence sociale des dites religions. M. de Préville, qui nous intéresse si fort par ses études sur les religions orientales, devrait tenter un tel travail, déjà ébauché d'ailleurs dans de nombreux articles de la *Science sociale*.

« Puis-je exprimer un autre désir? L'*armée* est influencée par l'état social plus encore que la religion. Elle s'est constituée différemment, elle a été animée d'un esprit différent suivant les milieux sociaux qui lui ont donné naissance. Je me permets de vous signaler ce sujet d'études parce que vous pourriez le proposer à un de vos abonnés au courant des choses militaires... »

Mézin, le 1er février 1904. — « Mon cher Maître, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes plus vives félicitations au sujet du dernier fascicule. La Science sociale est maintenant en possession d'une Classification vraiment scientifique et bien supérieure à l'ancienne classification des quatre types de familles. Ce sera pour nous un merveilleux instrument de propagande, car il va être très facile, en se rapportant à votre classement par pays, de faire comprendre aux non-initiés toute la portée de la Science sociale, et de leur faire entrevoir la solution des diverses questions qui préoccupent l'opinion à juste titre.

« Me permettrez-vous ensuite de vous parler de moi? Depuis quelque temps, j'ai beaucoup travaillé pour la Science sociale

et j'ai entrepris de mener à bien une description méthodique de la Gascogne avec l'énumération des causes *naturelles* qui ont produit le type gascon, et ensuite la monographie d'une famille de vignerons du Terre-fort.

« J'avais autrefois attribué au type gascon des causes essentiellement historiques. Il y a du vrai dans ce que j'ai dit à ce sujet, mais les véritables causes de la production de ce type social sont surtout des causes naturelles. J'ai fait intervenir :

« 1° Le sous-sol : argiles détachées des Pyrénées et déposées sur des assises de calcaires. Dans certaines contrées, comme la Chalosse, l'Armagnac et surtout la Lande, ces argiles ont été recouvertes par des sables également d'origine pyrénéenne. Dans la région appelée Terre-fort (les vallées issues du plateau de Lannemezan), cette superposition sablonneuse ne s'est pas produite, et, sur les coteaux, la couche argileuse ou marneuse a été seulement modifiée à la surface par la formation de la terre végétale. Les sables apportés par les torrents pyrénéens (aujourd'hui de pauvres rivières telles que le Gers ou la Baïse) se sont déposés dans les vallées par le mélange avec l'argile des coteaux (précipitée), ce qui a constitué ce terrain particulier appelé boulbène.

« 2° Le climat : Influence du golfe de Gascogne. Grande différence avec le midi méditerranéen.

« 3° La position géographique. Situation en dehors des voies commerciales, et pays facile à défendre contre les invasions par suite de l'étroitesse des vallées, et des marécages landais.

« Ma monographie du vigneron du Terre-fort va me permettre de vous présenter un type de vigneron très différent du Tourangeau, du Saintongeais et aussi de son voisin le vigneron de l'Armagnac. J'ai déjà fait une rédaction de ces deux travaux que je compte modifier si besoin est... »

J. Garas.

M. Olphe-Galliard nous écrit qu'il prépare une étude sociale sur le type basque. Il nous adresse le plan général de cette étude qui sera très complète. Voici les conclusions qui, dès maintenant, paraissent se dégager :

« La famille basque est d'origine communautaire ; elle constitue un rameau du groupe pastoral. Cette formation a été ébranlée par la fixation au sol. — Ce démembrement de la communauté ne s'est pas produit dans le sens de la désorganisation, comme chez leurs voisins et compatriotes les Espagnols, mais par l'adjonction de certains traits caractéristiques de la formation particulariste ; cette orientation, simplement ébauchée d'ailleurs, s'est produite sous la double influence de la culture en collines et du voisinage de la mer. Cette orientation est restée à l'état d'ébauche, parce que les causes qui l'ont produite n'ont pas été exclusives, et se sont trouvées en conflit avec d'autres influences contraires, notamment le contact avec des voisins de formation communautaire désorganisée. — Aujourd'hui cette dernière formation tend à reprendre le dessus, parce que les nouvelles conditions économiques de l'agriculture rendent la situation du petit cultivateur de plus en plus précaire, et que la suppression de l'isolement de celui-ci le met en contact de plus en plus intime avec des communautaires désorganisés ; les autorités sociales, appartenant à cette dernière formation, agissent dans ce sens tant par leurs conseils que par leur exemple. »

Pour compléter son étude et pour préciser les caractères du type, M. Olphe-Galliard désire avoir des renseignements sur l'*émigration basque dans la République Argentine et au Chili*. Nous prions ceux de nos confrères qui pourraient fournir des renseignements à ce sujet, de vouloir bien nous les adresser, en répondant à tout ou partie des questions suivantes :

Y a-t-il, dans ces pays, une immigration riche, composée de jeunes gens appartenant à des milieux aisés et ayant quelques avances pécuniaires, et une immigration pauvre, sans aucune autre ressource que celle d'un travail immédiat? — Laquelle de ces deux catégories est la plus normale? — Sur chacune de ces catégories, indiquer :

1° Le milieu d'où sortent ces immigrants;

2° S'ils sont partis de leur propre mouvement, ou parce qu'ils étaient appelés par des parents;

3° Quels sont leurs moyens d'existence après qu'ils ont débarqué et avant qu'ils aient pu trouver du travail;

4° Quels procédés ils emploient pour trouver du travail;

5° Quels sont les divers travaux, ou occupations, dans lesquels on rencontre les Basques, en notant spécialement :

a) Quels sont les plus habituels ou, au contraire, lesquels sont exceptionnels;

b) Quels sont ceux dans lesquels les Basques réussissent le mieux;

6° Prennent-ils les métiers de manœuvres, terrassiers, portefaix, etc.; y restent-ils toute leur vie, ou, au contraire, ne les adoptent-ils qu'à titre transitoire;

7° Quels genres d'industries et de commerces professent ces immigrants; — comment ils y font leur apprentissage; — une fois celui-ci terminé, s'associent-ils, de préférence, avec des compatriotes, ou créent-ils de nouvelles maisons;

8° Se livrent-ils volontiers à la culture: en quoi consiste celle-ci; — quel est le genre de vie du cultivateur;

9° Quelle est la proportion de ceux qui restent dans le pays et de ceux qui reviennent en Europe: — ceux qui restent sont-ils seulement ceux qui n'ont pas réussi, ou bien se fixent-ils volontiers dans le pays après fortune faite;

10° Fondent-ils une famille en Amérique, et leurs enfants deviennent-ils américains, ou, au contraire, gardent-ils le culte et la nostalgie de la mère-patrie;

11° Comparaison entre les immigrants basques et ceux des autres nationalités, surtout aux points de vue du genre d'occupation, du résultat auquel ils arrivent, et de la proportion dans laquelle ils constituent la classe dirigeante et les pouvoirs publics;

12° Participation des Basques à l'administration du pays;

13° Leur mode d'existence est-il large et confortable, ou, au contraire, misérable et parcimonieux; — degré d'instruction et de culture morale; — y a-t-il des écoles, journaux, institutions de prévoyance, etc. qui se ressentent de l'influence des Basques;

14° Depuis combien de temps les Basques immigrent-ils dans le pays; — à l'origine, arrivaient-ils en pays neuf; — histoire de leur immigration;

15° Leur expansion continue-t-elle en pays neuf, soit par la création de nouveaux comptoirs, soit par de nouvelles exploitations industrielles ou agricoles;

16° Quels sont les autres pays dans lesquels les Basques émigrent.

M. P. Lebouteux continue son étude sur le Poitou, dont il nous a envoyé un premier essai de division par pays. Il nous écrit pour rectifier cette division sur certains points. Voici cette rectification :

1. Reproduction des bovidés.....	Gâtine de Parthenay.	Bocage ou Gâtine.
2. Engraissement...	Bocage angevin.	
3. Élevage et céréales.....	Bocage vendéen.	
4. Laiteries.....	Niortais.	Plaine proprement dite.
5. Production et élevage du mulet..	Mellois.	
6. Élevage du mulet et culture.....	Plaine de Vendée.	
7. Production du mulet, élevage du cheval, cultures diverses..	Marais.	
8. Production du mulet et culture.	Briançais.	Col. du Poitou.
9. Artificielles.....	Pays poitevin proprement dit.	
10. Vignes et carrières.....	Mirebalais?	
11. Maraîchers.....	Châtelleraudais.	
12. Cultures diverses.	Loudunais.	
13. Défrichement....	Beauce Montmorillonnaise.	

Nigoline (Italie). — « Après la lecture de votre ouvrage « *Comment la route crée le type social* », je me sentis votre disciple; et, comme il arrive toujours aux disciples convaincus et ardents, j'aurais voulu communiquer à tout le monde la nouvelle doctrine qui se présentait à mon esprit comme une philosophie nouvelle, destinée à nous faire comprendre les sociétés humaines et à les rendre meilleures. En attendant, je tâche d'en nourrir mon élève de quatorze ans. C'est une nourriture saine, solide et agréable qu'il peut digérer parfaitement, parce qu'il est très intelligent. D'abord j'eus de la peine

à la lui faire accepter, mais maintenant il en est heureux. Votre livre est devenu notre texte scolaire que nous étudions ensemble *con amore*. Jamais livre d'école n'a été plus intéressant pour nous et plus utile, parce qu'il développe l'intelligence et la mûrit. Le jeune garçon y apprend à devenir homme et homme complet, bien plus qu'avec les programmes d'études de nos écoles gouvernementales.

« Mais votre livre, ne nous présentant que les types sociaux les plus caractéristiques, nous a donné l'envie de connaître aussi les types similaires et de les étudier suivant l'ordre méthodique que vous même nous indiquez à la fin de chaque chapitre. Or, ces types similaires, où les étudier? Tous ont été décrits dans la *Science sociale* pendant les dix-huit années de sa première période ; mais une collection qui se compose de 36 volumes, et dont le prix s'élève à 350 francs, n'est pas à la portée de toutes les bourses. Et cependant, je regrette de renoncer à des études qui, selon votre intention, doivent entrer dans le plan de votre ouvrage et en remplir les lacunes. Est-ce que l'éditeur ne pourrait pas les publier de nouveau, en les réunissant en volumes, comme il a fait des études de M. Préville sur les sociétés africaines ?..... »

G. Crovato.

En attendant que nous puissions faire ces publications, on trouvera dans le précédent fascicule l'analyse détaillée des principales études parues dans la *Science sociale*, et il sera facile de retrouver ainsi les conclusions qui s'en dégagent.

M. Jules Scrive-Loyer écrit de Lille qu'il poursuit son étude sur le type flamand. Il a pris, comme base d'observation, la monographie de famille d'un fermier de la région.

M. Bertin nous adresse de Salon une étude très intéressante sur *Adam de Crapponne*, qu'il vient de publier en collaboration avec M. l'abbé Audier. Cette étude est accompagnée de cartes qui permettent de se rendre compte des transformations que le canal construit par Adam a apporté à la région.

Il nous est parvenu de nombreuses lettres au sujet de la *Classification sociale* publiée dans le dernier fascicule. On s'accorde à considérer qu'elle sera précieuse comme instrument de travail, comme répertoire des travaux publiés et comme mise en ordre des conclusions actuellement acquises.

E. D.

UNE CONFÉRENCE DE M. DEMOLINS

Notre directeur, M. Edmond Demolins, avait été invité à assister, le samedi 11 février, au déjeuner mensuel de la *Fédération des industriels et commerçants français*, qui a eu lieu au Café Riche, sous la présidence de M. André Lebon, ancien ministre des Colonies.

M. André Lebon, président de la Fédération, avait à ses côtés M. Méline, ancien président du Conseil, et M. Demolins. On remarquait également dans l'assistance M. J. Thierry, député des Bouches-du-Rhône, et un nombre considérable d'industriels et de commerçants parisiens.

M. Demolins, après le déjeuner, a pris la parole et entretenu cet auditoire d'élite de la création des *Groupes d'expansion commerciale*, si intéressants pour tous ceux qui cherchent à développer notre commerce et notre industrie.

M. Demolins a expliqué par quels moyens pratiques on pouvait organiser des groupes d'exportation. Ces groupements doivent prendre deux formes différentes, suivant la nature des produits à exporter.

« On ne peut procéder de même, a dit l'orateur, pour les produits de consommation immédiate et pour les produits de consommation à long terme.

« Il faut donc créer une organisation différente pour chacun d'eux, ainsi que je vais l'expliquer.

« Pour les produits de consommation immédiate, comme le lait, le beurre, les fromages, les œufs, etc., il s'agit moins

d'organiser la vente, qui se fait automatiquement aux halles de Londres, de Bruxelles, ou de Genève, que d'organiser le rassemblement au lieu de production et l'expédition.

« Pour les produits de consommation à long terme, il s'agit, au contraire, d'établir des représentants et des comptoirs à l'étranger. »

M. Demolins a ensuite exposé le fonctionnement du système, tel que le connaissent nos lecteurs :

« Pour réduire les frais, nous groupons ensemble dix fabricants de produits ayant des affinités, *mais qui ne se concurrencient pas entre eux*. Ces fabricants ont un représentant commun.

« Chaque fabricant verse une somme de 1.000 francs par an, soit 10.000 francs qui sont ainsi répartis : 5.000 francs au représentant chef du comptoir, 2.500 francs à un commis, 2.500 francs pour les frais généraux, les missions, enquêtes et voyages, le bureau des études, etc.

« Nous faisons actuellement une première application de cette organisation au marché de Londres, où nous avons une douzaine de représentants déjà établis et connaissant bien cette place.

« Cette organisation est complétée par un bureau d'études, qui a pour but de lui donner une base scientifique. Ce bureau étudie quels sont les produits français qui peuvent être exportés le plus avantageusement dans les différents pays. Ce travail vient d'être fait pour la Belgique et sera publié prochainement.

« Par ces études préalables, il sera possible de conduire la bataille économique méthodiquement, scientifiquement, au lieu de la livrer au hasard et au petit bonheur. »

M. Demolins a rappelé que le plus grand obstacle au développement du commerce et de l'industrie était, en France, le goût profond de nos compatriotes pour les carrières administratives et les professions libérales.

La *République française* — organe de M. Méline, comme on le sait — constate que cette causerie a obtenu le plus vif succès et a été fort applaudie. Ce même journal ajoute, résumant l'allocution par laquelle M. André Lebon a remercié et félicité M. Demolins :

« M. André Lebon a fait remarquer ensuite que M. Demolins avait en somme développé les idées qui avaient présidé à la fondation de la Fédération. Mais il a ajouté que de grands efforts restaient encore à accomplir dans notre pays pour l'amener à les mettre en pratique, à changer ses habitudes et ses traditions. Certes, le système d'éducation que reçoivent les jeunes Français est une des causes de leur manque d'initiative et, par suite, de l'arrêt de notre développement économique. Il fallait cependant y ajouter l'esprit de jalousie et de dénigrement qui anime encore un trop grand nombre d'industriels et de commerçants, dont l'intérêt le plus évident consiste, au contraire, à s'entendre et à unir leurs efforts dans un but d'utilité publique. M. André Lebon n'a pas eu de peine à démontrer que c'est par un large esprit de sacrifice et de solidarité que notre commerce reprendrait sa place dans le monde, et il a rappelé à son auditoire que c'est en s'inspirant de ce principe que les Anglais et les Allemands avaient distancé notre pays. M. André Lebon a terminé en rendant hommage à l'initiative de M. Demolins et au courage dont il faisait preuve dans la poursuite de son programme. »

Comme on le voit, l'adhésion des gens pratiques — hommes d'affaires et hommes d'État — est tout acquise à nos groupes, et le retentissement d'approbations tombées de si haut ne manquera pas de donner à l'organisme nouveau une impulsion croissante.

A. R.

GROUPES EN FORMATION

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que, d'ores et déjà, cinq groupes sont en formation et en mesure de remplir le rôle que nous avons prévu.

Voici la liste de ces cinq groupes d'expansion commerciale, auxquels correspondent, à l'étranger, cinq « comptoirs » ayant chacun leur représentant :

Vins et liqueurs	à Londres.
—	à Dublin.
—	à Bruxelles.
Home (articles d'intérieur),	à Londres.
Alimentation	à Londres.

L'organisation de nouveaux groupes se poursuit activement.

Comité de Patronage.

Le Comité de patronage des *Groupes d'Expansion commerciale* comprend quatre nouveaux membres :

M. Astier, député, Président de la Commission du Commerce et de l'industrie ;

Paul Deschanel, député, ancien Président de la Chambre des députés, membre de l'Académie française ;

Géo Gérald, député, commissaire général de France à l'Exposition de Saint-Louis :

Jules Méline, sénateur, ancien Président du Conseil.

QUELQUES OPINIONS SUR NOS GROUPES

Nous avons demandé à plusieurs Chambres de commerce françaises à l'étranger de vouloir bien nous donner leur opinion sur l'organisation de nos Groupes d'expansion commerciale, et nous avons déjà mentionné l'approbation qui nous a été donnée par celle de Brousse.

Voici maintenant les passages essentiels d'une lettre qui nous est adressée par le Président de la Chambre de commerce française de New-York :

«... L'œuvre que vous avez entreprise peut rendre, à mon sens, de très grands services à notre industrie, et j'applaudirai de grand cœur à son succès. J'ai essayé du reste, pour ma part, de l'appliquer, en groupant les différents produits de l'industrie lyonnaise de la soierie, et je me suis efforcé de persuader à quelques-uns de mes compatriotes de fonder à New-York, sous le nom de « Syndicat lyonnais », une maison où l'on trouverait les articles des premiers fabricants de soierie en noir ou couleurs, de satins, velours, peluches, mousselines, chiffons, étoffes d'ameublement, etc. Mais, après bien des pourparlers, j'ai échoué, *par suite de la jalousie des différents producteurs que j'aurais voulu intéresser à cette entreprise et qui cherchaient tous à en avoir la direction...* »

Une remarque en passant : l'obstacle si fâcheux contre lequel est venue se heurter l'excellente initiative de M. le Président de la Chambre de commerce française de New-York disparaît précisément avec notre système de groupement par contrats individuels, sans association proprement dite. Nous reprenons la citation de la lettre :

« L'année dernière, d'autre part, au moment de l'Exposition de Saint-Louis, j'ai été consulté sur la création éventuelle d'un groupe comprenant les œuvres d'art pour l'ameublement, la bijouterie, l'orfèvrerie, les articles de Paris, etc., et je me suis efforcé d'encourager cette idée, mais je n'en ai pas suivi, depuis, le développement, et je crois que, si elle avait été mise à exécution, j'en aurais été informé. Vous voyez, par ces exemples, que *je suis en parfaite communauté d'idées avec vous*, et je souhaite que vous soyez plus habile que moi à les mettre en pratique, ou plutôt à obtenir que d'autres, ceux-là même qui y ont intérêt, s'en inspirent pour faciliter le développement de notre commerce à l'étranger.

« Je m'étais adressé à des maisons riches qui pouvaient toutes se faire représenter directement sur ce marché et qui ont craint de perdre un peu de leur individualité en faisant partie d'une sorte de syndicat. Vous ne vous heurterez pas à la même difficulté, puisque vous comptez vous adresser à des maisons qui ne disposent pas de gros capitaux, et pour lesquelles l'avantage d'un groupement est plus considérable et, par conséquent, vous avez plus de chances de réussir... »

Notre honorable correspondant nous

donne ensuite quelques conseils et quelques renseignements particuliers sur certaines personnalités commerciales que nous avions en vue. Inutile de dire que nous le remercions vivement de sa sympathie et de son obligeance.

D'autre part, la Chambre de commerce de Montréal (Canada) nous adresse une lettre où nous lisons :

« *Nous partageons absolument les vues de votre Association sur l'opportunité de faire des groupements commerciaux* entre commerçants et, comme vous pourrez le voir dans le compte rendu de notre compagnie pour l'année 1904, il a été question de ces groupements comme devant présenter de grands avantages pour le commerce français.

« En effet, nous pourrions aider beaucoup à la formation de ces groupes en combinant les demandes d'emploi que nous recevons avec les demandes de maisons françaises pour des représentants.

« Actuellement, nous avons une dizaine de jeunes gens bien qualifiés qui pourraient représenter un groupe d'exportation français au Canada.

« *Il serait indispensable toutefois que ce groupe leur fournisse le moyen de subvenir à leurs besoins pendant au moins une année ou deux.* »

On remarquera combien cette observation vient bien à l'appui de notre système. Pour être *bien représentés*, les producteurs ne peuvent se contenter du courtier à la commission, qui cherche naturellement à faire des affaires quelconques, et pour le compte de n'importe qui. Il faut que le groupe ait un agent bien à lui, et, pour cela, il faut que cet agent, indépendamment du tant pour cent obtenu par lui sur chaque affaire conclue, ait *un fixe*.

Notre correspondant continue :

« Nous nous tenons dans tous les cas entièrement à votre disposition pour vous seconder dans vos efforts. »

Suivent des renseignements commerciaux, dont nous remercions la Chambre de commerce française de Montréal, ainsi que de son obligeant appui.

S. M.

NÉCESSITÉ DE RELEVER LA SITUATION DE NOS CONSULS

A M. Edmond Demolins.

Mon cher ami,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander pourquoi nos consuls, qui sont, en général, plus instruits et au moins aussi dévoués à leurs compatriotes que les consuls allemands et anglais, ne rendent pas toujours autant de services que leurs collègues étrangers.

Il faut s'en prendre, selon moi, à deux causes principales :

Tout d'abord, il saute aux yeux de tout Français qui a vécu tant soit peu à l'étranger et qui en connaît la vie large, que nos consuls sont très insuffisamment payés pour ce qu'on serait en droit d'exiger d'eux[1].

Comment voulez-vous, en effet, que nos consuls puissent, avec un traitement rarement supérieur, en Europe, à 16.000 francs, tenir un rang quelconque alors qu'il leur en faudrait de 25 à 30.000 pour se créer des relations utiles. Or je maintiens qu'un consul sans relations et qui, de plus, faute d'argent, ne peut pas circuler dans sa circonscription, est un rouage bien souvent inutile et qu'il serait plus digne d'une grande nation de supprimer. Cet agent, en effet, pourra bien envoyer, chaque année, au Quai d'Orsay des statistiques fort élégamment présentées, mais qu'un groupe commercial, financier, ou industriel vienne le trouver pour être mis en rapports avec des groupes similaires étrangers, il ne rencontrera, la plupart du temps, aucun appui chez notre représentant. Et comment en voudrait-on à un agent qui peut à grand'peine boucler son budget ou qui même s'endette chaque année davantage !

Je me hâte d'ajouter que certains de nos consuls, malgré les modestes moyens mis à leur disposition, ont eu à cœur de

1. La plupart des traitements afférents aux vieux postes datent du temps de Colbert.

se créer, dans leur résidence, une grosse situation personnelle et rendent, par suite, à l'expansion commerciale française, des services chaque année plus appréciés. Mais nos exportateurs se doutent-ils que ces fonctionnaires, non seulement poussent le patriotisme jusqu'à ajouter à leurs appointements tous leurs revenus personnels, mais doivent souvent faire appel à leur modeste capital? Ceux-là sont presque les seuls, d'ailleurs, à obtenir des résultats et sont la meilleure preuve que mes observations portent juste.

Une grande démocratie comme la nôtre devrait avoir la coquetterie de mettre ses consuls, qui ont au moins autant de dépenses somptuaires que ses préfets, dans une position égale à celle de leurs collègues étrangers. Or, tel n'est pas le cas.

A Odessa, par exemple, dans une ville riche où la vie est au moins un tiers plus dispendieuse qu'à Paris, notre consul reçoit, déduction faite du 5 % pour la retraite, un traitement de 17.100 francs, alors que son collègue d'Angleterre touche 37.500 francs et son collègue d'Allemagne plus encore.

A New-York, le premier et le deuxième consuls suppléants, attachés au consulat général d'Italie sont, si je ne me trompe, payés respectivement 25.000 et 18.000 fr.; les nôtres reçoivent le maigre traitement de 7.000 francs chacun, dans une cité où tout est hors de prix.

Il y a quelques années, notre Ministre des Affaires étrangères eut l'excellente idée de créer deux postes d'attachés commerciaux, l'un à Berlin, l'autre à Saint-Pétersbourg. Les deux consuls qui occupaient ces fonctions recevaient chacun 25.000 francs, alors que leur collègue anglais à Paris, M. Austin Lee, reçoit un traitement de 38.000 francs par an.

Je pourrais vous citer des exemples à l'infini, mais à quoi bon? Vous êtes déjà édifié.

Douze à quinze cent mille francs[1] par an seraient nécessaires pour relever les traitements de nos vice-consuls, consuls et consuls généraux partout où ils sont insuffisamment payés.

Que M. Delcassé, notre Ministre des Affaires étrangères, monte à la tribune et démontre à nos Parlementaires tout ce que le système actuel a de suranné et d'antidémocratique; qu'il insiste sur l'urgence qu'il y a, pour nos exportateurs, de trouver en nos consuls des instruments de lutte vraiment effectifs et la somme qu'il demandera lui sera votée à mains levées par l'unanimité de la Chambre.

Il serait naturellement indispensable de compléter cette mesure par la création d'inspecteurs de consulats, choisis parmi les agents qui auraient le plus circulé, et qui iraient, à l'improviste, se rendre compte sur place de la situation sociale prise par les agents et de la connaissance économique qu'ils ont de leur circonscription consulaire.

La seconde cause qui constitue l'infériorité de notre corps consulaire, c'est le peu d'empressement que mettent nos consuls à profiter de leurs congés pour entrer en contact direct avec le monde des affaires. Et cependant l'Office national du Commerce extérieur leur ouvre largement ses portes chaque fois qu'ils expriment le désir de se mettre à la disposition du public. Comment expliquer leur abstention presque systématique? L'année dernière, trois agents seulement du Ministère des Affaires étrangères, dont un Ministre, un consul général et un consul, ont bien voulu y tenir des réceptions. Vous avouerez que c'est peu.

J'ai assez prêché dans le désert. Vite, je vous serre amicalement la main.

UN EXPORTATEUR FRANÇAIS,
Conseiller du Commerce extérieur.

Pour préciser les indications fournies par la lettre ci-dessus, nous avons dressé, d'après des renseignements contrôlés avec soin, le budget des dépenses d'un consul en Europe. Il s'établit de la façon suivante :

1. Les traitements de nos consuls d'Orient et d'Extrême-Orient sont les seuls qui soient suffisants. Ils n'auraient donc nullement besoin d'être augmentés.

Loyer de maison ou d'appartement	4.000 fr.
Vêtements d'homme	1.200
Vêtements de femme	2.500
Nourriture du ménage et des domestiques	5.000
Assurance sur la vie (pour 25.000 francs)[1]	800
Congé d'un mois (frais de chemin de fer, hôtel, etc.)	2.500
Frais de voiture, tramways et omnibus	1.250
Frais de représentations (déjeuners et dîners)	1.500
Souscription obligatoire aux œuvres de charité, Cotisations aux clubs, etc.	500
Cadeaux à l'occasion du nouvel an, de mariages, etc.	500
Argent de poche	500
Imprévu	500
Domestiques	1.500
Frais d'habillement et d'éducation de deux enfants	3.000
Frais de médecin et de pharmacien	500
Total	25.750

C'est environ 180 consulats, ou vice-consulats d'Europe, d'Amérique, ou d'Afrique qu'il importerait d'augmenter, respectivement et en moyenne, de 5 à 10.000 francs chacun. Mais l'État retrouverait vite et bien au delà, dans l'accroissement de notre richesse nationale, l'équivalent des charges nouvelles momentanément imposées aux contribuables. Il n'est pas en effet exagéré de penser que chacun des 180 agents dont la situation serait sensiblement améliorée, aurait à cœur de se donner plus de mal et parviendrait en assez peu d'années à trouver dans sa circonscription, pour les produits français, un débouché supplémentaire de cinquante mille francs par an, ce qui représenterait une augmentation assez coquette de neuf millions de francs chaque année.

Naturellement les inspecteurs de consulats devraient tenir la main à ce que nos représentants, qui seraient désormais suffisamment payés, n'en profitent pas pour thésauriser et ils devraient être sans pitié pour ceux qui ne comprennent pas la dignité de leur situation et qui sont, alors, parfaitement inutiles. Il faut bien en effet que l'on se persuade que, si l'Administration du Quai d'Orsay ne doit pas être, comme elle l'est actuellement, une carrière où l'on se ruine, elle ne doit pas être non plus une carrière où l'on entrerait pour s'enrichir. Il serait même à désirer qu'elle fût composée d'hommes ayant des âmes d'apôtre et dont la plus grande satisfaction serait de chercher à rendre service au pays qui, de son côté, ne leur marchanderait ni la considération, ni les honneurs. Il est évident que, pour faire naître ces qualités, le pays doit d'abord commencer par fournir à nos consuls les moyens de vivre d'une façon décente. Or, tel n'est pas le cas, et je sais pertinemment que certains de nos consuls et consuls généraux actuels ont dépensé de 100 à 150.000 francs de leur capital et s'ils étaient mis à la retraite, le gouvernement leur allouerait l'énorme pension de ... 6.000 francs par an! Les banquiers du Ministère pourraient en dire long à ce sujet.

P. R.

1. Assurance exigée par le banquier pour garantir les découverts de l'agent.

LES ÉCHANGES D'ENFANTS

Parmi les organes qui ont mis en relief, depuis un quart de siècle, l'utilité et même la nécessité d'apprendre les langues étrangères, nous pouvons dire, non sans quelque fierté, que cette Revue a toujours occupé une place d'honneur. On sait le soin que cette partie de l'éducation reçoit précisément à l'*École des Roches*. A une époque où les communications matérielles se multiplient entre les hommes, il faut se mettre en mesure de communiquer aussi par la langue avec les nations qui tiennent la tête du mouvement civilisateur, et, à une époque où, comme tout le monde le reconnaît avec amertume, « les carrières sont encombrées », il importe que les jeunes gens aient à leur disposition cette arme de plus, la parfaite possession d'une langue étrangère, dans l'arsenal de connaissances qui doit leur servir à vaincre les difficultés de la vie.

Mais, pour bien apprendre une langue, il n'est qu'une vraie méthode, qui est d'aller se mettre au milieu des gens qui la parlent. Les professeurs, les leçons, les exercices, les grammaires, les dictionnaires, quelle que soit leur valeur, ne peuvent remplacer complètement ce moyen décisif. Avec les livres, on peut arriver à acquérir une connaissance littéraire d'une

langue, et à se donner, très laborieusement d'ailleurs, le plaisir tout intellectuel de *lire* des auteurs étrangers; mais on n'acquiert pas le don de parler, ni surtout celui de comprendre une conversation tenue dans la langue étrangère. Ce don peut cependant s'acquérir très vite, mais il ne s'acquiert guère que *sur les lieux*. Et cette transplantation n'a pas seulement pour effet de faciliter l'étude d'une langue. Elle dissipe des préjugés, développe l'observation, forme le caractère, et augmente pour les peuples les chances de sympathiser.

C'est ce qui a porté, depuis longtemps, des familles aisées à expatrier leurs enfants, en les confiant à une famille étrangère. Si cette famille étrangère peut, de son côté, envoyer un enfant en échange de celui qu'on lui confie, l'utilité est double et la sécurité est plus grande pour chaque famille. De part et d'autre l'idée qu'on a donné un enfant « en otage » porte à mieux traiter l'enfant d'autrui. Mais il faut que les familles désireuses d'échanger leurs enfants trouvent l'occasion de se rencontrer. Cela peut se faire et cela s'est fait un peu au hasard, par le jeu des relations particulières. Mais on conçoit qu'avec ce système, beaucoup de « candidatures » ne trouvent point leur contre-partie. Or, le mouvement en faveur de l'extension de ce procédé est devenu assez intense pour qu'on pût songer à y donner une satisfaction plus ample au moyen d'un organisme spécial.

Telle est la situation qui a donné à un homme avisé, M. Toni-Mathieu, l'idée de créer une « Société d'échange international des enfants et des jeunes gens pour l'étude des langues étrangères ». Cette Société, quoique débutant à peine, a recueilli d'intéressantes adhésions, notamment celles de MM. Pierre Baudin, ancien ministre; Michel Bréal, de l'Institut, et Bonvalot, président du Comité Dupleix. Elle sert d'intermédiaire aux familles des différents pays qui se cherchent sans se connaître, et communique aux intéressés les renseignements dont ils ont besoin.

Les essais de la Société ont déjà porté sur une cinquantaine d'enfants et de jeunes gens. Les résultats ont été des plus satisfaisants, tant pour ceux-ci que pour leurs familles. Les demandes d'échanges, naturellement, ont été plus nombreuses que les échanges réels, car on ne trouve pas toujours le moyen de procurer à une demande l'offre absolument correspondante. Mais il est clair qu'en provoquant la multiplication des offres, on se met en mesure de satisfaire des demandes plus variées. La plupart des demandes d'échanges, pour les pays étrangers, sont venues d'Allemagne. Puis vient l'Angleterre.

M. Toni-Mathieu, que nous avons pu entretenir en personne, a d'ailleurs tenu à nous dire, fort modestement, que l'organisation de sa Société est encore à l'état provisoire et rudimentaire. Il faut un commencement à tout, et sa tentative est précisément une chose qui commence.

« Quel sera donc son avenir, dit M. Toni-Mathieu[1]? On ne peut le dire exactement, mais on peut du moins le prévoir, car cela dépendra, d'abord, de la manière dont l'œuvre naissante sera continuée et affermie par la Société que nous allons former, puis des mesures qui seront prises pour en assurer le développement.

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une entreprise à grand orchestre, mais, en quelque sorte, de la canalisation méthodique d'un courant qui existait déjà. Dans sa brochure-programme, M. Toni-Mathieu donne les photographies des premiers échangés, et cite des fragments de leur correspondance, qui témoignent de leur satisfaction. Ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir des renseignements plus complets sur le fonctionnement et les statuts de l'Association pourront se les procurer au bureau provisoire de celle-ci, 36, boulevard Magenta, Paris. Nous avons simplement voulu signaler, comme fait social significatif, l'éclosion de cette entreprise, qui répond évidemment à un besoin moderne, et qui, si elle est bien conduite, est appelée à rendre de précieux services aux familles d'élite, tant de la France que de l'étranger.

G. D'AZAMBUJA.

1. Discours prononcé à l'Assemblée générale constitutive, tenue au Musée social, le 14 mai 1904.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Jacobins au pouvoir, nouvelles études sur la Franc-Maçonnerie contemporaine, par Paul Nourrisson. Un volume in 16. — Perrin et Cie, éditeurs, Paris.

Dans cette nouvelle série d'études, l'auteur du *Club des Jacobins sous la troisième République* envisage l'action de la maçonnerie dans ces quatre dernières années : il a montré les Jacobins marchant à la conquête du pouvoir, il veut faire connaître l'usage qu'ils font de ce pouvoir qu'ils ont conquis. Dans l'introduction, il a essayé de répondre à une objection qui a été produite dans ces temps derniers par ceux qui ne *nient pas* la puissance de la secte, mais qui craignent qu'on ne l'augmente encore en la faisant connaître au public. L'ouvrage comprend l'analyse de quatre convents et de deux congrès internationaux, dont les comptes rendus ne se trouvent pas dans le commerce. Il est donc indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la question maçonnique.

Grandeur et décadence de Rome ; la conquête, par G. Ferrero, Plon-Nourrit.

Glissant sur les obscurs commencements de la Ville Éternelle, l'auteur s'attache, en cette partie initiale, à la personnalité de César qui résume à ses yeux le suprême effort de l'ambition latine comme elle symbolise, de nos jours encore, le rêve surhumain de domination universelle, et nous montre le conflit des forces sociales, amenant irrésistiblement les fils de la Louve à la conquête des Gaules. Plus tard, l'auteur veut établir que l'avenir de la civilisation dépendit tout entier de ce grand acte de la mainmise sur la Gaule qui donna à Rome la pleine conscience de sa mission. Enfin, de chaque partie de l'empire romain, ce corps monstrueux aspirant à son tour à vivre de sa vie propre et à grandir, vint la désagrégation, conséquence inhérente aux lois de la nature. Ce sera la matière des derniers volumes.

Ouvrages reçus :

Chez F. Alcan : *La Gymnastique utilitaire*, par Pierre de Coubertin (in-12, 2 fr. 50).

Chez Armand Colin : *Éducation ou révolution*, par Gabriel Séailles (in-16, 3 fr. 50).

Chez Combet et Cie : *Histoire de la France contemporaine*, par Gabriel Hanotaux (2 vol. in-8° raisin, 7 fr. 50).

Chez P. Delaplane : *L'Histoire*, par Léon Levrault (in-18, raisin, 0 fr. 75).

A la Fédération des Industriels et Commerçants français : *Le Marin anglais*, par André-E. Sayous (in-12, 3 fr.).

Chez Fontemoing : *De l'Organisation de la tutelle des mineurs*, par Henri Pascaud (in-8°, 3 fr.).

Chez Geuthner : *Les Syndicats industriels en Belgique*, par Georges de Leener (in-8°).

Chez P. Lethielleux : *La Crise du libéralisme et la Liberté d'enseignement*, par G. Sortais (in-12, 2 fr. 50).

Chez Perrin : *L'Esprit démocratique*, par Marc Sangnier (in-8°, 3 fr. 50). — *Les Retraites des travailleurs*, par Paul Imbert (in-16, 3 fr. 50).

Chez Plon-Nourrit et Cie : *Césarisme et démocratie*, par Joseph Ferrand (in-16, 3 fr. 50). — *Une Confédération orientale*, par Un Latin (in-8°, 3 fr. 50). — *Grandeur et décadence de Rome*, par G. Ferrero (in-8°, 3 fr. 50). — *Turcs et Grecs contre Bulgares en Macédoine*, préface de Louis Léger.

Chez R. de Rudeval : *L'Italie antique*, par André Lefèvre (in-12, 5 fr.).

A la Société anonyme des Publications scientifiques et industrielles : *De l'Accaparement*, par Francis Laur (in-16, 7 fr. 50).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid Saragosse Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 13e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — Réunion annuelle. — Les Syndicats coopératifs; pourquoi ils échouent, par M. M. B. — Deux discours. — La Classification sociale appréciée par le *Journal de Genève*. — Pathologie sociale espagnole, par M. S. Dufour. — Les grèves et la politique, par M. G. D'Azambuja. — Les cruautés dans les colonies, par M. H. B. — Jules Verne. — A travers les Revues : les chemins de fer souterrains à Chicago. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province.

Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres*.

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale*, ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNÉE 1905 13e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM. Ramos Adsarias, directeur de l'École préparatoire, Barcelone, présenté par M. E. Demolins.

B.-H. Blackwell, Paris, présenté par M. G. d'Azambuja.

Dr Arnaldo V. de Carvalho, Sao Paulo, (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

A. Constantin, Rambouillet, présenté par M. G. d'Azambuja.

Mme E. David, Le Havre, présentée par le même.

Charles Dejace, avocat, Liège (Belgique), présenté par M. E. Demolins.

Henri Devalois, Marseille, présenté par le même.

Le Col F. de Figueirado, agriculteur, Sao Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Dr Ernest Frias, avocat, Buenos-Aires, présenté par M. Taillades.

M. Guillemot, ingénieur-agronome, Paris, présenté par M. Blanchon.

Jacob Guyer, Santos (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Joseph Lardeur, docteur en droit, Boulogne-sur-Mer, présenté par M. G. Furne.

M. Lehoux, juge de paix, Malaucène (Vaucluse), présenté par M. E. Demolins.

Paul Mengin, Versailles, présenté par M. Louis Hallouin.

M. Réau, vice-consul de France, présenté par M. Jean Périer.

Dr Carlos Reis, Sao Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

A. de Ricqlès, industriel, Paris, présenté par M. Louis Hallouin.

M. Siegle, Paris, présenté par M. E. Demolins.

J.-V. de Souza Queiros, Sao Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

CORRESPONDANCE

Ottawa, 12 mars 1905. — « Mon cher Maître, Votre *Classification sociale* fera date dans nos études. Le jour même que ce fascicule m'est arrivé, je déplorais le manque d'un exposé *ad hoc* de la doctrine de la répartition des types sociaux en particularistes et en communautaires. Un de mes amis qui n'avait pu attraper en passant qu'une idée assez peu précise de notre classification des sociétés, n'en était pas moins frappé de son caractère explicatif. Elle lui avait fait comprendre nombre de contrastes sociaux dont il n'avait pu deviner la raison d'être, lui qui avait vécu successivement dans le Canada français, le Canada anglais et les États-Unis. Or, pour lui donner la connaissance un peu plus approfondie de cette classification des sociétés, je m'étais vu contraint de le renvoyer à deux ou trois de vos ouvrages et à une vingtaine de volumes de la *Science sociale*, procédé d'initiation trop long pour un homme manquant de loisirs.

« Mais votre étude est venue sur ces entrefaites. Elle explique tout *ab initio*, résume tout, et ouvre des horizons nouveaux.

« Les subdivisions des deux grands genres me paraissent bien répondre à des réalités, et elles jettent beaucoup de lumière sur certains points d'évolution sociale restés un peu obscurs. Les études vont en recevoir une nouvelle impulsion.

« Pour ma part, j'ai été repris d'un vif

désir de mener à bien mon étude sur le Canada. A propos du développement de l'instruction populaire au Canada, j'ai ébauché, vous vous le rappelez peut-être, les grandes lignes d'une géographie sociale des diverses provinces. Je songe à reprendre cette étude, mais en en élargissant le cadre et en utilisant les données fournies par le dernier recensement.

« A la lumière de ce nouveau phare, chacun doit être repris de l'ambition de faire quelque découverte et de remplir quelqu'un des casiers encore vides de la classification... » — Léon Gérin.

Mezin, le 16 mars 1905. — « Mon cher Maître, c'est encore pour vous parler de la revision de mes travaux sur la Gascogne que je vous écris. Je tiens en effet à vous dire que je crois devoir modifier ma première hypothèse au sujet de l'origine de l'ancienne classe supérieure gasconne. Je croyais autrefois que cette classe supérieure devait tirer son origine d'une famille de caravaniers métallurges qui se serait établie au centre des Pyrénées, et aurait été en relations commerciales constantes avec le port de Narbonne. Cette hypothèse était quelque peu risquée, mais, étant données mes connaissances d'alors, je ne pouvais en trouver une autre qui fût plus satisfaisante.

« Depuis, j'ai lu et relu avec attention les travaux de M. Champault et de M. de Calan sur les sociétés anciennes, j'ai réfléchi sur mon sujet, et j'ai relu les textes. J'ai été ainsi amené à émettre une hypothèse qui me semble mieux s'accorder avec les faits, et c'est cette hypothèse que je prends la liberté de vous exposer.

« A une époque très reculée, il semble avoir existé de puissants royaumes berbères qui s'étendaient dans l'Afrique du Nord et dans l'Europe méridionale. Pendant la période historique et notamment lors de la conquête romaine, la péninsule ibérique était dominée par des souverains indigènes qui paraissent avoir été très puissants. Ces familles royales descendaient très vraisemblablement des anciens conquérants africains. Or, rien n'empêche de croire, ou plutôt tout porte à supposer que la famille maîtresse des deux versants des Pyrénées, devait avoir la même origine.

« Les Ligures ont été un essaim de peuples détaché très anciennement de la souche berbère et qui a réussi à se rendre maître de certaines régions, entre autres de la vallée de l'Èbre et des pays qui sont depuis devenus la Galice et les Asturies et aussi des bords de la Méditerranée en Gaule. Entre le Rhône et les Pyrénées, on les représente mêlés aux Ibères; à l'est des Alpes, on les représente comme un peuple homogène. Je ne puis mieux les comparer qu'aux Sarrasins du Moyen Age. Les termes que les historiens anciens employèrent pour les caractériser me semblent justifier ce rapprochement. Il est aussi à remarquer que les Sarrasins se sont principalement établis en Septimanie et dans les bassins du Rhône, jusque dans le Valais.

« Je reviens aux souverains pyrénéens : ils ont été en rapports constants avec les Phéniciens, tout comme les autres potentats de l'Ibérie. Ils fournissaient à ces antiques commerçants le minerais dont ceux-ci avaient besoin pour leurs industries métallurgiques.

« Une légende montre Hercule voyageant en Espagne et dans les Pyrénées, et ensuite en Gaule. Hercule signifie dans ce cas le dieu phénicien Melkarth. Hercule aurait été l'amant d'une princesse appelée Pyrène. Cette légende est bien le pendant de celle qui se rapporte à la fondation d'Alésia et qui raconte les amours d'Hercule avec la fille d'un roi de cette région. Ces légendes signifient évidemment des alliances conclues entre les commerçants phéniciens et les chefs des nations barbares de l'Europe occidentale. Ces derniers, au contact des civilisés orientaux, ont été initiés aux progrès d'une civilisation toujours plus compliquée et plus raffinée.

« Or, les chefs des Pyrénées centrales étaient dans une situation particulièrement favorisée. Ils communiquaient avec la Méditerranée par la vallée de l'Aude, et avec l'Océan, par la vallée de la Garonne.

« Les Phéniciens auraient donc fondé le comptoir de Narbonne; puis leurs compagnies commerciales, avec l'agrément et

le concours des chefs indigènes, auraient créé les entrepôts de Carcassonne, Toulouse, et peut-être Bordeaux.

« Ces chefs indigènes, devenus riches et civilisés, ont eu les moyens d'établir leur domination sur de vastes territoires, et probablement d'y créer de grands domaines agricoles. Peut-être même que la souveraineté des rois pyrénéens ne s'est pas arrêtée à la Garonne. Peut-être leur doit-on la création des *oppida* d'Albi, Rodez, Cahors, Périgueux, etc.

« Il faut remarquer en effet que la Ténarèze gasconne (l'ancienne route stratégique) était prolongée à partir de la rive droite de la Garonne par une voie qui aboutissait en Auvergne, à Gergovie. Cette région nord-garonnaise tomba plus tard au pouvoir des Celtes. Cette hypothèse se tient mieux que celle des métallurges arrivés par l'Europe centrale... » — J. Garas.

Un de nos correspondants nous annonce qu'un de ses amis, ancien membre du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie, a entrepris d'écrire, pour la *Science sociale*, une étude sur cette colonie et sur les méthodes de colonisation employées dans cette île. Nous sommes heureux d'annoncer cette nouvelle à nos lecteurs, et nous avons la certitude que cette étude, faite d'après l'observation directe, aura une réelle valeur scientifique.

Buenos-Aires, le 20 février 1905. — « Monsieur, j'ai lu avec un très grand intérêt vos deux volumes : *Les Routes de l'Antiquité* et *Les Routes du Monde moderne*. J'attends avec une vive impatience un volume dont vous ne parlez pas encore, mais qui formerait le complément logique des deux autres, c'est-à-dire : « Les Routes du Monde contemporain : États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, République Argentine. »

« Ici, en Argentine, le pays se transforme de nation pastorale en nation agricole.

« Le Canada est en plein dans la période agricole et les États-Unis sont à la fois un peuple agricole et industriel.

« Quant à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, ils nous montrent ce qu'un écrivain français a appelé : « Le socialisme sans doctrine ». Il est étrange de voir des peuples nouveaux, de filiation anglo-saxonne, quitter l'individualisme de leurs ancêtres pour passer, avec armes et bagages, au socialisme. Cette tendance s'explique sans doute par ce fait qu'ils descendent presque tous d'ouvriers des villes.

« En tous cas, en étudiant ce phénomène, vous aurez à juger le socialisme, et les tentatives d'amélioration sociale dans l'hémisphère austral, de même qu'en étudiant les États-Unis, vous aurez à étudier le type du millionnaire altruiste du genre Carnegie. Incidemment vous pourrez apprécier en France le millionnaire altruiste du genre Godin, fondateur du familistère de Guise, qui était en réalité une sorte de patriarche industriel. Il mettait en pratique cette pensée d'Auguste Comte que la richesse, qui est sociale dans sa source, doit le devenir dans sa destination... » — Carolus Desfontaines.

La *Science sociale* a déjà répondu à quelques-unes des questions que veut bien nous poser notre honorable correspondant. Nous le prions de se reporter au fascicule 10 et 11 sur la *Classification sociale*. Il trouvera, dans les notes (p. 132 à 154), les renvois concernant ces questions. Nous aurons l'occasion de revenir sur les autres.

Medellin (Colombie), 10 février 1905.

A M. Edmond Demolins.

« Je suis un lecteur assidu de vos ouvrages et j'en ai fait une étude minutieuse, car ils représentent pour moi la meilleure des philosophies. Je me suis inspiré de ces œuvres pour écrire une série d'articles que publie actuellement le *Miscellanea*, journal de cette ville.

« J'ai l'honneur de vous envoyer ceux qui ont déjà paru sur l'Éducation particulariste.

« Cet exposé vous prouvera que vous avez en Colombie un disciple dévoué à la propagande de la science sociale; vous y trouverez en outre, sur ce pays, des faits

qui confirment d'une façon remarquable la vérité et l'opportunité de vos conclusions.

« J'ai obtenu que votre livre : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons,* soit adopté comme texte dans quelques écoles de ce pays, pour la traduction française. En outre, au moyen de la maison de librairie que je dirige, j'ai réussi à répandre la bonne semence que vous nous avez jetée de si loin.

« J'espère même, un jour qui n'est pas très éloigné, pouvoir créer ici une école, sur le modèle de l'École des Roches. Je me suis déjà assuré des concours dévoués et actifs.

« Je désire que ces renseignements soient pour vous un petit encouragement dans l'œuvre colossale que vous avez entreprise pour le relèvement de la race latine, digne, à tant de titres, de notre amour et de nos efforts.

« Agréez, Monsieur, l'expression la plus sincère de mon enthousiasme pour votre œuvre et de mon admiration pour vous. — Carlos E. Restrepo.

Nos lecteurs trouveront, dans cette lettre une nouvelle preuve de la diffusion et de l'action croissantes de la science sociale dans le monde. C'est un encouragement pour nous de constater que nous avons partout des amis inconnus et dévoués dont le nombre augmente chaque jour. Les travaux en cours sur la classification sociale donneront à ces collaborateurs le moyen de s'initier plus rapidement à la science sociale et de la continuer.

D.

RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu *le mardi 9 et le mercredi 10 mai*, dans l'hôtel de la *Société de géographie*, 184, boul. Saint-Germain, à Paris.

Le programme comprendra :

Séance du mardi après midi :

1° Communication de M. Paul de Rousiers sur les *Travaux de la Société*, son but scientifique, son programme des missions pour l'année : Mission de M. H. Hemmer en Westphalie; mission dans les comtés saxons en Angleterre;

2° Communication de M. Arqué, élève chancelier de France à Nuremberg, sur la *Petite industrie en Franconie;*

3° Communication de M. Paul Roux, sur sa *Monographie d'une famille de paysans du Lunebourg.*

Séance du mardi soir :

Conférence de M. Paul Bureau, sur son *Voyage d'études sociales en Norvège.* Cette conférence sera illustrée par des projections.

Séance du mercredi après midi :

1° Communication de M. Edmond Demolins, sur la *Classification sociale* et le moyen de s'en servir pour faire des observations sociales en France et à l'étranger;

2° *Communications des membres* sur les études locales en préparation;

3° Discussion sur les questions à mettre à l'étude.

Séance du mercredi soir :

Dîner.

Des démarches sont faites en vue d'obtenir des compagnies de chemin de fer la réduction à demi-places pour les membres de la Société qui viendront à la Réunion annuelle.

LES SYNDICATS COOPÉRATIFS

Pourquoi ils échouent.

A M. Edmond Demolins.

Mon cher Maître,

Depuis deux ans que je suis installé ici comme avocat, j'ai vu d'abord la déconfiture d'un syndicat agricole de production et de consommation; j'ai liquidé ensuite trois sociétés coopératives de panifications; j'ai assisté aux derniers procès relatifs aux

règlements de compte d'une laiterie coopérative ; j'ai vu le désastre complet d'un syndicat coopératif de vente d'eau-de-vie comprenant un grand nombre de viticulteurs de la région. Je vois enfin aujourd'hui de fort inquiétants symptômes dans la marche d'une laiterie coopérative.

Voulez-vous me permettre, fidèle à notre méthode, d'essayer d'analyser les causes d'échec de ces syndicats; peut-être pourrons-nous en tirer quelque leçon pratique, et arriverez-vous à penser qu'une extrême prudence est nécessaire, et qu'il ne faut pas nous laisser aveugler par le mouvement danois qui a bénéficié de conditions sociales qui n'existent pas dans la plus grande partie de la France.

Tout syndicat coopératif de production, de consommation ou de vente, a un point faible général, naturel, congénital ; chacun des syndicats que je vous indiquais tout à l'heure avait un point faible particulier.

Je commence par la cause d'échec, commune à tous. Cette cause, vous l'avez jadis, mon cher Maître, admirablement bien mise en lumière dans votre article sur « l'Illusion de la Solidarité » à propos du livre de M. Bourgeois. C'est du reste le fonds de la grande division entre communautaires et particularistes. On compte beaucoup plus sur les autres que sur soi-même et on arrive rapidement à se désintéresser sinon du fonctionnement de l'affaire, du moins de sa surveillance. Dès le début, le syndicat prend une allure administrative, et c'est terrible. Il y a un bureau qui règne, mais ne gouverne pas ; la besogne effective est accomplie par *des employés salariés*, qui souvent sont membres du syndicat, mais qui sont surtout et avant tout *des employés*. Or, ces employés, qui les dirige ? qui les surveille ? Personne. Et alors immédiatement apparaissent les causes générales de mort des sociétés coopératives : *faible travail*, et, par suite, augmentation des frais généraux : désordre, manque d'initiative, *coulage*, et souvent *vol*. Et le bureau ? Sans doute, il est souverain maître, on lui doit des comptes, mais il ne se réunit que tous les mois, tous les quinze jours au plus, il est impuissant ; ces fissures que je vous signalais tout à l'heure, son organisme un peu rudimentaire lui permet de les reconnaître quelquefois, de les réprimer, jamais !

Prenons l'exemple le plus simple : le syndicat de panification. Un jour, 100 à 150 paysans, récoltant du blé, se disent qu'ils auraient intérêt à faire moudre ce blé, à en faire faire du pain par un ouvrier à eux, en un mot, à réaliser le bénéfice que le boulanger fait sur leur dos. Ils auront un pain meilleur, car il sera sans mélange, et à meilleur compte. L'opération est simple et les calculs aussi.

Ils savent que le boulanger leur donne 16 pains par exemple pour chaque « pochée » de blé ; or une « pochée » de blé peut fournir 22 ou 24 pains, économie, par conséquent, pour eux de 6 ou 8 pains. C'est énorme, et il y a encore en plus le *son*, les repasses, qu'ils perdent actuellement, en donnant le blé au boulanger ou en le vendant.

En se contentant d'avoir 20 pains par « pochées » de blé, nos paysans gagneront encore 4 ou 6 pains, et il restera, pour couvrir les frais généraux et réaliser des bénéfices, 2 ou 4 pains par « pochée », plus le son, etc... Les frais généraux sont minimes : un local, un garçon boulanger pour fabriquer le pain, un homme et un cheval pour le distribuer à domicile. Consommant directement leur blé, nos paysans sont enfin à l'abri des variations du cours ; peu leur importent les spéculations de nos grands Juifs sur les blés. Théoriquement donc, tout est parfait, l'affaire ne peut pas ne pas marcher, et cependant elle ne marchera pas.

Pourquoi donc ? Nos paysans, les statuts signés, et les adhérents recrutés, font une assemblée générale. On élit un bureau composé d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier. Mais les membres de ce bureau ne sont pas payés, leurs fonctions sont honorifiques, et elles se trouvent dévolues à des personnes ayant leurs occupations, une exploitation agricole à surveiller, souvent même à faire marcher. Aussi ce bureau se réunira-t-il au plus une ou deux fois par mois, pour vérifier les comptes que lui fourniront le garçon boulanger et le porteur de pain, deux *salariés* eux, car ils passent tout leur temps dans

l'association. Mais quelle surveillance ce bureau intermittent peut-il exercer sur ce personnel? Sur le travail, aucun! Sur les résultats, presque rien. Il ne peut savoir quel nombre exact de pains chaque « fournée » a produite. Connaît-il seulement le nombre exact des sacs de farine qui ont été employés? pas davantage. Sait-il au moins le nombre des pains distribués chaque jour? Non plus; et s'il prend fantaisie au porteur de pains d'en donner quelques-uns à ses amis, rien ne l'en empêche; s'il oublie de marquer le pain fourni à tel ou tel membre, qui le saura? Or, comme, dans ce métier de boulanger, il faut énormément d'ordre, car on a affaire chaque jour à beaucoup de clients ne payant pas comptant, mais ayant un compte ouvert, que beaucoup de boulangers personnellement intéressés se ruinent par manque d'ordre, on comprend sans peine que vol et coulage réunis deviennent les fissures par lesquelles les bénéfices s'écoulent rapidement. On comprend comment, malgré l'énorme marge de bénéfice possible, l'affaire ne tarde pas à péricliter. Combien j'en ai vu mourir, de jeunes... sociétés de panification! Et il y a la liquidation après, elle est terrible. Celle de la coopérative de J... dure depuis deux ans. Pour répartir un passif de 2.000 francs, 10.000 francs de frais ont déjà été faits, et ce n'est pas terminé. Il faut en effet maintenant établir les responsabilités : de beaux procès en perspective!

C'est en dépouillant les livres de compte de cette société que j'ai bien vu les vices du système, et me suis convaincu qu'en général ces sociétés à forme administrative ne réussissent à fonctionner que quand elles ne se trouvent pas en concurrence avec l'initiative privée. Or dans notre espèce ce n'était pas le cas; la concurrence du boulanger voisin était toute proche, et ne permettait pas à la panification de diminuer le nombre des pains à fournir au point de vendre le pain coopératif plus cher que le pain du boulanger.

Prenons, si vous le voulez bien, un autre exemple : le Syndicat de production et de consommation de C. I. On le liquide actuellement et à grande perte. Ce qu'il était, le voici. Dans un but politique, il faut le reconnaître, quelques grands propriétaires avaient eu l'idée de grouper les paysans en les faisant entrer dans un syndicat, où, moyennant une faible cotisation, ils trouveraient à s'approvisionner non seulement des instruments et engrais nécessaires à l'agriculture, mais encore de toutes les denrées, épicerie, vêtements, etc., nécessaires à la vie, et ce à meilleur compte que dans les magasins similaires, le syndicat achetant directement au producteur et devant faire bénéficier ses membres du bénéfice réalisé d'ordinaire par le petit détaillant. Ensuite, par des primes, des concours, des conseils, il devait améliorer la production agricole; de ce caractère tripartite, le côté le plus important était le syndicat de consommation, la vente des denrées, vêtements, etc.., car les côtés politiques et production, furent tôt abandonnés. Le syndicat alors se réduisait à peu près à une vaste épicerie avec très nombreuses succursales dans le département et vendant les articles les plus variés.

Comment était-il administré? Au premier degré, un comité central, comprenant un certain nombre de gros bonnets formant une société civile et ayant souscrit les actions nécessaires à la mise en avant de l'entreprise. Ils devaient se partager, en première ligne, les bénéfices de l'entreprise. C'était ce comité qui faisait les achats, donnait le mouvement à la machine. Au deuxième degré, la masse des membres du syndicat, payant une minime cotisation, non responsables, intéressés à la bonne marche de l'affaire en ce sens qu'à la fin de l'année, ils devaient toucher un *boni* proportionnel à leurs achats, mais malgré cela n'ayant pas abdiqué leur liberté au point d'acheter au syndicat un article plus cher que dans les magasins similaires, ou un article défraîchi, ou un article ne répondant pas au goût du moment. Le comité central était administré par des commis salariés, les succursales par des commis salariés, et alors se manifestèrent très rapidement les deux fissures précédemment indiquées. Une troisième cause de non-réussite vint s'y joindre : la rapide formation

d'un *stock* de vieilles marchandises, par suite du manque de souplesse de l'organisme pour les achats opérés soit par des non-spécialistes, soit par des commis salariés. Ces achats avaient lieu en gros, de loin, sans se préoccuper souvent du goût de la clientèle. J'ai assisté l'année dernière à la liquidation d'une des succursales. Les magasins contenaient des quantités énormes de marchandises, et, quand on y allait, on ne trouvait jamais ce que l'on désirait.

Mais il y a les laiteries coopératives. Sans doute, mais donnent-elles tout ce qu'elles devraient donner? Une vingtaine de mille francs furent nécessaires à l'installation de la laiterie de X... Deux ans après, le capital était amorti, et un certain fonds de réserve constitué. Depuis, impossible de réaliser aucun bénéfice sérieux. On boucle le budget, et c'est tout, malgré le prix dérisoire auquel on paie le lait aux associés, 0 fr. 11 c. le litre. J'en demandais la raison à quelques personnes bien informées, membres même du bureau. Elle est simple, me répondirent-ils : « c'est que les bénéfices passent dans la poche de certains employés. Quelques-uns sont en train de gagner, disons mieux, de voler une jolie fortune. On le verra dans une dizaine d'années, quand ils auront quitté la laiterie. Cela nous le savons, en définitive, mais ces vols, ces coulages, il n'y a pas moyen de les éviter, pas moyen même de les *prouver*. Quand le comptable vient nous dire que tant de litres de lait ont produit tant de livres de beurre, nous sommes obligés de le croire, car nous avons nos occupations, et nous ne pouvons passer notre temps à le surveiller. Il y a ensuite les pertes, le gaspillage, les salariés n'ayant aucun intérêt personnel à travailler économiquement. »

Et cependant l'affaire se maintient. Oui, mais pour deux raisons assez difficiles à trouver dans un syndicat : la première, c'est que la supériorité du produit fabriqué *le met à l'abri de la concurrence du beurre* de la ménagère ; qu'ensuite, la *concurrence* par l'*initiative privée* d'une laiterie organisée sur le modèle de fabrication des laiteries coopératives, est presque impossible en un pays de petite propriété ; qu'enfin il y a un moyen fort simple de combler le déficit, c'est de *diminuer le prix du lait*, et on ne s'en prive pas. N'est-il pas ridicule, de voir payer le lait 0 fr. 11 le litre et vendre le beurre 3 fr. 10 à 3 fr. 20 le kilo, presque aussi cher qu'à Londres.

Cette mauvaise administration amène la chute de beaucoup de laiteries. Elle arrête le développement des autres, d'abord en ne poussant pas autant qu'elles le devraient à la production, par suite du faible prix qu'elles paient le lait au paysan, ensuite en rendant très difficile l'exportation de leurs beurres à cause du haut prix qu'elles sont obligés d'en demander.

Et cependant, elles vivent, nos laiteries, elles sont en progrès. Il existe donc des cas où la forme coopérative peut réussir, même en France. Mais quelles différence avec le Danemark? Pourquoi? Cela m'a vivement préoccupé, mais je crois aujourd'hui avoir à peu près trouvé l'explication. Une phrase du rapport de notre ami Jean Périer m'a mis sur la voie... Il parle de ces paysans danois qui ont à peu près abandonné la culture des céréales pour se spécialiser dans le beurre, les œufs, la volaille. J'y étais... Qu'est-ce qui fait le vice de notre système : le manque de *surveillance réelle des employés* salariés par les membres du syndicat. Ceci pour deux raisons :

La première, c'est qu'ils sont trop occupés par ailleurs. Ils ont leur exploitation rurale à faire marcher, avec ses innombrables travaux de paysan adonné à la culture intégrale.

La deuxième, c'est que, se livrant à cette culture intégrale, la culture pour laquelle le paysan s'est syndiqué ne comprend qu'*un* des nombreux produits de sa ferme, que, dès lors, le bon fonctionnement des syndicats n'importe que partiellement à l'équilibre de son budget. Dès lors, il ne s'y intéresse pas suffisamment. Ceci est vrai pour les laiteries, mais l'est encore davantage pour les sociétés de consommation, panification, etc.

La culture intégrale *empêche* donc

notre paysan de surveiller *utilement* son syndicat, mais en revanche rend, sans catastrophe pour lui, son mauvais *fonctionnement* possible.

A la place de ce paysan obligé de courir de sa vache à son porc, de son porc à ses moutons, de ses moutons à ses poules, de ses poules à ses lapins, de ses lapins, etc..., de son blé à son avoine, de son avoine à sos pommes de terre, à sa vigne, à son foin, etc. (c'est une scie qui peut durer longtemps), imaginez un paysan, dont toute l'exploitation agricole est consacrée à la production des *œufs*. Il a vite fait de parcourir son poulailler, d'y ramasser les œufs. La grosse affaire maintenant est de *les vendre*. C'est une affaire vitale pour lui, car sa ferme ne lui donne pas d'autres produits. Il va surveiller strictement son syndicat, peut-être même aura-t-il le temps de le faire marcher sans employé salarié, car ce qui est pour notre paysan français un *supplément de richesse*, est pour lui l'*indispensable*, l'unique. Contrairement à notre proverbe, il met tous ses œufs dans le même panier, mais il *surveille* ce panier. Seule donc la spécialisation de la culture permet et rend nécessaire à la fois la bonne marche des syndicats.

Voilà, mon cher Maître, les quelques observations que l'examen des faits m'a permis de rassembler sur cette question des syndicats. Je serais fort heureux, si, par d'autres exemples, ou par une critique plus serrée des exemples que je vous donne, on me prouvait mon erreur, car, et c'est la conclusion de ma longue lettre, la spécialisation de la culture doit être à la base du syndicat. Or cette spécialisation est si rare, qu'elle rend singulièrement restreinte l'aire possible de nos syndicats.

Je vous prie de croire, mon cher Maître, à mes sentiments bien sympathiques et bien dévoués.

M. B.

DEUX DISCOURS

Nous avons signalé le discours prononcé par M. André Lebon à la suite de la conférence de M. E. Demolins à la *Fédération des industriels et des commerçants*. Nous en recevons aujourd'hui le texte que nous sommes heureux de publier :

« En écoutant les paroles si vivantes, si imagées et si spirituelles de M. Demolins, il me paraissait me retrouver au jour de la fondation de notre *Fédération*. Toutes les idées qu'il vient d'émettre ont présidé à notre berceau, exprimées en termes beaucoup moins compétents et beaucoup moins incisifs. Il me permettra cependant d'ajouter un ou deux traits à ce qu'il vient de nous dire.

« La philosophie, que M. Demolins a faite de la Société anglaise, me paraît se résumer entièrement dans ce mot d'un publiciste anglais du XVIIIe siècle : « Le droit d'aînesse a un grand avantage, c'est de ne faire qu'un imbécile par famille. » Et ce n'est pas seulement la certitude d'avoir quelque chose quand il sera arrivé à l'âge d'homme, qui fait de notre fils un impuissant ou un dilettante, c'est aussi cette obligation particulièrement stupide où nous met la législation civile française, non pas seulement de partager tous nos biens d'une façon égale entre nos enfants, mais de partager chaque nature de nos biens d'une façon égale.

« Je suppose qu'un homme ait pu conduire sa vie de telle manière qu'il soit à la tête d'une grande industrie, d'une grande propriété et de quelques rentes sur l'État. S'il a cinq ou six enfants, il faudra que chacun des enfants ait une part égale dans l'industrie, dans la propriété et dans les rentes sur l'État. En ce qui concerne les rentes sur l'État, cela n'a aucune espèce d'inconvénient, mais la propriété est détruite ainsi que l'industrie.

« D'un autre côté, dans cet effort de relèvement auquel M. Demolins s'attache avec tant de raisons, qui veut prendre l'enfant de la classe moyenne dès la période d'éducation et lui fournir en sortant les moyens d'exercer l'esprit d'initiative que l'on a cherché à développer chez lui, je me permettrai de dire à M. Demolins qu'il y a un grand travers de l'esprit français contre lequel il faut lutter. Ce ne sont pas

seulement le manque d'initiative et le manque de courage, qui caractérisent la jeunesse actuelle, c'est un esprit de dénigrement, de jalousie et de méfiance contre le voisin, qui rend presque impossible tout effort collectif.

« M. Demolins nous disait avec beaucoup de raison tout à l'heure : pour reconquérir les marchés extérieurs, il faut se syndiquer. C'est de toute nécessité, Messieurs ; quelle que puisse être notre gloire passée, quelle que soit notre satisfaction de nous-mêmes, les circonstances dans lesquelles nous vivons font qu'au regard des nouveaux pays producteurs nous sommes un pays de petite fortune, de petite agriculture, de petite industrie et de petit commerce. Chacun de nous individuellement, même quand il est grand au point de vue français, ne peut rien faire vis-à-vis du dehors s'il a affaire aux grands groupements que l'Amérique ou l'Allemagne ou l'Angleterre mettent en sa présence.

« C'est extrêmement sensible pour notre cultivateur : qu'il fasse de la culture maraîchère, de l'élevage, il ne peut pas être lui-même son propre commerçant ; et M. Demolins nous disait que l'effort syndical doit consister à grouper en France les produits des petites propriétés et des moyennes propriétés, pour arriver sur le marché anglais en faisant une impression de masse.

« Il en est de même dans la plupart de nos industries, même les plus grandes ; seulement, s'il nous est facile d'acheter sur les marchés de l'Ouest tous les œufs et toutes les pommes de la région, et de les présenter au nom de la France sur le marché de Londres, quand vous avez affaire à certaines de nos industries, il est difficile de présenter l'industrie française vis-à-vis de la concurrence étrangère.

« Et ici, permettez-moi, sans nommer personne, ni même sans spécifier le pays dont il s'agit, de vous citer un fait qui est vieux de trois ou quatre semaines tout au plus.

« Un pays, qui a besoin à l'heure actuelle de très grosses fournitures militaires, a été l'objet des sollicitations industrielles anglaises et allemandes, — sollicitations qui, là comme ailleurs, se produisent avec un appui énergique des autorités gouvernementales et diplomatiques. — Tant qu'il n'y a eu que des offres anglaises et allemandes, les plus grandes maisons françaises sont restées coites, en se reconnaissant battues par avance. Un beau jour, il s'est trouvé un industriel français, intelligent, actif, qui a eu l'idée de grouper trois ou quatre établissements métallurgiques secondaires de notre pays pour arriver devant le gouvernement en question et lui faire une offre en baisse sur les offres allemandes et les offres anglaises. Ces offres étaient sur le point d'être acceptées, quand les grandes maisons françaises de la même spécialité, qui étaient restées absolument indifférentes devant des démarches anglaises et allemandes, se sont tout de suite avisées qu'il y avait quelque chose à faire pour empêcher l'effort français d'aboutir.

« Tant que ce sentiment existera en France, Messieurs, il faut nous attendre à perdre positions sur positions, les unes après les autres ; tant que nos industriels, et les plus grands d'entre eux, ne se rendront pas compte qu'ils sont solidaires de toutes les industries françaises, et qu'il faut arriver à former le bataillon carré pour résister à un assaut comparable à celui que peut fournir la maison Krupp, étayée par le gouvernement allemand, ou les grandes maisons américaines sans avoir besoin d'être aidées par aucun gouvernement, il faut nous attendre à reculer, sinon à baisser. Or, s'il y a une chose que l'histoire met en lumière, c'est ceci : « Quiconque a cessé de conquérir finit par être conquis. »

« J'espère qu'avec les idées de M. Demolins, avec nos efforts à tous, nous arriverons à remédier à ce défaut inhérent au caractère français, et à rendre un peu de solidarité à nos populations productives pour arriver à reconquérir sur les marchés étrangers la place qui doit nous revenir. »

Au déjeuner suivant, M. Pierre Baudin, ancien ministre, rapporteur général de la commission du budget à la Chambre, a entretenu l'assistance de la situation bud-

gétaire et des problèmes économiques et sociaux.

Après avoir montré que les budgets prochains seront difficiles à établir, car nous marchons à grands pas vers le budget de 4 milliards, M. Pierre Baudin a constaté que seuls le commerce et l'industrie seront capables de procurer des ressources qui pourront suffire aux dépenses nouvelles de la nation. Au reste, si l'Allemagne, par exemple, donne le spectacle impressionnant d'un pays de haute culture intellectuelle, de civilisation complète, sachant en temps voulu se doter d'institutions sociales, de moyens de prévoyance, si elle peut sans ployer porter et développer la charge de ses armées et de sa flotte, c'est à la puissance productive de son commerce qu'elle le doit.

M. Pierre Baudin est convaincu que commerçants et industriels, artisans nécessaires de la progression française, ne seront pas au-dessous de leur tâche. Mais il leur appartient cependant de s'imposer quelques devoirs. Le premier touche à leur vie intime :

« Il n'y a pas, a-t-il dit, d'avenir industriel ni commercial solide et durable sans la continuité héréditaire de l'effort. Vous avez trop souvent la tendance de ranger hors de votre travail propre vos fils avec vos capitaux. Vous mettez de côté vos enfants comme vos économies. Vous réalisez vos familles et votre argent. Vous ne les chargez pas de vous continuer et de vous compléter.

« Vous commettez ainsi une grande faute. Car vous vous laissez séduire pour eux par l'inconnu. L'inconnu vous semble offrir plus de sécurité, et c'est une pure apparence.

« Il vous inspire plus de confiance que vos affaires, parce qu'il dissimule mieux à vos yeux ses risques, ses incertitudes et ses périls.

« Préparez-vous donc à perpétuer l'œuvre que vous avez fondée, par vos enfants et par vos capitaux.

« Seulement ne leur posez pas, comme condition de l'existence que vous leur assurez, l'immobilité, la fixité de vos propres habitudes dans vos procédés, et pour dire le mot, dans vos routines. Donnez-leur, aux uns et aux autres, la liberté et le don de l'action. Ne les enchaînez pas. Que votre tutelle ne soit pas tyrannique.

« Le second ordre d'obligations que je désirerais vous voir vous imposer touche à la vie publique, ou plutôt à la vie extérieure. Je ne vous recommanderai pas de solliciter des mandats électifs. Il faut des qualités personnelles et un goût particulier pour se mêler à la politique ; mais je vous recommande sans réserve de vous mêler à la démocratie, de vous joindre à elle, de ne laisser personne lui témoigner plus de cordialité. Les mouvements qui l'agitent sont souvent tumultueux, et je conviens qu'elle repousse parfois ceux qui la veulent aborder dans la loyale intention de la servir. Mais il n'y a qu'à savoir attendre et surtout à discerner le mouvement de fond qui la conduit. C'est dans le même sens qu'il faut vous-mêmes vous acheminer vers l'avenir. Il ne faut pas que son instinct l'avertisse que sous une enveloppe de bienveillance vous dissimulez une arrière-pensée de résistance.

« Autant elle vous admettra dans ses rangs si vous lui apportez de l'équilibre, de la raison simple et de la bonne volonté, autant elle vous repoussera si elle devine vos pensées ambitieuses ou égoïstes, et cette incompatibilité d'humeur qui ne se peut définir, mais est la raison cachée de si déplorables conflits sociaux. Soyez avec votre temps, restez avec vos troupes industrielles. Il y va de la sécurité du pays, de son avenir et de son honneur. »

LA CLASSIFICATION SOCIALE

APPRÉCIÉE

par le « Journal de Genève ».

L'appréciation suivante présente d'autant plus d'intérêt qu'elle est due à M. Marc Debrit, l'éminent directeur du *Journal de Genève :*

« La *Science sociale*, cet excellent recueil édité par M. Demolins, le disciple et le continuateur de Le Play, l'un des meil-

leurs esprits de notre temps, dont le libéralisme pratique, tout en secouant l'esprit de routine des vieilles méthodes pédagogiques, s'intéresse à tous les problèmes économiques ou sociaux qui sont en ce moment à l'ordre du jour, et non pas en France seulement, mais dans le monde entier, la *Science sociale*, disons-nous, est devenue, entre les mains de cet homme de bien, un instrument de propagande de premier ordre. Ce recueil est maintenant entré dans sa vingtième année, et le public auquel il s'adresse trouve dans chacun de ses numéros la réponse à tant de questions que notre génération se pose ou qu'elle se posera demain, qu'il ne saurait plus se passer de ce guide toujours sûr, d'abord parce qu'il est honnête, c'est-à-dire ne poursuit aucune œuvre de propagande politique collective ou personnelle, mais aussi et surtout parce qu'il est parfaitement instruit de tout ce qui, de près ou de loin, touche à la vie sociale, à ses besoins et à ses progrès.

« Ce dernier numéro offre à ce point de vue une importance exceptionnelle en ce qu'il soumet à ses lecteurs, non pour qu'ils lui envoient une approbation donnée à la légère, mais pour qu'ils le contrôlent avec soin, un projet de classification générale du genre humain groupé, tel que l'ont fait les siècles et leurs révolutions, en sociétés qui se rattachent les unes aux idées de Le Play, c'est-à-dire dont l'organisation est fondée sur le concours libre des intelligences et des volontés, les autres dites communautaires, qui continuent les types vieillis du clan ou de la horde; ces dernières sont demeurées stationnaires trop longtemps pour qu'on puisse espérer qu'elles sortent de cette stagnation pour entrer dans des routes nouvelles, avec l'union volontaire des forces pour moyen et la liberté pour flambeau.

« La formation communautaire correspond à l'Orient : c'est là sa patrie originelle et c'est là seulement qu'on peut la retrouver aujourd'hui encore en possession de tous ses organes; on peut aussi l'y juger à ses fruits qui ne sont pas tous amers, car elle rend la vie plus facile en la simplifiant. Mais le progrès de ce genre d'organisation ne paraît pas désirable parce qu'il mène fatalement à une décadence rapide de toutes les énergies d'une race. Elle l'enferme, en effet, dans une situation géographique déterminée : elle l'oblige à subir toutes les restrictions et entraves à l'existence libre que ces conditions spéciales comportent. Elle condamne ceux qui vivent sous cette loi, qui est tout le contraire d'une loi d'accroissement et de progrès, à subir un développement stationnaire et monocorde qui amène avec le temps une irrémédiable décadence.

« Cette classification n'a rien d'artificiel : elle est fondée sur des observations historiques directes; elle éclaire d'un jour nouveau les plus grands événements de l'histoire, les migrations des peuples et leurs révolutions.

« Les sociétés à formation communautaire instable, c'est-à-dire dont les membres sont des populations vivant de chasse ou vivant à l'état sauvage, sont condamnées à disparaître graduellement, pour obéir à la grande loi darwinienne qui s'accorde très bien avec les lois sociales de Le Play, prédisant la décadence et la disparition des races qui n'ont pas su trouver en elles-mêmes un germe de développement, ce qui veut dire de progrès et de vie.

« Et l'on nous montre d'autre part, à titre de contraste, l'influence exercée par la variété des travaux, par la concurrence vitale, même lorsqu'il s'agit de ces guerres qui désolent les amis de la paix, mais qui, en fait, si elles sont un danger de mort, sont aussi, par les énergies qu'elles mettent en jeu, un élément de renouveau et de vie. Car, même si l'on s'en afflige, il faut bien reconnaître que, dans l'histoire, le baptême du sang a été pour plus d'une race une immersion salutaire.

« Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'ingénieux système qui sert de conclusion à ce fascicule et qui nous révèle, sous une forme brève et scientifique, la raison d'être et les suites probables des événements qui constituent la politique du jour, non comme la racontent les journaux, mais comme elle apparaît aux psychologues. Et à ces vues d'ensemble se joignent très heureusement des considé-

rations d'ordre pratique qui tiennent en respect tout retour à l'utopie. Nous ne pouvons que remercier l'auteur de ce résumé lumineux qui facilitera leur tâche aux sociologues d'aujourd'hui et à ceux de demain. »

M. D.

PATHOLOGIE SOCIALE ESPAGNOLE

Nous avons mentionné, dans notre douzième fascicule, le livre d'un de nos correspondants, M. P. Martinez Baselga, professeur à l'Université de Saragosse : *Las penas del Hombre, Patologia social española.*

Ce livre, comme son titre l'indique, est l'étude de ce qu'il y a de morbide et de gâté dans la société espagnole, et des souffrances qui en résultent. Il n'est donc pas étonnant que le ton général en soit un peu sombre.

M. Martinez Baselga débute par des considérations philosophiques sur la société et donne ensuite, en résumé, la monographie d'une famille vivant à Madrid avec cinq mille francs de revenu; c'est la méthode de la Science sociale. Seulement, il ne s'agit pas d'un type prospère, puisque, par définition, l'ouvrage de M. Baselga s'occupe au contraire de ce qui est défectueux et souffrant. Viennent ensuite trois descriptions fort intéressantes : celles du journalier pauvre, du laboureur moyen et du propriétaire riche dans un village d'Espagne. Tous trois sont malheureux, chacun dans son genre. Le « riche » lui-même a ce qu'on peut appeler trivialement un « métier de chien », et son sort ne fait guère plus envie que celui des pauvres diables. Ceux qui n'ont rien meurent de faim, ceux qui ont quelque chose s'endettent. Tout cela, évidemment, n'est pas gai.

Après nous avoir tracé un tableau très sombre de l'Espagne contemporaine, l'auteur nous dit, dans un de ses derniers chapitres, que c'était pis autrefois. Il y aurait donc un progrès relatif, mais, à la lecture de certaines pages, on ne s'en douterait pas.

Des chapitres spéciaux sont consacrés aux divers pouvoirs publics, au féminisme, à la protection des enfants, à la constitution de la hiérarchie sociale. L'auteur, avec qui nous ne voulons pas discuter d'ailleurs, car les éléments de discussion nous feraient défaut, compte sur la science pour la régénération de la société. Mais il n'espère pas trop que cette régénération arrivera pour son pays. Il envisage l'hypothèse d'une « mort de l'Espagne », mort qui se produirait par la lente infiltration de l'étranger, appuyée sur les discordes civiles. « Les peuples, dit-il, qui, comme le nôtre, se consument en luttes politiques intestines, s'exterminent tout seuls, meurent par une *auto-extermination,* et l'étranger s'avance lentement sans tirer un coup de fusil. Cette manière de mourir est le propre des imbéciles et des dégénérés. »

Cette verve satirique, parfois pittoresque, est un des principaux traits qui caractérisent l'œuvre de M. Baselga, œuvre militante et un peu nerveuse, comme on le voit. Il est cependant quelques pages où l'auteur distribue des compliments. Il en décerne, par exemple, à l'aristocratie espagnole. Citons ce passage, qui contient des aperçus tout à fait neufs :

« Les classes aristocratiques ont fait une évolution vers le travail en s'incorporant franchement aux classes agricoles, industrielles et commerciales.

« Un grand nombre de nobles figurent dans l'Union Agraire, ont fondé beaucoup de périodiques, tiennent des assemblées, président et encouragent des expositions et des concours...

« Notre aristocratie, qui a toujours été et est en sa majeure partie libérale, constitue un facteur très essentiel de notre progrès...

« C'est notre aristocratie qui importe la plus grande quantité de machines agricoles, exposant ses capitaux en des entreprises agricoles. C'est elle qui a fondé des fabriques, qui a fait venir des institutrices étrangères pour ses filles et a envoyé ses fils à l'étranger, pour s'instruire à la moderne.

« Ces nobles, comme agriculteurs, industriels et commerçants, éprouvent les

mêmes souffrances que les gens de même métier appartenant aux classes inférieures, parce qu'ils se heurtent aux mêmes résistances.

« Cette classe, qui aujourd'hui n'a plus d'autre privilège que son éducation et sa gentilhommerie (*caballerosidad*), est plus obligée qu'aucune autre à nous donner l'exemple de son abnégation et de son patriotisme. Aussi faut-il espérer beaucoup d'elle, et, sans aucune espèce de doute, on peut compter sur ces hommes pour nous reconstituer, car cela intéresse l'avenir de leurs fils. »

Nous voyons avec plaisir que tout n'est donc pas poussé au noir dans l'étude de M. Baselga.

L'auteur, parlant de la classe intellectuelle, dit aussi qu'il faut compter sur elle pour cette œuvre de régénération. « Nous avons fait un progrès énorme, dit-il, depuis que nous avons découvert que nous ne savons rien. » L'auteur des *Penas del Hombre* est trop modeste. L'Espagne a eu ses écrivains, ses artistes et ses penseurs. Mais il est certain qu'elle s'est laissée dépasser, au point de vue de la formation sociale, par des peuples plus avancés, et que l'instruction bien dirigée, dégagée de la phraséologie et des passions politiques, pourra aider beaucoup à l'orientation nouvelle d'une élite, laquelle à son tour, par le rayonnement naturel de l'exemple, pourra entraîner les masses. Mais, naturellement, et M. Martinez Baselga le pense comme nous, ce ne sera pas l'œuvre d'un jour.

S. Dufour.

LES GRÈVES ET LA POLITIQUE

M. J. Bourdeau, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars, a publié une intéressante étude sur « les grèves politiques », étude à laquelle les événements de Russie donnaient une actualité particulière.

A ce propos, les grèves russes — nous devons le noter — n'infirment en rien ce que nous avons dit ici du caractère aristocratique et intellectuel revêtu en Russie par le mouvement révolutionnaire [1]. Il est clair qu'un état-major, pour agir efficacement, et surtout pour agir dans la rue, ne peut se passer de soldats. Les centres ouvriers en fournissent, mais comme le constate fort bien M. Bourdeau, les chefs du mouvement révolutionnaire, en Russie, se recrutent en grande partie dans la noblesse. Au contraire, la masse du peuple, les *moujiks*, sont plutôt hostiles aux novateurs. On citait encore l'autre jour, à ce sujet, un fait typique. Des enfants d'une grande école, au cours d'une promenade, ayant entonné des chants que les paysans jugeaient séditieux, un certain nombre de ces paysans, armés de fourches, sont accourus pour mettre les jeunes bourgeois à la raison, et l'on a eu quelque peine à calmer ces défenseurs trop zélés de l'ordre public.

Pour en revenir aux grèves politiques, M. Bourdeau constate que, dans plusieurs pays, l'on a fait de la cessation du travail un succédané des anciennes insurrections et une façon de réclamer violemment l'acceptation ou le rejet de telle réforme législative. C'est l'armement supérieur des soldats d'aujourd'hui qui oblige le peuple à renoncer aux séditions telles qu'elles se pratiquaient autrefois, et à remplacer par quelque chose de neuf « les piques et les pavés des insurrections et des barricades ». On pourrait compléter ce que dit M. Bourdeau en disant que la grève est surtout alors un procédé légal d'attroupement et un moyen de préparer, au couvert d'un droit reconnu, l'insurrection qui, dans une foule émue, peut toujours jaillir des circonstances. En fait, les grèves dont les journaux parlent le plus volontiers, celles qui « ont une histoire », sont surtout celles qui perdent leur caractère de cessation pacifique du travail pour prendre quelques-uns des caractères de l'insurrection : coups, menaces, boutiques pillées, maisons assiégées, charrettes renversées, pierres lancées à des gendarmes, etc. Mais c'est surtout quand la grève est « générale », c'est-à-dire quand elle englobe des travailleurs appartenant à des professions diver-

1. Voir le 10e fascicule.

ses, qu'elle se place nettement en dehors des motifs économiques pour ne plus se rattacher qu'à des « revendications » d'ordre public.

Comme « rien n'est nouveau sous le soleil », M. Bourdeau croit devoir mentionner, parmi les grèves politiques, la fameuse retraite de la plèbe romaine sur le mont Aventin. Il est certain que cet événement a un peu les traits d'une grève générale, entreprise dans un but politique déterminé. Mais de tels exemples sont bien rares dans l'histoire jusqu'au XIXe siècle, et il faut arriver à l'année 1842 pour assister à quelque chose d'analogue. C'est l'Angleterre qui donna le branle, parce que l'industrie s'était développée dans ce pays beaucoup plus vite qu'ailleurs et que cette industrie, encore mal organisée, comportait alors de criants abus dont souffrait le peuple. Ces abus, le peuple les mettait sur le compte de la classe capitaliste, qui seule alors avait le droit de vote et, voulant lui arracher ce privilège, les ouvriers firent grève pour réclamer le suffrage universel, qui d'ailleurs ne fut pas voté. Cette grève politique fut la première et la dernière à laquelle se livrèrent les ouvriers anglais. Aux États-Unis, l'expérience fut plus tardive, mais non moins courte, ce qui amène M. Bourdeau à dire, vers la fin de son article :

« Constatons donc que les ouvriers d'Angleterre et d'Amérique, ceux-là même dont le degré d'éducation et d'organisation est le plus élevé, ont depuis longtemps abandonné l'idée de grève générale, dont le succès laisserait l'industrie dans le plus redoutable désordre. »

Ailleurs, les expériences de ce genre ont été plus nombreuses et plus assidûment répétées.

En Belgique, par exemple, pays très industriel, mais moins avancé que les peuples anglo-saxons au point de vue de la formation sociale, des grèves éclatent de temps à autre en vue d'appuyer telle ou telle réforme soumise au Parlement. En 1893, l'une de ces grèves, soutenue d'ailleurs par une fraction de l'opinion du monde bourgeois, obtint en partie gain de cause. Là encore, il s'agissait du suffrage universel. Le Parlement le vota, tout en accordant deux ou trois votes à certains électeurs plus intéressés que les autres à l'ordre public. Mais, en 1902, une tentative pour faire abolir ce vote plural se termina désastreusement pour les ouvriers qui, ayant transformé la grève en émeute, obligèrent la garde civique à tirer sur eux. Aussi les socialistes allemands, en hommes méthodiques, blâmèrent-ils l'*impair* commis par leurs coreligionnaires belges.

M. Bourdeau décrit également les grèves de cette nature organisées en Hollande, en Espagne, en Suède, en Italie. Ce dernier pays a été, en 1904, le théâtre d'une grève monstre, qui s'est étendue à 900 villes et a occasionné de graves désordres. Elle avait pour but de renverser le ministère Giolitti et de provoquer l'union des deux grandes fractions du parti socialiste, en obligeant les modérés, ou réformistes, à suivre les violents. Cette levée de boucliers a été la plus sérieuse que l'on ait jamais réussi à organiser jusqu'ici. Aussi les publicistes du parti en ont-ils fait le point de départ de curieux commentaires :

« En grève d'Italie, dit M. Bourdeau, a donné lieu à des discussions et à des dissertations sans nombre entre socialistes. M. Jaurès trouve un grand motif de satisfaction dans ce fait que le prolétariat a montré sa force en suspendant la vie économique de tout un pays : la grève générale annonce une force nouvelle, « légale et pacifique », d'action prolétarienne. Elle permet au prolétariat de « s'affirmer lui-même ». De cette grève, le chef des réformistes, M. Turati, apprécie surtout la brièveté ; c'est déjà trop qu'elle ait duré trois jours ; *les habitants fatigués applaudissaient aux arrestations.* Son rival, M. Labriola, voit dans la grève la meilleure arme *politique* de défense et d'attaque contre la société bourgeoise. C'est la *répétition générale* de la révolution de demain. Les stratégistes enfin se sont livrés à une critique approfondie de cette grève, comme s'il s'agissait des grandes manœuvres. Ils nous ont esquissé la silhouette de la grève considérée comme œuvre d'art. »

Que doit être une grève vraiment « artistique » ? Elle doit procéder avec méthode,

et ne pas effrayer inutilement trop de monde. Un certain ordre doit être maintenu ; il faut que les rues continuent à être balayées, qu'on puisse assister les malades, enterrer les morts. Il ne faut pas qu'on jette à l'eau, comme à Venise, le lait destiné aux enfants et aux malades. Cela irrite l'opinion contre les grévistes. Il faut veiller à ce que la population modeste ne soit pas affamée. Or, l'expérience démontre que, lorsque les grévistes s'en prennent à la circulation des subsistances, les riches s'arrangent toujours pour moins souffrir que les pauvres. De là l'idée de créer, en cas de grève générale, une sorte d' « intendance », qui approvisionnerait les petites gens. Il faut encore se garder des anarchistes, disposés à pousser les choses au pire et à provoquer les violences inutiles ou odieuses. Or, on le voit bien en Russie, les anarchistes proprement dits s'ébattent dans une grève générale comme des poissons dans l'eau. Ils font dévier la lutte vers le crime. Une grève générale devrait comporter *une police contre les anarchistes*. Toutes ces conceptions sont assez curieuses et montrent bien l'esprit d'organisation militante — presque militaire — qui anime les chefs du parti.

On sait que ce concept d'un « essai de mobilisation » avait été pour quelque chose dans l'organisation de la fameuse grève universelle du 1er mai. Cette journée, d'abord fertile en incidents plus ou moins graves, tend à devenir partout fort tranquille. Le chômage n'est plus qu'un prétexte à promenades, à cortèges, à manifestations pacifiques auprès des pouvoirs publics, et beaucoup d'ouvriers en sont venus à le considérer simplement comme un congé supplémentaire, coïncidant d'une façon assez agréable avec le retour du printemps.

Toutefois, la question de la grève générale reste posée, et les congrès socialistes l'agitent souvent. Et l'on conçoit fort bien que cette méthode de guerre hante l'esprit des travailleurs malheureux, ou à qui l'on a trop répété qu'ils sont malheureux. L'efficacité présumée de cette méthode est étroitement liée aux complications de la société moderne, surtout dans les grandes villes, dont l'existence quotidienne repose sur tant d'organismes si délicats. Détraquer, par un chômage subit de toutes les professions, les rouages multiples qui assurent l'alimentation, l'éclairage, la circulation, etc., c'est assurément « affoler le bourgeois », autant que l'affolaient, en 1793, les têtes coupées portées au bout des piques. Reste à savoir si cet affolement, en gagnant trop de monde, ne se tournera pas contre les ouvriers, en provoquant une violente réaction contre leur attitude. Or, nous avons vu que le cas s'est déjà produit. C'est que « le peuple » est, comme nos organismes économiques, une chose très compliquée. Les « classes laborieuses » comprennent une foule de gens qui ne sont pas des ouvriers proprement dits, surtout des ouvriers embrigadés par masses, et qui ont à souffrir immédiatement, douloureusement, de la raréfaction des vivres ou de toute autre perturbation. Il y a encore les domestiques, généralement liés à leurs maîtres par l'intérêt, sinon par l'affection. Il y a, comme dans la Rome ancienne, des « clients » qui gravitent dans la sphère d'influence des riches, et qui n'ont pas intérêt aux malheurs de ceux-ci. Il y a la classe plutôt conservatrice des boutiquiers, toujours tremblants pour leurs glaces ou leurs étalages, mécontents du désordre *a priori*, parce que le désordre fait fuir les clients, éloigne les touristes, et pousse l'argent à se cacher. C'est pourquoi la population milanaise, par exemple, après la fameuse équipée que nous mentionnons plus haut, et qui avait coûté cher à Milan, s'est vigoureusement débarrassée de la municipalité socialiste. Les actes de violence, en un mot, ont pour effet naturel de tourner contre les violents une masse d'abord neutre et flottante. Les « grèves générales » ont donc généralement échoué, constate M. Bourdeau, précisément parce qu'elles n'étaient pas et ne pouvaient pas être vraiment *générales*, parce qu'elles ne mobilisaient forcément qu'une minorité, et que la majorité vraie, par contrecoup, se trouvait toujours mal de la crise.

Les « réformistes » du parti, autrement

dit les politiques, les modérés, les ambitieux, désapprouvent donc ces levées en masse, mais ils n'osent pas le dire trop haut, car il faut compter avec l'impatience des simples, et, dans les milieux foncièrement ouvriers, où l'on prise peu les intrigues électorales et parlementaires, subsiste un goût plus ou moins instinctif pour les procédés insurrectionnels.

C'est ce qu'explique fort bien M. Bourdeau.

« On retrouve, dit-il, dans presque toutes ces grèves, les deux tendances qui divisent les partis socialistes en réformistes et en révolutionnaires. Sans doute, tous sont verbalement d'accord sur le but final : la destruction de la société capitaliste et sa transformation en société collectiviste. Mais ils diffèrent sur la méthode, nous dirions plutôt sur la mesure et le rythme. Les réformistes ne croient qu'à l'efficacité des étapes légales et graduées vers la conquête des pouvoirs publics. Les révolutionnaires ne visent qu'à des poussées de plus en plus rapprochées, et de plus en plus violentes, pour renverser l'ordre établi.

« Tant que les socialistes ne disposaient pas du suffrage universel, ou lorsque ce suffrage restait encore sourd à leur propagande, ils ne différaient guère des anarchistes, du moins quant à leur foi en l'action révolutionnaire. Mais depuis qu'ils ont réussi à pénétrer dans les corps élus, deux courants se sont dessinés, qui tendent à s'écarter de plus en plus, entre les politiciens d'un côté et les syndicaux de l'autre.

« Ceux-ci témoignent une défiance et une hostilité de plus en plus marquée aux politiciens. Révolutionnaires lorsqu'ils ne pouvaient pénétrer à la Chambre, prodigues en prophéties d'une révolution à brève échéance, les politiciens s'efforcent aujourd'hui de persuader aux ouvriers que leur intérêt est de les maintenir au pouvoir et d'accepter la hiérarchie des capacités qui met les travailleurs sous la direction des hommes politiques. Le rôle de ces intellectuels de la bourgeoisie, accourus au socialisme pour en prendre la direction, est fort analogue à celui des courtisans de l'ancien régime. « Laissez-nous jouir, disent-ils à la classe ouvrière, des avantages inhérents à la qualité de député et nous vous émanciperons progressivement, à petits pas, et par petits profits successifs. Le salut vous viendra de vos élus. Mais surtout, pas de troubles, pas de grèves insurrectionnelles, qui aillent compromettre et traverser notre action politique. »

Il y a du vrai dans ces savantes objurgations. Toutefois, ce qui est encore plus vrai, c'est que cette méthode, en attendant de procurer le bien-être à tous les prolétaires, le procure surtout aux politiciens qui parlent ainsi, et qui, parvenus à un mode d'existence plein de douceurs, ont moins de hâte de voir se produire les bouleversements sociaux qu'ils réclamaient jadis. Mais les autres, ceux qui n'ont rien et ne sont rien, sont toujours derrière pour pousser leurs chefs, l'épée dans les reins. Ces autres, que disent-ils?

« Par là, continue M. Bourdeau, dans l'opinion des militants ouvriers, les politiciens cherchent à énerver la classe ouvrière, à la berner par leur rhétorique, à la bercer d'espoirs factices, à la déshabituer de l'action périlleuse. — Et quels sont les résultats obtenus. Alliés des partis bourgeois au pouvoir, comme en France, ils participent à la corruption, à la servitude des candidatures officielles, ils envoient les soldats sur les champs des grèves. Isolés dans l'opposition, comme en Allemagne et dans les autres pays, les socialistes au parlement sont réduits à l'impuissance.

« Les syndicalistes révolutionnaires croient avoir trouvé dans la grève générale le genre d'action destiné à remplacer l'action politique. C'est ce qu'ils appellent l'*Action directe*. Tandis que le mouvement politique appelle à lui les éléments les plus hétérogènes, les intellectuels, les déclassés, les décadents, les ambitieux de la bourgeoisie, la grève générale est l'œuvre exclusive des classes ouvrières, et c'est ce qui fait sa force : même lorsqu'il ne s'agit que de la conquête des améliorations de détail, la grève, d'après les syndicaux, est autrement féconde que les efforts des

parlementaires, pour acculer les pouvoirs publics à une intervention en faveur des exploités. C'est par la seule poussée de la grève générale que les travailleurs s'émanciperont du joug capitaliste et gouvernemental, et sortiront du salariat. »

Seulement, plus la division s'accentue au sein du parti, moins une grève a de chances d'être « générale », car il faut vaincre, de la part des dissidents, une force croissante d'inertie. Et puis, après tant de polémiques sur l'efficacité de la chose, l'entrain, la conviction, la confiance font naturellement défaut.

Pour conclure, disons que le discrédit de la grève générale, déjà constaté dans les pays de races supérieures, nous semble destiné à s'étendre peu à peu aux autres nations, et que la réaction contre ce procédé de guerre, actuellement cher aux syndicats, proviendra précisément du développement de ces syndicats eux-mêmes. Quand ceux-ci seront des organismes sérieux et puissants, analogues aux *Trade Unions*, ils comprendront que la classe ouvrière a des moyens d'action plus pratiques, plus efficaces et moins dangereux. La « phase » des grèves insurrectionnelles sera passée.

G. d'Azambuja.

LES CRUAUTÉS DANS LES COLONIES

Les actes de cruauté commis en Afrique par certains fonctionnaires coloniaux mettent en une lumière particulièrement vive deux ordres de faits sur lesquels cette Revue a plus d'une fois attiré l'attention de ses lecteurs.

Le premier ordre de faits est l'influence du milieu sauvage sur l'homme civilisé, influence bien plus rapide et bien plus facile que celle du milieu civilisé sur l'homme sauvage. L'histoire du Canada, celle du Brésil, celle de plusieurs colonies portugaises de la Côte d'Afrique prouvent surabondamment que l'Européen « déraciné », lorsqu'il vient à se perdre au milieu des hommes noirs ou rouges, devient en assez peu de temps semblable à eux. Il lui arrive même de les dépasser en barbarie, car la connaissance qu'il conserve de certains moyens de destruction plus efficaces et plus raffinés en fait un être redoutable. Le blanc naturalisé sauvage ne conserve de la civilisation qu'une certaine supériorité dans l'art de nuire. Grâce à cette supériorité, il entre aisément dans la peau des roitelets nègres, comme les proconsuls romains, délégués d'une république, entraient jadis dans la peau des grands monarques barbares qu'ils remplaçaient dans leurs fonctions, et ils ont vite fait de se faire un état d'âme assez conforme à celui de leurs prédécesseurs.

L'exercice d'un pouvoir presque sans contrôle sur des populations dégénérées, en des pays presque inaccessibles, loin des yeux indiscrets et des surveillances gênantes, et quand les traditions du gouvernement local sont des traditions d'arbitraire et de cruauté, constitue donc, pour le fonctionnaire colonial, une tentation très forte. En dehors même des faits exceptionnels flétris dernièrement par la presse, il est bien certain, par exemple, que l'esclavage, tout aboli qu'il soit en principe, existe en fait dans ces régions nouvellement annexées ou explorées. Cela ne s'appelle pas esclavage, mais cela s'appelle réquisition. Les amateurs de belles phrases sont contents, mais, dans la réalité, les évolutions sociales ne vont pas aussi vite que les lois. Or, l'on concevra qu'il est extrêmement difficile de supprimer l'esclavage en des pays où, d'une part, les blancs ne peuvent rien sans le concours matériel des indigènes, et où, d'autre part, ceux-ci considèrent le fait d'être traités en esclaves comme un phénomène naturel et normal.

Maintenant, pour céder à l'entraînement du milieu, il faut y être plus ou moins préparé. Les circonstances extérieures agissent évidemment avec beaucoup plus de puissance lorsque celui sur lequel elles agissent apporte avec lui des germes de perversion. C'est ici que le deuxième ordre de faits entre en scène. Nous voulons parler des tares fréquentes qui, par avance, affaiblissent la valeur morale de nos fonctionnaires coloniaux.

Certes, plusieurs de ceux-ci sont fort honnêtes. On trouve même parmi eux des

hommes d'élite. Notre empire colonial ne tiendrait pas debout si l'on n'y employait pas au moins quelques hommes estimables et supérieurs. Mais, cette réserve faite, c'est un fait bien connu que la colonies sont trop souvent le déversoir commode des « mauvais sujets », autrement dit des fonctionnaires de rebut, indisciplinables ou gravement compromis, qu'on ne peut pas utiliser dans la métropole.

Il ne faut pas être un aigle pour remplir une fonction publique. Du moins convient-il d'avoir à son actif quelques qualités secondaires : l'ordre, la ponctualité, la subordination, qui s'allient assez bien à certaines vertus bourgeoises. Mais il est de « mauvaises têtes » qui ne se plient pas même à ce minimum, et qu'on veut pourtant caser, parce que ce sont de mauvaises têtes fort protégées en haut lieu. Rien d'étonnant, après cela, s'il arrive parfois des désastres. Un pays devrait exporter, en fait d'hommes, ce qu'il a de mieux. Nous exportons trop souvent ce que nous avons de pire. Sans doute nous avons nos missionnaires, dont le dévouement est merveilleux. Mais, précisément, le travail des missionnaires, en certains endroits, se trouve détruit par le mauvais effet que produit la présence d'autres Français, fort peu recommandables. « Quoi! ce sont là des chrétiens? des gens comme vous? » disent les nègres simplistes, et tous les échantillons humains que leur expédient les races dites supérieures ne leur donnent pas une idée bien brillante de cette supériorité.

En un mot, il faudrait, pour contre-balancer l'influence éminemment démoralisatrice du milieu, choisir pour fonctionnaires coloniaux des hommes d'élite, ayant appris, par une éducation appropriée, à se gouverner eux-mêmes avant de gouverner les autres. C'est plutôt le contraire qui se produit, et quand on dit d'un homme, en France : « Bon pour l'exportation », c'est généralement qu'on le classe dans une catégorie inférieure. Le dessus du panier préfère s'immobiliser dans la métropole, et laisser l'air libre, l'espace, les carrières lointaines, aux éléments moins bons ou suspects. Les pauvres sauvages en pâtissent, et la France, à la longue, pourrait en pâtir à son tour.

H. B.

JULES VERNE

Jules Verne, qui vient de mourir, est, avec Daniel de Foë, un des écrivains qui ont exercé le plus d'influence, par la seule action de leur plume, sur le développement de l'esprit d'entreprise, auxiliaire si précieux du progrès.

Jules Verne a été à la fois un apôtre de la science et un amoureux de l'inconnu. Il a révélé aux jeunes générations la puissance de l'une et leur a suggéré la tentation de s'élancer au-devant de l'autre. Bien des vocations hardies ont dû probablement leur hardiesse, au moins en partie, à l'impression profonde laissée dans les esprits par la lecture de ces romans scientifiques.

Chose remarquable : Jules Verne, par cela même qu'il se faisait le champion du développement économique et imaginait même les inventions ou découvertes futures avant qu'elles fussent écloses, a été amené à glorifier le type de l'Anglo-Saxon, modèle achevé d'initiative qu'il ne trouvait pas chez nous.

C'est un Anglais que Philéas Fogg, le héros du *Tour du Monde*, et le Français Passe-Partout n'est que son domestique. Anglais encore le capitaine Hatteras, qui découvre le pôle Nord, Anglais le capitaine Grant, ses enfants et ses libérateurs. Ce sont des Américains qui colonisent l'*Ile mystérieuse;* Américains, ceux qui conçoivent l'idée d'envoyer un boulet dans la lune. Ce type le séduit manifestement par son énergie indomptable, et, dans les « voyages extraordinaires », l'énergie est plus nécessaire que jamais.

Jules Verne est un de ceux qui ont travaillé à rendre injuste le fameux et humoristique proverbe : « Le Français est un monsieur décoré qui ne sait pas la géographie ». Ses ouvrages donnent le goût des connaissances géographiques, quand ils ne donnent pas celui des explorations, et la géographie, on le sait, est la base de

beaucoup de sciences. Ajoutons qu'avec Jules Verne, la géographie est une chose vivante, où les renseignements sur la configuration des pays marchent de pair avec la vision pittoresque des hommes et des choses. Le célèbre romancier a donc bien mérité de la pédagogie.

Constatons qu'il a aussi bien mérité de la science sociale, bien que cette science, probablement, lui fût restée inconnue. Nous n'en devons pas moins rendre hommage à un homme qui a compris les besoins de son temps et, d'une façon pour ainsi dire instinctive, a consacré son talent d'écrivain à pousser en avant les jeunes générations.

R.

A TRAVERS LES REVUES

Les chemins de fer souterrains à Chicago.

Nous trouvons dans le *Cosmos* d'intéressants détails sur la façon originale dont on est en train de résoudre, à Chicago, le problème de circulation, problème particulièrement ardu dans une ville dont le développement s'est produit avec la rapidité vertigineuse que l'on sait.

« ..... Chicago, cette ville de tous les progrès, restait rebelle aux chemins de fer souterrains; et tandis qu'ils se développaient à Londres, à Paris, à Berlin, à New-York, on ne semblait pas y penser pour rendre la vie plus facile dans la ville qui s'intitule la Reine de la prairie.

« Cependant, quelques hommes d'initiative, et l'on sait qu'il n'en manque pas en ce pays, ont pensé que l'on obtiendrait une grande amélioration de la situation si toutes les rues étaient doublées par des voies souterraines, qui serviraient d'exutoire au trafic trop intense de la surface. Comme on voit grand aux États-Unis, l'idée ne parut pas extravagante; et, au lieu de projeter quelques lignes circulaires ou transversales, on établit en principe de fouiller le sous-sol de toutes les voies, d'établir le chemin de fer souterrain partout, de façon à desservir sans exception tous les points de la cité.

« Mais ce qui fait la véritable originalité de cette conception, c'est qu'au lieu de suivre le vieux monde dans ses errements, on déclara que les lignes ne recevraient pas de voyageurs. A ceux-ci seraient réservés la surface, les transports en plein air, les rues dégagées de l'encombrement des camions. Quant aux marchandises, à la houille, aux ordures ménagères, aux déblais, aux matériaux, ils circuleraient dans le sous-sol à l'abri des regards, et le réseau serait assez complet pour desservir directement toutes les maisons de commerce, pour les mettre en relation entre elles et avec les quais des gares et des ports.

« L'initiative des promoteurs de l'entreprise fut singulièrement secondée par une grève des charretiers et conducteurs de voitures de Chicago; ceux-ci, poussant les choses à l'extrême, s'étaient opposés même à la circulation des corbillards! Comme cela arrive assez souvent, les résultats de cette grève seront au détriment de ceux qui y ont pris part, car une fois le réseau souterrain complet, la corporation des voituriers n'aura d'autres ressources que de solliciter des places dans cette entreprise de transports souterrains. C'est leur sort prochain, car ces lignes sont aujourd'hui en pleine construction, il y en a déjà 50 kilomètres en exploitation avec les légers embranchements qui relient le réseau principal aux différentes maisons de commerce.

« Nous voulons, avant de terminer, retenir surtout l'idée géniale qui préside à cette entreprise et qui semble la vérité : l'air, la lumière, les rues propres et dégagées au public; le sous-sol, son obscurité, ses mauvaises odeurs, ses dangers, aux transports des matières et surtout aux plus encombrantes.

« A Paris, quand le Métropolitain sera terminé, les Parisiens en déplacement se lamineront entre eux dans les voitures toujours encombrées de cette voie souterraine, et la rue ne sera plus embellie que par le passage des tombereaux, fardiers et autres équipages utilitaires. »

L'avenir dira si la conception des ingé-

nieurs de Chicago a été la plus pratique. Elle témoigne tout au moins d'une grande indépendance de vues et d'un mépris tout américain de la routine. Mais cette audace ne peut guère être imitée que par les villes tout à fait neuves, n'ayant pas encore adopté et exécuté un autre système de circulation.

Un pointage instructif.

Un journaliste du Tonkin a eu la curiosité — et la patience — de procéder au pointage des arrêtés signés par le gouverneur général de l'Indo-Chine dans une année. Il est arrivé à un total de 2.500 arrêtés rien que, pour l'Annam et le Tonkin. Si on y ajoute ceux qui concernent la Cochinchine, le Cambodge et le Laos, on doit arriver à 5.000 signatures ou tout près. Or, on peut dire que, sur ces 5.000 signatures, il n'en est peut-être pas 200 qui s'appliquent à des affaires d'une réelle importance et nécessitant de la part du chef de la colonie un examen personnel sérieux. Tout le reste rentre dans la catégorie de ce qu'on appelle les affaires courantes ou, si on préfère, de détail. Le gouverneur général n'en est pas moins moralement tenu de jeter, ne fût-ce qu'un coup d'œil, sur le dossier qui les accompagne ; le fait seul qu'on réclame de lui une signature l'oblige à se rendre compte de ce qu'il signe. Toute cette broutille absorbe un temps précieux et qui pourrait être mieux employé, et c'est le cas de répéter avec l'adage latin : *de minimis non curat prætor*. Lorsqu'on songe à l'importance des intérêts généraux qui sollicitent l'attention du chef d'une grande colonie comme l'Indo-Chine, on se demande si ces intérêts s'accommodent de son intervention dans des affaires comme celles-ci, que nous relevons au hasard dans les trois ou quatre derniers numéros du *Journal officiel* : arrêté créant une réserve forestière sur le territoire de la commune de Phuoc Hua (Cochinchine), arrêté déclarant M. X... déchu de tous droits à la concession provisoire d'un terrain domanial ; arrêté affectant une parcelle de terrain de 14 ares 68 centiares au service judiciaire ; arrêté nommant la Commission chargée de procéder aux adjudications pour les fournitures nécessaires au service de la ligne de Viétri à de Laokay ; arrêté donnant à M. Z... un délai de six jours pour ouvrir une digue construite sans autorisation... Nous pourrions multiplier ces exemples. Ceux-ci suffisent pour montrer à quels infimes détails descend le gouverneur général.

La critique, d'ailleurs, ne s'adresse pas à M. Beau, mais au système et nous avons eu, pendant l'administration de M. Doumer, l'occasion de faire les mêmes constatations et d'exprimer les mêmes regrets. La direction de la politique intérieure et extérieure, la préparation du budget général et le contrôle de son exécution, la constitution de l'outillage économique, les questions de défense militaire et maritime, tels sont les seuls objets dont le gouverneur général devrait avoir à s'occuper. L'astreindre à en distraire une partie de son temps et de son attention pour l'appliquer à des affaires comme celles dont nous venons de donner quelques spécimens, c'est abaisser la fonction, c'est lui enlever son véritable caractère qui est essentiellement celui d'une fonction politique et de haute direction administrative ; c'est risquer d'affaiblir chez celui qui en est investi le sentiment des grands intérêts dont il a la charge. Le gouvernement général de l'Indo-Chine est un sommet d'où il faut voir de haut et de loin. C'est au secrétaire général institué précisément pour décharger le chef de la colonie de tous ces détails d'administrations, c'est aux résidents supérieurs et au lieutenant gouverneur, c'est aux chefs de service que doit incomber l'expédition des affaires courantes. Elles devraient leur être laissées, comme devraient leur être renvoyés tous les visiteurs qui assiègent le cabinet du gouverneur général pour l'entretenir de questions qui sont du ressort de ces hauts fonctionnaires et non de celui du gouverneur général. La fonction de celui-ci y gagnerait en autorité et en dignité, et le titulaire en liberté de travail et d'esprit pour les grandes affaires, les seules qui méritent de l'occuper (*Quinzaine coloniale*).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Église et l'État laïque, séparation ou accord, par Bernard Gaudeau, docteur ès lettres. — Lethielleux, Paris.

L'auteur de cette brochure est hostile en principe à la séparation de l'Église et de l'État, mais il recommande aux catholiques d'être, dans tous les cas, à la hauteur de leur rôle, et de se perfectionner individuellement pour être de taille à se mesurer avec les difficultés nouvelles de leur situation. Citons les lignes suivantes :

« Il faut..., quels que soient les événements, que les catholiques sachent se rendre compte de leur valeur sociale, en avoir conscience, la faire respecter et l'imposer. J'entends la valeur de la doctrine, de l'idée, de la force et du fait social qu'ils représentent. Et cette valeur sociale, abstraite tant qu'elle reste dans des formules, ne deviendra réelle que si elle s'incarne dans des hommes qui soient à la hauteur de leur foi et de leur temps.

« Qu'ils revendiquent la liberté, mais non une liberté vide et négative, basée sur le principe faux et révolutionnaire de leurs adversaires, mais une liberté positive, fondée sur la raison, la nature humaine, la *science sociale,* les faits, les droits positifs des consciences religieuses, qui sont des consciences normales, tandis que les consciences irréligieuses sont, au regard de la science, des phénomènes anormaux et pathologiques, des consciences malades et déformées chez lesquelles il faut respecter et ménager l'élément de droiture et de bonne foi qui s'y rencontre, mais qui socialement ne doivent pas faire loi. »

Il y a d'utiles conseils à glaner dans la brochure de M. Gaudeau.

Avant la séparation. De la liberté d'association. Sociétés et personnes morales, par Adolphe Houdard, Guillaumin et Cie, Paris.

M. Adolphe Houdard, dont nos lecteurs n'ont pas oublié les intéressants articles sur la question monétaire, parus jadis dans cette Revue, vient de publier une substantielle brochure consacrée à la critique juridique et sociale de la nouvelle loi sur les associations. L'auteur constate que cette loi est confuse par certains côtés, et qu'elle a été transformée, par certains autres, en une arme de combat. Voici les subdivisions de sa brochure :

I. — De la liberté d'association. Association et sociétés.

II. — Du régime des biens dont disposent les sociétés.

III. — Des personnes morales et de la personnalité juridique.

IV. — Analyse et critique de la loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association. — Titre I et II : Des sociétés ayant un but d'intérêt public. — Titre III : Des congrégations.

M. Houdard insiste sur ce fait qu'on aurait besoin d'une législation bien précise sur les *personnes morales*, législation qui réglerait leurs droits et leurs obligations, les conditions de leur administration, de leur direction, les modes d'acquisition et d'emploi des biens, leur liquidation en cas de disparition pour des causes quelconques, bref, une législation « qui fixe le statut personnel de ces êtres de raison, derrière lesquels se trouvent les êtres très réels qui composent le public. » Or, cette législation fait complètement défaut, ce qui ouvre une porte à l'arbitraire, et « c'est là une lacune à combler avant d'entreprendre toute autre œuvre législative où serait intéressé le droit d'association, notamment avant la séparation des Églises et de l'État, si l'on veut épargner au pays les grosses difficultés qui résulteraient inévitablement d'un régime nouveau fondé sur des données empiriques. »

La brochure de M. Adolphe Houdard est, en définitive, un plaidoyer en faveur de la netteté et de la lumière. Mais n'a-t-on pas intérêt, chez les politiciens, à embrouiller ce qu'il faudrait éclaircir ?

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 14e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — Ce qui fait l'unité nationale aux États-Unis, par M. Paul de Rousiers. — La Science sociale appréciée par le *Mercure de France* et la *Revue de philosophie*. — A travers les faits récents, par M. G. D'Azambuja. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Elèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province.

Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs :

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNÉE 1905 14e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

Mlle Adler, Alger, présentée par M. Edmond Demolins.

José de Albuquerque, lieutenant de marine, Lisbonne (Portugal), présenté par M. A. de Portugal Durao.

Ayres Ornellas de Vasconcellos, capitaine d'État-major, gouverneur de Laurenço Marques (Afrique orientale), présenté par le même.

Aug. de Camara Gomez, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

Raoul de Chamberet, secrétaire d'ambassade, Lausanne (Suisse), présenté par M. Jean Périer.

Mlle Camille Demolins, La Guichardière (Eure), présentée par M. Edmond Demolins.

Mlle Marguerite Demolins, présentée par le même.

M. Esselin, Paris, présenté par M. G. d'Azambuja.

J. Genetier, agriculteur et industriel, Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire), présenté par M. Louis Hallouin.

Dr Laerte de Assumpçao, Sao Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

Georges Ledoux, Paris, présenté par M. Jean Périer.

Dr Félix Freiherr von Oppenheimer, Vienne (Autriche), présentée par M. Edmond Demolins

Lucien Poisat, Heyrel, Bruxelles (Belgique), présenté par M. G. d'Azambuja.

Alb. del Solar, homme de lettres, Buenos-Aires, République Argentine, présenté par M. Edmond Demolins.

Georges A. Vasesco, ingénieur, Botosani (Roumanie), présenté par M. N. Zanné.

A. Zinserling, St-Pétersbourg (Russie), présenté par M. Edmond Demolins.

CORRESPONDANCE

« Monsieur, je suis avec un grand intérêt dans la *Science sociale* votre œuvre de restauration du commerce français.

« Voulez-vous me permettre de vous signaler une observation que m'a suggérée le travail de M. Robert sur le commerce franco-belge?

« Il y aurait lieu de faire figurer, dans le « Comptoir de matériaux de construction », le plus important de tous ces matériaux : les chaux et ciments.

« L'industrie et la science de ces matériaux constituent une création française due au génie de Vicat. Encore aujourd'hui les ingénieurs et les savants français font autorité en la matière, les Allemands ayant surtout recherché les moyens de réduire les dépenses de fabrication par l'emploi de machines nouvelles et de procédés dont nos usines profitent immédiatement.

« La région du Nord produit peu de chaux parce qu'elle ne possède pas les carrières nécessaires pour la fabriquer. Mais la région du Nord-Est (Ardennes et Meurthe-et-Moselle), pourrait parfaitement expédier des chaux dans l'Est de la Belgique par la Meuse navigable.

« D'ailleurs l'emploi de la chaux dans les constructions tend constamment à diminuer pour faire place à un produit bien supérieur : le ciment portland. Or la région du Boulonnais possède de grandes usines de ciment portland fournissant des

produits remarquables pouvant soutenir avantageusement une concurrence quelconque.

« Il est extrêmement surprenant que ces usines n'aient pas encore organisé une exportation qui pourrait être dirigée par mer vers des régions même très éloignées, mais surtout vers la Belgique.

« La consommation des ciments augmentera sûrement beaucoup dans l'avenir, car des procédés nouveaux de construction qui n'emploient que ce produit se développent sans cesse : le ciment armé dans les constructions civiles et les bétonnages dans le génie militaire. De nouveaux marchés vont se créer et risquent d'être accaparés par les Allemands, ce qui serait d'autant plus désolant que le ciment armé est encore une invention française.

« Remarquez enfin que la fabrication du ciment portland est peut-être l'industrie qui supporte le moins la camelote. Elle exige des soins continuels, des ouvriers habiles, un contrôle scientifique incessant et une probité absolue des industriels, toutes choses qui se rencontrent en France plus que partout ailleurs.

« J'ai été flatté que vous ayez bien voulu me présenter comme membre de votre Société et vous en exprime ma reconnaissance.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect pour l'œuvre que vous poursuivez. » — M. Jacquinot, ingénieur des ponts et chaussées.

Barcelone, le 11 avril. — « Monsieur, Lecteur assidu de vos ouvrages, je suis convaincu de la nécessité qu'il y aurait à créer en Espagne une institution sur le modèle de l'*École des Roches*. J'ai déjà recueilli des adhésions et j'espère que vous voudrez bien me donner votre concours. Je vous enverrai prochainement des renseignements au sujet de mes projets...

« Je suis très heureux d'avoir été admis dans la Société et je vous promets tout mon concours. » — R. Adsarias.

CE QUI FAIT L'UNITÉ NATIONALE AUX ÉTATS-UNIS [1]

Tout le monde sait de quelles origines diverses est issue la population des États-Unis. Dès le début, les Hollandais, les Anglais, les Écossais ont contribué à la colonisation des États de la Nouvelle-Angleterre, de la Pensylvanie et de la Virginie ; les Français ont fondé la Louisiane, les Espagnols la Californie ; puis un flot d'immigrants appartenant à toutes les races, Irlandais, Allemands, Scandinaves, Italiens, Slaves, Hongrois, s'est précipité sans interruption sur les États-Unis depuis qu'ils se sont constitués en nation indépendante.

Les Américains nés en Amérique, les *American born*, si fiers de ce titre, sont donc le produit d'un mélange ethnique qui se poursuit depuis trois siècles sur le sol des États-Unis.

Aujourd'hui encore, l'immigration apporte constamment des éléments nouveaux et différents. Il est venu, en 1903, plus de 857.000 immigrants. C'est, il est vrai, le chiffre le plus élevé qui ait jamais été fourni par la statistique, mais jamais, depuis vingt ans, le nombre des immigrants n'est tombé au-dessous de 229.000. Il doit être de plus d'un demi-million en moyenne au cours de cette période.

Et pourtant il est impossible de nier qu'une véritable unité nationale se manifeste aux États-Unis. Il y a une façon américaine de juger les choses, de concevoir les entreprises, de les exécuter ; il y a des préjugés américains et, par-dessus tous les autres, celui-ci, que l'Amérique est le premier pays du monde, l'Américain le type le plus avancé de l'évolution humaine. Une nation qui se croit le modèle de toutes les autres est bien positivement une nation et non pas une simple agglomération d'individus d'origines diverses sur un même territoire. Elle a son unité nationale.

Comment donc s'explique le contraste entre la diversité des origines ethniques et l'unité nationale ? Une première hypothèse se présente à l'esprit et semble ré-

1. Exposé fait à la *Société de Sociologie de Paris*.

soudre le problème : Les immigrants qui s'embarquent pour l'Amérique partent de points différents, mais ils poursuivent le même but ; ils veulent faire fortune. C'est l'unité de but qui leur donne l'unité nationale, qui forme entre eux le lien nécessaire.

Mais cette hypothèse est démentie par l'observation ; il suffit, pour s'en convaincre, de passer en revue ceux que l'Amérique attire. Ils ne poursuivent pas le même but.

I. — *Ceux que l'Amérique attire.*

Il y a d'abord une première catégorie de gens qui ne sont pas venus chercher en Amérique une occasion de faire fortune, mais la liberté d'exercer à leur guise un culte religieux. C'était le cas des *Fathers Pilgrims*, des compagnons de William Penn, etc. C'est aujourd'hui le cas des Ménonites, de certains Juifs de Russie. Il devient, il est vrai, de plus en plus rare.

De plus, parmi ceux qui sont attirés par l'espoir de rencontrer aux États-Unis des conditions matérielles de vie plus avantageuses, il existe une grande diversité de buts.

L'aventurier qui tente la fortune aujourd'hui dans les *Gold fields* de l'Alaska, comme naguère dans les mines de la Californie ou du Colorado, celui qui guette l'ouverture des territoires nouveaux pour s'emparer d'un *claim* avantageux et le revendre au plus vite, sont venus chercher une occasion de profits rapides. Ils sont sans lien avec le pays.

Au contraire, le colon qui colonise, qui s'établit sur son *homestead* avec l'intention de le mettre en valeur et d'en vivre, représente un tout autre type. Ce n'est pas le profit rapide qui l'attire, mais l'espoir de se constituer un foyer et un domaine indépendants.

A ce type se rattache celui du grand *ranchman*, du grand propriétaire. Ce n'est pas l'indépendance que ceux-ci viennent chercher au Far-West. Ils l'ont déjà. Mais ils aspirent à se créer par le travail une situation supérieure. Sans sortir de leur ranche, ou de leur domaine, nous trouvons à côté d'eux les auxiliaires les plus variés : *Cow boys* énergiques, hardis, insouciants et insubordonnés ; Allemands dociles, amassant comme ouvriers agricoles les sommes qu'ils emploieront à constituer leur *homestead* personnel ; matelots scandinaves déserteurs, attirés eux aussi par le désir de se créer un petit bien rural, etc.

Même diversité dans les villes de l'Est. Essayez de classer les ouvriers d'une grande usine de New-York ou de Philadelphie ; vous y trouverez l'émigrant quelconque débarqué aux États-Unis sans intention précise, sauf parfois le désir de quitter un pays où sa situation est fâcheuse, ou de fuir des créanciers trop pressants. Il travaille simplement pour vivre, sans aucune idée de ce qu'il fera le lendemain. A côté de lui, voici un ouvrier anglais expérimenté, un *skilled labourer*, qui a payé son passage sur son épargne pour juger si la condition ouvrière était plus avantageuse aux États-Unis que dans le vieux pays. Celui-là fait une sorte d'enquête personnelle, d'après laquelle il décidera s'il doit rester ou repartir. Au contraire, l'Allemand, le Scandinave, l'Italien du Nord ont, d'ordinaire, brûlé leurs vaisseaux. Sauf imprévu, ils demeureront en Amérique. Mais les uns travaillent à l'usine pour gagner de quoi pousser plus loin à l'Ouest, prendre un *homestead* et devenir colons ; les autres veulent simplement se faire un avenir d'ouvriers, demeurer dans les agglomérations urbaines dont ils ont l'habitude ; tout au plus acquerront-ils une maison, un foyer, à proximité de la fabrique qui les emploie. Et quelle diversité encore dans l'influence du milieu américain sur les nouveaux-venus ! D'un côté, le Hongrois, le Tchèque, le Sicilien, ne profitent que des avantages matériels des hauts salaires, vivent d'une manière sordide, amassent un pécule, et retournent chez eux sans avoir été améliorés en rien, sans que la vie américaine qu'ils ont traversée, mais qu'ils n'ont pas vécue, les ait développés. De l'autre, l'Anglais, l'Écossais, l'Allemand du Nord, le Scandinave trouvent promptement, dans l'aisance plus grande de la vie matérielle et dans le con-

tact avec les Américains, l'occasion de leur développement social. Ils aspiraient par avance à cette élévation. C'est elle que, d'une façon confuse peut-être, mais avec une sorte d'instinct très sûr, ils venaient demander à l'Amérique, quand ils ont résolu de s'y faire un avenir. Entre ces deux catégories extrêmes, il y a encore ceux qui restent fixés aux États-Unis, mais en se mêlant le mieux possible à leurs habitants, par exemple des Polonais, des Italiens, confirmés par une longue éducation dans des habitudes traditionnelles et jalousement fermées, venus en groupes compacts et restant étroitement groupés. D'autres éléments, malgré des coutumes analogues, mais grâce à un degré d'éducation sociale supérieur, à des aptitudes plus variées, à une sorte de souplesse sociale, arrivent en groupes, mais se dispersent assez heureusement pour être pénétrés par l'influence ambiante. C'est le cas des Irlandais. La plupart n'ont quitté leur pays, au début surtout, qu'à contre-cœur et sous le coup d'une cruelle nécessité. Ils n'ont donc pas abordé aux États-Unis avec une aspiration, même obscure, vers l'indépendance, source du développement social; mais ils ont trouvé plus qu'ils ne cherchaient et ils ont su, dans bien des cas, mettre à profit ce qu'ils avaient trouvé.

Cette revue rapide des immigrants que l'Amérique attire à elle fait donc ressortir leur diversité non seulement d'origine, mais de but. Comment une unité nationale peut-elle se constituer dans ces conditions?

L'explication du phénomène se trouve dans l'action très curieuse qu'exerce la vie américaine par elle-même, d'une façon pour ainsi dire automatique, sur les éléments qui lui sont fournis par l'immigration. Elle les sélectionne. Elle agit sur eux à la façon de ces moulins employés en agriculture pour trier les semences. On les charge d'une mesure de froment, tel qu'il a été récolté, mêlé de mauvaises graines et de poussières, et leur mécanisme fait tomber dans des compartiments séparés les grains de froment trop mal conformés pour fournir une semence de choix, ceux qui, ayant été coupés au battage, sont incapables de germer, puis les grains de seigle, d'avoine ou de toute autre céréale autre que le froment, enfin les graines de trèfle, de luzerne, d'ivraie et les autres ennemis séculaires du blé. La belle semence pure, féconde, choisie, est alors seule recueillie pour être confiée à la terre. L'Amérique se débarrasse comme l'agriculteur des éléments stériles ou fâcheux que le Vieux Monde lui livre tels qu'il les produit, mélangés aux éléments de vie et d'avenir. Elle arrive à l'unité nationale par la sélection.

II. — *Ceux que l'Amérique rejette.*

En premier lieu, elle est tout naturellement allégée de tous les immigrants qui sont venus chercher chez elle une occasion de profit rapide et passager. L'aventurier des champs d'or, l'aventurier qui se précipite à l'ouverture des territoires nouveaux, sont éliminés par le succès même de la colonisation du Far-West. A mesure que l'ordre matériel est imposé par la population laborieuse, à mesure que le revolver n'est plus d'usage constant dans le règlement des conflits d'intérêts, l'existence paraît terne à ces pionniers; ils s'éloignent à la recherche d'autres régions encore inexploitées. Au surplus, la justice sommaire qui s'établit aux débuts de l'ère des réformes et de l'organisation fait disparaître beaucoup d'entre eux; quelques autres, assagis par une succession d'expériences hasardeuses, se transforment et deviennent des citoyens utiles.

Le Slave, ou le Sicilien, travaillant sur le carreau des mines en Pensylvanie, vivant sordidement, ne s'assimilant en aucune manière, reprennent volontairement, eux aussi, le chemin de leur village quand ils ont constitué leur petit pécule et qu'ils vont vivre de leurs rentes grâce au taux usuraire des prêts consentis à leurs voisins. Leur inertie ne pèse donc pas sur la marche alerte de la nation vers le progrès.

D'autres immigrants repartent également après avoir constaté que le train général de la vie américaine est trop rapide pour eux. Ils ne formulent pas de plaintes bien définies contre elle. Mais ils se sentent

essoufflés par elle, incapables de résister à son activité.

Il y en a qui sont ramenés par leurs femmes. Eux s'étaient mis bravement au travail, avaient transformé leurs habitudes, pris goût à leur existence nouvelle. Certains Français du Kansas, en particulier, fournissent de bons échantillons de cette variété. Mais ils étaient venus avec leur femme, et leur femme regrettait son chef-lieu de canton originaire, ses caquetages, son mail, ou son tour-de-ville. Plus renfermée dans les soins intérieurs, moins mêlée aux travaux extérieurs, elle restait étrangère dans le pays d'adoption de son mari. Ainsi l'Amérique garde difficilement le colon arrivé d'Europe avec un ménage européen constitué. La femme, conservatrice des traditions, et, par là même des préjugés, devient en effet une difficulté pour l'assimilation de la famille. Mais, d'ordinaire, elle se fait justice à elle-même en retournant en Europe.

Cette élimination volontaire n'est pas seulement le fait des individualités inférieures, incapables de réussir matériellement. Souvent, par exemple, un ouvrier anglais, habile dans sa profession, venu aux États-Unis pour bénéficier de salaires plus élevés, reprend le bateau et retourne chez lui par suite du sentiment d'humiliation qu'il ressent dans l'atelier américain. Le machinisme poussé très loin le déconcerte et lui fait perdre l'avantage de son instruction technique, de son tour de main. Il a l'impression pénible qu'éprouvent les aristocraties dépossédées par l'évolution sociale. Il regrette le passé et n'a pas foi dans l'avenir. Il n'est pas bon à faire un Américain.

On trouve aussi des Américains authentiques, nés aux États-Unis, y ayant fait de grosses fortunes, mais ayant perdu l'esprit américain et abandonnant d'eux-mêmes leur patrie. Ils contribuent ainsi à l'unité nationale de ceux qui restent. Le sentiment qui les expulse du territoire américain est le désir de jouir de la fortune acquise, de s'organiser une existence élégante, oisive et exempte de soucis. Une telle existence n'est guère possible là-bas. La vie y est organisée pour le travail et non pour le loisir. C'est en Europe, en France particulièrement, qu'on trouve encore quelques restes de cette « douceur de vivre », que Talleyrand avait connue sous l'Ancien Régime, dont il regrettait la disparition, et que, heureusement pour eux, les États-Unis n'ont pas connue.

L'Amérique rejette ainsi automatiquement les éléments incapables de se plier à sa vie rude et féconde, qu'ils soient d'origine européenne ou américaine.

Enfin, elle écarte sans pitié les éléments reconnus non assimilables, vagabonds de profession, illettrés, ouvriers chinois. Des lois précises s'opposent à leur introduction et sauvegardent l'unité nationale contre leur influence néfaste.

III. — *Ceux que l'Amérique conserve.*

Quelles sont donc les caractéristiques de ceux qu'elle conserve? En quoi consiste précisément leur unité nationale? Sur quels points sont-ils d'accord? L'observation dégage les constatations suivantes :

En premier lieu, l'Américain a une conception courageuse de la vie. Il la considère comme une fonction active. Il veut travailler et laisser travailler.

En second lieu il voit dans l'argent non pas le but de l'effort, mais la mesure de l'effort efficace dans l'ordre matériel. Il recherche l'argent non pas comme un moyen de jouissance, mais comme un moyen d'indépendance d'abord ; puis, s'il gagne une grosse fortune, comme un moyen de domination. Il est ambitieux. Il prend volontiers dans les affaires des allures de conquérant. Il désigne sous le nom de « capitaine d'industrie » ceux qui y réussissent et il les admire.

En troisième lieu, il a foi dans la nécessité du développement matériel, moral et intellectuel de chacun. Il ne refuse jamais son concours à ce qui est éducatif, *éducative* : il est, par suite, un élément de progrès d'autant plus actif qu'il réussit personnellement davantage.

Enfin, il renonce aux vieux héritages de haines qui divisent les Européens. Il y renonce parce qu'il a toujours vécu dans

un pays de tolérance réciproque et qu'aucun souvenir d'oppression ne se mêle à son histoire nationale depuis la déclaration d'Indépendance. Il y renonce encore parce qu'il a les yeux tournés plus volontiers vers l'avenir que vers le passé. C'est ainsi que les anciens Nordistes et les anciens Sudistes peuvent, quarante ans après une affreuse guerre civile, célébrer les souvenirs de cette lutte héroïque sans raviver des passions désormais éteintes.

Il conviendrait encore d'ajouter, à l'action de ces idées communes, celle des écoles publiques dans lesquelles la grande masse des enfants reçoit une éducation semblable, celle de la prospérité matérielle croissante qui unit l'ensemble des Américains dans une même satisfaction générale. Par-dessus tout, il faut tenir compte du fait que l'unité nationale se précise et s'affirme chaque jour davantage par le progrès de la puissance américaine. On sait quelle forme aiguë la manifestation de cette unité revêt souvent aujourd'hui avec l'impérialisme américain. Les sentiments collectifs sont difficilement mesurés. Ils sont l'expression d'une force plus que d'un raisonnement. A l'heure actuelle, le sentiment de l'unité nationale est incontestablement un sentiment puissant aux États-Unis.

Paul DE ROUSIERS.

LA « SCIENCE SOCIALE »

APPRÉCIÉE

par le **Mercure de France**
et par la **Revue de Philosophie**.

M. Henri Mazel écrit dans le *Mercure de France :*

« La revue de M. Edmond Demolins, qui a pour titre la *Science sociale*, s'est transformée il y a un an environ. Ce n'est plus un magasin d'articles divers, c'est une série de volumes mensuels, chaque livraison étant consacrée à un seul sujet. C'est un gain pour le sérieux. Le dernier fascicule, consacré à la *Classification sociale*, représente un travail énorme, dix-huit ans d'observations et d'études, trente-six volumes d'une valeur parfois sans pareille. M. Demolins peut être fier de son œuvre et de celle de ses collaborateurs. Pas une civilisation dont ils n'aient scruté l'essence suivant des règles uniformes, pas une région dont ils n'aient dressé le signalement social, pas une période dont ils n'aient étudié, éclairé, parfois renouvelé la physionomie. Il y a là plus de science et plus de hardiesse à la fois que dans toute la littérature universitaire sur les mêmes sujets, mais les collaborateurs de la *Science sociale* n'ont ni prébende, ni chaire, ni épitoge, ni peau d'âne. On le leur fait bien voir !...

« Quand on a amassé de telles richesses, on ne résiste pas à la tentation de les ordonner *ad demonstrandum*, et M. Demolins moins que personne ; il a la passion de la synthèse... »

M. Henri Mazel signale ensuite « les qualités » de cette systématisation, puis il formule plusieurs critiques.

Comment expliquer, dit-il, toutes les civilisations par les routes suivies ; il faut auparavant savoir s'il y a eu des routes ! M. H. Mazel reconnaît cependant que la route ne signifie pas seulement le chemin parcouru par les émigrations et les invasions, mais aussi le milieu même où les diverses populations sont arrivées et se sont installées.

Mais il ajoute : « Encore restera-t-il à prouver comment le même sol a tour à tour nourri la barbarie des Peaux-Rouges et la civilisation des Yankees. »

Comment M. Mazel, qui est un esprit si délié, n'a-t-il pas aperçu la réponse à son objection ? — Oui les Peaux-Rouges et les Yankees occupent bien actuellement le même milieu, mais précisément *ils n'y sont pas arrivés par la même route*. Ils y sont venus par deux routes, ou à travers deux milieux très différents, qui avaient transformé antérieurement les premiers en chasseurs instables et les seconds en particularistes développés. Et voilà comment, par l'effet de la route, ou du milieu ce qui est la même chose, les uns ont établi en Amérique « la barbarie » et les autres « la

civilisation ». En d'autres termes, par suite des effets produits sur eux par les milieux antérieurs, les Peaux-Rouges ont été assimilés par le milieu américain et les Yankees ont assimilé ce milieu à eux. Mais ces deux attitudes différentes sont toujours le résultat de la route, ou du milieu, mais de la route ou du milieu *antérieurs*.

Il n'y a vraiment pas là de difficultés.

Autre objection : « Si l'on veut expliquer l'isolement des habitations scandinaves par la nécessité de s'échelonner le long des rivières où voyagent les saumons, ne faudra-t-il pas trouver une autre explication pour la forêt hercynienne, où le *colunt diversi ac secreti* s'observe mieux encore dès l'antiquité que près des fjords norvégiens? »

D'abord le texte de Tacite, que j'ai sous les yeux, ne s'applique pas spécialement à la forêt hercynienne. Tacite parle d'une façon générale de la Germanie occidentale « hérissée de forêts, ou noyée de marécages, plus humides vers la Gaule ». Cette région marécageuse limitrophe de la Gaule, correspond aux tourbières et aux landes de la Plaine saxonne. Or, nos lecteurs savent comment la Plaine saxonne fut peuplée et défrichée par des émigrants des fjords norvégiens. La *Science sociale* explique donc le *colunt diversi ac secreti*, par l'habitude acquise dans les fjords de créer des maisons isolées établies au milieu des domaines. C'est là un des caractères essentiels qui distinguent ces émigrants des vieux Germains, qui, eux, n'ont pas passé par l'alambic scandinave.

M. Mazel pose d'autres points d'interrogation. Mais il trouvera la solution de ces difficultés dans les subdivisions de la Classification, qui doivent être publiés. Nous n'avons donc pas à insister sur ces points pour le moment

Dans la *Revue de Philosophie*, un professeur, M. F. Mentré, apprécie ainsi la *Classification sociale* :

« L'apparition de la *Classification sociale*, dont M. Demolins a présenté l'esquisse au dernier Congrès de Cambridge (*Association for the advancement of science*) où il a obtenu un vif succès, nous fournit l'occasion de dire quelques mots de la « science sociale ». Les sociologues de profession, surtout en France et dans l'Université, affectent d'ignorer ce mouvement considérable issu des travaux de l'illustre Le Play. Depuis que F. Le Play a posé, vers 1830, les bases de la méthode en science sociale et préludé à sa constitution par l'établissement d'un grand nombre de monographies, une élite de travailleurs n'a cessé de poursuivre son œuvre, de perfectionner l'instrument de recherches, d'augmenter la somme des vérités acquises. Un pas décisif fut accompli par Henri de Tourville qui fixa la *Nomenclature sociale* en partant des phénomènes les plus simples et les plus généraux pour aller aux plus compliqués : le lieu détermine la forme de travail, qui engendre à son tour les différents modes de propriété sous la dépendance desquels se trouve la famille, etc. Aujourd'hui M. Demolins, le directeur de la *Science sociale*, après de multiples essais, présente aux lecteurs une *Classification des sociétés humaines* qui résume en quelque sorte tous les résultats de la science sociale acquis depuis trois quarts de siècle. Le point de départ de cette classification est la distinction du type communautaire et du type particulariste émanée de recherches profondes de Le Play et de ses successeurs et la distinction des terrains occupés (lieu) en sols transformables, sols intransformables, etc. Les sociétés à formation communautaire et les sociétés à formation particulariste se subdivisent chacune, d'après M. Demolins, en trois grands genres, qui comprennent à leur tour plusieurs groupes, etc. Mais nous ne voulons pas exposer cette classification dont la valeur réside surtout dans la masse des documents sur lesquels elle s'appuie ; car ce fascicule de la *Science sociale* contient en note l'analyse de la plupart des travaux inspirés par l'école de Le Play. C'est donc un précieux memento pour celui qui veut s'initier rapidement à la science sociale. Tout homme qui s'intéresse aux recherches sociales n'a pas le droit d'ignorer cette série de travaux, d'ailleurs

d'inégale valeur, mais dont quelques-uns sont remarquables; et il peut se renseigner en quelques heures en lisant le fascicule sur la *Méthode sociale* (1904, — 1er de la série) et le fascicule sur la *Classification sociale* qui vient de paraître. Après, il pourra juger ou se mettre à l'œuvre pour apporter sa pierre à l'édifice de la science sociale.

A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

Les émeutes de Limoges. — Une tentative pour supprimer les décorations. — A propos des boutiques du Palais-Royal. — L'interdiction de l'absinthe en Belgique. — La grève des chemins de fer en Italie. — Les insurrections de Crète. — Le recul de la langue française en Égypte.

De graves émeutes ont ensanglanté, vers le milieu d'avril, la ville de Limoges.

Il est intéressant de remonter à la source du conflit et d'en noter brièvement les diverses phases.

L'industrie de la porcelaine, comprenant une série d'opérations assez minutieuses, a besoin de directeurs techniques, subordonnés aux patrons. Les directeurs président au travail proprement dit et les patrons s'occupent surtout du placement de la marchandise. Ce placement devient de plus en plus difficile, en raison des concurrences anglaise, allemande et japonaise, qui tendent à fermer, aux produits de notre industrie limousine, le marché américain.

Les directeurs techniques sont presque tous — ce fait est capital — d'anciens ouvriers.

Or, c'est contre ces directeurs techniques, ou contremaîtres, que s'est déchaîné le ressentiment des ouvriers de Limoges.

A tort ou à raison — il est très difficile d'éclaircir ce point — les ouvriers accusaient de « tyrannie », ou même d'immoralité, plusieurs de ces chefs subalternes. Les peintres de la maison Théodore Haviland — M. Haviland est un Américain — se déclarèrent les premiers et demandèrent le renvoi du directeur de la peinture. Ce mouvement fut suivi en plusieurs usines.

Les patrons refusèrent de céder à ces réclamations. Des spécialistes comme ceux dont on exigeait le renvoi sont difficiles à trouver. En outre, un changement de direction risque toujours de désorganiser une usine. Enfin, peut-être les reproches faits à ces directeurs ou contremaîtres étaient-ils mal fondés.

Des pourparlers eurent lieu entre délégations ouvrières et patronales. Mais comme les ouvriers se solidarisaient entre eux et que le personnel de l'usine Haviland s'était mis en grève, les patrons, coalisés, décrétèrent le *lock-out*.

C'est alors qu'eurent lieu des manifestations tapageuses, manifestations qu'une police un peu habile eût peut-être enrayées dès le début.

Mais il se trouvait que le maire de Limoges était socialiste, et même député socialiste. Par goût pour la popularité, il s'opposa le plus qu'il put à l'emploi de la force armée lorsque celle-ci aurait pu *prévenir* les troubles. Selon le langage convenu des publicistes révolutionnaires, la seule présence des troupes constituait une « provocation » dangereuse. La force armée n'intervint donc que tardivement, lorsque des boutiques d'armuriers eurent été pillées, et lorsque, les voleurs d'armes ayant été arrêtés, la foule voulut aller prendre d'assaut la prison où ils étaient détenus.

De tous ces événements regrettables, nous retiendrons surtout une constatation.

C'est contre d'anciens ouvriers, contre des hommes sortis du peuple, et élevés au-dessus de leurs camarades par leur capacité supérieure, que les colères de la masse ouvrière se sont éveillées tout d'abord.

Cela peut prouver que les ouvriers, en vertu de leur éducation, sont en général moins aptes au commandement d'autres ouvriers que ne le sont les personnes d'une classe supérieure. De même, les officiers sortis du rang ne sont pas ceux qui se font le mieux obéir.

Cela peut encore prouver que les ouvriers, en thèse générale, se trouvent mieux d'un état social où les patrons leur sont fournis d'office, pour ainsi dire, que d'un état social où ils auraient à tirer de

leur propre sein les directeurs de leur travail. L'insuccès de presque toutes les coopératives de production jette d'ailleurs sur ce point une singulière lueur.

Cela peut enfin prouver que les ouvriers ne se rendent pas très exactement compte de l'importance qu'a, pour la prospérité d'une usine aux rouages délicats, la continuité de la direction technique. Les revendications des ouvriers de Limoges ne tendaient pas à moins qu'à rendre les directeurs révocables au gré d'une sorte de suffrage universel. Ce serait la condamnation de toute stabilité dans la direction, et, par contre-coup; la ruine d'une industrie déjà très sérieusement menacée.

∴

Les socialistes, qui n'ont pas eu lieu d'être satisfaits de la tournure prise par les affaires de Limoges, avaient eu, peu de temps auparavant, une bien courte et platonique satisfaction.

Une commission parlementaire, statuant sur une proposition de l'un d'eux, avait supprimé les décorations.

Il y a longtemps que des projets de ce genre sont élaborés. Il y a une douzaine d'années, un groupe de l'extrême gauche avait demandé que les décorations fussent réservées aux actes de bravoure accomplis devant l'ennemi.

Cette proposition fut signée, notamment, par M. Millerand, qui fut plus tard ministre du commerce au moment de l'Exposition et qui, à l'occasion de celle-ci, distribua plus de décorations que jamais ministre n'en avait distribué jusqu'alors.

C'est que, si les décorations ont contre elles la logique démocratique, elles ont pour elles l'utilité gouvernementale.

On conçoit très bien, non seulement chez un socialiste, mais encore chez beaucoup d'hommes de simple bon sens, le mépris de ces « hochets de la vanité » qui n'augmentent aucunement la valeur d'un individu et lui servent simplement à « faire figure » dans le monde.

En fait, la Légion d'honneur, — pour ne parler que de celle-ci — est une institution monarchique. Napoléon, qui la créa, est odieux, en principe au moins, aux démocrates d'aujourd'hui. Le terme de « chevalier » rappelle les temps féodaux; celui de « légion » sent le militarisme; la forme de la « croix », elle-même, se rattache à des traditions religieuses; enfin, l'homme décoré devient en quelque sorte membre d'une caste, alors que les principes de 1789 proclament l'égalité des citoyens. Pour toutes ces raisons, les hommes d'opinions dites « avancées » ont le droit d'en vouloir à cette institution honorifique.

Mais ceux qui raisonnent ainsi, et à qui les arguments ne manquent pas, ne sont jamais ceux qui, si l'on nous passe la triviale expression, « tiennent la queue de la poêle ». Quiconque gouverne, en effet, sent le besoin de se faire un clan, ou de l'agrandir. Pour cela, il faut accorder des faveurs. Mais la plupart des faveurs coûtent : ce sont des places rétribuées, des fournitures, des bourses, etc.; et, malgré l'augmentation croissante de nos budgets, ces sortes de libéralités ont une limite. Or l'existence des décorations, et la convoitise dont elles sont l'objet, fournissent aux gouvernants une excellente occasion de *faire des heureux* sans bourse délier. Avec des bouts de ruban, on se crée une « légion » d'amis. Le ruban récompense les uns, fait patienter les autres, flatte la vanité des naïfs en les détournant de réclamer des satisfactions plus substantielles, change la froideur en zèle et l'abstention en prosélytisme. On a prétendu parfois que des fournisseurs s'en contentaient comme paiement de leurs factures. Mais surtout l'existence seule de la décoration et la simple possibilité de l'obtenir sont faites pour surexciter les espérances. Or, a dit un moraliste, « les promesses retiennent mieux les hommes que les bienfaits; pour eux, l'espérance est une chaîne et la reconnaissance un fil ».

Il n'est donc pas étonnant que la commission, cédant aux remontrances du président du conseil, se soit bientôt déjugée, et qu'elle ait, quelques jours après avoir supprimé les décorations, reconnu la nécessité de les maintenir. Dans ces deux séances tient toute la psychologie sociale

dont nous venons de tracer rapidement une esquisse.

∴

Si les commerçants aiment à être décorés, les décorations ne suffisent pas à faire vivre le commerce. Il doit se placer, avant tout, dans les conditions qui donnent la vie. Or la vie est chose mobile et changeante. Les magasiniers s'en aperçoivent, et le *lieu* seul où se trouve leurs boutiques, par exemple, les favorise sans qu'ils aient rien fait pour cela, ou les condamne à de mauvaises affaires, malgré leurs efforts pour conjurer la mauvaise chance. C'est ce dont on s'aperçoit fort bien au Palais-Royal.

Cet endroit de Paris était jadis un des plus recherchés et des plus fréquentés. On y allait *pour se promener*, et l'on sait qu'en 1789 plusieurs grands mouvements révolutionnaires sont partis de là, précisément à cause de la multitude de personnes oisives qui stationnaient sous ces galeries ou dans ce jardin. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le Palais-Royal a gardé sa vogue. Ses restaurants étaient les plus renommés et ses bijoutiers n'avaient pas de rivaux. Aujourd'hui, la décadence est venue. De larges voies nouvelles ont été tracées ailleurs, et le centre de gravité de l'élégance parisienne s'est trouvé, en vertu d'un mouvement continu, reporté vers l'Ouest. On ne va plus se promener au Palais-Royal, et les boutiques en souffrent. Beaucoup se ferment et ne trouvent plus d'autres locataires. Aussi, de temps en temps, l'on entretient le public de combinaisons diverses que l'on projette pour « rendre la vie » au Palais-Royal.

La plupart de ces projets consistent à couper le jardin et à le faire traverser par de larges rues, qui ramèneraient un courant de circulation. Une réunion publique a même eu lieu dernièrement, où l'on a prié le conseil municipal de s'intéresser à ces projets. Mais l'exécution de ceux-ci demanderait, paraît-il, trente ou quarante millions, ce qui donne à réfléchir. Il est probable, évidemment, qu'*un certain nombre* de boutiquiers — ceux qui seraient le plus voisins des voies nouvelles — bénéficieraient de la transformation. Mais d'abord ce bénéfice de quelques-uns ne serait-il pas bien onéreusement payé par les sacrifices de la masse des contribuables? Ensuite, les boutiques demeurées en dehors ou en retrait de ces rues gagneraient-elles quelque chose? En outre, peut on changer le courant qui rejette vers l'Ouest la vie élégante de Paris? Les rues qui transperceraient le Palais-Royal, non sans dommage pour l'aspect du monument et du jardin, ne seraient-elles pas surtout parcourues par des gens affairés, s'arrêtant peu pour regarder aux étalages, et existe-t-il au monde un moyen de ramener sous ces galeries les riches oisifs d'autrefois?

Un projet qui était raisonnable, et que l'on n'a pas adopté, était d'acheter une partie des immeubles du Palais-Royal pour y installer, à peu de frais, la Cour des comptes. Cela eût coûté un million et demi. On a préféré construire, rue Cambon, un édifice qui, encore inachevé, a déjà coûté plus de six millions. Tout ce grand cloître du Palais-Royal ferait pourtant assez bien comme bâtiment administratif, et les bureaucrates s'accommoderaient de la solitude relative qui chagrine à bon droit les commerçants. A part cela, nous ne voyons d'autre solution — mais celle-là très utilitaire, par exemple — que la destruction ou la dénaturation complète de l'édifice, et son remplacement total par des rues. Mais alors ce seraient les artistes qui se plaindraient de cette mesure brutalement radicale.

∴

C'est une mesure radicale qu'on vient de prendre en Belgique au sujet de l'absinthe. La Chambre, par 127 voix contre 3, c'est-à-dire à la quasi-unanimité, a voté un projet de loi interdisant la fabrication, le transport, la vente et le débit de cette boisson.

On sait que le langage courant désigne, sous le nom d'absinthe, une liqueur pour la fabrication de laquelle on utilise les pires déchets de la distillation des alcools

les plus inférieurs. Il en résulte que cette boisson est de beaucoup le plus nocif des breuvages alcooliques. Les médecins ont constaté depuis longtemps quel rôle elle joue dans la multiplication des cas de tuberculose, de *delirium tremens* et d'aliénation mentale. Quant aux criminalistes, ils ont contre l'absinthe autant de griefs que les médecins. Il s'agit donc d'une question de sécurité, et l'État est qualifié pour intervenir, d'autant plus que les malades, les fous et les criminels produits par l'absinthe retombent tous ou presque tous à la charge de la communauté.

On comprend donc parfaitement la décision du Parlement belge. Mais il y a lieu d'admirer l'unanimité des partis en cette occasion. D'ordinaire, les intérêts privés se défendent avec plus d'acharnement, et il est certain que beaucoup de gens sont pécuniairement intéressés à la consommation de l'absinthe. Il faut donc croire que les campagnes anti-alcooliques, si vigoureusement menées dans ces derniers temps, ont fini par produire sur l'opinion publique belge une de ces impressions qui emportent tout, et qui rendent inutile la résistance des convoitises particulières.

Cet exemple d'un petit peuple éclairé sera difficilement suivi par d'autres, précisément parce que ces autres sont *moins petits* et *moins éclairés*. Mais il est à croire, malgré tout, que cette saine contagion nous gagnera finalement, lorsque les méfaits de l'alcoolisme seront plus universellement connus et redoutés. Car il est bien clair que des législateurs ne peuvent se décider à de pareilles mesures que lorsqu'ils sont soutenus par la toute-puissance de l'opinion.

∴

C'est cette toute-puissance de l'opinion qui a fait échouer, en Italie, une nouvelle tentative de grève de la part des employés de chemins de fer. Comme nous l'avons fait remarquer dans le dernier fascicule à propos des « grèves générales », les chômages de ce genre dérangent et irritent trop de monde, non seulement parmi les gens riches, mais parmi les gens du peuple. C'est alors un concert de récriminations qui met les grévistes en trop mauvaise posture, et rend « impopulaires » ceux qui se réclament habituellement du peuple pour faire triompher leurs idées.

En ce qui concerne spécialement l'Italie, une telle grève avait l'inconvénient, vivement ressenti par tous, de faire fuir les étrangers. Précisément, on a dit qu'à la première annonce de la grève, beaucoup de touristes prêts à entrer en Italie avaient modifié leur itinéraire. Or les étrangers, dans le pays, laissent de l'argent à une foule d'endroits qui ne sont pas les chemins de fer. Leur absence est donc une perte pour bien des gens qui ne manquent pas de s'en prendre aux *ferrovieri*.

Par suite, la grève n'a été qu'ébauchée, et, pendant la courte durée de cette ébauche, on a cité un jour un trait typique : « Hier et aujourd'hui, disait une dépêche de Rome, des centaines d'étrangers qui étaient allés à la gare pour prendre le train ont eu cette réponse au guichet : « Vous pouvez acheter vos billets, mais nous ne garantissons pas que vous arriverez à destination. — Et comment s'en assurer? — Adressez-vous à la direction de l'*Avanti*. » Il est arrivé que des centaines de voyageurs ont encombré les bureaux du journal de Ferri, le chef socialiste, demandant aux rédacteurs la permission de partir. »

Mais chacune de ces permissions était forcément une brèche au principe de la grève. En fait, les grévistes ont trop bien compris la difficulté de leur entreprise, et y ont sagement renoncé.

∴

Plus obstinés dans leur genre, mais à bon escient, sont les Crétois qui persistent à vouloir devenir Grecs. On peut dire que, depuis plusieurs générations, l'insurrection est à l'état endémique dans l'île de Crète, où les populations de la montagne n'avaient jamais sérieusement accepté le joug des Turcs. On se rappelle qu'en 1896 un soulèvement plus vigoureux, contrecoup des massacres d'Arménie, provoqua

de la part du gouvernement ottoman une répression plus violente et de la part de l'opinion grecque des revendications plus énergiques. Entraîné par l'opinion, le gouvernement hellène envoya dans l'île le colonel Vassos avec deux mille hommes. Cet « incident » mit sur pied toute la diplomatie européenne, qui envoya une flotte internationale occuper les ports crétois, pendant que la Turquie, de son côté, déclarait la guerre à la Grèce. Celle-ci, quoique vaincue, eut en partie gain de cause, car la Crète fut déclarée autonome sous la suzeraineté du sultan, suzeraineté forcément nominale. Mais ce petit État crétois est trop pauvre pour vivre à part, avec des organismes politiques bien distincts, et, en dépit de la gendarmerie internationale, de petites insurrections ont toujours lieu, traduisant les aspirations des « patriotes » qui continuent à réclamer l'annexion de l'île à la Grèce. Les montagnards de l'Ida se sentent frères des montagnards du Parnasse et du Taygète. On arbore le drapeau hellène sur les vieux fortins des montagnes, et, de leur côté, les Grecs de Grèce ne perdent pas de vue ce territoire qu'ils ont toujours considéré comme faisant partie de leur domaine national. Une de leurs raisons, c'est que la Crète s'administrera plus économiquement lorsqu'elle ne sera plus qu'une province de leur royaume.

Il est intéressant de relever ces mouvements de races, et de constater que rien n'est changé, au point de vue du groupement des populations dans ce coin de la Méditerranée, à ce qui se passait il y a trente siècles.

*
* *

Il y a un peu moins de trente siècles que l'Égypte a perdu son gouvernement indigène et subit tour à tour la domination plus ou moins officielle de l'étranger. On a espéré pendant quelque temps qu'à la suprématie des Turcs succéderait dans ce pays celle des Français : mais on sait que la récente convention anglo-française qui donne ou est censée donner à la France la permission d'agir librement au Maroc accorde en revanche à l'Angleterre le droit de renforcer officiellement sa situation en Égypte. Parmi les faits qui manifestent extérieurement cette situation, on mentionnait il y a quelques jours le remplacement de la langue française par la langue anglaise dans les tribunaux mixtes. C'est la disparition d'une des dernières supériorités que nous conservions dans ce pays, et la consécration définitive de la prépondérance britannique.

Il faut reconnaître toutefois que le groupe de ceux qui parlent français reste nombreux en Égypte et que nous y possédons de florissantes écoles. Précisément, ces écoles ont vu, depuis peu, leur personnel fortifié par l'émigration d'un certain nombre de religieux dont les Congrégations ont été dissoutes en France. De sorte que notre prestige, dans la mesure du possible, est maintenu et défendu par nos « bannis ».

L'Égypte, sous la direction des fonctionnaires anglais, est d'ailleurs devenue un pays prospère, et le progrès agricole, favorisé par les grands barrages du Nil, ne peut que pousser en avant cette contrée si exceptionnelle, longtemps endormie sous un régime déprimant.

G. D'AZAMBUJA.

La **Réunion annuelle** de la *Société internationale de Science sociale* va s'ouvrir au moment où nous donnons le bon à tirer de ce fascicule.

Nous en publierons un compte rendu le mois prochain et nous insérerons ensuite les diverses communications faites à cette Réunion.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Initiatives féminines, par Max Turmann, docteur ès sciences politiques et économiques, professeur au collège libre des sciences sociales. — Lecoffre, Paris.

M. Max Turmann, dont nous avons signalé les précédents ouvrages, dit au début de celui-ci :

« Nous assistons, en France, à un réveil des énergies féminines.

« Un peu partout, dans les domaines les plus divers de l'activité humaine, surgissent des initiatives qui, tout d'abord, n'ont pas été sans produire un certain étonnement chez les spectateurs, peut-être plus encore chez les spectatrices.

« On ne se scandalise point parce que des femmes se réunissent en congrès pour examiner entre elles les questions qui les intéressent ou les œuvres qui viennent en aide à leurs sœurs. On admet qu'elles aient leurs revues et leurs journaux, qu'elles demandent la revision du Code et qu'elles forcent l'entrée de carrières jusque-là exclusivement masculines. On n'est même plus extrêmement surpris d'en entendre quelques-unes prendre la parole dans les réunions publiques, tout comme, seules, le faisaient jadis les « citoyennes » socialistes.

« La chose paraît naturelle ou bien près. Et cependant, il y a quelque dix ou vingt ans, tout cela eût semblé singulièrement révolutionnaire.

« C'est que, depuis lors, il s'est formé et développé un mouvement féminin : faible durant les dernières années du XIXe siècle, ce mouvement s'est fortifié en marche et se fortifie, chaque jour, de nombreuses et agissantes adhésions. »

M. Turmann ajoute qu'il s'intéresse toutefois au féminisme pratique plus qu'au féminisme théorique. Aussi a-t-il fait une large part, dans son livre, aux institutions et aux œuvres qui émanent de l'initiative des femmes. L'enseignement ménager, les syndicats féminins, la protection de la jeune fille, la législation protectrice des ouvrières, le patronage des domestiques, les « caisses dotales », etc. : tels sont les sujets que l'auteur traite tour à tour, en s'accompagnant toujours, selon sa méthode, d'une abondante documentation.

Outre ce mérite d'une documentation étendue, comportant d'innombrables lectures, l'auteur a celui de témoigner le plus grand zèle pour le bien-être des ouvrières, des servantes, des employées, trop souvent négligées dans les « revendications » des politiciens, parce qu'elles ne votent pas, et que leur reconnaissance ne se traduirait pas, pour les ambitieux, par des résultats matériels.

La philosophie de l'impérialisme. Apollon ou Dionysos. — Étude critique sur Frédéric Nietzsche et l'Utilitarisme impérialiste, par Ernest Seillière. — Un vol. in-8°, Plon, Paris.

Dans cette œuvre d'une philosophie un peu transcendante, M. Ernest Seillière entreprend de montrer que l'histoire apparaît comme une évolution de l'espèce vers ce qu'il appelle « l'utilitarisme impérialiste ». C'est un duel entre Apollon, la raison calculatrice, et Dionysos, l'illusion mystique. Le livre touche, en terminant, au problème de l'hégémonie des races. Quels seront, d'après les données nietzschéennes, les maîtres de demain? Ils seront mi-apolloniens, mi-dionysiaques, semble-t-il à l'auteur. Inutile d'ajouter que M. Seillière, par cela même qu'il interprète un des philosophes les plus obscurs qu'il y ait eu, reste fort obscur lui-même.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant : ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 15e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Notre assemblée générale, par M. G. d'Azambuja. — Histoire de la Formation particulariste d'Henri de Tourville, par M. Edmond Demolins. — Correspondance : L'émigration russe en Sibérie, par M. Léonide Stiling. — A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — Groupements commerciaux. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Elèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Bailhache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement

de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes;

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNÉE 1905 15e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Jules Bocquin, ingénieur des Arts et Manufactures, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

Paul Boulineau, propriétaire rural à Bône (Algérie), et commissionnaire avec Buenos-Ayres, à Paris, présenté par M. Jean Périer.

Le baron J. de Camas, présenté par MM. Jean Périer et Paul de Rousiers.

Jean Cappeau, Remoulins (Gard), présenté par M. Edmond Demolins.

Maxime Faivret, négociant, Asnières (Seine), présenté par M. André Froment.

R. Furtado, Sao Paulo (Brésil), présenté par M. Silveira Cintra.

M. Koszul, agrégé de l'Université, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

Marcel Legrain, Dourdan (Seine-et-Oise), présenté par M. le Dr Bailhache.

Marcel Mielvaque, homme de lettres, Paris, présenté par M. Jean Périer.

Section d'Issoire : MM. Paul Roux, ingénieur-agronome, chef de section; Antoine Bouchet, juge suppléant; Eugène Bournet; Dr Delanef; M. Laurent, avocat, présentés par M. Ferd. Roux.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La première assemblée générale de la *Société Internationale de Science sociale* n'avait pas voulu arborer officiellement le titre de Congrès, trouvant le mot trop ambitieux pour une première tentative. Le terme aurait convenu cependant, eu égard à l'empressement de nos amis à répondre, soit de Paris, soit de la province, soit de l'étranger même, aux convocations qui leur avaient été adressées.

C'est pourquoi la vieille expression classique « la salle était trop petite pour contenir,... etc », s'est trouvée littéralement vraie, et plusieurs personnes, n'ayant pas trouvé place dans la grande salle du premier étage de la Société de Géographie, ont dû se résigner à se grouper dans le vestibule pour écouter, par la porte largement ouverte, les conférences et communications qui avaient lieu à l'intérieur.

Nous rendons compte sommairement de ces conférences et communications, sur lesquelles la revue aura l'occasion de revenir avec les développements qu'elles méritent.

Journée du 9 mai. — Séance de l'après-midi.

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Paul de Rousiers, président, entouré des membres du bureau : MM. Edmond Demolins et Paul Bureau, vice-présidents, Maurice Firmin-Didot, trésorier, et Gabriel d'Azambuja, secrétaire.

M. de Rousiers, dans une courte et vibrante allocution, évoque la mémoire toujours aimée de notre regretté maître Henri de Tourville, qui fut non seulement un travailleur au labeur génial et fécond, mais encore, pour plusieurs d'entre nous, un directeur scientifique. Henri de Tourville excellait à faire voir les choses telles qu'elles sont, à détruire, d'un mot lumineux et tranchant, les échafaudages hâtifs et les formules creuses. Ses formules à lui résu-

maient admirablement la réalité des choses et servaient de fil conducteur dans les travaux de ses collaborateurs. Quand ce maître a disparu, nous avons tous eu la sensation d'être orphelins. Il laissait du moins après lui la nomenclature sociale qu'il avait créée, et la revue la *Science sociale* qu'il avait inspirée pendant dix-sept ans. Une des vérités mises le plus volontiers en lumière par Henri de Tourville, c'est qu'à la base de toute étude, même concernant le passé, il faut placer l'observation locale des faits actuels. Des voyages d'étude s'imposent donc, mais ils sont coûteux; d'autant plus que l'observation est surtout fructueuse lorsqu'elle est faite dans des pays éloignés du nôtre, où l'observateur est tout de suite saisi par les différences qui distinguent le milieu étudié de son propre milieu. Pour subvenir aux frais de ces voyages, il fallait des concours. Ces concours ont été trouvés, et la *Société de Science sociale* a pu, dès cette année, subventionner ou encourager plusieurs voyages d'étude. Trois points du globe, en raison des indications données par les observations précédentes, étaient intéressants à étudier comme lieux d'étapes de la formation particulariste : la Norvège, l'Allemagne et l'Angleterre méridionale. M. Paul Bureau a été envoyé en mission en Norvège. L'Allemagne a été attaquée sur deux points : M. Arqué a étudié dans la Franconie un type d'Allemand qui se transforme peu; M. Paul Roux a bien voulu aller observer, dans le Lunebourg, un type d'Allemand qui évolue. Étant donnée la complication des phénomènes sociaux en Allemagne, la Société a jugé utile d'y multiplier les enquêtes, et c'est pourquoi M. H. Hemmer compte aller, à son tour, explorer socialement la plaine saxonne, tandis que M. Koszul, agrégé de langues vivantes, ayant déjà fait plusieurs séjours en Angleterre, s'est chargé de soumettre à une étude méthodique un point à déterminer dans l'Angleterre du Sud.

M. Paul de Rousiers, vivement applaudi, a donné la parole à M. Louis Arqué.

M. Louis Arqué, dont le poste d'observation était à Nuremberg, a étudié plusieurs types de la région franconienne, et spécialement celui du paysan houblonnier et du petit artisan fabricant de jouets. L'un et l'autre sont de petites gens, simples et candides, incapables de résoudre à eux seuls le problème des débouchés, soit pour leur houblon, soit pour ces jouets et bibelots qui ont fait la réputation universelle de Nuremberg. Aussi sont-ils patronnés et en même temps exploités par des courtiers et négociants, qui presque tous sont Juifs. Jadis soumis à des lois qui les empêchaient de coucher à Nuremberg, les juifs ont fondé, tout près de là, la ville de Furth, où ils sont chez eux. Le malaise des paysans et des artisans favorise, dans la région de Nuremberg, les succès du socialisme. Dans le passé, l'industrie des jouets a été précédée à Nuremberg par celle des objets utiles en bois ou en métal. Certains ornements et certaines fantaisies ajoutés à ces objets ont servi de transition entre cette fabrication et celle des jouets ; celle-ci est soumise aujourd'hui à la division du travail, et tel objet de valeur insignifiante a passé par les mains de plusieurs artisans. Ceux-ci travaillent sur commande et ignorent souvent à qui la commande est destinée. Ils ne connaissent que l'intermédiaire. Nuremberg a servi jadis de lieu de transit entre Venise et les Flandres. De là une source de richesse, qui avait produit une aristocratie commerçante. C'est cette aristocratie qui a fait construire les anciennes maisons que l'on admire encore à Nuremberg. La découverte de la route des Indes, en amenant la décadence de Venise, fit disparaître l'aristocratie nurembergeoise. En revanche, les chemins de fer ont ouvert aux petits jouets du pays des débouchés beaucoup plus larges. Mais c'est le commerce d'exportation, presque entièrement entre les mains des Israélites, qui bénéficie de ces heureuses conditions. On dirait que l'artisan, à force de fabriquer des jouets d'enfants, est devenu un peu enfant lui-même. Il n'en est que plus facile à mener et à tromper.

M. Paul Roux a rendu compte de sa tournée dans le Lunebourg, région qui avait été précédemment décrite dans la *Science sociale* et où il était bon de revenir. Il a surtout étudié les environs d'E-

gestorf et y a trouvé un type de paysan propriétaire fort capable, installé sur un domaine plein, transmis intégralement à l'aîné et se débrouillant par ses propres forces en présence des changements survenus autour de lui. Ce type est un remarquable exemple de l'adaptation d'une population rurale traditionnelle aux conditions de la vie moderne. L'émigration est faible en ce moment, mais il faut observer que ce ralentissement dans la puissance d'expansion coïncide avec un développement de la productivité du sol, de sorte que le pays peut nourrir sur place un plus grand nombre d'habitants.

Une discussion a suivi, à laquelle ont pris part MM. Bureau, Melin, Bures, Demolins, Périer, Pinot. M. Paul de Rousiers a fait remarquer, à propos de certains points demeurés obscurs, que la prochaine mission de M. l'abbé Hemmer a précisément pour but d'éclaicir certaines choses.

Journée du 9 mai. — Séance du soir.

C'est dans le grand amphithéâtre du rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Société de géographie que M. Paul Bureau, devant une nombreuse assistance, a raconté son récent voyage en Norvège. Ce travail devant paraître dans la revue, nous n'entreprendrons pas d'en faire ici l'analyse. Disons simplement que l'orateur a su entremêler, d'une façon fort intéressante, les détails pittoresques aux solides observations. En définitive, c'est l'aptitude à l'isolement qui, en raison des conditions du milieu, est devenue la qualité foncière du Norvégien, et c'est cette qualité qui a fait sa force sociale. Le conférencier a été attentivement écouté et très cordialement applaudi.

Journée du 10 mai. — Séance de l'après-midi.

La séance est ouverte à 3 heures. M. Paul de Rousiers donne tout de suite la parole à M. Edmond Demolins.

M. Demolins, devant une assistance encore plus pressée que celle de la veille, traite « de la classification sociale et de ses applications ». Tout un ensemble de faits, par exemple les faits littéraires, philosophiques, religieux, politiques, sont encore en dehors de la science. Comment les faire entrer dans un cadre scientifique? C'est le rôle de la science sociale. Le moment est arrivé où nous pouvons faire ce grand pas en avant. Taine a essayé, dans sa *Philosophie de l'Art* et dans son *Histoire de la littérature anglaise*, d'expliquer les phénomènes littéraires par l'influence du milieu. Mais il s'est trompé — et lui-même a avoué son erreur à MM. de Tourville et Demolins — en se bornant à la considération du milieu physique. Or, cela ne suffit pas. Le milieu physique n'est qu'un des éléments qui agissent sur les phénomènes littéraires. Bien d'autres sont à observer, et on ne le peut qu'au moyen de la méthode sociale.

L'orateur passe en revue les diverses sociétés qui ont eu une littérature, et montre comment les caractères de cette littérature sont en relation avec la formation de la race. L'art pastoral, par exemple, engendre l'aptitude à la rêverie, et la cueillette, l'aptitude aux longues conversations. A propos de la cueillette, M. Demolins met en lumière la remarquable et ingénieuse loquacité de certaines populations de la Polynésie, où la « recherche des expressions » est une caractéristique des mœurs. Avec de spirituelles réflexions fort goûtées de l'auditoire, il met en parallèle l'influence sociale de ces « palabres » polynésiennes avec celle des « salons » du dix-septième siècle. Toutes différences étant sauves, il y a entre ces deux ordres de phénomènes une foncière analogie. Certaines sociétés n'ont pas la moindre aptitude littéraire : ce sont celles où règne, d'une manière encore exclusive, le dur travail du paysan qui lutte vigoureusement avec le sol. Cette lutte absorbante empêche à la fois la rêverie et les palabres. Tel a été le cas du vieux Romain, du Franc et du Saxon. Ailleurs, comme chez les Grecs, la convergence harmonieuse de plusieurs phénomènes favorables a enfanté une littérature à la fois très riche et très variée. Passant à la philosophie, à la politique et à la religion, le con-

férencier montre que la science sociale explique dans ces ordres d'idées bien des choses inexplicables. Elle permet, notamment, de distinguer dans la religion ce qui est de l'essence de celle-ci et ce qui est ajouté par l'influence du milieu. La science sociale fait comprendre pourquoi les mêmes organismes de gouvernement ne fonctionnent pas de même dans tous les pays, et comment les institutions se trouvent dénaturées ou corrompues par les mœurs. De longs et chaleureux applaudissements ont accueilli cette conférence.

M. Paul de Rousiers, à propos de Taine, observe qu'il est difficile de saisir l'influence du milieu sur un talent individuel, mais qu'il est beaucoup plus facile de noter cette influence sur les *groupes*, ce qui suffit, puisque le succès d'un écrivain est toujours un phénomène social.

M. Jean Périer fait ensuite une communication consciencieuse et documentée sur « la science sociale et la géographie économique ». Il étudie spécialement les caractères sociaux des échanges entre la France et la Belgique. Cette communication constituant un commentaire du travail publié dans le 13e fascicule de cette revue (*Le commerce franco-belge et sa signification sociale*) sous la signature de M. Philippe Robert, nous n'insisterons pas sur les chiffres et statistiques si ingénieusement et si méthodiquement groupés par M. Jean Périer, qui est un maître en la matière. L'auteur de la communication a fait appel au concours dévoué de nos amis pour l'aider de leurs renseignements, s'il y a lieu, dans l'œuvre d'interprétation sociale des phénomènes commerciaux.

MM. Dudoignon-Valade et Bures, au cours d'une courte discussion qui a suivi, ont exprimé quelques idées intéressantes sur les syndicats d'exportation.

Journée du 10 mai. — Le banquet.

Les congressistes s'étaient donné rendez-vous, à 7 heures et demie du soir, au restaurant des Sociétés savantes. Beaucoup de nos amis, qui ne s'étaient plus vus, depuis longtemps, étaient enchantés de l'occasion qui leur était donnée de reprendre contact entre eux et d'échanger leurs idées. Aussi de cordiales causeries ont-elles précédé et suivi le repas, animé lui-même, d'un bout à l'autre, d'une franche et cordiale gaieté.

Au champagne, M. Paul de Rousiers a rappelé de nouveau, en termes émus, la grande mémoire d'Henri de Tourville. Il a exprimé la gratitude de la société à l'égard de la famille de Tourville, qui entretient si généreusement le cours de science sociale. Il a remercié les bienfaiteurs de la Société, les donateurs qui ont bien voulu subvenir à ses travaux, les collaborateurs anciens et nouveaux. Il a fait appel au concours de nos amis pour les frais nécessaires qu'entraînent les enquêtes sociales, et terminé en souhaitant particulièrement la bienvenue aux jeunes.

M. Léon Poinsard a levé son verre en l'honneur de M. Edmond Demolins, « le second maître de notre École », et rappelé sa collaboration si laborieuse et si féconde avec Henri de Tourville.

M. Demolins, sur un ton d'amicale gronderie, a riposté à M. Poinsard, reportant les éloges de ce dernier sur ses maîtres et ses collaborateurs. Il a exprimé sa confiance dans l'avenir de la science qui, grâce à l'accumulation des résultats acquis, progresse toujours. « Nous sommes, a-t-il dit en terminant, les dépositaires d'une œuvre immense et nous avons le devoir de marcher à la conquête du monde par la science sociale. »

M. Maurice Firmin-Didot, en quelques mots bien sentis, a porté la santé de notre cher président, et M. le docteur Bailhache a donné un juste tribut de regret à notre vaillant collègue M. le lieutenant Janvier de la Motte, mort naguère à Madagascar.

Des groupes amicaux se sont ensuite formés et les conversations de nos amis ont longuement prolongé le charme de cette soirée. On s'est enfin séparé, en promettant de se revoir.

Notre premier « congrès », nous pouvons donc le dire sans fausse honte, a réussi autant, sinon plus, que nous pouvions le souhaiter. Ce que nous souhaitons maintenant, c'est que cette mise en commun de

nos travaux et de nos pensées redouble le zèle de nos amis pour la science. « Demolins est un enthousiaste, disait M. Poinsard au cours de son toast. C'est pour cela qu'il a beaucoup obtenu. » Puissent d'autres enthousiasmes éclore, et enfanter, eux aussi, de fructueuses moissons.

G. D'AZAMBUJA.

HISTOIRE
DE LA
FORMATION PARTICULARISTE

Nous sommes heureux d'annoncer que l'*Histoire de la Formation particulariste*, la dernière œuvre de notre maître et ami, Henri de Tourville, vient de paraître à la librairie Firmin-Didot. Elle forme un fort volume grand in-8° de 550 pages[1].

On sait avec quelle impatience cette publication était demandée et attendue par tous les amis de la science sociale. Elle a été réalisée par les soins de M. Louis de Tourville et de M. Maurice Firmin-Didot. Les éditeurs ont placé en tête du volume l'avertissement suivant :

« Nous présentons ici réunis en volume les articles publiés par Henri de Tourville de février 1897 à février 1903 dans la revue *la Science sociale*, sous le titre *Histoire de la formation particulariste.*

« L'auteur est mort quelques jours après avoir fourni le dernier chapitre de son travail.

« Nous n'avons pas voulu nous permettre de modifier, en quoi que ce soit, la forme sous laquelle cette œuvre a paru, et les articles de la *Science sociale,* mis à la suite les uns des autres, constituent autant de chapitres de cet ouvrage.

« Mais si nous avons laissé à l'œuvre de Henri de Tourville le titre même choisi par lui, *Histoire de la formation particulariste*, titre qui s'expliquait suffisamment dans une revue spéciale et pour des lecteurs habitués à sa méthode, nous avons cru devoir, pour le livre, ajouter comme en-tête : l'*Origine des grands peuples actuels,* pensant ainsi donner à l'ouvrage un aspect pour tous plus compréhensible et en faire mieux saisir l'intérêt et la portée ».

Dans la *Science sociale*, ces études s'étaient prolongées pendant six années et étaient dispersées dans 30 livraisons. Maintenant qu'elles sont réunies en un volume, le public pourra enfin en apprécier l'ensemble et le rigoureux enchaînement.

C'est en effet par l'enchaînement serré des faits que cette œuvre est puissante, qu'elle marquera une date décisive de la période de constitution de la science sociale.

On peut suivre cet enchaînement des faits depuis la première ligne jusqu'à le dernière; c'est comme une chaîne dont tous les anneaux sont solidement rivés les uns aux autres et qu'il est impossible de rompre. Je ne connais pas une œuvre qui présente un pareil caractère à un pareil degré. C'est un modèle incomparable d'exposition scientifique.

Mais à cause même de cet enchaînement, cette œuvre doit être lue d'un bout à l'autre, sans passer une page. Il n'y a pas une page d'inutile, il n'y a pas de hors-d'œuvre. C'est l'œuvre d'un homme qui a eu, à un degré remarquable, la double aptitude d'un observateur et d'un penseur.

Je parle de cette œuvre en connaissance de cause, car, pendant deux années, elle a fait l'objet de mon cours de science sociale, d'après le manuscrit que m'avait communiqué Henri de Tourville. Jamais je n'ai tenu mon auditoire en suspens d'une leçon à l'autre comme pendant ces deux années.

Quand ce cours a été terminé, j'ai demandé à Henri de Tourville de publier, dans la revue, cet exposé dont j'avais pu, si complètement, apprécier la valeur. Pendant longtemps il a résisté à toutes mes sollicitations, objectant que cette rédaction avait besoin d'être développée et qu'il n'avait pas alors le loisir d'entreprendre un pareil travail. Enfin, et fort

1. Prix : 10 francs. — Pour les membres de la Société, 8 francs.

heureusement pour la science sociale, il a fini par céder à mes instances.

Incontestablement cette œuvre est à développer; elle sera, dans l'avenir, le point de départ et la source d'une multitude d'études destinées à pousser de plus en plus loin cette analyse et cette démonstration initiales. C'est une « Somme » sociale qui suscitera une foule de continuateurs, s'appliquant à développer telle partie ou telle autre, à la lumière de ce flambeau qui maintenant ne s'éteindra plus.

Pour les études historiques, cette œuvre n'est pas moins décisive.

Jusqu'ici les historiens n'ont guère su raconter que les événements politiques et militaires; tout le reste leur semblait indigne de leur attention, et d'ailleurs ils ne savaient pas le raconter.

Ils sauront maintenant, et grâce à cet exemple, que les faits de la vie privée sont bien plus importants que ceux de la vie publique, puisqu'ils les déterminent. Ils sauront en outre qu'ils sont bien plus intéressants, puisqu'ils représentent, dans le passé, ce qui fait notre grande préoccupation dans le présent. L'histoire des historiens n'est pas seulement fausse, elle est immorale, parce qu'elle ne met en lumière que les luttes homicides du champ de bataille et les luttes trop souvent malhonnêtes de la politique. Elle saura maintenant comment on peut décrire les luttes autrement fécondes du travail, et surtout comment on ne peut rien expliquer si on ne commence pas par les décrire, car tout sort de là.

Mais vraiment j'ai tort d'insister tant sur ces choses. Ceux qui ont déjà lu cette œuvre dans la revue le savent; ceux qui la liront en volume s'en rendront compte suffisamment.

Edmond Demolins.

CORRESPONDANCE

L'émigration russe en Sibérie.

A Monsieur Edmond Demolins.

Saint-Pétersbourg, le 1er mai.

Monsieur,

« Je viens de terminer la lecture attentive de votre « Classification sociale », et je me permets de vous écrire, non pour faire l'éloge d'une œuvre, dont la valeur est évidente pour tous, mais pour vous demander une explication.

« Vous dites : « Tandis que la formation communautaire donne une sélection d'émigrants par en bas, la formation particulariste donne une sélection par en haut. »

« Cela me paraît juste en général, mais je constate en Russie — qui appartient à la formation communautaire ébranlée, — une modification intéressante : l'émigration russe en Sibérie est le résultat d'une sélection par en haut.

« L'émigration des paysans russes s'opère maintenant, en général, de la manière suivante : Quand, dans un ou plusieurs villages voisins, s'est formé *un groupe de familles*[1] qui désire émigrer, il demande la *permission à l'autorité*. Cette permission est accordée à ceux d'entre eux, qui n'ont pas de dettes, ni envers le gouvernement, ni envers la commune et qui disposent d'un certain capital, car ils émigrent à leur propre compte et sont *seulement un peu aidés par le gouvernement*. Après cela, les émigrants futurs choisissent parmi eux un homme pour aller voir le nouveau pays. *Le gouvernement lui donne toutes les indications nécessaires et lui paie une partie du voyage sous forme d'un tarif de chemin de fer réduit et autres diminutions de frais de voyage*. Le reste de ses dépenses est couvert par des sommes qui lui sont *remises par ses associés*. Le délégué se rend en Sibérie, y examine les terres *offertes par le gouvernement* et l'émigration n'a lieu que s'il estime que ces terres sont avantageuses.

« La tâche des délégués est très difficile et ils peuvent rarement contenter tout le groupe; c'est pourquoi, depuis ces dernières années, les paysans préfèrent ne plus se grouper et envoient un membre de la famille à la recherche du nouveau terrain.

« Grâce aux conditions que *pose le*

1. Je souligne, en caractères italiques, les passages qui, au témoignage même de notre correspondant, accusent la tendance communautaire de cette émigration. — E. D.

gouvernement : absence de dettes et possession d'un certain capital, les gens énergiques, les cultivateurs capables, les paysans aisés ont seuls la possibilité légale et réelle de partir pour la Sibérie. Cela résulte très nettement des tableaux suivants :

« D'après V.-N. Grigorieff[1].

% de familles qui partirent du gouv. de Riasane possédant :

	Roubles	
21	0 à 50	par famille.
38	50 à 150	—
22	150 à 300	
16	300 à 800	
3	800 et plus	—

« D'après Fchoudnowoky[2] :

% de familles de colons du district d'Altaï, qui possédaient en partant :

	Roubles	
16,7	0 à 50	par famille.
17,7	50 à 100	—
25,5	100 à 200	—
24,1	200 à 400	—
16,0	400 et plus	

% de familles de colons du gouv. de Tomsk, qui possédaient en partant :

	Roubles	
24,2	0 à 50	par famille.
26,3	50 à 100	—
27,3	100 à 200	
16,8	200 à 400	—
5,4	400 et plus	—

« Les causes, qui poussent les paysans à la colonisation accusent la même sélection :

« Ces causes sont : 1° (cas rares) le manque absolu de terre ; 2° (cas très fréquent) le manque relatif de la terre, — c'est-à-dire que le paysan, en cultivant la terre d'une manière plus intensive, aurait pu se suffire, mais pour cela *il lui manque l'argent, les connaissances et l'énergie nécessaires.*

« Tout ce que je viens de dire se rapporte à la dernière période de la colonisation de Sibérie.

« La première période comprend le temps qui s'est écoulé entre la conquête du pays jusqu'à l'abolition du servage. Pendant ce temps, la colonisation se faisait sans sélection aucune, — principalement par ordre du gouvernement : on transplantait même des villages entiers de l'Europe en Asie, — souvent c'étaient des « rascolniques », — leurs descendants sont presque tous des gens aisés, quelquefois capitalistes. — Les colons de cette période sont désignés sous le nom de (vrais) Sibériens.

« Pendant la seconde période, — depuis l'abolition du servage jusqu'au commencement de la construction du Transsibérien, — le gouvernement, tantôt ne s'occupait pas du tout de la colonisation, tantôt s'y opposait, tantôt la favorisait plus ou moins. Mais pourtant, chaque année, des colons passaient l'Oural. Ces gens avaient assez d'énergie pour préférer aller chercher fortune dans un pays lointain, sauvage et inconnu, au lieu d'augmenter leurs revenus, en allant travailler dans les grandes villes. C'est là une preuve de sélection par en haut, car les incapables n'ont pas assez d'énergie pour aller coloniser. Les paysans pauvres, avant de passer l'Oural, dépensaient leurs maigres capitaux et étaient souvent obligés de se fixer dans les gouvernements de Saratoff, Perm, Orembourg et Oufa. Les paysans plus riches d'argent et d'énergie passaient en Sibérie et, malgré les difficultés que leur faisait le gouvernement, ou les Sibériens, malgré les nouvelles conditions de vie, réussissaient dans un temps très court.

« Tout cela prouve encore une fois, bien nettement, que la colonisation de la Sibérie est le résultat d'une sélection par en haut.

« Les colons de la troisième période (moderne) tombent souvent en contact avec les Sibériens ; or, on constate qu'ils l'emportent sur eux. Ils l'emportent également sur les colons russes plus anciennement établis. »

« Ces renseignements sont extraits de quelques notes, que j'ai prises pendant un voyage géologique dans le district de l'Altaï et des recherches que j'ai pu faire dans la littérature russe sur ce sujet. J'espère qu'ils pourront être utiles à ceux de nos collègues qui s'occupent spécialement des questions d'émigration et de colonisation.

1. *L'émigration du gouv. de Riasane*, 1885 (en russe).
2. *La colonisation de l'Altaï*, 1889 (en russe).

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect. »

Léonide STILING.

Il résulte des renseignements que veut bien nous adresser notre correspondant de Saint-Pétersbourg que les émigrants russes actuels sont en progrès sur ceux de la période antérieure. Mais, d'après les indications même qu'il nous donne, ces émigrants ne réussissent à s'établir en Sibérie que grâce au concours et au patronage de la famille, de la commune et de l'État. Cela résulte des passages soulignés en caractères italiques. Nous devons donc en conclure que, s'il y a une « sélection par en haut », elle est encore très relative et s'opère surtout *par les soins du Gouvernement*. En tous cas, elle ne se manifeste pas avec les caractères que l'on observe parmi les émigrants à formation particulariste.

D'autre part, ces émigrants russes ne rencontrent, en Sibérie, que la concurrence peu redoutable des Sibériens, ou celle de leurs propres compatriotes. Pour apprécier exactement leur degré de sélection et de résistance, il faudrait les voir en concurrence avec des émigrants appartenant à des formations sociales supérieures, par exemple aux États-Unis. Il serait intéressant d'avoir des renseignements à ce sujet.

E. D.

A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

Socialistes patriotes et antipatriotes. — Ceux qui sifflent et ceux qui ne sifflent pas. — La question des entr'actes dans les théâtres. — Le repos hebdomadaire au Sénat. — Comment la lettre à deux sous pourrait servir à faire reposer les facteurs. — Le triomphe des phosphates en Tunisie. — Les travaux gigantesques du port d'Anvers. — Les étudiants balayeurs de rues à Stockholm.

Les socialistes annoncent de temps en temps qu'ils ont réalisé leur « unité ». En général, quelques semaines après cette heureuse déclaration, on apprend qu'une nouvelle scission s'est produite. C'est ainsi qu'à la Chambre deux groupes se sont constitués, non sans quelques tâtonnements, celui des socialistes parlementaires et celui des socialistes indépendants. Les premiers sacrifient plus aux exigences de la « société bourgeoise ». Ils sont plus souples. Les seconds affectent une allure intransigeante; mais, en définitive, il est bien des cas où, eux aussi, consentent à s'adapter aux circonstances. Nous n'insisterons donc pas trop sur ces nuances entre fractions de politiciens.

Plus intéressante est la polémique soulevée autour de l'idée de patrie, par M. Gustave Hervé, directeur du *Pioupiou de l'Yonne*. M. Gustave Hervé, poussant à bout la logique de son parti, préconise la grève des réservistes en cas de guerre. Il veut supprimer les frontières et les patries, tous les prolétaires de l'univers ne formant qu'une seule et même famille. La plupart des autres socialistes blâment cette campagne antipatriotique, et M. Jaurès, bien que sympathique au mouvement internationaliste, a fait une conférence pour réfuter l'opinion de M. Hervé. Selon l'orateur, le jour viendra où les frontières tomberont et où le mot de patrie n'aura plus de sens, mais, pour le quart d'heure, il faut des patries et il faut que ces patries se défendent contre les invasions éventuelles. Donc, pas de grèves militaires, et les députés socialistes ont raison de voter le budget de la guerre, pourtant si onéreux au pays.

Cette controverse entre un philosophe et un fanatique n'aurait guère de raison d'être, si l'on consentait à partir d'un *fait social* facilement observable : à savoir, le groupement naturel des familles en *nations*. Ce groupement, quelles que soient les violences qui l'accompagnent à l'origine, est déterminé par *le besoin de sécurité*, besoin auquel satisfait plus ou moins complètement la domination de certains hommes, rois ou magistrats, qui, pour se faire accepter de leurs sujets ou administrés, ont besoin eux-mêmes d'être plus ou moins en communion avec eux sous le rapport des origines, ou de la formation, ou de l'état d'âme. Sans doute, il y a des nations qui acceptent la domination étran-

gère; mais, parmi celles même qui semblent l'accepter le mieux, plusieurs ne s'inclinent sous un chef étranger qu'à la condition de conserver leur autonomie, leurs mœurs, leur liberté, et le sentiment de l'existence particulière de leur race. D'autres pays se laissent conquérir, parce qu'ils sont manifestement impuissants à produire des organismes garantissant la sécurité. Tels sont les peuples sauvages ou barbares. Bref, quand on s'établit bien sur le domaine des faits, on perd de vue les arguments abstraits échangés entre les théoriciens. *La patrie est un fait plus ou moins puissant*, selon la formation de la race. Au fond, M. Jaurès, comme tous ceux qui le soutiennent, sentent confusément qu'ils doivent, bon gré mal gré, adapter leurs théories à ce fait fondamental, trop universellement reconnu par le bon sens populaire. Ils sentent également que la thèse antipatriotique, s'ils la prenaient à leur compte, leur aliénerait des électeurs, et c'est là, en définitive, la grande considération qui oriente leurs actes.

∴

Une autre querelle a éclaté entre socialistes, à l'occasion du voyage à Paris du roi d'Espagne. Ici encore, le camp des logiciens avait beau jeu. Le visiteur était un roi, et les révolutionnaires ont été dressés à maudire les « tyrans ». C'était un Bourbon, c'est-à-dire le descendant de rois ayant régné en France, circonstance aggravante pour des révolutionnaires français. C'était un roi catholique, et les socialistes font profession d'anticléricalisme. Enfin le gouvernement espagnol a sévi à plusieurs reprises contre les socialistes, notamment contre ceux de Barcelone. Les intransigeants du parti voulaient donc siffler le royal visiteur, et des réunions ont été tenues à la Bourse du travail de Paris pour agiter cette grave question.

Mais cette intransigeance ne pouvait être goûtée des socialistes « en place », de ceux qui sont « arrivés », qui exercent des mandats publics et font partie du monde officiel. Par exemple, il était bien clair que le président du conseil municipal de Paris, M. Brousse, ne pouvait suivre la ligne de conduite tracée par ces exaltés. La fonction s'emparait de l'homme, et le premier magistrat de la capitale sentait qu'il devait se conduire en premier magistrat, quelque singulier que pût paraître le contraste entre son attitude et les principes de son parti. Bel exemple de l'influence du milieu, qu'on a pu constater naguère, en des circonstances analogues, sur M. Millerand, lorsque l'Exposition fit venir à Paris plusieurs personnages illustres et lorsque les souverains de Russie vinrent rendre visite, à Compiègne, au chef de l'État français. « Mettre de l'eau dans son vin », selon le dicton connu, est donc une opération qui s'impose au politicien à mesure qu'il s'élève dans les hautes sphères du pouvoir. Monter, c'est évoluer. Et voilà pourquoi les hommes ne sont jamais, selon le mot de Royer-Collard, aussi bons ni aussi mauvais que leurs principes. Dans le cas présent, ils sont certainement moins impolis, moins subversifs et moins destructeurs.

∴

Les sifflets font penser au théâtre, et c'est à propos de théâtre qu'une autre discussion, plus pacifique, a été soulevée dernièrement par un grand journal boulevardier. Ce journal a organisé un *referendum* pour savoir quelle longueur il convenait de donner aux entr'actes. Ceux-ci, en général, sont jugés trop longs, et le public s'impatiente. Pourtant les directeurs continuent à lui imposer des attentes de vingt minutes. Pourquoi cela?

Et d'abord, il était bon de savoir si les mécontents se trouvaient effectivement en majorité. C'est ce que le « scrutin » a prouvé surabondamment. La plupart des votants ont réclamé des entr'actes de dix minutes. Mais, ce qui est plus intéressant au point de vue social, c'est de constater *les causes* pour lesquelles, malgré le vœu quasi unanime du public, l'entr'acte long a résisté si longtemps, et, probablement, résistera longtemps encore.

Il semble bien, après enquête, que trois

sortes de gens tiennent aux longs entr'-actes :

1° Ceux qui ont l'entreprise du buffet, et qui, pour cette entreprise, paient au théâtre une redevance. L'intérêt de ces commerçants est de pousser à la consommation. Or, plus on a de temps, et plus on consomme. Beaucoup même ne vont boire que pour se désennuyer. *L'ennui est donc utile...* à cette catégorie d'intéressés;

2° Ceux qui vont au théâtre pour y causer et pour échanger des visites dans les loges. Il est clair en effet que, si la loge théâtrale devient une annexe du salon, les gens du monde qui s'y rencontrent, qui s'y donnent des nouvelles, qui y poursuivent des intrigues, ne sont pas fâchés d'avoir d'assez longs moments devant eux;

3° Les acteurs, et surtout les actrices, qui « reçoivent », dans les coulisses, l'hommage de leurs admirateurs. Cela se comprend sans explication supplémentaire.

Mais, en définitive, ces trois groupes réunis ne forment qu'une minorité, tandis que les spectateurs purs et simples constituent le grand nombre. Cependant on constate que le grand nombre ne réussit pas à imposer ses préférences. Encore un cas, joint à tant d'autres, où l'on voit des minorités, très fortement intéressées à une chose, mener les majorités modérément intéressées à la chose contraire.

∴

Les travailleurs, eux aussi, ont besoin d'un entr'acte dans leur travail, et tous, cependant, ne jouissent pas du repos hebdomadaire. Les publicistes et les hommes d'État s'en aperçoivent de temps en temps. Il en résulte des articles et des discours qui n'aboutissent pas à grand'chose.

Dernièrement, le Sénat a eu à discuter une proposition de loi défendant de faire travailler les ouvriers et employés plus de six jours de suite.

M. de Lamarzelle a exprimé, à la tribune, le regret que le texte ne fût pas plus précis. Il est impossible, a-t-il observé, d'assurer pratiquement le repos hebdomadaire si la loi n'impose pas un jour déterminé pour le repos collectif.

« Ce jour, a-t-il dit, ne peut être que le dimanche. En vain on reprochera à cette désignation de porter en soi un caractère confessionnel; en fait, ce jour est celui que la tradition, les mœurs, la commodité générale et le vœu des intéressés recommandent à la désignation de la loi. La Commission n'a pas voulu entrer dans cette voie; prisonnière de son concept soi-disant libéral et de ses préoccupations anticonfessionnelles, elle ne veut pas du dimanche; elle ne veut pas même d'un jour de repos collectif. Il est facile de montrer que, dans ces conditions, la loi est condamnée à rester une pure chimère. »

M. Dubief, ministre du commerce, a, dans sa réponse, fait ressortir tout d'abord la nécessité incontestée d'une intervention légale pour l'obligation du repos hebdomadaire.

« Tout le monde reconnaît, a-t-il dit, que le moment est venu de faire une loi, mais encore faut-il que cette loi soit efficace.

« Si nous n'ordonnons pas le repos collectif à jour fixe, il suffira d'une minorité de récalcitrants pour mettre obstacle à la bonne volonté de la majorité et pour empêcher la réunion de tous les éléments de la famille, un même jour, autour du foyer.

« Faisons donc une loi ordonnant le repos du dimanche et ne craignons pas d'être taxés de cléricalisme. Les socialistes du meilleur teint sont partisans du repos du dimanche. »

D'ailleurs le ministre ne demande pas qu'on impose la fermeture des magasins. Les boutiquiers, ayant congédié leur personnel le dimanche, pourront continuer à trafiquer eux-mêmes chez eux.

Dans cet ordre d'idées comme dans bien d'autres, on voit que les législateurs sont entraînés par un courant général. Le dimanche, *en fait*, est chômé par un très grand nombre de personnes. Il s'agit donc surtout de protéger contre le surmenage les ouvriers et employés de ceux qui, profitant de ce que les autres se reposent, voudraient tirer avantage de la situation exceptionnelle où les met ce repos d'au-

trui. Il ne convient pas, évidemment, que le bon exemple des uns serve de prime aux abus des autres. Cette considération justifie, en cette matière, l'intervention de l'État.

∴

En ce qui concerne spécialement les facteurs des postes, dont les dimanches sont presque aussi chargés que les autres jours, une excellente idée est venue à certaines personnes, qui voient la possibilité d'utiliser, pour le repos de ces modestes fonctionnaires, le projet de dégrèvement de la taxe des lettres, dont il est sérieusement question.

La Ligue populaire pour le repos du dimanche a développé cette idée comme il suit :

« Le projet de loi dont la Chambre vient d'être saisie abaisse le port des lettres affranchies de 15 à 10 centimes. Cet abaissement augmentera forcément le travail des facteurs et semble devoir augmenter aussi la difficulté de leur assurer une part du repos hebdomadaire que tout le monde réclame aujourd'hui ; comment faire ?

« C'est tout simple, disent quelques-uns : par la voie du roulement, conformément au système adopté par la commission sénatoriale chargée de la question du repos hebdomadaire. En augmentant le nombre des facteurs d'un septième, chacun d'eux, à tour de rôle, aura un jour entier de repos hebdomadaire.

« Mais ce moyen coûterait des millions et ces millions ne seraient qu'une nouvelle prime offerte à l'alcoolisme ! Qu'est-ce, en effet, qu'un facteur pourrait faire de ses lundis ou mardis, etc... s'il était régulièrement affranchi l'un de ces jours-là ? Il n'éprouve pas le besoin du plein air et de l'exercice comme un employé enfermé toute la semaine dans un bureau ou dans un magasin. Ses enfants sont à l'école ; il n'ira pas se promener tout seul et, irrésistiblement, il finira par s'échouer dans quelque cabaret.

« Il y a un autre moyen, à la fois plus économique et plus sain, d'augmenter le repos dominical — disons le mot — dont nos facteurs jouissent déjà dans une certaine mesure.

« Il n'y a qu'à stipuler dans la nouvelle loi que les lettres affranchies à 10 centimes ne seront distribuées qu'en semaine et que, pour les lettres pressées, à distribuer les dimanches et jours de fête, le port actuel de 15 centimes est maintenu et qu'il faudra y apposer un timbre supplémentaire de 5 centimes. »

En résumé, nous aurions « la lettre à deux sous » tous les jours, sauf le dimanche. Cela ne gênerait pas les personnes pressées de correspondre, et, en fait, cela suffirait pour faire ajourner de vingt-quatre heures une foule de lettres qui ne sont pas pressées. M. Denys Cochin, député de Paris et président de la Ligue populaire pour le repos du dimanche en France, doit présenter un amendement tendant à réaliser cette intéressante combinaison. Un ralentissement hebdomadaire et momentané dans les correspondances ne peut nuire à la prospérité du pays.

∴

Il se produit en Tunisie, depuis quelque temps, un ralentissement de la production agricole, qui n'a pas l'air de nuire beaucoup à la prospérité d'ensemble de la Régence. En effet, des fortunes s'élèvent, on construit beaucoup à Tunis, et, naturellement, on applique le proverbe connu, assez juste en somme : « Quand le bâtiment va, tout va ». Cette prospérité continue et croissante s'explique par la naissance de l'industrie, qui se manifeste par l'éclosion de certaines usines, et surtout par la fructueuse exploitation des mines de phosphate. La consommation énorme de cette substance par l'agriculture en divers pays a provoqué en Tunisie une production correspondante. Ce pays a exporté, en 1904, un demi-million de tonnes de phosphates, et cette exportation fait en ce moment la richesse du port de Sfax. Elle alimente aussi le trafic de trois lignes de chemin de fer qui « font leurs affaires », contrairement à l'habitude des chemins de fer coloniaux.

∴

Un autre progrès économique est à signaler presque à nos portes, à Anvers. L'étude de M. Philippe Robert sur le commerce franco-belge[1] nous a donné une idée de la fortune merveilleuse de ce port, qui voit croître tous les jours son activité.

Aussi le gouvernement belge, soucieux de conserver à la Belgique les avantages que lui procure cette activité, vient-il de demander aux Chambres un crédit de 300 millions pour une série d'immenses travaux à exécuter dans cette ville. Ces travaux concernent le port et les fortifications.

Quant aux travaux d'amélioration purement économique, ils se monteront à 183 millions. On augmentera la longueur des quais; on décuplera la superficie des hangars; on construira de nouveaux bassins (470 hectares au lieu de 87). Indépendamment d'un grand canal maritime que l'on creusera au nord des bassins actuels pour aller directement rejoindre l'Escaut, celui-ci sera redressé, dit-on, par une « grande coupure » supprimant la grande boucle qu'il fait vers l'ouest en aval d'Anvers et l'ancien lit du fleuve sera transformé en un bassin éclusé de près de 600 hectares.

Ces travaux véritablement gigantesques nécessiteront l'expropriation de plus de 4.000 hectares de terrains, la suppression de trois villages et le redressement d'un grand fleuve. Ce puissant effort pour fixer la fortune commerciale d'Anvers montre combien tous les Belges tiennent à leur grand port, dont le pays entier, à vrai dire, est tributaire, et qui est, pour ce petit royaume, ce que Hambourg est pour l'ouest de l'empire allemand. Jusqu'à présent, on le sait, les résultats répondent admirablement à leur zèle.

∴

C'est un zèle admirable dans son genre qu'ont montré naguère les étudiants de Stockholm. Les balayeurs de cette ville étaient en grève, et la suspension du balayage dans une ville est un acte dont tout le public souffre immédiatement. La population se plaignait donc.

Ailleurs, les pouvoirs publics eussent laborieusement cherché une solution et, en l'absence de celle-ci, auraient probablement fait appel à la main-d'œuvre militaire. A Stockholm, la crise s'est dénouée différemment. Ce sont les étudiants de la ville qui, spontanément, se sont mis à remplir les fonctions de balayeurs.

L'initiative a été heureuse. Quelques jours après, les vrais balayeurs demandaient à reprendre leur travail.

Ce n'est qu'un petit épisode, mais nous avons tenu à le relever. Il prouve tout au moins que les étudiants suédois, malgré leur qualité d' « intellectuels », ne se laissent pas absorber par l'intellectualisme, et savent se mettre au besoin, avec une originalité quelque peu amusante, au-dessus de certains préjugés « bourgeois ». En peu d'endroits, évidemment, l'on eût vu des mandarins de lettres ou de sciences lâcher le livre ou la plume pour mettre courageusement la main au balai.

G. D'AZAMBUJA.

GROUPEMENTS COMMERCIAUX

Invitation à visiter le comptoir de Bruxelles.

Un grand nombre de nos lecteurs iront sans doute cet été visiter la très intéressante Exposition de Liège.

Nous les engageons vivement à profiter de l'occasion pour aller voir un de nos comptoirs commerciaux : celui des vins et liqueurs, huiles et vinaigres, établi à Bruxelles, 70, boulevard Anspach.

Notre chef de comptoir, M. Ferdinand Lanson, un homme du monde, en même temps qu'un commerçant émérite, sera heureux de les recevoir de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Et ils verront par eux-mêmes que le véritable moyen de relèvement commercial de notre pays est enfin trouvé.

1. V. le 13e fascicule.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Italie antique (origines et croyances), par André Lefèvre, professeur à l'école d'anthropologie, un volume in-18 de 520 pages, broché. — R. de Rudeval.

Après avoir passé en revue les populations si diverses qui sont venues se tasser dans la longue péninsule italique, l'auteur expose les origines et les croyances primitives de ce groupe central, *ombro-sabello-latin*, d'où sont sorties la puissance romaine conquérante du monde civilisé, et la langue latine, éducatrice de l'Occident. Il montre la liturgie étrusque et les mythes grecs altérant peu à peu l'antique religion du Latium, et l'invasion dissolvante des *théurgies orientales* livrant l'empire énervé à la sauvagerie germanique. Signalons aux érudits : les études sur les *Dieux champêtres* (*Arvales*), sur les *Étrusques* et les *Ombriens*, les légendes d'*Hercule* et d'*Énée;* aux délicats et aux philosophes, la peinture émue des *Enfers de Virgile*, et le vaste tableau de la décadence morale et intellectuelle, qui, malgré les triomphes de la science, pèse encore sur nous du fond des siècles.

La Vie future devant la sagesse antique et la science moderne, par Louis Elbé. — Un volume in-16 de 300 pages. Prix : 3 fr. 50. — Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

L'auteur de ce livre reconnaît qu'il est absolument impossible à la science moderne de se faire la moindre idée de ce qu'est au juste la vie future; mais il affirme, et il a entrepris de prouver, que cette science, loin de détruire l'hypothèse de la vie future, a au contraire pour résultat de la confirmer. Il passe en revue, d'abord, toutes les religions et les philosophies des temps anciens, nous montrant que l'idée de la vie future, toujours et partout, a fait partie des croyances essentielles de l'humanité. Mais les chapitres les plus importants de son travail sont ceux où, ensuite, abordant l'étude des diverses sciences, depuis l'astronomie jusqu'à la psychologie expérimentale, il nous fait voir chacune d'elles aboutissant, plus ou moins explicitement, à la même conclusion qu'avait entrevue d'instinct la sagesse antique. Tout son livre est ainsi comme un répertoire complet des arguments historiques et scientifiques qui justifient la foi dans une autre vie : en même temps qu'un rapide exposé de toutes les théories émises par les savants anciens et modernes pour essayer de suppléer au manque de notion positive sur la destinée de l'âme au delà du tombeau.

L'Année administrative de 1903, publiée par M. Hauriou, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse; G. Jèze, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Lille; Ch. Rabany, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, avec la collaboration de membres du Conseil d'État, de la Haute Administration et de l'Enseignement. — 1904. V. Giard et E. Brière, éditeurs, Paris, 1 volume in-8.

L'*Année administrative* paraît régulièrement tous les ans sous la forme d'un volume in-8, d'environ 500 pages; elle est divisée en quatre parties : Étude doctrinale des réformes à l'ordre du jour, Chronique de la jurisprudence administrative, Chronique des faits administratifs, Bulletin bibliographique.

Le premier volume qui vient de paraître, contient des études très documentées sur les principales réformes à introduire dans notre législation administrative. Les décisions récentes les plus importantes rendues par les diverses juridictions sur des questions intéressant l'administration y sont analysées et commentées. Le lecteur trouvera également dans cet ouvrage une chronique des faits administratifs. Quant à la troisième partie de l'*Année administrative*, elle se compose de nombreux comptes rendus de livres parus en 1903. Enfin une table détaillée rend cet ouvrage aussi maniable qu'un annuaire.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 16e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — Études économiques sur l'antiquité, par M. H. B. — L'atonie de notre commerce. — La gymnastique utilitaire, par M. R. J. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Elèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Bailhache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement

de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres*.

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Hiver à Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres stations hivernales du midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 % en 1re classe et 20 % en 2e et 3e classes :

2° Des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 % pour une famille de 2 personnes à 40 % pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNÉE 1905 16e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

BERTRAND, Nimy, Belgique, présenté par M. Edmond Demolins.

Joseph LABIÉ, avoué, Saintes, présenté par M. Maurice Bures.

A. FAUQUET-LEMAITRE, industriel, château du Valasse, par Bolbec (Seine-Infér.), présenté par M. Edmond Demolins.

Karl GUTZEIT, négociant, Paris, présenté par M. Georges Ledoux.

Loys ROUX (l'abbé), Séminaire Saint-Irénée, présenté par M. l'abbé Collonges.

SECTION D'ÉTUDES DE LYON :

Loys ROUX (l'abbé), chef de section.

Léopold RAFFIN, négociant.

Joseph REYNAUD (l'abbé).

Jean ROUX, industriel.

Joseph ROUX (l'abbé).

CORRESPONDANCE

Notre confrère, M. Arqué, nous écrit : « Je vous remets la note que j'ai demandée à M. Le Costé, consul de France à Nuremberg (antérieurement chancelier à Luxembourg) au sujet du récit que lui avait fait le ministre d'État de ce pays relativement à l'origine et à l'expansion des Luxembourgeois. »

Voici cette note :

« Le Grand-Duché de Luxembourg, malgré son petit nombre d'habitants et sa surface actuelle, réduite de moitié depuis l'annexion à la Belgique de la province du Luxembourg belge, offrirait peut-être à la science sociale un champ d'études intéressant, propre à confirmer ses conclusions sur les colonies d'origine saxonne en Europe.

« Tel qu'il est, il présente un pays ayant sa physionomie propre, comme habitants et comme sol. Celui-ci est ingrat dans la partie nord, puisqu'il se compose d'une partie de la chaîne des Ardennes; terrain primitif, incapable de nourrir une population un peu dense. L'agriculture n'est développée d'une façon normale que dans la partie méridionale avoisinant la Moselle et la frontière de Lorraine. Avant l'exploitation récente des richesses minières du plateau de Longwy, l'industrie y était peu importante : des tanneries surtout, utilisant les écorces de chêne des Ardennes, ganteries, filatures de laines, fabriques de tricots et de drap, brasseries. En somme, pays pauvre, obligeant le surcroît de sa population à l'émigration. Le chiffre de ses deux cent mille habitants n'augmente pas, en effet, depuis longtemps, malgré le nombre des enfants, aussi grand par famille que dans les provinces voisines d'Allemagne ou de Belgique.

« Aussi, le chiffre des Luxembourgeois vivant à l'étranger est-il sans doute, beaucoup plus grand que celui des habitants du pays même. Paris compte plus de Luxembourgeois (30.000) que la capitale du Grand-Duché, et les Luxembourgeois se vantent de rencontrer des gens parlant leur dialecte dans tous les pays du monde.

« Cette langue, quoique d'origine germanique, se différencie sensiblement des dialectes voisins, de la province de Trèves ou du flamand. Ecrite, elle est à peu près

méconnaissable pour les personnes possédant l'allemand ou le hollandais. Mais, grâce à elle, les habitants apprennent avec la plus grande facilité les langues modernes apparentées à la leur, l'allemand et l'anglais, en plus du français qui leur est enseigné dans les écoles, le pays étant bilingue, avec le français et l'allemand comme langues officielles.

« Au point de vue langue, le Luxembourgeois a donc toutes les facilités pour se répandre à l'étranger et s'y rendre utile.

« En causant de l'origine du langage luxembourgeois avec l'une des personnes les plus en vue du Grand-Duché, celui-ci me dit : « Notre langue remonte à une source fort ancienne ; elle provient, comme notre race même, d'une colonie de prisonniers saxons que Charlemagne avait amenée et cantonnée dans notre pays, lors de ses grandes guerres avec les Saxons ».

« Des recherches pourraient être faites à ce sujet dans les publications de la section historique de l'Institut de Luxembourg, dans l'*Histoire de Luxembourg*, de Schötter (1882), dans *Le Grand-Duché de Luxembourg historique et pittoresque*, de Gläsener (Diekirch, 1885).

« Si ce point se confirmait, n'expliquerait-il pas bien des traits particuliers du Luxembourgeois : son amour des voyages, son esprit d'entreprise, sa facilité à se débrouiller dans tous les pays et à s'y créer des situations avantageuses, sans parler du rôle historique qu'il a joué autrefois, hors de proportions avec les limites étroites de son pays ? — L. C. »

Ottawa, Canada, 25 juin 1905. « Nous avons fondé à Ottawa un cercle d'étude de la science sociale ; il ne comprend encore que quatre membres, mais promet beaucoup pour l'avenir, si j'en juge par les dispositions des nouveaux adeptes et l'intérêt que leur ont inspiré, dès le début, la méthode et la classification sociales.

« En vue de nous attirer de nouvelles recrues et de déterminer l'établissement de cercles sur d'autres points du pays, j'ai préparé une étude sur la vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français. Elle paraîtra, d'ici à un mois ou deux, dans le prochain volume de la *Société Royale du Canada* ; et j'en aurai cent exemplaires tirés à part pour la distribution. Mes amis m'ont suggéré qu'il serait très utile de reproduire le tableau de la nomenclature sociale en annexe à ce travail.

« Votre élève des Roches, Robert Pochet, fait bravement ici, sur ma ferme de Claire Fontaine, l'apprentissage de la culture, en attendant notre retour, qui coïncidera malheureusement à peu près avec la date de son départ pour la France... — LÉON GÉRIN ».

M. J. Scrive-Loyer nous annonce qu'il va organiser à Lille un *cours de Science sociale* et fonder un *prix de science coloniale*. Il a fait part de son projet à l'*Union française de la jeunesse* par la lettre suivante :

« Messieurs. Permettez-moi de vous proposer quelques réformes dans le programme à adopter à l'avenir pour l'obtention du *prix de science coloniale*.

« Je suis un adepte de la science sociale et je compte organiser un cours à Lille, pour la propager. Dès lors, une des conditions d'admission au concours du *prix de science coloniale* serait une justification d'*assiduité au cours de science sociale*, assiduité qui n'empêcherait évidemment pas l'auditeur de conserver sa liberté absolue d'opinion, s'il n'adoptait pas les conclusions générales de ladite science sociale, ou ses conclusions particulières, en ce qui concerne la colonisation et les phénomènes qui s'y rattachent. Dans tous les cas, en attendant le moment où ce cours pourrait fonctionner, les concurrents auront à justifier, par des citations, qu'ils ont parcouru la revue *la Science sociale* qui se trouve à la Bibliothèque Commerciale de Lille.

« Si l'idée vous agrée, je pourrai faire un tableau des articles intéressants dont la lecture est à conseiller aux concurrents.

« Je propose que les compositions, au lieu d'être une description plus ou moins

réussie d'un pays, ait pour sujet la monographie d'une profession à exercer dans une colonie, ou un pays étranger.

« Le candidat devra se mettre sur le terrain pratique. Supposons que je doive ou veuille m'expatrier :

« 1° Où irai-je ?

« Moyen de transports, voie la plus économique, emplacement à choisir dans le pays.

« 2° Que ferai-je ?

« Culture ou industrie, principale et accessoire, pour arriver à vivre, suivant les conditions possibles dans le pays.

« 3° Quels sont les obstacles ou aides que je trouverai ?

« Voisinage avec les populations autochtones, moyen d'avoir la main-d'œuvre, rapport avec les autorités, législation, régime de la propriété et des concessions.

« 4° Comment écoulerai-je mes produits ?

« Méthodes de commerce en usage dans la colonie, rapports commerciaux entre le métropole et la colonie et les pays étrangers.

« 5° Quel est le capital nécessaire à mon entreprise ?

« Quel temps faut-il attendre pour que mon exploitation soit en pleine production ? quel fonds de roulement me sera nécessaire ensuite et quels frais pour établissement, matériel, agricole ou industriel, capital immobilisé, prix de la vie dans la colonie, moyens que j'emploierai pour acquérir l'expérience nécessaire à la direction de mon exploitation ; où et comment ferai-je mon apprentissage ?

« Pour pouvoir répondre à ce programme, le candidat devra faire des recherches personnelles assez considérables et mettre à profit les cours généraux de géographie de commerce, auxquels il a assisté, et, en outre, les documents du musée commercial, ou autres, qu'il aura consultés.

« Évidemment, il y aura bien des points qu'il ne pourra traiter complètement ; on verra pourquoi et cela démontrera l'insuffisance de certaine manière de faire de notre office commercial, ou de nos agences coloniales. Au contraire, si la réponse aux questions peut être obtenue, cela donnera l'habitude à un certain nombre de personnes de s'y adresser et les fera connaître d'une manière pratique.

« Et qui sait ? le travail supérieurement fait montrant l'initiative et la préparation suffisante d'un individu pourrait, par la suite, peut-être déterminer les craintifs capitaux à se risquer sans trop de chances d'insuccès, ou tout au moins permettre à celui qui a fait preuve d'une certaine connaissance pratique de la question de trouver des gens disposés à étudier avec lui plus à fond une question donnée. — J. Scrive-Loyer. »

M. Paul Roux nous adresse, d'Issoire, une carte de la région littorale de la Plaine saxonne avec l'indication du mode de transmission des biens qui y domine.

Il résulte de ces indications que la transmission intégrale est le régime ordinaire dans la plus grande partie du littoral, depuis la Hollande jusqu'à l'Elbe.

« Ce régime se pratique de deux façons, qui se présentent simultanément dans les mêmes régions : 1° ou bien on évalue le domaine au-dessous de sa valeur, pour permettre à l'un des enfants de posséder la totalité du domaine ; 2° ou bien on l'évalue à sa valeur vénale sans tenir compte des charges que cette évaluation pourra imposer à l'héritier, charges qui pourront être au-dessus de ses forces. Cette région est entièrement occupée par des *Marschen*, terrains d'alluvions fertiles (polders).

« Par exception, on rencontre le partage égal en nature à l'embouchure du Weser, le long de la rive orientale, et, çà et là, un peu plus à l'intérieur. Mais on cherche à reconstituer les domaines à la deuxième génération par des mariages consanguins. Les successions *ab intestat* sont les plus fréquentes. Parfois on vend le bien à un des enfants.

« Si la question vous intéresse, je pourrai dépouiller les documents cités par Sering, relatifs aux coutumes successorales des diverses régions du littoral, car il y a de nombreuses différences locales. En tous cas, sur le littoral de la région des *Mars-*

chen, l'avantage de l'héritier est très faible et le domaine est très peu considéré comme un bien de famille. »

Nous serons reconnaissants à M. Paul Roux s'il veut bien dépouiller l'ouvrage de Sering, ainsi qu'il le propose.

M. Maurice Bures nous annonce le prochain envoi d'une étude sur la Saintonge. Il ajoute : « Je suis rentré chez moi excessivement bien impressionné par le Congrès de science sociale. Je crois que tel a été l'avis général. Je n'ai même pas trouvé, l'habituel M. Grincheux, trouvant qu'on aurait pu faire autrement. Aussi je m'inscris déjà pour le nouveau Congrès ».

Voilà une note qui donnera, à ceux qui ne sont pas venus à notre dernière réunion, des regrets et le désir d'assister à la prochaine.

Notre confrère, M. C.-S. Loch, professeur de science économique à *King's Collège*, à Londres, a demandé à M. Demolins de venir faire une conférence sur la Science sociale à Londres. Cette conférence, faite sous les auspices de la *School of sociology and social Economics*, aura lieu le 13 novembre. M. Edmond Demolins traitera le sujet suivant : *Les derniers résultats de la science sociale*. Il expliquera, par des exemples, comment la science sociale peut aujourd'hui déterminer scientifiquement l'évolution d'un phénomène quelconque et en dégager la loi.

M. Paul Descamps, ingénieur électricien à Lille, nous a envoyé une étude très intéressante et très méthodique sur les trois formes essentielles de l'éducation et leur évolution. Il nous écrit en même temps :

« La science sociale a créé l'outil qui permet de disséquer les sociétés et de juger leurs valeurs. J'ai pensé qu'on pouvait aussi tenter d'essayer de disséquer l'individu, car il est plus facile à celui-ci de se changer que de changer la société. Je dois vous dire que, dans la science sociale, j'ai toujours cherché des idées pour mon amélioration personnelle et ai incliné mes études de ce côté.

« La science sociale juge les sociétés d'après leur résistance aux changements et leur capacité d'expansion. La *valeur intrinsèque* d'un individu peut se mesurer par la règle de conduite qui le guide; et sa *valeur extrinsèque* par les résultats qu'il tire d'un milieu donné. Sa valeur extrinsèque peut varier beaucoup suivant le pays qu'il habite. Sa valeur intrinsèque varie peu, car c'est son éducation première, mais il peut l'améliorer plus ou moins en poursuivant lui-même sa propre éducation. Chaque individu peut agir sur lui-même très efficacement en connaissant quel est sa propre règle de conduite et celle qu'il serait désirable qu'il eût.

« J'ai toujours été hanté par l'idée de la règle de conduite que chacun doit se donner, mais vainement; c'est grâce à la science sociale que j'ai vu clair en moi-même. J'aurai beaucoup à décrire là-dessus. J'ai longtemps cru qu'il suffisait d'être honnête et bon technicien, c'est-à-dire bien connaître son métier, mais c'est une erreur profonde. Il faut avoir non seulement l'expérience des choses mais des hommes. Et, comme l'a montré M. Dauprat, dans la *Révolution agricole*, on n'a l'expérience des hommes que quand l'on dépend d'eux pour des questions d'intérêt. Autrement, on ne les connaît qu'au point de vue des relations de société et d'amusement. Et l'on se fait de graves illusions sur leur caractère réel. C'est pourquoi l'Anglais, qui est apte à prospérer en pays saxon ou en terre vacante, échoue souvent dans les nations communautaires. C'est que, là, son expérience des hommes le prend en défaut. Il a donc grand avantage à étudier la science sociale.

« De plus, l'Anglais se crée toujours une ligne de conduite qu'il s'efforce de suivre. Il n'est peut-être pas inutile pour lui qu'il connaisse d'une façon plus sûre ce qu'elle doit être, et non plus d'une façon plus ou moins inconsciente.

« Je compte aller vous voir à l'École des Roches. J'aurai peut-être alors l'ébauche d'un nouveau travail à vous soumettre. — Paul Descamps. »

A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

La question de la Bourse du Travail. — Les grèves en 1904. — L'assistance obligatoire aux vieillards et aux infirmes. — Les coopératives anglaises. — Les syndicats allemands et les socialistes. — Le mouvement polonais en Allemagne. — Ce que signifient les revers de la Russie. — Le progrès agricole en Sibérie. — La séparation de la Suède et de la Norvège.

Il a été question, après l'attentat commis contre le roi d'Espagne, de fermer la Bourse du Travail de Paris.

Puis, le projet de fermeture a paru abandonné, et l'on a seulement parlé d'une réglementation nouvelle, qui mettrait un terme aux désordres et aux abus dont cette institution est le prétexte.

Le conseil municipal est donc en train d'examiner divers projets de réforme. Il paraît du reste embarrassé pour trancher la question, car beaucoup de socialistes, qui n'aiment pas la Bourse du Travail, ne veulent pas avoir l'air de ne pas l'aimer.

En principe, une Bourse du Travail est un centre de placement et de statistique, destiné à rendre aux ouvriers des services professionnels. En pratique, elle devient généralement une citadelle puissamment occupée par ce qu'il y a de plus violent et de plus séditieux dans les syndicats ouvriers.

Des scènes de vol, de débauche, de pugilat, dont la Bourse du Travail de Paris a été le théâtre, ont été vainement dénoncées et sont demeurées impunies.

Le parti qui domine dans cette « citadelle » est celui des « syndicalistes » dont le groupement a pris pour titre celui de « Confédération générale du Travail ». Ces syndicalistes goûtent fort peu les socialistes du Parlement, qu'ils traitent dédaigneusement de « politiciens ». A toutes les manœuvres compliquées de ceux-ci, ils préfèrent « l'action directe », autrement dit les manifestations bruyantes, la menace et l'émeute. Leurs chefs ont fini par acquérir une grande influence dans les syndicats ouvriers, et souvent, lorsqu'une grève importante éclate quelque part, ce n'est plus un député de l'extrême gauche, mais un orateur de la Bourse du Travail, que les grévistes font venir pour réchauffer leur enthousiasme. En outre, depuis quelque temps, les syndicalistes ont pris une attitude nettement antipatriotique. Leur journal, *la Voix du Peuple*, entrant dans l'esprit fameux de M. Gustave Hervé, prêche la révolte des soldats, la grève des réservistes, l'abolition des frontières, toutes choses qui gênent forcément les socialistes « arrivés », exerçant des mandats publics dans les assemblées du pays.

La Bourse du Travail a donc beaucoup d'adversaires. Les uns — et ce sont à peu près tous les hommes d'ordre — en réclament la suppression. Les autres, c'est-à-dire les radicaux et les socialistes parlementaires, désirent un nouveau « règlement intérieur », qui leur permette d'éliminer la « Confédération générale du Travail » et de substituer leur influence à celle de cette association.

De toutes manières, on peut dire que le but officiellement poursuivi par la création des Bourses du Travail est un but manqué. On n'a pas réussi à mieux assurer le placement des travailleurs, et l'on a fourni aux agitateurs un instrument de désordre. C'est une nouvelle déception pour ceux qui comptent, en matière de guérison des maladies sociales, sur la vertu toute-puissante des institutions d'État.

∴

Soutenus ou non par des orateurs spécialistes ou par les encouragements de la Confération générale du Travail, les grèves ont augmenté dans l'année 1904. Elles ont été environ deux fois plus nombreuses que durant l'année 1903.

D'après une statistique établie par le ministère du commerce, il y a eu en 1904 1.026 grèves, comprenant 271.097 grévistes, occupés dans 17.250 établissements.

En 1903, il n'y avait eu que 576 grèves, comprenant 123.151 grévistes.

Cet accroissement a principalement porté sur les grèves de courte durée. Sur 1.026 grèves, 672, soit 65,49 %, ont duré une semaine ou moins d'une semaine; parmi elles, 114 ont duré de 1 à 2 jours et

195 n'ont duré qu'une journée ou moins d'une journée.

On a dû compter cette fois, parmi les grévistes, une catégorie d'ouvriers restée, jusqu'à ce jour, à l'écart du mouvement syndical : les ouvriers agricoles et viticoles. A eux seuls, c'est pour 129 grèves qu'ils entrent dans le total, et surtout le nombre des établissements atteints a été considérable : soit 10.515, c'est-à-dire 60,85 % du total de tous les établissements atteints par les grèves.

92 grèves ont eu pour origine l'établissement de la journée de 10 heures, et elles ont été faites par 18,77 % du nombre des grévistes.

Dans 770 grèves sur 1.026, les ouvriers étaient, en tout ou en partie, membres du syndicat de leur profession. 66 seulement, avec 46.652 grévistes, ont été résolues par les syndicats ou unions de syndicats professionnels.

La plus sérieuse de toutes ces grèves a été celle des marins et des ouvriers des ports de Marseille, qui a interrompu le commerce maritime de notre premier port pendant près de deux mois et causé, par répercussion, de nombreuses ruines ou faillites. Ces pertes locales n'ont pas peu contribué, croyons-nous, au mouvement d'opinion qui vient de se traduire, dans cette ville, par la défaite définitive des édiles socialistes. Le triomphe de ceux-ci, lorsqu'il arrive, inquiète dorénavant trop d'intérêts, et ceux-ci se liguent. Mais les intérêts sont parfois très lents à s'apercevoir de ce qui les menace. De là des surprises fâcheuses, et des expériences qui constituent de dures leçons.

*
* *

Les pouvoirs publics varient les moyens qu'ils emploient pour montrer aux déshérités de la vie qu'on s'occupe en haut lieu de les secourir. On sait qu'un projet de retraites ouvrières est en préparation. En attendant qu'on le discute, on a délibéré au Sénat sur un projet d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables. Ce projet fait en partie double emploi avec l'autre, et, parmi ceux qui le soutiennent beaucoup, dit-on, espèrent faire écarter le projet des retraites ouvrières plus onéreux et plus radical.

Tous les vieillards et toutes les personnes incapables de gagner leur vie seraient à la charge des pouvoirs publics. Cette charge est évaluée à soixante-neuf millions par an, qui seraient répartis entre l'État, le gouvernement et les communes. Mais, d'ores et déjà, de grandes discussions se sont élevées à propos de ce chiffre, que l'on croit être le résultat d'une évaluation trop modeste. En réalité, l'assistance obligatoire coûterait plus cher. Il est vrai que les défenseurs du projet escomptent le concours de la charité privée; mais, si la charité privée sait que les pouvoirs publics, *ni plus ni moins*, se chargent de l'assistance, elle risque de devenir moins féconde en ressources. « L'administration paie, se diront bien des gens; donc ne payons pas. »

Un autre inconvénient a été signalé, inconvénient très vraisemblable, étant donné l'état de nos mœurs. Les secours obligatoires ne seront accordés qu'aux vieillards ou aux incapables *indigents*. Or, qui reconnaîtra cette précieuse qualité d'indigence? Les autorités, c'est-à-dire des hommes appartenant à tel ou tel parti, ayant intérêt à se faire des amis et à *punir* des adversaires. Il est donc à peu près inévitable que de vrais indigents soient oubliés, et que de faux indigents, en revanche, soient inscrits sur les tablettes gouvernementales. N'est-ce pas d'ailleurs ce qui se passe déjà pour les bureaux de bienfaisance? Il est à craindre, en d'autres termes, que, si la loi est votée, l'esprit de clan ne l'utilise comme levier politique, et les contribuables auront payé fort cher un système d'assistance qui fonctionnera fort mal, tout en décourageant la prévoyance individuelle. Plusieurs bons esprits pensent que l'initiative privée, à moins de frais, peut obtenir des résultats plus considérables. Il n'y aurait qu'à perfectionner ce qui se fait déjà aujourd'hui, à multiplier les asiles, les hospices, les maisons de retraites, les mutualités, et à regarder comme des auxiliaires, au lieu de les traiter comme des ennemis, les citoyens qui se vouent spontanément à ces

œuvres. S'il est nécessaire de compléter cela, l'État pourrait intervenir, mais seulement *pour le reste*, et à la manière d'un suprême secours.

∴

Un bel exemple de ce que peut l'initiative privée, fortifiée d'une persévérance à toute épreuve, nous est donné par les coopératives anglaises, qui viennent de tenir à Paisley leur trente-septième congrès, Dix-sept cents délégués ont pris part à ces solennelles assises, qui ont permis de constater un nouveau progrès dans le mouvement, de l'autre côté du détroit.

Les sociétés de détail, les sociétés de consommation ont maintenant dépassé les deux millions de membres. Elles en ont 2.078.178 exactement, près de cent mille de plus que l'an dernier. Le total de leur commerce est tout près d'atteindre un milliard et demi de francs, s'augmentant en un an de quarante-cinq millions. Les bonis distribués à leurs membres s'élèvent à près de deux cent quarante-cinq millions.

Mais le progrès des sociétés centrales d'achat écossaise et anglaise, les fameuses *Wholesales*, est encore plus admirable. Elles ont fait, l'an dernier, 643 millions de francs d'affaires. Elles en font 665 millions aujourd'hui.

C'est dans le monde ouvrier que se recrutent la plupart des adhérents de ces coopératives, et, de temps à autres, des politiciens socialistes font des efforts pour les lancer dans la politique. Mais la majorité, calme et avisée, résiste à ces impulsions maladroites. Aussi un journal socialiste français, tout en louant les congressistes, trouvait-il naguère qu'ils avaient « des dehors bourgeois ». Et, du reste, il était obligé d'avouer que « la vieille neutralité coopérative a pour elle les sanctions d'un succès commercial incomparable ».

Ce succès est dû, en effet, à ce que les coopératives ont été bien réellement nouées comme des *affaires* par des hommes zélés, intelligents, et uniquement préoccupés du but à atteindre. Aussi les coopérateurs expérimentés s'attachent-ils à détourner leurs camarades du péril où pourrait les jeter une déviation de leur entreprise. Jusqu'ici, le bon sens a toujours triomphé, et il y a des chances pour qu'il triomphe toujours.

∴

Un autre congrès s'est réuni à Cologne : celui des syndicats allemands. Les délégués représentaient un million 252.000 ouvriers. Sur cette masse, un tiers environ s'est prononcé en faveur des chambres de travail mixtes, c'est-à-dire pour un système d'entente et de négociations à l'amiable avec les patrons en cas de grève. Et cela ne veut pas dire que les deux autres tiers fussent animés d'intentions bien incendiaires, car le congrès s'est déclaré contre la propagande de la grève politique, hautement préconisé par les « social démocrates » ou socialistes allemands. De même le congrès a désapprouvé le chômage au 1er mai, imposé par le congrès socialiste international à Amsterdam. Enfin, on a lancé l'idée de ne présenter, pour des élections au Reichstag, que des candidats syndicaux, qui seraient tenus d'en référer aux syndicats pour l'attitude à prendre dans les délibérations politiques.

Le congrès syndical de Cologne a jeté un certain désarroi dans le parti socialiste et soulevé de longues discussions dans la presse de ce parti. On sent qu'une hostilité plus ou moins latente couve entre les ouvriers et ceux qui jusqu'ici se sont posés comme leurs défenseurs. « Il est certain qu'en Allemagne, observe le *Journal des Débats*, le mouvement socialiste politique, dirigé, en grande partie, par les intellectuels de la bourgeoisie, et le mouvement prolétarien des syndicats ouvriers ne sont plus d'accord, et que les syndicats, à mesure qu'ils progressent, tendent de plus en plus à négliger le rêve de la société future pour la réalité de la société présente, et à se ranger du côté de la modération, de l'esprit pratique et des résultats fructueux. »

∴

A l'extrémité orientale de l'Allemagne, les mouvements populaires prennent volontiers une forme nationale. Les popula-

tions, on le sait, y sont d'origine polonaise, et, malgré tous les efforts du gouvernement prussien, elles n'ont pas l'air de vouloir oublier cette origine. En ce moment, une certaine agitation se produit en Silésie et dans le duché de Posen. Une association polonaise s'est créée sous le nom de « garde », sous la présidence de M. de Kocielsky. Ce dernier, qui fut surnommé « l'amiral », parce qu'il avait soutenu au Reichstag la politique navale de l'empereur, s'est jeté de nouveau dans l'opposition. Cette association a tenu naguère une réunion importante, qui a adopté une résolution en faveur de l'union de *toutes les classes* sociales du peuple polonais pour la défense de la nationalité. Cet appel suppose une entente réalisée entre la noblesse polonaise et une bourgeoisie nouvelle, classe qui n'existait pas autrefois.

Les organes libéraux allemands demandent à tous les Allemands, et surtout à ceux qui habitent les provinces de l'est, de se liguer et de grouper leurs forces contre l'envahissement polonais et cette nouvelle organisation. Les journaux conservateurs en appellent directement au gouvernement dont ils attendent des mesures énergiques. Mais la lutte est d'autant plus difficile pour les Allemands qu'une nombreuse émigration de Polonais russes et autrichiens vient renforcer continuellement l'élément slave dans la Pologne allemande, et que la famille polonaise est assez prolifique. Le débordement que l'on redoute n'est donc pas près d'être conjuré.

*
* *

Les Polonais, pourrait observer un philosophe, sont vengés par les Japonais. La Russie a en effet éprouvé des revers plus grands encore que ne s'y attendaient ceux qui étaient informés de sa faiblesse et de la supériorité militaire du Japon.

« Triomphe de l'Asie sur l'Europe, » ont dit à cette occasion les esprits superficiels. La formule est doublement inexacte. Les événements d'Extrême-Orient, si on les analyse de près, constituent un nouveau triomphe de l'Europe sur l'Asie. C'est parce que la Russie était *arriérée* qu'elle a été battue, et pourquoi ce peuple est-il arriéré, sinon parce qu'il se compose, pour la plus grande part, de masses patriarcales venues d'Asie, et conservant la formation sociale contractée en Asie? Sans doute un élément occidental, à plusieurs reprises, est venu donner l'impulsion du progrès. Mais cela s'est fait incomplètement, par à-coups, et la masse communautaire continue à opposer une immense force d'inerties à toutes les tentatives qui ont pour but de la pousser en avant.

Il en résulte que la Russie n'est pas *au courant* en ce qui concerne les méthodes de la guerre, renouvelées fréquemment depuis un petit nombre d'années. Au contraire, le Japon, du moment qu'il s'est lancé dans l'imitation européenne, s'y est lancé à corps perdu. Et les imitateurs ont couru tout droit aux derniers modèles, aux plus parfaits, à ce que l'Europe avait de plus européen, pour ainsi dire. Et c'est de la sorte qu'ils se sont constitués une merveilleuse armée et une excellente marine. Le reste des réformes est-il à la hauteur de celles-là? Ce n'est pas le moment de le discuter. Mais, ce qui semble incontestable, c'est que l'armée et la marine militaire sont ce qu'il y a, en ce moment, de plus européen au Japon.

L'inertie asiatique, représentée par les Russes, a donc été battue par la civilisation européenne, représentée par la tactique, le matériel et la flotte des Japonais.

*
* *

Tout n'est pas perdu cependant pour la Russie, et, en particulier, la Sibérie, au bout de laquelle se heurtent actuellement des armées formidables, semble promise à un assez brillant avenir.

C'est l'opinion d'un Anglais, M Henry Cooke, envoyé naguère en Sibérie par le *Board of Trade* pour étudier les ressources et l'activité économique du pays.

M. Henry Cooke est persuadé qu'il y aura dans l'Asie russe, après la guerre, un mouvement d'affaires très important. Au moment où cette guerre a éclaté, un progrès sensible commençait à se mani-

fester, grâce au transsibérien et aux émigrations dont nous avons parlé dans le dernier fascicule de cette revue. La Sibérie exporte beaucoup de beurre en Angleterre et elle importe beaucoup de machines agricoles américaines, ce qui prouve que la culture est en plein développement. Aussi, les Sibériens, en ce moment, sont-ils en mesure de fournir aux armées russes une bonne partie de leurs provisions.

Le gouvernement russe, par une mesure intelligente, n'a mis que de très faibles droits d'importation sur les machines agricoles. Celles-ci, d'ailleurs, se vendent en si grand nombre que, malgré l'affluence des articles américains, des fabriques russes ont pu se créer (en Russie d'Europe) pour fournir aux agriculteurs sibériens des articles nationaux.

Quant à la production intensive du beurre, elle est organisée en Sibérie par des Danois, ce qui n'étonnera personne si l'on songe aux progrès réalisés par cette industrie en Danemark. Les mêmes Danois dirigent presque tous les bureaux d'exportation de beurre. Il s'y joint une certaine exportation d'œufs et de gibier. Une fois de plus, l'élément slave est soulevé, pour ainsi dire, par un élément scandinave?

∴

Détachée du Danemark en 1815, par les alliés qui voulaient punir ce pays d'avoir secondé Napoléon et récompenser Bernadotte de l'avoir abandonné, la Norvège se trouvait, depuis quatre-vingt-dix ans, unie à la Suède. Elle vient de s'en séparer pacifiquement, à la suite du refus opposé par le roi à l'organisation de consulats spécialement norvégiens.

Les Suédois ont l'air de prendre avec philosophie cette émancipation. C'est que celle-ci, en réalité, n'en est pas une, et que la Norvège était déjà toute émancipée.

Les Norvégiens, nos lecteurs le savent, ont toujours été, sinon rigoureusement indépendants, du moins suffisamment *autonomes*, et c'est ce qui explique la facilité avec laquelle, à différentes époques, ils ont accepté des souverainetés étrangères. Peu leur importait le pouvoir suprême, pourvu qu'il ne les gênât pas. Habitués à se débrouiller tout seuls, ils n'appréciaient que médiocrement les bienfaits du dieu-État. Modestes et pauvres — jusqu'ici du moins — ils ne produisaient pas le type du grand politicien. C'est pourquoi ce type, depuis le fils d'Odin jusqu'au petit-fils de Bernadotte, leur est constamment venu du dehors.

Rien n'est donc changé dans le monde. Il n'y aura pas même un gouvernement de plus, puisque la Norvège avait un ministère distinct de celui de la Suède. Il n'y aura que la cessation d'un cumul royal, et il se peut fort bien que le roi lui-même ne soit pas fâché, au fond, de voir disparaître une combinaison bizarre qui n'était pas sans compliquer son existence et multiplier ses soucis.

Gabriel D'AZAMBUJA.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SUR L'ANTIQUITÉ

Nous avons eu plusieurs fois occasion de parler des ouvrages de M. Guiraud. Ces ouvrages se rattachent à une série d'efforts intéressants tentés de divers côtés pour expliquer, par les phénomènes économiques, les événements de l'histoire.

On ne compte plus les points de vue auxquels les plus excellents esprits se sont successivement placés pour étudier et comprendre les peuples antiques. Les uns s'attachent aux batailles et aux conquêtes, les autres aux anecdotes; il en est qui aiment à tout résumer dans la biographie des grands hommes; beaucoup considèrent spécialement les « institutions »; plusieurs s'intéressent exclusivement à ce qu'ils appellent les « mœurs », en appelant surtout de ce nom les manifestations du luxe dans les classes supérieures et les « fêtes » dont on a conservé la description. M. Guiraud dirige son attention du côté de certains faits purement matériels que l'on néglige d'ordinaire ou auxquels l'on n'ac-

corde pas toute l'importance voulue. Telles sont les questions d'approvisionnement, de main-d'œuvre, d'impôts, de circulation de richesses, de population, etc.

Ces questions sont « économiques », en tant qu'elles se rattachent à la science de la richesse. Mais elles sont aussi sociales, en ce qu'elles supposent des groupements humains et des rapports entre les hommes qui les composent. C'est même au point de vue social qu'il faut revenir, en dernière analyse, pour rendre compte des phénomènes économiques. L'histoire d'Athènes, par exemple, revêt un intérêt tout nouveau quand on considère le rôle de la main-d'œuvre servile, des immigrants libres, des arrivages de blé au Pirée, des tributs payés par les îles de l'Archipel, des contributions payées en telle ou telle circonstance par les citoyens. Mais ces phénomènes économiques eux-mêmes ne peuvent bien se comprendre que si on les fait rentrer, tantôt comme effets, tantôt comme causes, dans un ensemble de faits méthodiquement observés depuis l'origine, et qui constituent à proprement parler la formation sociale des Athémiens.

Ceci dit pour montrer la différence qui existe entre les études de la science sociale et le volume, d'ailleurs attachant, de M. Paul Guiraud [1]. Ce volume se compose, en partie tout au moins, d'articles très fouillés, parus précédemment dans des revues sérieuses. Sauf quelques pages sur Sparte, il roule à peu près entièrement sur la vie économique d'Athènes et de Rome, ce qui le divise naturellement en deux parties.

Parmi les points que M. Guiraud met judicieusement en lumière, nous devons noter l'influence de l'esclavage sur l'évolution d'Athènes et de Rome. Nous avons déjà eu occasion de dire qu'en dépit de la trilogie symétrique, « esclavage, servage, salariat », ces trois institutions ne sont nullement des « stades successifs » de l'organisation du travail. Chacun de ces systèmes peut succéder à l'un des autres, et *cela s'est vu*. Dans l'Attique, il paraît clairement établi que le travail agricole a été d'abord entre les mains d'hommes libres; puis, à mesure que l'exploitation commerciale des pays barbares — accompagnée naturellement de petites guerres et de razzias — mettait des prisonniers à la disposition des vainqueurs, l'idée vint aux grands propriétaires de « faire venir » des travailleurs de ce genre pour les substituer à des métayers qu'ils pensaient ne pas tenir suffisamment sous leur coupe. De là une crise qui, entre autres conséquences, eut celle de rejeter vers la vie industrielle et commerciale les métayers libres ainsi évincés. M. Guiraud aurait pu ajouter que ce prolétariat, devenu puissant grâce au commerce, trouva dans son éviction même un moyen inattendu de s'élever et de l'emporter finalement sur les hautes classes. L'aristocratie, en favorisant l'esclavage, préparait le triomphe de la démocratie, et c'est là, si l'on y réfléchit, le côté providentiel de révolutions semblables.

M. Guiraud nous dit en revanche de curieuses choses sur les esclaves, les affranchis, les métèques, les ouvriers libres, sur la concurrence entre le travail libre et le travail servile, sur le discrédit qui atteignit le travail lorsque les gens « comme il faut » le virent un peu partout confié à des esclaves, sur l'appauvrissement qui frappa la Grèce lorsque les conquêtes d'Alexandre eurent créé des centres commerciaux en Orient. Citons la réflexion suivante, qui explique la décadence de plusieurs cités grecques, et qu'on peut appliquer également à la Rome de Marius, de Sylla, de Catilina et de César :

« Les pauvres n'avaient qu'un désir, se substituer aux riches et devenir propriétaires à leur tour. C'était déplacer le mal et non pas le guérir; c'était satisfaire les besoins du moment, ce n'était pas préparer un avenir meilleur, d'autant plus que l'état de choses amené par chacune de ces révolutions n'était jamais stable et provoquait bientôt de cruelles représailles.

« Ces désordres achevèrent de détruire ce qui subsistait encore d'amour pour le travail. Pourquoi le pauvre aurait-il peiné en vue d'un maigre profit, alors qu'un coup de force était capable de l'enrichir soudain? Ne valait-il pas mieux attendre

1. *Etudes économiques sur l'antiquité*. — Hachette, Paris.

cet heureux événement, et, s'il tardait trop, le hâter? *On comptait alors sur une révolution, comme certaines gens comptent sur un billet de loterie,* et on avait sur ces derniers l'avantage de pouvoir aider la chance. On ne saurait dire jusqu'à quel point ce calcul eut un effet démoralisateur. »

A propos de Rome, M. Guiraud nous parle naturellement des lois agraires et de l'organisation de la propriété romaine; mais il est particulièrement original lorsqu'il insiste sur le rôle de ces richesses fabuleuses procurées à certains Romains par la conquête et l'administration des peuples vaincus. Ces richesses étaient absorbées par deux classes : la classe sénatoriale, celle qui fournissait les proconsuls, les « Verrès », et la classe des chevaliers, qui fournissait les fermiers d'impôts, les banquiers, les usuriers, les tripoteurs. M. Paul Guiraud consacre un chapitre suggestif au financier Rabirius, qui commanditait des rois et donnait des « pots-de-vin » à Pompée et à César. Il observe que la passion conquérante des Romains ne prit en réalité naissance que vers le deuxième siècle avant Jésus-Christ, et que cette extension progressive des conquêtes eut pour cause, au moins en partie, le besoin qu'avaient les chevaliers d'étendre sans cesse leur champ d'opérations financières. « Les Romains, dit-il, étaient principalement des spéculateurs, des manieurs d'argent, et il leur fallait de vastes possessions extérieures pour les exploiter. Ils corrigeaient ainsi les inconvénients qui résultaient de l'excès de leurs importations. Le numéraire que leurs opérations financières tiraient des provinces leur permettait de payer le prix des céréales, du vin, de l'huile et des produits ouvrés que les provinces leur fournissaient et d'équilibrer à leur avantage la balance des entrées et des sorties. » Et plus loin : « Le peuple romain considérait les provinces comme autant de propriétés (*prædia*) dont l'objet essentiel était de pourvoir à ses besoins ». C'étaient les chevaliers qui faisaient valoir, en les affermant à l'État, les territoires des provinces confisquées au profit du peuple romain. La caste financière était donc la plus intéressée au développement de l' « impérialisme ». Notons que le proconsul, en sa qualité d'aristocrate, ne se mêlait pas d' « affaires ». Il rançonnait, mais ne négociait pas. La classe des chevaliers accaparait ce second rôle, et, quant au peuple de Rome, il recevait en pluie, sous forme de libéralités électorales ou autres, cet argent extorqué aux provinciaux. Tous ces faits, déjà connus si l'on veut, mais pas assez analysés jusqu'ici, ont évidemment leur place marquée dans les causes de la décadence romaine.

La pensée maîtresse de M. Paul Guiraud se trouve comme ramassée et concentrée dans les lignes suivantes, qui terminent son chapitre d'introduction : « L'homme, dans tous les temps, est conduit par deux mobiles, les idées et les appétits, et il semble que, tout compte fait, il obéit au second plus souvent qu'au premier. Même quand un peuple cède à une impulsion en apparence exclusive de tout calcul, même quand il poursuit un but de gloire et de justice, et qu'il s'engage à la recherche d'une noble chimère, il se mêle presque toujours à ses sentiments et à ses pensées, parfois sans qu'il en ait conscience, des préoccupations d'ordre plus matériel. Il ne faut pas trop s'en plaindre; car le souci du pain quotidien, entendu au sens le plus large du mot, est pour beaucoup dans la merveilleuse activité que déploie l'humanité depuis qu'elle existe. Si la terre n'était peuplée que de fakirs, elle serait restée dans un état de complète barbarie, et il ne s'y serait accompli rien de beau ni de bon. Ce qui donne à l'homme sa force et sa dignité, c'est le travail, et le travail ne s'empare de lui que sous l'empire de la nécessité. Les Grecs n'auraient pas propagé dans tout l'Orient leur langue et leur culture, s'ils n'avaient pas eu le génie du commerce, et les Romains n'auraient pas conquis le monde s'ils n'avaient pas été âpres au gain... Le régime de la propriété, l'état du commerce et de l'industrie, la répartition de la richesse, l'organisation du travail, les systèmes d'impôts sont des sujets aussi dignes d'intérêt que le récit

des batailles et des révolutions politiques. On peut par cette voie pénétrer dans les derniers replis de l'âme humaine et atteindre le fond même de l'histoire. »

C'est dire que les *Études économiques sur l'antiquité* sont destinées à être d'un précieux secours à ceux de nos amis qui s'efforcent d'analyser, à travers la distance, les phénomènes sociaux des civilisations disparues. Le livre de M. Guiraud attire opportunément l'attention sur des côtés peu brillants, mais importants, de la vie des peuples, et les renseignements qu'ils nous donnent, vivifiés par la méthode de la science sociale, peuvent conduire les chercheurs à d'excellents résultats. H. B.

L'ATONIE DE NOTRE COMMERCE

Voici la fin suggestive d'un article consacré par l'*Économiste Français* à un rapport du consul de France au Transvaal.

« Notre consul déplore l'absence des maisons françaises qui ont toutes disparu à Prétoria; à Johannesburg, il en existe encore quelques-unes, mais nos négociants, désireux de trouver des agents et des représentants, sont la plupart du temps contraints de s'adresser à des étrangers.

« Il termine en constatant qu'à la fin de l'année 1904 la situation économique ne s'était pas améliorée. »

En d'autres termes, que de places notre industrie pourrait prendre, et qu'elle ne prend pas!

D'après notre consul à Prétoria, l'importation française au Transvaal représente les 2 1/2 ou les 3 % de l'importation totale. C'est peu, surtout en tenant compte de ce fait que les produits de luxe sont fort demandés par les nouveaux enrichis des mines d'or.

LA GYMNASTIQUE UTILITAIRE

Dans une intéressante brochure [1], M. Pierre de Coubertin, bien connu de nos lecteurs par ses ouvrages sur l'éducation anglo-saxonne, nous présente les sports, non plus tels qu'on les a envisagés longtemps en France, c'est-à-dire à un point de vue purement théorique, mais en faisant ressortir tous les avantages pratiques.

« La gymnastique utilitaire s'adresse uniquement aux garçons normaux âgés de plus de quatorze ans et déjà assouplis par la gymnastique générale en usage dans les établissements scolaires. Son objet est de leur donner la connaissance élémentaire des exercices concourant au sauvetage, à la défense et à la locomotion, en dehors de toute préoccupation d'y exceller ou de s'y classer. »

A l'appui de cette thèse, M. de Coubertin dans le chapitre II : *Le sauvetage dans l'eau*, nous dit : « La natation, telle que la pratiquent quantité de ses adeptes, n'est que l'art de se noyer selon les règles. Pour quelques vigoureux nageurs qui ont plusieurs sauvetages à leur actif et auxquels une audace naturelle et des circonstances favorables ont appris à se débrouiller en cas d'accident, il y a de nombreux individus qui se considèrent comme des tritons parce que, commodément dévêtus, ils prennent, à l'heure propice, de gracieux ébats dans une eau confortable. Rien, certes, de meilleur pour la santé et de plus recommandable; mais, utilitairement parlant, le résultat est fort insuffisant et les mêmes individus, tombant à l'eau tout habillés ou essayant d'en tirer quelqu'un risqueraient fort d'y rester. »

Un usage, trop répandu en France, consistait à classer les sports, en sports aristocratiques et en sports démocratiques. L'idée de l'auteur (nous ne saurions trop y applaudir), est d'étendre le domaine de ces exercices physiques et de les mettre à la portée de tous.

Nous ne saurions trop recommander, en terminant, la lecture de ce petit livre, aux familles et aux chefs d'institutions, soucieux de faire de leurs enfants et de leurs élèves, « *des hommes bien armés pour la vie* ». R. J.

1. Felix Alcan, éditeur boulevard St-Germain. Prix : 2 fr. 50.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Mozambique, par Almada Negreiros. — Augustin Challamel, Paris.

Ce volume est destiné à faire connaître la colonie portugaise du Mozambique, célèbre jadis, aujourd'hui trop oubliée peut-être, et où l'on fait en ce moment de louables efforts pour rattraper, au point de vue économique, l'organisation des autres colonies africaines. Le livre, orné de gravures, décrit principalement Mozambique, Lourenço-Marquez et Quelimane. Il contient d'utiles indications sur la géographie, le climat et les ressources du pays. Il s'étend copieusement sur la faune et la flore du Mozambique, et, à ce point de vue, peut intéresser les naturalistes non moins que les colonisateurs.

La question mutualiste au congrès d'Arras. — Brochure publiée par l'Association catholique de la Jeunesse française, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Cette brochure de 140 pages a pour but de montrer que les catholiques s'intéressent pratiquement au bien-être du peuple. Elle contient des rapports, des résumés, des textes de lois, des modèles de statuts et autres documents utiles à consulter. Le vœu principal du congrès a été celui-ci : « que la mutualité se développe autant que possible dans le cadre de la profession et au bénéfice de la famille ».

L'avenir de l'intelligence, par M. Ch. Maurras. — Auguste Comte, Le romantisme féminin. — Mademoiselle Moule. — Albert Fontemoing, Paris.

Il y a, en M. Charles Maurras, un penseur, un lettré et un politicien. Son originalité consiste à soutenir une ancienne thèse politique par des arguments nouveaux, qui se rattachent à la doctrine positiviste. M. Maurras aime Auguste Comte, parce que la philosophie de ce dernier aboutit à la glorification des principes d'ordre, d'autorité, de hiérarchie. Il n'aime pas le romantisme, parce que le romantisme est « révolutionnaire » (bien que les romantiques, sous la Restauration, aient été plus monarchistes que les classiques). Il est de ceux qui séparent le trône et l'autel pour ne s'occuper guère que du trône en négligeant l'autel. — Ce livre, très systématique, est intéressant par des détails qui montrent chez l'auteur la tendance, assez rare de nos jours, à creuser sérieusement les questions. Mais M. Charles Maurras les creuse-t-il toujours dans le sens qu'il faut? C'est ce qui est fort discutable.

L'Agonie du catholicisme...? par le Dr Marcel Rifaux. — Plon et Nourrit. Paris.

Peut-on intellectuellement rester catholique en face d'une société qui a effacé Dieu de ses institutions et d'une science qui a proclamé, comme le dogme des temps nouveaux, l'unité absolue de la matière? L'auteur, savant modeste, répond d'une façon moderne à cette redoutable interrogation, qui trouble tant de consciences, en appuyant son argumentation sur les plus récents travaux de la science.

Cet ouvrage se distingue par une rare modération et un grand esprit de tolérance. C'est une « apologie » très « laïque » et très conciliante, dont la publication dénote un état d'esprit fort intéressant chez une partie des « intellectuels » de notre époque. M. le docteur Rifaux est le reflet d'une évolution.

Chez Combet et Cie : *Histoire de la France contemporaine* (1871-1900), tome II, par Gabriel Hanotaux (in-8° raisin).

Chez Dujarrie : *Un Philanthrope méconnu du* XVIIIe *siècle : Piarron de Chamousset*, par F. Martin-Ginouvier (in-8° raisin).

Chez Hachette et Cie : *H. Taine. Sa vie et sa correspondance*, tome III (in-16).

A la Librairie du recueil de J.-B. Sirey et du Journal du Palais : *Economie Sociale*, par Charles Gide (in-12).

Chez Plon et Nourrit : *D'où vient la décadence économique de la France*, par Charles Mourre (in-16).

Chez Arthur Rousseau : *Les Mariniers du Nord et leur dernière grève*, par Léon de Seilhac (in-12).

A la Société Française d'Imprimerie et de Librairie : *La vie et l'éducation du cœur*, par Ernest Picard (in-16).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 17e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — Nos missions à l'étranger : Lettres de MM. A. Koszul, H. Hemmer, Paul Roux et L. Arqué. — La Science sociale au Japon, par M. M. Nakouratsu. — A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — Une justification de la classification sociale, par M. E. D. — Le présent fascicule. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**. Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Elèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Bailhache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

N° 16. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

N° 17. — Un nouveau type particulariste ébauché : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. Olphe-Galliard.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

ANNÉE 1905 17e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

Émile de Becker, juge d'instruction, Louvain, Belgique, présenté par le Bon de Vomécourt.

Eugène Bleau, Honolulu, Iles Hawaï, présenté par M. Louis Hallouin.

Le Dr Liberato Bittencourt, S. José dos Campos, S.-Paulo, Brésil, présenté par M. Arthur Guimaraes.

M. Bouchic de Belle, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

Le Dr Alfredo de Paula Freitas, Rio-de-Janeiro, Brésil, présenté par M. Arthur Guimaraes.

Jaguaribe Gomes de Matos, officier d'Etat major, Rio-de-Janeiro, Brésil, présenté par M. Silveira Cintra.

F. Lanson, directeur du Comptoir national français, Bruxelles, présenté par M. L. Hallouin.

G. Levy, négociant, Mesnil-Sauval, Seine-Infér., présenté par M. E. Demolins.

Marcel Luc, ingénieur civil des Mines, Seyssins, Isère, présenté par M. L. Hallouin.

M. Mollard, armateur, Oran, Alger, présenté par M. Jean Périer.

Carlos E. Restrepo, avocat, Medellin, Colombie, présenté par M. E. Demolins.

Mario de la Rocha, Paris, présenté par M. Jean Bessand.

Chev. prof. Silvio Serafini, Cita di Castello, Italie, présenté par M. E. Demolins.

CORRESPONDANCE

M. le professeur Silvio Serafini nous écrit d'Italie pour demander l'autorisation de reproduire dans son *Anthologie française*, à l'usage des Ecoles supérieures italiennes, le chapitre, l'*Etat social le plus favorable au bonheur*, extrait de *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, de M. Edmond Demolins. « C'est, dit-il, un chapitre éminemment éducatif et je suis sûr que le public italien le lira avec le plus grand intérêt... Il me sera très agréable de faire partie de votre Société de *Science sociale* et je ferai de mon mieux pour me rendre digne de votre confiance... »

M. E. Molenaar nous écrit de Harlingen, en Hollande, qu'il espère pouvoir réunir des renseignements intéressants sur l'état social de la Frise pour déterminer les différences sociales entre cette province et celle de Groningue, où domine plus spécialement l'influence saxonne.

M. le professeur Fausto Squillace nous adresse une brochure qu'il vient de publier en Italie sous ce titre : *Il popolo meridionale; Saggio di geografia sociale* [1]. C'est la traduction des chapitres de M. Edmond Demolins sur la Péninsule italienne, dans les *Routes du Monde moderne*. Cette publication est précédée d'une étude sur l'œuvre de M. Demolins, sous ce titre : *La sociogeografia e la questione meridionale*. Enfin, M. Fausto Squillace publie en appendice la nomenclature sociale d'Henri de Tourville.

Notre nouveau confrère, M. Carlos E. Restrepo, nous écrit de Colombie qu'il s'in-

1. Librairie Remo Sandron, Milan, Palerme Naples.

téresse particulièrement aux études de science sociale et qu'il s'efforce de les propager. Il nous adresse plusieurs livraisons d'une revue littéraire et scientifique, *La Miscelanea*, dans laquelle il vient de publier une longue et intéressante étude intitulée *L'éducation individualiste*, d'après la science sociale. Nous comptons sur le concours de M. Carlos E. Restrepo pour organiser un groupe d'études sociales en Colombie.

Un de nos lecteurs, écrivain de talent, nous écrit : « Je relis pour la troisième fois votre livre *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. J'en fais mon livre de chevet, avec le ferme dessein de faire passer vos idées qui sont les miennes à la scène. Je voudrais, sous une forme scénique, détourner la jeunesse de la carrière administrative, qui implique toute abdication d'initiative, d'intelligence et souvent de caractère. Je veux jeter le cri libérateur... »

Notre confrère M. Louis Ballu, qui a créé dans l'Anjou un groupe d'études sociales, fait circuler parmi les membres de son groupe des cahiers autographiés dans lesquels il étudie diverses questions de science sociale. Le dernier qu'il nous adresse est consacré au Congrès de science sociale, à certaines questions religieuses, à l'éducation dans les familles, enfin à une analyse de l'ouvrage de M. Léon Bourgeois sur *la Solidarité*.

Lille, le 1er août 1905. — « Quoique marquant toujours le pas au sujet de mon étude flamande, pour les raisons déjà dites, je ne puis laisser passer ce numéro de la *Science sociale* sans vous faire part de quelques réflexions que me suggèrent les communications de M. Roux au Congrès de science sociale.

« Il résulte des observations que le type de la Plaine saxonne se rapproche presque jusqu'à l'identité du type actuel de la Flandre. Le résumé de sa conférence m'a permis d'acquérir la certitude des causes de la non-colonisation ou plutôt de la *faible* colonisation des Flamands. Je les entrevoyais bien avant et comptais bien les développer dans mon étude, mais je croyais ma conclusion un peu hardie. Je vois, au contraire, qu'elle est tout à fait logique. Le Flamand est un *Saxon* qui s'est trouvé sur une ligne de transit naturelle, où les effets dus à la facilité des communications se sont fait sentir quelques siècles plus tôt que dans la plaine saxonne.

« Ce que dit M. Roux au sujet de la transmission actuelle des biens, est identiquement le droit de *maissute* du droit coutumier de notre pays que je vous ai signalé en son temps, alors que le partage égal des *biens mobiliers* a toujours été pratiqué bien avant le Code civil.

« J'ai également une série d'hypothèses à soumettre à la sagacité de M. Arqué, qui s'occupe des Luxembourgeois.

« Je crois qu'il est difficile d'attribuer l'origine des Luxembourgeois à un transport de colons saxons par Charlemagne. Un transport de Saxons de ce côté-ci du Rhin a bien eu lieu du temps de Charlemagne, mais les *textes* n'indiquent pas clairement où il eut lieu. Presque tous les auteurs du XVIIIe siècle prétendent que ce fut en Flandre. La communauté d'origine, de langage et de mœurs, tendrait à faire admettre cette opinion s'il n'y avait pas beaucoup d'autres causes plausibles les expliquant plus complètement que le coup de force des vainqueurs francs.

« J'ai au contraire toute une série d'*indices* permettant de formuler l'hypothèse suivante : Tout le massif montagneux entre Meuse et Moselle, riche en *minerai de fer*, aurait été connu et exploité par les *Odiniques* dont plusieurs semblent se rapporter à ce pays. Leur groupe, au moment de la conquête romaine, formait la nation *aduatique* dont les principaux postes étaient échelonnés à la façon de caravansérails, le long de *la Meuse*, et ils dominaient les populations germaniques voisines qui leur payaient tribut, notamment *les Éburons*.

« Il n'y aurait rien d'impossible à ce que les restes de ces Odiniques aient été refoulés par les Romains dans les parties hautes et boisées du pays et y aient conservé : 1° une langue d'origine très an-

cienne à la fois différenciée du hollandais et du haut germain; 2° un goût de voyage et d'esprit d'entreprise assez marqué.

« Du reste, ayant eu, dans ma famille, quelques échantillons de serviteurs venant du Luxembourg, je suis à peu près persuadé que les principaux caractères du type viennent surtout du lieu (région pauvre et montagneuse) qui, comme toujours, vu le peu de ressources locales, donne naissance à des émigrations nombreuses. Physiquement les individus semblaient se rapprocher plus du type brun préaryen que du type blond. » — J. SCRIVE-LOYER.

De Nuremberg. — « Je songeais, durant ces derniers jours, à l'évolution de la philosophie et j'étais saisi d'entrevoir comme il sera légitime d'en montrer les relations étroites avec l'évolution du milieu social. Le rationalisme, qui subordonne les sensations à la pensée pure, ne s'est-il pas développé à l'heure où le pouvoir central réduisait à néant les droits des provinces? Toute la philosophie anglaise, depuis Bacon jusqu'à Spencer, en passant par Hobbes, Locke, Hume et Stuart Mill, n'est-elle pas au contraire bâtie sur la sensation, c'est-à-dire sur l'élément?

« Sans prendre la philosophie en général, et en se limitant à une question philosophique particulière, à quels éblouissants résultats n'atteindra-t-on pas quand on aura mis en évidence l'influence que le milieu social a exercée sur les solutions données à cette question? L'Adrien Sixte du *Disciple* avait fait une Psychologie de l'idée de Dieu pour montrer l'origine et, selon lui, l'illusion de cette idée. Il y a mieux à faire et plus utile. M. Pierre Janet me signalait une étude à faire : la « Psychologie de l'idée de Dieu aux diverses époques ». Il est clair qu'elle ne pourrait se faire que par la sociologie. Pour les Grecs, peuple de gymnastes et d'artistes, dotés du marbre par le milieu naturel, l'existence se mesure à la beauté du contour et « parfait » s'exprime par le même mot que « fini » (τέλειος). Pour les Orientaux, le parfait et le divin, c'est au contraire l'indéterminé et l'infini. Et, d'une manière générale, l'idée de Dieu, c'est-à-dire l'idée du parfait, contient la représentation des qualités spéciales, portées à leur plus haute puissance, dont le milieu social était porté à rehausser la valeur... » L. ARQUÉ.

Rio-de-Janeiro. — « Monsieur Edmond Demolins, La lecture de vos livres sur la *Supériorité des Anglo-Saxons* et sur l'*Éducation nouvelle* de l'École des Roches a confirmé définitivement et avec une force irrésistible mes opinions sur l'erreur de notre régime scolaire.

« Depuis que je suis professeur, un jour nouveau s'est fait dans mon esprit et mon rêve a été de créer ici une petite *École des Roches*. Ce rêve se réalise déjà. Je viens de fonder le *Collegio Latino Americano* et mon entreprise semble couronnée de succès, grâce au retentissement qu'a causé parmi les pères de famille le système de l'éducation nouvelle.

« La lecture de vos ouvrages a gagné l'enthousiasme de mon père, le Dr Leite E Oiticica, ancien sénateur, et dont le nom vous est peut-être connu comme celui d'un financier de renom. Il m'a fourni les ressources indispensables et travaille avec moi activement pour mener à bonne fin cette œuvre de patriotisme.

« Vous voyez que votre initiative gagne la race latine. C'est votre plus grande récompense, j'en suis sûr. Nous pourrons maintenant combiner une correspondance mutuelle entre les élèves de votre École et ceux de mon collège pour l'échange des exemplaires végétaux, animaux et minéraux. J'ai l'idée de faire pour mes élèves ce que vous faites pour les vôtres : les envoyer en Europe pour apprendre les langues étrangères.

« Je suis enchanté de la sympathie dont vous jouissez ici au Brésil, et je considère cela comme un bon symptôme de la facilité d'introduire chez nous votre orientation. Je reçois chaque jour des lettres d'une foule de vos admirateurs qui ne veulent plus entendre parler de nos collèges et qui prennent le plus vif intérêt à la réforme de notre éducation. Votre très dévoué admirateur. — Dr José OITICICA. »

NOS MISSIONS A L'ÉTRANGER

On sait que, cette année, la *Société internationale de Science sociale* a encore confié deux nouvelles missions d'études à l'étranger à deux de ses membres, M. A. Koszul, agrégé de langues vivantes et M. H. Hemmer.

M. A. Koszul est actuellement en Angleterre, où il doit étudier une famille reproduisant aussi complètement que possible le type traditionnel du paysan saxon. L'intérêt de cette étude est de déterminer, en Angleterre, le point de départ de l'évolution qui a produit le type anglo-saxon actuel. La difficulté est de retrouver aujourd'hui quelques représentants de cette espèce primitive. Cependant un article publié, il y a quatre ans, dans le *Nineteenth Century*, permettait de croire que cela n'était pas impossible.

M. A. Koszul adresse à notre président, M. Paul de Rousiers, la lettre suivante, qui nous met au courant de ses premières tentatives pour découvrir un représentant actuel du vieux paysan saxon :

« Winchester, 1er août 1905.

« Cher Monsieur,

« L'un des passages qui ont, je crois, suggéré la présente enquête, se rencontre dans un article de Lord Nelson (*Nineteenth Century*, juin 1901).

« C'est, croyons-nous, dit l'auteur, un fait que la famille qui transporta à Winchester le corps de William Rufus sur sa charrette à deux roues, traînée par un pony forestier, voit ses descendants encore réunis autour du même foyer; ils ont la même espèce de charrette, le même nombre de ponies et de vaches, mais ils ne se sont pas élevés jusqu'aux idées du vingtième siècle.

« Nous avons cherché ces représentants du fameux charbonnier du *New Forest* : le nom en est bien connu dans toute la région, on le trouve dans tous les guides, et, dès notre arrivée dans la vieille capitale de l'Angleterre, on nous signala un M. Purkess vivant à six milles d'ici, à mi-route de Southampton — une simple promenade à bicyclette par les *downs* aux fortes pentes vertes tachées de trous d'un blanc pur, les *chalk-pits*.

« Par bonheur, M. Purkess est dans son petit jardin; le jardin d'une jolie villa *semi-detached*, toute rouge et toute fleurie; après quelques secondes d'étonnement, M. Purkess nous reçoit, et comme l'exige l'hospitalité anglaise, nous fait faire le tour de la maison pour nous introduire par la *front door*. Piano, bicyclette, et M. Purkess revient d'un *holiday tour* — mais pas de pony, pas de vache et pas de charrette à deux roues... Oh non ! jugez plutôt : « Oui sans doute nous nous vantons d'être la plus vieille famille de la région, et mon *pedigree* remonte à 400 ans. Oui encore, tous mes ancêtres, jusqu'à mon grand-père, furent fermiers, mais nullement, que je sache, paysans propriétaires : ils étaient tenanciers de M. Compton. Nous avons bien, au village natal, à Minstead, quelque deux acres de terres que l'ancêtre charbonnier reçut en récompense du bon office rendu au corps de William Rufus. Mais personne dans la famille n'ose les réclamer : ce seraient des contestations sans fin — car notre famille est considérable. Mais, depuis le grand-père, nous avons lâché la terre. Son fils aîné, mon oncle, se mit dans les chemins de fer — réussit, et y entraîna, à l'âge de vingt ans, mon père, le cadet. Un troisième fils passa de bons examens et entra, dans le service géographique, *Ordnance Survey Office*, à Southampton. Les quatre filles se marièrent en différents endroits. La famille était déjà dispersée.

« Mon père est mort il y a dix ans, mais tous nous avons fait notre chemin dans le monde : mon frère aîné fut *manager* des connexions entre les deux compagnies du South Vestern et du Great Western; un autre frère fut directeur de banque et un autre est encore dans les affaires à Londres. Pour moi, je suis secrétaire des travaux de construction de voitures du South Western, ici près.

« Voyez-vous, depuis cinquante ans, les choses sont changées, de nouveaux champs de travail (*fields of labour*, l'expression

est piquante chez un petit-fils de fermier s'ouvrent partout. Une fois paysan, toujours paysan « *Once a peasant — always a peasant* » est un vieux proverbe qui n'a plus cours... Et je vous citerais bien d'autres familles de chez nous, les Kent, les Harvis, qui ont comme nous quitté la terre. Vous cherchez le paysan propriétaire ? Ce sera dur à trouver, *a hard job*, je vous le dis... »

« Les mots ne sont pas des plus encourageants pour notre mission, mais la conversation de cet homme, jeune encore (il est loin de paraître ses quarante ans), et donc si proche de cet aïeul terrien, dont il semble avoir hérité si peu de chose, nous paraît digne d'être résumée. Il y a là un cas frappant de l'extraordinaire souplesse de cette race qui, longtemps confinée dans son existence de *tenant farmer*, s'est soudain jetée avec ardeur dans les *possibilities* du monde moderne. Nous ne pouvons nous transporter en 1850 et voir la première génération des Purkess hommes d'affaires et chefs d'industrie sortir des clairières de la forêt : peut-être aurons-nous la chance d'y trouver une génération cadette en train de subir, un peu tardivement, cette surprenante métamorphose.

« Veuillez, etc...

« A. Koszul. »

M. H. Hemmer, chargé d'une étude du paysan westphalien, écrit de Paderborn :

« Paderborn, 3 août 1905.

« Cher Monsieur,

« A Paderborn, je me trouve à la frontière méridionale de la région que je viens de parcourir pour y visiter et monographier quelques domaines de *Bauers* westphaliens, et je puis vous donner un aperçu, sinon une justification, des principaux résultats de cette visite sociale.

« Ma plus grande difficulté, durant tout mon séjour en Westphalie, a été de supprimer par la pensée l'image un peu abstraite que je m'étais faite, comme beaucoup de lecteurs de la *Science sociale* sans doute, de la famille particulariste. Cette image se conformait involontairement dans mon esprit au type de l'Américain moderne et nulle n'est plus différente, au premier abord, du paysan-propriétaire westphalien.

« Constatation très frappante dès qu'on commence à pénétrer le mécanisme social dont le *Hof* intégralement transmis de père en fils est la pièce capitale ; c'est que l'expression de famille-souche s'applique de la façon la plus heureuse au genre de famille qui vit sur le *Hof*, qui s'y perpétue, en donnant le vol, pour chaque génération, à un essaim d'enfants qui se dispersent et peuplent toutes les carrières imaginables. Cette expression a l'avantage de peindre le trait le plus saisissable, le plus caractéristique, le plus fécond en conséquences d'un certain type de famille ; il en est le trait le plus extérieur ; c'est pourquoi il frappe au premier aspect ; mais il est aussi celui qui commande plus ou moins tous les autres phénomènes sociaux, notamment les rapports des parents avec les enfants et la façon d'envisager le choix des carrières.

« Sous le nom de famille particulariste, l'on a voulu, si je ne me trompe, désigner des familles offrant certaines qualités morales, développant chez leurs enfants certains goûts prononcés, certaines aptitudes générales. De ces qualités, de ces goûts, de ces inclinations et aptitudes, j'en retrouve beaucoup dans les familles des paysans-propriétaires de Westphalie ; mais les uns s'accusent davantage, tandis que d'autres semblent demeurer latentes et attendre une occasion pour se produire.

« Parmi celles qui s'accusent nettement, je mettrais d'abord *le goût de l'indépendance*. Le paysan-propriétaire est très fier de se sentir et de se dire « roi en son domaine », tout en se plaignant, comme il convient, aux fonctionnaires des impôts ; il sourit, flatté, quand on lui réplique qu'il est plus indépendant que le roi de Prusse et qu'à sa manière le Bauer est aujourd'hui le véritable baron (*Freicherr*, seigneur libre) de la Westphalie. Cela répond à une réalité. Le Hof est l'image sensible d'une souveraineté territoriale aux limites de laquelle s'arrêtent les droits des souverainetés voisines. Les fils des paysans-propriétaires

qui n'héritent point d'un Hof, portent avec eux ce goût de l'indépendance : autant que possible, ils essayent de se placer dans la culture, soit en achetant un domaine s'ils disposent de ressources suffisantes, soit en épousant l'héritière d'un domaine ; mais les occasions de ce genre sont assez rares, et bien souvent il faut chercher en dehors de la culture un moyen d'existence ; beaucoup de jeunes gens choisissent de préférence un métier, l'exercice d'une petite industrie domestique et patronale, l'état de boulanger, charron, forgeron, etc., — où ils demeurent maîtres de leur foyer et de leur atelier, plutôt que d'entrer comme employés et commis dans les grandes entreprises de commerce et d'industrie.

« Je ne vois guère qu'une exception qui semble démentir ce trait du caractère donné aux westphaliens par l'éducation paysanne, c'est la facilité des fils de Bauer un peu riches à entrer dans la magistrature au service de l'État et dans les carrières libérales : ils deviennent en grand nombre prêtres, médecins, avoués, avocats, juges ; mais là encore ils prétendent bien conserver leur indépendance et n'être point esclaves de l'État ; ce qui semble justifier leurs affirmations, c'est qu'ils ne fournissent point d'officiers à l'armée ni à la marine ; ce n'est que la population des domaines fragmentaires, qui envoie des rejetons en grand nombre dans l'armée, afin d'y servir pendant quelques années, en vue d'obtenir, dans l'administration des postes ou des chemins de fer, les situations que l'État réserve aux anciens sous-officiers et soldats ; c'est une pépinière d'employés d'administration probes, laborieux, disciplinés.

« Parmi les traits de la famille particulariste qui demeurent davantage à l'état latent, du moins qui ne se manifestent qu'avec peu d'intensité et de relief, il faut mettre la hardiesse d'initiative et l'aptitude à se transformer. Il faut faire en ceci la part des circonstances et du milieu. La Westphalie n'est point l'Amérique, malgré le voisinage de la grande industrie et l'on ne peut demander de ses paysans-propriétaires une rapidité de transformation qui n'est compatible ni avec la nature du sol, ni avec la stabilité extrême du foyer, de la famille et de l'atelier agricole. Ils ont su lutter contre le manque de main-d'œuvre, en adoptant rapidement les machines agricoles les plus perfectionnées ; ils ont profité sans trop de retard des connaissances agricoles nouvelles et appliqué les engrais chimiques à la transformation de la lande, à la mise en culture des parties basses et marécageuses ; ils ont trouvé parmi eux des éléments supérieurs d'organisation professionnelle et leur *Bauerverein* exerce à l'égard de l'ensemble de la classe des paysans-propriétaires un patronage très efficace. La monographie de la famille ouvrière révèle tous ces détails et en offre les preuves ; mais on ne voit pas, dans la simple monographie du paysan-propriétaire, qu'il ait par lui-même, ou par les rejetons directs de son Hof, une grande part dans l'essor commercial et industriel de l'Allemagne. Il est étrange que parmi, les fils de familles aisées, on ne découvre pour ainsi dire pas d'ingénieurs, ni de commerçants importants, profitant du voisinage de villes comme Hambourg et Berlin, d'un bassin industriel extrêmement riche pour y chercher fortune. L'âpreté et l'ingéniosité à la chasse des écus est beaucoup moins grande que l'application au travail traditionnel et le goût du chez-soi dans la possession d'une véritable indépendance.

« J'espère que mon travail monographique mettra tout ceci en vive lumière et fera naître ainsi de nouveaux points d'interrogation appelant des recherches encore plus approfondies.

« Veuillez recevoir, cher Monsieur, l'expression de mon entier dévouement.

« Hippolyte Hemmer. »

Tandis que M. Hemmer étudie le paysan wesphalien, M. Paul Roux est actuellement dans la Plaine saxonne, pour y contrôler et compléter les observations qu'il a faites l'année dernière dans cette région Il adresse à M. Paul de Rousiers la lettre suivante :

« Oldenburg, le 10 août 1905.

« Cher Monsieur,

« Après avoir quitté avec regrets notre

confrère M. Hemmer, à Laer, au sud du Teutoburgerwald, je me suis dirigé sur Melle et de là par Wunstorf, Walsrode et Soltair-sur-Egestorf en traversant à bicyclette la partie occidentale de la Lande du Lunebourg. J'ai séjourné trois ou quatre jours à Egestorf, j'y ai appris que depuis l'année dernière les gages des domestiques avaient encore très sensiblement haussé et que, dans la région, les premiers Prussiens, Polonais et Galiciens avaient fait leur apparition.

« La laiterie coopérative de Garlstorf ne bat plus que d'une aile pour deux raisons.

« La première, c'est que les Bauern ont notablement diminué le nombre de leurs vaches, certains n'en ont aujourd'hui que la moitié de ce qu'ils avaient l'an dernier. Ils se sont aperçus que la stabulation permanente ne valait rien pour la santé du bétail et que la nourriture aux tourteaux était coûteuse. Voilà donc une tentative de spécialisation qui échoue pour n'avoir pas tenu un compte suffisant des qualités naturelles du sol : à Egestorf il n'y a presque pas de prairies ni de pâturages.

« La deuxième raison, c'est que presque tous les petits Abbauern, journaliers agricoles, ou artisans, qui possèdent une ou deux vaches ont acheté des écrémeuses centrifuges suédoises et leurs femmes font elles-mêmes le beurre à la maison, beurre qu'elles vendent d'ailleurs en grande partie ; c'est, paraît-il, plus avantageux que de livrer son lait à la laiterie et l'on n'est pas gêné par un contrat. Tous les gros Bauern n'ont pas suivi cette voie, faute d'un personnel féminin suffisant. Il semble donc que si le machinisme a d'abord provoqué la constitution de grandes laiteries, son progrès même, en livrant au public de petites machines à des prix abordables, ramène la fabrication au foyer domestique. D'autre part, si l'agriculture moderne exige plus de capitaux qu'autrefois, il n'est pas démontré qu'elle exige la concentration de ces capitaux dans les mêmes mains.

« D'Egestorf, j'ai gagné Stade en visitant au passage un Westphalien dont nous avions vu le frère aîné à Ascheberg. Il est établi sur la Geest avec plus de 200 hect. composés en grande partie de lande qu'il a très heureusement et à peu de frais transformée en pâturage par l'emploi des engrais chimiques. Il livre son lait à une laiterie, transforme son seigle en schnaps dans une distillerie annexée à sa ferme, et exploite en même temps un moulin. C'est certainement un type progressiste.

« De Stade, j'ai fait un petit tour dans l'Alten Land qui s'étend de Harburg à Stade ; c'est un merveilleux verger de pommiers, poiriers et pruniers, qui forment là un fourré touffu d'où émergent des maisons blanches et rouges, d'une propreté exquise, qui s'alignent tout le long de la route.

« Cette disposition le long des chemins, je l'ai retrouvée entre Stade et Freiburg, dans le pays de Kehdingen : les Höfe se succèdent à droite et à gauche, séparés seulement par la largeur d'un fossé ou l'épaisseur d'une barrière. C'est un pays de *Marschen* avec élevage de chevaux et de bêtes à cornes.

« J'ai séjourné huit jours à Otterndorf, à 15 kilomètres de Cuxhaven, sur la route de Freiburg. Le sol est très fertile, mais difficile à travailler, surtout en hiver à cause de l'humidité ; il y a de nombreux fossés d'assainissement. On y fait de la culture et de l'élevage. J'y ai vu un intéressant exemple de culture sans bétail ni fumier de ferme : c'est d'ailleurs une exception unique dans le pays. En général les Höfe ont un tiers de pâturages, quelquefois plus. Il y a chez les propriétaires une aisance inconnue chez les Bauern de la Lande du Lüneburg ; ils sont plus civilisés, travaillent encore avec leurs gens, mais ne vivent plus avec eux ; je crois néanmoins qu'on peut les qualifier Bauern.

« Il existe une émigration abondante de très jeunes gens (15 à 16 ans) vers New-York, où ils sont appelés par les parents qui leur assurent une place dans le commerce. Quelques-uns font fortune comme restaurateurs, ou dans des spéculations de terrains : ils reviennent très souvent finir leurs jours au pays natal où ils font construire d'élégantes villas. Cette émigration ne touche que les petites gens, fils et filles de journaliers, artisans ou tout petits propriétaires. Les fils de Bauern s'établissent à peu près par moitié dans le

commerce et les professions libérales. La propriété n'a pas la stabilité qu'elle a sur la Geest; on trouve facilement à affermer et à acheter des domaines. Un certain nombre d'habitants du Holstein ou du pays de Kehdingen se sont établis dans ce pays-ci où la terre est relativement bon marché.

« Hier, j'ai passé sur la rive gauche de la Weser et j'ai vu deux éleveurs : l'un élève des bêtes à cornes du pays et vend de jeunes animaux comme reproducteurs: l'autre élève des Shorthorn anglais, et des chevaux de pure race oldenbourgeoise; ses taureaux vont en Allemagne où ils servent à des croisements; ses étalons sont exportés aux États-Unis par le port d'Anvers.

« Chacun de ces deux éleveurs n'a environ qu'un dixième de sa terre en cultures; ici la spécialisation est très accentuée; l'agriculteur n'a plus rien du Bauer et, si sa maison n'est pas un château, on y trouve cependant une certaine recherche de l'agrément et de l'élégance.

Ici se pose une question : pour l'étude du *type rural* peut-on se contenter de l'observation de ce genre de propriétaire; ou bien doit-on ne lui accorder qu'une attention secondaire pour porter ses efforts sur le tout petit propriétaire et le journalier? Il ne semble pas qu'il y ait ascension de l'un vers l'autre, et les deux classes sont bien nettement tranchées. — Je vais aller d'ici passer quelques jours dans une *Moorkolonie* et je remonterai dans la Frise à Norden. J'espère pouvoir y rencontrer notre confrère, M. Molenaar, que j'ai vu à l'*École des Roches* et dont le concours me sera très précieux.

« Bien respectueusement à vous.

« Paul Roux ».

Nous publierons prochainement l'étude de M. Paul Roux, sur le *Bauer de la lande du Lunebourg*.

Nous allons publier également celle de M. L. Arqué sur le *Type franconien*. L'intérêt capital et presque unique de cette dernière étude est de nous révéler, ce qui n'avait pas été déterminé jusqu'ici, le rôle social et, on peut le dire, la *civilisation de l'étain*.

La lettre suivante, que M. L. Arqué adresse à M. Edmond Demolins, permettra d'apprécier d'avance l'intérêt si particulier de cette étude, car, au moyen âge, la Franconie a été le centre principal de l'extraction et de l'industrie de l'étain. C'est ce qui explique la renommée, l'importance et la richesse de la ville de Nuremberg à cette époque.

« Nuremberg, le 12 août 1905

« Cher Monsieur,

« Lorsque vous m'avez dit, il y a quelques jours, à Verneuil : « Ce que vous allez avoir à raconter, c'est *l'épopée de l'Étain* », je fus déjà ébloui, à ce moment, par la grandeur du sujet, et cependant je n'entrevoyais que quelques chants du poème. Les recherches et études que j'ai faites ces temps derniers me montrent que l'étain a bien joué au moyen âge, comme vous le pensiez, un rôle immense.

« Avant que la porcelaine ou même que la faïence se répandît, avant que le verre devînt d'un usage général, l'étain a rempli la fonction qu'ils remplissent aujourd'hui. Un historien dit qu'il était pour la bourgeoisie ce que l'orfèvrerie d'or et d'argent était pour les nobles et les prélats. Mais ce n'est pas seulement sous forme de plats d'apparat ou de vaisselle de table qu'il se mêle intimement à la vie du moyen âge tout entier. Il en pénètre en réalité toutes les manifestations. Il tient une place considérable dans les exercices du culte; les églises pauvres ont des calices, des ostensoirs, des vases de chrême en étain; c'est en étain aussi que se font les boîtes à hosties, les burettes, les chandeliers. Comme métal réfractaire à la corruption, c'est l'étain qui est employé par les apothicaires pour contenir les médicaments. L'étain sert partout à constituer les mesures de capacité pour les liquides et notamment pour les boissons (pintes, etc.); il est remarquable qu'il a survécu sous cette forme chez les marchands de vins d'à présent, où d'ailleurs, avec le « zinc », il sert à

constituer les comptoirs. Il paraît que, dans les cabarets du moyen âge, on se battait à coups de brocs d'étain. Or les verres à bière bavarois sont tous recouverts d'un couvercle en étain et il arrive que, dans les discussions de tavernes, on se les lance à la tête. L'étain servait à faire certains simulacres des attributs des défunts, qu'on enfermait avec eux dans le tombeau (crosses d'étain des tombeaux de Jumièges et du Mont St-Michel).

« L'étain joue un rôle immense au moyen âge sous forme de « méreaux » ou jetons à effigies qui avaient des applications innombrables : jetons de présence des confréries et corporations, sceaux, cachets de douane, monnaies de siège ou monnaies obsidionales, signes de reconnaissance pour les factions (les Armagnacs et les Bourguignons, les partisans de Charles VI et ceux du duc de Bourgogne se reconnaissaient au moyen de méreaux), jetons à images érotiques retrouvés dans la Seine et dont l'usage n'a pas été établi. Les historiens de l'étain n'arrivent pas à épuiser la matière.

« Les patriciens de Nuremberg ayant exercé un monopole de l'étain et les industries de l'étain ayant eu un développement énorme dans cette ville, il est manifeste que vous avez saisi le nœud des phénomènes enchevêtrés qui ont formé l'histoire économique de ce pays. Les industries du bronze, où l'étain entre comme élément, ont eu aussi une place marquante en Franconie. D'une manière générale, il sera possible de montrer que l'étain, tendre et plastique, a développé le sens des formes et des apparences chez le Franconien. Il a fait du Franconien un réaliste, mais en comprenant par là un homme que frappe surtout la réalité extérieure, visible et surtout tangible. Les mœurs, les idées s'en sont trouvées nuancées. Le cimetière Saint-Jean, à Nuremberg, est un cimetière presque gai : les épitaphes en bronze, illustrées d'images en reliefs, représentent les armes des bourgeois, les attributs des professions : petites bottes sur le tombeau du bottier, ciseaux sur le tombeau du tailleur, et, sur le tombeau du charcutier, image de l'animal qu'il transformait en saucisses. L'idée de la mort revêt quelque chose de plastique, d'imagé, on dirait presque d'humoristique.

« Oui, mon cher Maître, vous aviez raison, l'Étain est le « Leit Motiv » de Nuremberg...

« Daignez agréer...

« L. Arqué. »

LA SCIENCE SOCIALE AU JAPON

Nos lecteurs liront avec intérêt la lettre suivante que nous communique notre collaborateur, M. Léon Poinsard :

« Tokio, le 6 juillet 1905.

« Monsieur Poinsard,

« Je vous remercie infiniment des renseignements que vous avez eu l'obligeance de me donner au sujet des ouvrages dont je vous ai demandé les titres. Quant aux œuvres de M. Edmond Demolins, elles sont connues depuis quelques années dans notre pays et ses idées ont fait déjà leur chemin parmi nos savants. Je suis moi-même un admirateur de ses ouvrages dont j'ai acheté quelques-uns concernant l'économie, la sociologie et la pédagogie et je me suis laissé influencer par sa manière de voir sérieuse, impartiale et très remarquable.

« En outre, je dois vous dire que votre ouvrage et ceux de M. Demolins donneront aux Japonais des renseignements importants sur l'avenir de leur pays. Il y a des étrangers qui, vous le savez, considèrent nos victoires comme une réalisation du péril jaune ; rien n'est plus faux. La bravoure de nos soldats est fondée principalement sur la pensée qu'ils défendent leur pays. La guerre même a été inspirée par cette idée, que c'est une question d'existence pour nous. « L'existence de notre pays dépend de ce coup, » déclarait solennellement à sa flotte l'amiral Togo au moment du combat naval du détroit de Tsouchima. Ces mots expliquent bien notre

attitude dans la guerre. La majorité des Japonais sont des paysans, des commerçants et des industriels, paisibles et laborieux. Ils aiment la paix de tout leur cœur, ou, en d'autres termes, ils sont les vrais amis de la paix et les vrais ennemis du désordre. C'est à cause de cela qu'ils bravent les dangers et font face à la mort.

« La chose étant telle, la paix sera facilement réalisable, si on offre au Japon un gage sur lequel il puisse compter et qui soit une garantie absolue contre de futures perturbations en Extrême-Orient. Après la paix, nous nous efforcerons de notre mieux de nous mettre au courant des sciences, de la morale et des arts industriels et de contribuer, dans une certaine mesure, au développement de la civilisation universelle. Alors nous montrerons au monde la fausseté absolue du « péril jaune ».

« A notre époque, si importante pour le Japon, votre ouvrage et les ouvrages de M. Demolins seront, j'en suis convaincu, fort utiles à consulter et pourront fournir de précieux renseignements, car ils nous instruisent sur plusieurs points importants, en déployant devant nous des exemples historiques. Je vous félicite, vous et M. Demolins, et je suis heureux de me dire un des amateurs de vos ouvrages.

« Je profite de cette occasion pour vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

« M. NAKOURATSU ».

A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

La question de la Bourse du Travail. — Grèves et fusillades de Longwy. — La ligue du pain gratuit. — Les mésaventures des spéculateurs. — Les réclamations contre le service des postes. — Un ingénieur qui se tue avec sa femme et ses enfants. — Les Italiens en Tunisie. — Le régime parlementaire en Russie.

La question de la Bourse du Travail de Paris, dont nous avons parlé, est entrée dans une phase nouvelle.

On sait que cette Bourse était devenue, en fait, une sorte de citadelle inviolable où certains syndicats plus particulièrement révolutionnaires tenaient tête à l'autorité et molestaient les travailleurs tranquilles. Des vols, des actes d'immoralité et divers autres délits se commettaient impunément dans cet immeuble, transformé par moments en coupe-gorge. De nombreuses protestations, dont beaucoup émanant d'ouvriers, s'étaient élevées contre cet état de choses et le conseil municipal en avait fait l'objet de laborieuses discussions.

Un décret a donc été publié, il y a environ un mois, pour réglementer le fonctionnement de cette organisation inquiétante. Entre autres articles, ce décret contient le suivant :

« Art. 2. — L'alinéa 2 de l'article 8 est modifié comme suit : En outre des attributions d'ordre général qui lui sont dévolues par la loi, le préfet de la Seine veille à l'observation des décrets et règlements qui régissent la Bourse, au maintien de l'ordre dans les locaux ouverts au public, à l'exécution des décisions de la commission administrative, du conseil municipal et des tribunaux. Il prend les arrêtés nécessaires pour assurer l'exercice des pouvoirs qui lui sont attribués par le présent décret. »

Cette décision si simple fait un grand tapage, et les syndicats révolutionnaires ne veulent pas admettre ce « maintien de l'ordre » qui, s'il se réalise, changera par trop durement leurs habitudes.

La Bourse du Travail, dans leur conception, doit être un État dans l'État, une enclave territoriale que les lois ordinaires ne sauraient atteindre.

C'est avouer que le but économique et social de cette institution est bien loin de leurs soucis et que, dans l'immeuble mis à leur disposition, avec les crédits appropriés, ils voient seulement un centre de ralliement et d'agitation politique. Aussi, croyons-nous, serait-il difficile de citer un ouvrier tranquille et honnête ayant trouvé du travail par le moyen de la Bourse du travail.

Une remarque en passant: l'ardeur avec laquelle les socialistes refusent à l'Etat le droit d'*intervenir* dans l'organisation de la Bourse du Travail est d'autant plus

curieuse qu'ils réclament à chaque instant, et en toute chose, l'*intervention* de l'État.

∴

C'est au domaine de l'agitation politique, également, qu'appartient la grève de Longwy, qui a suscité, sur notre frontière de l'Est, de sanglants désordres.

Dans cette région, les ouvriers gagnaient de gros salaires, souvent de dix à quinze francs par jour. Aussi n'est-ce pas une augmentation qu'ils réclamaient. Comme on l'a vu ailleurs en plusieurs circonstances, ils se sont mis en grève sans dire pourquoi, et sans doute aussi sans le savoir. C'est seulement *après coup* qu'ils ont formulé des revendications accessoires.

En réalité, toute cette population ouvrière était travaillée depuis longtemps dans l'intérêt électoral de hauts politiciens. C'est un Italien, Tullo Cavalazzi, qui entretenait l'agitation. Le gouvernement, après l'avoir vu d'abord d'un bon œil et l'avoir fait soutenir par les fonctionnaires, a été obligé de l'expulser, sur les plaintes, non seulement des patrons, mais aussi de nombreux ouvriers. Un fait à signaler dans cette grève, ce sont les actes inouïs de violence auxquels les grévistes se sont portés contre les travailleurs. Ils sont allés jusqu'aux coups de fusil. Une forte minorité, en effet, se montrait rebelle à la grève.

M. Méline, à propos de celle-ci, a écrit dans la *République Française :*

« La grève de Longwy est une de ces *grèves modèles* comme nous en avons tant eu depuis quelques années et qui n'ont de grève que le nom ; ce sont de purs mouvements révolutionnaires où l'ouvrier ne joue qu'un rôle purement secondaire et, ce qui le prouve bien, c'est que, presque toujours, les ouvriers quittent le travail avant même d'avoir formulé leurs revendications et sans avoir tenté aucun effort préalable pour les faire aboutir. La situation qui résulte pour nos industries d'un pareil état de choses devient d'autant plus inquiétante que, bien souvent, ces agitations, exclusivement politiques, sont encouragées par la faiblesse où la complaisance secrète de l'administration elle-même. »

On a cité, en effet, un mot typique échappé à l'Italien Cavalazzi, au moment où lui fut signifié l'arrêté d'expulsion qui le frappait :

« Je ne m'explique aucunement, a-t-il déclaré, pourquoi le préfet Humbert, qui me connaissait depuis mon arrivée à Longwy, où j'ai fait trois cents et quelques conférences socialistes, *pour lesquelles il m'a félicité*, a ainsi agi à mon égard. *Il m'a tiré dans le dos...* »

Ceci montre une fois de plus qu'il est difficile de remuer artificiellement les masses au moyen d'intermédiaires qui n'abusent pas ensuite de leur pouvoir et ne dépassent pas le but pour lequel on les avait employés. Il est du reste toujours plus facile de déchaîner les émeutes et les révolutions que de faire rentrer dans l'ordre émeutiers et révolutionnaires. On l'a bien vu à Longwy même, par le cas de M. Lassalle, député socialiste des Ardennes, qui était allé prêcher la modération. L'orateur s'est fait vivement rabrouer par un nommé Boudoux, qui lui a signifié qu'on n'avait pas besoin de son éloquence. M. Lassalle est reparti peu satisfait.

∴

Un projet socialiste dont on parle depuis longtemps est celui du « pain gratuit ».

En 1896, M. Clovis Hugues déposait sur le bureau de la Chambre une proposition de loi signée de lui et de trente-deux de ses collègues, et ainsi conçue :

« Les municipalités sont autorisées à organiser la gratuité du pain en service public.

« Le pain fourni gratuitement aux consommateurs par les boulangers librement établis et en concurrence sera payé par la caisse communale.

« Les frais du pain, inscrits au budget, au même titre que les autres services publics, feront l'objet d'une contribution spéciale, centimes additionnels que les municipalités auront à percevoir par les moyens ordinaires. »

Il paraît que l'idée a toujours des partisans actifs, car il vient de se créer à Angers une « Ligue du droit à la vie » qui va entreprendre une campagne pour que le pain soit délivré gratuitement à l'habitant par les municipalités. Les journaux socialistes affirment que des groupes de la nouvelle Ligue sont en voie de formation dans un certain nombre de villes.

Inutile d'insister sur les inconvénients qu'aurait une telle institution, et dont les principaux seraient l'accroissement énorme des charges imposées au contribuable, l'encouragement de la paresse et la mise en train de tout un ordre de réformes destinées à remplacer partout l'initiative privée par l'action des pouvoirs publics. Car, l'homme ne vivant pas seulement de pain, bien d'autres denrées ou services feraient vite valoir leurs droits à être organisés comme la boulangerie.

*
* *

Une denrée qui a plus passionné l'opinion que le pain, c'est le sucre. On sait qu'elle donne lieu, comme d'autres d'ailleurs, à des spéculations énormes, et que l'un de ces spéculateurs, M. Jaluzot, s'est trouvé dans l'impossibilité de payer ses différences. Deux causes ont donné un retentissement particulier à cette affaire : la notoriété du personnage, qui est à la tête de deux grands journaux, et sa situation de gérant d'un des grands magasins de Paris.

Quelques semaines après, le suicide du directeur d'une grande raffinerie, amené par des spéculations malheureuses, venait encore impressionner le public.

Comme l'a observé, à cette occasion, M. Paul Leroy-Beaulieu dans l'*Economiste Français*, ce public a tort de s'imaginer que les grosses fortunes s'édifient couramment par la spéculation. C'est là, au contraire, un cas extrêmement rare. Le joueur qui a gagné, presque toujours, veut gagner encore, et continue à jouer, de sorte qu'il arrive presque fatalement à la débâcle. La prudence l'invite sans doute à se retirer *au bon moment;* mais, le bon moment, nul ne l'ignore, c'est toujours « la prochaine fois ».

Presque tous les spéculateurs professionnels se ruinent donc, et ce sont, en définitive, les intermédiaires qui gagnent. Ce sont aussi les industries de luxe qui profitent des folles dépenses faites par les joueurs heureux dans leurs courtes phases de bonheur. Quant aux grosses fortunes vraiment solides, elles s'édifient tout simplement par le travail, l'initiative, le judicieux emploi des économies dans des entreprises viables. La « chance » aide parfois à leur formation, mais elle joue alors le rôle d'alliée bénévole, et ce n'est pas sur elle que l'on a exclusivement compté.

Mais cette route est longue. Bien des gens aiment mieux s'enrichir tout de suite, et ils spéculent. Ils achètent sans avoir de quoi payer, pour revendre; ils vendent ce qu'ils n'ont pas, sauf à acheter plus tard. A la Bourse des valeurs, sur vingt millions de titres négociés, dix-neuf millions ne sont pas livrés. Il en est de même pour les marchandises. Il se vend au Havre, en quelques mois, plus de café qu'il ne s'en récolte en un an dans le monde entier.

Que faire pour endiguer ce torrent? Les esprits simplistes pensent qu'il suffirait d'édicter deux défenses : celle d'acheter sans avoir l'argent nécessaire à son achat, et celle de vendre sans posséder les marchandises ou les valeurs qui sont l'objet de la vente. Mais, dans la pratique, les choses ne sont pas si faciles, et cette digue légale ne tiendrait pas debout. D'une part, en effet, dans certaines professions commerciales, les opérations à terme, loin d'être un jeu, constituent une assurance compensatrice contre les trop grandes variations de prix. D'autre part, l'expérience a montré que, lorsqu'on essaye d'édicter de telles défenses, les intéressés trouvent toujours le moyen de tourner la loi. C'est précisément ce qui est arrivé en Allemagne, où des fictions convenues mettent en défaut les précautions du législateur.

*
* *

Un plus légitime appel au gouvernement est celui qui a pour objet la mauvaise organisation du service postal. Ce service, depuis quelque temps, occasionne des

plaintes croissantes : pertes et retards de lettres, encombrement des bureaux, routines fâcheuses et manque d'adaptation, de la part de la poste, soit aux progrès des transports, soit aux nouvelles habitudes du public. C'est ainsi que, chaque été, les villes d'eaux et stations balnéaires sont fort mal desservies, et que les départs désormais plus tardifs des trains rapides, à Paris, n'ont pas amené un retard correspondant dans l'heure des dernières levées. Aux plaintes du public se sont jointes les plaintes des employés eux-mêmes, qui se disent surmenés (et quelques-uns le sont vraiment à certains endroits). Le goût des voyages d'été — qui précisément accroît le nombre des correspondances et provoque un déluge de cartes postales illustrées — atteint les employés des postes eux-mêmes. Mécontents des congés trop limités que leur octroie l'administration, ils s'efforcent de les augmenter en se faisant passer pour malades et en arrachant aux médecins des certificats de complaisance. Naturellement, le travail des fonctionnaires qui « carottent » retombe sur ceux qui ne carottent pas, et cet excès de besogne, dû à deux causes combinées, les contrarie d'autant plus que le surmenage, généralement parlant, est assez éloigné de leurs habitudes.

Du reste, ce qui se passe de tout temps dans les bureaux de poste montre bien quel est le vice inhérent aux grandes entreprises d'État, même lorsqu'elles sont nécessaires et que le principe de leur existence ne peut être mis en question.

Vous entrez chez un chapelier pour acheter un chapeau. Que fait le patron ou même son employé? Il s'élance vers vous; il est courtois, aimable; il vous sert avec patience. S'il ne peut pas vous servir immédiatement, il vous prie de vous asseoir et s'ingénie à expédier le client qui vous précède. Si dix chapeaux qu'il vous a montrés ne vous conviennent pas, il court en chercher un onzième. Sa grande crainte, c'est de vous voir partir.

Au contraire, vous entrez dans un bureau de poste pour expédier un mandat ou faire recommander une lettre. C'est l'État qui vous reçoit, et que fait-il? Il vous fait attendre, et attendre debout. Le guichet où vous allez tout d'abord est « fermé », bien qu'un employé inoccupé vous apparaisse à travers le grillage. Vous allez au guichet voisin, où un autre employé, également inoccupé, vous répond que votre affaire n'est pas son affaire, et vous renvoie à un troisième guichet, où sept ou huit personnes font déjà queue. Mais la présence de ces sept ou huit « clients » engagera-t-elle le fonctionnaire à se hâter? Nullement. Rien ne l'invite, soit à presser le mouvement de sa plume, soit à corriger la lenteur calculée avec laquelle il feuillette ses registres, soit à s'abstenir des petites tournées qu'il va faire à l'intérieur du bureau. Cet homme est inviolable. Si on l'injurie, l'injure est particulièrement grave, car elle s'adresse à « un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions ». Quant à lui, s'il le veut, il se montrera impoli avec le public, qui, résigné, ne protestera guère. Quant aux simples signes d'impatience, qu'importe au représentant de l'État? Rien ne lui importe, ou plutôt, ce qui lui importe, c'est que vous vous impatientiez et que vous partiez. Cela lui fera un « client » de moins à servir.

Cet exemple devrait servir de leçon à ceux qui, non contents de voir entre les mains de l'État des entreprises comme les postes, ou des monopoles comme ceux des allumettes ou des tabacs, veulent encore « nationaliser » un certain nombre d'industries pour en confier l'exploitation à des fonctionnaires du gouvernement. La façon dont les administrations fonctionnent devrait guérir à jamais de cette utopie tous ceux qui raisonnent un peu.

*
* *

On a beaucoup raisonné, et déraisonné, sur un fait-divers lamentable qui s'est produit à Nogent-sur-Marne. Un ingénieur, désespérant de trouver une situation, s'est suicidé avec sa femme, après avoir tué ses trois enfants.

Ce drame prêtait naturellement aux déclamations contre « la société » qui ne vient pas au secours de telles misères. Mais « la société », dans la circonstance,

était moins coupable que ne le disent ses détracteurs. D'abord, les trois enfants auraient toujours été recueillis. Ensuite, l'ingénieur, qui avait des parents, ne leur avait pas même fait connaître son état de détresse, de sorte qu'il ne savait pas s'il ne serait pas secouru. L'explication de cet affreux suicide, compliqué de meurtre, soulève donc des questions morales. On ne conçoit pas l'événement sans un grand orgueil et un affaiblissement de la notion de devoir. Or, le crime a précisément coïncidé avec des polémiques philosophiques sur la morale qui convient aux générations actuelles, et sur ce qu'il y a de démodé, paraît-il, dans le concept de « devoir ».

La vérité, c'est qu'une forte éducation de l'initiative rend apte à surmonter matériellement beaucoup d'épreuves, et que, pour les épreuves inévitables, exceptionnelles, terribles, une solide formation morale donne seule la force de les surmonter. Le sentiment religieux, en particulier, aide puissamment à passer les plus mauvais moments de l'existence. Les pseudo-moralistes qui travaillent, non seulement à ruiner toute foi, mais encore à ridiculiser comme une « survivance théologique » l'idée même de devoir, pour les remplacer par des abstractions creuses, travaillent inconsciemment à paralyser les forces de ceux qui, dans l'avenir, auront à supporter de telles épreuves. En outre, le cas de cet *ingénieur* montre bien que l'instruction, la science pure ne suffisent pas à armer l'homme dans de telles calamités. Au contraire, l' « intellectualisme », en de telles conjonctures, contribue à créer un état d'âme artificiel et raffiné qui paralyse l'instinct de la vie.

∴

On vient de publier des tableaux statistiques de l'émigration italienne en Tunisie durant l'année 1904.

Cette année 1904 a amené en Tunisie plus de dix mille émigrants siciliens.

En 1881, la colonie italienne comptait 10,249 personnes. En 1897, la presse tunisienne constatait que le nombre des Italiens en Tunisie était monté, en 1896, à 30.000. Pour 1897, les chiffres des contrôles civils portaient 32.000 environ.

A partir de cette époque, on relève les chiffres *officiels* suivants : 1898, 63,866; 1899, 71.251; 1900, 67.420; 1901, 71.631; 1902, 75.978; 1903, 80.609.

En 1904, ce chiffre a subi une très sensible augmentation. Au 30 septembre, les statistiques italiennes le portaient à 84.630.

Pendant les quatre derniers mois de 1904, on peut évaluer à 10.000 le nombre des nouveaux émigrants siciliens. Soit au 31 décembre 1904, 90.500 Italiens environ en Tunisie, ce qui établit que, dans la Régence, on trouve aujourd'hui un Français contre cinq Italiens.

Plusieurs partisans de la colonisation française s'inquiètent de cet afflux d'étrangers. On demande que le gouvernement français, à l'instar de celui des États-Unis, ne laisse pénétrer sur le territoire tunisien que les ouvriers disposant de ressources suffisantes pour vivre un an au moins, ou ceux qui ont un emploi assuré et rémunérateur.

On espère que la raréfaction de la main-d'œuvre elle-même amènerait, dans les éléments qui composent cette main-d'œuvre, une certaine sélection.

Mais l'Italie — surtout la Sicile — est trop près de la Tunisie pour qu'on puisse établir des barrières bien sévères et bien efficaces contre le torrent de l'émigration.

Les Italiens sont pauvres et ont besoin de travail. Les Français de Tunisie sont peu nombreux et ont généralement de l'argent. Ceux-ci ont donc besoin de ceux-là, et il est fatal qu'il se crée en Tunisie, entre la couche arabe inférieure et la couche française supérieure, une « classe moyenne » composée d'Italiens. Reste à espérer que l'élément français, par sa richesse, son prestige, son initiative et son patronage, continuera à jouer le rôle dominant, qui n'est nullement incompatible avec le fait d'être en minorité. Mais, naturellement, plus cette minorité sera renforcée par de bons éléments venant de France, mieux cela vaudra pour l'avenir.

∴

La Russie, qui vient de conclure heureusement la paix avec le Japon, va faire ses premiers pas dans le régime parlementaire. C'est une concession faite par le Tsar au mouvement, dit « libéral », qui se produit surtout, comme nous l'avons déjà dit, dans la noblesse, la bourgeoisie et les « intellectuels ».

Voici les principaux traits de la nouvelle organisation.

La Douma de l'Empire sera une chambre permanente et non exceptionnelle. Elle se composera exclusivement de membres élus, sans aucune adjonction de membres héréditaires ou nommés à vie. Les élections seront quinquennales. Si la Douma est dissoute, de nouvelles élections devront être immédiatement ordonnées. Les frais d'entretien de la Douma sont à la charge du Trésor.

Le président de la Douma et son adjoint (vice-président) seront librement élus par l'assemblée elle-même, et rééligibles chaque année. (On avait parlé de laisser cette double nomination au choix de l'empereur.) Ce président élu sera chargé de présenter lui-même au Tsar les résolutions de l'assemblée, sans être obligé de passer par l'intermédiaire des ministres. Les membres de la Douma jouiront de toutes les immunités compatibles avec leur qualité de représentants ; ils auront toute liberté d'opinion et de parole, et ne pourront jamais être arrêtés, même pour dettes. Ils ne pourront accepter aucune fonction rétribuée par l'État, ce qui garantit leur indépendance. Ils recevront une indemnité de dix roubles par jour et une autre pour effectuer gratuitement les voyages de la capitale à leur circonscription. Les ministres, qui ne sont pas membres de la Douma, pourront être cités à sa barre pour répondre de leur gestion. La Douma aura le droit de discuter toutes les lois et toutes les nominations de fonctionnaires, de proposer des réformes, de voter le budget, et non seulement celui de l'Empire, mais celui de toutes les provinces dépourvues de *Zemstvos;* enfin de régler toutes les questions concernant les nouvelles lignes de chemin de fer. La Douma a le droit d'initiative et d'interpellation. Les journalistes seront admis aux séances de la Chambre, pourvu qu'ils y soient autorisés par le président. La Douma pourra seule, en cas de nécessité, réclamer le huis clos pour ses délibérations. Enfin, les projets de loi repoussés à la majorité des deux tiers ne pourront être soumis à la sanction de l'empereur.

Les concessions de cette sorte de « charte » sont, il est vrai, atténuées par des dispositions restrictives. Les projets de loi votés ne pourront être promulgués tant qu'ils n'auront pas été contrôlés par le conseil de l'Empire et approuvés par le Tsar. L'ouverture et la durée des sessions seront fixées par décret impérial. Avant d'être admis dans les Assemblées, les députés devront tous prêter serment de fidélité à l'empereur. Les députés devront quitter la Chambre quand ils auront perdu le cens, c'est-à-dire la richesse qui seule donne droit à l'élection. Le public n'est pas admis aux délibérations de la Chambre, mais les débats seront reproduits par les journaux.

Quant au système électoral, il a pour base la richesse. Il écarte donc du scrutin la foule des paysans, tous les ouvriers, et même les modestes représentants des professions libérales. Il favorise, au contraire, la noblesse, les riches marchands des grandes villes, les propriétaires d'usine, les usiniers des Compagnies et les financiers juifs.

Il s'ensuit de ce système censitaire que la Douma risque de se recruter précisément parmi les éléments les plus révolutionnaires de la nation russe, qui comprennent surtout les hautes classes. Ces éléments renferment des germes de progrès, mais aussi des germes d'anarchie. Du reste, il est très difficile de donner le droit de vote à un peuple *illettré*. Mais le Tsar se trouve ainsi privé de son plus solide appui. Il est vrai qu'il garde, comme on l'a vu, le droit de dissolution et de *veto*.

Gabriel D'AZAMBUJA.

UNE JUSTIFICATION DE LA CLASSIFICATION SOCIALE

On connaît le résultat du referendum par lequel la Norvège vient de déclarer à la presque unanimité sa volonté de se séparer de la Suède.

Ceux qui ne sont pas au courant de la science sociale doivent être très surpris d'une décision pareille et surtout aussi unanime. Ils ne doivent pas comprendre cette séparation entre deux peuples si étroitement unis par les conditions géographiques et qu'on est habitué à considérer comme si parfaitement semblables.

Les lecteurs de la *Science sociale*, au contraire, n'ont dû avoir aucun étonnement. Ils savent que la Suède et la Norvège ont toujours été profondément séparées socialement, alors même qu'elles étaient unies politiquement. Ce lien politique a toujours été artificiel et il dissimulait mal les différences profondes de l'état social.

La première et la seule jusqu'ici, la *Science sociale* a analysé et expliqué ces différences et, dans sa classification sociale, elle a nettement séparé la Suède et la Norvège : ces deux pays n'appartiennent pas au même *groupe* social, ils n'appartiennent même pas au même *genre*.

On a dit, avec banalité, que le divorce entre ces deux pays provenait d'une incompatibilité d'humeur; il provient d'une cause autrement profonde : d'une incompatibilité de *groupe* et d'une incompatibilité de *genre*. Mais, sans la science sociale, il est impossible de déterminer et même de soupçonner cette forme d'incompatibilité.

Que d'exemples d'incompatibilité du même ordre social on pourrait citer! Un des plus manifestes est celle qui sépare l'Angleterre de l'Irlande. Reportez-vous à la classification sociale et vous constaterez que ces deux pays n'appartiennent ni au même *groupe*, ni au même *genre*. Bien plus, ils n'appartiennent pas à la même *formation sociale* : l'Angleterre se classe dans la Formation particulariste (développée) et l'Irlande dans la Formation communautaire (ébranlée). Ils sont donc aux deux pôles opposés des sociétés humaines et appartiennent réellement à deux humanités différentes dont l'incompatibilité sociale est profonde.

Elle est même plus profonde que celle qui sépare la Suède et la Norvège.

Aussi le conflit est-il autrement aigu, comme il arrive entre gens qui ne peuvent même pas se comprendre.

On ne saurait trop recommander aux hommes politiques de faire un peu, et même beaucoup, de science sociale. Malheureusement, pour cela, il faudrait étudier et ils en ont si peu le temps... et le goût.

Étudions donc pour eux et ils seront bien obligés, plus tard et par la force des choses, de tenir compte de nos études... au besoin sans les connaître et sans les comprendre.

E. D.

LE PRÉSENT FASCICULE

Le présent fascicule est consacré à l'étude du *Paysan basque du Labourd*. Ainsi que l'indique le second titre, cette étude aboutit à la détermination d'un *nouveau type particulariste ébauché*. C'est là ce qui en fait l'intérêt et la grande originalité. Cette conclusion avait été entrevue par Le Play et signalée ensuite par Henri de Tourville. C'est à notre distingué collaborateur, M. Olphe-Galliard, que revient l'honneur d'avoir analysé ce type et d'avoir ainsi déterminé les caractères qui engagent à le classer dans la Formation particulariste ébauchée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'évolution du divorce (jurisprudence et sociologie), par Auguste Rol, docteur en droit, substitut du procureur de la République à Grasse. — Un vol. in-8°, Arthur Rousseau, Paris.

M. Auguste Rol est un apologiste du divorce. C'est aussi un de ceux qui trouvent que la loi de 1884 n'a pas assez fait, et qu'il faut rendre le divorce plus facile. Du reste, la besogne est faite en grande partie, nous dit-il. Elle est faite par les juges, qui, tournant la loi, en sont arrivés, par le mécanisme « prétorien » de la jurisprudence, à autoriser indirectement le divorce par consentement mutuel. M. Auguste Rol félicite la jurisprudence de ce « progrès », et désire le voir consacrer par la loi. Il prétend que « les hommes politiques, les penseurs et les jurisconsultes » sont d'accord pour réclamer un mouvement en ce sens. Quels hommes politiques? quels penseurs? et quels jurisconsultes? Il y a évidemment l'opinion pour, mais il y a aussi l'opinion contre, qui a pour elle des hommes d'État illustres, des avocats renommés et des écrivains de talent.

La vérité, c'est que, dans une société désorganisée, le nombre des gens que gêne le mariage est assez grand pour qu'une forte pression soit exercée sur les pouvoirs publics. M. Auguste Rol s'arrête au consentement mutuel; mais des romanciers et des journalistes réclament avec véhémence le divorce *par consentement d'un seul*, et qu'est-ce que le mariage pouvant être dissous par la volonté d'un seul des conjoints, sinon ce fameux « amour libre » qui est l'idéal des anarchistes? Seules les cérémonies, les étiquettes, les formalités font la différence, mais, au fond, une union contractée devant les officiers de l'état civil, si l'un quelconque des époux peut la dissoudre à sa guise, est identique *dans son essence* à celle qu'une foule de gens contractent chaque jour sans passer par la mairie. Or, c'est précisément dans ce monde spécial qu'a lieu la grande majorité des « crimes passionnels ». On s'assassine beaucoup plus entre « compagnons » et « compagnes » libres qu'entre maris et femmes. Les statistiques judiciaires sont là, et M. Auguste Rol devrait les connaître. Or, de même que les juges ont su introduire dans la pratique le divorce par consentement mutuel, que n'avait pas prévu la loi, ils sauront, si la loi sanctionne ce pas en avant, en faire un autre encore, et réduire le mariage à un simple mot, ne répondant plus à rien de réel.

L'histoire, le texte et la destinée du concordat de 1801, par l'abbé Em. Sevestre. In-8° carré (XXIV-702 pages) : 6 fr. (P. Lethielleux, Paris).

Cet important volume est *une étude d'ensemble* sur toutes les questions qui ont été soulevées par le problème de la séparation et sur les événements qui ont amené la discussion de cette réforme.

Comme l'indique le titre, l'ouvrage se divise en trois parties : La première est consacrée à raconter les *négociations et la signature* du Concordat, *sa ratification à Rome et sa publication à Paris, son acceptation et sa publication par les divers gouvernements de France au XIXe siècle*, et met au courant des *débats actuels*. Dans la seconde partie, l'auteur donne l'*énoncé et le commentaire* du Concordat, le *compare avec les autres concordats et les articles organiques*. La troisième partie indique *les auteurs de la dénonciation du Concordat*, d'après l'exposé impartial des faits, et *les suites de l'abrogation du Concordat*, en s'en rapportant, avant tout, aux discussions récentes de la Chambre, minutieusement étudiées et résumées.

Un appendice de plus de 200 pages comprend les principaux documents qui ont trait : 1° *au régime concordataire en France;* 2° *à la séparation de l'Église et de l'Etat dans notre nation;* 3° *aux relations de l'État français avec le culte protestant et le culte israélite;* 4° *au régime concordataire chez les autres pays.*

En un mot, l'ouvrage de M. l'abbé Sevestre forme un *véritable manuel* sur les rapports de l'Église et de l'État.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant : ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 18e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — La Science sociale appréciée par un professeur allemand, par M. Edmond Demolins. — A travers les faits récents, par M. G. d'Azambuja. — Le pillage du budget et les fonctionnaires, par M. H. B. — Bulletin de l'*École des Roches*. — La jeune fille et l'évolution moderne. — Le présent fascicule.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Elèves.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement,** par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale,** par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Bailhache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

N° 16. — **Journal de l'École des Roches**, par les Professeurs et les Élèves.

N° 17. — Un nouveau type particulariste ébauché : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. Olphe-Galliard.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

ANNÉE 1905 18e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

Pierre Dujardin, ingénieur, Dusseldorf, Allemagne, présenté par M. Marcel Luc.

Ex. S. Estevan de Vasconcellos, villa Real de Santo Antonio, Portugal, présenté par M. G. d'Azambuja.

Ad. Fischer-Reydellet, entrepreneur de travaux publics, Fribourg, Suisse, présenté par M. Edmond Demolins.

A. Jambois, conseiller général, Nancy, présenté par le même.

Mme Naon, Paris, présentée par le même.

Mme L. Rougeault, Sannois (Seine-et-Oise), présentée par le même.

Daniel Sales, professeur, Toulouse, présenté par M. G. d'Azambuja.

Le Dr Sprauel, Rosières-aux-Salines, Meurthe-et-Moselle, présenté par M. Edmond Demolins.

Mme Steiner, Paris, présentée par le même.

Aug. Verdet, Avignon, présenté par le même.

CORRESPONDANCE

M. A. Roujol, qui vient de quitter l'*École des Roches*, où il était professeur, pour aller, avec M. Picard, fonder, sur le même modèle, l'Ecole de Guyenne, écrit à M. Demolins :

Bordeaux, 4 octobre. — « Cher Monsieur, je viens de lire avec grand intérêt, dans la *Science sociale*, l'étude de M. Olphe-Galliard sur le Paysan basque du Labourd. Elle est sérieuse et ses conclusions sont relativement encourageantes. Les collines du Béarn, où j'ai passé une partie du mois de septembre, présentent une configuration qui paraît n'être pas sans analogie avec celle du Labourd. Je dis les collines, en avant de la chaîne, et qui, à l'ouest du Lannemezan, commencent vers Lourdes. J'étais près de Pau, dans les côteaux de Jurançon. Vallons étroits et enchevêtrés, isolés par des crêtes minuscules, mais escarpées, — propriété aux mains du paysan (sauf aux environs immédiats de Pau, où des domaines d'agrément se sont constitués), petite culture, habitations isolées, familles nombreuses. J'y ai vu de très beaux types de femmes qui m'ont rappelé la beauté des Basquaises. Il serait intéressant de voir jusqu'où vont et où s'arrêtent les analogies.

« Notre confrère, M. Butel, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance, dit qu'il espère pouvoir se libérer cette année, quelque peu. Peut-être ce complément de son étude sur la Vallée d'Ossau intéresserait-il? D'autre part, en Argentine, un des abonnés de la *Science sociale*, — leur nombre y croît tous les jours — pourrait y étudier sur place l'évolution de l'émigrant basque comparée à celle du Bas-Béarnais, (non pas de l'Ossalois). Une simple note dans le *Bulletin* suffirait probablement pour décider une étude.

« Je me permets de vous envoyer un article de la *Petite Gironde* d'aujourd'hui. La question du déboisement est décidément à l'ordre du jour. Je songe à la série que vous publiiez en 1888 sur les conditions de l'art forestier; elle viendrait bien à son heure aujourd'hui.

« Enfin, je tiens à vous signaler un roman allemand dont j'ai lu, ces vacances, la traduction (1 franc, chez Hachette, collection des romans étrangers). *Les Paysans de Westphalie*, par Immermam (1839). C'est un tableau romanesque, mais documenté, du particularisme de la plaine saxonne. Il y a des traits curieux sur la constitution et la vie du domaine, sur le patronage exercé par les propriétaires des « grand'fermes », sur l'exercice de la justice par les communautés de Bauer et leur résistance passive aux progrès de l'administration. Il doit y avoir d'ailleurs sur cette région saxonne un grand nombre de romans en Allemagne. J'en sais au moins un, *Jöm ul*, tout récent et non traduit, qui pourrait intéresser M. Paul Roux, comme complément à son étude sur le Paysan saxon. L'action se déroule vers le Danemark, à l'autre extrémité de la plaine saxonne.

« Bien des lieues me séparent maintenant de vous ; mais croyez bien que ma fidélité reste vive et ma reconnaissance profonde ! J'ai dû et je dois à la *Science sociale* et à vous-même plus que vous ne pensez, et je n'oublierai pas plus de loin que de près, ni demain plus qu'hier, le prix de cette dette. » — A. Roujol.

Nous remercions M. Roujol des indications qu'il veut bien nous donner et nous les signalons à MM. Olphe-Galliard, Fernand Butel et Paul Roux.

Fribourg (Suisse). Le 6 octobre. — « Permettez que je vous adresse l'expression de mon admiration et de ma vive sympathie. Je viens de lire le premier volume de votre ouvrage : *Comment la route crée le type social*. Cette lecture m'a immédiatement engagé a faire venir tous les ouvrages que vous avez publiés. Ils m'ont tous beaucoup intéressé. La nouvelle éducation me fait espérer que j'aurai le plaisir et la grande satisfaction d'entrer en relations plus étroites avec vous, lorsque l'aîné de mes garçons sera en âge d'entrer à l'*École des Roches*. Une instruction solide et la confiance en soi étant le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à ses enfants, je compte bien, avec votre aide, faire de mes enfants des hommes dans toute l'acception du mot.

« Je suis également ravi de la Méthode de la Science sociale. Quelle lecture instructive et attachante que celle de tous les fascicules de la Revue ! Je suis heureux d'avoir fait la découverte d'une pareille publication. — AD. F.-R.

Dusseldorf, 12 septembre 1905. — « Depuis bientôt deux mois je me trouve en Westphalie et je suis absolument enchanté de mon séjour. Grâce aux recommandations d'un ingénieur français habitant Dusseldorf, M. Dujardin, j'ai pu étudier d'une façon particulièrement intéressante la vie industrielle dans la Westphalie. M. Dujardin jouit dans les milieux industriels allemands d'une influence considérable. Il représente une société française qui fournit à la plupart des établissements métallurgiques certains produits nécessaires pour la production des aciers spéciaux. C'est, je crois, un fait intéressant à signaler que ce cas de dépendance étroite de l'industrie métallurgique allemande vis-à-vis de nos produits. L'exemple est rare aussi d'un Français occupant en Allemagne une situation aussi importante et, chose extrêmement curieuse, M. Dujardin a été nommé Directeur de la section métallurgique allemande à l'Exposition de Liège.

« M. Dujardin m'a manifesté le désir de faire partie de la *Société de science sociale* et c'est un très grand honneur pour moi, jeune sociétaire, que d'être appelé à présenter à la Société une personne aussi éminente.

« Mais si, au cours de mon voyage, j'ai eu la satisfaction de faire un grand nombre d'observations intéressantes sur la vie industrielle, j'ai éprouvé par contre jusqu'ici quelques désillusions. J'ai été, en effet, obligé de limiter le champ de mes investigations à l'étude du lieu, du travail, du salaire et du patronage. Je me suis heurté à de nombreuses difficultés, lorsqu'il s'est agi d'étudier la famille. Il est d'abord très difficile de trouver un intermédiaire qui vous mette en relations avec des familles de mineurs. Le seul que je pouvais em-

ployer était le *Betriebsführer*, ou chef d'exploitation, mais, comme tous les mineurs allemands, c'est un spécialiste à courte vue, porteur d'œillères, sans culture générale, qui ne comprend pas le but que l'on se propose. Aussi ai-je été obligé de remettre à une époque ultérieure l'étude monographique complète de l'ouvrier mineur de Westphalie.

« Il est bien plus facile d'entrer en relation avec des ouvriers métallurgistes plus ouverts et plus instruits que les mineurs ; mais malheureusement j'ai consacré la plus grande partie de mon séjour à l'étude de l'industrie minière et je n'aurai peut-être pas l'occasion de rencontrer bientôt des sujets qui se prêtent à une étude monographique intéressante. Cependant j'ai déjà pu me livrer à des observations qui, pour être incomplètes, ne m'ont pas moins familiarisé avec la méthode. Je ne suis pas d'ailleurs découragé, j'ai l'espoir de revenir plus tard en Westphalie connaissant mieux l'allemand, possédant mieux la méthode et je m'efforcerai de contribuer à la résolution du grand problème de classification sociale qui revêt ici, ce me semble, plus que partout ailleurs, en Allemagne, un caractère très complexe. Les mineurs sont, en effet, d'origines très différentes ; le développement rapide de l'industrie minière y a attiré un grand nombre d'étrangers, polonais, belges, autrichiens, italiens, hollandais, appartenant à des types sociaux probablement différents... » — Marcel Luc, *Élève à l'École supérieure des mines.*

Moissac. — « J'ai très vivement regretté de ne pas vous rencontrer à l'École des Roches. Quel changement aux Roches depuis septembre 98, où j'y allai pour la première fois, au moment où l'on restaurait l'ancien château ! L'éducation nouvelle, à la vive satisfaction de tous les amis de la *Science sociale* et de tous ceux qui s'honorent de vous saluer comme leur maître, fait de rapides progrès et en fera certainement de plus rapides encore. Vous aurez eu l'honneur d'établir en France le type de ce que sera dans les pays vraiment progressifs l'école du XXe siècle. C'est dans cette voie qu'est l'avenir de l'enseignement libre et l'enseignement officiel devra y entrer s'il ne veut pas déchoir.

« Au cours de mon voyage en Allemagne, je voulais aller voir un des *Landerziehungsheime* du Dr Lietz ; mais je n'ai pas eu le temps. Je suis allé au L. E. H. suisse de Glarisegg, près Steckborn, non loin de Constance, où j'ai retrouvé à peu près la New School de Bedales, dans un cadre plus pittoresque, sur le revers des dernières montagnes suisses, qui vont baigner leur pied dans le lac de Constance. Les méthodes d'enseignement m'ont paru supérieures à celles de Bédales en 1898, plus vivantes encore et plus intéressantes. On sait mieux faire participer les élèves à la reconstitution de la science ; j'ai assisté, entre autres, à une classe de géométrie où le professeur, par des questions, a amené les élèves à trouver eux-mêmes la démonstration des théorèmes et la solution des problèmes que, chez nous, le professeur expose *ex cathedra*... et à une leçon de géographie, à laquelle des gamins de douze ans prenaient l'intérêt le plus passionné.

« Il y a maintenant assez longtemps que je vois ce qui se fait ailleurs en France, et à l'étranger, pour essayer de faire quelque chose moi-même. Dès cette année, je vais tenter de faire, à Toulouse, des cours pour les jeunes élèves d'après les méthodes de l'École nouvelle ; je les conduirai souvent à la campagne, pour les leçons de choses, je leur ferai visiter des propriétés dirigées par de bons agriculteurs, des usines, des chantiers ; au printemps et en été, nous ferons des excursions à pied, à bicyclette, en canot et en chemin de fer, dans les sites intéressants à bien des titres qui abondent dans la région : Montagne-Noire (bassins de St-Ferréol et de Lampy, travaux de Riquet), Pyrénées (installations électriques, chemins de fer de montagne, excursions géologiques et botaniques, reboisement des montagnes, installations de pisciculture), gorges de l'Aveyron, plateau de Lannemezan (alimentation des rivières gasconnes par le canal de la Neste), cité de Carcassonne, fouilles de Martres-Tolosane, etc.

« Notre région du Sud-Ouest est privilégiée sous ce rapport et Toulouse est au

centre d'une contrée qui peut fournir les sujets les plus variés pour exercer l'esprit d'observation des jeunes élèves. Je me propose de préparer ainsi un noyau pour une école nouvelle et d'amener peu à peu les parents à désirer eux-mêmes pour leurs fils le séjour dans une école établie à la campagne. Si mes cours réussissent pendant l'hiver en ville, je tâcherai, dès le printemps, de les transporter dans la banlieue, dans une villa où la construction actuellement commencée des trams électriques facilitera l'accès aux élèves. Les très nombreuses relations que j'ai maintenant à Toulouse dans tous les milieux me faciliteront, j'espère, l'exécution de mon projet et j'ose espérer aussi qu'à l'occasion, je pourrai avoir recours à vos conseils et à ceux des maîtres distingués que vous avez su grouper.

« Moissac est devenu, depuis quelques années, le centre d'un très important commerce de légumes et surtout de fruits, pêches et raisins de table. Il y a, dans cette partie du Bas-Quercy, toute une contrée (25 à 30 kilomètres en long et en large) qui est transformée en un immense verger et qui s'adonne presque exclusivement à la culture du chasselas et des arbres fruitiers. Le chasselas de Moissac est très apprécié à Paris, où il fait prime ordinairement : il a une belle couleur dorée, qui le fait préférer aux raisins de la vallée du Rhône et du Bas-Languedoc ; on en produit maintenant des quantités que l'on a assez de peine à écouler à des prix rémunérateurs. C'est maintenant le fort de la saison : la gare de Moissac a expédié hier 32 vagons pleins de chasselas. Votre organisation pour le commerce d'exportation permettrait d'indiquer des débouchés avantageux et les conditions qu'il faudrait remplir pour en profiter. Je ne suis pas pécuniairement intéressé à cette question, mais je serais bien aise de pouvoir rendre service à mes nouveaux compatriotes. » — Daniel Sales.

Nous renvoyons cette question à notre *Bureau des études* des *Groupes d'expansion commerciale*.

A ce propos, nous sommes heureux de dire que nous allons avoir bientôt six comptoirs en plein fonctionnement. En ce moment, le Bureau des études organise l'expédition à Londres de 5 à 600 kilos de beurre *par jour*, provenant d'un seul centre de production, dans la Mayenne.

Nous espérons, en outre, donner un plus grand développement à l'exportation de nos vins, grâce à une tournée de conférences dans les Syndicats viticoles. Ces conférences doivent être faites par un de nos représentants qui dirige un important comptoir à Bruxelles.

M. Léonide Stibing nous écrit de St-Pétersbourg qu'il s'intéresse particulièrement à la vie des populations nomades et à la colonisation du district de l'Altaï, qui comprend la région comprise entre la station Ob du Transsibérien et la frontière de la Chine. Il espère pouvoir nous envoyer une étude sur ce sujet.

Nous prenons bonne note de cette promesse et nous prions M. Stibing de la réaliser le plus tôt possible, car, depuis les observations faites par Le Play, nous n'avons pas publié d'études nouvelles sur ce groupe de populations. Il a dû cependant être plus ou moins influencé par les progrès de la colonisation russe.

Nous remercions les nouveaux membres qui nous ont écrit, à propos de leur admission dans la Société, et nous comptons sur leur concours pour coopérer à la propagande et aux études sociales.

LA SCIENCE SOCIALE

APPRÉCIÉE

PAR UN PROFESSEUR ALLEMAND

M. Alfred Hettner, professeur à l'Université de Heidelberg, vient de publier, dans la *Deutsche Literaturzeitung* [1], une étude intéressante sur mon dernier ouvrage, *Comment la route crée le type social*.

L'intérêt de cette étude résulte de la personnalité de l'auteur, mais surtout de l'état d'esprit très spécial qui caractérise

1. Numero du 16 septembre 1905.

la science allemande. On sait en effet que les savants allemands sont surtout des érudits, qui accumulent, avec un soin extrême, une masse énorme de faits sur le sujet qu'ils étudient.

Compilateurs, collectionneurs de textes, les Allemands estiment la valeur d'une œuvre, surtout d'après la quantité de faits inédits mis au jour; jamais l'art d'accumuler les faits et les citations de sources n'a été poussé plus loin. Au fond, ce n'est pas là un travail compliqué, ni qui exige beaucoup d'effort intellectuel : de la patience, beaucoup de patience y suffit. C'est même, en somme, un travail attrayant comme tout travail de collectionneur, comme la chasse. On collectionne des faits, et on va à la chasse des faits.

Or un sujet n'est pas connu, parce qu'on a réuni tous les documents publiés sur la question, toutes les citations qui s'y rapportent. Souvent même la question n'est qu'un peu plus embrouillée, un peu plus submergée sous la masse des documents amassés.

En général, l'érudit ainsi submergé ne se résoud pas à garder ces tas de fiches dans un carton. Il ne veut pas que tant de notes amoncelées soit perdues et il se décide à publier une vaste compilation à la façon allemande. En réalité, il n'a fait souvent que vider ses tiroirs, en se bornant à disposer à peu près ses notes par catégories de sujets, — ce sont les chapitres, — sans se préoccuper de saisir l'enchainement des causes et des effets et de dégager les lois.

Un pareil état d'esprit ne prépare pas les érudits allemands à comprendre et à apprécier la science sociale. Celle-ci en effet, comme toutes les sciences, n'a pas pour but d'accumuler les faits, *mais de saisir et de déterminer leur enchainement*, pour arriver par là à dégager la loi des phénomènes. Le procédé de la science peut se formuler ainsi : *Raisonner à fond sur un petit nombre de faits, jusqu'à ce qu'on en ait saisi l'enchaînement et déterminé la classification.* Chaque progrès de la science a toujours été le résultat de *quelques faits complètement analysés* et non d'une multitude de faits accumulés et entassés. Ainsi Galilée rectifiant le système du monde par la seule inspection des taches du soleil; ainsi Pasteur bouleversant la médecine par l'étude patiente d'un infiniment petit; ainsi Le Play jetant les fondements de l'étude scientifique des sociétés humaines par l'étude minutieuse d'un certain nombre de familles.

Raisonner à fond sur quelques faits, en saisir l'enchainement, exige cent fois plus de travail personnel, d'effort de réflexion et de comparaison que d'entasser des liasses de fiches

J'ai tenu à redire cela pour faire comprendre toute la portée de l'appréciation formulée par M. Alfred Hettner. Il est en effet un des premiers qui ait su se dégager de la formation intellectuelle des érudits allemands, pour s'élever jusqu'à la conception de la science sociale et de sa méthode.

Voici d'abord le jugement général qu'il porte ; j'examinerai ensuite les critiques qu'il formule.

« En France, sous la direction de Le Play et plus tard d'H. de Tourville et E. Demolins, s'est créée une école sociologique avec sa Revue propre, la *Science sociale*, qui s'est donnée pour tâche l'analyse exacte des états sociaux considérés comme dépendant du sol et du travail.

« Dans un récent ouvrage, *Comment la route crée le type social*, M. Demolins résume les études faites jusqu'à ce jour. Aussi bien dans le titre principal que dans le sous-titre, *Essai de géographie sociale* apparaît le côté géographique de ces études.

« Les tentatives d'explication des formes du travail et de l'existence d'après la nature du pays, n'ont pas fait défaut jusqu'à ce jour (une des plus vastes a été faite par Frankenheim dans son *Ethnologie*). Mais le plus souvent on s'en tient à des allégations générales ou à des applications de détail; aussi devons-nous saluer avec reconnaissance l'apparition d'un essai comme celui-ci, qui est à la fois précis et qui embrasse une aussi grande partie de l'humanité.

« Dans le premier volume, intitulé, peut-

être pas très heureusement. *Les Routes de l'antiquité*, l'auteur étudie le type tartare-mongol des steppes et les grandes invasions des Pasteurs, les Lapons et les Esquimaux des Toundras, les Indiens et les Nègres des forêts, les anciennes civilisations et les empires du désert et de l'Asie méridionale et orientale et termine en caractérisant les principaux types méditerranéens.

« Le second volume : *Les Routes du monde moderne*, est consacré aux types d'où est sortie, d'après la conception de l'auteur, la civilisation moderne; ce sont les demi-nomades, le Baschkir et le Paysan du Haouran montrant le passage à la culture, les premiers artisans de l'Orient, les types chinois, russe, sud-slave et turc, les ports de mer, les pasteurs montagnards, les conquérants normands de l'Italie et enfin les Celtes et les Germains. — Toujours l'organisation générale du travail est considérée comme une adaptation à la nature du pays ; le mode de l'existence et l'organisation sociale (famille, tribu, état), le mode d'établissement et le commerce sont ramenés à l'organisation du travail.

« On a critiqué l'expression *Routes* employée dans le titre ; ce reproche est fondé, mais ne porte que sur un détail. Je ne sais pas pourquoi, dans le titre, l'auteur a employé le mot *routes* au lieu de *pays;* il a probablement voulu faire ressortir que non seulement l'habitat actuel, mais aussi les étapes précédentes des peuples migrateurs ont influé sur leur formation sociale[1], car, dans ce livre, il n'est que très rarement question de route, au sens propre du mot...

« De pareilles tentatives pour embrasser un ensemble aussi vaste et aussi peu connu sont scientifiquement pleines de valeur. A maints points de vue, je pourrai comparer cet ouvrage à la préhistoire des Indo-Européens de Jhering. J'y ai pris grand intérêt, et je pense qu'il en sera de même pour ceux qui ne restent pas attachés à des détails inexacts. C'est donc le plus sérieux essai d'une explication raisonnée et justifiée des différentes formations sociales, des différents peuples, et de leur répartition géographique. Cela me semble avoir plus de valeur scientifique que les comparaisons renouvelées à satiété de la société humaine avec l'organisme animal et autres banalités sociologiques; plus de valeur aussi que les développements des théoriciens de la Race, qui se distinguent plutôt par la force du verbe que par la puissance de la pensée. »

Ce jugement autorisé et réfléchi nous permet d'espérer que la méthode et les conclusions de la science sociale pénétreront bientôt et de plus en plus dans l'esprit des érudits allemands. Ce jour-là, nous aurons conquis un domaine important de l'intelligence humaine et nous aurons fait faire à la science allemande elle-même un réel progrès, le progrès dont elle a le plus besoin actuellement.

J'arrive maintenant aux critiques formulées par M. le professeur Hettner.

L'auteur me reproche, en premier lieu, de m'appuyer « en grande partie sur les études parues dans la *Science sociale* » et de mentionner rarement d'autres ouvrages français, anglais, ou allemands.

Nous ne demanderions certainement pas mieux que d'utiliser les divers travaux de sociologie, et cela faciliterait beaucoup notre tâche. Malheureusement pour nous, la chose est le plus souvent impossible. Ces travaux en effet accumulent ordinairement des faits recueillis sans méthode et par fragments, sur des types sociaux très différents, sans qu'on puisse apercevoir le lien qui les rattache au milieu auquel ils appartiennent.

Par exemple, si l'auteur étudie la famille, il empruntera des exemples aux pays les plus divers, au lieu de rattacher étroitement le phénomène de la famille à tous les autres phénomènes *du même pays*, qui peuvent avoir une action sur l'organisation familiale et, par conséquent, l'expliquer.

Si l'auteur étudie un pays déterminé, son analyse sera par trop incomplète, parce qu'il n'a pas eu à sa disposition un

1. Cette interprétation de l'auteur est parfaitement exacte. E. D.

instrument comme la Nomenclature sociale, qui fournit à l'observateur un moyen sûr de n'omettre l'action d'aucun élément essentiel.

En d'autres termes, en science sociale, comme dans toutes les sciences, on ne peut opérer que sur des types complets, complètement analysés et avec la connaissance de tous leurs tenants et aboutissants. C'est ainsi que la science sociale s'est constituée et c'est seulement ainsi qu'elle peut progresser.

Cela explique la très longue période de formation de la science sociale. Il n'a pas fallu moins de soixante-quinze années de travaux collectifs et de plusieurs centaines de monographies établies méthodiquement, pour jeter les bases de cette science. Ceux qui lisent nos travaux actuels ne se doutent pas que cette science a des fondements aussi solides; ils n'aperçoivent que les parties de l'édifice qui sont hors de terre et qui ne constituent qu'une faible portion de l'œuvre entreprise. Nous devons et nous ne pouvons nous appuyer que sur des travaux qui ont une pareille importance et une telle valeur.

M. Hettner paraît en outre quelque peu étonné par notre manière d'aborder l'histoire. Nous ne procédons pas en effet comme les historiens et nous ne leur disputons par leur domaine. Nous acceptons, sinon leur interprétation des faits historiques, du moins les faits qu'ils nous donnent, lorsqu'ils paraissent établis sur des autorités sérieuses. Notre rôle consiste seulement à tâcher de les interpréter et de les expliquer *par la connaissance scientifique des faits analogues observés dans le présent*. La science sociale remonte du présent au passé; elle éclaire le passé par l'observation du présent, comme Cuvier reconstituait des espèces fossiles par la connaissance des espèces actuellement vivantes. Elle peut même, par ce nouvel élément d'information, rectifier, sur tel ou tel point, les conclusions des historiens et combler certaines lacunes des chroniqueurs, ou des monuments.

Une autre critique de M. Hettner provient d'une méprise. La science sociale n'affirme pas, comme il le croit, que les premiers hommes ont été des pasteurs; si elle les classe en premier lieu, c'est uniquement parce qu'ils constituent le type social *le plus simple*. La science sociale, partant de l'observation des types *actuels*, ne les dispose pas dans un ordre chronologique, mais dans un ordre méthodique, qui est celui de la complication sociale croissante. Au point de vue de l'origine historique, tout ce qu'elle peut affirmer, c'est qu'elle n'a jamais observé l'évolution du chasseur en pasteur, et que, si cette évolution s'est accomplie avant la période que l'histoire peut atteindre, c'est en vertu d'une loi qui nous est inconnue, car nous n'avons pu en saisir jusqu'ici aucune manifestation. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour nier cette évolution, si elle peut être établie par d'autres sciences, comme, par exemple, la géologie, l'anthropologie ou la philologie. Ces sciences ont des moyens d'information que ne possède pas la science sociale, comme cette dernière en possède qui lui sont propres. Si nous défendons énergiquement le domaine de notre science, nous nous gardons bien d'empiéter sur le domaine des sciences voisines.

M. Hettner formule en ces termes sa dernière critique :

« Un défaut plus grave, dit-il, me paraît être l'importance exclusive accordée à l'évolution interne et spontanée des peuples, sans tenir un compte suffisant de la transmission du principe civilisateur (*Kulturkeim*) et surtout des impulsions extérieures. » L'auteur veut dire que nous ne tenons pas assez compte de l'influence que peuvent exercer les peuples *les uns sur les autres*.

Je ne vois pas comment j'ai pu donner prétexte à ce reproche, qui serait grave s'il était mérité. En effet, la science sociale fait jouer à ces réactions sociales un rôle très important, ainsi que tous nos lecteurs le savent. Une division spéciale de la Nomenclature, celle de « *l'Étranger* », est même uniquement consacrée à ce genre de répercussions. Elle énumère avec soin les diverses manifestations que l'observateur doit envisager : I. 1° Nationaux de passage à l'étranger; 2° Étranger de passage. — II. 1° Introduction d'essaims étrangers; 2° Immigration organisée, *a*) tempo-

raire, *b*) périodique, *c*) définitive; 3° Immigration désorganisée. — III. Voisinage des races étrangères. — IV. Concurrence des races étrangères. — V. Annexions.

Jamais, avant la science sociale, on n'avait décomposé ce phénomène, comme tous les autres, avec un pareil détail.

Ce même phénomène de l'influence des types sociaux étrangers est déterminé tout le long de mes deux volumes; il apparaît à chaque chapitre et je ne m'explique pas que M. Hettner n'en ait pas été frappé : réaction des pasteurs sur les Lapons Esquimaux, sur les Peaux-Rouges, sur les Chinois, sur les Japonais, sur les Hindous, sur les Pélasges, sur les Celtes, sur les Slaves, etc.; réaction des Pélasges sur les Grecs et les Latins, etc.; réaction des Scandinaves sur les Nord-Slaves, sur les Saxons, sur les Francs, etc.; réaction des Turcs sur les Sud-Slaves, etc.; réaction de l'Angleterre sur l'Amérique du Nord; réaction de l'Espagne et du Portugal sur l'Amérique du Sud, etc.; réaction des États-Unis sur les immigrants de tous pays et sur une partie du monde, etc., etc.

La vérité, c'est que la science sociale a essentiellement pour objet l'étude des réactions que les groupements sociaux exercent les uns sur les autres. Non seulement c'est là son objet; mais, de plus, elle est seule à l'avoir réalisé méthodiquement, scientifiquement.

Je prépare en ce moment un relevé des réactions actuellement connues; on constatera que nous en avons déjà déterminé plusieurs centaines. Cela me dispense d'insister davantage sur ce point.

Je viens d'écrire à M. Hettner, pour le remercier de son article et pour l'engager à se mettre plus complètement au courant de la science sociale, en étudiant sa méthode d'analyse et sa classification. Je l'assure que nous serons très honorés de sa collaboration et qu'il en retirera lui-même un très grand profit pour ses études et pour son enseignement de géographie sociale.

Edmond DEMOLINS.

A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

Les troubles de Longwy. — L'opinion de M. Jules Guesde sur le devoir électoral des socialistes. — La question des mariages et des enterrements civils au congrès des libres penseurs. — L'augmentation des villégiatures d'été chez les Parisiens. — Les pupilles de l'Assistance publique dans les familles sans enfants. — Les Trade-Unions blâmés par les syndicalistes français. — Le congrès socialiste d'Iéna et la grève générale. — Les émeutes de Bakou et le soulèvement des Tartares.

Les troubles de Longwy, dont nous avons déjà parlé, ont continué d'une façon inquiétante. Divers incidents, où la politique a joué un rôle, sont venus envenimer le conflit. Des grévistes ont tiré des coups de fusil et de revolver sur les travailleurs. Des soldats ont été grièvement blessés. En revanche, un autre soldat, en se défendant, a tué un gréviste d'un coup de lance, et l'affaire a pris aussitôt d'énormes proportions. Un officier a été puni. Puis un ministre est allé se montrer au milieu des grévistes, comme s'il entendait leur prêter, malgré leurs violences, un appui moral. D'autre part, le conseil d'arrondissement de Briey (où se trouve Longwy) a formulé un vœu demandant au gouvernement de faire respecter, en même temps que la liberté de la grève, la liberté du travail. Les choses en sont aujourd'hui à ce point qu'il faut des *vœux* pour rappeler l'existence de ce droit élémentaire. Le mot de *grève* est devenu tellement compréhensif qu'on considère comme sacré tous les phénomènes insurrectionnels qui viennent se greffer sur la cessation de travail : attroupements, menaces, voies de fait, invasion des chantiers ou ateliers, obstacle mis au travail des ouvriers non grévistes, attentats plus graves parfois, mais voués d'avance à la grâce et à l'amnistie, puisqu'on pourra les qualifier de « faits de grève ». Le droit de faire grève, c'est-à-dire d'abandonner le travail, se grossit donc, dans l'esprit de bien des gens, du droit d'intimider, de frapper, de tuer même ceux qui ne l'abandonnent pas. De là cette horreur que les syndicats « rouges » ont pour les syndicats « jaunes », et le soin qu'ils prennent de

les envelopper dans la haine dont ils poursuivent leurs patrons.

Or, la liberté du travail *ne peut pas* être efficacement protégée. L'état d'esprit que nous venons de décrire s'y oppose. La force publique arrive tardivement, agit mollement, et a la consigne de tout souffrir plutôt que d'amener un « malheur ». Les militaires sont sûrs d'être désavoués et blâmés s'ils usent de leurs armes. Ils ne peuvent donc agir que par le prestige de l'uniforme. Au contraire, les perturbateurs sont sûrs, soit de n'être pas poursuivis, soit d'être graciés si par hasard on les poursuit. La partie n'est donc pas égale, et, pour peu que des conflits de ce genre se généralisent, l'industrie s'en trouvera sérieusement paralysée. Nul ne nous dira combien la seule crainte des grèves possibles supprime d'entreprises fécondes, et combien de développements elle arrête dans les entreprises qui existent déjà. Les ouvriers sont les premiers à en souffrir, puisque l'absence des travaux qu'on aurait pu leur donner tend à augmenter le chômage.

*
* *

Du reste, les socialistes, en raison des élections qui approchent, sont plus absorbés que jamais par la politique. Les querelles continuent, au sujet de l'attitude à prendre l'année prochaine, entre *unifiés* et non unifiés. La lutte existe surtout entre ceux qui désirent voir leurs amis adoucir leurs déclarations, afin de ne pas effaroucher les bourgeois et ceux qui pensent que, lorsqu'on a des principes, il faut les arborer franchement. M. Jules Guesde, parlant au nom de ces derniers disait naguère : « Quant à ceux qui me font grief d'avoir dit que le parti socialiste soumettrait au suffrage universel non pas ce qui le rapproche des autres partis, mais ce qui l'en distingue, la critique est singulière. Que font donc tous les partis, et pourquoi luttent-ils? N'est-ce pas pour faire prévaloir précisément ce qui les distingue des autres? Cléricaux, opportunistes, radicaux, tous disent au pays : « Voilà par où nous différons des autres et pourquoi nous devons être préférés. Ce qui caractérise le parti socialiste, ce qui l'oppose à tous les autres partis, c'est qu'il ne voit le salut des travailleurs que dans l'avènement de la propriété sociale substituée à la propriété capitaliste. Voilà ce que le parti socialiste doit, aux élections prochaines, affirmer partout et bien haut. »

Au contraire, d'autres chefs socialistes, dont le type paraît être M. Briand, sont pour la politique du succès ministériel avant tout, parce que le ministère leur est favorable. Au besoin, ils sont tout prêts à s'effacer dans la bataille électorale, pour soutenir des candidats qui ne seront pas de leur bord. Peu leur importe le chef du clan, pourvu qu'ils fassent partie de la clientèle, et qu'ils aient part aux faveurs.

Mais tout le parti représenté par les syndicats révolutionnaires de la Bourse du travail et par les antipatriotes de M. Gustave Hervé, refuse de se laisser enrégimenter de la sorte. Le conflit est donc aigu pour le moment, ce qui n'empêchera pas sans doute l'union de se faire, au moment décisif, grâce à des combinaisons et à des transactions appropriées à chaque terroir.

*
* *

Une importante fraction de ces éléments révolutionnaires a tenu ses assises à Paris, sous le nom de Congrès des libres penseurs. Des débats qui ont eu lieu à cette occasion, nous ne voulons retenir qu'un point, relatif au caractère que les mariages et les funérailles doivent revêtir dans une société libre penseuse.

On sait que beaucoup d'adversaires des croyances chrétiennes s'efforcent de donner un vif éclat aux enterrements et aux mariages civils. On a même parlé, à propos de ces derniers, d'introduire l'*orgue dans les mairies*. On tâche tout au moins d'y accumuler des tapis, des fleurs, des plantes vertes, et de donner, au cortège qui se rend devant l'officier municipal, une solennité propre à faire impression.

Cette tendance bien connue, qui a pour but de *faire oublier* l'Église en donnant de l'attrait à la mairie, inspirait au congrès le rapport de M. Koscinsko, qui a préconisé la splendeur décorative de ces fêtes laïques.

« Il faut, disait le rapporteur, que la Libre Pensée s'organise de façon à trouver dans sa caisse de propagande les ressources nécessaires pour pouvoir contribuer à rehausser l'éclat des cérémonies civiles.

« En ce qui concerne les mariages civils : de fournir, dans la mesure de ses moyens, musiciens, chanteurs et orateurs, en faisant la plus grande publicité afin de réunir *le plus grand nombre possible d'assistants* aux mariages des libres penseurs.

« Relativement aux obsèques civiles, la plus grande publicité devra également être faite, non seulement pour les militants connus disparus, mais aussi pour les plus modestes parmi les libres penseurs. A moins d'avis contraire de la part de la famille, *les fédérations ou groupes devront fournir les orateurs* appelés à prendre la parole, s'il n'y a pas eu de dispositions testamentaires s'y opposant. »

Or, cette idée n'a pas plu à tous les congressistes. Plusieurs, au nom de la logique libre penseuse, ont combattu les conclusions du rapport. En ce qui concerne le mariage, pourquoi reconnaître l'autorité du maire quand on refuse d'accepter celle du curé? Que fait-on de la devise : « Ni Dieu ni *maître* »? Le sentiment qui pousse un couple à aller faire consacrer son union dans un édifice municipal est un fétichisme comme un autre. Seule l'union libre est digne de gens qui font profession de penser librement. Et un orateur, M. Liard Courtois, a observé qu'on va substituer, à une religion cultuelle, une religion laïque, à des actes de crédulité religieuse, des actes de crédulité d'autre origine, sans doute, mais aussi néfastes. Il a demandé que l'on n'établit aucun nouveau *rite*.

« La mort, a-t-il dit, finit toute chose. C'est un phénomène extrêmement simple et *autour duquel point n'est nécessaire de mener tant de bruit*. Quant au mariage civil, il est souhaitable qu'il disparaisse *pour faire place à l'union libre*. Au même titre que le mariage religieux, le mariage civil est un legs du passé. Gardons-nous d'assurer sa continuité en l'entourant d'un faste destiné à le rehausser. »

Cette profonde divergence sur deux choses aussi essentielles est intéressante à signaler. C'est la lutte entre les raisonneurs qui vont de l'avant et les illogiques — ceux-ci plus nombreux — qui sont encore retenus par les liens solides de la coutume.

Du reste, en ce qui concerne le mariage, bien des libres penseurs continuent à passer, non seulement par la mairie, mais par l'église. C'est alors l'influence de la femme qui se fait victorieusement sentir.

* * *

Il s'est tenu beaucoup d'autres congrès pendant l'été, et, pour un grand nombre de congressistes, ces réunions n'étaient qu'un prétexte à voyages.

On voyage énormément aujourd'hui et, en particulier, le nombre de personnes qui quittent Paris augmente sensiblement chaque année.

Ces absences n'ont pas lieu seulement dans la classe riche, mais dans la classe populaire.

C'est ce qu'a permis d'observer, entre autres signes, la diminution de recettes du Métropolitain, mode de communication qui n'est guère utilisé par le *high-life*.

De nombreuses familles d'ouvriers ou de petits boutiquiers parisiens s'arrangent maintenant pour aller passer au moins une quinzaine de jours au bord de la mer ou à la campagne, luxe jadis réservé à ceux qu'on appelle les « heureux de la vie ».

Ce phénomène, joint aux statistiques sur la consommation du vin, des huîtres, des denrées de luxe, montre qu'un bien-être supérieur à tout ce qui s'est vu jusqu'à ce jour règne dans l'ensemble de la population parisienne. Certes, il y a des pauvres, mais, même parmi ceux que l'on classe comme tels, beaucoup jouissent d'une certaine dose de superflu.

Il est vrai que, dans certaines familles, on se procure le superflu aux dépens du nécessaire, et c'est là une tendance contre laquelle les moralistes s'évertuent vainement. En définitive, de nouveaux besoins se sont créés, et l'on peut observer, à l'encontre de certains pessimistes tou-

jours disposés à exagérer la détresse du peuple, que le nombre de ceux qui peuvent y satisfaire va toujours croissant.

*
* *

C'est la misère morale qui se guérit plus difficilement. Elle prend diverses formes que l'on connaît bien : débauche, alcoolisme, imprévoyance, luttes de classes, etc. Une de ces misères, qu'on signale comme plus affligeante depuis quelque temps, est la condition faite aux enfants élevés à la campagne par les soins de l'Assistance publique. Jadis, on choisissait, pour leur confier des orphelins, des familles connues pour leur esprit chrétien et possédant déjà des enfants. Ces deux caractères, qui dictaient le choix des administrateurs, ont en effet une grande importance au point de vue de l'éducation. Aujourd'hui, l'esprit nouveau qui règne dans les sphères officielles fait plutôt mettre à l'index les familles croyantes. D'autre part, on choisit de préférence les familles sans enfants. Or, le fait de n'avoir pas d'enfants, s'il est parfois indépendant de la volonté des parents, tient d'autres fois à une moralité inférieure de ceux-ci. Des parents qui n'ont pas d'enfants sont d'ailleurs moins aptes à l'éducation des enfants des autres. Enfin, étant donnée l'avidité de certaines familles paysannes, il se trouve des foyers où l'on fait exprès de n'avoir pas d'enfants *pour avoir des pupilles de l'Assistance publique.* Au lieu d'avoir des enfants qui coûtent, on a des enfants qui rapportent ; de plus, on s'arrange pour exploiter de bonne heure leur travail. La surveillance est insuffisante, comme tout ce qui s'exerce par le moyen de rouages administratifs, et elle est en même temps tracassière, en ce sens qu'elle empêche les parents adoptifs de donner aux enfants assistés une éducation religieuse. Ceux-ci, on le conçoit, n'y gagnent rien, et la société non plus.

*
* *

D'autres misères morales se révèlent sous des cieux plus lointains, dans nos colonies indo-chinoises, et surtout africaines. L'enquête que vient de faire M. de Brazza — décédé au retour de ce voyage — tend à démontrer qu'on n'a pas menti en accusant de cruauté certains de nos fonctionnaires. Non seulement on n'avait pas menti, mais le silence avait été fait autour de bien des choses qui ne sont pas à l'honneur de nos administrateurs coloniaux.

Nous avons déjà indiqué les causes sociales qui tendent à transformer certains de ces administrateurs en petits despotes cruels. La première de ces causes est le milieu même, avec ses traditions de cruauté conservées par les petits potentats locaux. D'un côté, les roitelets nègres étaient habitués à exploiter et à torturer leurs sujets ; de l'autre les sujets étaient habitués à cette exploitation et à ces tortures. Une autre cause est l'isolement qui empêche les réclamations et le contrôle. Une autre encore est le mauvais choix de certains fonctionnaires, hommes tarés dont on ne voulait pas pour la métropole, et que l'on a exportés dans les colonies, parce qu'ils étaient puissamment recommandés et qu'il fallait à tout prix leur trouver une place.

Il résulte notamment de l'enquête de M. de Brazza que, si l'esclavage est supprimé de nom, il est rétabli en fait sous le nom de « portage par réquisition ». Certains fonctionnaires, pour se procurer des porteurs, se livrent à de véritables chasses à l'homme, absolument analogues aux razzias pratiqués par les marchands d'esclaves dont nous réprimons le trafic.

Les phrases toutes faites sur l'altruisme, la solidarité, l'égalité, les droits de l'homme, la morale moderne trouvent, dans ces faits, un bien cruel démenti. Quoi qu'écrivent les faiseurs d'abstractions, l'homme civilisé, placé dans certaines conditions, est toujours apte à devenir un sauvage.

*
* *

Un congrès des Trade-Unions a eu lieu, dans la première quinzaine de septembre, à Hanley. Plus d'un million et demi de travailleurs y étaient représentés.

A ce congrès, les intérêts du travail ont été défendus énergiquement, comme à l'ordinaire, et l'on a quelque peu mal-

mené le capital, ce qui est de tradition.

Toutefois, l'attitude des ouvriers anglais ne satisfait pas pleinement leurs camarades de France. On les trouve trop mous, trop conciliants, et aussi trop respectueux pour certaines institutions qu'on ne respecte plus de ce côté du détroit. C'est ainsi que l'*Avant-Garde socialiste*, organe des syndicats révolutionnaires, dénonçait, avec scandale, dans le compte rendu du congrès des Trade-Unions, la phrase suivante :

« *Les délégués ont visité cet après-midi Bentham, où ils ont été reçus par le duc et la duchesse de Sutherland.* »

L'*Avant-Garde* socialiste s'écriait : « Que pensez-vous de ces délégués ouvriers, qui, après s'être réunis pour combattre le capital et l'exploitation, sont reçus par un duc et une duchesse? »

En effet, cette conduite ressemble peu à celles des grévistes de Carmaux il y a quelques années et à leur fameux refrain sur le baron Reille et le marquis de Solages :

Le marquis
Au bout du fusil!
Le baron
Au bout du canon!

C'est apparemment que les ouvriers anglais, hommes pratiques, ne jugent pas indispensable de fusiller ou de canonner les nobles lords pour obtenir une amélioration de leur bien-être. Il faut croire que leur méthode est la bonne, puisque l'ouvrier, en Angleterre, arrive à se faire mieux payer et à vivre plus confortablement que chez nous.

⁂

En Allemagne, à Iéna, s'est tenu un congrès socialiste, où les discussions, un peu confuses d'ailleurs, ont été très vives.

Le congrès, dans l'ensemble, a imité celui d'Amsterdam, qui chercha une formule de compromis entre les opinions des divers groupes. On a voulu ainsi concilier les sentiments pratiques des masses avec les opinions des théoriciens tels que Kautsky et des revisionnistes du groupe Bernstein.

La question des grèves générales était un des « clous » du congrès.

M. Bebel, le 22 septembre, a prononcé un discours impatiemment attendu sur ce sujet brûlant. Il s'en est tiré par une distinction.

Il a distingué, en effet, entre la grève universelle générale condamnée par les congrès internationaux, et la grève politique des masses, qui est au contraire chose louable.

L'orateur a prétendu que les grèves politiques des masses avaient obtenu du succès en Belgique, en Autriche, en Espagne, en Suède et en Suisse, bien que le prolétariat de ces pays n'ait pas l'organisation des socialistes allemands.

M. Bebel a fait une charge à fond contre la tactique résignée des syndicats :

« On nous donne des coups de pied, a-t-il dit, nous supportons tout; nous sommes plus patients que la société bourgeoise en 1848.

« Lorsqu'on nous aura ravi le suffrage universel, nos adversaires seraient des imbéciles s'ils ne nous supprimaient pas la liberté de réunion et d'association. »

L'avocat Heine a dit que le discours de M. Bebel était une fanfare, mais qu'il n'expliquait pas comment on organisera la grève victorieuse : « Nous ne pouvons pas risquer la Révolution, a-t-il dit, nous serions vaincus. Notre devoir est de mettre les ouvriers en garde contre des actes inconsidérés. Nous devons ménager leur sang. La première fusillade donnerait le signal d'une terrible répression. »

M. Frohm a également combattu la grève politique. Pour une question de principe, il ne faut pas chauffer à blanc les cerveaux des prolétaires. Le réveil serait plein de désillusions. L'orateur a préconisé les moyens pacifiques.

Malgré ces attaques contre M. Bebel, la motion que celui-ci défendait a été adoptée.

Comme on le voit, l'idée qui obsède en ce moment les socialistes allemands, c'est l'éventualité d'une insurrection politique à laquelle la grève fournirait un prétexte et un nom légal.

⁂

Un fait qui a contribué à échauffer les

socialistes allemands, c'est le spectacle des troubles de Russie, qui se prolongent, comme on le sait, en reprenant sur un point de ce vaste empire à mesure qu'ils viennent de se calmer sur un autre.

Les événements de Bakou, le mois dernier, ont pourtant quitté le caractère de guerre de classe pour prendre celui de guerre de race.

On a vu, à cette occasion, reparaître les Tartares, dont on parlait assez peu depuis quelque temps. Les renseignements sont trop incomplets pour qu'on puisse assigner à ce mouvement furieux une cause bien précise. Toujours est-il que des scènes de massacres ont eu lieu entre Tartares et Arméniens. Notons que la destinée de ces derniers est décidément de se mettre à dos les populations nomades ou quasi nomades qui les entourent, et d'être victimes de leurs fureurs. Dans l'Arménie turque, ce sont les Kurdes; dans l'Arménie russe, ce sont les Tartares.

De grandes exploitations de pétrole ont été anéanties par ces barbares que l'industrie européenne doit évidemment déconcerter.

A noter ce détail typique : des Tartares, s'étant emparés de trois canons russes, ont été obligés de les abandonner, ne sachant pas comment utiliser leur conquête. Ce sont toujours les fils de la steppe, bien que nombre d'entre eux commencent à émigrer dans les métiers urbains et qu'on en trouve même, en qualité de « garçons », dans les hôtels et restaurants de Saint-Pétersbourg. Les désordres qui viennent d'ensanglanter Bakou font voir, en définitive, que la Russie orientale recouvre toujours, sous une mince croûte de civilisation occidentale, toute une lave bouillonnante d'éléments indisciplinés, peu familiarisés avec l'organisme des pouvoirs publics moscovites, et prêts à s'épancher en éruptions menaçantes, comme au temps de Gengis-Klan et de Tamerlan. Le Japon s'est réveillé. L'Asie centrale se réveillera-t-elle ? Ce serait, en tout cas, pour d'autres raisons.

Gabriel d'Azambuja.

LE PILLAGE DU BUDGET ET LES FONCTIONNAIRES

Nul n'ignore l'empressement frénétique avec lequel on se dispute les *places* du gouvernement. Il y a presse dans toutes les avenues qui conduisent aux carrières officielles. Les plus modestes emplois sont brigués par une foule de gens. Ministres, sénateurs, députés, tous ceux qui disposent d'une influence ou à qui l'on en suppose, sont assiégés constamment par des nuées de solliciteurs, qui soupirent après une fonction publique. Pour certaines de ces fonctions, on est obligé d'établir de doubles et triples carrières d'examens toujours plus difficiles, et ces travaux de défense ne ralentissent en rien l'ardeur des assiégeants.

C'est donc qu'on est *heureux* d'être fonctionnaire, et que l'on envisage cette situation comme un *bonheur*.

Ceux qui l'obtiennent font envie à ceux qui ne l'obtiennent pas. Ils sont donc *enviables*, et une multitude de parents bercent leur progéniture du doux espoir d'entrer, comme dans une terre promise, dans ce domaine des administrations publiques où l'on émarge au budget.

Eh bien! ces fonctionnaires qui mettent si haut dans leur estime les places de l'État, qui se sont désespérément bousculés pour les atteindre, qui ont remué ciel et terre pour décrocher leur nomination; sont, parait-il, les plus malheureux des hommes. Il faut le croire, puisqu'ils le disent, et puisqu'ils organisent des campagnes de presse pour bien représenter au public l'inclémence de leur sort, puisqu'ils mettent, non sans menaces parfois, le gouvernement en demeure d' « améliorer » leur situation, c'est-à-dire d'augmenter les impôts du contribuable.

On sait que certaines catégories de ces fonctionnaires sont désormais groupés en syndicats, et que ces syndicats font la loi au gouvernement. Les ouvriers des arsenaux ont su faire prédominer le travail à la journée (qui permet de flâner) sur le travail à la tâche. Ils ont su également empêcher la distribution de primes aux

ouvriers les plus méritants. Il n'y a pas de plus méritants. Qu'on donne à tous, ou à personne. Si quelques « faux frères » se mettaient à travailler plus ou mieux que les autres, ils gâteraient le métier, et ce péril doit être évité à tout prix. Il en résulte pour l'État un supplément de charges budgétaires, mais c'est un détail.

De même pour les ouvriers des postes, dont nous avons déjà parlé. A côté des réformes équitables, on réclame des réformes outrées, et surtout des augmentations outrées de dépenses. En réalité, bien des progrès peuvent être obtenus avant qu'ont ait surchargé le budget d'un centime, mais c'est à ces progrès-là qu'on songe le moins.

M. Paul Leroy-Beaulieu, dans l'*Économiste Français,* a étudié ce phénomène sous ce titre suggestif : « Le pillage du budget par les associations de fonctionnaires ».

« Notre civilisation démocratique, dit-il, est en train d'aboutir à cette situation paradoxale que l'État est mis au service des fonctionnaires contre la nation... »

« Partout les ministres sont pleins d'obséquiosité devant les associations ou syndicats qu'ils ont laissé se constituer dans le personnel qu'ils sont censés diriger. »

L'auteur de l'article passe en revue les ouvriers des arsenaux, ceux des manufactures d'allumettes et de tabac, les postiers, les « amicales d'instituteurs ». Il ajoute :

« On croyait que les fonctionnaires étaient faits pour la nation et non la nation pour les fonctionnaires; cela même semblait faire partie de la doctrine démocratique; on a retourné tout cela... »

« Que peut devenir le budget, livré à tous ces formidables appétits?...

« On juge de l'insuffisance des gains dans une profession quand elle se recrute difficilement. Est-ce le cas pour les administrations publiques? Il y a dix candidats, offrant les conditions requises, pour chaque place vacante, parfois même cent candidats : cela est décisif. »

Le même sujet inspire à un éminent publiciste radical, M. Henry Maret, des réflexions pleines de bon sens et de verve. Il prête à l'État ce langage :

« — Où voulez-vous, mes bons amis, que je prenne l'argent? Les Français, qui sont très crédules, supposent volontiers que l'argent tombe avec la pluie, et qu'il n'y a qu'à aller en chercher dans la citerne C'est une erreur. L'argent est le produit des impôts, et les impôts sont perçus sur les contribuables, dont vous-mêmes faites partie; en sorte que le jour où tous les Français seront fonctionnaires, jour qui ne saurait tarder, c'est dans leur poche gauche que nous prendrons l'argent, afin de le leur mettre dans la poche droite, ce qui sera tout à fait imbécile.

« En attendant, je ne puis me procurer de l'argent qu'en augmentant les impôts, et personne n'en veut entendre parler. Il y a même ceci de curieux, que tous ceux qui s'adressent à l'État pour avoir de l'argent crient plus fort que les autres contre l'augmentation des impôts. Ce sont gens qui veulent à la fois le pour et le contre, qui admettent qu'on puisse tout tirer d'une caisse dans laquelle on ne verserait rien, et qui applaudissent au fameux aphorisme : « Demander plus à l'impôt, et moins au contribuable. »

M. Henry Maret poursuit : « L'État parle d'or, s'il n'en peut pas donner. Mais son raisonnement, bien qu'irréfutable, est peu goûté des intéressés, car chacun d'eux est pareil à ce monsieur de la table d'hôte qui, se servant trop copieusement, répondait à l'observation qu'on lui faisait : « Il n'importe peu que les autres en aient ou non ». Vous aurez beau dire qu'il n'y en a pas pour tout le monde, chacun réplique : « Soit, n'en donnez pas aux autres, mais donnez-m'en à moi. » On n'a pas idée à quel point chaque réclamant méprise les autres réclamations que la sienne. »

C'est là le fin mot de la situation. Chacun veut tirer à soi la couverture. La France pullule d'*individualistes* qui, incapables de besognes indépendantes et fécondes, veulent vivre sur la communauté. « Le Français, dit encore plus loin M. Maret, naît fonctionnaire, et, s'il aspire à une fonction, c'est qu'il y est contraint par sa nature. » L'auteur de l'article raconte encore qu'il entendit un jour, dans une réunion, un orateur flétrir éloquemment ceux qui pas

sent leur temps à implorer les faveurs gouvernementales au lieu de travailler au bien-être du pays.

« C'était la nuit; je sortais avec quelques amis, et nous disions qu'il avait bien parlé, que tous les électeurs devraient bien avoir ces idées-là, quand je me sentis soudain tiré par mon paletot.

« C'était mon tribun qui, m'attirant à part, me dit :

« — On m'assure que vous êtes très bien avec le ministre des travaux publics. J'ai mon cousin qui solliciterait un petit avancement. »

Ce fléau est, sans contredit, un des plus inquiétants de ceux qui nous menacent, car, d'un côté, il pousse à l'accroissement automatique et fatal des charges publiques, de l'autre il détruit l'initiative des jeunes Français en les orientant de plus en plus vers les carrières administratives, carrière vers lesquelles on s'élance d'abord en criant : « Comme on doit y être bien ! » en attendant de maugréer bientôt dès qu'on se sera casé dans la place, et de répéter à tout venant : « Comme on y est mal ! »

H. B.

BULLETIN DE L'ÉCOLE DES ROCHES

L'École des Roches vient de commencer sa septième année. La rentrée a eu lieu le 29 septembre avec 32 nouveaux élèves. Ce recrutement important est un bon symptôme de la vitalité de l'éducation nouvelle.

— A partir de cette année, la *Section spéciale*, destinée à donner un enseignement mieux adapté à la vie, est ouverte dès la classe de quatrième. M. Bertier, directeur des études, en fera connaître le programme.

— Une session extraordinaire pour le baccalauréat a eu lieu au mois d'octobre pour les jeunes gens qui doivent accomplir leur service militaire sous le régime de l'ancienne loi. Nous avons présenté un candidat, Guy de Toytot, qui a été reçu.

Quelques-uns de nos anciens élèves, qui ont été capitaines de l'École, viennent de fonder un Comité d'initiative, en vue de la création d'une *Société des anciens élèves*.

Les membres de cette Société recevront le *Journal de l'École;* ils se réuniront à l'École à des époques fixées d'avance et y prendront part à des matchs de foot-ball, de cricket et de course. La Société aidera ses membres à triompher dans le combat de la vie : il faut que les vieux aident les jeunes et que ceux qui sont arrivés aident les débutants.

— Deux élèves de la *Section spéciale,* Jean Bessand et Jacques Pochet sont partis dans le courant de mois pour faire un stage de fin d'études en Amérique. Ils sont allés rejoindre notre ami et collaborateur, M. Léon Gérin, qui veut bien recevoir sur sa ferme de Coaticooke, ou diriger dans d'autres voies, nos anciens élèves désireux de faire l'apprentissage de la vie, dans un milieu d'entraînement énergique.

Nous remercions M. Léon Gérin du précieux concours qu'il veut bien nous donner pour achever la formation de nos élèves et dont nous avons pu apprécier déjà les résultats.

Robert Pochet a fait, sur la ferme de Coaticooke un stage d'une année. Malgré la rigueur de l'hiver canadien, il a exécuté, avec une ténacité qui ne s'est pas relâchée un seul instant, tous les travaux de la ferme, même les plus pénibles. Il a donné ainsi une preuve d'énergie dont il faut le féliciter et qui le rend capable de surmonter désormais toutes les difficultés que la vie peut lui opposer.

Un de nos plus anciens élèves, Henri Thierry, vient d'entrer à Londres, chez un des correspondants de nos *Groupes d'expansion commerciale,* pour y faire un stage d'instruction pratique. Il suit l'exemple donné par un autre de nos élèves, Hubert de Rigaud, qui a également fait un stage d'un an chez un autre de nos correspondants de Londres.

Ces stages de fin d'études en Angleterre, en Allemagne, ou en Amérique donnent d'excellents résultats et deviendront le complément normal des études de l'École.

Dans le courant de cette année scolaire douze de nos anciens élèves ont accompli ce genre de stage : cinq en Angleterre, trois en Allemagne et quatre en Amérique.

Nous avons le sentiment que ces jeunes gens sont « bien armés pour la vie », suivant la devise de l'École.

— L'Université, qui s'est déjà, à plusieurs reprises, inspirées de l'*École des Roches* pour modifier ses méthodes et ses programmes, va faire un pas nouveau dans la voie où nous la précédons. Nous lisons en effet dans un grand journal de Paris l'information suivante :

« Une tentative curieuse va être faite pour préserver les écoliers de tout danger de surmenage. Supprimer, de la dixième à la sixième, toute classe, l'après-midi ; consacrer les loisirs ainsi gagnés à des promenades, à des jeux en plein air, à des exercices physiques, à des travaux manuels gradués, au modelage, au dessin, à la musique; exercer la main et les yeux de l'enfant autant que sa mémoire; avoir souci de la santé de son corps, de son adresse, de sa souplesse, presque autant que de son intelligence et de son esprit; lui apprendre les rudiments de l'histoire naturelle, non plus au tableau noir ou dans les livres, mais aux champs, dans des herborisations; lui donner un enseignement concret et vivant qui lui fasse voir les choses au lieu d'éveiller en lui des abstractions vides. C'est là, semble-t-il, un programme assez hardi, dans l'état des mœurs françaises. Mais il n'y a là rien de paradoxal, car il paraît qu'à la rentrée un des grands collèges de Paris va tenter de l'appliquer. »

Nous ne pouvons que féliciter l'Université de cette nouvelle tentative, qui vient encore une fois justifier l'œuvre de réforme scolaire poursuivie par l'*École des Roches*. E. D.

LA JEUNE FILLE ET L'ÉVOLUTION MODERNE

Notre collaborateur, M. Gabriel d'Azambuja, vient de publier une nouvelle brochure dans la collection de la librairie Bloud : *La Jeune fille et l'Évolution moderne*.

M. d'Azambuja, s'appuyant sur la méthode d'observation, constate les faits nouveaux qui modifient l'ancienne situation des jeunes filles et invitent les familles à orienter différemment leur éducation.

Voici les titres des chapitres : I. Quelques nouveautés dérangeantes. — II. Jeunes filles et jeunes filles. — III. La jeune fille du peuple. — IV. La jeune fille riche. — V. La jeune fille bourgeoise. — VI. Le problème de la dot. — VII. Le procès de Chrysale. — VIII. L'innocence mal entendue. — IX. La jeune fille et la vie publique.

Cette brochure est en vente, au prix de 60 centimes, à la librairie Bloud, 4, rue Madame, Paris.

Les quatre dernières collections de la « Science sociale ».

Nous informons nos lecteurs qu'il ne nous reste plus que quatre collections complètes de la *Science sociale* (1re série).

Nous mettons la collection, soit 36 volumes, à la disposition du public, au prix de 350 francs. C'est une occasion unique et de courte durée, car, depuis un an, six collections ont déjà été vendues.

LE PRÉSENT FASCICULE

L'étude de M. Marc Le Goupils sur la *Crise coloniale en Nouvelle-Calédonie* présente un intérêt tout particulier, par suite de la personnalité de l'auteur. Il parle de ce qu'il a vu et observé lui-même pendant six années. Il a assisté à cette crise et il a pu en mesurer l'étendue comme colon. Son jugement est bien conforme à celui des Français établis en Nouvelle-Calédonie, puisque M. Le Goupils a été nommé membre du Conseil général de cette colonie et ensuite président de cette haute assemblée. C'est la première fois qu'on va entendre en France une voix aussi autorisée et aussi indépendante sur une question dénaturée pendant si longtemps par la pression administrative.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Espagnols et Portugais chez eux, par M. Quillardet. Un volume in 18 jésus. Armand Colin.

Ces voisins de *tras los montes*, si peu et si mal connus de nous, l'auteur est allé les étudier chez eux, dans l'intimité et la sincérité de leur existence quotidienne, et en se gardant de tout préjugé livresque. Pour mieux comprendre et pouvoir mettre en lumière les traits si complexes de la physionomie de ces peuples, il n'a pas voulu s'en tenir à ce que lui fournissaient les villes, et il a eu le courage assez rare de quitter les grands chemins et de pénétrer au plus profond de la petite vie provinciale et rurale. Il en a été récompensé par une moisson de faits peu connus, et d'observations inédites. On lira donc avec plaisir ces pages sincères d'un voyageur qui sait faire voir ce qu'il a vu.

En Mandchourie, par M. Georges de la Salle. Un volume in-18 jésus. Armand Colin.

L'auteur de ce livre n'est pas un « correspondant de guerre » professionnel. Parti pour la Mandchourie en avril 1904, il y apporta l'absence de préjugés et de parti pris, qui donnent à ces pages une rare originalité. Son récit de la bataille du Cha-Kho, par exemple, est un bon morceau d'impressionnisme vrai, dégagé de toute préoccupation littéraire. Le séjour de M. de la Salle sur le théâtre de la guerre comprend la période de six mois dont les événements principaux furent : la bataille de Ouafango — l'évacuation de Tachitchao — l'évacuation de Haïtchen — la bataille de Liao-Yang — la bataille du Cha-Kho.

Du Kremlin au Pacifique, par Georges Ducrocq. Grand in-8 de 147 pages et 75 gravures. Honoré Champion.

L'auteur de *Pauvre et douce Corée* nous offre aujourd'hui une suite d'impressions de voyage à travers ces pays si tristement d'actualité : la Sibérie et la forêt russe, les déserts de Mongolie, le lac Baïkal, le fleuve Amour, la Mandchourie. *Du Kremlin au Pacifique* n'est pas seulement une série de paysages originaux : c'est aussi la marche logique des Russes vers la mer libre, le récit de leurs efforts et l'exposé de leur œuvre. M. Ducrocq a su dégager le charme d'une Sibérie riante et plus aimable qu'on ne le croit. L'aspect du livre est en harmonie avec sa tenue littéraire : de nombreuses illustrations inédites traduisent le récit aux yeux.

Comte de Gobineau. Pages choisies, précédées d'une étude sur le comte de Gobineau par Jacques Morland. Société du *Mercure de France*, Paris.

Le comte de Gobineau est en train d'obtenir un succès posthume. Ce sont les Allemands, surtout, qui proclament son mérite, et cela se comprend. Gobineau a pour principe que les Aryens — ou les Arians comme il les appelle — sont une race à part, supérieure aux autres, et que les Germains représentent le plus brillant rameau de cette branche. La civilisation, d'après lui, a eu presque partout pour cause la domination d'un groupe d'Arians, et partout la décadence doit être mise sur le compte de croisements qui ont abâtardi la race. C'est une théorie, et nos lecteurs savent que nous ne l'acceptons pas. Mais comme souvent, *en fait*, la continuité d'une certaine éducation se trouve liée à la continuitè d'une race, il se rencontre que nombre d'observations de détail, faites par Gobineau, sont exactes, et qu'il est, dans son œuvre, des pages susceptibles d'être lues avec profit. Outre son réel mérite de penseur, Gobineau a d'ailleurs des qualités de style, de sorte que les « morceaux choisis » publiés par la société du *Mercure de France* sont assez intéressants.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant : ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche, les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »

ANNÉE 1905 19e et 20e LIVRAISONS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Correspondance. — Une conférence à Londres sur la science sociale. — A travers les faits du mois, par M. G. D'AZAMBUJA. — Manifestations internationales, par M. H. LA BOURDONNIÈRE. — Les récentes élections en Suisse, par M. B. R. — Bulletin de l'*École des Roches*, par M. E. D. — Le nouvel ouvrage de M. L. POINSARD. — Les ouvriers de l'État. — Bulletin bibliographique.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (PRIX 2 fr.)

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par EDMOND DEMOLINS, ROBERT PINOT et PAUL DE ROUSIERS.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. D'AZAMBUJA.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. DE PRÉVILLE.

N° 4. — **L'Organisation du travail, Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par EDMOND DEMOLINS.

N° 5. — **La Révolution agricole**, Nécessité de transformer les procédés de culture, par ALBERT DAUPRAT.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches**, par les PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES.

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon POINSARD.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par EDMOND DEMOLINS.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. DE PRÉVILLE.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par EDMOND DEMOLINS. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon POINSARD.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. ROBERT.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. BAILHACHE.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert DAUPRAT.

N° 16. — **Journal de l'École des Roches**, par les PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES.

N° 17. — UN NOUVEAU TYPE PARTICULARISTE ÉBAUCHÉ : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. OLPHE-GALLIARD.

N° 18. — **La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie**, par Marc LE GOUPILS, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie.

Nos 19 et 20. — **Le paysan des Fjords de Norvège**. 1re PARTIE, LA VIE PRIVÉE, par Paul BUREAU. (Fasc. double.)

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession.* Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est, en effet, la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie,* à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 francs;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 francs.

Sections d'études sociales. — Abonnements de propagande à 8 fr. et à 3 fr. — Demander le prospectus au Secrétariat.

ANNÉE 1905 19e et 20e LIVRAISONS

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

NOUVEAUX MEMBRES

Const. Banu, ancien inspecteur des écoles, professeur au lycée, Bucarest (Roumanie), présenté par M. Em. Grigorovitza.

E. Benoit, industriel, Paris, présenté par M. E. Demolins.

Julien Bouchet, Lyon, présenté par M. G. d'Azambuja.

Jaumé Camer, avocat, Barcelone (Espagne), présenté par M. Trinitat Monegal.

Thomas Caron, avocat, Ottawa (Canada), présenté par M. Léon Gérin.

Dr D. Draghicescu, professeur à l'Université, Bucarest (Roumanie), présenté par M. Em. Grigorovitza.

Dupas-hamoir, industriel, Valenciennes (Nord), présenté par M. E. Demolins.

Georges Ferrand, industriel, Moscou (Russie), présenté par le même.

César de Givenchy, propriétaire agriculteur, Saint-Omer (Pas-de-Calais), présenté par le même.

Dr Em. Grigorovitza, professeur, Bucarest (Roumanie), présenté par le même.

Stefan Ioan, inspecteur général, député, professeur au Lycée, Bucarest (Roumanie), présenté par M. Em. Grigorovitza.

P. Lagier, directeur du Crédit lyonnais, Moscou (Russie), présenté par M. E. Demolins.

Stanislas A. Lortie, Université Laval, Québec (Canada), présenté par M. Léon Gérin.

L. Matras, directeur de la Mutuelle. Valence (Drôme), présenté par M. E. Demolins.

Grigori Patriciu, inspecteur des écoles primaires, Berlad (Roumanie), présenté par M. Em. Grigorovitza.

Adolphe Salamon, industriel, Bucarest (Roumanie), présenté par le même.

Alexandre Soutzo, Docent à l'Université, Bucarest (Roumanie), présenté par le même.

Théodor Sperantia, ancien inspecteur des écoles, sénateur, directeur du lycée, Bucarest (Roumanie), présenté par le même.

Grégori Tabcaru, professeur, Bucarest (Roumanie), présenté par le même.

D. Theodoru, ancien inspecteur général des écoles, professeur au lycée, Bucarest (Roumanie), présenté par le même.

A. Tornezy, Saint-Louis (Bouches-du-Rhône), présenté par M. Edmond Demolins.

Section d'études sociales d'Ottawa (Canada) :

Errol Bouchette, aide-conservateur de la Bibliothèque du Parlement fédéral.

Thomas Caron, avocat.

Arthur Coté, du ministère de l'Intérieur.

Martial Coté, du ministère de la Justice.

J.-A. Doyon, receveur de l'accise.

CORRESPONDANCE

Notre confrère et collaborateur, M. Léon Gérin, nous écrit du Canada qu'il vient de constituer à Ottawa une *Section d'études sociales*, qui comprend cinq membres, dont nous publions plus haut les noms.

Cette section se réunit tous les jeudis soir à 8 heures. La première réunion a eu lieu le 12 octobre dernier.

Voici le programme des réunions :

Le premier et le troisième jeudi de chaque mois : 1° Cours d'étude des sociétés, fait alternativement par M. P.-M. Côté et par M. J.-A. Doyon ; 2° Questions et remarques par les membres présents ; 3° Questions du jour, d'après les fascicules de la *Science sociale* et les relevés des journaux.

Le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois: 1° Cours de méthode, fait alternativement par M. Errol Bouchette et Thomas Caron ; 2° Remarques et questions des membres présents ; 3° Monographies locales et autres travaux des membres. (On lit une partie de l'*Habitant de Saint-Justin*, de M. Léon Gérin, après chaque cours.)

Un des membres fait un court procès-verbal de chaque séance sur un cahier spécial et en fait la lecture à l'ouverture de la séance suivante; celui qui fait le cours préside la réunion. A chaque séance on décide le lieu de la réunion suivante.

Nous signalons à tous les membres de la Société et plus particulièrement à l'attention de nos *Correspondants*, l'organisation de cette section d'études d'Ottawa. Elle est très complète et très bien comprise, car elle permet d'initier les membres à la fois à la méthode et aux conclusions de la Science sociale, aux questions du jour et aux études locales. C'est un programme tout tracé et qui peut être immédiatement suivi partout.

Nous sommes d'ailleurs à la disposition de nos confrères qui nous en exprimeraient le désir, pour établir, sur cette base, un programme détaillé d'études. Ce programme comprendrait l'indication des sources à consulter pour permettre à chacun de faire une série de conférences, ou de prendre part aux discussions sur les divers points de ce programme.

Dès maintenant, nous signalons à nos confrères, disposés à prendre cette initiative, le fascicule (10e et 11e) sur la Classification sociale. Ils trouveront en note des résumés détaillés et classés de la *Science sociale*, qui leur permettront d'établir facilement le plan d'un enseignement méthodique.

Pour propager ce mouvement d'études parmi ses compatriotes, M. Léon Gérin va publier une étude sur la *vulgarisation de la Science sociale chez les Canadiens français*. En voici un extrait qui a été reproduit par *le Nationaliste* de Montréal, avec un portrait de l'auteur :

« Il s'est produit dans notre vie sociale, il y a quelque cinquante ou soixante ans, une crise qui dure encore, qui atteint même aujourd'hui le point aigu. Jusque-là, les conditions de notre existence sociale et politique avaient été très simples ; nous avions vécu, en grande partie, de la récolte des productions spontanées du sol et des eaux, de la course aux fourrures, de l'abattage et du flottage du bois des forêts vierges, d'une petite culture mixte et ménagère sur un sol encore riche de sa fertilité première. Et, d'autre part, nous ne nous étions guère mêlés, ni inquiétés, de la gestion des affaires publiques, que d'autres avaient administrées pour nous. Mais l'évolution industrielle et commerciale, fruit des progrès du machinisme, jointe à la poussée de la race anglo-saxonne dans le monde a changé tout cela, et les Canadiens-Français se sont trouvés engagés, presque du jour au lendemain, dans un mouvement de complication sociale et politique qui s'est grandement accéléré ces années dernières.

« Les productions spontanées disparaissent ou s'éloignent de nous (c'est le cas des fourrures) ; ou, du moins, leur exploitation se transforme, s'industrialise (c'est le cas du bois, du poisson); la culture se développe et tend, elle aussi, à prendre un caractère industriel et commercial : la grande exploitation minière et la grande fabrication s'installent sur nos bords ; les chemins de fer et autres moyens de communication étendent leurs réseaux de tous côtés.

« Et tandis que l'ordre économique est allé ainsi se compliquant, les Canadiens-Français ont été appelés à gérer les intérêts locaux, municipaux, provinciaux, de plus en plus importants, à prendre une part de plus en plus directe, de plus en plus active, à l'administration de la chose publique.

« Or, en même temps que tout cela se

produit, nous sommes mis en concurrence, sur notre propre territoire, avec des races étrangères, dont une, au moins, il faut le dire, est beaucoup mieux dressée que la nôtre à l'initiative privée, beaucoup mieux rompue que la nôtre à la pratique du gouvernement autonome et du nouveau régime économique et social. Autre circonstance qui ajoute à la difficulté de la situation : la différence de langue, de religion, et plus que tout le reste, peut-être, la différence de formation sociale, nous tiennent à l'écart des Canadiens-Anglais ; et comme ce sont eux qui tirent de beaucoup le meilleur parti des puissants moyens d'action mis à la portée de tous par le nouveau régime social, il s'ensuit que les bienfaits de ce régime profitent surtout à eux, et même, à certains égards, se retournent contre nous.

« Mais voici une dernière circonstance qui donne à cette crise une gravité toute particulière : la masse de nos compatriotes entre dans ce mouvement sans préparation et presque à son corps défendant. De nombreux esprits, et des plus influents, réagissent avec violence contre le nouvel ordre de choses, et voudraient nous tourner vers le passé, au lieu de nous adapter au présent et de nous préparer à l'avenir.

« Et pourtant, puisque les causes qui ont déterminé l'avènement de cet ordre nouveau ne semblent pas prêtes de disparaître, il semble bien que la seule solution raisonnable et satisfaisante soit l'adaptation rapide et complète des Canadiens-Français aux conditions du régime moderne, tout différent de l'ancien.

« Il est vrai que, pour bien se rendre compte de la nature et de la gravité de cette crise, et pour bien discerder les moyens à prendre pour y mettre fin, il faudrait faire une étude sérieuse et suivie de la Science sociale ; il est vrai, également, que de toutes les sciences, c'est bien la Science sociale qui est la plus cordialement négligée chez nous... » — Léon Gérin.

Notre confrère, M. le Dr Em. Grigorovitza, vient de recruter à Bucarest huit nouveaux membres et il nous fait part de son désir de constituer également une section d'études sociales dans cette ville.

« Notre pays, dit-il, est encore en état de formation et il s'est trop inspiré sur certains points de l'exemple de la France. C'est ainsi que la grande préoccupation des Roumains est de chercher de préférence les situations assurées par le budget de l'État. Un état voisin du nôtre et plus jeune que le nôtre, la Bulgarie, a été mieux inspiré et a su développer plus que nous le travail national. Aussi, je dois avouer que les Bulgares nous dépasseront bientôt à tous les points de vue, si nous ne faisons pas un effort vigoureux pour développer chez nous le travail et l'initiative privée. Les admirables études de la *Science sociale* pouvant nous apporter un puissant concours pour éclairer les esprits, je connais ici un certain nombre de mes compatriotes qui sont disposés à embrasser vos doctrines et qui m'aideront à former un groupe à Bucarest. Je me suis déjà mis en rapport avec un cercle d'amis et j'ai jeté les bases d'une association des adhérents de la Science sociale.

« Je viens d'organiser un dépôt de la Revue dans une librairie de Bucarest qui est le centre de notre mouvement intellectuel et au moyen de laquelle j'espère organiser la propagande dans notre pays.

« Tout cela est d'autant plus urgent que nos lycées sont encore, comme vos écoles d'il y a trente ans, des organismes pour former des fonctionnaires et cela en telles quantités, que le budget ne pourra bientôt plus y suffire. La petite réforme que l'on a essayé d'introduire, en imitant les programmes allemands, n'a été qu'un bouleversement de plus. Nous sommes en plein chaos.

« Ce qui nous manque surtout, c'est la *méthode sociale*. Elle peut nous sauver. Il faut que nous la prêchions et que nous lui préparions des apôtres... »

Berne, le 25 novembre. — «... Plus je pratique votre Classification sociale, plus elle m'intéresse. Elle démontre que bientôt on pourra faire ce que je rêve depuis longtemps, c'est-à-dire un tableau de l'hu-

manité, qui sera un monument de premier ordre. Votre fascicule sur la Classification est déjà cela en puissance. Il suffirait de le développer avec des cartes et des figures, pour avoir une encyclopédie humaine du plus haut intérêt... » — Léon Poinsard.

Notre confrère, M. Jean Périer, attaché commercial à l'ambassade française de Londres, nous a exposé l'intérêt qu'il y aurait à utiliser le goût du public pour les cartes postales illustrées, en vue de la vulgarisation des connaissances sociales. Pour cela, il faudrait les choisir avec intelligence et classer les cartes relatives à chaque pays dans l'ordre de la Nomenclature sociale. On obtiendrait ainsi des monographies sociales illustrées et dont il serait facile de faire ressortir l'enchaînement. Ces représentations ordonnées seraient un précieux auxiliaire en particulier pour l'enseignement.

M. Périer nous communique une intéressante lettre qu'il reçoit à ce sujet : « On m'a fait part de votre idée sur la vivification des cartes postales illustrées et sur l'*imagerie de la Science sociale*. J'en suis enthousiasmé. Nous avions le sentiment du besoin de l'image, mais répugnions vaguement à l'image chaotique. L'ordre de la nomenclature va organiser et faire vivre tout cela ; bien mieux que de le faire vivre, il va rendre sensible le développement logique des formes et des expressions sociales. Plus tard, comme pour les leçons de choses, on verra les leçons d'hommes et de sociétés s'éclairer de tableaux d'images murales : la vie des pasteurs, la vie des chasseurs, etc. Commençant par l'image fondamentale du lieu, elles iront, de développement en développement, jusqu'aux images et visions de l'art, produit social le plus complexe, où se retrouvent pourtant, sublimées, les données élémentaires du lieu et du travail. Cette imagerie sera pour la Science sociale ce que la morphologie est pour la science biologique. Je vais réunir une collection pour Nuremberg. Jusqu'à présent je passais sans insister au milieu du débordement d'images qui sollicitent le touriste. J'avais bien emporté à Verneuil un album relatif aux maisons et rues de Nuremberg. M. Demolins s'y était beaucoup intéressé. Cela lui avait fourni la base d'hypothèses très intéressantes sur le passé de la contrée. A présent, dans une grande lumière, je vois ce qu'il y aurait de plus magnifique à faire se succéder une houblonnière, une hutte de houblonnier, un visage doux et attentif de Franconien, un magasin et une sécherie de grand marchand juif, un hôtel de « roi du houblon » avec son luxe étoffé et puissant, enfin le visage au regard aigu de l'un de ces dominateurs. Nous vous devrons ces joies splendides de l'esprit avide de tout comprendre, mais aussi de tout voir, de tout sentir, afin de *tout éprouver* des sentiments qui mènent les sociétés. » — Louis Arqué.

La section d'études sociales, constituée dans le Maine-et-Loire par M. Louis Ballu, publie, ainsi que nous l'avons dit, un bulletin trimestriel authographié, qui est envoyé à tous ses membres. Le dernier numéro est consacré à l'*Education dans les familles* et à un système de fiches destiné à relever et à contrôler le développement de l'enfant.

« Meudon, le 19 octobre 1905. — Je suis très flatté que M. Roujol ait bien voulu confirmer mon étude du *Paysan basque du Labourd* à l'aide de ses propres observations publiées dans le dernier « Bulletin ». Je crois avec lui qu'une étude comparative des types voisins y ajouterait beaucoup d'intérêt et permettrait de mettre complètement au point ce qui, actuellement, est encore de nature à surprendre dans l'analyse du type labourdin. A ce point de vue, l'étude des collines de la Chalosse et du Béarn ne manquerait sûrement pas d'intérêt ; mais je ne crois pas que les analogies puissent aller bien loin, et la raison en est, à mon sens, que l'émigration, ce facteur principal du développement particulariste du Labourdin, ne fonctionne pas de la même manière pour le Gascon ou le Béarnais. L'étude qui présentera sur ce point le résultat le plus

précis est celle des provinces basques-espagnoles : deux d'entre elles, la Guipuzcoa et la Biscaye, offrent un type particulariste encore plus accusé que le Labourd; les deux autres, au contraire, la Navarre et l'Alava, ont évolué vers la formation communautaire; nous trouverons donc ici tous les éléments de la comparaison par analogie et par dissemblance. J'espère pouvoir mener à bien, l'année prochaine, cette étude que j'ai déjà assez avancée. Mais j'aurai besoin d'étudier de nouveau sur place ces types divers.

« Je suis également de l'avis de M. Roujol lorsqu'il préconise une étude spéciale de l'émigrant basque dans la République Argentine. Il ne faudrait pas oublier cependant ce fait, signalé par M. Tailhades dans sa note, que ces émigrants viennent plutôt de la Basse-Navarre que du Labourd, et ce fait, singulier au premier abord, s'éclaire en observant le courant, de plus en plus intense, qui entraîne l'émigrant labourdin vers la Californie agricole; l'étude du premier émigrant devrait donc avoir, comme complément indispensable, celle de ce dernier... » — G. Olphe-Galliard.

UNE CONFÉRENCE A LONDRES SUR LA SCIENCE SOCIALE

La *Scool of Sociology and social Economics* avait demandé à M. Edmond Demolins d'aller faire une conférence à Londres sur la Science sociale, à l'occasion de l'ouverture de sa session annuelle.

Cette conférence à eu lieu le lundi 13 novembre, dans la grande salle des réunions de *Denison house*, devant un nombreux auditoire et des représentants de la presse anglaise.

M. Demolins a exposé *les derniers résultats de la Science sociale.*

Voici le plan qu'il a suivi :

I. *Une science n'est constituée que lorsqu'elle possède un instrument rigoureux d'analyse :* la Nomenclature, ses divisions.

II. *Comment on se sert de la Nomenclature pour analyser un groupement social :* Exemples.

III. *Les résultats de l'analyse :*

1° La Classification sociale : problèmes sociaux qu'elle explique;

2° Comment l'analyse et la classification permettent de dégager des lois sociales.

Pour permettre à l'auditoire de suivre plus facilement cet exposé, M. le professeur C.-S. Loch, secrétaire de l'*École de sociologie*, avait fait traduire en anglais et distribuer à tous les auditeurs le texte de la Nomenclature accompagné d'une explication et le tableau de la Classification.

Voici comment le *Times* a rendu compte de cette conférence, le mercredi 15 novembre, sous ce titre : *M. Demolins on social Science :*

M. Edmond Demolins, author of the well-known book " A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons, " and the chief representative of the French Social Science Society, gave on Monday afternoon the inaugural address of the present session of the School of Sociology and Social Economics. The proceedings took place at Denison house, Vauxhall-bridge-road, and were presided over by Dr. James Bonar, who was supported on the platform by Sir E. Brabrook, Mrs. Hill (hon. secretary), and Mr. C. S. Loch.

M. Demolins, who was cordially received, took for the subject of his address, " Les derniers résultats de la Science Sociale ". Speaking in French, he said that for the study of social science we must first have a method, and to-day, after 75 years of continuous and collective work, we were in possession of a rigorous method which enabled us to analyse social phenomena as the chemist analysed natural phenomena. At the head of the nomenclature or classification of social facts which was the means of analysing social phenomena was " place ". The first thing to know about a man in this connexion was where he lived. In order to live he must work. Therefore, work occupied the second place in the scheme of classification. But man did not work for the pleasure of working — at least, it was very rarely that he did so (laughter) — he worked in order to arrive at the possession of the fruits of

his labour. Consequently, the social phenomenon resulting most directly from work was property. Property comprised not only ownership of the soil, but movable goods, salary, and savings. When once one understood where the action of the man's life took place, what were the conditions of his work, and what the form of property which resulted from it, one could take account of the organization of the family, because man organized his family according to the conditions imposed by place, by work, and by property. Proceeding by steps, each of which he explained, the lecturer dealt with the other heads of the nomenclature — the mode of living, phases of life, system of employment, commerce, intellectual culture, religion, neighbourhood, societies for the public good, the commune or parish, unions of communes, the city, rural districts of the province, the province, the State, the expansion of the race, the relations of the race to foreign countries, the history and the position of the race. In employing the instrument of analysis it was necessary to take a society and divide it into its elements, and then to take the elements one after another and examine them. Take, for example, the phenomenon of place, and examine such a place as the steppes. They had to ask themselves whether the steppe had an action on work, the family, religion, the State; and at the same time whether these phenomena had an action on the steppe. The steppe imposed upon its populations a certain form of work, the nomadic pastoral art. This involved certain consequences in regard to family organization. Take the families of Abraham and Jacob. There was a reason why Abraham and Jacob, and the Mongols, Tartars, and Arabs of to-day, had organized their families under the patriarchal family *régime*. Their calling necessitated their mode of organizing their families. So common and simple a thing as grass, which at first sight might appear incapable of any influence upon public powers, really had an immense influence upon them, through the intermediary of the nomadic pastoral art. It prevented the regular organization of public powers in the regions of which he spoke. Abraham and Jacob were not only heads of families, but ministers of religion, marabouts; they were more than this, they were heads of the State, magistrates. Thus it would be seen that grass, the pastoral art, had a power of its own. Turning to another table, M. Demolins explained the general divisions of the new classification, which grouped themselves under two heads — the first that of societies with a corporate formation (sociétés à formation communautaire), and the second that of societies with an individualist formation (sociétés à formation particulariste). This classification explained the superiority of the peoples of the West over the peoples of the East, and the superiority of certain peoples of the West over others. It was personal initiative which gave to the Western people their incontestable superiority over the Eastern. The country to which he belonged and that of his audience differed, the latter having certain superiorities which the rigorous character of the method of classification adopted made it imperative on him to admit. The racial qualities of the two peoples were, however, complementary, while the products of the two countries were not the same. These were two good reasons for satisfaction at the accomplishment of the *entente cordiale*, which would aid in maintaining the peace of the world which was necessary to the progress of humanity. (Cheers.)

Sir E. Brabrook moved a vote of thanks to M. Demolins, which was seconded by Mr. Loch, and heartily accorded.

Times Wed. Nov. 15.

Après la séance, on a offert à M. Edmond Demolins, dans un des principaux restaurants de Londres, un dîner auquel assistaient environ soixante et dix personnes. Après le dîner, on a posé diverses questions à M. Demolins sur certains points de Science sociale.

Cette réunion de Londres aura probablement comme résultat la traduction et la publication en anglais de plusieurs volumes de la *Bibliothèque de la Science*

sociale, grâce à l'initiative de M. le professeur C. S. Loch, auquel nous adressons nos remerciements.

A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

Socialistes à cheval sur leurs principes. — Les taxes imposées par l'État aux bienfaiteurs de l'État. — Les malfaiteurs mieux logés et mieux nourris que les soldats. — L'essor des jardins ouvriers. — L'industrie de la mendicité à Madrid. — Les mendiants à bicyclette en Hollande. — L'agitation en Hongrie. — L'exotisme et l'intellectualisme des révolutionnaires russes. — Les apaiseurs et les allumeurs de grèves aux États-Unis.

L'heure approche où les questions sociales vont s'embrouiller, selon l'usage, avec les questions politiques et où la préoccupation sincère des améliorations véritables va pâlir devant la lutte des partis. Dans ces conjonctures, l'attitude des socialistes est intéressante, car elle révèle une fois de plus l'existence des deux courants que nous avons souvent signalés : celui des malins qui comprennent l'utilité des transactions, et celui des exaltés qui se révoltent devant l'abandon des principes. S'alliera-t-on aux radicaux pour former des majorités victorieuses? S'isolera-t-on de tous ceux pour qui la propriété individuelle est encore un dogme sacré? Chaque solution a ses partisans, et il en résulte de vives polémiques.

M. Jaurès, le sonore porte-voix du parti, après avoir longtemps figuré parmi les conciliants qui savent s'entendre avec le pouvoir, a jugé nécessaire, en présence des élections qui arrivent, de faire de nouveau une profession de foi bien collectiviste, afin de ne pas être qualifié de « traître » par ceux qui l'acclamaient jadis. Dans un discours prononcé naguère à Limoges, l'orateur a préconisé l'union du parti. « Pour notre œuvre immense, a-t-il dit, ce n'est pas trop de l'union entre nous tous, socialistes de toutes les nuances, prolétaires de tous les pays ». Puis, énonçant le programme qui doit guider ses amis dans la lutte électorale, il a déclaré n'accepter les radicaux que si ces derniers jettent résolument par-dessus bord la propriété individuelle.

« Ce que nous voulons, nous, socialistes, c'est que tout cet immense outillage de production industrielle et agricole soit transféré à la communauté nationale, possédé par elle, et cette communauté nationale ne l'exploitera pas autocratiquement, bureaucratiquement, elle l'exploitera au moyen des organisations ouvrières à la fois autonomes et fédérées... »

Et encore.

« Je demande aux radicaux : que voulez-vous? Voulez-vous maintenir le régime du salariat ou voulez-vous le supprimer?

« Toute la question est là. Il n'y en a pas d'autre.

« Si les radicaux veulent maintenir le régime du salariat, s'ils croient que ce régime atténué, amélioré, équilibré est le régime nécessaire et définitif des sociétés humaines, ils ne sont plus des réformateurs, *ils sont des conservateurs!* »

Voilà donc une excommunication majeure, encore précisée par l'objurgation suivante :

« Quand sortiront-ils (les radicaux) de l'équivoque et de l'impuissance? Quand donc se prononceront-ils clairement?

« S'ils réfléchissent et s'ils se décident, s'ils se risquent enfin à avoir une doctrine saisissable, ou ce sera la prolongation et la consolidation infinie du salariat, c'est-à-dire une politique de privilège, de réaction et de servitude, ou ce sera *la destruction générale et totale du salariat;* et comme il n'y a destruction générale ou totale du salariat que par l'avènement universel de la propriété sociale appelant tous les producteurs à l'égalité des droits, les radicaux-socialistes, s'ils veulent échapper définitivement à toute sollicitation rétrograde, iront jusqu'au socialisme, *jusqu'au collectivisme.* »

Mais, pendant que M. Jaurès tonnait ainsi contre les habiles — par habileté d'ailleurs — et réprouvait la complaisance exagérée de certains de ses amis, deux autres socialistes, MM. Mirman et Augagneur, acceptaient, l'un les fonctions de directeur de l'hygiène au ministère de

l'intérieur, l'autre le gouvernement de Madagascar. L'un et l'autre avaient esquissé, en certaines circonstances, des mouvements d'attaque contre le gouvernement. Le renouvellement de ce péril est conjuré, au moins en ce qui concerne ces deux individualités importantes. Ainsi les empereurs romains de la décadence, quand certains barbares devenaient trop menaçants, les payaient pour arrêter leur invasion ou même les incorporaient gracieusement à l'Empire.

∴

L'État est tellement amateur de « propriété sociale » que, lorsqu'on lui fait un cadeau, il fait payer au donateur une taxe sur sa générosité.

C'est du moins ce qui ressort de l'aventure arrivée naguère à la Société des Arts décoratifs, présidée par M. Georges Berger.

Un riche et généreux amateur, M. Peyre, avait nommé à sa mort la Société des Arts décoratifs sa légataire universelle à charge par elle de distribuer différents legs et d'en acquitter les droits; ce qui fut fait. La Société, pour cela, versa au fisc la somme de 12.000 francs. Après quoi, ladite Société remit à l'État la collection Peyre, estimée 11 millions, et cette collection alla enrichir le Musée des Arts décoratifs, organisé par M. Berger, mais appartenant à l'État. C'est donc à l'État que la Société avait remis la collection en question, dont elle s'était contentée d'être la dépositaire pendant quelques jours.

Or, cela n'empêcha pas ce même État de réclamer 275.000 francs à la Société, *à propos d'une collection qui lui appartient à lui.*

M. Georges Berger s'est refusé énergiquement à payer, et en a appelé à l'opinion, qui n'a pas eu de peine à se ranger de son côté.

« Si le fisc s'entête, a dit à un journaliste l'honorable président de la Société des Arts décoratifs, cela finira par être fort amusant, car, étant bien décidé, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, à ne pas payer, il ne resterait aux contributions, comme dernière ressource, qu'à saisir la collection Peyre pour se payer. Avouez que ce serait divertissant de voir *l'État se saisir lui-même.* »

Il faudrait, « pour la beauté du fait », comme dit Alceste, voir l'administration en arriver là.

On peut d'ailleurs rapprocher cet incident du cas d'un monsieur qui, à moitié écrasé par une automobile, s'était vu octroyer, par le tribunal de première instance, 10.000 francs de dommages-intérêts, sur lesquels l'Enregistrement se hâta de percevoir une taxe. La Cour d'appel ayant cassé le jugement et refusé au demandeur toute indemnité, celui-ci voulut au moins se faire rendre le montant de la taxe *perçue par l'État* sur une somme *qu'il n'avait pas reçue et ne pouvait pas recevoir.* Mais, à l'Enregistrement, on lui répondit que ce qui était encaissé était encaissé. Certes, il y a toujours des désagréments à se faire écraser par une automobile; mais peut-être, jusqu'ici, n'avait-on pas prévu celui-là.

∴

C'est que l'État a besoin d'argent pour nourrir et loger ceux dont il a la charge. Il est vrai que tous ses pensionnaires ne sont pas traités avec la même faveur.

On a fait, à ce sujet, d'intéressants parallèles entre le régime auquel sont soumis les soldats, défenseurs de la patrie, et les détenus, perturbateurs de l'ordre public.

Le docteur Lachaud, député de la Corrèze, écrivait naguère, dans le *Courrier Européen :*

« La plupart des casernes, dans certains corps, remontent à Vauban. D'autres ont une origine beaucoup plus lointaine. Pour ces dernières il serait très intéressant de faire un succinct historique. Nous ne nous y attarderons pas, nous constaterons seulement que de nombreuses casernes occupées encore aujourd'hui par des troupes avaient, avant la Révolution, une destination tout autre; couvent de religieux ou de religieuses, châteaux seigneuriaux,

collèges composent la plupart de ces vieux monuments dont l'affectation primitive ne favorisait guère la transformation en caserne. De vieux locaux, autrefois prisons ou refuges, abandonnés parce qu'ils étaient insalubres pour les détenus, ont été réparés tant bien que mal de 1850 à 1855, et sont jugés encore assez salubres pour de la troupe que l'on y agglomère d'une façon dangereuse. »

Or, pendant ce temps, l'on construit chaque jour des prisons neuves, des prisons modèles, avec eau, gaz, électricité et cabinets à tous les étages. Les infirmeries y sont chauffées à 18 degrés nuit et jour et les malades y reçoivent des mets délicats. On est, par exemple, autorisé à leur donner « des beefsteaks, des côtelettes, des abatis de volaille, de la viande crue, des omelettes et des œufs sur le plat », en spécifiant que « les côtelettes de veau ou de mouton devront peser au moins 75 grammes après cuisson ! »

Sans doute il est louable de procurer aux prisonniers des logements et un régime sains. Mais encore ne faudrait-il pas inspirer aux malfaiteurs un trop vif désir de commettre des délits pour se faire admettre dans ces asiles, et serait-il convenable de traiter ceux qui exposent leur vie pour la France au moins aussi bien que ceux qui la compromettent par leurs désordres.

∴

A propos du bien-être dans l'existence, nous avons parlé plus d'une fois de l'influence salutaire des jardins ouvriers, dont un bon nombre d'œuvres s'occupent maintenant sur plusieurs points de la France. Ces jardins agissent de deux manières : en procurant des ressources alimentaires aux ouvriers qui les cultivent, et en les détournant du cabaret, qui leur aurait occasionné des dépenses. Il y a donc double profit au seul point de vue matériel, sans compter le point de vue moral.

M. l'abbé Gruson, curé de Fourmies, a raconté dernièrement la façon dont il a développé cette œuvre dans sa paroisse.

En mars 1900, il trouva un terrain propice à louer, contenant 75 ares. Il le loua, le fit partager en 28 parcelles, en parla à un ouvrier qu'il connaissait, et le pria de recruter des camarades. Le curé harangua ces hommes, et les avertit qu'il les laissait absolument libres au point de vue des pratiques confessionnelles. Cette déclaration ayant dissipé leurs défiances, ils acceptèrent de cultiver les petits jardins mis à leur disposition. L'année suivante, de nouveaux terrains furent acquis et le nombre des jardins se trouva porté à 186. Le chiffre depuis lors n'a fait que croître. Aujourd'hui, Fourmies compte 450 jardins ouvriers, et les 450 familles qui en bénéficient représentent un total de 2.300 personnes. L'organisateur de l'œuvre a soin de donner aux horticulteurs improvisés des notions sommaires de jardinage, qui leur permettent de planter à bon escient et de varier leurs produits. Une observation intéressante à faire, c'est que la réduction à dix heures de la journée de travail permet aux ouvriers de mieux jouir de leurs jardins, surtout pendant l'été. Si la journée de travail diminue encore, l'œuvre des jardins ouvriers pourra prendre un nouvel essor.

∴

Le travail préserve de la mendicité, mais la mendicité devient parfois un travail, ou tout au moins une profession à laquelle on tient de toutes ses forces et de toutes les racines de son être. C'est ce que l'on a pu vérifier à Madrid, il y a quelque temps. La capitale espagnole étant infestée d'un nombre par trop considérable de ces conquérants du pavé, le gouverneur avait donné ordre d'exécuter des arrestations en masse. Quant aux enfants, on avait décidé de les faire entrer de force dans des ateliers pour les contraindre à apprendre un métier.

Or, ce sont précisément les enfants, élevés dans la profession de la mendicité, qui ont donné le plus de fil à retordre à la police madrilène. Celle-ci a eu toutes les peines du monde à ramasser les « golfos », ou petits vagabonds, les fillettes notamment, qui, en mordant les agents ou

les égratignant, ont montré une furie exceptionnelle.

A l'asile où on les a internées, ces petites mendiantes n'ont pas été moins acharnées après les sœurs qui les soignaient. Il a été surtout très difficile de les faire baigner, ce qui est très explicable, la malpropreté étant considérée chez les mendiants comme un gagne-pain et devenant par suite une habitude indéracinable.

Du reste, des opérations comme celle de la police espagnole ne peuvent aucunement extirper les causes profondes qui portent la mendicité à se perpétuer et à s'organiser comme une institution sociale. C'est, à vrai dire, une de ces opérations chirurgicales qui soulagent un instant le malade sans arrêter la maladie.

*
* *

La mendicité participe d'ailleurs au progrès moderne, et se tient au courant des inventions qui peuvent contribuer à sa prospérité. C'est ainsi qu'on signale, non plus en Espagne, mais en Hollande, l'existence de *mendiants à bicyclette*. Ils ne mendient pas sur leur bicyclette, mais ils se servent de celle-ci pour se transporter rapidement d'une ville à l'autre, lorsque la générosité de la première leur semble épuisée. De la sorte, aucune parcelle de leur temps n'est perdue et le « travail » peut marcher sans interruption.

Nous ne savons si le fait est bien contrôlé. Il nous paraît, en tout cas, bien vraisemblable. La Hollande, avec ses plaines bien unies et ses routes sans accidents, se prête d'ailleurs le mieux du monde à ce genre de circulation, et il n'est pas étonnant que des mendiants avisés en profitent pour augmenter leurs recettes. Eux aussi ont un capital et le font valoir. La somme qu'ils consacrent à l'achat de leur machine est mieux placé que s'ils le consacraient à acheter le pain qu'ils mendient. Cet équipage leur permet en outre de faire sur les routes figure, non de bohèmes, mais de bons bourgeois et d'irréprochables citoyens.

*
* *

Il y a de bons bourgeois et d'irréprochables citoyens dans le mouvement qui soulève à l'heure actuelle la Hongrie contre l'Autriche, et oblige le roi François-Joseph à gouverner contre le Parlement. L'exemple de la Norvège se séparant de la Suède a eu, paraît-il, un retentissement considérable parmi les Magyars, dont l'imagination, on le sait, est fort inflammable.

Beaucoup de Hongrois demeurent « loyalistes » dans le conflit, et disent bien haut que la personne du souverain n'est pas en cause; mais, derrière cette opposition modérée, se manifestent des tendances franchement révolutionnaires. Un certain Arpad Zigany, qui a occupé en Hongrie de hautes fonctions politiques, a publié une brochure où il conseille aux Hongrois de détrôner les Habsbourg pour appeler au trône un Hohenzollern. La Hongrie gagnerait-elle beaucoup à la domination prussienne, plus ou moins directement exercée? C'est ce qu'on peut mettre en doute, mais les passions ne raisonnent pas.

L'empereur-roi, pour le moment, semble décidé à la lutte. Il a ajourné le Parlement et maintenu le baron Fejervary comme président du conseil. Ces deux mesures ont été l'occasion de scènes tumultueuses, dont sont complices, en beaucoup d'endroits, les autorités municipales du pays. Mais, si l'opposition réunit contre le souverain une multitude de Hongrois, cette multitude ne peut guère être comparée à une armée régulière, à cause des clans rivaux qui se disputent la direction de cette masse, et qui, habitués depuis longtemps à se combattre, se détestent cordialement. C'est ce qui permettra peut-être à l'influence autrichienne de reprendre le dessus. Pour l'instant, le chaos persiste et la solution du problème est reculée.

*
* *

En Russie également, la situation demeure fâcheuse. A la guerre contre le Japon ont succédé diverses tentatives de

« grève générale ». On a vu des barricades et des insurrections armées. Bref, le malaise dure, et inspire des inquiétudes.

Toutefois, bien que l'existence de certains centres ouvriers rende possible des séditions proprement populaires, nous continuons à observer que le mouvement révolutionnaire, en Russie, part toujours des hautes classes et des groupes d' « intellectuels » en relation d'idées avec les nations étrangères. Cet exotisme et cet « intellectualisme » de la révolution russe éclate dès qu'on feuillette les brochures mises en circulation par ses partisans. En général, ces brochures sont écrites par des gens qui vivent hors du peuple et l'ignorent; le style en est savant, et même pédant. Dans la brochure intitulée : *Le Droit de vote*, en 22 pages, il y a 72 mots étrangers, sans aucune explication. Le peuple russe n'entend rien à des mots comme ceux-ci : *mandat, votum, printsip, clérícalism, bourjouasia, sotsial-démocratsia, réactsia, fictsia, différintsiatsia, indifférintism*, etc...

Beaucoup de ces écrivains cherchent à attirer l'attention de leur public sur les constitutions politiques des autres peuples. Ils croient, comme bien des gens le croient chez nous depuis plus d'un siècle, qu'il suffit d'introduire dans une nation tel ou tel rouage politique pour remédier aux maux dont ils souffrent. Aussi les brochures en question portent-elles des titres comme ceux-ci : *Le Suffrage universel en Occident, La Représentation nationale, Le Droit de vote, La Constitution de l'Empire allemand, La Constitution japonaise, L'Organisation politique de tous les États constitutionnels*, etc. En un mot, c'est l'arrivée un peu tardive, en Russie, de la grande fièvre constitutionnelle qui a travaillé l'Occident et le Midi de l'Europe pendant la première moitié du dix-neuvième siècle. Seulement, les temps ayant marché, cette ferveur libérale coïncide avec les « grèves » que le socialisme propage désormais dans tous les pays. C'est une complication.

∴

Ces grèves existent aux États-Unis, mais le désir de les réprimer a fait naître dans ce pays une profession tout à fait curieuse, celle du *strike settling expert*, ou de l'*expert apaiseur des grèves*, et l'un de ces spécialistes, John C. Driscoll, a conquis une sorte de célébrité.

Driscoll prétend avoir fait cesser en cinq ans quatre cents grèves, pour 250.000 francs seulement, ce qui est pour rien. Les procédés sont variables. Tantôt l'argent est remis aux chefs des syndicats qui trouvent alors de bonnes raisons pour prêcher l'apaisement à leurs hommes. Tantôt des sommes sont employées à empêcher des « grèves sympathiques », ce qui rend impuissante la grève initiale. Driscoll avait encore une « équipe frappante » qui, se transportant là où l'on avait besoin d'elle, protégeait par la force, mieux que la police, la liberté du travail. Il lui arrivait même, disent les mauvaises langues, d'effrayer les patrons par la perspective de grèves imminentes, afin d'obtenir des subsides préventifs qui n'eussent pas été nécessaires. Car le Yankee aime à prévoir et à se débarrasser des obstacles par les moyens les plus expéditifs.

Mais, s'il existe aux États-Unis des spécialistes qui apaisent les grèves, il en existe d'autres, paraît-il, qui, ont pour spécialité de les faire naître, et cela, sans que les principes socialistes soient le moins du monde en jeu. On fait naître une grève chez un concurrent pour mieux combattre sa concurrence. Il y a même des industriels qui fomentent — par l'entremise d'obligeants intermédiaires — des grèves parmi leurs propres ouvriers. Tel est notamment, dit-on, le cas de certains entrepreneurs qui, n'ayant pu terminer des travaux promis dans les délais voulus, font suborner sous main leur personnel pour pouvoir alléguer une raison de force majeure. Tout cela n'est pas très moral, évidemment, mais ces déviations de l'esprit pratique et utilitaire montrent du moins l'intensité d'une lutte économique dont les résultats d'ensemble sont d'une merveilleuse fécondité.

Gabriel d'Azambuja.

MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

Deux intéressantes démonstrations d'amitié internationale ont eu lieu dans le courant d'octobre. D'abord, les conseillers municipaux de Paris sont allés à Londres, où ils ont été reçus très cordialement, non seulement par les autorités édilitaires de la capitale anglaise, mais encore par la haute société, la cour et le roi. On sait que six de nos conseillers ont cru devoir, pour mieux faire éclater leurs sentiments démocratiques, refuser l'invitation d'Édouard VII, celui-ci étant un monarque, mais cette impolitesse puérile n'a généralement pas été prise au sérieux. Plus sérieux ont été les articles publiés par d'importants journaux de diverses opinions sur l'entente franco-anglaise que l'on souhaite de voir s'affermir pour le plus grand bien des deux pays. Notre ami M. Périer, dans ses beaux rapports sur le commerce entre l'Angleterre et la France, a montré l'intérêt qu'il y a pour les deux peuples à entretenir de bonnes relations, leurs produits étant en grande partie complémentaires. A ces raisons d'ordre commercial, qui militent en faveur de l'entente, viennent se joindre certaines raisons d'ordre politique, tirées des dangers analogues que peuvent faire courir, soit à l'Angleterre, soit à la France, les ambitions éventuelles de l'Allemagne. La question du Maroc, on le sait, a contribué fortement à nous rapprocher de nos voisins d'outre-Manche. L'Angleterre a reconnu de bonne grâce que la France, maîtresse de l'Algérie, a des intérêts particuliers au Maroc. La France reconnaît non moins aisément que l'Angleterre, maîtresse de la mer, est spécialement outillée pour exploiter certains points de la côte marocaine. C'est, on peut le dire, *de la politique d'observation*, de constatation. L'Allemagne, au contraire, puissance plus lointaine et moins maritime, a l'air, en s'occupant du Maroc, de « se mêler de ce qui ne la regarde pas ». Ni le *lieu* ni le *travail* ne lui créent des droits bien saillants à intervenir avec la sorte d'autorité tranchante qu'on a pu voir.

La perspective des avantages que retireront les nations anglaise et française de leur entente pour la solution du problème marocain a donc été pour beaucoup dans la belle réception qui a été faite à Londres aux conseillers municipaux parisiens. Une perspective analogue semble avoir contribué à la chaude réception que M. Loubet a trouvée en Espagne. Bien des points, dans le caractère espagnol, sont des points de contact avec le caractère français. Le sentiment chevaleresque, la galanterie, l'amour du panache ont longtemps fleuri et fleurissent encore des deux côtés des Pyrénées, plus que dans les pays habités par d'autres races. Il en résulte, entre l'Espagnol et le Français, une sympathie instinctive qui n'existe pas entre le Français et l'Anglais. Mais, dans la circonstance, le raisonnement pousse l'Espagnol dans le même sens que l'instinct. Assez raisonnable pour *constater*, lui aussi, que la conquête du Maroc, rêvée jadis, dépasse aujourd'hui les forces de sa patrie, il accepte volontiers l'idée d'une combinaison qui, tout en favorisant la France et l'Angleterre, permettrait à l'Espagne d'arrondir les petits territoires qu'elle possède sur la côte marocaine, et donnerait un nouveau débouché à son émigration. On sait que les Espagnols émigrent en grand nombre dans notre province d'Oran, limitrophe du Maroc, où ils forment la majorité de la population blanche. La seule cause qui les empêche d'émigrer au Maroc même, encore plus rapproché de leur pays, c'est le défaut de sécurité. La sécurité, on l'obtiendrait, au besoin, par l'intervention armée de l'Angleterre et de la France, qui ouvrirait ainsi une carrière à la main-d'œuvre espagnole, en quête d'une source de travail que la péninsule ne lui offre pas toujours.

L'Espagne, par sa configuration et son climat, ressemble au Maroc. On sait que, pendant longtemps, sous la domination arabe, le détroit de Gibraltar n'exista pas socialement. Les deux pays étaient englobés côte à côte dans le monde oriental qui finissait alors aux Pyrénées. Les Espagnols ont caressé bien souvent l'hypothèse d'un phénomène semblable, mais inverse, par lequel le Maroc, devenu espagnol, aurait été soudé, grâce à l'Espagne, au monde

européen. Ce qui reste de ces ambitions passées, c'est la possibilité pour la race espagnole de s'acclimater au Maroc plus facilement que les autres races européennes, surtout lorsqu'il s'agira de pénétrer dans l'intérieur du pays.

Mais, au Sud et à l'Est de leurs futures possessions marocaines, comme au Nord de leur patrie d'Europe, les Espagnols sont destinés à rencontrer la France, qui les entoure ainsi de toutes parts. Or ils savent d'une part que cette France est bienveillante pour eux, de l'autre, qu'il serait inutile de chercher à lutter contre elle. Ils savent en outre que notre pays, grand exportateur de militaires et de fonctionnaires, n'est pas trop mal outillé pour établir à grands frais un ordre et une tranquillité dont peuvent profiter les pays pauvres, grands exportateurs d'ouvriers sans travail et de modestes colons qui vont au plus près. L'Espagne, en un mot, si les nations intéressées mettent d'une façon ou de l'autre la main sur le Maroc, est d'autant plus incitée à vivre en borne harmonie avec la France, que ce dernier pays sera toujours *son seul voisin*, soit en Europe, soit en Afrique, et que c'est un voisin riche, puissant, généreux, faisant de grands travaux dont les amis peuvent profiter à la ronde. C'est ce qu'ont pu se dire, soit clairement, soit confusément, les Espagnols qui ont naguère acclamé le président de la République française, et cette sympathie, bien qu'elle ne se traduise pas par une alliance militaire, n'est pas du tout à dédaigner.

H. La Bourdonnière.

LES RÉCENTES ÉLECTIONS EN SUISSE

On sait que les socialistes ont formé dans tous les pays où ils sont en nombre un parti politique. Les théoriciens ont toujours combattu cette servile imitation des partis bourgeois, mais leur opposition est restée stérile, car l'évolution était fatale, et cela pour deux raisons : d'abord, le socialisme étant une doctrine communautaire, elle a toujours tendu à l'absorption de l'État, c'est-à-dire de la bureaucratie et du budget. Ensuite, certains politiciens bourgeois, voyant grossir les rangs du parti, ont pensé qu'il y avait là pour eux un moyen de parvenir, et ils n'ont pas tardé à prendre, grâce à leur instruction et à leur faconde, une grande influence sur le parti, auquel ils ont alors inculqué leurs idées de domination par la politique. Et c'est ainsi que, assez vite et très logiquement, le parti socialiste, en dépit de ses protestations, est devenu un simple groupe de la majorité dominante.

Ceci a amené une conséquence fâcheuse. Les politiciens des nuances modérées, voyant que la propagande prétendue sociale du parti avancé lui réussissait assez auprès des masses ouvrières, ont voulu lui disputer une partie au moins de sa popularité, et ils sont devenus socialistes à leur manière. De là cette floraison extraordinaire du socialisme d'État, qui nous jouera de bien mauvais tours si nous ne parvenons pas à l'enrayer. Les socialistes, furieux de voir ainsi la contre-façon s'emparer de leurs étiquettes, pont voulu surenchérir, et sont devenus plus révolutionnaires que jamais, allant jusqu'aux derniers excès de la furie jacobine, révolutionnaire, antimilitariste, etc. Cette attitude commence à porter ses fruits. Pendant que les esprits faibles s'exaltent et tournent aux doctrines les plus violentes, les gens paisibles et sensés de toutes conditions voient le danger et commencent à s'effrayer. Les socialistes suisses ont eu lieu de s'en apercevoir le dimanche 29 octobre, à l'occasion des élections au conseil national, autrement dit à la Chambre des députés fédérale. Dans ces dernières années, ils avaient fait des progrès assez marqués, et paraissaient en passe de devenir un des partis influents de l'assemblée. Ils n'ont pas été sans action sur les progrès du socialisme d'État en Suisse. Mais, dans les derniers mois, leur attitude a été si violente, si évidemment contraire aux intérêts vrais du pays, si visiblement dangereuse pour sa tranquillité et sa prospérité, qu'avec son gros bon sens de paysan posé et méfiant, le peuple suisse a pris l'alarme. Il vient d'infliger aux socialistes une défaite magis-

trale, dont ils ne sont pas près de se relever. Le parti socialiste a en effet perdu la plupart de ses sièges. Il redevient une infime fraction sans force et sans autorité.

On sait qu'en Allemagne le parti socialiste recule aussi devant les organisations purement professionnelles, à peu près indifférentes à la politique. En France, la discorde s'accentue de jour en jour entre les divers clans du socialisme militant. Si les hommes d'ordre et de progrès le voulaient bien, il ne leur serait pas si difficile de démolir ce décor drapé de rouge, où s'agitent des personnages qui font plus de bruit que de besogne, mais dont l'influence sur les affaires publiques est assez grande, grâce à la pusillanimité des politiciens, pour nous entraîner dans une voie très mauvaise, très rétrograde et très dispendieuse. Le flot des dépenses monte sans cesse, notre budget atteint et dépasse trois mille sept cents millions. Sous la poussée du socialisme d'État, il grossira encore, et le pays sera de plus en plus accablé par l'impôt. Un collaborateur de la *Science sociale*, M. Léon Poinsard, a publié, il y a quelques années, un livre qu'il avait intitulé : *Vers la ruine*. Plus d'un alors a souri en lisant ce titre qui paraissait empreint d'exagération. Aujourd'hui, on ne songe déjà plus à en rire. Demain il sera bien près d'être la réalité même.

B. R.

BULLETIN DE L'ÉCOLE DES ROCHES

Nous connaissons maintenant le résultat complet des examens pour les deux sessions de 1905 :

L'école a présenté huit candidats aux examens du baccalauréat.

Ils ont tous été reçus : quatre à la session de juillet et quatre à la session de novembre.

L'un d'eux a été reçu à deux examens.

Deux candidats ont obtenu des mentions.

Un autre élève, qui ne figurait pas dans la classe de première et qui n'était pas présenté par l'École, a également été reçu.

Enfin, les professeurs de l'École ont préparé un candidat au premier certificat de la licence en mathématiques. Il a été reçu avec mention.

— Les capitaines de l'Ecole se sont réunis le jeudi 16 novembre pour procéder à l'élection d'un *capitaine général*.

Pierre de Rousiers a été élu à l'unanimité.

Ce choix excellent a été approuvé par la Direction de l'École, qui est heureuse de voir élever à cette dignité un jeune homme si digne de porter le nom paternel.

— Notre ami et collaborateur, M. Jean Périer, est venu faire une conférence à la Section spéciale. Il a décrit les industries du Jura et a illustré son exposé par une intéressante série de vues photographiques. Il a montré, à ce propos, comment on peut utiliser, pour une étude sociale, les cartes postales illustrées, en les classant méthodiquement d'après la nomenclature.

Une autre conférence a été faite, le 27 octobre, à tous les élèves de l'École par M. de Givenchy, sur le Maroc. Cette conférence a été accompagnée de nombreuses projections.

— Nous avons annoncé que Jean Bessand et Jacques Pochet venaient de partir pour l'Amérique où ils doivent faire un stage de fin d'études à la sortie de la Section spéciale.

Voici les premières impressions de Jean Bessand à son arrivée au Canada :

Montréal, le 19 octobre 1905. — « ... Québec est une très jolie ville, dont toute une partie est ancienne et contraste avec les nouvelles bâtisses à l'américaine. Il existe des remparts anciens, - relativement bien entendu, — au centre desquels se trouve une forteresse dominant toute la vallée. Je suis monté le long de ces murs d'où l'on découvre la plus magnifique et grandiose vue que l'on puisse imaginer. On a à ses pieds la ville en espalier avec ses vieilles petites maisons ; plus loin, le majestueux Saint-Laurent un peu resserré à cet endroit et, de l'autre côté, sur une colline également à pic avec des roches et des bois,

une petite ville avec de jolies maisonnettes: au fond, plusieurs plans de montagnes. Ce pays vous donne une impression d'immensité extraordinaire.

« Québec est la ville la plus française du Canada et l'impression est étrange de se trouver, si loin de chez soi, dans une ville où l'on entend parler français dans les rues.

« Montréal, au contraire, me parait être une ville tout à fait américaine. On rencontre dans les rues des familles impassibles et d'apparence peu aimable. Tout est fermé le dimanche et je me suis consciencieusement ennuyé ce jour-là.

« Le lendemain, je suis allé chez M. Léon Gérin qui est venu me prendre en voiture à Coaticooke, je suis resté cinq jours chez lui sur sa ferme de Clairefontaine.

« M. Gérin m'a fortement conseillé de commencer par faire un stage dans une École et il m'a donné des lettres d'introduction auprès de plusieurs personnes. L'une d'elles doit me présenter à un professeur de l'Université anglaise, Mac Gill, de Montréal... »

Montréal, le 21 octobre 1905. — « J'ai une lettre d'introduction pour le doyen de la Faculté d'*applied sciences* de l'Université Mac Gill. Cette Faculté scientifique est très bien. Elle a été dotée par un richissime Américain qui a offert de donner ce qu'on lui demanderait pour faire *ce qu'il y a de mieux*.

« Ce matin, je suis allé à Mac Gill pour visiter les bâtiments des collèges scientifiques, en attendant le retour du doyen, qui est absent en ce moment. J'ai demandé à un étudiant si je devais avoir une permission pour visiter; il me dit que non. Dans ma naïveté d'Européen, je n'osais pas entrer partout surtout quand je voyais des élèves en classe, ou occupés à quelque chose. Mais mes demandes pour savoir si on pouvait entrer parurent suffisamment stupéfier les étudiants à qui je m'adressais pour me décider à pénétrer hardiment partout. Et j'ai eu raison, car partout les étudiants, qui travaillaient manuellement, ou qui dessinaient, ou qui lisaient, ou qui suivaient un cours, me regardaient à peine et continuaient leur travail. Voilà qui est bien peu administratif, n'est-ce pas?

« Quelle différence avec l'Université Laval, à Québec. Celle-ci est *française*.

« Quand j'ai voulu la visiter, on me dit de m'adresser à *M. le Prrrincipal*. Je fus alors conduit dans une antichambre, où un *boy* me demanda ce que je voulais. Je lui dis : « Je suis un Français, qui voudrait visiter l'Université. » J'attendis dans l'antichambre plus d'un quart d'heure, lorsque enfin apparut le *boy*, qui me dit : « M. le Principal répond qu'il n'est pas possible de visiter ». Et il me reconduisit à la porte. La comparaison n'est pas flatteuse pour notre race.

« Je suis revenu de Mac Gill tout à fait satisfait de ma visite. Le collège est parfaitement aménagé : il y a des modèles de machines de toutes sortes et très modernes et j'ai pu me rendre compte que ce n'étaient pas des *modèles de vitrine*. Les élèves, en vêtement de travail, s'occupaient, sous la direction des professeurs, à faire fonctionner ces machines et le tableau noir était là, servant à expliquer la théorie.

« Les ateliers de travaux manuels également ne sont pas du « bluff ». J'ai vu les élèves en vêtements bleus, travaillant à des tours, à des raboteuses, d'après des plans qu'ils avaient près d'eux. Autant que je puis en juger par ce que j'ai vu, il y a partout un heureux mélange de théorie et de pratique.

« J'en suis tout à fait enchanté, car je pense que je vais pouvoir entrer à Mac Gill. On m'a aussi proposé de me faire entrer dans une usine pendant les vacances, pour faire un apprentissage de mécanicien tout à fait pratique... »

Ces premières lettres témoignent de l'aptitude de Jean Bessand à se débrouiller lui-même et de son vif désir de se mettre sérieusement au travail.

Actuellement, trois de nos anciens élèves de la Section spéciale font leur stage de fin d'études en Amérique : Pierre Pochet, à la Faculté d'agriculture de l'Université Cornell; Jacques Pochet, sur la ferme de M. Léon Gérin, et Paul Bessand, qui va entrer probablement, ainsi qu'on vient de le voir, dans la Faculté de science appliquée de l'Université Mac Gill.

Nous suivrons avec un vif intérêt ces premiers pionniers de l'Éducation nouvelle, qui sont allés faire l'apprentissage de la vie réelle dans le pays où l'entraînement au travail et à l'effort est aujourd'hui à son maximum. Nous sommes convaincus qu'ils ouvrent une voie où beaucoup d'anciens élèves de l'École des Roches s'engageront après eux.

E. D.

Le nouvel ouvrage de M. Léon Poinsard.

Nous encartons dans ce fascicule un prospectus annonçant la mise en souscription d'un nouvel ouvrage de notre ami et collaborateur, M. Léon Poinsard, Cette œuvre est vraiment nouvelle, par le développement considérable du texte et par la refonte complète du plan.

Le but de l'auteur est de montrer comment la situation politique et économique d'un pays est éclairée par la connaissance de sa formation sociale. L'ouvrage comprend une série de monographies donnant, par une comparaison méthodique, la situation actuelle de chaque pays et les prévisions que peut faire la Science sociale sur leur avenir.

Tous ceux qui s'intéressent à la Science sociale doivent avoir cet ouvrage dans leur bibliothèque, car ils auront à le consulter souvent. Nous les engageons donc à souscrire dès maintenant, pour profiter des avantages qui sont faits aux souscripteurs. Nos lecteurs connaissent assez la valeur des travaux de M. Léon Poinsard pour que nous n'ayons pas besoin d'insister à ce sujet.

E. D.

LES OUVRIERS DE L'ÉTAT

Nous avons montré plusieurs fois, par des exemples suggestifs, combien les administrations sont coûteuses, surtout lorsqu'elles dirigent des organismes analogues à des entreprises industrielles.

C'est ce que M. Paul Leroy-Beaulieu constate une fois de plus, dans l'*Économiste Français,* à propos des arsenaux de la marine.

« Encore, avec nos gros budgets, si le pays en avait pour son argent, si les administrations employaient judicieusement et efficacement tout l'argent qu'elles prennent aux contribuables. Mais il n'en est rien, c'est une véritable gabegie. Nous ne pouvons résister, non pas certes au plaisir, mais au besoin de citer, d'après le compte rendu analytique, ce passage d'une discussion au Sénat : il s'agit du budget de la marine :

« M. Cuvinot, rapporteur, maintient les décisions de la commission. Il dit que les défectuosités du régime actuel sont incontestables et incontestées. Pour y remédier, il faut d'abord réduire progressivement le nombre des ouvriers. On les réduit sans doute, mais dans une proportion insuffisante, car les réductions obtenues sont en grande partie annulées par des admissions qu'on ne prend aucun soin de limiter.

« Ces admissions excessives entraînent une dépense inutile d'un million qui aurait été bien mieux employée à relever les salaires. La commission ne réclame pas des congédiements qui seraient inhumains. Elle désire seulement que, tout en réduisant les effectifs avec les ménagements convenables, on ne détruise pas d'une main ce que l'on fait de l'autre.

« On pourrait ainsi grandement améliorer l'état de choses actuel. Il faut que le Sénat le sache : on peut réduire sans inconvénient l'effectif d'un quart ou d'un tiers.

« Le rapporteur recommande une autre mesure, celle qui consisterait à rétablir le travail à la tâche que M. Pelletan a supprimé pour donner satisfaction à des doléances qui n'émanaient certes pas des bons ouvriers. Les ouvriers laborieux trouvaient leur avantage dans ce système de travail. L'État a perdu au système nouveau le supplément de production que lui procurait le stimulant de la prime attachée au travail à la tâche.

« Les bons ouvriers y ont perdu de leur côté le bénéfice de la prime. Seuls, les paresseux y ont gagné.....

« Remarquez bien ceci : l'État a beaucoup trop d'ouvriers dans ses arsenaux; ces ouvriers font fort peu de chose, et l'on se préoccupe d'augmenter leurs salaires.

« Et dire qu'il y a une légion de jobards, journalistes, écrivains, normaliens ou anciens normaliens, conférenciers, professeurs, qui ne rêvent que d'augmenter les administrations d'État ou de villes, de transformer un nombre de plus en plus grand d'industries en services d'État ou services municipaux, alors que tous les rapporteurs parlementaires déclarent que les services publics, non seulement sont en proie au gaspillage, mais même au pillage pur et simple ! »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Compte rendu du premier congrès général allemand de l'habitation à Francfort-s.-Mein — 11-19 octobre 1904. — Göttingen-Vandenhoeck et Ruprecht-s.-Mk.

Ce congrès de l'habitation a agité les diverses questions à l'ordre du jour lorsqu'il s'agit de logements ouvriers, notamment : l'influence de l'habitation sur la famille, sur l'alcoolisme, sur les maladies, etc... On n'a eu garde se passer sous silence le rôle de l'État dans l'amélioration des logements, non plus que celui des diverses institutions (Banques, Assurances), qui se rapportent aux habitations ouvrières. D'une communication du prof. Dr Pohle il résulte que, malgré l'énorme accroissement des cités industrielles et l'augmentation des prix de loyer, les ouvriers allemands sont aujourd'hui logés d'une façon plus hygiénique et plus confortable qu'il y a trente ans. — C'est une preuve de l'augmentation du bien-être général, dû précisément au développement économique du pays.

Le Marin anglais, par André-E. Sayous. — Larose.

La situation de notre marine marchande et le surcroît de difficultés que lui a créées une série de grèves déplorables, méritent d'attirer l'attention de tous les bons Français. Soucieuse de toutes les questions qui touchent à notre vie économique et à notre prospérité nationale, la *Fédération des Industriels et des Commerçants Français* a chargé son secrétaire général d'une enquête qui l'a successivement conduit en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Le volume à la fois très neuf, très vivant, très documenté, que M. André-E. Sayous vient de faire paraître sous ce titre expressif : *Le Marin anglais*, ne peut manquer d'avoir un grand succès.

Ce n'est pas seulement parce que l'Angleterre est la première puissance maritime du monde qu'il convenait de s'occuper d'elle tout d'abord. C'est aussi parce qu'elle a souffert il y a quinze ans des mêmes difficultés qui nous ont éprouvés nous-mêmes. Les matelots anglais ont eu, eux aussi, la prétention d'imposer leur volonté aux armateurs, et l'opinion publique s'était un instant rangée de leur côté. Mais ceux-ci n'ont pas eu trop de peine à arrêter les meneurs et à atténuer, par une sorte d'assurance contre les risques de grèves, les conséquences des mises à l'index.

Évadée, par une institutrice laïque. Un volume in-12. — P. Lethielleux.

Ce nouveau roman, tout vibrant encore de l'angoisse des persécutions dernières, touche aux questions actuelles les plus brûlantes et nous offre, en des pages vécues, les révélations d'une institutrice laïque sur l'enseignement officiel et la vie à l'école de l'État. Tous ceux que passionnent les problèmes modernes, et en particulier l'antagonisme de l'Enseignement libre et de l'Enseignement de l'État, liront *Évadée* avec plaisir et profit.

DUMAINE, photographe, 51, rue Vivienne (IIe)

TRAVAUX POUR AMATEURS

APERÇU DES PRIX :

		9 × 12	6 1 2 × 9	4 1 2 × 6
Développements.	La douzaine . . .	2 fr. 50	1 fr. 50	1 fr. »
	Le cent	15 fr. »	9 fr. »	6 fr. »

AGRANDISSEMENTS, POSITIFS SUR VERRE, ÉPREUVES AU CHARBON, ETC.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2me classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour valables pendant un mois :	
1re Classe	**48** fr. **25**	1re Classe	**82** fr. **75**
2me Classe	**35** fr. »	2me Classe	**58** fr. **75**
3me Classe	**23** fr. **25**	3me Classe	**41** fr. **50**

Départs de Paris-St-Lazare		10 h. 20 m.	9 h. soir.	Arrivées à Paris-St-Lazare		10 h. mat.	9 h. 10 soir
Arrivées à Londres	London-Bridge	7 h. » soir	7 h. 30 m.	Départs de Londres	London-Bridge	10 h. mat.	9 h. 10 soir
	Victoria.	7 h. » soir	7 h. 30 m.		Victoria.	6 h. 40 soir	7 h. 5 m.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re classe et de 2me classe à couloir avec w.-c. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant : ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec w.-c. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train de luxe

" PARIS-BARCELONE "

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec la Compagnie du Midi, les Chemins de fer espagnols de Madrid-Saragosse-Alicante et la Cie Internationale des Wagons-Lits, met en marche, les *mardi* et *samedi* de chaque semaine, entre **Paris** et **Barcelone**, un train de luxe composé de wagons-lits (sleeping-cars).

Les suppléments perçus pour l'occupation d'une place dans les voitures (wagons-lits) du train de luxe " Paris-Barcelone " sont les suivants :

de Paris	à Barcelone ou vice versa	**46** francs.
de Dijon		**36** »
de Lyon		**31** »